This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Case *Shelf*

HARVARD UNIVERSITY

LIBRARY

OF THE

PEABODY MUSEUM OF AMERICAN
ARCHÆOLOGY AND ETHNOLOGY.

EXCHANGE WITH

The Society

Received 1907. 1909.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE

GÉOGRAPHIE

TOME XVII

1906

NEUCHATEL
IMPRIMERIE PAUL ATTINGER
1906

Digitized by Google

EDMOND PERREGAUX
Missionnaire
1868-1905

Digitized by Google

Au moment où nous allions mettre sous presse la présente monographie, parvenait en Europe la nouvelle de la mort d'Edmond Perregaux, survenue à Coumassé le 14 octobre 1905. C'est donc une œuvre posthume que nous présentons au public. Il ne nous appartient pas de retracer ici l'activité missionnaire de l'auteur de *Chez les Achanti* [1]. C'est à l'homme de science, au collaborateur de notre *Bulletin*, que nous tenons à rendre un hommage ému. Edmond Perregaux était au nombre de ces missionnaires qui profitent de leur séjour en pays peu connu pour accroître nos connaissances géographiques et contribuer par là même aux progrès de l'humanité.

C'est à Neuchâtel qu'Edmond Perregaux vit le jour, le 6 février 1868. C'est également dans cette ville qu'il fit ses premières études; il les poursuivit ensuite à Berne, puis, poussé par une vocation irrésistible, entra dans la Maison des Missions de Bâle où il resta pendant trois ans et demi. De retour à Neuchâtel, il compléta ses études théologiques et reçut la consécration à Fleurier.

En 1891, il fut désigné par la Société des Missions de Bâle pour occuper un poste à la Côte d'Or. Guidé par son oncle, M. Fritz Ramseyer, un des vétérans de la mission, il s'établit à

[1] Lors même que le terme *Achanti* est défectueux, il a cependant été conservé tel quel, du moins le long du littoral de la Côte d'Or. Mais le peuple achanti, fier de son nom, se nomme *Asanté* (au singulier osanténi, au pluriel asantéfo). C'est par suite d'un vrai *Schibboleth* que le nom a dégénéré en *Achanti*. Les tribus du littoral ne peuvent prononcer *s*; elles le prononcent toujours *sch*. En parlant du peuple guerrier de l'intérieur de la Côte d'Or, elles l'appelaient *Achanti*; ce nom a été admis par le Gouvernement anglais. En allemand nous avons tenu à conserver la véritable orthographe, et nous disons *Die Asante-er*. F. R.

Digitized by Google

Abétifi, puis, après le retour en Europe de celui-ci, à Coumassé, la ville où se célébraient autrefois les sanglantes coutumes qui l'ont rendue si tristement célèbre. A la fin du mois d'août de l'année dernière, E. Perregaux entreprit un voyage dans l'intérieur de l'Achanti pendant lequel il éprouva de grandes fatigues et qui devait lui être fatal : une fièvre hématurique terrassa ce vaillant et enthousiaste missionnaire.

C'est dans le *Bulletin* de la Société Neuchâteloise de Géographie qu'Edmond Perregaux a publié ses travaux scientifiques. Ces études n'ont pas passé inaperçues. On sent, en les lisant, un observateur sagace et consciencieux, exposant des faits et se gardant d'en tirer prématurément des conclusions que des travaux subséquents peuvent très bien infirmer.

Le tome XI, 1899, du *Bulletin* renferme une curieuse notice sur le lac Obosomtwé, situé au S.-E. de Coumassé, puis un article très intéressant sur le fétichisme. L'auteur aborde là un sujet de prédilection. Ce travail forme une contribution importante à l'histoire des manifestations religieuses de l'humanité. Au tome XIII, 1901, figure un sujet de géographie économique, *La Côte d'Or comme pays aurifère.*

Enfin le *Bulletin* de 1906 est consacré presque en entier à une monographie des plus remarquables sur le pays qui était devenu pour Edmond Perregaux comme une seconde patrie et qu'il aimait d'une affection profonde. Fruit de nombreuses observations personnelles et de lectures bien choisies, *Chez les Achanti* restera une des sources principales auxquelles, à l'avenir, auront recours les géographes qu'intéressent les pays de la Côte d'Or. Cette remarquable monographie est digne de prendre place à côté des savants travaux dus au zèle et à l'activité des missionnaires de toute dénomination que l'ardeur de leur foi pousse dans les contrées les plus lointaines.

Qu'il nous soit permis de remercier ici, très vivement, M. le missionnaire Ramseyer, de l'aide qu'il a bien voulu nous prêter en revoyant avec un soin tout particulier un texte où les noms tchi reviennent très souvent. C'est un devoir pieux que le vénérable missionnaire a accompli à l'égard de l'homme dont la mission et la science ne peuvent que déplorer la mort prématurée.

La Rédaction.

Digitized by Google

CHEZ LES ACHANTI

PAR

EDMOND PERREGAUX, *ancien missionnaire à Coumassé.*

INTRODUCTION[1]

On appelle tchi la langue des indigènes de la Côte d'Or, des rivières Asini et Tano à l'Ouest, à la Volta à l'Est. Cette langue est même parlée et comprise au delà de ce fleuve, dans les contrées limitrophes de son cours supérieur. Par contre, le long de la côte même, les indigènes parlent le gã ou accra, langue aussi différente du tchi que le français ne l'est de l'allemand. Nous écrivons tchi pour nous conformer à l'orthographe reçue. Pour rendre plus exactement la prononciation, il faudrait écrire tchui ou, selon l'alphabet du Dr Lepsius, tswi, ou

[1] Il est à remarquer que dans cet ouvrage il a été nécessaire, pour les citations en langue tchi, de se servir de lettres spéciales (système Lepsius) pour rendre les sons suivants :

ń = ng.
w̌ = un son particulier rappelant un *f* ou un *v* prononcé avec les deux lèvres.
ā = long comme dans « âme ».
ã = nasal comme dans « gant ».
ī = long comme dans « lire ».
ę = è comme dans « très ».
ę̃ = nasal, son correspondant à celui de « faim ».
ǫ = ouvert comme dans « trop ».
ō = long comme dans « hôte ».
õ = nasal comme dans « bon ».
ũ = nasal entre « ou » et « un ».

F. R.

Digitized by Google

twi, comme nous écrivons d'ordinaire, selon l'orthographe de la langue moderne, telle qu'elle a été fixée par le missionnaire Christaller.

Le Dr Lepsius, dans son Introduction à sa grammaire nubienne, où il parle des peuples et langues de l'Afrique, fait des langues de l'Afrique occidentale une catégorie spéciale[1]. Il établit la classification suivante : *a*) les langues bantou, de beaucoup les plus nombreuses, parlées dans tout le Sud de l'Afrique, jusqu'à 2-5 degrés au Nord de l'Équateur, sauf au Sud-Ouest ; *b*) les langues hamitiques parlées au Nord, au Nord-Est et au Sud-Ouest ; *c*) les langues sémitiques au Nord et au Nord-Est, et enfin *d*) les langues de la zone intermédiaire de l'Afrique centrale et occidentale. Ces dernières ont été, dit-il, plus ou moins altérées par l'influence des langues hamitiques et sémitiques, et ont ainsi perdu nombre de particularités les rapprochant des langues bantou. Ce sont surtout les conquêtes des Achanti qui ont donné à la langue tchi sa grande extension. Elle se divise en plusieurs dialectes : 1° l'akan, le plus central et aussi le plus pur ; 2° le brong, parlé au Nord et à l'Est, surtout par les tribus d'origine guang (Salaga) ; 3° le fanté, parlé au Sud et à l'Ouest. Ce dernier diffère beaucoup des autres ; il se subdivise même en plusieurs sous-dialectes. La Mission de Bâle a cherché à unifier ces différents dialectes en prenant pour langue littéraire l'idiome usité dans l'Akwapem. C'est surtout au missionnaire Christaller (aidé des autres missionnaires et particulièrement du pasteur noir David Asante) que revient l'honneur d'avoir fixé cette langue. Il a composé un dictionnaire tchi-anglais, très riche et très documenté, un dictionnaire anglais-tchi, une grammaire, et il a traduit la Bible entière dans cette langue, l'Histoire sainte de Barth, un catéchisme et nombre d'autres publications.

Pour bien orienter nos lecteurs, nous allons énumérer, d'après Christaller, les diverses contrées où l'on parle le tchi, en commençant par l'Ouest de la Côte d'Or et en nous dirigeant vers l'Est et l'intérieur du pays. Nous donnerons en même temps un court aperçu des tribus les plus importantes.

A. Le dialecte akan est parlé à :

[1] Voir A. Lepsius, pages XXI-XXXII, *Nubische Grammatik mit einer Einleitung über die Völker und Sprachen Afrika*. — Berlin. W. Hertz, 1880.

Digitized by Google

1. Asini, Kwantiabo, Anka, Afuma.

2. Amanahia (Apollonia), depuis les lagunes et l'embouchure du Tano jusqu'à la rivière Ankobra.

3. Awini, jusqu'au Nord d'Amanahia.

4. Ahanta, entre l'Ankobra et le Prah et même au delà (les districts d'Axim, Akoda et Dixcove y sont inclus; Ahanta va de Busua à Sekondi).

Ces dialectes ne sont cependant pas aussi purs que ceux de l'intérieur.

5. Wasa (ou Wasaw), le long des rives Nord et Est de l'Ahanta jusqu'à Akataki (British Commenda). D'après la tradition, les Wasaw sont les premiers qui trouvèrent de l'or; ils furent longtemps supérieurs aux Achanti ; ils appartiennent aux tribus guang, mais ont adopté le dialecte akan.

6. Tshuforo (Tschiforo), petite tribu au Nord-Est de Wasa. parlant le plus pur akan.

7. Denkyera, tribu autrefois puissante au Nord de Wasa et au Sud-Ouest de l'Achanti. Après leur avoir été longtemps soumis, les Achanti les subjuguèrent en 1719 ; ils furent dès lors la plus puissante tribu de la Côte d'Or. Harcelés par les Achanti, les Denkyera émigrèrent et se fixèrent dans le Fanté, entre Wasa et Abora; ils eurent pour capitale Dwokwa (à plus de 19 km. au Nord d'Elmina).

B. Le dialecte fanté, parlé au centre de la Côte d'Or sur une étendue de 128 à 160 km., entre les rivières Prah et Sakumo et jusqu'à environ 40 km. dans l'intérieur.

1. Dans le district de Komane (autrefois Dutch Commenda) et d'Aguafo Ouest et Nord-Ouest.

2. Elmina.

3. La contrée d'Afutu. avec Cape-Coast (Guā).

4. Le Fanté proprement dit, avec Anamaboe comme capitale sur la côte et Mankesem dans l'intérieur.

5. Abora, capitale Abakrāmpā.

6. Agyimakò, au Nord-Est d'Abora.

7. Akomfi, à l'Est des deux territoires précédents, capitale Tuam sur la côte.

8. Gomoa (Dwommoa), avec sur la côte Apâm. et comme capitale Gomoa Asen.

9. l'Agona Sud-Est, avec Winneba, Bereku, Sanyā sur la côte et Nsabà comme capitale, à 32 km. dans l'intérieur.

Digitized by Google

10. l'Agona Nord-Ouest, capitale Asikuma, au Nord-Est d'Agymaké.

C. Les dialectes akan sont encore parlés dans les contrées suivantes :

1. l'Asen (au Nord d'Abora et à l'Est de Twiforo).

2. L'Akem Kotoku, une tribu qui émigra de l'Achanti et se fixa dans les territoires d'Abuakwa. La capitale en est Akem-Soaduru. Auparavant une partie de cette tribu habitait le Nord de l'Akem oriental avec Gyadam pour capitale, entre Begoro et Asiakwa, mais le roi Agyemang, voulant mettre fin aux incessantes petites guerres qu'il soutenait contre le roi de l'Akem Ata II, se retira dans l'Akem Kotoku. Leur dialecte se rapproche davantage de l'achanti que de l'akem.

3. Akem Abuakwa (Akem oriental), limité au Sud par Asikuma, Agona et l'Akwapem, capitale Kyebi. Les principaux chefs résident à Akyêase à l'Ouest, près de Soaduru et Asikuma, et à Senâse non loin d'Asāman, au Sud, à Kukusantumi, à l'Est, et à Asiakwa et Begoro, au Nord. L'Akem est un grand pays, mais peu peuplé, la tribu qui y résidait était autrefois puissante; elle a été décimée par ses guerres continuelles avec les Achanti. La paresse des hommes n'est pas pour la relever. C'est dans cette tribu qu'on parle le dialecte le plus pur et le plus agréable.

4. L'Akwapem, sur le plateau de ce nom, depuis Berekuso (à la frontière d'Accra) jusqu'aux plaines de Krobo. Les indigènes ont une triple origine : *a*) les *Akans autochtones*, à Abouri, Afwerase, Berekuso; *b*) les *Akans de l'Akem*, dont descendent la famille royale et une partie des habitants d'Akropong et d'Amannokrom ; *c*) les *Guang*, fixés à Mampong, entre Abouri et Akropong, Tutu et Asantemma, Abotaki et Mamfe ; dans deux villages dépendant de Date: Ahenase et Kubease, dans cinq villages Kyeropong : Abiriw, Odawu, Awukugua, Adukrom, Apirede. Les premières de ces villes ont complètement adopté l'akan, tandis que les dernières continuent à parler leur dialecte tout en parlant et comprenant aussi l'akan.

Quand la tribu de l'Akwapem entre en campagne, c'est Abouri qui est l'avant-garde ; une partie d'Akropong, sous la conduite d'un chef, forme le centre tandis que l'autre partie, sous la conduite du roi lui-même, constitue l'arrière-garde. Les Kyeropong, sous la direction du chef d'Adokrom, forment l'aile droite ; les autres villes, sous la direction du chef de Date,

Digitized by Google

fournissent l'aile gauche. Une organisation semblable se retrouve dans les autres contrées parlant le tchi, de telle sorte que le roi a toujours quatre à six des principaux chefs sous ses ordres immédiats. Ceux-ci ont sous leurs ordres les chefs des villes moins considérables.

5. L'Akwam, reste d'une tribu autrefois puissante et guerrière, l'Akwambu ; elle est établie aujourd'hui sur la rive orientale de la Volta, de Senkye à Pesẹ et parle un dialecte akan.

6. Kāmanā, petite tribu au Nord-Ouest de l'Akwam, dont au fond elle fait partie ; elle est, dit-on, parente des gens de l'Okwaou, et ne parle pas le pur akan.

D. Les dialectes akan sont aussi parlés dans les provinces faisant autrefois partie du royaume des Achanti. Voici quelles étaient les provinces confédérées formant, à proprement parler, le royaume achanti :

1. Atwomā, nommée ainsi à cause de sa terre rouge, capitale Kumase (Coumassé).

2. Sękyerẹ, capitale Dwabeng (Juaben), à l'Est, et Mampong, au Nord-Est de Coumassé.

3. Kokofu, avec capitale du même nom, au Sud-Est.

4. Amanse, capitale Bekwae, au Sud-Ouest.

5. Kwabiri, capitale Mamponten, à l'Ouest.

6. Nsuta, avec capitale du même nom, au Nord.

(On parle souvent des cinq États akan. Ce sont : Kumase, Dwabeng, Kokofu, Bękwae, Mampong ou Nsuta.)

On peut encore ajouter :

7. Adanse, capitale Fomana, au Sud.

Voici, en outre, les provinces autrefois soumises aux Achanti, appelées *Brong*, et jouissant des mêmes droits que ceux-ci, quoique régies par les lois des conquérants.

1. Okwaou, avec l'Okwaou Kodiabẹ, et l'Asante-Akem, à l'Est (Nord-Est) de l'Achanti, ayant pour capitales Abétifi et Bompata.

2. Burom, capitale Takiman, au Nord-Est, allant jusqu'à la Volta où elle rejoint

3. Worawora, à l'Est de la Volta.

4. Nkoransa, avec capitale du même nom au Nord-Nord-Est, à sept jours de Coumassé ; leur origine est la même que celle des Achanti, mais leur langue a des formes plus archaïques.

Ajoutons encore les deux provinces suivantes :

Digitized by Google

5. Krakye, dont les habitants sont, dit-on, de Datę dans l'Akwapem et qui parlent un dialecte particulier à côté du tchi.

6. Ntŭumuru, dont le nom même, comme la langue, indique l'origine tchi.

Nous dirigeant maintenant vers l'Ouest, nous avons :

7. Abesim, au Nord-Ouest, non loin de Gyaman.

8. Manosu, à l'Ouest, avec des mines d'or.

9. Ahafo, au Sud-Ouest, avec d'immense forêts, où Coumassé s'approvisionnait d'escargots et de venaison.

10. Dadease est aussi mentionnée comme une province du Sud ; elle appartient peut-être à Kokofou.

11. Safŭi au Sud-Sud-Ouest, à environ 193 km. de Coumassé, limité par Wasa et Awini et les contrées situées à l'Ouest du Tano ; c'était une province tributaire de l'Achanti.

E. On parle enfin les dialectes akan dans les contrées situées au Nord de l'Achanti, tributaires ou non de l'Achanti, dans le Trubi, par exemple, au Nord, et près du pays de Moshi, dans le pays de Kong (selon J. Clarke) ; comme la langue renferme des éléments empruntés au tchi, les noms de nombres par exemple, mais présente aussi des mots guang, ainsi que nous l'avons vu pour Krakye, peut-être avons-nous affaire au même pays.

Au delà de Worawora, se trouve le pays de Kyerehi avec les villes de Bowuru, Apeso, Apafo, Borada, Totoromâ et bien d'autres encore ; il s'étend au Nord du Dahomey et n'avait aucune relation avec les Achanti, mais on y parle le dialecte akan.

Dans l'immense steppe au Nord du pays des Achanti nous trouvons de nombreuses populations, mahométanes pour la plupart, ayant une langue à elles, mais comprenant et parlant le tchi. Ce sont :

1. Le pays de Gyamang, capitale Bunduku, au Nord-Nord-Ouest de Coumassé.

2. Le Banda, au Nord de Coumassé, au Nord-Ouest de Nkoransa.

3. Le Nta, contrée très populeuse avec Salaga et Daboya, à 322-402 km. de Coumassé.

4. L'Angwâ ou Awongwâ et Dagomba, capitale Yende, à 4-5 jours de distance de Salaga.

5. Le Mosi, qui fut pendant longtemps le grand pourvoyeur d'esclaves de l'Achanti.

Digitized by Google

6. Le Mariwa, c'est le nom tchi de Haussa; ce pays fournit des soldats au gouvernement anglais.

D'après Bowdich, les pays de Gyaman, Nta et Dagomba furent assujettis aux Achanti par leur roi Osee Opoku (1731-1742). Mais le Gyaman se révolta souvent et devint finalement indépendant en 1866. A Angwã les mahométans firent sauter traîtreusement plusieurs messagers du roi des Achanti; c'était en 1873.

Banda fut en guerre avec les Achanti pendant le règne d'Osee Akwasi (1742-1752) et d'Osee Kwame (1781-1797); ce royaume fut détruit par le roi mahométan du Ghofân, mais celui-ci fut repoussé à son tour par les Achanti, entre 1800 et 1807.

Nta est considéré par plusieurs comme le pays d'origine des tribus parlant le tchi; mais les Tchi eux-mêmes regardent les gens de Nta comme des « Nuong Kofo », c'est-à-dire des gens de l'intérieur, n'appartenant pas à leur race, et ils les méprisent beaucoup.

En résumé, le tchi est parlé dans un territoire de 3-4 degrés de longitude et à peu près autant de latitude, par 3 à 4 millions d'indigènes. Ils le parlent, il est vrai, dans des dialectes différents, mais ces dialectes ne diffèrent pas plus les uns des autres que nos patois français. Nous croyons même que la différence est moins considérable, et, en tout cas, elle n'empêche pas ces tribus de se comprendre très bien.

Toutes les tribus parlant le tchi appartiennent au groupe *nigritien*, et dans celui-ci à la section des négritiens *littoraux* ou nègres de Guinée. On les nomme aussi souvent *Mischneger* (nègres mêlés). Ils ont le véritable type nègre, la taille assez élevée et une dolichocéphalie très prononcée. Leur peau est plus ou moins noire, foncée, leurs cheveux crépus et leur nez passablement large et aplati; leurs lèvres sont très épaisses; ils sont volontiers prognathes; leur front est généralement fuyant et bombé au milieu. Parmi eux ce sont les Achanti qui présentent les plus beaux types; sous ce rapport la famille royale se distinguait tout particulièrement.

Les mœurs, les coutumes, la religion des tribus parlant le tchi sont, sinon identiques, du moins très semblables. C'est la raison pour laquelle tout en les groupant sous le nom : les Tchi, nous avons intitulé cette étude : *Chez les Achanti* (nom plus commun), et sommes dans le vrai en appliquant à peu près tout ce que nous dirions d'eux aux autres tribus parlant le

Digitized by Google

tchi. Toutes ont le même mets national, mets par excellence, et dont un Tchi ne saurait se passer sans crier famine, le *foufou*. C'est de ce mets que nous parlerons surtout dans la première partie de cette étude, car c'est en vue du foufou que se font presque tous les travaux agricoles. Et, comme c'est la femme qui le prépare et le sert, c'est d'elle que nous nous entretiendrons au début de cette monographie. Nous lui ferons ainsi un honneur auquel elle n'est guère accoutumée.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

Vie agricole.

1. LA JOURNÉE D'UNE NÉGRESSE

Il est cinq heures et demie du matin, l'ombre va faire place à la lumière ; des maisons se dessinent dans le demi-jour, de leur toit de chaume une pluie nocturne tombe goutte à goutte. Autour du village qui s'éveille, la forêt sombre dort encore. Des moutons couchés dans la rue se lèvent et s'en vont brouter de ci et de là, des chiens s'étirent et aboient et de toutes les maisons sortent des ombres drapées marchant sans bruit dans la direction de la forêt. Ce sont mesdames les négresses qui s'en vont à l'eau. Dès l'aube, elles se sont levées, ont trempé le bout de leurs doigts dans un pot d'eau, s'en sont frotté les yeux et le visage, ont ramené le pagne, celui dans lequel elles ont dormi, sur leur tête, ont saisi un grand pot de terre noirci, l'ont placé sur leur tête et sont sorties pour aller le remplir à la rivière.

Parties sans bruit et encore à moitié endormies, elles s'animent avec le jour ; elles lient conversation. Akuiā maky ō ! (Abréviation pour : memā wo akyē ; je te donne le bonjour, Akuiā, nom commun à toutes les femmes nées le mercredi.)

L'une d'elles répond : Jā ahenewa (oui, fille de reine ou petite reine), ou bien : Jā awura ba (fille du maître), ou bien encore : Jā dẹfoo (oui, bienfaitrice), ou simplement : Jāa beraw, salutation que l'on adresse à une personne d'égale condition, ou encore : Jā onua, (oui, ma sœur). Jā est une interjection que, faute de mieux, nous traduirons par « oui ». Et là-dessus on se demande les nouvelles, on parle des danses du soir précédent,

Digitized by Google

de la querelle d'Abena avec Kwakou, de Jā qui a refusé de retourner chez son mari, etc., etc. Arrivées à la rivière, ces dames, si elles sont pressées, enfoncent leur pot dans l'eau, le remplissent rapidement et retournent chez elle d'un pied léger. Si elles sont soigneuses et plus délicates, elles remontent le cours de la rivière pour chercher une eau plus limpide et plus pure. D'autres moins pressées abandonnent leur pagne au bord de l'eau et s'accordent le luxe d'un bain complet, sans s'inquiéter outre mesure des passants matinaux !

En temps de sécheresse, elles perdent souvent beaucoup de temps au bord de la rivière ; celle-ci ne donne qu'un mince filet d'eau, qu'il faut recueillir goutte à goutte et que se disputent plusieurs femmes à la fois. De retour à la maison, ces dames doivent se mettre sans tarder à l'ouvrage ; il s'agit de brosser la cour et les alentours de la maison, et toute négresse qui se respecte accomplit très soigneusement cette besogne. Quand plusieurs femmes vivent ensemble dans la même maison, comme c'est d'ordinaire le cas chez les païens polygames, elles se partagent la besogne ; chacune brosse devant sa hutte et la nettoie ; souvent, cependant, ce sont les petites filles qui sont chargées de cette tâche.

Cela fait, madame s'en va promener un regard investigateur sous le toit de sa hutte ; c'est là que se trouve son garde-manger. S'il reste encore des provisions, bananes, ignames ou colocases, elle aura bon temps. Elle coupera son bois, préparera un bon feu, placera dessus la marmite remplie au quart d'eau, puis coupera ses bananes, ignames ou colocases en petits morceaux et les mettra bouillir pendant une heure ou une heure et demie. Elle y ajoutera du poivre et différentes herbes dont elle fera une bouillie très pimentée. C'est le complément nécessaire et très goûté de l' « ampési » (c'est ainsi que les Tchi nomment ce plat de bananes ou d'ignames bouillies). Ce sera le premier repas, celui du matin, que l'on prend aux environs de neuf heures. Par contre, les provisions sont-elles épuisées, elle courra à la pointe du jour à sa plantation la plus proche. Chaque famille en a d'ordinaire deux, une petite à proximité du village et où l'on ne trouve que quelques plantes de bananes ou de colocases et une plus grande dans le bush, à une distance souvent considérable. Elle reviendra en

Digitized by Google

toute hâte et cuira son premier repas, comme nous venons de le décrire.

Si par contre son mari lui déclare qu'il ira passer sa journée à la plantation, elle part avec lui, emportant un bébé sur le dos, donnant la main à un second enfant, tenant dans l'autre main un tison allumé, balançant encore une écuelle de bois sur la tête, sa corbeille à provisions. Son mari marche fièrement der-

JEUNES FILLES REVENANT DE L'EAU

rière elle, le coutelas à la main, parfois son fusil à pierre sur l'épaule. Il croirait au-dessous de sa dignité de porter autre chose ! (De nos jours, il est vrai, cela a passablement changé ; les chrétiens n'ayant qu'une femme sont bien obligés de lui aider ; comme païens ils en avaient plusieurs et elles devaient toutes le servir plus ou moins comme des esclaves.)

Souvent la femme passera la plus grande partie du jour dans sa plantation ; elle sarclera à l'aide de sa courte bêche, au manche recourbé, autour des plants d'ignames, d'arachides ou de maïs ; elle amoncellera la terre au pied des tiges ; elle rassemblera du bois mort. Pour tromper la faim, elle mettra rôtir sur la braise des bananes ou des colocases et les mangera avec son

Digitized by Google

mari et ses enfants aux approches de midi; c'est aussi le moment où elle s'accordera un peu de repos à l'ombre d'un arbre touffu. Entre deux et trois heures de l'après-midi, elle reprendra le chemin du logis. Il s'agit, en effet, d'aller préparer le foufou, qui figure au repas principal de la journée.

En ce moment, tous les chemins conduisant au village ou à la ville sont toujours très animés. On rencontre sur les routes de vraies théories de femmes, baignées de sueur, portant sur la tête, dans leur écuelle de bois, tout un chargement de provisions; il y en a bien quelquefois 30 à 40 kilos ! — et sur le dos leur dernier né, à califourchon sur les hanches, retenu par leur pagne ; sa pauvre petite tête dodeline à droite, à gauche, quelquefois il dort; le plus souvent il crie et pleure ; pour l'apaiser, vous verrez dame négresse ouvrir son pagne et, sans ralentir le pas, passer son nourrisson sous le bras et lui donner le sein !

Arrivée chez elle, elle dépose son enfant dans un coin de sa hutte et, si elle en a le temps, va prendre son bain. Quelquefois elle le prend en route, en traversant la rivière. Cette opération terminée, et elle y met son temps, elle s'oint le corps de graisse pour rendre la peau souple et luisante; si elle négligeait de le faire pendant un certain temps, sa peau prendrait une couleur gris-sale; en temps de sécheresse surtout, elle se fendillerait d'une manière très désagréable. Elle emploie d'ordinaire du beurre de karité, dont nous parlerons plus tard. Puis madame procède aux soins de sa chevelure; est-elle pressée, elle se donne rapidement quelques coups de peigne et cache ses cheveux épais sous un mouchoir aux couleurs voyantes. Dispose-t-elle d'un peu plus de temps, elle appelle son amie ou sa voisine, s'asseye à terre, les jambes étalées, et se laisse construire les échafaudages les plus variés. Tantôt ce sont quatre tours aux quatre coins de la tête, tantôt une seule tour bien plantée au milieu du crâne ou à l'occiput, tantôt encore, en arrière, de petites cornes appointies comme des défenses d'éléphant. Son amie lui assujettit sur cet échafaudage savant un beau mouchoir rouge, ou foulard de soie si c'est un jour de fête.

Souvent aussi, si madame n'a pas trouvé d'amie complaisante, vous la voyez assise à terre, un miroir entre les jambes, s'efforçant de donner à ses cheveux crépus la forme voulue ;

Digitized by Google

ses bras, son torse, sa tête exécutent à cette occasion les contorsions les plus variées. Mais nous anticipons, car ces opérations longues et délicates se font plutôt le soir, quand tout travail est terminé. Maintenant il s'agit, en effet, de préparer le foufou et d'y mettre tous ses soins. Dame négresse sort ses provisions;

TYPE DE COIFFURE

elle en retire soit des bananes, soit des ignames, soit des colocases, selon son goût ou selon l'importance de ses hôtes; l'igname est pour le mari ou pour les hôtes de choix, la banane pour elle, les enfants ou les esclaves; la colocase varie les plaisirs. Elle les pèle très grossièrement, la lame du couteau tournée en dehors, les coupe en petits morceaux et les met dans une grande terrine noire; elle y ajoute un peu d'eau, du sel, du poivre, quelques oignons, recouvre le tout d'une

Digitized by Google

feuille de colocase et d'une assiette et place ces mets sur le feu.

Pendant que le tout bout lentement, ce qui dure bien une heure à une heure et demie, dame négresse s'occupe de la soupe; tandis que celle-ci mijote, elle a le temps de se livrer aux occupations les plus variées, ne jetant que de temps à autre un regard inquisiteur sur le feu, qui doit être bien entretenu sous la marmite.

Si la nourriture est essentiellement végétale, les indigènes sont loin de faire fi de la viande; ils la prisent au contraire beaucoup d'autant plus qu'elle est rare et chère. Ils en sont si friands qu'ils savent tirer parti de tout; il leur arrive même de manger la peau et l'intérieur des animaux; du sang, ils font de la soupe. C'est à peine si d'ordinaire ils vident l'intérieur; ils ne lavent pas les intestins pour ne pas enlever à la viande son fumet.

Les Tchi ne pratiquent pas l'élève des bestiaux; ils n'ont ni bœufs, ni vaches, ni chevaux. Les missionnaires ont essayé, et les chrétiens après eux, d'élever des vaches, mais leurs efforts n'ont pas été couronnés de succès; la tsetsé a fait périr les bêtes à cornes ou les chevaux que l'on a importés. Par contre ils possèdent poules, moutons, porcs et chèvres (ces dernières ont été introduites par les chrétiens et on n'en voit guère que dans les villages chrétiens; de par la loi du fétiche il est défendu aux païens d'en avoir!); ils ont aussi des canards et des dindes.

Mais ce ne sont guère que les chefs et les grands qui s'accordent le luxe de cette viande, et encore n'est-ce pas tous les jours. Les moutons sont en général réservés pour les sacrifices au fétiche ou pour payer les frais des nombreux procès que tout nègre qui se respecte s'accorde de temps en temps. C'est la raison pour laquelle il nous est souvent très difficile de nous procurer de la viande; les indigènes n'en ayant pas trop pour eux-mêmes ne veulent rien nous vendre. Les femmes élèvent poules et canards pour leurs œufs dont elles font commerce, ou pour la vente, mais surtout aussi pour se concilier les bonnes grâces du prêtre de fétiches, qui ne fera rien sans avoir reçu au préalable une ou deux poules.

Par contre il se fait une consommation plus grande de viande de porc; elle est moins chère, mais aussi moins appé-

Digitized by Google

tissante; l'Européen, témoin des habitudes du porc africain, ne se résout qu'à contre-cœur, s'il s'y résout, à goûter de la viande de cet animal.

C'est la chasse et la pêche qui fournissent donc la majeure partie de la nourriture animale. Nombreux sont les indigènes qui passent une grande partie de l'année uniquement occupés à chasser ou à tendre des pièges dans la plaine, dans le bush ou au bord des rivières. Auparavant les indigènes se servaient de flèches empoisonnées; aujourd'hui ils ont tous des fusils à pierre, quelques-uns même font venir à grands frais de vrais fusils de chasse d'Europe ou les achètent d'occasion.

Comme la population augmente assez rapidement et que les moyens de destruction sont plus perfectionnés que par le passé, le gibier devient toujours moins abondant; il a beaucoup augmenté de valeur ces dernières années, mais il forme encore la base de l'alimentation animale des indigènes. Ce sont surtout les antilopes, dont il y a de nombreuses variétés, les daims, les buffles, les écureuils, les perdrix, les sangliers et les éléphants qui en font les frais. Cette dernière viande est peu estimée; elle est trop coriace; on la mange cependant à défaut d'autre et après lui avoir fait subir une préparation fort peu appétissante: on l'enfouit sous terre pendant plusieurs jours pour l'attendrir! D'autres fois on ne fait que la fumer et la sécher, mais elle est alors si dure qu'il faut la couper à coups de hache; pour pouvoir la manger, on la fait donc tremper plusieurs heures avant de la cuire. Dans ces conditions, c'est un mets qui ressemble fort à une purée de nerfs.

Quand le chasseur a tué un animal quelconque, antilope, daim, etc., il le dépèce sur place. Immédiatement, il coupe la viande en gros morceaux, la fume et l'envoie toute fraîche dans les villes et les villages. Quand elle y arrive, elle répand une odeur insupportable pour tout nez européen, mais délicieuse pour l'appareil olfactif des nègres. Ils ne craignent du reste pas du tout de manger une viande déjà corrompue et remplie de vers; ils la secouent simplement pour la débarrasser des hôtes rapaces qui leur disputent leur proie, puis la jettent dans l'eau bouillante, dont elle fait une soupe succulente... un peu forte et de mauvaise odeur, il est vrai!

Les poissons approvisionnent aussi abondamment la cuisine indigène. Il y en a des variétés infinies dans les fleuves et

Digitized by Google

rivières de la côte. Le lac Bosomtwē fournissait surtout le roi et les chefs de l'Achanti. Le fétichisme apportait quelque entrave à la pêche; de par le fétiche, il était défendu de pêcher à tel ou tel endroit, dans telle ou telle rivière, ou telle sorte de poissons. Au fond ce n'était pas un grand mal, car les indigènes pêchent d'une manière très irrationnelle; ils détruisent souvent des bandes entières de poissons. Ils détournent le cours d'une rivière, disposent des claies au travers du courant qui arrêtent le poisson au passage.

On jette aussi dans l'eau le fruit de l'adobe, une sorte de palmier dont nous parlerons plus tard, et qui provoque chez les poissons une certaine intoxication. Ils flottent alors à la surface où on les recueille sans peine. Le pêcheur enfile ses poissons à une longue baguette, les fume, puis les envoie sur les marchés où ils se vendent très rapidement.

Les escargots sont abondants. Les indigènes en sont très friands, et quand ils sont frais, ils ne sont vraiment pas à dédaigner. C'est une viande succulente et agréable au goût; cependant on les mange d'ordinaire secs et fumés. Préparés ainsi, ils n'ont rien d'agréable pour un palais européen; c'est une viande aussi dure et coriace que du cuir.

Chaque année, en mars et de septembre à novembre, des familles entières s'en vont dans la forêt et y campent pendant des semaines. Le matin, quand les escargots sortent de leur cachette pour s'en aller en quête de nourriture, on les pique au passage, on brise la coquille, on les tue et on les met à la broche pour les fumer. On en enfile ainsi une douzaine à un bâton; c'est ce que les Tchi appellent ńwabenā (une chaîne d'escargots). Chaque famille s'en procure une bonne provision avant de retourner à la maison; d'ordinaire, ils ne reviennent que quand le combat cesse faute de combattants.

Et maintenant que nous voilà renseignés sur ce que dame négresse peut bien mettre dans son pot-au-feu, revenons à elle. Les ignames ou les bananes ont eu le temps de bouillir, une écume blanche sort à gros bouillons de la marmite noire recouverte d'un plat de terre.

D'un mouvement leste et adroit notre négresse enlève le couvercle, empoigne la marmite toute chaude et la retourne pour vider son contenu dans une écuelle de bois ou de terre. Elle appelle une ou deux compagnes ou ses enfants, jette les

Digitized by Google

morceaux coupés dans un mortier et... frappez pilons! Brandis par des mains exercées, les pilons s'élèvent et retombent en cadence, écrasant l'igname bouillie. Quand les morceaux sont bien écrasés, une des pileuses s'assied à côté du mortier et tandis que sa compagne continue à piler vigoureusement et en cadence, elle tourne et retourne la pâte, sans crainte de recevoir un coup sur les doigts; cela arrive, mais très rarement! Elle y ajoute de temps à autre quelques gouttes d'eau et obtient bientôt une pâte consistante. Quand cette pâte est suffisamment travaillée, on en forme des boules grosses comme les deux poings et toutes ces boules sont déposées dans une large écuelle de terre ou bien aussi dans plusieurs petites écuelles, posées par terre, naturellement!

Vient maintenant la distribution de la soupe et de la viande; opération importante et délicate s'il en fut. Chaque convive reçoit son ou ses foufous (c'est-à-dire une ou deux boules de pâte); le mari en reçoit généralement deux, cela ne fait donc pas de difficultés. Mais la soupe!... Mais la viande!... Madame verse donc dans chaque écuelle un peu de soupe, juste de quoi baigner la base du foufou et si, après sa tournée, il lui en reste encore, elle recommence sa distribution.

Puis vient le tour de la viande. Madame la prend dans ses mains, la considère sous toutes ses faces, jette un œil scrutateur sur les écuelles, compte, suppute, partage. Tout compte fait et la distribution terminée, elle promène encore un œil critique sur toutes les portions, et si elle trouve le poisson ou le morceau de viande de l'une d'entre elles par trop grand, elle le prend bravement entre les quatre doigts et le pouce, l'introduit dans sa bouche, fait la division avec ses dents, puis, imperturbable, remet le morceau sur le plat.

C'est que, pensez! l'honneur de Madame est en jeu. Monsieur son mari ne mange guère seul; il invite d'ordinaire ses amis à partager son repas et ceux-ci lui rendent la réciproque. Le mari reçoit naturellement la part du lion, surtout en ce qui concerne la viande et la soupe. Sa femme, qui mange dans un coin avec les enfants, se contente le plus souvent d'un foufou arrosé d'un peu de soupe et de temps en temps d'un petit morceau de viande.

Quand le mari est de bonne humeur, il appelle ses enfants et leur donne... un os à ronger!

Digitized by Google

Si la soupe est bonne, les amis loueront volontiers la ménagère et lui diront en partant: Abena (ou Akuiā, ou Afua) aguare ō! Formule de politesse qui veut dire au fond: On s'est lavé!

Cette coutume a certainement quelque chose de patriarcal. Les ménagères fraternisent, on met tout en commun, mais nous croyons cependant que cet usage a plus d'inconvénients que d'avantages.

D'abord la femme est ainsi reléguée à l'arrière-plan; elle n'est que la servante de l'homme; elle cuit pour son seigneur et maître, mais ne mange pas avec lui; puis cette coutume est souvent la cause de dispute entre les femmes.

Voici, par exemple, toute une société qui s'en vient manger le foufou chez Kwadwŏo. Sa femme, Afua, sert à ses convives une bonne soupe aux noix de palme, avec viande de buffle, dont ils se délectent. D'une voix unanime on loue Afua et on la remercie. De là, ces messieurs s'en vont chez Kwaku, dont la femme Amma leur sert une bonne soupe aux arachides avec escargots, aussi reçoit-elle à son tour des mǫ! mǫ, mǫ! (bien, bien!) ou bien des woayę adé! (tu as fait quelque chose!)

Là-dessus la troupe entre chez Kwabena : Akuiā, sa femme, n'est revenue que fort tard de la plantation; elle n'a eu le temps ni d'écosser des arachides, ni de piler et de cuire des noix de palme, qu'elle n'avait du reste pas sous la main ; aussi n'offre-t-elle à ses hôtes qu'une maigre soupe blanche, dans laquelle il faut encore bien chercher pour y trouver les quelques morceaux de viande qui s'y cachent.

Les hôtes ne disent mot, mangent du bout des lèvres, puis sortent en marmottant un merci inintelligible dans leur pagne.

On se représente l'ennui, la mortification, la colère de Kwabena. Il ne dira rien au moment même, restera fort digne en présence de ses amis, mais... gare le soir ! la pauvre Akuiā en entendra plus qu'elle ne sera d'humeur à en supporter; elle répliquera... et patati et patata... ce seront peut-être des coups de bâton qui termineront l'aventure. Madame se sauvera dans la rue en criant à tue-tête : Wakum me ō! wakum me ō! (il m'a tuée, il m'a tuée). Il faudra que les voisins interviennent pour ramener la paix dans ce ménage troublé. Qui sait même si cela ne se terminera pas par un divorce!

Digitized by Google

Mais c'est une coutume si enracinée dans les mœurs qu'il est bien difficile de la faire disparaître. Les hommes surtout y tiennent mordicus... et pour cause! Dans leurs repas les chefs imitaient de leur mieux et selon leur rang ou leur puissance l'usage du roi des Achanti. On raconte que le roi prenait ses repas en public, entouré de tous les chefs présents à Coumassé. Il avait toujours un grand nombre de mets autour de lui et les mangeait comme le plus vil de ses sujets, en se servant de ses doigts en guise de fourchette. Sa vaisselle était, dit-on, en argent. Près de sa table se tenait son chef cuisinier, armé d'une grande fourchette avec laquelle il faisait tourner le morceau placé dans le plat attaqué par le monarque. Lorsque celui-ci était de bonne humeur, il se plaisait à jeter aux chefs qui l'entouraient quelques-uns des mets de sa table. Ceux-ci se précipitaient sur cette proie royale en se bousculant et en se disputant.

Nous ne savons si les choses se passaient vraiment ainsi, en tout cas, chez les simples particuliers, l'hôtesse n'a pas à se mettre en frais de vaisselle, de services ou de nappage. Les convives s'asseyent en rond, soit sur leurs talons, soit sur de petits tabourets autour d'une petite table basse ; le plat rempli de foufou est placé au milieu de la table et chacun, à tour de rôle, puise à même en se servant tout simplement des quatre doigts et du pouce.

Quand ils ont terminé leur repas, ils demandent à madame ou aux enfants de leur apporter un peu d'eau dans une calebasse ; ils en boivent puis se rincent la bouche et se lavent les mains. Cela fait, chacun se lève.

Nous avons oublié de dire qu'avant chaque repas les païens versent à terre un peu de soupe, pour remercier le fétiche, tandis que les chrétiens font régulièrement leur prière.

Le foufou se prépare donc plutôt le soir ou dans le courant de l'après-midi. Quelquefois cependant, quand les femmes en ont le temps et les moyens, elles le font aussi le matin. Il y a en général deux repas par jour, le premier vers 9 à 10 heures du matin, le second vers 4 à 5 heures du soir. Mais il y a de nombreuses exceptions à cette règle, et comme l'estomac du nègre a des capacités gastronomiques étonnantes, il mange volontiers à toute heure du jour. S'il n'a pas d'occupation pressante, il s'installe volontiers auprès du feu et met rôtir sur

Digitized by Google

la cendre quelques arachides et quelques bananes jaunes bien mûres. Ainsi grillés ces fruits ont un goût excellent; c'est un dessert que nous nous accordons souvent. Il rôtit aussi des ignames ou des colocases et les mange avec du sel ou du poivre.

De temps à autre, la ménagère fait du pain de maïs, du « dokono ». Elle broie le maïs sur une grosse pierre concave, avec une autre pierre beaucoup plus petite et ronde. Elle se tient debout derrière la grosse pierre, qui est élevée d'environ 30 centimètres au-dessus du sol, sur un plan incliné. Se penchant de tout son corps, elle frotte vigoureusement et longuement. C'est un travail assez fatigant et qui demande beaucoup de temps. La farine ainsi obtenue est mélangée d'eau; on y ajoute comme ferment soit un morceau de vieux pain, soit du vin de palme. Le tout est enroulé dans des feuilles de bananes et cuit dans des terrines; quand l'opération réussit bien, cela donne un pain excellent, fort nourrissant et fortifiant.

Les fruits sont aussi abondants et fournissent un complément très bien venu aux légumes. Outre la banane qu'on trouve dans toute plantation qui se respecte, la datte et le fruit du palmier à éventail, qui ne croissent, par contre, que dans certaines contrées de la côte et de l'intérieur, il y a un nombre infini de petites baies, mais elles sont peu connues. Les Européens ont introduit la culture de l'oranger, du citronnier, du manguier, de l'ananas, du mespilus (loquarts), du goyavier, du melon; ils ont fait encore bien d'autres essais, mais les indigènes sont si indolents et ont si peu d'initiative qu'ils ne se donnent aucune peine pour en propager la culture. Ils aiment beaucoup l'orange, apprécient énormément le citron, surtout pour leurs bains, et ils sont très friands de l'ananas; mais planter et soigner les arbres, jusqu'à ce qu'ils puissent en récolter les fruits, c'est une autre histoire. Pensez! Ils courraient le risque de ne pas jouir eux-mêmes des fruits, ils pourraient mourir avant que l'arbre ne produise, et ce serait vraiment terrible! Cependant on trouve quelques orangers et des citronniers dans les plantations, et maintenant l'ananas croît à l'état sauvage dans la forêt et dans nombre de plantations.

Les missionnaires, naturellement, en plantent autant que possible. Ces fruits sont pour eux une vraie bénédiction. Sur

Digitized by Google

presque chaque station il y a des allées d'orangers et de manguiers, des bosquets de citronniers, des haies d'ananas; tous ces fruits viennent en leur saison, c'est-à-dire presque toute l'année, sauf les mangues, très capricieuses (elles sont mûres de mai à fin juin).

Mais nous nous écartons un peu trop de notre sujet. Nous pourrons y revenir en racontant les danses, les jeux, les conversations auxquels se livent ces dames, le soir, au clair de la lune ou à la lumière vacillante d'un feu bien entretenu. Nous préférons cependant renvoyer ce sujet à un chapitre spécial. Laissons ces dames jouir d'un repos bien mérité après une journée si remplie et parlons un peu des éléments constitutifs du foufou.

2. ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU FOUFOU.

a) L'igname.

L'igname est le rhizome tuberculeux de la plante grimpante *dioscorea*. Sa culture est très répandue dans toute l'Afrique et ses espèces sont très variées. Les Achanti en comptent cinq espèces principales, ayant chacune plusieurs variétés:

1° l'ode-pa (gyawu) le meilleur, akwakọ, krukrupā, nkantāmi dika, māde, ọ dannang, ọ de kwasea, ammā-mani-angwu, amanyākū, nnọnkọ-nnọkọ, osu, pepea.

2° ngkani (ngkani-hene, nkuku, aniwa-aniwa).

3° bayérẹ (aha bayérẹ, onyame-bayérẹ, kāde kokora asāhina, asante aṅhū-ntem, c'est-à-dire celui que les Achanti ont été longtemps sans connaître, ntonto, obuobi-kwaw, aduoku, kumi-yaw, kwabena-afẅi, kwame-fẅi; ces cinq derniers sont nommés d'après les hommes qui plantèrent ces espèces pour la première fois.

4° afasew (afasé-kàni, afase-tuntum, apuka, adiammā-woba).

5° ménsâ (très sucré), ngkamfo (salé, amer), ayamkawde (qui fait mal au ventre!).

Du reste tous ces noms ont une histoire et une signification qu'il vaudrait la peine de rechercher en détail. Nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion de faire cette étude spéciale. Par exemple, ammâ-mani-angwu peut signifier: qui ne m'a pas

Digitized by Google

donné lieu de rougir ! Il y a certainement toute une histoire cachée sous ce mot. L'ignorance est si répandue que son nom en tchi (odé) a servi à formuler le nom riche ou noble (l'aristocratie), en tchi, odéhye, c'est-à-dire celui dont la réputation est répandue au loin comme celle de l'igname.

Quelques espèces sont vénéneuses et il faut, avant de les manger, leur faire subir une certaine préparation. Les comestibles sont très longs et présentent à leur extrémité inférieure des lobes épais, comme les gros orteils de pieds monstres. L'intérieur du tubercule est blanc, tandis que l'écorce ou pelure est gris noir ; la substance en est farineuse et légère, un peu granulée, et rappelle beaucoup la pomme de terre. C'est la nourriture principale des Tchi, aussi célèbrent-ils chaque année son anniversaire. C'est le temps de la récolte nouvelle ; on tue poules et moutons et l'on festoie. Le fétiche reçoit naturellement sa part et est censé donner sa bénédiction à la récolte ; aussi les païens n'osent-ils manger les ignames nouvelles avant cette fête-là. C'est leur manière de lever les bancs des vendanges !

Voici comment l'on procède à la culture de l'igname : il faut tout d'abord préparer la plantation ; c'est là l'ouvrage des hommes. Ceux-ci s'en vont dans la forêt, armés d'un coutelas bien aiguisé, abattent tous les arbres et arbrisseaux qui pourraient les gêner, émondent ici, émondent là, ne laissant debout que les gros arbres à haute couronne, précieux pour l'ombre qu'ils projettent. Ils rassemblent toutes ces branches en un tas et brûlent ce que leurs femmes ne peuvent emporter à la maison. Il n'est point nécessaire de remarquer qu'il se fait ainsi une dépense énorme et tout à fait inutile d'un précieux combustible ; la cendre, il est vrai, reste comme engrais. La pluie commence-t-elle à tomber, ils se hâtent, hommes et femmes, de préparer définitivement le terrain en le sarclant et en enlevant tout ce qui reste de bois. Cela fait, ils creusent des trous et plantent comme le font nos paysans pour les pommes de terre, en ayant bien soin de n'y mettre que des morceaux d'ignames ayant au moins un germe. Ils amoncellent ensuite la terre au-dessus de chaque plant.

Dès que la plante sort de terre on lui donne un support, comme nous le faisons pour les haricots ; mais le bois doit être assez épais et fort long ; souvent les indigènes conservent de

Digitized by Google

jeunes arbres pour que la plante y grimpe, et elle peut grimper fort haut. Dès lors, il faut continuellement sarcler et enlever les mauvaises herbes, qui croissent à foison. C'est là l'ouvrage des femmes jusqu'au temps de la récolte

Le plus souvent, la plantation est à une grande distance du village, et, comme nous l'avons vu, la femme consacre au travail des champs la majeure partie de sa journée.

On arrache et on entasse l'igname mûre, chaque tubercule

MANIOC ET IGNAME

séparé de son voisin par des branches, dans une hutte préparée ad hoc. Les ignames se conservent ainsi très bien d'une saison à l'autre. C'est d'ordinaire à la fin d'octobre ou au commencement de novembre que l'on peut faire la récolte.

Comme l'igname est la nourriture préférée des Tchi, elle joue un rôle important dans leur existence; les proverbes où elle figure sont très nombreux.

Quelqu'un est-il, par exemple, accusé de quelque crime devant le chef et cherche-t-il à se défendre, on lui répondra : « Gyue na woreñwǫw mma ɛnyɛ sɛ odefũ ! » c'est-à-dire: Tais-toi donc, tu as beau piler ton foufou de bananes, ce ne sera

Digitized by Google

jamais un beau foufou blanc d'ignames ! Ce que nous rendrions par : Tu ne nous feras pas voir blanc pour noir !

On fait aussi une sorte de bouillie aux ignames que l'on mange avec des œufs et qui a, paraît-il, un goût exquis. Aussi quand on veut dire que quelque chose plaît au delà de toute expression, dit-on volontiers : « Eseṅ me ọtọ nè ṅkesua », je préfère cela à des ignames bouillies et à des œufs (littéralement : ça dépasse pour moi...). Les Tchi expriment aussi la grande valeur que l'igname a pour eux dans ce proverbe : « Obi mfa ode pa mfua ṅhanõa », personne ne plante de bonnes ignames à la lisière d'une plantation, ce qui peut se traduire par : on ne jette pas les perles devant les pourceaux.

Un proverbe enfin qui rend très bien notre : On n'a rien sans peine, est celui-ci : « (E)nnyẹ daa wofua ode no na wosoa ne pam », c'est-à-dire : Ce n'est pas le jour où l'on plante les ignames qu'on les porte au grenier ! Ces quelques exemples que nous pourrions multiplier encore nous prouvent bien la place importante qu'occupe l'igname dans les préoccupations de l'indigène de la Côte d'Or ; il est de fait que ce tubercule est excellent et remplace fort bien la pomme de terre.

b) La banane.

Ce n'est pas de la petite banane douce, comme celle qui se vend sur nos marchés, que nous voulons parler ; celle-ci croît aussi dans le pays et nous l'avons mentionnée en parlant des fruits, mais on la cultive moins que l'autre qui sert de légume et que l'on cueille encore verte. La banane douce est plutôt considérée comme plante de luxe. On désigne quelquefois la banane-légume sous le nom de « pisang » ou « plantane » (de l'anglais « plantain »), pour ne pas la confondre avec la banane douce. Bonnat, par exemple, parle du « Plantanier, arbre ou plante, comme il conviendra de l'appeler ». C'est la *musa sapicuttum*, la plus ancienne des plantes cultivées, qui est probablement originaire des Indes. C'est une plante de grand rapport et qui, comme nous l'avons lu quelque part, contient 133 fois plus d'éléments nutritifs que le froment cultivé sur le même espace de terrain. Elle peut atteindre 5-6 mètres de hauteur (d'ordinaire cependant 4-5 mètres) ; les feuilles peuvent avoir jusqu'à 3 mètres

Digitized by Google

de longueur; c'est donc une plante très vigoureuse. Ses fruits sont disposés en grappes (régimes); ils sont allongés et ont la forme d'immenses haricots.

Pour avoir des bananiers, il suffit de planter une partie de la racine dans une terre humide; le pied se développe rapidement et produit sans culture jusqu'à ce qu'il meure de vieillesse. Il y en a du reste plusieurs variétés auxquelles les indigènes donnent les noms suivants: brode-fuferefu, brode-fufu, brode-hemma, brode-kokowa, kwadu; ọ bosim, agõna-nè-toà, gye-bum, ṅṅw̌eretia, ọkọm-be kum wo (la faim te tuera), mpantù, mpémma, ọsõboaso.

Le «brode», la banane, fournit une nourriture saine et abondante et constitue l'aliment habituel du peuple; on en fait du foufou; on le rôtit et le mange avec des arachides; on le mange encore bouilli et assaisonné de poivre. Il constitue aussi, quand il a bien mûri et rougi sur l'arbre et qu'il a été bouilli, un dessert qui n'est pas à dédaigner. On en tire également une eau sucrée fort acceptable.

Les feuilles servent à toutes sortes d'usages; on en couvre les toits; on les utilise comme... papier d'emballage, comme préservatif des provisions contre les rats; on s'en sert à l'occasion comme de parapluie, etc. De l'écorce du fruit brûlée on extrait une excellente potasse, dont on fait un savon trop caustique. La tige même est utilisée de mille manières. On en sépare les fibres en les battant avec pierre ou bâton; on en fait des éponges, des serpillières, des brosses à racine!

Voici comment les indigènes racontent l'origine du «brode». Dans les temps anciens, on ne connaissait pas cette plante. C'est un chasseur qui la découvrit, et encore cette découverte est-elle due au hasard. Il s'en était allé chasser dans la forêt et s'était aventuré si loin que la faim le tenaillait. Il se sentait mourir; aussi, apercevant des fruits qui lui étaient inconnus, il ne s'arrêta pas à considérer s'ils étaient bons, mauvais, sains ou nuisibles, mais se hâta de les cueillir et de les manger. Et voici, il n'en ressentit aucun mal! Il les avait mangés tout crus, aussi ne lui parurent-ils guère bons, mais comme ces fruits l'avaient ranimé, il en mit dans sa gibecière pour les montrer à sa femme et à ses enfants.

Quand il eut raconté à sa femme et à ses enfants comment ces fruits lui avaient sauvé la vie, il les mit dans un coin de sa

Digitized by Google

hutte et repartit pour la forêt. Au bout de trois jours il revint, et voici les fruits avaient jauni. Il se hâta d'en goûter et... oh surprise! c'était doux comme du miel. Il avait trouvé la nourriture qu'il lui fallait pour ses courses de chasse. Petit à petit il lui vint l'idée de les rôtir au feu; il fit l'essai avec des fruits mûrs et des non mûrs. Les deux essais réussirent. Il essaya de même de les bouillir et d'en faire du foufou, comme avec les ignames, et voici c'était excellent ! La banane devint sa nourriture favorite et il en oublia les ignames.

Quand ses voisins découvrirent la chose, ils en furent émerveillés et s'écrièrent : « Ei, eyi, deę, ǫbo, ǫdeę ! » c'est-à-dire : voilà qui vient à la rescousse de l'igname ! d'où le nom ǫ boǫdeę, qui est devenu ǫb'rǫde (banane) dans la langue courante.

Telle est la légende de la banane. Nous croyons qu'elle a été imaginée pour expliquer le nom de ǫb'rǫde que d'autres expliquent autrement. Ils en font une abréviation de « B'rǫfo de », c'est-à-dire l'igname des Européens; mais cette explication ne nous paraît guère plausible, la différence entre bananes et ignames étant par trop considérable !

Autrefois, dit-on, on l'appelait autrement, d'après l'apparence de la plante : « ahabaṅtętrę dw̌a », c'est à-dire : plante aux larges feuilles coupées. Du reste les indigènes ne savent d'où leur viennent les ignames et les bananes; ils pensent qu'il y en a toujours eu dans leur pays et que leur origine remonte dans la nuit des temps. Il est possible qu'elle ait été introduite par les Portugais, qui ont aussi importé l'orange et la mangue; après les Portugais, ce furent les Danois qui plantèrent le café et le coton, mais c'est, comme nous le verrons encore, la mission de Bâle qui a le plus contribué à augmenter les cultures du pays.

c) La colocase (Caladium).

Amaṅkani (Coco).

C'est une plante aujourd'hui très répandue sur toute la Côte d'Or; elle forme l'un des éléments principaux de l'alimentation. Elle appartient à la famille des Aroïdées, proche voisine des Orchidées. Comme chez nous, c'est une plante de jardin

Digitized by Google

(le cala); ses larges feuilles d'un beau vert laissent échapper une magnifique fleur blanche en forme de cornet. Nous avouons cependant n'avoir vu que rarement la fleur tout à fait épanouie en Afrique; cela tient à ce que les indigènes arrachent la plante pour en manger les tubercules qui donnent une fécule agréable et nourrissante.

L'espèce répandue à la Côte d'Or est la *Colocasia esculenta*. Elle vient des Indes Occidentales et fut introduite dans le pays par les missionnaires de la Société des Missions de Bâle, lorsqu'ils tentèrent, en 1843, d'évangéliser le pays au moyen des nègres chrétiens des Indes occidentales. Ils amenèrent à la Côte d'Or vingt-quatre membres d'une église morave de la Jamaïque, pour que ceux-ci donnent aux indigènes l'exemple de la vie de famille et d'un travail intelligent.

Aujourd'hui, l'amaṅkani est un tubercule très prisé par les indigènes; tous s'en régalent, du chef à l'esclave. On lui donne plusieurs noms; le nom ordinaire est « amaṅkani », mais on l'appelle aussi : « Ammã-huãfo-aṅkǫ », c'est-à-dire qui n'a pas laissé les gens de Huâ repartir! Ce nom lui vient de ce que, comme on le raconte, les gens de Huâ (Krepè, pays au delà de la Volta) étant venus dans l'Akwapem en goûtèrent, et eux qui n'avaient jamais mangé que des ignames en devinrent si friands qu'ils ne voulurent plus retourner chez eux.

C'est la nourriture favorite des enfants, à tel point qu'on l'appelle aussi : la mère nourricière, « oyeṅmma », ou bien encore : Ce qui sèche les pleurs de l'enfant, « abofra gyae sũ », ou bien encore : « Kobi siṅ n'adamfo », l'ami d'un petit morceau de poisson! Ce drôle de nom veut dire ceci : Quand même tu n'aurais en fait de viande qu'un tout petit poisson, comme le kobi, si tu as des amaṅkanis comme plat de résistance, cela suffit! — On l'appelait encore : « Nãnã Kwasidade », c'est-à-dire : « Papa Kwasi Dade », en souvenir de celui qui l'avait introduit dans le pays, Rochester, que l'on appelait familièrement papa Kwasi Dade.

Au commencement, ce fut naturellement une plante rare que l'on ne pouvait se procurer sur les marchés; ce n'étaient que les gens qui allaient travailler pour le compte de Rochester qui en recevaient une ou deux bulbes et ils se hâtaient alors de les planter.

Pour peu que le terrain lui soit favorable, et il l'est s'il est om-

Digitized by Google

bragé et bien arrosé, l'amaṅkani a une croissance très rapide. Une plantation de colocases produit pendant plusieurs années consécutives, sans qu'il soit besoin pour cela de beaucoup la travailler. L'indigène arrache la plante, prend les tubercules, puis remet la tige en place et... elle repousse très bien. Aussi les Tchi ont-ils un faible tout particulier pour cette plante et un de leurs proverbes dit: « Amaṅkani ye de o, na n'adwuma! » c'est-à-dire: l'amaṅkani est agréable à manger, mais son travail! sous-entendu: l'est bien plus! C'est un proverbe qui dépeint bien le nègre; il aime avoir beaucoup sans se donner trop de peine.

Voici ce que racontent les indigènes à propos de l'amaṅkani. (Nous donnons autant que possible le texte original, nous contentant d'expliquer et de compléter ce qui nous paraît nécessaire.)

Avant que les Européens fussent venus chez nous, l'Akem et l'Akwapem ne connaissaient en fait d'aliments que la banane, l'igname, le maïs et une sorte de caladium nommée kōko. (C'est une plante tout à fait semblable aux amaṅkanis, mais vénéneuse et ne perdant cette fâcheuse qualité qu'après une cuisson fort longue; il lui faut avoir passé au moins un jour et une nuit sur le feu avant d'être mangeable. Les indigènes la déclarent alors exquise, mais nous avouons ne pas partager cette opinion!)

Les Européens arrivèrent en 1843. Ils amenèrent avec eux des nègres des Indes Occidentales. Ce sont eux qui apportèrent les mangues, les oranges, le citron, les ananas et l'amaṅkani (nous avons vu cependant que les Portugais en avaient importé auparavant, mais peut-être ne furent-ils pas connus dans l'intérieur du pays). Tout d'abord les indigènes considérèrent avec défiance ce tubercule et s'en défièrent. Les prêtres de fétiches le chargèrent de toutes leurs malédictions et défendirent d'en manger. Aussi quand quelqu'un osait en planter, il s'excusait en disant: C'est pour les enfants. Puis, comme on ne connaissait pas encore la véritable manière de le cuire, il arriva que plusieurs de ceux qui en mangèrent les premiers tombèrent malades, ce qui valut à l'amaṅkani une fâcheuse réputation.

Cependant une famine étant survenue dans l'Akwapem on recourut à la colocase; on commença à l'apprécier et à la goûter et on la cultiva sur une plus grande échelle. L'interdiction de la

Digitized by Google

cultiver et de la manger existe pourtant encore dans certains endroits, surtout dans les contrées où les prêtres de fétiches sont encore tout puissants. Dans l'Okwaou, par exemple, il est défendu de passer la rivière Afram près de Petekou avec des amaṅkanis. Le fétiche Afram ne saurait le supporter. Aussi un jour que, ne connaissant pas cette loi, nous traversâmes ce cours d'eau avec nos écoliers portant plusieurs charges d'amaṅkanis, nous nous exposâmes à la colère des habitants du lieu, qui ne voulurent rien nous donner à manger, nous refusèrent feu, mortier, pilons et terrines et... nous auraient volontiers fait couler au beau milieu de la rivière. Ils auraient naturellement attribué l'accident à la vengeance du fétiche! Ayant eu vent de leurs projets, nous n'eûmes garde de nous confier à leurs bons soins! Quand nous avons voulu organiser la navigation sur l'Afram, nos efforts risquèrent d'échouer devant l'opposition du prêtre du fétiche Afram, qui prétendait que jamais son fétiche ne permettrait de naviguer sur les eaux de cette rivière avec des provisions d'amaṅkanis; comme les indigènes craignaient la colère du fétiche, mais ne voulaient pas s'embarquer sans provisions, nous nous trouvions en présence d'une situation assez embarrassante. (Il fallut l'intervention du gouvernement anglais pour faire cesser l'opposition du prêtre!) Revenons-en à notre histoire, c'est depuis ici qu'elle est surtout originale, le commencement me paraît être une introduction explicative ajoutée par mon narrateur à la légende primitive.

Quand on eut appris à connaître tous les avantages de l'amaṅkani on n'honora plus même le kōko d'un regard, si ce n'est quelques vieux conservateurs qui lui réservaient un coin dans leur plantation. Aussi le kōko chante-t-il depuis lors: Ils ont trouvé du nouveau, ils méprisent l'ancien! Au commencement cependant il restait bien tranquille et se contentait de répéter: Gens de l'Akem et de l'Akwapem, est ce là votre reconnaissance? Mais ce n'est pas étonnant, que je vous raconte ce qui en est avec ce kōko et vous comprendrez (c'est l'indigène qui parle): Voici mon enfant qui a faim, et tu veux lui cuire un kōko, mais il ne l'aura que demain, s'il le mangeait aujourd'hui, cela lui mordrait le ventre! Et si tu te dis: eh bien, rôtissons-le, tu n'y arriveras jamais.

Quant à l'amaṅkani, c'est bien autre chose; il ne demande pas beaucoup de viande, si tu lui en donnes beaucoup, il ne

Digitized by Google

dira pas non ; si tu lui en donnes peu, il s'en contentera fort bien (manière de dire que si l'on mange des amaṅkanis on n'a pas besoin de viande, il en tient lieu !) ; il donnera à son cuisinier le bon conseil de ne pas verser inutilement l'eau dans laquelle on la cuit, mais d'en faire une bonne soupe (vraie soupe aux pommes de terre).

Je vous ai déjà conté le chagrin de kōko en se voyant supplanté par l'amaṅkani. Ce qui y mit le comble, c'est qu'il apprit qu'on le surnommait « Katamaṅso » : Bienfaiteur du peuple. Il se fâcha décidément et dit : « Oh ! maintenant, cela dépasse les bornes, je ne permettrai pas que cet intrus d'étranger vienne s'asseoir à ma place dans mon propre pays et s'en vienne me commander. Je m'en vais de ce pas le citer devant Dente (fétiche) à Krakye ; cet amaṅkani m'a par trop mis dedans. » Il ne se passa pas longtemps, et voici un messager de Dente s'en vint appréhender Amaṅkani. Le messager n'était autre que Kotrobaṅkyé (cassave, manioc).

Amaṅkani s'en fut répondre à la citation. Kōko fit part de ses griefs ; il raconta comment Amaṅkani était venu des Indes et s'était présenté au peuple de l'Akem et de l'Akwapem ; comment petit à petit, et grâce à ses artifices, il avait séduit tout ce peuple au point que personne ne voulait plus de lui, pas même pour bourrer sa pipe ! Et cependant je me suis tu, ajoutait-il, je n'ai pas dit un mot, mais ne va-t-on pas jusqu'à l'appeler « Katamaṅso » (bienfaiteur du peuple), ou même « Ogyèoamaṅ » (sauveur du peuple), et d'autres noms encore que j'oublie. Cela dépasse toutes les bornes. Qu'il s'explique, cela ne me va pas du tout.

Alors l'interprète (l'avocat général !) se leva et dit à Amaṅkani : Qu'en est-il ? Défends-toi !

Amaṅkani se leva au milieu de l'assemblée et dit : Ce que mon frère Kōko vient de dire est la vérité ; mais personne ne s'en va dans une ville et dit : Je m'appelle sauveur du peuple ! Si ce nom lui est donné, c'est que le peuple veut bien le lui donner. Quant à moi, le nom que je portais à mon arrivée c'est Kōko. En vérité, voici ce qui en est : les gens ont vu que quand ils ont faim ils n'ont qu'à me jeter dans le feu et tout de suite je suis à point, même pour un enfant. En outre, je n'aime pas beaucoup la viande, ainsi le pauvre s'en trouve bien. Si je mens en cela, interrogez Kōbi (poisson de rivière), il me rendra témoignage.

Digitized by Google

Alors Dente fit chercher Kōbi par Opete (le vautour) dans la Volta. Kōbi une fois arrivé dit: Je ne vous ferai pas de longs discours, voici: Prenez Amaṅkani et mettez-le sur le feu, puis prenez-moi et faites de la soupe; donnez-en à goûter aux juges et vous verrez.

Alors Odente s'écria: Bravo! Au moins on peut causer avec toi, sans avoir des maux de tête; la sagesse nous vient de la bouche d'un autre (na mindeę wofa no bi ano). On eut bientôt fait de préparer un foufou et on le donna à manger à Leurs Excellences. Mettez-en sur le feu, dit-on; aussitôt dit, aussitôt fait et voici, ce fut rôti en un instant. Alors Odente dit: Point n'est besoin d'aller délibérer, tout est décidé. Si Kōko n'était pas venu ici porter sa plainte et s'il s'était fait justice lui-même en levant le bâton sur Amaṅkani, et s'il l'avait tué, il l'aurait traité comme une bête (c'est-à-dire une bête qui ne se plaint ni ne résiste injustement).

N'est-ce pas ainsi mon peuple ?« Ei ! »

Alors Amaṅkani se leva et s'en revint dans l'Akwapem tout blanchi à la chaux (preuve de son innocence reconnue). Et voilà pourquoi l'amaṅkani est si blanc; c'est une preuve de son innocence. (Au fond, il est plutôt gris!)

Ajoutons encore pour terminer ce chapitre que les jeunes feuilles et le pétiole de la colocase bouillis donnent un légume excellent, qui rappelle tout à fait les épinards; c'est une ressource précieuse pour nos ménagères.

3. Éléments complétifs du foufou.

Si on ne peut faire un foufou sans ignames, sans bananes ou sans colocases, c'est cependant la soupe qui donne au foufou toute sa valeur. Un foufou sera bon ou mauvais, selon que la soupe dont on l'assaisonne est bonne ou mauvaise; ce ne sera souvent qu'une soupe à la viande plus ou moins riche, une soupe aux oignons ou à différentes herbes où le poivre jouera toujours le rôle principal. Mais si la ménagère désire faire honneur à ses hôtes, elle leur offre toujours une soupe aux arachides ou aux noix de palmes. Parlons donc des arachides.

Digitized by Google

a) Arachides.

L'arachide ou pistache de terre (ńkate) est une légumineuse à fruits souterrains. Les indigènes en sont très friands et donnent tous leurs soins à la culture de cette plante. Elle vient surtout bien dans la plaine et dans les terrains rocailleux ; elle est très cultivée sur le haut plateau de l'Okwaou, par exemple.

Voici comment on cultive l'arachide. Après avoir bien labouré, avec de simples petites bêches naturellement, et sarclé le terrain, on fait des tas circulaires et on plante les fruits un à un, en laissant entre eux la distance de la largeur de la main. Ils ne tardent pas à pousser et à fleurir. La plante reste basse, comme les petits pois nains chez nous. Quant au développement de la plante, le procédé est le même que pour la pomme de terre ; quand la fleur sèche et tombe, c'est signe de maturité des fruits cachés sous la terre. Il y a toujours deux fruits dans une cosse, quelquefois trois.

Pour la récolte, les uns bêchent et découvrent les fruits, les autres les ramassent ; on les sèche ensuite au soleil.

L'amande grillée et rôtie, ou associée après avoir été broyée à différents produits alimentaires, est très nourrissante, tonique et analeptique ; elle est aussi très oléagineuse. On peut fort bien la manger crue. Les indigènes en font une soupe très profitable et agréable qu'ils mangent avec leur foufou ; elle leur tient souvent lieu de viande. Ils en font aussi une sorte de sauce dont ils assaisonnent des ignames ou colocases bouillies. Souvent aussi, ils la mélangent avec de l'huile de palme et sont très friands de cette préparation. On fait de ces arachides une huile excellente qui s'exporte en France, en Angleterre et en Allemagne. En Europe, on en fabrique des parfums et du savon ; au besoin elle remplace fort bien l'huile d'olive ; rarement elle devient rance. On l'extrait par expression à froid.

Comme nous avons eu l'occasion de le dire, les indigènes en sont très friands, ce que constatent plusieurs expressions familières, telles que : Quand tu as goûté un peu de soupe aux arachides, tu te couches derrière ton œil (c'est-à-dire tu clignes de l'œil et cherches société, les hommes la société des femmes, et vice versa), ou bien : Quand tu as mangé de la soupe aux arachides, même quand tu voudrais pleurer les pleurs ne viendraient pas !

Digitized by Google

« Ne dẹ uti wosũ a, nusu mma. » Ou bien celui-ci : L'arachide étant la nourriture principale de l'écureuil, si tu le tues et en fais de la soupe que tu renforces d'arachides, tu dis: Il s'en va rejoindre sa famille ! « okọ n'abusũani ». Ou bien encore : L'écureuil, quand il en est à manger des arachides, ne s'enfuirait pas, même s'il voyait venir un chasseur. Et voici ce que l'on raconte à ce sujet. Un jour l'écureuil rongeait des arachides ; le chasseur l'aperçut avant que l'animal s'en doutât. L'écureuil est pourtant une bête très rusée qui aperçoit toujours le chasseur le premier. Cette fois-ci, cependant, il fut surpris. Ne pouvant plus s'enfuir, il parla d'une voix suppliante et dit au chasseur : Mon père, ne me tue pas, j'étais en train d'arracher les mauvaises herbes de tes arachides !

Deux amis se jurent-ils une éternelle amitié, ils la scelleront par ces mots : « Dua me ṅkate na mma me aburow », c'est-à-dire : Plante-moi des arachides et non du maïs ! parce que, dit-on, partout où l'on plante des arachides, il en revient toujours, cela dure éternellement, tandis que quand on a coupé le maïs, c'est fini, il n'en revient plus.

Et nous citerons encore celui-ci qui a sa petite morale et qui terminera très bien ce chapitre : « Ete senea wode ṅkate agu ammoakùà anom », c'est-à-dire : C'est comme quand on met des arachides dans la bouche de l'écureuil, si tu calomnies l'ami de quelqu'un, quoi que tu fasses ou quoi que tu dises, son ami l'apprendra !

b) La noix de palme.

La noix de palme joue un rôle très important dans la cuisine indigène ; la soupe que les indigènes en font est le complément nec plus ultra du foufou. Ils ne sauraient se passer de leur « abẹṅkwã » (la soupe aux noix de palme) ; ils ne peuvent comprendre que nous autres Européens puissions vivre sans cette soupe quand nous retournons en Europe. Il est de fait que quand la soupe est faite avec des noix toutes fraîches et par des gens qui s'y entendent, c'est-à-dire par des indigènes, elle est excellente et on ne s'en lasse pas facilement. Nous lisions un jour dans le *Guide hygiénique et médical du voyageur dans l'Afrique centrale*, du Dr Nicolas, cette phrase : « Les indigènes consomment l'huile de palme pour toute espèce

Digitized by Google

d'usages, mais elle nous a toujours paru répugnante. » *De gustibus non est disputandum*, cette phrase ne nous a pas moins étonné, car nous avons remarqué que tous les missionnaires apprécient et goûtent fort la soupe aux noix de palme. Peut-être paraît-elle répugnante aux nouveaux venus, mais la première répugnance surmontée on y prend rapidement goût; elle est en tout cas moins appétissante telle qu'on la sert sur les vaisseaux, probablement parce que les noix ne sont pas fraîches.

La noix de palme croît au sommet du stipe de l'*Elaeis Guinensis*, qui peut atteindre une hauteur de 6 à 9 mètres; elle se cache au pied du faisceau des branches. C'est une grappe volumineuse de fruits charnus à un seul noyau. Ces fruits, ou noix, sont enchâssés dans des épines, dont il faut les retirer (ce sont les mmetemma). Au bout d'un mois environ après leur apparition les noix sont belles rouges et mûres. Dans la plus grande partie de la Côte d'Or, les palmiers croissent à l'état sauvage et n'exigent aucune culture. Par contre dans l'Akwapem, le Krobo et le Fanté on en prend grand soin, car ils fournissent la précieuse huile de palme, qui autrefois se vendait très bien, mais paraît diminuer de valeur ces dernières années.

L'Elaeis se laisse facilement transplanter; il demande passablement d'eau; un terrain d'alluvions, par exemple, lui est des plus favorables. Un bon palmier donne au moins deux récoltes par an; celle de la saison des pluies est toujours la meilleure et la plus abondante.

Voici comment l'on procède à la fabrication de l'huile de palme: on coupe la grappe qu'on laisse tomber à terre; on rassemble plusieurs de ces grappes en tas et on les laisse ainsi exposées aux intempéries pendant au moins une semaine. Les noix se détachent alors facilement de la grappe épineuse; on les rassemble et on enlève les sépales qui adhèrent encore à leur base, en les frottant l'un contre l'autre et en les lançant en l'air pour permettre au vent d'emporter la balle. On creuse ensuite une fosse d'environ 1,20 mètre de profondeur, et on la tapisse de feuilles de bananiers; on y met les noix avec leur pulpe laquelle ne se détache que très difficilement; on recouvre le tout de feuilles de bananiers, puis de branches de palmiers et de terre et l'on abandonne les fruits pendant une période variant de trois semaines à trois mois. Il se produit alors une décompósition qui permet d'enlever la pulpe très facilement.

Digitized by Google

On pile alors les noix dans un trou semblable au premier, mais pavé. D'aucuns en bouillent auparavant une partie dans des pots de terre ou de fer. Plusieurs personnes peuvent piler à la fois, ce qui se fait au moyen de pilons de bois, ou simplement avec les pieds. Quand la pulpe est détachée du noyau, on enlève le tout de la fosse et on sépare facilement les noyaux, que l'on met en tas, de la fibre huileuse qui provient de la pulpe. On jette cette dernière dans un pot avec une petite quantité d'eau et on laisse cuire sur un bon feu en remuant énergiquement. On passe ensuite ce liquide dans un tamis fait avec des fibres de palmiers que l'on peut serrer à volonté pour exprimer toute l'huile des fibres.

Plus les noix ont été longtemps sous terre, plus l'huile est épaisse et de qualité inférieure. Il y a là une juste mesure à garder; de fait il existe de grandes différences dans la qualité et le prix de l'huile.

Cette huile de commerce est appelée par les indigènes « ńno ». Un palmier peut livrer jusqu'à 20 livres de noix par saison et le 35-45 °/₀ de leur poids en huile; 6000 grappes environ donnent une tonne d'huile. Certaines années la Côte d'Or a exporté pour plus de 12000000 de francs d'huile. En 1895, par exemple, il s'en est exporté plus de 18 millions de litres! mais en 1901, 4 ½ millions seulement; en 1902, près de 6 millions.

Pour la consommation indigène, les femmes s'y prennent encore plus simplement. Elles laissent la grappe pendant trois ou quatre jours dans un endroit exposé au soleil; ce temps écoulé, elles prennent quelques poignées de noix bien mûres, les mettent bouillir dans un pot avec une quantité d'eau proportionnée, jusqu'à ce que toute la substance fibreuse ou huileuse soit en grande partie dissoute, puis elles les versent dans un mortier de bois et les écrasent avec un pilon de bois. Elles mêlent ensuite cette masse pulpeuse avec de l'eau tiède et brassent le tout avec la main. Petit à petit la balle et les noyaux se détachent et on les enlève facilement. L'huile reste mêlée à l'eau; elles passent encore le tout dans un tamis pour enlever toutes les fibres restantes et remettent cuire jusqu'à ébullition complète. Elles en font alors leur excellente soupe à laquelle elles ajoutent naturellement une certaine quantité de poivre, et dans laquelle elles font cuire encore, si possible, soit du poisson, soit des escargots, soit de bons morceaux de venaison.

Digitized by Google

Veulent-elles se servir de l'huile ? Elles laissent bouillir jusqu'à ce que l'huile reste à la surface comme une belle substance rouge. Elles brassent alors vigoureusement et recueillent l'huile qui revient à la surface. Elles versent cette huile dans un pot et la mettent encore sur le feu pour faire évaporer toute l'eau qui est restée.

Cette huile sert à toute sorte d'usages domestiques; elle forme d'abord un élément important de nombreux menus; on la brûle dans de petites lampes très primitives; on en fait du savon, différentes pommades, et on s'en sert comme médecine; on en badigeonne, par exemple, les plaies, les furoncles; les indigènes ont aussi appris des Européens à en frotter leurs outils pour les préserver de la rouille.

Mais il reste les noyaux. Qu'en fera-t-on ? Seront-ils inutiles ? Ils le furent longtemps, ou du moins ils ne servaient qu'à des usages très secondaires, au pavage des cours, par exemple. Ce ne fut, paraît-il, que vers 1842 que l'on commença à chercher à en tirer quelque profit, mais ce fut surtout depuis 1870, après la proclamation de l'abolition de l'esclavage, que l'on apprit à en tirer parti, grâce aux efforts du gouverneur Sir George Straham. Comme il était en tournée d'inspection dans l'Akwapem, le Krobo et la vallée de la Volta, son attention fut attirée par les immenses tas de noyaux de palme, qui s'offraient continuellement à ses regards. Les prêtres de fétiches avaient interdit de briser ces noyaux, prétendant que l'infraction de cette règle avait amené la petite vérole dans le pays ! Le gouverneur, dans une assemblée tenue à Odumase (Krobo), fit comprendre au roi et à ses chefs l'absurdité de cet édit et leur montra quelle source de richesses ils laissaient ainsi se perdre inutilement. Ces conseils furent écoutés; le soir même, un gong annonçait à tout le monde que l'interdiction de briser les noyaux était levée et qu'on pouvait de nouveau les vendre aux marchands.

Avant de les livrer au commerce, il faut les sécher au soleil, pendant des semaines ou des mois. Une fois qu'ils sont bien secs, les indigènes les brisent entre deux pierres, un à un. Quelle perte de temps ! Et dire que l'on a essayé, sans succès, d'introduire des machines plus expéditives ! Ce ne sont que les amandes bien conditionnées qui peuvent devenir article de commerce. Si elles ne sont pas parfaitement sèches, elles tombent en miettes et ne valent plus rien.

Digitized by Google

Pour en faire de l'huile, on les pile très finement dans un mortier, puis on pétrit cette espèce de farine sur une pierre jusqu'à ce qu'elle devienne une masse homogène ; on jette alors cette masse dans de l'eau froide et on brasse ; l'huile monte à la surface; on la recueille et on la bout. Cela donne l'huile blanche de noyaux de palme. Cependant c'est un commerce qui a beaucoup baissé aujourd'hui ; il ne profitait guère, du reste, qu'aux provinces limitrophes de la Côte d'Or. Le bénéfice réalisé ne vaut pas les frais de transport de l'intérieur du pays aux marchés de la côte.

En Europe, on fait avec l'huile de palme des chandelles, du savon, de l'huile à graisser, de la glycérine (en combinaison avec d'autres corps gras). On s'en sert aussi pour la fabrication des plats d'étain, l'huile préservant le fer incandescent d'oxydation jusqu'au moment où il est plongé dans le bain d'étain.

En Afrique, les forgerons se servent aussi du noyau même qui donne un excellent charbon pour la forge.

La noix de l'*Elaeis Guinensis* est donc une ressource très précieuse pour tous les pays de la Côte d'Or.

Parlons enfin du palmier.

4. Le palmier.

Le palmier mérite une mention toute spéciale, car il joue dans la vie des indigènes un rôle très important. Il y en a des variétés infinies, un millier, dit-on. Aussi ne parlerons-nous que de ceux qui nous sont connus et qui servent d'une manière ou d'une autre à l'alimentation. Le principal est sans contredit le

a) *Palmier à huile* (*Elaeis guinensis*, tchi abe).

C'est donc celui qui fournit la noix dont nous avons déjà parlé et qui lui donne sa valeur et son utilité principales. C'est lui aussi qui produit le vin de palme. Ilest très répandu sur toute la Côte d'Or. Il atteint une hauteur de 6 à 9 mètres et constitue souvent de vraies forêts, qui ne contribuent pas peu

Digitized by Google

à la beauté du paysage avec leurs belles grandes branches vertes, dentelées, et leurs troncs sur lesquels pousse toute une végétation de fougères et autres plantes parasites.

Voici comment les indigènes s'y prennent pour obtenir le vin de palme ou le vin blanc (nsã ou foufou, comme ils disent). On choisit un palmier d'un âge respectable, au tronc élancé et vigoureux; on sarcle bien tout autour de l'arbre et on l'abat. Il reste ainsi couché deux à trois semaines... cuvant son vin! C'est du moins ainsi que les indigènes expliquent leur procédé; ils disent: « Wopę sę ebow yie na emu nsã aye de », c'est-à-dire: ils veulent que l'arbre devienne... faible ou enivré et le vin bon. En tchi cette expression a les deux significations.

Ces deux semaines écoulées, on ébranche l'arbre avec un coutelas bien tranchant et l'on met complètement à nu le bourgeon terminal. On y pratique un trou quadrangulaire, coupé très franc, mais qui ne le traverse pas de part en part. C'est dans ce petit réservoir que le vin dégoutte du tronc; puis, grâce à un petit trou que l'on pratique au moyen d'un perçoir dans ce qui reste de la paroi, il découle par un petit tuyau de bambou (odorobeń) dans un pot placé dessous pour le recevoir. C'est un pot spécial que les indigènes nomment « ębom »; il est évasé avec cou resserré et embouchure plus large. On le recouvre de feuilles bien ficelées, ne laissant passer que le petit tuyau, transmetteur du liquide.

La première effusion a un goût excellent, agréable et sucré, semblable au moût. Les indigènes la nomment « ntétèasã », ou bien « nsusã » ; par contre, celle vieille de quatre à huit jours se nomme « ntũńkũm » ; celle-ci est moins agréable, fermentée, piquante. D'aucuns la préfèrent ainsi, surtout les indigènes, qui s'en enivrent plus que de raison. Dès lors, du huitième au quinzième jour, le vin est bon; on l'appelle « nsãpa, ǫ domono ».

Au bout de trois à quatre jours, il faut venir en aide à la nature, nos vignerons africains le savent fort bien. Laissé à lui-même, l'arbre se gâte et le vin tarit ou devient mauvais. Chaque soir donc, de quatre à six heures, le propriétaire du palmier abattu s'en vient avec un faisceau de torches flambantes lécher de ses flammes les parois du réservoir ; auparavant, il a eu bien soin d'enlever avec un couteau tranchant la première fine couche des parois du trou et de la nettoyer avec

Digitized by Google

soin. Toutes ces opérations empêchent le vin de s'épaissir et il recommence à couler clair et liquide.

Naturellement, le trou est soigneusement bouché et cela avec le péricarpe de bourgeon, que l'on s'était bien gardé d'enlever tout à fait; on ne l'avait que... scalpé; il fait ainsi charnière. Ce procédé est très ingénieux. Tout autour du pot sont aussi disposées des épines qui doivent tenir à distance chèvres et moutons.

Certains propriétaires de palmiers font commerce de vin. Dans cette intention, ils en abattent plusieurs à la fois et s'adjoignent des aides qui reçoivent quelques pots de vin pour leur récompense. Chaque soir, ils renouvellent l'opération décrite plus haut et le matin, dès la pointe du jour, ils s'en viennent récolter le précieux liquide, qui est tombé goutte à goutte pendant toute la nuit dans « l'ębom ». L'emplacement où les palmiers ont été abattus (on le nomme asāfræ, l'endroit où l'on mêle le vin) a été nettoyé et une petite hutte, recouverte de branches de palme, est construite au milieu. C'est là-dessous que le marchand débite son vin. Il a versé le contenu de tous les petits « ębom » dans un plus grand pot nommé opōdo.

Dans l'intérieur, ce vin se vend très bon marché, une bouteille pour trois centimes! mais dans les pays plus près de la côte, il est beaucoup plus cher; une bouteille se vend au moins 30 centimes.

Ce sont d'ordinaire des femmes ou de jeunes garçons qui s'en vont l'acheter dans des vases de différentes grandeurs. Quand « l'asāfræ » est à quelque distance du chemin, le marchand fait un petit sentier qui y aboutit et il place à la bifurcation un poteau surmonté d'un faisceau de jeunes branches de palme, ou bien aussi un tesson de pot brisé dans lequel il a versé un peu de vin de palme. Quand le vin est encore frais, il le vend facilement, mais la vente baisse quand il devient vieux et aigre. Ce ne sont guère que les ivrognes invétérés qui boivent le vieux vin de palme, lequel, selon l'expression des indigènes, fait mal et que l'on nomme « kok'ro ». Quand il prend le goût de « nsā kok'ro », on sait que l'arbre va périr, mais il arrive souvent que peu avant sa belle mort, fait curieux, l'arbre fait un dernier effort et livre encore quelques calebasses de bon vin. C'est du moins ce que prétendent les indigènes ; nous n'avons pu vérifier le fait.

Digitized by Google

Un bon palmier peut donner du vin continuellement pendant six semaines.

Les Tchi ont une curieuse manière de dénombrer les palmiers abattus; ils les comptent par couteaux. Ils disent, par exemple, j'ai coupé pour un couteau de palmiers, ce qui équivaut à dire 32 palmiers; 2 couteaux font 64 palmiers.

Comme nous l'avons vu, ce vin n'est pas cher, mais il doit se boire tout de suite, sans quoi il ne vaut plus rien; aussi dirons-nous volontiers comme nos nègres: il serait bon de trouver un moyen de le conserver pour pouvoir le mettre en bouteilles, peut-être en boiraient-ils moins à la fois. Quelquefois les indigènes y ajoutent du sel et le cuisent; il se conserve alors trois jours, mais pas davantage.

b) Légendes à propos du vin de palme.

Voici comment les indigènes racontent la découverte du vin de palme.

Il y avait un homme dans le pays de Fanté qui s'appelait Sãwani. C'était un chasseur, et comme il connaissait à fond son métier, le roi l'engagea à son service. Un jour il s'en alla chasser et arriva dans un endroit où se trouvaient beaucoup de palmiers. Et voici il lui sembla qu'une agréable odeur chatouillait son nez; il promena son regard de tout côté, regarda en l'air, regarda par terre.

Comme il regardait en l'air, il vit qu'un palmier avait le cou tout en désordre. C'étaient des éléphants qui, ayant passé près de ces arbres, avaient ébranché de leurs longues trompes le cou du palmier, y avaient fait une brèche par où le vin s'était écoulé et en avaient bu. Il s'approcha alors de l'un de ces palmiers et vit qu'il laissait dégoutter un liquide sur ses feuilles. Il en prit dans sa main pour le goûter et fit la réflexion suivante: «Je m'en vais en goûter et si j'en meurs, j'ai fait ce que j'ai pu.» Il faut savoir qu'il avait beaucoup marché, était fatigué et que sa faim était incroyable (littéralement on ne pouvait pas dire de sa faim elle a une limite). Quand il eut fini de boire, il se trouva de nouveau tout gaillard. Alors il se dit: «J'ai fait ma fortune.» Dès ce jour, chaque fois qu'il allait à la chasse, il retournait auprès du palmier et se restaurait avant de retour-

Digitized by Google

ner chez lui. Il s'en donna ainsi pendant trois mois puis il se dit : « Je fais mal en agissant de la sorte, il faut que je révèle cette chose extraordinaire. » Il prit donc une bouteille, la donna à son fils et lui dit de le suivre.

Mais nous aurions dû dire auparavant que quand l'homme eut vu le vin, il avait bien nettoyé les alentours du palmier et avait placé au pied de l'arbre un pot dans lequel le vin dégouttait et de temps en temps il allait boire.

Quand donc il y fut arrivé avec son fils, il versa le vin dans la bouteille, la remit à son fils pour la porter et s'en revint à la maison. Aussitôt arrivé, il se rendit au palais et dit au roi : « Mon père, voici ce que j'ai découvert dans la forêt, j'en bois tous les jours depuis tantôt trois mois ; c'est très bon et quand j'en bois je recouvre des forces pour faire quelque ouvrage que ce soit.

Le roi répondit : Apporte donc que j'en goûte.

Il en but et s'enivra ; son œil devint rouge, c'est-à-dire, il devint passionné et se mit à jouer comme un enfant, puis il alla se coucher. Alors les gens du roi dirent : Sãwani a empoisonné notre roi.

Ils voulaient s'emparer de lui pour le tuer, mais il leur dit : Laissez, il se réveillera, car cela a eu le même effet sur moi quand j'en ai bu. Mais il eut beau dire, cela ne servit à rien, on le tua ! Et voici peu après le roi se réveilla ; il se baigna et mangea, puis il dit : Allez dire à Sãwani qu'il m'apporte de son vin. Mais on lui répondit : Voici, quand tu en as bu, ton œil est devenu furieux, puis tu t'es couché ; alors nous nous sommes dit : Ce vilain esclave l'a empoisonné et nous l'avons tué.

A l'ouïe de ces paroles le roi fut très affligé, et il en conserva le souvenir dans un jeu qu'il improvisa, que l'on joue encore aujourd'hui sous le nom d'apiredede et au cours duquel on chante la strophe suivante :

Sãwani nsã, onyee biribi Omaṅ Fanté wo kum no Wo kum no akumgyaṅ.	*Oh ! vin de Sãwani il n'a rien fait, et pourtant le peuple Fanté l'a tué, il l'a tué pour rien.*

Plus tard le fils de Sãwani leur montra l'endroit où les éléphants avaient ébranché les palmiers et ils apprirent petit à petit le meilleur moyen de faire sortir le vin, comme ils le font aujourd'hui. (Tradition rapportée par Owusu.)

Digitized by Google

Le *Western Echo*, journal paraissant à Cape-Coast, raconte la même tradition avec quelques variantes.

D'après ce journal, la chose s'est passée lors de l'invasion du pays par les Fanté et le vin fut découvert par le chasseur du roi lequel commandait une troupe d'éclaireurs. Il arriva ainsi dans une forêt de palmiers, dont plusieurs avaient été renversés par des éléphants. Ces sagaces pachydermes ayant vu un liquide couler du trou qu'ils avaient fait dans l'arbre en marchant dessus, le burent et le trouvèrent de leur goût, paraît-il, car ils continuèrent leurs ravages et abattirent plusieurs arbres.

Le chasseur fit d'abord goûter le vin à son chien, puis, voyant qu'il le buvait volontiers, en but à son tour. Il s'enivra complètement et ses compagnons le crurent perdu. Il revint cependant à lui, apportant au roi un pot du précieux breuvage. Le roi y prit si bien goût, qu'il voulut tout boire seul et s'enivra. Et alors se passa la scène rapportée plus haut; le chasseur fut tué.

Par contre, la tradition rapportée par le *Western Echo* ajoute que les meurtriers furent pendus à leur tour; elle donne au chasseur le nom d'Ansã.

Enfin une troisième légende rapporte la chose ainsi:

Le chef Akoro Firampong, d'Abadwirem, ville dans la contrée d'Adanse, avait à son service un chasseur Werempim Ampong, que son chien accompagnait toujours dans ses courses. Un jour, il vit des palmiers renversés par des éléphants; quelques-uns étaient même fendus en deux et un liquide s'en échappait et découlait sur les feuilles. Le chien s'approcha et but. Il devint alors comme fou; il sautait, il gambadait; puis il se coucha et resta ainsi comme mort toute la journée.

Le jour suivant, Werempim Ampong se rendit au même endroit, fit un trou dans un palmier et plaça au pied de l'arbre de larges feuilles pour recueillir le liquide. Il en but et s'enivra, puis il fit rapport au chef.

Au troisième jour, celui-ci accompagna son chasseur, but du liquide et s'enivra à son tour. Une fois revenu à lui, il s'en alla inviter son ami Anti Kyei, d'Akorokyere, et revint boire avec lui. Mais ce dernier but si copieusement qu'il en mourut.

A cette nouvelle, les gens d'Anti Kyei résolurent de se venger, mais Akoro Firampong, pour éviter l'effusion du sang,

Digitized by Google

offrit de se tuer lui-même. Auparavant, il fit battre à son tambour le chant suivant qui est devenu d'usage général :

Werempim Ampong wudi nsã mu akõthene
Akoro Firampong dammirifua, due, due
Anti Kyei Firampong dammirifua gyegyẽgye !

c'est-à-dire :

Werempim Ampong, tu es le roi des buveurs,
Akoro Firampong, mes condoléances, je te plains, (bis)
Anti Kyei Firampong, mes condoléances, battez tambours.
(littéralement *faites du bruit.*)

Le nom du tambour qui bat ces paroles est « atũmpãng », c'est un très grand tambour, creusé artistement dans un gros tronc d'arbre, et que l'on ne bat que pour invoquer l'âme des rois morts ou pour parler au peuple.

Plusieurs années après, les Européens introduisirent les liqueurs dans le pays; l'on rapporte que le domestique du capitaine de vaisseau qui les apporta pour la première fois s'appelait *Mmoro*, et que l'on appela d'après lui toute liqueur européenne « mmorosã », par opposition au vin de palme « nsãfoufou ». Mais l'explication la plus ordinaire et la plus plausible est celle-ci : la première partie du mot « mmorosã » est la même que celle que nous rencontrons dans les mots : b'rofere, ab'robe, ab'robeng, etc., toutes choses importées par les B'rofo, les Européens, d'Ab'ro Kyiri, d'Europe. Comme dans ab'ronoma, l'oiseau européen, le pigeon domestique, le préfixe *a* d'anoma, l'oiseau, est ajouté à la tête du mot composé, ainsi le préfixe nasal de nsã fut adapté au *b* : mborosã d'où mm'rosã, ce qui signifie simplement la liqueur européenne.

Comme nous l'avons vu, il existe à la Côte d'Or différentes variétés de palmiers ; chaque variété a ses particularités et ses avantages. Nous ne pourrons naturellement parler que des principales, et nous ne saurions mieux faire, croyons-nous, que de transcrire la fable indigène suivante. Elle donnera plus de mouvement et de couleur locale à la description.

Digitized by Google

Histoire du palmier et de ses cousins.

Voici ce qu'on raconte. Un jour l'abẹ (le palmier), l'adobẹ (peut-être le rotang des Indes), le ṅkeresia (le dattier), le kubẹ (palmier à éventail) et le kokosi (cocotier) se réunirent et tinrent conseil pour savoir lequel d'entre eux serait roi. Ils délibérèrent longtemps. L'un disait ceci, l'autre disait cela, et ils parlèrent tant et si bien qu'ils ne voyaient aucune fin à leurs délibérations. Aussi résolurent-ils de soumettre leur différend à maître Odoum (le chêne africain), le priant de prêter une oreille bienveillante à leurs paroles puis de prononcer son jugement.

Voilà ce que l'Odoum leur répondit : « Quant à ce qui concerne la royauté, ne cherchez pas un roi qui vous en impose par sa haute stature et par sa mâle beauté, mais cherchez plutôt un roi qui désire le bien du peuple et qui saura le gouverner comme il faut. Si vous êtes d'accord et acceptez ce critère, que je vous propose, soumettez-moi votre affaire ; que chacun produise ses raisons et je prononcerai mon jugement. »

Chacun fut d'accord et les assises commencèrent. Maître Odoum introduisit la discussion en ces termes :

« Que le plus jeune d'entre vous se lève et dise de quelle utilité il est pour l'humanité, quel usage on fait de lui sur cette terre. »

Alors comme chacun se regardait et que ṅkeresia[1] vit que les yeux de tous s'arrêtaient sur lui, il se leva et parla en ces termes : « Pourquoi donc me regardez-vous ainsi? Est-ce que par hasard vous m'envisagez comme un enfant, serais-je votre cadet? Peut-être pensez-vous que je suis petit ; mais vous me connaissez bien peu. Il est vrai que, dans la plaine, aux environs d'Accra, je suis de petite taille ; mais cela provient de ce que sans cesse on promène le couteau sur ma tête. Voilà pourquoi je ne puis grandir. Mais allez voir un peu dans l'Akwapem, dans l'Akem ou bien même à Adâ (Addah), ou bien encore dans le bush. Quiconque me regarde un peu dans ces contrées-là, s'aperçoit sans peine que je suis le frère d'Adobẹ, car quant à la taille je ne lui cède en rien, ou peu s'en faut. Et j'ai

[1] Le Dattier (*ṅkeresia Phœnix dactylifera*).

Digitized by Google

grande utilité. De l'épiderme de mes feuilles on fabrique des sacs, des chapeaux, des brosses ou balais; on en tresse des cordes et des ficelles qui font longue vie. Si je n'étais là, comment donc les gens d'Adâ et tant d'autres se procureraient-ils les sacs dont ils ont besoin pour leur commerce de poissons, pour la pêche, pour y mettre leurs cauris (petites coquilles servant de monnaie). C'est parce qu'ils ont reconnu ma grande utilité que les gens d'Adâ sont allés me chercher jusqu'à Huãm (dans le Krepe, au delà de la Volta), pour me transplanter dans leur pays. Les gens d'Accra, d'Adâ, de Huâ mangent mes fruits et s'en délectent (des dattes naturellement).

« Tant les pêcheurs que les agriculteurs me recherchent, car de mes feuilles ils se fabriquent de grands chapeaux. S'ils n'avaient ces grands chapeaux aux larges ailes (nommés sohai), le soleil aurait bientôt fait de les brûler et de les rendre incapables de tout travail.

« De mon bois, ils font aussi des échafauds pour y exposer les pelures de bananes et les sécher.

« On m'abat aussi pour me soutirer mon vin, comme on le fait au palmier à huile. Les gens d'Accra et d'Adâ boivent mon vin, parce qu'ils ne peuvent se procurer celui de mon cousin le palmier. Les gens d'Accra nomment mon vin akudono. »

A peine Ṅkeresia avait-il fermé la bouche, qu'Odoum faisait signe à Adobę[1] de prendre la parole.

Adobę faisant effort pour se maîtriser dit: « Quant à moi, des hommes de haute situation chantent mes louanges et partout où l'on rencontre des hommes, on entend aussi mon nom: adobę. Ce sont mes branches (la nervure médiane des immenses feuilles) qui fournissent la perche à laquelle les Européens suspendent le hamac dans lequel ils voyagent. C'est moi qui fournis les traverses principales des toits indigènes; c'est grâce à elles que les toits sont un peu droits. C'est encore moi qui donne les bâtons et les fibres dont on fait les corbeilles (palanquins), dans lesquelles sont portés les rois et les princes.

« Veut-on aller prendre une noix haut perchée sur un palmier, c'est à moi que l'on emprunte la longue échelle, avec laquelle seule on y parvient. Et trouvez-moi une échelle

[1] Adobe (peut-être le *rotang* des Indes?) *Calamus* ou *rotin*.

Digitized by Google

pareille à la mienne ! C'est léger et pourtant solide. Grâce à moi, ceux qui vont cueillir les noix ont mille fois moins de peine que s'ils devaient traîner après eux de lourdes échelles, comme le sont celles faites avec d'autres bois.

« Je fournis en outre ce qu'il faut pour faire des lits, des chaises ; je donne aux enfants de quoi fabriquer des cages où ils enferment leurs oiseaux et s'amusent avec. On m'emprunte encore les matériaux nécessaires pour construire les embrasures des portes et des fenêtres, pour faire des jalousies (ou persiennes, en tchi « brapae, as'rẹne », sorte de natte servant de porte ou fenêtre. Ces nervures d'adobẹ sont en effet très commodes, faciles à travailler avec un simple couteau, on en fait ce qu'on veut ; elles sont très pratiques, surtout pour un campement momentané ; on a vite fait de fabriquer, par leur moyen, chaises, tables, portes, etc... mais cela dure aussi en proportion et malheur... si les termites s'y mettent !)

« Je porte aussi dans mon sein une fille que les hommes brutaux m'arrachent ; son nom est « dọw », fibre. Les femmes surtout ont une grande affection pour elle (ce sont les fibres des jeunes feuilles). Elles en tressent des paniers ou corbeilles dans lesquelles elles portent leurs provisions ; elles en font aussi des tamis ou passoires pour filtrer l'huile de palme, des fils auxquels elles enfilent leurs perles. Si tu vois de belles corbeilles (« sẹsea », corbeilles à large base avec couvercle), pense que c'est un fruit de mes entrailles, et si tu ne les reconnais pas, c'est qu'on les a passées en couleur. Les païens font aussi de mon bois des amulettes et les prêtres de fétiches se font de mes fibres une ceinture dont ils se couvrent les reins. On s'en fait encore des filtres pour filtrer la soupe et des balais qui restent toujours propres.

« Il est vrai que mes fruits ne sont pas mangeables, mais ils ont aussi leur utilité. Quand les gens vont à la pêche, ils enfouissent en terre quelques-uns de mes fruits et les y laissent pendant un certain temps, puis ils les pilent dans un mortier et jettent ce résidu dans l'eau. Les poissons en sont enivrés ; ils « virent le blanc » et sont aisément cueillis à la main. On se sert aussi des fibres ténues pour en faire des pièges auxquels se prennent quelquefois des animaux, même fort gros.

« On me rencontre surtout au bord des rivières et des ma-

Digitized by Google

rais, dans la forêt, dans l'Akwapem, l'Akem et l'Okwaou; par contre, dans la plaine et au bord de la mer, je n'ai que faire.

« Il arrive quelquefois que l'on m'abat pour me soutirer du vin, que l'on appelle adoka ou adobesã. »

Alors Kubẹ[1] se leva et tint à peu près ce langage: « Les gens m'appellent Kubẹ à cause de mon fruit et mon fruit ressemble fort à celui du cocotier. (Voilà! la différence est assez considérable.) Autrefois, les gens d'Accra fixaient un jour auquel ils allaient me cueillir, comme font aujourd'hui les gens de l'Akem pour les escargots. Mon fruit est excellent; que tu le manges cru, que tu le cuises avant de le manger, c'est la même chose, il est exquis (*de gustibus non est disputandum,* mais en tout cas ce fruit n'est pas de notre goût!) De mes feuilles, on fait des corbeilles avec couvercle, des nattes et des persiennes pour portes et fenêtres, des paniers pour y mettre les arachides ou pour aller à la plantation. Ce sont surtout les gens de la côte qui fabriquent ces objets, car c'est là surtout que je crois en grande quantité.

[1] Kubẹ (Palmier à éventail. *Borassus flabelliformis*).

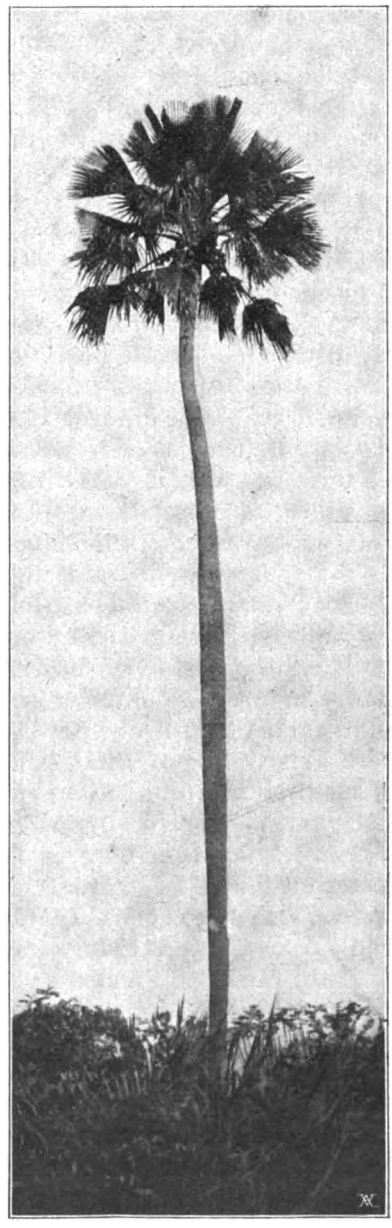

PALMIER A ÉVENTAIL

Digitized by Google

Je suis très beau, car je ressemble à un homme portant une immense couronne. Je ne croîs pas partout, mais je viens très bien dans la plaine où l'herbe pousse à peine et où cocotiers et palmiers ne sauraient prendre pied; moi, je m'y enfonce profondément et les teignes ne me peuvent rien. Mon sommet est plus large que ma base; les gens de la côte font de mon tronc des canots; on en fait aussi des poutres pour les plafonds ou pour d'autres usages; elles sont extrêmement solides (c'est le bois de fer).

« Chacun sait que c'est moi qui suis l'aîné de tous ces palmiers, car il y a beau temps que je suis arrivé à Accra et qu'on me trouve dans tout le pays. (Cependant ces arbres sont rares dans les forêts; on les trouve surtout dans la plaine.) Avant même que l'on connût l'odoum et le popaw (acajou, deux arbres qui fournissent le bois de charpente et contre lesquels les termites sont impuissants) et avant même qu'on sût les travailler, on connaissait déjà mon emploi. Les poutres du kubẹ sont avantageusement connues.

« Souvent aussi, quand il ne reste plus de moi qu'un débris de tronc, on creuse ma base et on en fait... un poulailler!

« Autrefois, à Accra, tout homme qui se respectait et avait quelque argent avait sa corbeille faite de fibre de kubẹ (pirebi, pour y mettre ses habits ou ses provisions). Mais comme lorsque l'amaṅkani survint, le règne de kōko prit fin (voir p. 35), c'est ainsi qu'il en fut de moi; les riches d'Accra ne se soucient plus de moi; ce ne sont que les pauvres qui me sont restés fidèles jusqu'à aujourd'hui. Il y a bien longtemps que je suis en relation avec les gens d'Accra, mais ils n'ont pas encore découvert tout le parti qu'ils pourraient tirer de moi. Quant à l'Akwapem et aux gens du bush, ils ne connaissent pas mon utilité, car je ne les honore pas de ma présence (il y en a pourtant dans l'Okwaou et les indigènes en savent fort bien le prix, seulement c'est un bois difficile à travailler). Ce sont surtout les indigènes du pays de Krobo qui savent m'utiliser. Ils plantent mon fruit, et quand il germe le retirent et en mangent une partie, celle qui est belle blanche, puis ils jettent ce qui reste. Ils apprirent cela de leurs ancêtres.

« Quand j'étais en Inde, on m'abattait comme les palmiers et on mettait à mon sommet une calebasse pour recueillir mon vin qui était comme du lait. On peut le boire frais, mais cuit

Digitized by Google

c'est un aliment. Si nous sommes une trentaine ensemble, nous fournisssons la nourriture nécessaire pour un homme, sa femme et ses enfants.

« Si donc ce jugement se faisait aux Indes, il n'y aurait aucune hésitation, la royauté me reviendrait sûrement; mais comme ni les gens d'Accra ni ceux de l'intérieur n'ont encore reconnu ma réelle utilité, je vois bien que je n'ai qu'une chose à faire, c'est de me tenir tranquille. Je ne suis pas fait pour le bush, je suis un habitant de la plaine et ce n'est que là qu'on m'apprécie. »

Quand Kubę eut fini de parler, le palmier voulut se lever pour prendre la parole, mais Odoum la passa à Kokosi [1], pour qu'il présentât sa défense. Il éleva alors la voix et dit : « Je n'ai pas grand'chose à dire, car je ne tiens pas à obtenir le trône; je ne suis qu'un étranger dans ce pays-ci. Il n'y a pas si longtemps qu'on est allé me chercher dans une île appelée São-Thome et qu'on m'a transporté ici. Voilà pourquoi on ne sait que faire de moi. Mais je dirai pourtant quelques mots.

« C'est surtout dans les sables de la côte que je vis à demeure, mais on me prise aussi dans le bush. Le vent de mer qui fait périr tant d'arbres à la côte n'a aucune prise sur moi; je remporte facilement la victoire sur lui; même l'eau de mer, cette eau salée, ne me peut rien; elle me fait même du bien, elle me fortifie. Je suis l'ornement de toute la côte africaine (ces arbres donnent en effet à toute la côte un cachet spécial). Allez demander aux marins ce qu'ils en pensent; ils vous diront que partout où je suis absent la côte est affreuse. Il est vrai que j'ai de longs bras, mais ils n'atteignent pas la dimension de ceux de l'adobę. Mes fruits sont très gros; ils ont la dimension de la tête d'un homme; un seul régime porte de nombreuses noix, et cependant il ne se brise pas (il peut y avoir jusqu'à vingt noix sur un seul régime et une dizaine environ mûrissent à la fois. La fibre, c'est-à-dire l'épaisse écorce fibreuse qui entoure la noix, est si forte qu'on en fait des cordes et des balais. On en fait aussi des nattes très solides et durables dont on tapisse les planchers).

« Quand mes fruits sont mûrs, d'aucuns boivent mon lait pour apaiser leur soif; c'est très bon, et ce n'est point enivrant

[1] **Kokosi (le cocotier, *cocos uncifera*).**

Digitized by Google

comme le vin de palme (l'amande aussi en est excellente ; elle est belle blanche). Les gens d'Accra, d'Adâ et de Huã la coupent en petits morceaux, la mêlent au maïs et la mangent ainsi ; d'autres préfèrent la manger seule.

« On exporte même mes noix en Europe. On peut faire de leur coquille toute espèce d'objets, des gobelets, des coupes dans lesquelles les chefs buvaient autrefois leur vin. De l'amande on peut aussi extraire de l'huile, dont le prix est très élevé. Mêlée au savon, elle lui donne un parfum très agréable.

« Dans les Indes Occidentales, on m'abat aussi pour me soutirer du vin.

« A la côte, je vous surpasse tous en hauteur (le tronc des cocotiers peut atteindre en effet une taille de 24 à 27 mètres, mais celui du Kubẹ atteint aussi des dimensions semblables. Au sortir de terre, le tronc est tout d'abord assez informe, puis il devient tout à fait cylindrique ; de 90 centimètres de diamètre qu'il peut avoir à sa base, il diminue jusqu'à n'avoir que 27 à 30 centimètres au sommet. Les branches qui, comme on le sait, ne se trouvent qu'au sommet du tronc, dont elles sont le magnifique couronnement, peuvent avoir jusqu'à 5,40 mètres de long ; elles sont formées d'une forte tige d'où partent des deux côtés, alternativement, des feuilles en forme d'épée pointue, longues de 90 centimètres. Les fleurs, mâles et femelles, blanches et petites, croissent sur la même tige et sont avant d'éclater enfermées dans une gaîne très forte et très résistante ; les noix une fois formées pendent en lourde grappe sous les branches. Dans un terrain favorable, les cocotiers produisent déjà au bout de cinq ans, sinon seulement au bout de sept ans. Un cocotier peut atteindre l'âge respectable de 150 à 200 ans ; on calculera aisément son âge en additionnant le nombre de bourrelets formés par la trace qu'a laissée annuellement la couronne de branches).

« Mais, disait en terminant Kokosi, comme tous les arbres de la terre, je péris aussi et je tombe sur les routes ; les passants se reposent sur moi et font conversation. Quoique mort, je suis donc encore de quelque utilité ! »

Enfin l'Abẹ[1] termina la discussion par le discours suivant : « S'il ne s'agissait que d'Accra, d'Adâ, etc., je ne me donnerais

[1] Abe (Le palmier à huile. *Elaeis Guineensis*).

Digitized by Google

PALMIER A HUILE

Digitized by Google

pas la peine de faire un grand discours, car ces villes ne connaissent pas mon utilité. Et pourtant nombre d'entre elles tirent leur subsistance de moi-même. Comme cependant j'ai pour moi l'Akwapem, le Fanté, le Krobo, l'Akem, l'Okwaou et bien d'autres peuples encore, écoutez ce que je m'en vais vous dire.

« On m'utilise pour tant d'ouvrages différents que si je voulais entrer dans tous les détails, je n'en finirais jamais. On me désigne du nom général d'abe, mais j'ai bien d'autres noms encore; on m'appelle obedam, abehene, abefoufou, abetountoum.

(L'obedam, c'est-à-dire la noix écarlate, rouge, parce que la noix de ce palmier, une fois mûre, est toute rouge et non, comme ordinaire, noire au sommet; l'abehene, le roi des palmiers, est plus haut et plus élancé que les autres, son tronc est plus lisse; l'abefoufou, le palmier blanc; l'abetountoum, le palmier noir.)

« J'ai de longs bras flexibles que l'on nomme « berew » (palmes); la base couverte d'épines est appelée « papã », le milieu « mpopã ». On en fait des haies, des portes, des persiennes, des échafauds, des huttes provisoires, des corbeilles, des paniers, etc., des torches pour éclairer les chemins le soir et pour mettre en déroute les armées de fourmis voyageuses. De l'extrémité de mes palmes on fait de bons balais. De mon cœur même sortent les jeunes pousses des palmes, fraîches et vertes; quand elles sont plus avancées en âge, elles plient contre terre et font place à d'autres palmes.

« J'engendre des noix qu'on appelle « bemũ » (régime de noix ou grappe). »

Là-dessus l'abe raconte tout ce que l'on fait de ses noix; comme nous avons déjà parlé de son utilité, nous écourterons son récit:

« C'est grâce à moi que l'on a cessé de faire le commerce des hommes, car mon commerce vaut mieux que celui des esclaves. Que feraient les nègres s'il n'y avait pas de noix de palme? Que donneraient-ils en échange des articles venant d'Europe? Vous voyez donc que grâce à mes noix je nourris Noirs et Blancs. »

Il parle ensuite de son vin, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, puis il continue en ces termes:

Digitized by Google

« Même après ma mort je suis utile, je nourris l'akokono (larve d'un coléoptère appelé par les indigènes osāmānādwo), que les gens recherchent pour le rôtir et le manger, ou pour en faire de la soupe. Je nourris dans mon sein des champignons de toute sorte, le katum, l'akotroko, le mmere (de grands champignons blancs comestibles; quelques-uns, il est vrai, sont des poisons, mais cependant les cas d'empoisonnement par ces champignons sont fort rares).

« On fait de la médecine de mes feuilles, des plantes qui grimpent le long de mon tronc, de mes noix. Il n'y a rien en moi qui n'ait son utilité. Aussi y a-t-il un proverbe qui dit: « Abẹ hõ ade kyiri bi a, di bi », ce qui signifie: Si tu détestes de manger ce qui vient du palmier, tu en manges, c'est-à-dire quoi que tu fasses, tu mangeras toujours quelque chose provenant du palmier. On peut faire de mes fournitures toute espèce d'objets; c'est pourquoi les hommes m'aiment tant. Je suis plus grand que nombre de mes camarades. Je puis habiter la montagne, mais je préfère les vallées et la plaine. Personne ne saurait dire mon âge; il y a si longtemps que je suis dans ce monde.

« J'aurais encore bien des choses à dire, mais voici Odoum qui me coupe la parole, restons-en donc là ! »

Voici le jugement que prononça Odoum:

« Abẹ, tiens seulement ta langue au chaud; le trône t'appartient, qu'as-tu besoin de tant te défendre avec tes trente-deux dents ? Tous ceux-ci ont beau parler, ils parlent en vain. Mais voici ce que j'ai à te dire:

« Fais bien attention, dans toutes vos défenses, il y avait beaucoup d'orgueil. Est-ce peut-être parce que vos cheveux s'élancent si fièrement vers le ciel et qu'on en orne le front des vainqueurs ? Est-ce pour cela que vous avez laissé dans le bush tant de vos frères, tandis que vous vous disputiez le trône ? Ne savez-vous pas que Kéte, mfia (sorte de roseaux), ntommé et ntoṅ (variété de petits palmiers) sont vos frères cadets. Vous prétendez être d'une grande utilité, je ne le nie pas, mais quant à votre caractère, je vous le dis franchement, vous êtes bien inférieurs aux autres arbres.

« En effet, tout arbre qui se respecte a un cœur, quelques-uns en ont de très durs, mais vous, vous n'avez que de la peau et de la chair, et si on cherche votre cœur, on ne trouve rien qu'un trou !

Digitized by Google

« Vous parlez aussi sans cesse de vos mains et de vos bras, mais lequel de vos bras a jamais eu autant d'embranchements qu'en ont vos confrères les autres arbres? C'est pourquoi voici ce que j'ai à vous dire aujourd'hui :

« Sachez que les Blancs vous classent parmi les herbes (les monocotylédons), et si même vous les dominez, vous n'en faites pas moins partie. Eh bien, sachez que pour ce qui vous concerne ici en Afrique, c'est le palmier qui est votre roi! Compris ? »

Tous répondirent : « Oui, nous avons compris ; mais quant à ce que tu chantes là de notre orgueil, cela ne nous plaît guère ; nous ne sommes pas des orgueilleux. Nous sommes seulement les témoins de la joie et du bonheur. On ne parle pas de nous en temps de guerre, ou pendant la bataille, mais après la victoire, quand les gens sont joyeux ; c'est alors nous qu'ils portent devant eux ; nous sommes donc les représentants de la joie ! »

C'est par ces mots qu'ils terminèrent leurs débats.

Cette fable, composée par l'un de nos aides indigènes, W.-E. Obeng, nous montre en même temps à quel degré de développement ces Noirs peuvent atteindre ; elle révèle une grande faculté d'observation, beaucoup d'intelligence et un don remarquable de composition.

Disons maintenant un mot des céréales.

5. Les céréales.

Sous ce titre nous ne pouvons guère parler que du maïs et du riz ; le blé est malheureusement une culture inconnue à la Côte d'Or.

a) Le maïs (aburow).

Il se cultive sur une grande échelle dans tout le pays et varie agréablement, à certaines époques de l'année, le menu habituel des indigènes. Il sert surtout à l'alimentation. Au moment de la récolte, quand il est encore frais, bouilli ou rôti, il est alors délicieux. Les indigènes en font un pain excellent (lorsqu'il est proprement préparé !) qu'ils nomment « dokono » et qui est très apprécié des voyageurs. Un seul de ces dokono

Digitized by Google

peut tenir lieu de repas au milieu du jour; quand on peut s'en procurer il n'est pas besoin de faire halte et de perdre une heure ou deux pour cuire son dîner. Nous avons déjà raconté comment s'y prennent les femmes pour faire leur dokono.

D'ordinaire cependant, les indigènes laissent le maïs sécher sur place et s'en servent surtout pour l'alimentation des animaux domestiques, poules, moutons et chèvres.

Le maïs prospère aussi bien sur les collines de l'Okwaou que dans les plaines arides et sablonneuses de la côte, ou dans les vallées de l'Akem et de l'Achanti; les tiges atteignent une hauteur de 1 mètre 20 à 1 mètre 50.

Ces dernières années, cette culture s'est vue attaquée par un ennemi aussi dangereux que nombreux, les sauterelles[1]. Ces insectes n'ont cependant pas été de tout temps les hôtes de la Côte d'Or. Seuls les vieillards se rappellent en avoir vu dans leurs jeunes années et l'on a constaté qu'elles n'étaient apparues que trois fois pendant le siècle écoulé. En 1833, peu de temps avant la seconde moisson; elles ne causèrent alors pas grand mal et excitèrent plutôt la curiosité des indigènes, qui n'en avaient jamais vu. Pour expliquer leur apparition, ils eurent recours à la légende suivante : Les sauterelles, disent-ils, habitent la montagne d'Agou, dans le pays de Krepe, et y sont adorées comme des fétiches. Chaque fois que le prêtre est fâché contre les gens d'Agou, il lâche les sauterelles qui s'en vont dévorer leurs plantations. Elles reparurent en 1838, et cette fois causèrent de grands désastres. Elles étaient si nombreuses qu'on raconte qu'elles obscurcissaient le ciel, et comme le maïs, les ignames et la colocase venaient de pousser leurs jeunes feuilles, tout fut détruit comme par un ouragan. Les arbres, dépouillés, n'élevèrent plus vers le ciel que des bras décharnés; les grandes feuilles de bananes étaient lacérées et ressemblaient fort à des bannières revenant du champ de bataille; l'herbe même de la prairie était rongée et présentait un spectacle plus triste qu'au lendemain d'un grand incendie. Ces sauterelles longèrent tout d'abord en ligne droite l'Akwapem, se dirigeant vers l'Akem-Kotokou. Un vent violent soufflant de l'Ouest les empêcha cependant de continuer leurs dévastations; les gens de l'Akem firent ainsi une bonne et riche moisson.

[1] Ce doit être les acridiens-pèlerins.

Digitized by Google

Les sauterelles se dirigèrent du côté du Fanté, mais elles n'y purent faire grand mal, le maïs ayant été déjà récolté. Par contre, la teigne causa aussi à cette époque de grands ravages; les paysans demeurèrent impuissants à s'en défendre. En 1842, les sauterelles apparurent de nouveau, mais en petit nombre; elles ne causèrent alors aucun dégât. Pendant ces invasions on en appela naturellement aux fétiches et, comme les indigènes remontent toujours des effets aux causes, ils imaginèrent l'explication suivante, qui fut probablement donnée par un prêtre quelconque: Les fétiches sont mécontents de ce qu'à Labadé le chef régnant a six doigts à une main! Le chef, déjà âgé, dut donc démissionner et abandonner sa charge à un autre. Dès lors aussi tous les enfants naissant avec six doigts furent considérés comme étant des prophètes de malheur et généralement mis à mort sans miséricorde. Comme les mères ne craignaient rien tant que de mettre au monde un enfant affligé de cette infirmité, ces naissances se produisirent très fréquemment.

Depuis 1893 les sauterelles sont revenues régulièrement chaque année et visitent tantôt l'une tantôt l'autre des provinces de la Côte d'Or, mais tout spécialement la côte. C'est un spectacle étrange que celui de ces vols d'acridiens. On voit tout d'un coup le ciel traversé d'une infinité d'ailes transparentes, on dirait un tourbillon de neige qui s'avance droit devant lui. Généralement ces insectes ne passent qu'à la chaleur du jour; la fraîcheur des nuits semble les engourdir. Il faut que la lumière et la chaleur aient bien pénétré leurs dures carapaces pour qu'elles soient capables de s'élever dans les airs. Alors elles volent dans toute l'exubérance de leur force; elles agitent leurs ailes et l'on dirait une grosse pluie qui tombe sur les feuilles. Rencontrent-elles en route un champ de maïs en plein rapport, frais et vert, elles se laissent choir par centaines et le dévorent jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien.

Triste spectacle que ces corps de bronze, luisant au soleil, grouillant à terre, sur les tiges de maïs, s'envolant en hordes serrées devant nos pas ou se laissant écraser comme une bouillie infecte. Les indigènes ne font rien pour s'en défendre ; ils jugent la lutte inutile et pourtant il y aurait moyen, me semble-t-il, de faire quelque chose ; elles sont moins nombreuses qu'au Nord de l'Afrique ; le soir, quand les ombres s'allongent,

Digitized by Google

elles s'abattent dans les champs, sur les chemins, et il serait facile, en y mettant quelque énergie, de les détruire. C'est alors que mâles et femelles se recherchent et s'accouplent, puis elles se raidissent et jusqu'au lendemain paraissent comme mortes. Si les travaux de défense étaient conduits avec la même énergie que dans les contrées septentrionales de l'Afrique, il nous semble qu'il serait facile d'enrayer ce fléau ; mais rien ne se fait et les femelles peuvent pondre leurs quatre-vingts œufs et produire leurs criquets sans être dérangées le moins du monde. Si seulement nos indigènes prenaient goût à cette viande et en faisaient provision, comme le font les Nègres du Sud de l'Afrique ; mais, hélas ! ce menu n'est, paraît-il, pas de leur goût et... ils le laissent passer ! Il faut dire, du reste, que ces dernières années les sauterelles n'ont pas reparu. Est-ce pour ne plus revenir ? Nous voulons l'espérer.

La valeur du maïs varie beaucoup suivant les saisons et les contrées ; les ravages des sauterelles surtout ont provoqué la hausse des prix. Dans le bon vieux temps une charge de maïs, c'est-à-dire 30 à 35 kilos, se vendait 40 à 50 centimes ! Aujourd'hui, on le vend par épis, tantôt 30 tantôt 60, au plus 72 épis pour 30 centimes. Autrefois un dokono, ou pain de maïs, se vendait 9 à 10 cauris, soit un prix dérisoire, puisqu'il fallait environ 400-430 cauris pour équivaloir 30 centimes ; aujourd'hui, un dokono se vend couramment au moins à la côte, 30 centimes pièce ; dans l'intérieur, on peut encore en avoir cinq à six pour le même prix.

Autrefois tout était du reste beaucoup plus abondant et moins cher. On vendait aux capitaines de vaisseaux (aux marchands d'esclaves surtout) jusqu'à 120 épis pour 30 centimes, ou mille pour 6 fr. 25. Le riz se vendait aussi 20 centimes le kilo et les négriers venaient s'approvisionner à bon marché à la Côte d'Or. Aujourd'hui la situation a bien changé ; il arrive souvent que les Européens doivent faire venir leur riz des marchés d'Europe.

Ceci m'amène à parler de la culture du riz.

b) Le riz (emò).

Cette céréale qui sert de nourriture, prétend-on, à plus de 750 millions d'hommes, et est cultivée depuis des temps immémoriaux en Chine, au Japon et aux Indes l'est aussi, mais de-

Digitized by Google

puis une époque plus récente, en Afrique. A la Côte d'Or, on la cultive sur une petite échelle. On ne l'exporte pas, on en importe même une certaine quantité et il serait exagéré de dire que le riz forme une des bases de l'alimentation. On le cultive, m'a-t-on dit, davantage dans l'intérieur, dans le Soudan, où d'immenses territoires sont irrigués dans ce dessein. Dans l'Achanti et dans l'Okwaou c'est le riz de montagne que l'on cultive.

Les indigènes gagneraient certainement à vouer à cette culture plus de soins, car le riz croît très bien dans le pays ; il constitue une grande ressource pour les Européens, qui ne devraient pas être obligés de le faire venir d'Europe. Les Tchi semblent plutôt envisager le riz comme une nourriture de luxe variant agréablement leur éternel foufou ; nous ne sachons pas qu'ils en amassent de grandes provisions. Les Fanté en font des gâteaux qui sont, paraît-il, excellents.

6. Remarques générales a propos de l'agriculture.

Nous l'avons vu, la Côte d'Or est un pays riche en produits de toute nature ; elle fournit en abondance la nourriture nécessaire à ses habitants. Même en temps de famine, après de longues sécheresses ou après le passage d'armées de sauterelles, quand les indigènes crient « ǫ kǫm ǫ kǫm », famine, famine ! ce n'est là qu'une manière de parler, que ceux qui connaissent le pays ne prennent jamais au tragique. Car si la récolte fait défaut dans certains territoires, elle n'est que plus abondante dans d'autres ; ou bien encore si les bananes n'ont pu venir à bien grâce au manque d'eau, et si les sauterelles ont dévoré le maïs, par contre l'igname ne réussit que mieux et le riz prospère fort bien. Le remède est donc toujours à côté du mal et si les indigènes souffrent de la famine, ils ne doivent s'en prendre qu'à leur propre incurie.

Il est de fait, cependant, que la production diminue sensiblement, que les denrées renchérissent d'année en année et qu'à la Côte d'Or la vie n'est plus si bon marché qu'autrefois. Cette cherté de l'existence se fait sentir surtout à la côte et dans les contrées limitrophes, mais cet état de choses gagne

Digitized by Google

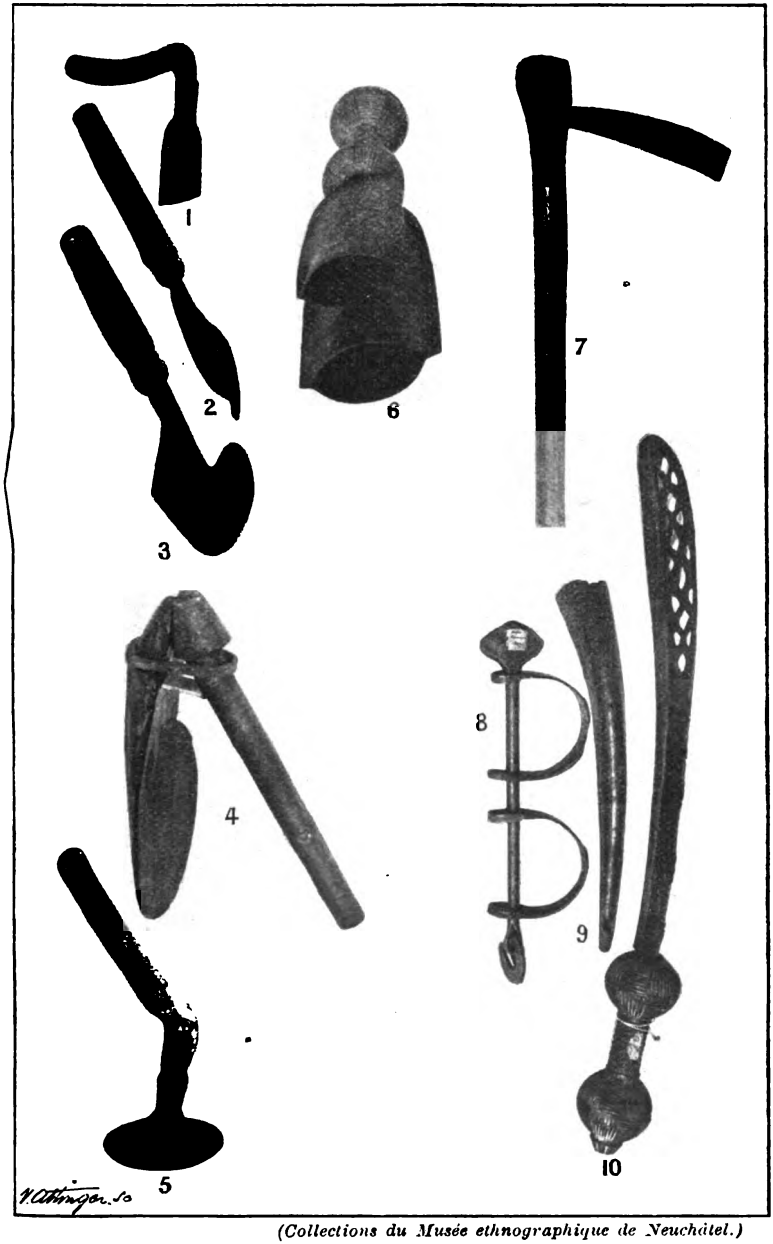

(Collections du Musée ethnographique de Neuchâtel.)

INSTRUMENTS AGRICOLES ET OBJETS DIVERS

1. Petite *doloire* dont les indigènes se servent pour façonner leurs chaises ou leurs plats en bois. — 2 et 3. Deux serpes pour défricher. — 4 et 5. Deux bêches. — 6. L'instrument, «nawonta», du crieur public. (V. pl. p. 104, nos 3 et 10.) — 7. Une hache de fer s'emboitant dans le manche, forgée dans le pays. — 8. Fers ou ceps pour les esclaves et prisonniers. Une fois les pieds placés (au-dessus de la cheville) dans ces deux demi-cercles, on passe la barre à travers, puis on ferme au moyen de la boucle (à gauche) dont les deux bouts sont fermés ou rivés à coups de pierre. Ce sont des ceps semblables que M. et Mme Ramseyer eurent aux pieds pendant des semaines en 1869. — 9. Cor fait d'une corne d'antilope. — 10. Epée avec poignée, généralement plaquée en or, emblème de commandement chez les chefs; quand ceux-ci envoient un messager, il doit toujours être porteur de cet insigne.

Digitized by Google

toujours plus l'intérieur et se fait remarquer déjà d'une manière très sensible dans l'Okwaou, l'ancien grenier de l'Achanti.

D'où cela provient-il ? De différentes causes, apparemment, mais l'une des plus importantes est certainement la nonchalance, l'ignorance, le conservatisme des indigènes. L'agriculture en est au point où elle était il y a des siècles. Le fils suit l'exemple de son père, qui lui-même imitait les coutumes de ses aïeux.

Le Tchi veut-il préparer une plantation, il s'en va dans la forêt, abat tous les arbres qui le gênent et les brûle sans remords ; s'il habite la plaine, il met le feu aux herbes sans songer qu'elles pourraient avantageusement servir à la nourriture du bétail. De sa petite bêche recourbée il gratte un peu la terre, y plante ses semis, sarcle à ses heures et récolte ce qui se donne la peine de croître. Comme à la Côte d'Or la nature est très généreuse, il est amplement récompensé des quelques travaux qu'il a effectués. L'année suivante, il va plus loin et recommence la même opération. A la longue ce mode de culture ruine le pays ; qu'on songe à l'immense consommation inutile de combustible, aux forêts continuellement et systématiquement déboisées ; le pays de l'Akwapem, par exemple, est presque complètement privé de sa parure de forêts et la pluie tombe avec moins d'abondance que par le passé. Songez en outre que la population augmente rapidement ; aujourd'hui, la paix règne dans tout le pays ; il n'y a plus de roi des Achanti pour pratiquer des saignées régulières par le massacre de nombreux esclaves, plus de guerres civiles continuelles qui dépeuplaient villes et villages ; au contraire, les villes se développent, les bouches à nourrir augmentent et la terre, à laquelle on demande toujours sans rien lui donner, s'épuise peu à peu. Le mal n'est pas encore bien grave, mais les indigènes eux-mêmes le remarquent et s'en inquiètent.

La nécessité est mère du travail, et si les Nègres ont le renom d'être si paresseux, c'est qu'ils n'avaient pas besoin de peiner pour vivre. Leur bonne mère nourricière leur fournissait en abondance ce dont ils avaient besoin sans exiger une grande dépense de forces de la part de ses enfants. Et comme leurs besoins étaient restreints, pourquoi se seraient-ils évertués à faire produire à une terre féconde plus que leur

Digitized by Google

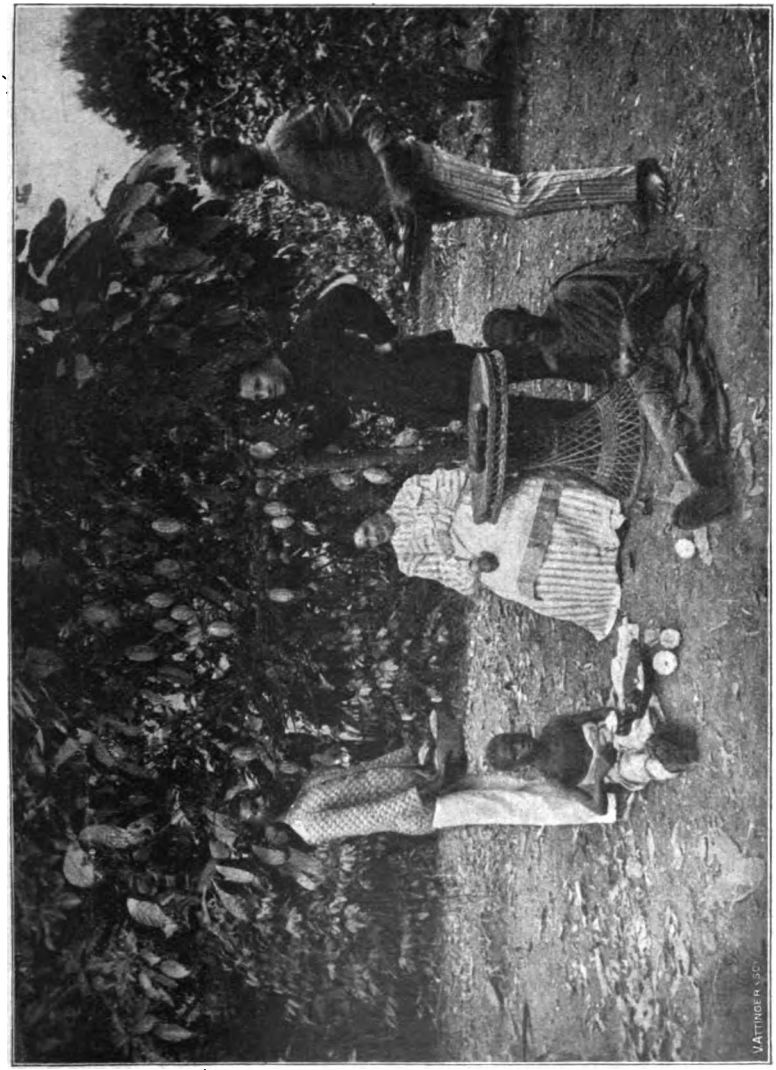

CAFÉIER EN FLEUR

Digitized by Google

subsistance journalière. Mais si la terre devient plus avare, si elle réclame un travail plus consciencieux ; si, d'autre part, la civilisation qui envahit les indigènes de toute part leur révèle de nouveaux besoins, leur inculque de nouvelles aspirations, le Nègre deviendra tout naturellement travailleur. Et je ne mets pas en doute sa capacité de travail.

Pour le moment, il cherche encore à tirer de la civilisation et du commerce avec les Blancs tout le profit possible, sans avoir pour cela à se donner trop de peine. C'est ainsi que quand il a été persuadé que la vente du café le récompenserait amplement de ses peines, il s'est livré avec ardeur à cette culture, a négligé ses plantations, lui a sacrifié de vastes terrains, ne voyant que le profit immédiat qu'il allait en retirer. Qu'en est-il résulté ? L'offre ayant considérablement augmenté dans les comptoirs de la côte, et, d'autre part, la cote du café ayant baissé sur les marchés d'Europe, les prix ont diminué en proportion. De 80 centimes à 1 fr. 20 le kilo, le café est tombé à 20 centimes ; de sorte que les indigènes de l'intérieur qui avaient à porter leur café à la côte ne rentraient plus même dans leurs frais de transport ou ne réalisaient qu'un gain dérisoire. De là grand découragement ! Ils se trouvaient en présence d'importantes plantations de café, qui demandent du soin et du travail, et leurs peines n'aboutissaient qu'à des mécomptes. D'autre part, leurs plantations d'ignames, de bananes et de maïs ayant été négligées, réduites au minimum, ne produisaient plus ce qu'ils en attendaient.

Il en a été de même pour le cacao, quoique à un moindre degré ; la culture et la préparation du cacao exigent moins de travail et coûtent moins de peine et les prix ne sont pas tombés aussi bas que ceux du café.

Une autre cause du faible développement de l'agriculture, c'est l'absence de voies de communication. Sous ce rapport, la Côte d'Or est encore très arriérée ; les chemins sont mauvais ; ce ne sont que des sentiers, qui vont par monts et par vaux, traversent des marais, sont sans cesse obstrués de troncs d'arbres ou coupés de rivières. Pas question d'utiliser des chars ou des chariots ; tous les transports se font sur la tête des indigènes, système lent et onéreux. Comme nous l'avons déjà dit, les bêtes de somme, chevaux, bœufs ou mulets, ne sauraient vivre dans ces contrées, grâce à la mouche tsetsé. Aussi les

Digitized by Google

indigènes ne peuvent-ils songer à cultiver pour les besoins du commerce. Ils n'ont pas de grands marchés qui leur servent de débouchés et ne cultivent par conséquent que pour leur consommation immédiate. Dans ces conditions-là, l'agriculture a peu d'avenir et il n'est pas étonnant que les jeunes gens se tournent plutôt vers le commerce et l'industrie et négligent la culture du sol.

L'établissement d'un chemin de fer de la côte (Sekondi) à Coumassé, terminé le 1er octobre 1903, amènera naturellement de profondes modifications dans les conditions d'existence du pays des Achanti; mais nous ne pouvons en parler encore en connaissance de cause. Ces dernières années, le gouvernement semble aussi vouloir donner plus de soin à l'établissement de bonnes routes.

Dans le nº 11 de la *Gazette du Gouvernement* (mai 1902) on peut lire ce qui suit: « Des plans ont été dressés en vue de la construction de routes dans le district de Tarkwa, routes de 2 mètres 50 de large, entre Abodom et Appam, et d'Asafo à Winneba; continuation de la grande route de 5 mètres de large, qui relie Accra à Nsawom, jusqu'à Osino... » De faibles crédits sont en outre prévus au budget pour la construction de routes nouvelles dans l'Achanti et dans les territoires du Nord. En 1902, le total des dépenses prévues pour la construction des routes était de 445 240 francs, tandis que le budget pour 1901 ne demandait que 196 250 francs; différence 248 990 francs. La dépense pour les travaux publics a augmenté de 899 826 francs.

C'est naturellement l'industrie minière qui a donné pareille impulsion au département des Travaux publics; mais tout le pays en bénéficiera et nous assisterons sûrement à une révolution économique de la Côte d'Or. En attendant, voyons ce qui s'est fait jusqu'ici.

La Mission de Bâle, qui dans tous les champs de travail cherche à améliorer les conditions matérielles de ses enfants, a tenté, dans le domaine de l'agriculture, de grands efforts en vue d'arriver à une situation meilleure. Si ses efforts n'ont pas été couronnés de succès, elle n'en a pas moins bien mérité du pays.

Tout d'abord, la Mission s'est occupée de la construction de routes; elle voulait relier entre elles, et surtout avec la côte, ses

Digitized by Google

principales stations de l'intérieur, Abouri et Akropong dans l'Akwapem et Odoumase dans le pays de Krobo; dans cette intention, le comité envoya deux aides-missionnaires à la Côte d'Or. Ils construisirent une route directe de Christiansborg à Odoumase, d'une longueur d'environ quatre-vingt-dix kilomètres, six dans la plaine sablonneuse et dénuée d'ombre, une ou deux sur les flancs de la montagne, qu'elle escaladait petit à petit, et sept ou huit sur la crête où elle traversait de nombreux villages, pour redescendre ensuite et courir entre les allées de palmiers du beau pays de Krobo. On s'apprêtait à en construire une nouvelle, quand, hélas! son constructeur succomba aux attaques de la fièvre malarienne. Et la Mission en resta là. Ce n'était du reste pas son devoir, mais bien celui du gouvernement, qui ne sut pas même entretenir cette route construite à grands frais et au prix de la vie d'un aide-missionnaire; il se contenta de subventionner la Mission pour ce travail.

Ce n'est que vingt ans plus tard, en 1874, que le gouvernement se décida à prendre à son compte l'entretien de cette route. A la Côte d'Or, en effet, il ne suffit pas de construire une bonne route; s'il ne s'agissait que de cela, il serait facile encore d'amener les indigènes eux-mêmes à entreprendre ce travail; on les persuade facilement de faire un effort, un grand effort même, mais il ne faut pas qu'il dure trop longtemps; la persévérance n'est pas leur qualité maîtresse, et s'ils se décident facilement à construire une route solide avec ponts, ils montrent beaucoup moins de zèle à l'entretenir. La route ne tarde pas à se couvrir de mauvaises herbes, la chaussée à se remplir de sable et de terre et les ponts à pourrir, exposés qu'ils sont aux intempéries tropicales. Ce qui rend difficile l'entretien des routes à la Côte d'Or, c'est que, comme nous l'avons déjà remarqué, il n'y a ni bêtes de somme, ni chars, dont la circulation empêcherait les mauvaises herbes de croître si rapidement. Toutes les marchandises se portent sur la tête, et les indigènes, accoutumés qu'ils sont aux sentiers étroits de la forêt vierge, qu'ils parcourent à la file indienne, ne manquent pas de conserver cette bonne habitude sur les grandes et larges routes de la côte. C'est ainsi que vous voyez toujours, dessiné sur la route, un petit sentier large de 40 à 60 centimètres. On peut comprendre du reste que ces va-nu-pieds préfèrent un

Digitized by Google

chemin bien battu et... consacré par l'usage aux rocailles de la route moins fréquentée!

Ici encore la Mission chercha un remède à la situation. Les missionnaires se dirent que puisqu'ils avaient une bonne route il fallait s'en servir. L'école industrielle de Christiansborg pouvait fournir chars et voitures, pourquoi ne pas essayer de les faire traîner par des bêtes de somme? La Mission envoya sur les lieux un économe avec mission de tenter l'élève du bétail. Il fit des essais avec toutes les bêtes de somme: chevaux, mulets, bœufs, ânes, qu'il tira des îles Canaries. Ces essais furent infructueux. La mouche tsetsé fit périr tous ces animaux les uns après les autres. A Accra ou à Christiansborg même, où la tsetsé ne vit pas, une peste bovine emporta le troupeau.

On a repris ces essais, mais sans grand succès; les chevaux résistent bien pendant quelques années, mais sont incapables de fournir une grande somme de travail. De temps en temps nous avons eu, dans l'Okwaou, quelques vaches et bœufs; quelques-uns prospérèrent même fort bien; une vache mit bas un petit taureau qui grandit et devint une bête splendide à Abétifi, mais les accidents et les désagréments de l'élevage sont toujours si fréquents que personne encore ne s'est décidé à tenter en grand l'expérience; il faudrait pour cela des capitaux que nous n'avons pas et il serait nécessaire d'amener les indigènes à modifier leur mode de culture. Leurs plantations sont ouvertes à tout venant et des troupeaux de vaches en auraient vite raison!

La Mission a eu plus de succès en agriculture. Nous avons eu déjà souvent l'occasion de mentionner quelques-uns des produits importés et acclimatés par elle à la Côte d'Or; reprenons l'histoire de ses efforts dans ce domaine depuis l'origine.

Les premiers essais de colonisation en grand furent tentés, comme nous l'avons déjà remarqué, en 1843. C'est alors que la Mission de Bâle mit à exécution son plan d'évangélisation des Noirs de la Côte d'Or par les Noirs chrétiens des Indes Occidentales. Elle en amena toute une petite colonie qu'elle installa sur le haut-plateau de l'Akwapem. Dès l'origine on fit de grandes plantations de café, de tabac, de cacao et d'autres produits encore; on planta des orangers, des citronniers, des manguiers, des ananas; c'est alors aussi que fut introduit le caladium (colocase).

Digitized by Google

Cependant les résultats ne répondirent pas tout à fait aux espérances qu'avait fait naître cette tentative intéressante à tant d'égards. Les Nègres sont et restent Nègres, qu'ils viennent du Sud ou du Nord, de l'Est ou de l'Ouest de l'Afrique, ou qu'ils soient importés même de la chrétienne Jamaïque! Leur manque d'initiative et de persévérance, leur indolence et... disons-le, leur stupide vanité qui fait qu'ils croient déchoir en s'astreignant au travail de la terre, — c'est là une des conséquences de l'esclavage, contre laquelle cependant nous avons lutté avec quelque succès! — ont été autant d'entraves à la réussite de cette courageuse entreprise. Comme partout, il faut ici l'initiative et l'exemple des Européens ; mais le climat ne leur permet ni travail énergique, ni effort suivi, et ils doivent se contenter de diriger les travaux des Noirs. Ceux-ci, voyant l'Européen s'abstenir du travail pénible de la terre, croient que c'est là un privilège des castes élevées et pensent déroger en s'y livrant!

En 1857, cependant, la Mission envoyait un agriculteur à la Côte d'Or et deux ans plus tard fondait une école d'agriculture comptant douze élèves. Le but poursuivi était surtout d'habituer ces jeunes gens à un travail régulier, suivi et soigné. On essaya toute espèce de cultures. Les légumes, surtout les choux, salades, haricots vinrent fort bien; les arbres fruitiers prospérèrent aussi; outre ceux que nous avons déjà mentionnés et qui s'acclimatèrent des mieux, on essaya le figuier, le prunier, le pommier, le poirier et même la vigne, mais sans résultat. Cette dernière prospéra quelque temps à Abétifi et porta des fruits, mais ils furent dévorés par les lézards avant maturité.

On chercha même à acclimater le sapin, mais il ne voulut pas se prêter à cet essai. Il aime trop son Jura, et ce n'est pas nous qui le lui reprocherons!

Par contre, les plantations de coton et de gommier réussirent fort bien, les prix et la demande ayant tout d'un coup fortement augmenté lors de la guerre de Sécession, les planteurs indigènes se livrèrent avec entrain à cette culture: on introduisit même des machines; il s'agissait de profiter de l'occasion de s'enrichir! Mais la guerre se termina, les cotons américains reparurent sur les marchés et les prix baissèrent de nouveau. Puis survint la guerre, les hordes

Digitized by Google

achanti envahirent les provinces de la Côte d'Or et détruisirent les plantations (c'était en 1868-69). Ce fut le coup de grâce de cette importante culture.

Les plantations de riz et de tabac ne donnèrent pas non plus de trop mauvais résultats. Le tabac réussit très bien ; ses feuilles atteignent une hauteur de 30 à 50 centimètres; par contre, on ne réussit pas à préparer cette plante d'une manière satisfaisante pour le commerce ; la grande humidité de l'air s'oppose à un séchage suffisant. Du reste, les indigènes ne l'achètent pas; ils lui préfèrent le tabac importé d'Amérique et qui a subi une certaine préparation. Tout au plus l'emploient-ils comme tabac à priser en le mêlant à de la potasse ou aux cendres de pelures de bananes.

De tous les essais, ce fut celui du café qui l'emporta ; en 1857, on pouvait en exporter déjà 13 quintaux et en 1858 la plantation de l'école ne comptait pas moins de 5000 arbres portant des fruits et 3000 plants. Petit à petit, cette culture se généralisa à la Côte d'Or, mais, comme nous l'avons déjà dit, la baisse extraordinaire du prix payé dans les factories de la côte l'a fait abandonner presque partout ces dernières années. Cependant nos écoles continuent à le cultiver ainsi que le cacao; peut-être que le chemin de fer de l'Achanti, en facilitant le transport de la récolte, remettra cette culture en faveur. Pour le moment, c'est le cacao qui tient le record ; l'exportation de ce produit a augmenté du 121 % pendant l'année 1902.

En 1900, il s'en exportait pour fr. 681 250, ce qui représente 2 600 000 kilos. En 1901, il s'en exportait pour fr. 1 070 925, soit 10 800 000 kilos.

En 1902, il s'en exportait pour fr. 2 373 600, c'est-à-dire pour fr. 1 302 675 de plus.

C'est un indigène d'Accra qui commença la culture du cacao. Il importa des plants de Fernando Po, créa une petite cacaoyère, et, quatre ans après, se mit à vendre des plants. Ce n'est qu'en 1891 qu'on fit un premier envoi de 100 kilos (95 francs). Dès lors, et grâce aux efforts réunis du gouvernement et des missionnaires, la culture s'est, comme on le voit, énormément propagée. Dans un seul district on a planté, en 1904, plus de 6 000 000 de plants ! Malheureusement la qualité ne répond pas à la quantité ; les indigènes ne donnent pas assez de soins au procès de fermentation.

Digitized by Google

L'école d'agriculture lutta pour l'existence pendant environ vingt ans; pendant ce court espace de temps elle n'eut pas moins de six directeurs; deux succombèrent au climat, les autres durent reprendre le chemin de l'Europe avec une santé fortement compromise. Aussi jugea-t-on le moment venu de remettre l'entreprise aux indigènes et on leur céda les plantations à ferme.

L'argent du fermage s'en allait alimenter la caisse d'église. Plusieurs des plantations furent aussi remises aux écoles qui en continuèrent avec succès la culture. Le produit fut affecté à la caisse des écoles.

Il va sans dire du reste qu'outre cet essai tenté sur une grande échelle à Akropong, plusieurs missionnaires pratiquèrent différentes cultures dans leurs stations respectives et les introduisirent dans leur district. L'un d'eux même, Simon Süss, crut pouvoir subvenir ainsi à ses besoins et se rendre indépendant de la Mission. Il s'en fut seul fonder une station à Gyadam, dans l'Akem, à 150 kilomètres de la côte.

Il abattit seul les arbres géants, scia, bûcha, laboura, planta, bâtit, entretint des troupeaux de moutons, de porcs et de chèvres et se livra même à un commerce d'échange. Mais toute cette activité eut bientôt épuisé ses forces; il se retira d'abord sur les rives de la Volta, puis en Europe; il ne revint plus en Afrique.

Un autre missionnaire, Zimmermann, qui avait des plans grandioses de colonisation, voulait attirer en Afrique des colons chrétiens d'Allemagne, et il avait déjà réussi à acheter le terrain nécessaire et à décider un certain nombre de jeunes gens à le rejoindre, quand la mort subite de son collègue Steinhauser, qui lui avait prêté son appui, vint tout remettre en question. Le Comité des missions, qui n'avait tout d'abord pas voulu s'opposer à cet essai, d'ailleurs tout personnel, craignit d'engager sa responsabilité et déconseilla à ces colons *in spe* de partir. L'affaire en resta là. C'était probablement ce qu'il y avait de mieux à faire; le climat de la Côte d'Or ne convient décidément pas aux Européens. Ceux-ci ne peuvent y vivre qu'à condition de s'abstenir de travaux trop fatigants; les travaux de la terre surtout leur sont funestes. Il faut donc que, bon gré, mal gré, ils se contentent de diriger le labeur des indigènes. C'est là le grand obstacle au succès de toute entreprise de ce genre. Tant

Digitized by Google

que le sol fournira à l'indigène sa nourriture quotidienne sans qu'il ait à se livrer à un labeur acharné, il ne comprendra pas pourquoi il devrait travailler à la sueur de son front pour obtenir des produits dont il ne se soucie guère. Par contre est-il assuré de retirer un réel profit de son travail, et cela pendant un certain nombre d'années, il ne refusera pas de se mettre à la tâche et aura bientôt fait de préparer une plantation d'une certaine étendue. Nombreux sont, par exemple, les Noirs chrétiens qui ont des plantations de cacao considérables, et se sont fait de ce chef de jolis revenus. Par contre la baisse et la fluctuation continuelles des prix les rendent méfiants et plusieurs regrettent aujourd'hui d'avoir sacrifié leurs bonnes plantations d'ignames à celles de cacao et surtout de café.

Pour terminer mentionnons encore les efforts tentés dans ce domaine par la Mission de Bâle, ainsi que ceux faits pour se procurer de l'eau. En plusieurs endroits l'eau fait défaut, surtout à la côte. Quelques missionnaires ont entrepris de creuser des puits artésiens; à Abokobi par exemple, on construisit dès l'origine une citerne, d'une profondeur de 33 mètres, qui, pendant longtemps, fournit l'eau nécessaire à la station; mais en 1872 cette citerne fut détruite par un tremblement de terre. Il y a quelques années, on essaya de percer un puits artésien. Grâce à un travail persévérant on réussit à trouver de l'eau; aujourd'hui, Abokobi dispose d'une bonne eau potable.

Ces dernières années, le gouvernement s'est aussi efforcé de développer les conditions agricoles du pays et surtout certaines cultures en vue du commerce et de l'industrie. Il a établi un jardin botanique à Abouri, sous la direction d'un « curator ». Ce jardin fournit à qui en désire des plants de caféiers (arabique ou libérien), de cacaoyers, de gommiers, du kola, etc. En outre, le gouvernement subventionne toutes les écoles ayant dans leur programme des heures consacrées aux travaux manuels. Il a fait aussi publier et largement distribuer des brochures enseignant le meilleur mode de culture du café et du cacao. Tout dernièrement, il a tourné son attention spéciale vers la culture du coton. Mais toutes ces cultures se pratiquent surtout en vue du commerce et de l'industrie, aussi en parlerons-nous plutôt sous ce titre.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Vie industrielle. — Commerce.

Nous ne faisons que poursuivre l'ordre d'idées exposées dans le chapitre précédent en parlant tout d'abord des

Cultures faites en vue du commerce et de l'industrie.

Nous ne reviendrons naturellement plus sur celles dont nous avons déjà parlé en détail, du café et du cacao, mais nous dirons encore quelques mots du coton.

a) Le coton.

Comme nous l'avons vu, la culture du coton eut ses beaux jours lors de la guerre de Sécession aux États-Unis ; elle déclina ensuite pour disparaître presque complètement à l'époque de la guerre des Achanti. Qu'en est-il maintenant ? Dans son rapport sur l'année 1902, le gouverneur anglais déclarait que les expériences tentées à Abouri n'avaient pas eu grand succès, que la fibre produite était restée très courte, que par contre 40 sacs de graines venues de l'Amérique du Sud avaient été distribuées à différents chefs habitant les bords de la Volta et que des experts dans cette branche avaient été envoyés pour surveiller ces plantations.

Des essais en grand ont été tentés dans le Togo par le gouvernement allemand. Il a fait venir un M. Calloway, un Noir, directeur de la section du coton de l'institut normal et industriel de Tuskegee dans l'Alabama (États-Unis), trois chefs d'équipe choisis parmi les membres de l'institut ayant obtenu leur brevet, deux agriculteurs et un mécanicien, tous des Noirs.

Digitized by Google

Il les a envoyés dans le district de Misahöhe, pourvus de machines, de presses, de charrues, d'instruments aratoires, de wagons et de graines.

L'entreprise débuta en janvier 1901. 200 indigènes furent embauchés. Les hommes, payés à raison de 75 centimes, abattaient les arbres et enlevaient les racines; les femmes rece-

PLANTATION DE COTON

vaient 35 centimes et les enfants 20 centimes par jour pour entasser et brûler les branches.

On avait voulu travailler à l'américaine, uniquement avec des machines, mais il fallut y renoncer, du moins en partie, et revenir tout bonnement à la pioche. On avait bien amené 20 bœufs et 20 chevaux du Soudan pour labourer et traîner les wagons, mais la tsetsé apparut bientôt; ces animaux périrent dans les mois de juin et septembre, de sorte que tout l'ouvrage dut être fait à la main. Cependant M. Calloway estime que son expérience a prouvé la supériorité de la charrue sur la pioche, même si la charrue devait être traînée par des hommes, mais il croit à la possibilité d'utiliser les chevaux. Il a fait le calcul suivant: 50 jours de travail de 4 hommes à 75 pf. par homme et par jour font 150 mark; on peut acheter

Digitized by Google

un bon cheval dans le Togo pour 60 à 80 mark. Supposons que le cheval meurt au bout des 50 jours, il aura fait cependant un tiers plus d'ouvrage que les hommes et il restera encore 70-90 mark pour son entretien. En outre, un champ labouré rapporte davantage qu'un champ qui n'a été que pioché. Il y a

PROCESSION DE FEMMES PORTANT LEURS PROVISIONS AU MARCHÉ
Deux soldats Hauasas veillent à ce qu'elles ne soient pas molestées en route.

donc tout avantage à employer des chevaux. Tout cela est bien possible, mais ne peut s'appliquer qu'à des entreprises faites sur une grande échelle. Quel fut le résultat de cette expérience tentée dans le Togo ?

Dès que la pluie commença à tomber (le 27 mars), on ensemença trois quarts d'hectare avec du coton américain. La plante se développa plus rapidement et dans de meilleures conditions qu'en Amérique. Un mois après, elle avait déjà atteint une hauteur de 50 centimètres. Avril fut un bon mois pour les

Digitized by Google

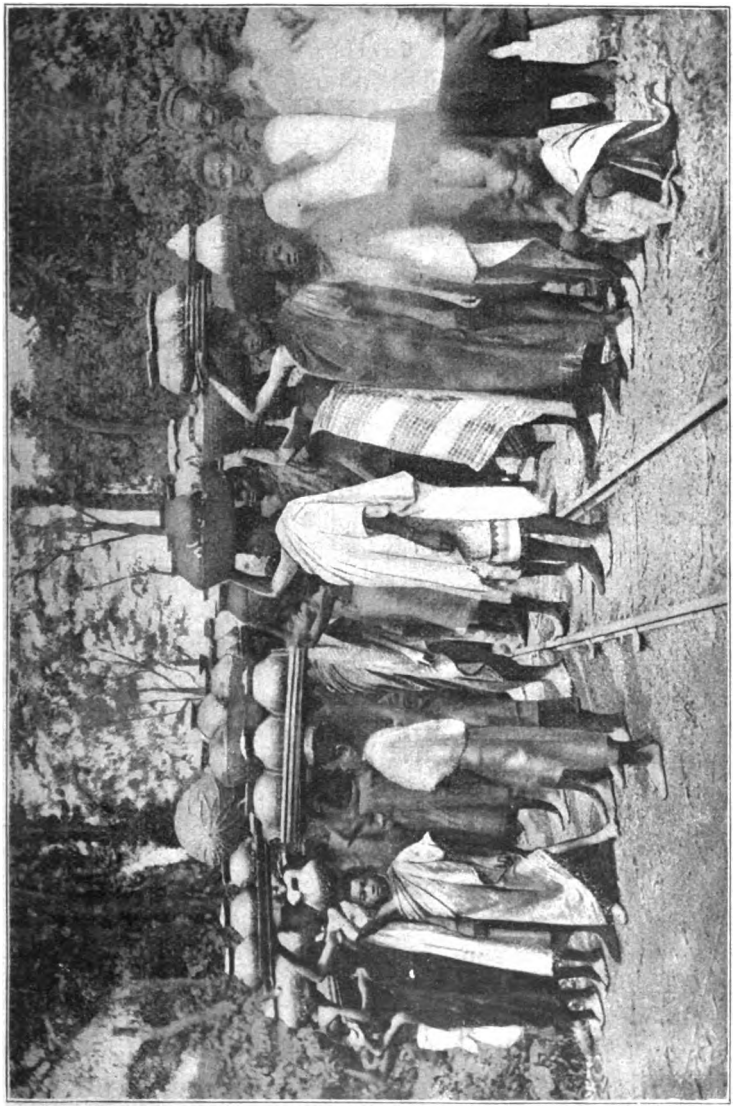

PROCESSION DE GENS APPORTANT DU VIN DE PALMIER AU MARCHÉ

Digitized by Google

semailles, la pluie ne fut pas très abondante; on ensemença 5 hectares et en mai la plantation couvrait une superficie de 10 hectares.

Juin fut très favorable à la croissance des plantes, mais en juillet il tomba une pluie si abondante et si forte que les cosses des premières plantes furent complètement détruites. Les brouillards succédèrent à la pluie, le coton fut envahi par la nielle et moisit sur place. Toutes les plantes semées avant juillet ne donnèrent que deux ballots de coton, et la plantation fut détruite. On ensemença de nouveau en juillet et en août 10 hectares avec des graines provenant d'Égypte et d'Amérique. Les pluies furent moins fortes en septembre et en octobre, mais les brouillards persistèrent. Fin octobre, le soleil reparut; la température remonta et les plantes reprirent vie; les pluies peu abondantes de novembre et décembre leur furent favorables et on récolta ce qu'en Amérique on aurait estimé une demi-récolte. Ces renseignements sont tirés d'un article anglais publié dans le *Journal of the African Society*, par M. Émile Baillaud, ancien chargé de mission au Soudan français, directeur de la Société agricole et industrielle de la Guinée française.

Comme lui, nous croyons aussi que le coton n'a pas grand avenir dans la zone des pluies diluviennes — et c'est justement la zone occupée par les Tchi — mais qu'il en aurait un très grand dans les pays situés plus au Nord, dans le Soudan, sur les bords du Niger, par exemple; la culture présenterait moins de difficultés, il n'y aurait pas d'immenses forêts à défricher et les pluies y sont beaucoup moins fortes et abondantes. Par contre, la grande difficulté serait celle des transports.

b) La noix de kola (besi).

La noix de kola, un autre article de commerce cultivé au pays des Tchi, joue dans le pays un très grand rôle et peut être appelée à en jouer un plus grand encore. C'est elle qui attire dans le pays ces caravanes de musulmans qui viennent de l'intérieur, souvent de fort loin, pour vendre leurs belles et solides étoffes, leurs sandales, leurs amulettes, etc., et acheter en retour des corbeilles remplies de noix de kola. Avec cet unique produit qui ne leur coûte rien, les Achanti pouvaient donc se procurer

Digitized by Google

tout ce qu'ils voulaient des différents peuples qui fréquentaient leurs marchés. C'est la graine du kola *acuminata* de l'ordre Stercubiacea. C'est un fruit rouge qui, pour la forme et la grosseur, ressemble à une châtaigne. On trouve l'arbre tout le long de la côte de Guinée, dans la région pluvieuse, car il aime les endroits humides. La tradition rapporte que la noix de kola fit son apparition sur terre en même temps que la calebasse; voilà pourquoi quand les indigènes font un présent de noix de kola, ils l'offrent invariablement dans une calebasse ! Il y a d'ordinaire 8 à 10 fruits dans une capsule de la dimension d'un concombre. La culture de cet arbre précieux est loin d'avoir atteint tout le développement auquel elle devrait arriver; à proprement parler, il n'y a pas encore de plantations, les indigènes ne font que soigner quelques arbres isolés dans la forêt. Nous avons le sentiment qu'il y aurait encore quelque chose à faire dans cette direction. Il est vrai que l'on rencontre quelque difficulté à conserver la noix fraîche pour des transports un peu longs, mais il y aurait sûrement moyen de trouver une solution pratique de ce petit problème. Les mahométans enveloppent les noix dans des feuilles de ficus; ils en tapissent leurs corbeilles et les en recouvrent; ils les trempent aussi fréquemment dans l'eau fraîche ou les enveloppent dans de la balle humide, mais tout cela n'empêche pas des pertes souvent considérables. Ils sont très friands de cette noix et il est très rare de rencontrer une caravane de musulmans dont tous les membres ne mâchent pas une noix de kola; leurs dents et leurs lèvres en sont rouges et ils laissent partout, sur les sentiers, des traces sanguinolentes de leur passage ! Quelques noix leur suffisent souvent pour les soutenir pendant plusieurs jours de marche.

C'est en effet un fruit très excitant et un reconstituant énergique, grâce à son amertume et à son astringence. La noix de kola contient, dit-on, plus de caféine que les meilleurs grains de café. Sa teneur en caféine est supérieure à celle des thés de provenances diverses. Elle renferme en outre une proportion très forte de théobromine (supérieure à celle contenue dans le cacao par exemple) qui active encore l'action de la caféine. Si l'on compare la noix de kola avec le café, le thé et le cacao, c'est à elle que revient le premier rang pour sa richesse en principes azotés.

Digitized by Google

Comme en médecine son emploi tend à se généraliser sous forme de vins de kola, de chocolats au kola, etc. ; il est probable que la demande en sera toujours plus forte et que la culture s'en développera tout naturellement. Outre le commerce très important qu'en font les mahométans, qui, en longues caravanes, la transportent sur les marchés de l'intérieur, il s'en fait une exportation assez considérable en Europe ; en 1901 il s'en exportait pour 875 600 fr., en 1902 pour 935 875 fr., soit pour près d'un million, chiffre qui ne tardera pas à être dépassé.

c) *Le caoutchouc.*

C'est, après l'huile de palme, l'article de commerce le plus important à la Côte d'Or ; il fut même autrefois au premier rang. Du reste cet article a subi de grandes fluctuations. Les guerres des Achanti, les rivalités entre tribus, la jalousie des propriétaires de forêts apportaient des entraves perpétuelles à ce commerce On peut espérer que la paix étant maintenant bien établie, le trafic du caoutchouc fleurira de nouveau. Cependant les indigènes doivent encore faire des progrès dans la manière d'extraire la gomme des arbres. Il faut surtout espérer qu'ils ne détruiront plus les plantes comme ils l'ont malheureusement fait en grand pendant les premières années d'exploitation.

Le caoutchouc que l'on récolte au pays des Tchi provient d'une plante grimpante, de l'espèce *Landolphia*. La tige, de 15 à 21 centimètres de diamètre, grimpe tout le long des arbres immenses qui l'avoisinent, s'accrochant aux branches au moyen de tendons formés par la tige de la fleur après la chute du fruit. Le fruit, de la forme et de la grosseur d'une mandarine, a une écorce ligneuse d'un brun rouge et une pulpe que l'on dit assez agréable au goût ; les singes s'en délectent, mais nous n'avons jamais été tenté d'en goûter. La plupart du temps, quand on les trouve, ils sont déjà en fermentation et répandent dans la forêt une forte odeur.

L'extraction du caoutchouc est très simple ; il suffit de faire une incision dans l'écorce du tronc de l'arbre ou de la tige ; l'incision ne devrait pas dépasser 1,5 centimètres de largeur et 30 centimètres de longueur, mais les indigènes ne se conforment guère à ces directions. Quand ils ne coupent pas simplement les lianes pour extraire le suc plus vite et plus commo-

Digitized by Google

dément, ils les lacèrent littéralement d'incisions. Cependant ces plantes ont la vie si dure que nous en avons vu dépouillées aux deux tiers de leur écorce ne s'en porter pas plus mal. Il vaut mieux ne pratiquer des incisions que d'un côté du tronc ou de la liane.

Voici comment l'on procède pour recueillir le caoutchouc. Quand le suc commence à couler goutte à goutte, l'opérateur le recueille sur son avant-bras, où il forme bientôt une couche, plus ou moins épaisse, puis il râcle cette couche et la roule en boule ; il promène ensuite cette boule sur les incisions ; le suc qui s'en détache y adhère tout naturellement. Quelquefois même ils s'en barbouillent tout le corps et se râclent ensuite ! Souvent aussi les indigènes pratiquent une incision qui descend jusqu'à terre ; le suc coule dans des récipients fabriqués au moyen de larges feuilles. Un opérateur habile peut faire jusqu'à 10 kilos de caoutchouc par jour, mais d'ordinaire les indigènes ne réussissent pas à en obtenir la moitié.

En 1901 on a exporté pour . . .	Fr.	2 600 750
et en 1902 » » » . . .	»	2 215 050
soit	Fr.	385 700 de moins

et cependant on avait exporté une quantité de caoutchouc de 5 % supérieure à celle de l'année 1901 ; si le prix a baissé du 15 %, c'est à cause de la mauvaise qualité des produits[1]. De ce côté-là il y a donc encore de grands progrès à réaliser. Le gouvernement cherche à éclairer les indigènes sur la meilleure manière de recueillir le caoutchouc sans détruire la plante. Le directeur du jardin botanique à Aburi s'efforce d'introduire aussi de nouvelles espèces. La Côte d'Or venait en troisième rang parmi les contrées produisant la gomme élastique ; il s'agit pour elle non seulement de ne pas perdre son rang, mais encore de progresser.

d) *L'arbre à beurre*, appartenant à la famille des Sapotacées, (*Butyros permum Parkii*).

Il a beaucoup moins d'importance que les plantes dont nous venons de parler et n'est pas au bénéfice d'une culture particulière, mais le beurre qu'il livre (rikū en tchi, shea-butter

[1] En 1895, on en avait exporté pour plus de 8 millions de francs.

Digitized by Google

en anglais), connu dans le commerce sous le nom de beurre de karité ou beurre de galam, jouit auprès des indigènes d'une faveur toute particulière. Il est bon donc d'en dire quelques mots.

L'arbre, il est vrai, ne croît pas dans le pays même habité par les Tchi, mais plus au Nord, le long de la Volta, à Nkonyâ, à Bœm ; le beurre est cependant un article de première nécessité pour les Tchi et ils en font une grande consommation. L'arbre a la taille d'un oranger; son écorce est rude, ses feuilles un peu plus allongées que celles des manguiers et d'un vert plus sombre. Pendant l'harmattan, toutes les feuilles tombent; elles reviennent au commencement de la saison des pluies et l'arbre fleurit presque au même moment. Des fruits gros comme de petites châtaignes remplacent les fleurs ; la pelure en est très mince et la chair qui entoure le noyau très molle. Ces fruits sont mûrs en août ou septembre ; ils sont, dit-on, très bons à manger et les oiseaux les disputent aux hommes.

Voici comment les indigènes procèdent à la fabrication du beurre. On ramasse les fruits qui sont tombés à terre et qui commencent à pourrir et on les étend au soleil afin de les bien sécher ; puis on choisit une grande pierre très propre sur laquelle on les étend, on les brise et on enlève l'amande au moyen d'un bois taillé en pointe comme un crayon. Cela fait, on met ces amandes dans un mortier et on les pile jusqu'à ce qu'elles soient un peu fines, puis on place cette poudre sur le feu; dès qu'elle est en ébullition, la graisse ou l'huile qui y est contenue sort; on retire alors du feu et on laisse refroidir. On broie encore le tout sur une pierre, on met cette sorte de pâte dans un pot et on verse de l'eau dessus ; quand l'huile est devenue consistante, on bat vigoureusement cette masse avec les mains ; on change d'eau plusieurs fois ; on répète l'opération et on obtient ainsi une belle graisse verdâtre qui prend ensuite une teinte blanc-sale ; là-dessus on filtre pour enlever toute l'eau et on remet la graisse sur le feu jusqu'à ce qu'elle ait bien cuit. Quand la graisse s'est bien prise, on la met dans des feuilles et c'est ainsi qu'on l'expédie pour la vendre dans tout le pays. Convenablement préparée, elle peut durer deux ans sans rancir. Si elle est pure, on peut s'en servir pour la cuisson des aliments ; les indigènes le font souvent; ils la trouvent tout aussi bonne que n'importe quelle autre graisse.

Digitized by Google

Elle a cependant une forte odeur qui nous répugne à nous autres Européens. Par contre on s'en sert pour toutes sortes d'usages, comme c'est le cas du beurre de ghi dans l'Inde. C'est l'onguent habituel des indigènes; ils s'en graissent chaque jour tout le corps; surtout au temps de l'harmattan ils ne sauraient s'en passer; négligent-ils de se graisser un seul jour, leur peau se fendille et prend une couleur gris-sale. Ils se servent aussi du beurre de karité comme moyen d'éclairage en imprégnant de cette graisse des lambeaux d'étoffe.

On pourrait certes utiliser ce beurre de karité en Europe si on pouvait expédier rapidement les graines fraîches; il faudrait propager la culture de l'arbre pour obtenir une quantité qui valut la peine d'en faire commerce et d'en régulariser la récolte, l'exploitation et l'exportation.

La fabrication du beurre de karité, tout en se rattachant assez naturellement au chapitre des cultures faites en vue du commerce et de l'industrie, nous introduit tout aussi naturellement dans un chapitre nouveau.

2. L'industrie indigène.

Ce chapitre sera nécessairement beaucoup plus court que celui traitant de l'agriculture, car si les Tchi sont agriculteurs ils ne sont point industriels; chez eux l'industrie est encore à l'état rudimentaire.

a) Tisserands.

Comme nous l'avons vu, le coton croît dans le pays et les femmes s'entendent très bien à le filer; elles le tirent du coton brut, suspendent un poids au bout du fil, le tordent et l'enroulent sur leurs fuseaux au moyen du pouce et de l'index. Les hommes débrouillent encore le fil ainsi obtenu de la manière suivante: ils sortent du village, choisissent une place bien nettoyée et libre au bord du chemin, fichent quatre bois en terre, deux à environ un mètre de distance l'un de l'autre, les deux autres une dizaine de mètres plus loin; puis ils dévident le fil autour de ces quatre fiches (c'est un bien long

Digitized by Google

dévidoir!) et le mettent ensuite soigneusement en peloton. Cela fait, ils peuvent se mettre à tisser. Leur métier n'est pas très compliqué. Quatre bâtons plantés en terre en forment toute la charpente; ces bâtons ne dépassent guère trois centimètres d'épaisseur, deux ou trois autres bâtons croisant les piliers contribuent à les affermir. Les deux bâtons de devant ont un petit embranchement dans lequel on place un autre bâton posé horizontalement et qui sert de point d'appui au tissu tendu par une pierre. Le peigne au travers duquel passent les fils est formé simplement de bois reliés par des ficelles et le métier est mis en branle par des ficelles fixées aux gros orteils des deux pieds. Les tissus ainsi fabriqués ne dépassent jamais la largeur de la main. On ajoute ensuite ces bandes les unes aux autres et l'on obtient ainsi de belles pièces d'étoffe que l'on teint de diverses manières. Veut-on, par exemple, un drap de deuil, on le trempe dans un liquide formé d'un mélange de sang et d'une couleur rouge-brun tirée de l'écorce d'un arbre.

On obtient aussi une étoffe assez originale en l'imprimant avec des clichés de toutes formes et de toutes dimensions. L'on a encore des couleurs rouges et jaunes que l'on tire de l'écorce de certains arbres, mais qui ne sont pas très fameuses. Par contre, on dispose d'une excellente couleur bleue très durable et qui ne le cède guère à l'indigo. Les Tchi la tirent, dit-on (nous n'avons pu vérifier la chose, car les indigènes de l'Okwaou n'en font pas), de certaines feuilles d'arbres[1] et d'une sorte de racine, sur lesquelles on verse une solution de cendres de noyaux de noix de palme. On pile ensuite ces feuilles dans un mortier, puis on les étend sur une natte pour les sécher. On en met ensuite une partie dans l'eau et on les laisse macérer pendant six jours. On peut alors tremper la toile dans cette solution ce que l'on fait pendant six jours de suite en mettant cependant chaque jour la toile sécher au soleil. Veut-on une teinte moins foncée, on ne laissera la toile baigner dans la couleur que trois à quatre jours.

Autrefois les indigènes étaient à peine vêtus. On disposait d'un pagne par famille, que l'on se passait dans les grandes

[1] L'arbrisseau dont il est ici question et dont les Achanti se servent beaucoup, est bien l'indigo, *Indigofera tinctoria*, qui croît même dans les environs de Coumassé et qu'ils appellent *akasé*. R.

Digitized by Google

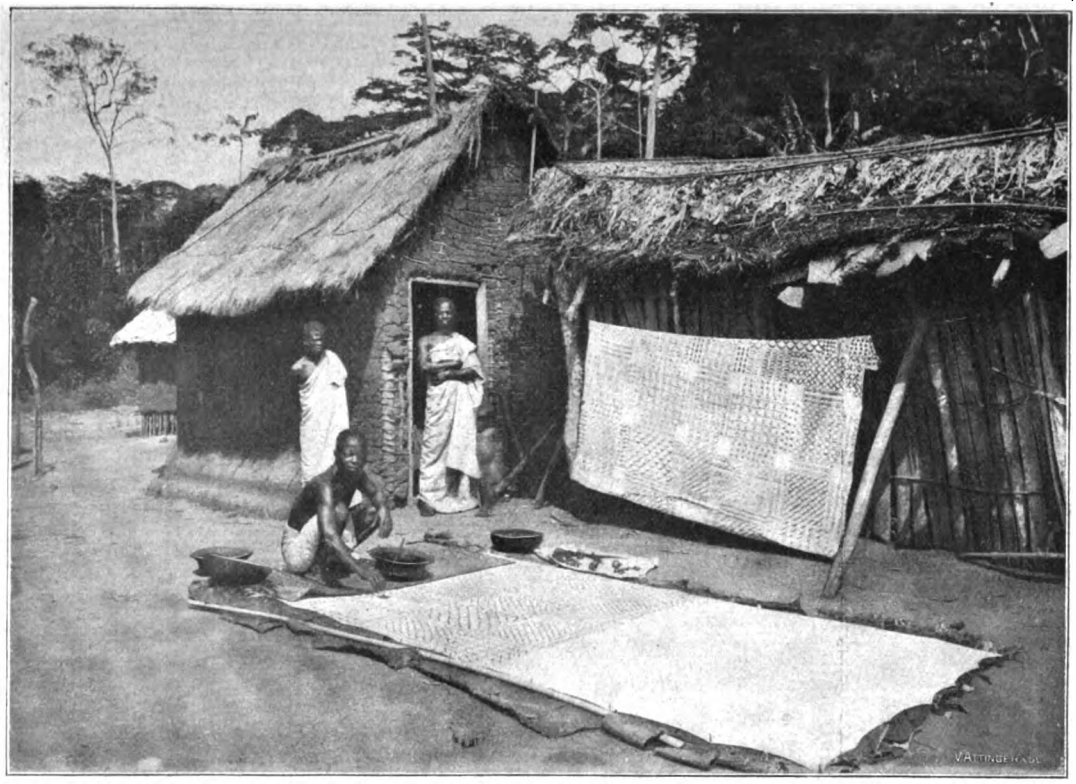

IMPRIMEUR SUR TOILE

Au moyen de « chablons » l'indigène imprime les pagnes de deuil ; l'un de ces pagnes est supendu devant la hutte.

Digitized by Google

occasions. Certains se confectionnaient une sorte de large ceinture au moyen d'écorces d'arbres et s'en couvraient les reins. Encore aujourd'hui, les enfants courent les rues absolument nus, du moins dans les villes païennes. Comme la température ne descend jamais au-dessous de 16° centigrades, on comprend qu'il soit possible de se passer de vêtement. De nos jours, cependant, un adulte aurait honte de se montrer sans vêtement, hommes et femmes se revêtent de pagnes (ntama, pièce d'étoffe, le plus souvent de cotonnade). Les hommes s'en drapent ordinairement, un coin retombant sur l'épaule gauche, tandis que les femmes les nouent sur la poitrine ou simplement autour des reins. Les étoffes indigènes sont très prisées; elles sont beaucoup plus durables que les étoffes européennes, mais comme elles sont aussi beaucoup plus chères, elles ne peuvent soutenir la concurrence. On peut voir au Musée ethnographique de Neuchâtel quelques exemplaires de pagnes indigènes, entre autres un pagne très beau et très grand qui me fut donné par le roi de l'Okwaou. En général, les indigènes vont pieds nus; quelquefois ils portent des sandales; ils s'entendent fort bien à tanner le cuir et confectionnent eux-mêmes leurs sandales; ils préfèrent cependant celles que vendent les musulmans venus de l'intérieur.

Il y a donc là toute une industrie fort intéressante et déjà très développée.

b) Potiers.

C'est au fond «potières» que nous devrions dire, si le mot existait en français, car ce sont les femmes qui se livrent à cette industrie.

Elles s'en vont chercher au bord de la rivière, dans certains endroits connus, une terre glaise, grise, qu'elles façonnent très habilement de leurs mains ou à l'aide d'un tesson et elles arrivent à donner ainsi à leurs pots des formes souvent très artistiques. Elles font ainsi des pots pour la cuisson, des vases pour chercher l'eau, des soupières, etc. Elles les laissent d'abord sécher à l'ombre, puis elles font un immense brasier de bois et laissent cuire pendant des heures en entretenant soigneusement leur feu.

Leur marchandise n'est, il est vrai, pas à l'épreuve de

Digitized by Google

(Collections du Musée ethnographique de Neuchâtel.)

PAGNE TISSU ACHANTI, DONNÉ A M. PERREGAUX PAR LE ROI DE L'OKWAOU

TROIS CHAISES ACHANTI, TAILLÉES CHACUNE DANS UN SEUL MORCEAU DE BOIS

Digitized by Google

« la casse », ce n'est pas une « terre de fer », mais elle rachète ce grave défaut par son extraordinaire bon marché.

Les hommes fabriquent des pipes en terre et savent leur donner les formes les plus variées et les plus originales; ce sont tantôt des têtes d'hommes, tantôt des animaux ou encore des vases aux formes variées.

c) Sculpteurs.

Il y a au pays des Tchi, comme dans l'Oberland bernois, des hommes très habiles à sculpter le bois. Les chaises indigènes, surtout les chaises de chefs ou de rois, sont parfois de vrais petits chefs-d'œuvre. Ce sont des morceaux de bois, des troncs d'arbres taillés tout d'une pièce; le siège a d'ordinaire la forme d'un croissant, et c'est sur le tronc même du siège que l'habileté et l'imagination de l'artiste se donnent libre carrière. Le plus souvent ils se contentent de le perforer de trous à intervalles réguliers, mais souvent aussi il leur arrive de sculpter des animaux, serpents, tortues, crocodiles, etc. Un artiste d'Abétifi sculpte non seulement des bâtons pour des chefs et des interprètes, mais aussi des boîtes très artistement faites, avec des motifs de tous genres pour les vendre aux Européens. Un autre sculpte l'ivoire, fait des coupe-papier. On trouve des exemples de toutes ces œuvres au Musée ethnographique de Neuchâtel, comme aussi un échantillon de l'étoffe de deuil.

d) Vanniers.

Comme nous l'avons déjà vu en parlant des palmiers, surtout du ńkeresia, *phœnix dactylifera*, et de l'adobe, calamus ou rotang, les indigènes savent tirer de ces arbres si utiles tous les matériaux nécessaires à la vannerie. Ce sont plutôt les hommes qui sont experts en la matière; c'est un ouvrage qui convient à leur paresse; ils peuvent l'accomplir confortablement établis à l'ombre d'un bel arbre, dans la rue, en causant avec des amis ou en fumant une pipe. Des feuilles de ces palmes séchées au soleil puis fendues, au moyen d'un couteau, en pailles plus ou moins minces, ils fabriquent des corbeilles aux formes souvent très artistiques, par exemple le sesea,

Digitized by Google

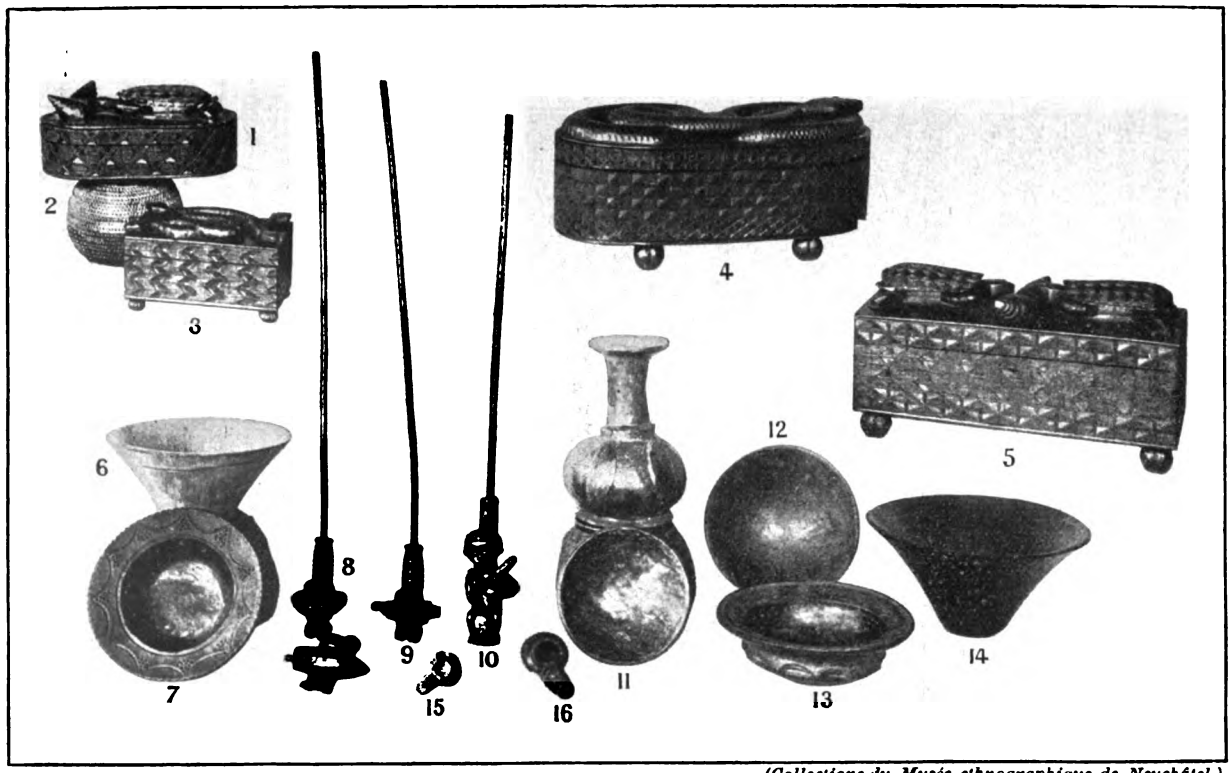

(Collections du Musée ethnographique de Neuchâtel.)

SCULPTURE, VANNERIE, PIPES ET POTERIES INDIGÈNES

1 et 5. Boites sculptées par un indigène (tortues attaquant des escargots). — 3 et 4. Boites sculptées (deux serpents). — 2. Petite corbeille. — 6 et 7. Plats en bois, façonnés au moyen d'une doloire. (V. pl. p. 65, nº 4.) — 8 et 9. Pipes achanti avec tuyau. — 10. Pipe représentant un petit bonhomme avec fusil de traite. — 15 et 16. Pipes achanti sans tuyau. — 11, 12, 13 et 14. Poterie achanti (13. Plat dans lequel se mange ordinairement le foufou).

Digitized by Google

passablement plus large à la base qu'au sommet et avec couvercle plat, des sacs, des tamis, des chapeaux, des balais. Leur chef-d'œuvre dans cet art c'est le palanquin des rois ou des chefs; ce sont des corbeilles allongées et profondes, très légères, très commodes et solides.

e) Constructeurs de maisons.

Depuis quelques années les indigènes construisent toujours davantage leurs maisons à l'européenne, c'est-à-dire qu'ils bâtissent les murs soit en pisé ou en pierre, les perçant de portes et de fenêtres; ils les recouvrent d'un toit de bardeaux avec poutres et lattes; quelquefois ils recouvrent leurs toits de plaques de zinc. Plusieurs bâtissent même des maisons avec étage et vérandah courant tout autour de la maison. Ils bâtissent sur le modèle des maisons de la Mission de Bâle.

Au bon vieux temps, chaque chef de famille se construisait au moins trois huttes disposées en fer à cheval et entourant une cour où se passe toute la vie de famille. Les huttes sont plutôt rectangulaires que carrées et ne sont formées que de trois parois, le quatrième côté reste ouvert.

Les parois sont faites de la manière suivante : l'indigène s'en va couper dans la forêt de fortes branches ou de petits arbres plus ou moins épais, 5 à 8 centimètres de diamètre, et d'une longueur de 2 à 3 mètres. A l'aide d'une petite pioche, il creuse dans le sol des trous de 30 centimètres de profondeur environ, distants également de 30 centimètres, et y plante solidement les branches. Quelquefois il en fait deux rangées pour donner à la paroi une plus grande épaisseur et une plus grande solidité. Entre ces pieux qu'il relie entre eux par des liens (ce sont des lianes fendues et séparées en lanières d'un centimètre de large), il place d'autres branches plus minces ou des roseaux et entrelace le tout de lianes; il forme ainsi une sorte de treillis plus ou moins serré.

Avant de plâtrer ces parois, il s'agit de faire le toit sans quoi la pluie détériorerait l'édifice en voie de construction. C'est encore la forêt qui fournit les matériaux nécessaires. L'indigène s'en va choisir quelques petits arbres bien droits et solides; il les coupe et les débarrasse de leur écorce, puis il les transporte

Digitized by Google

chez lui. Il ne les porte cependant pas directement sur le terrain de construction mais, arrivé à l'entrée de son village, il les dépose soit au pied d'un gros arbre, soit simplement sur le chemin, le tout tourné du côté du village. Il ne va les chercher que quand il a accompli tous les rites exigés par le fétiche, offert ses sacrifices et distribué ses pots de vin de palme soit au chef, soit aux parents ou amis dont il a réclamé l'aide.

Cela fait, il se met à la construction de son toit. Il pose tout

MAISON EN CONSTRUCTION

Parois en clayonnage, crépies ensuite avec de la boue.

d'abord deux poutres; une sur le mur du fond suivant l'allongement de la hutte, 2 mètres 50 à 5 mètres) et une seconde qui repose sur les extrémités des deux murs de côté; la distance est-elle trop grande, il donne un support à cette poutre en la soutenant par un pieu qu'il garnit de terre, de façon à lui donner une apparence de colonnade. Ces sablières sont reliées entre elles et consolidées par trois poutres transversales, les entraits, deux sur les murs de côté, une au milieu. Ces entraits portent les arbalétriers qui, avec la poutre du milieu, forment le triangle isocèle qui supporte le faîtage. Souvent même il n'y a pas d'arbalétriers, la poutre du faîte n'est supportée que par les trois poutres, d'environ 1 m. 50 à 2 mètres de haut, fixées sur les trois

Digitized by Google

entraits ; le tout est consolidé par les chevrons. Ceux-ci sont d'ordinaire des nervures de l'immense feuille du palmier adobe (calamus, rotang) ; elles sont très légères, mais aussi très solides ; quelquefois même ces nervures fournissent toute la charpente. Transversalement aux chevrons on attache comme lattes les nervures de la feuille du palmier à huile (l'élaeis) en laissant une distance de 35 centimètres. La charpente une fois terminée (comme on le voit elle n'est pas très compliquée), il s'agit de la recouvrir. Dans les villages à proximité de la plaine, les toits sont garnis de chaume. Les hommes s'en vont couper l'herbe lorsqu'elle est très haute, la laissent sécher sur place, puis la lient en grosses gerbes qu'ils portent sur leur tête au village. Là ils choisissent un emplacement bien nettoyé, y étalent leur herbe, puis la lient en petites gerbes ; ils relient ces gerbes les unes aux autres jusqu'à ce qu'ils obtiennent la longueur du toit et s'en vont fixer cette première couche sur les lattes inférieures de la charpente. Ils font ensuite une seconde couche qu'ils superposent à la première tout en montant d'un degré et continuent ainsi jusqu'au faîte. Ils recouvrent d'ordinaire le faîte d'écorces. Quand ils ne sont pas dans le voisinage de la plaine et ne peuvent se procurer de l'herbe, comme c'est d'ordinaire le cas dans le pays des Achanti, ils recouvrent leurs toits des palmes de l'adobe, nommées daha. Ils fendent la nervure médiane en deux et obtiennent ainsi deux couches de folioles ; ils ne se servent que de la partie supérieure des palmes, la partie inférieure étant beaucoup trop épaisse.

Cela fait, ils établissent une sorte de métier, composé simplement de bâtons appuyés contre un mur, d'ordinaire celui de la maison en contruction, et ils confectionnent leurs couches de daha sur cet échafaudage. Ils appuient nervure contre nervure, les attachent ensemble et font ainsi une première couche qu'ils fixent sur le toit ; ils font une seconde couche qu'ils fixent un degré plus haut et continuent ainsi jusqu'au faîte.

Souvent les deux côtés restent ouverts, mais le toit se prolonge passablement au delà des murs ; quelquefois le mur est continué jusqu'au faîte, mais ne ferme presque jamais hermétiquement. L'air circule donc tout à fait librement, souvent trop ! dans les huttes. Le toit terminé, on procède au plâtrage. Jusqu'ici le futur propriétaire a travaillé presque seul ou aidé de quelques amis. Pour le plâtrage, c'est autre chose. Tout le

Digitized by Google

village, s'il n'est pas considérable, tout un quartier, s'il l'est, hommes et femmes, sont convoqués pour un jour fixé d'avance. Les femmes vont à l'eau ou cherchent de la terre, une terre rouge argileuse, les hommes pétrissent cette terre de leurs pieds, chantant, criant, se disputant. Le vin de palme circule à la ronde, délie les langues et échauffe les cerveaux, quelquefois même le tambour bat la mesure et excite au travail. D'autres hommes plâtrent de cette terre le treillis de la hutte ; ils introduisent d'abord l'argile dans les interstices du treillis, puis l'étendent avec la paume de la main et frottent jusqu'à ce que cette couche soit devenue bien lisse et que tous les interstices aient été bouchés hermétiquement. Trois ou quatre huttes peuvent être ainsi plâtrées en un jour. Ce travail ne coûte au propriétaire que quelques pots de vin de palme, mais il doit rendre le même service à ses concitoyens quand ils le réclameront de lui.

Le plus souvent la hutte est assez longue pour pouvoir y faire une petite chambre au moyen d'une cloison, construite comme les murs et dans laquelle on laisse une entrée. Cette entrée est fermée par une porte à serrure parfois bien primitive ! C'est dans cette chambre que le propriétaire met ses trésors. Les murs une fois bien secs, il faut encore donner à la hutte sa base ; on y porte des pierres, de la terre que l'on foule consciencieusement et que l'on bat avec des marteaux de bois allongés, en humectant un peu la terre ; puis madame la négresse frotte le tout avec un torchon imprégné d'ocre ou de terre rouge ; cela donne à la hutte un air gai et propret. Neuves, ces huttes sont très jolies et elles le restent tant qu'elles sont bien entretenues ; chaque jour, ou du moins plusieurs fois par semaine, madame doit renouveler l'opération ; souvent elle se contente de frotter l'extérieur.

La base de la hutte est élevée de 60 centimètres à 1 mètre 20 au-dessus du niveau du sol, quelques degrés, ne formant qu'une masse avec la base, y conduisent.

Le propriétaire s'enrichit-il et a-t-il le moyen de se payer une ou deux femmes surnuméraires, il construit autant de huttes de plus ; il forme ainsi une nouvelle cour ; autant de femmes, autant de feux !

La longueur et la hauteur de ces huttes peuvent naturellement varier beaucoup. J'ai encore pu voir avant leur destruc-

Digitized by Google

tion celles du palais de Coumassé ; c'étaient de grandes huttes de 10 à 12 mètres de haut sur 8 à 9 mètres de long, avec de splendides toits de « daha », il y avait bien six à sept couches épaisses de ces ceintures de palmes. La poutre de devant supportant les chevrons (sablière), et qui ne repose pas sur un mur, était soutenue par trois ou quatre colonnades faisant très bel effet [1]. Ces halles servaient d'ordinaire de cour de justice; chaque chef imitait de son mieux dans sa ville ou dans son village le style du roi de Coumassé ; il devait cependant se garder de construire mieux et plus grand que le roi, car mal lui en aurait pris, il aurait pu payer de sa vie cette idée saugrenue « de faire passer ses yeux par-dessus ses sourcils ! » Le plus souvent on sacrifiait autrefois des esclaves quand on commençait une bâtisse pour arroser les fondements de leur sang. On raconte qu'un tremblement de terre ayant fait crouler un pan de mur de son palais, le roi de Coumassé, Mensa, fit interroger le fétiche qui déclara qu'on devait arroser les fondements du sang de cinquante jeunes filles. Et cet ordre fut exécuté à la lettre !

Souvent aussi, surtout chez les Achanti, ces huttes révèlent des idées et des goûts très artistiques. Lorsque les parois sont encore fraîches et l'argile encore tendre, on y enfonce des figures diverses formées par des roseaux ou des bambous que l'on enduit de plâtre ; on fait ainsi toutes sortes d'arabesques, des rosaces, des losanges et des trèfles, souvent même sous le toit une véritable arcature. Le palais de Coumassé et le mausolée de Bantamâ étaient très caractéristiques à cet égard. Autour des colonnes on fait aussi quelquefois des figures rhomboïdales en entrelaçant des roseaux remplis de gypse, que l'on enfonce ainsi à moitié dans l'argile encore tendre. Sur certains murs, nous avons vu de vraies figures qui avaient été pétries et façonnées ainsi dans l'argile.

Bowdich, qui fut envoyé à Coumassé en expédition par le gouvernement anglais au commencement du siècle passé rapporte que le roi de Coumassé l'interrogea fréquemment sur la manière de bâtir en Angleterre. Il aurait même formé le plan fantastique de se construire un palais en ivoire et en or. Mais

[1] Ce sont toujours des pieux entourés d'un mortier auquel on donne la forme rectangulaire, souvent avec des cannelures.

Digitized by Google

ce plan ne fut jamais exécuté. Par contre, lors de la captivité du missionnaire Ramseyer, le roi désirant se faire construire dans le voisinage de la capitale une maison à l'européenne, avec étage et galerie, et cela par les prisonniers fanti, demanda à ses prisonniers blancs de bien vouloir diriger cette construction. Cet édifice, dont les fondations furent posées en 1873, ne put cependant être achevé, la ville ayant été prise et brûlée par les Anglais. Bowdich constata aussi un grand avantage des habitations achanties sur celles des autres tribus ; chacune était pourvue d'un cabinet! D'ordinaire il n'existe à cet usage qu'une sorte d'amphithéâtre, formé par des pieux en gradins, aux extrémités du village et qui est public. A Coumassé il n'en était, paraît-il, pas ainsi, du moins pas chez les personnes bien nées! Un couloir à voûte conduisait dans un cabinet extérieur donnant sur une fosse très profonde, dans laquelle on versait chaque jour de l'eau bouillante.

Ce fait prouve déjà la supériorité des Achanti sur les autres peuplades de la Côte d'Or ; ils sont du reste très propres aussi sur leur personne.

f) Orfèvres.

L'orfèvrerie est en honneur au pays des Tchi, et tout spécialement chez les Achanti et les Fanti. Dans chaque centre de quelque importance, on trouve des orfèvres qui fabriquent des ornements en or pour les rois, les chefs, les riches. Ces orfèvres sont très experts en la matière. Ils fabriquent des bagues, des bracelets, des broches, des boucles d'oreilles; ils dorent des épées, des sceptres, des chaises; leur modèle à la mode est toujours le signe du zodiaque, qu'ils ont probablement reçu déjà des premiers explorateurs du pays, les Portugais. Ils sont, du reste, très habiles et peuvent imiter tous les modèles qu'on leur donne à reproduire. Leurs outils sont fort simples et très peu nombreux ; outre la cire d'abeilles, dont ils font un grand usage, ils utilisent un tronc sur lequel ils font leurs modelages et un bâton pour modeler, des pots pour fondre l'or, quelques plateaux plus un four circulaire en terre de 30 centimètres à 1 mètre 20 de hauteur et activé par un ou deux soufflets. Ces soufflets sont faits de peaux de mouton et ressemblent fort

Digitized by Google

aux nôtres. En guise d'enclume ils ont soit une grosse pierre soit un morceau de fer.

Voici comment ils s'y prennent pour fabriquer ces divers ornements: ils travaillent tout d'abord la cire sur le tronc ou sur leur table de modelage, ayant à côté d'eux un pot d'eau qui bout sur un feu bien entretenu. Ils trempent dans cette eau leur bâton fait d'un bois très dur et en travaillent la cire jusqu'à ce qu'elle soit devenue très tendre et malléable. En quinze ou vingt minutes un ouvrier tant soit peu habile confectionne le modèle d'un anneau. Cela fait, il l'enferme dans une sorte d'étui fait d'argile humide mêlée à du charbon, en pressant bien pour que la terre glaise adhère partout parfaitement au modèle. Cela donne un très bon moule qu'il sèche au soleil. Il lui adapte ensuite une sorte d'entonnoir fait des mêmes matériaux et communiquant avec le moule par une ouverture presque imperceptible. Il met un peu d'or, juste ce qu'il faut dans la coupe et place le tout sur un bon feu de charbon. En fondant, l'or coule dans la forme; il prend la place de la cire, qui elle aussi s'est écoulée en fondant. On laisse refroidir puis on brise le moule. C'est donc un procédé très simple et très ingénieux. Ces orfèvres ne réussissent, il est vrai, pas toujours dès le premier essai, mais ils recommencent jusqu'à ce qu'ils soient contents de leur travail. L'ornement une fois terminé à leur satisfaction, ils l'enduisent de terre rouge (ntw̆uma) et le mettent bouillir pendant une demi-heure dans de l'eau salée. Cela fait, ils le nettoient et le polissent. Cette dernière opération a pour but de donner à l'or une couleur plus brillante.

g) Industrie minière.

La Guinée était déjà réputée chez les anciens pour sa richesse en or. Il est fort probable qu'il s'en est fait autrefois commerce à travers le désert jusqu'en Égypte. On en expédiait aussi par Yendi et Timbouctou jusqu'au bord de la Méditerranée. Déjà en 1553, il s'en exportait en Europe. On peut lire dans un ancien ouvrage (*The Golden Coast, or a Description of Guinney.* London, 1665): « Le 12 août 1553, deux bons vaisseaux quittaient Portsmouth, c'étaient le *Primrose* et le *Lyon;* leur pinasse se nommait la *Lune;* ils portaient 140 robustes matelots

Digitized by Google

sous la direction de deux pilotes experts et de capitaines avisés Le roi de Portugal avait confié à l'un d'eux la garde de la Guinée contre les Français ; heureux était l'homme qui eut le privilège d'aller avec eux... Ils rapportèrent de ce voyage 400 livres d'or et plus et 22 carats,... 250 défenses d'éléphants... »

ORFÈVRE ACHANTI

Les Portugais et les Hollandais firent, en effet, plusieurs tentatives d'exploitation, mais leurs mines furent détruites par les indigènes.

Le docteur Isert, qui pratiqua comme médecin danois à la Côte d'Or de 1783-1787, et qui a donné de ses voyages des descriptions du plus haut intérêt (*Voyages en Guinée*, par Paul Erdman Isert MDCCXCIII), écrit ce qui suit à propos de l'or :

« L'or a été autrefois un article important de commerce dans nos établissements ; mais il est actuellement en décadence, depuis que les Alchimistes (nous supposons qu'il veut dire Akimistes, gens de l'Akem !) ont été réduits si fort à l'étroit et que ceux qui creusaient pour trouver de l'or ont probablement été détruits. Un Nègre qui porte de l'or à vendre en connaît le prix jusqu'à un cheveu, et porte toujours avec lui ses

Digitized by Google

poids et sa balance. L'or de Guinée est d'une couleur pâle, comme celui de Hongrie, et se trouve toujours en petits grains très légers. On le rencontre aussi quelquefois en petites masses, pesant une once et même davantage, mais on ne les présente jamais aux Européens, car les Nègres les percent et en font un ornement pour les bras ou pour le cou, et c'est ce qu'ils appellent de l'or de fétis. On achette (*sic*) l'or à l'once ; elle est de 40 grains plus pesante que l'once médicinale. Une telle once d'or vaut sur les lieux 16 risdallers, et à Coppenhague, quand il est pur, 20 risdallers courants. L'amour du gain a aussi porté les nègres à faire de l'or faux, ou à falsifier le véritable. Ils font de la limaille de laiton et la passent avec une portion d'or sur une meule, si longtemps, que les pointes du laiton soient émoussées et prennent la teinture de l'or qui est plus tendre ; ensuite ils le mêlent avec de l'or pur et cherchent un Européen qu'ils puissent tromper avec ce mélange. Ils ne s'y hasardent point entre eux ; car celui qui y serait attrapé perdrait sa réputation pour toujours. Ils nous apportent très rarement de pareil or dans nos forts. Ils savent que nous l'éprouvons avec de l'eau régale, lorsque nous avons le moindre soupçon, et que si l'artiste est découvert sa peau en paie la façon. (Ils n'y allaient pas de main morte, ces braves Hollandais !) Ils font encore une autre tromperie, c'est de ne pas nettoyer l'or à fond (*sic*), ou d'y laisser à dessein de petits grains de sable imperceptibles. Notre courrier noir démêle bientôt cette fraude ; il souffle dessus, ce qu'ils sont obligés de permettre, et l'or faux s'envole. » A ces détails très intéressants et qui décrivent très bien ce qui se passait il n'y a pas bien longtemps encore, Isert ajoute une description de la manière dont les indigènes s'y prennent pour obtenir de l'or ; nous complèterons sa description en en parlant plus tard. Il ajoute enfin ce détail qui nous paraît cependant sujet à caution : « On dit que le roi d'Assianthe (Asante = Achanti) possède un lingot si gros et si massif, qu'il s'en sert en guise de siège, qu'il ne peut être transporté que par des barres, en y employant la force de quatre hommes. Ce puissant roi entretient à ses mines un grand nombre d'esclaves, qui doivent lui livrer chacun deux onces par jour. Si la fosse ne fournit plus cette quantité, on en ouvre une autre. » Il dit encore que l'Akem fournissait autrefois la plus grande quantité d'or.

Digitized by Google

« Dans le siècle de son opulence Accra pouvait traiter chaque semaine avec cette ville pour 1000 risdallers d'or ; aujourd'hui nous n'en tirons souvent pas une once, l'or est pourtant encore là et le pays est si près de nous. »

La cause en était probablement l'assujettissement de cette tribu par les Achanti ; ils ne se souciaient pas d'extraire l'or de leur sol pour le bénéfice de leurs maîtres.

Les pays les plus riches en or sont ceux des Achanti, de l'Akem, de Denkyira, d'Adanse et de l'Okwaou. Bowdich rapporte que Bountoukou était aussi très riche en or et que le roi de Gyamang, dont Bountoukou était la capitale, avait un escalier d'or pour monter dans son lit ! C'est probablement une fable semblable à celle que nous a rapportée Isert à propos du roi des Achanti.

L'or obtenu par les indigènes est de deux sortes : la poudre d'or et l'or brut ou or de montagne. La poudre est très fine, aussi fine que la farine, et elle a grande valeur, tandis que l'or brut varie beaucoup de forme, de poids et, partant, de prix ; il y a des pépites de la grosseur d'une tête d'épingle et d'autres valant jusqu'à 500 fr. pièce, du moins on en trouvait de telles autrefois ; aujourd'hui, elles sont plus rares. A notre départ d'Abétifi, en 1903, un chef nous en remit une en cadeau pesant 14 grammes et valant de 40 à 50 francs. Mais ces pépites sont souvent mélangées de pierres qui en réduisent de beaucoup la valeur.

Les indigènes trouvaient l'or soit au pied des montagnes où ils creusaient des fosses et le dégageaient en lavant la terre qu'ils en retiraient, soit au bord des rivières en lavant le sable, soit encore à l'embouchure des rivières dans la mer.

Ce sont les femmes qui d'ordinaire se livraient et se livrent encore à ce travail, c'est-à-dire que ce sont les hommes qui creusent les fosses et en retirent la terre, mais ce sont les femmes qui font l'opération du lavage. Voici comment s'y prennent les hommes. Ils creusent des fosses qui peuvent avoir jusqu'à 6 mètres et même plus de profondeur, mais qui n'ont guère plus de 9 décimètres de diamètre. Quand la fosse a atteint une certaine profondeur, il descend au fond de la manière suivante : il pratique sur l'un des côtés des niches ou degrés ; il plante l'extrémité de sa bêche dans l'une de ces niches et appuie l'autre extrémité contre la paroi opposée. Se suspen-

Digitized by Google

dant à cette barre, il place ses pieds sur un degré inférieur, puis arc-boutant son dos contre la paroi, il descend la bêche d'un degré, place de nouveau ses pieds sur un degré inférieur, et continue ainsi jusqu'à ce qu'il arrive au fond du puits ; il creuse ensuite des tunnels depuis le fond de la fosse dans toutes les directions, mais ne peut généralement pas aller bien loin, car il rencontrerait son voisin qui a, lui aussi, creusé sa fosse une vingtaine de pas plus loin.

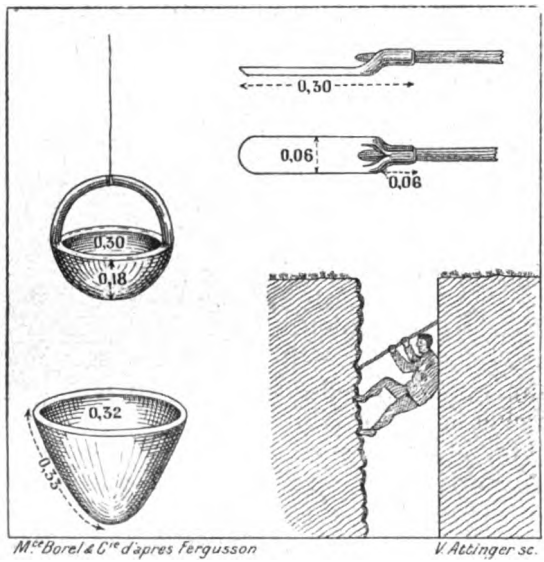

EXPLOITATION DE L'OR PAR LES INDIGÈNES

Il arrive assez souvent que le terrain s'éboule et tout est à recommencer ; l'indigène superstitieux ne recommencera pas à la même place ; il croira avoir offensé un fétiche en creusant à cet endroit et il ira creuser son puits dans un autre endroit.

Souvent même des éboulements ont causé la mort des mineurs.

La terre, une fois retirée de la fosse au moyen de seaux, est lavée par les femmes ; c'est une espèce d'argile mêlée de sable qui très souvent contient de l'or. Elles versent de l'eau dans leurs seaux, un cône creux en bois, et en remuant le tout de leur main droite, par un mouvement rotatoire, séparent le limon qu'elles rejettent; il ne leur reste bientôt plus que l'or, qui, étant plus lourd, reste au fond du seau. Elles passent encore ce résidu dans un autre seau plus petit et recommencent l'opération jusqu'à ce qu'il ne reste plus que l'or pur. Point n'est besoin d'ajouter qu'il s'est perdu ainsi des quantités incalculables d'or et que les rivières de la Côte d'Or ont mené

Digitized by Google

à la mer des richesses énormes. Quelquefois aussi, elles pilent le quartz quand elles en trouvent contenant de l'or visible à l'œil nu, ce qui arrive assez souvent. Elles le pilent simplement sur une grosse pierre creusée avec une autre pierre plus petite, comme elles le font pour le maïs! On rencontre partout dans l'intérieur des terres ces fosses et souvent même elles sont si près du sentier que l'on risque fort d'y choir si l'on ne prend garde à chacun de ses pas. Plus on avance dans l'intérieur, plus aussi les mines sont riches. L'or s'y trouve en petits grains, semblables à des gruaux, mais on y rencontre aussi des morceaux plus considérables, comme nous l'avons déjà dit.

Souvent une femme travaille une journée entière sans rien obtenir, mais d'autres fois elle est richement récompensée. Les indigènes, surtout les Achanti, avaient toutes sortes de poids en laiton ou cuivre jaune, très originaux, pour peser l'or [1]; ces poids, appelés « abramos », sont fabriqués tout à fait comme les ornements en or décrits pages 97 et 98. Ces poids représentaient des chaises, des porteurs de charges, des femmes allaitant leur enfant, des fruits, des animaux, des poissons, et, pour les sommes de peu d'importance, de petites graines. Les indigènes connaissaient très bien la valeur exacte que représentaient ces poids; le missionnaire Ramseyer a dû l'apprendre aussi lors de sa captivité, et il a fait don au Musée ethnographique de Neuchâtel de plusieurs de ces poids si originaux.

Bonnat, qui partagea sa captivité, raconte qu'il vit une femme à Coumassé portant au cou un beau collier d'or massif, pesant plus d'un kilogramme! Le collier d'une autre était com-

[1] Les planches qui suivent, pages 104, 105, 106 et 107, représentent ce que les Achanti appellent dans leur langue « abramo, » c'est-à-dire des poids pour peser l'or. Ils sont en cuivre (laiton), le métal ayant été coulé dans des moules. — Toute personne qui tient à être quelque chose, a dans son « foto » = bourse (un morceau de peau qu'il plie et replie en un petit volume), outre sa balance, une petite cuillère et parfois un petit paquet d'or dans un brin d'étoffe — de ces poids en cuivre dont quelques-uns, carrés ou allongés, ont des signes indiquant leur valeur, d'autres sont des figurines; quelques-unes rappellent un proverbe ou une maxime. Mais ces poids, les figurines surtout, ne servent maintenant presque jamais à peser l'or, ils correspondraient à de trop fortes sommes. Cependant chaque individu tient beaucoup à avoir ses « abramo », cela lui donne un nom, car on tire vanité de tous les poids que sa bourse contient ! R.

Digitized by Google

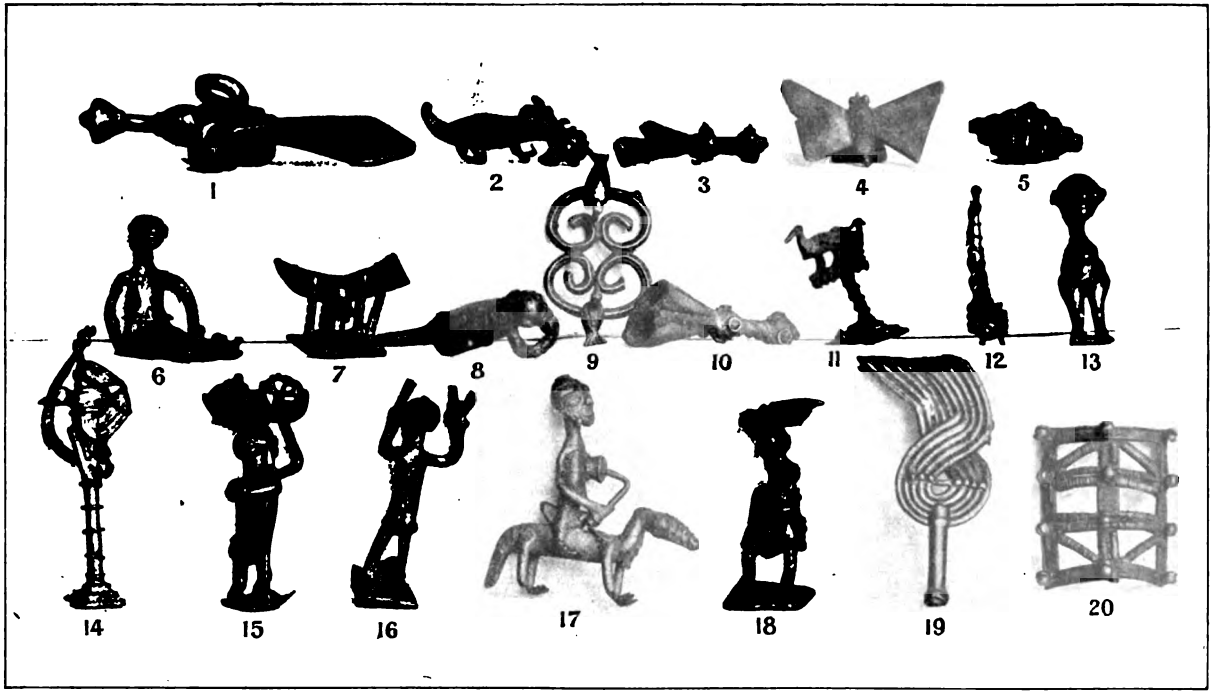

(*Collections du Musée ethnographique de Neuchâtel.*)

POIDS ACHANTI POUR PESER L'OR

1. Épée, emblème du chef. — 2. Léopard. — 3 et 10. « Nawonta », instrument dont se sert le crieur public, en frappant alternativement sur l'une ou sur l'autre de ces cloches superposées. Voir le même instrument p. 65, nº 6. — 7. Chaise — 12. Cor (défense d'éléphant creusée) orné de mâchoires humaines. — 13. Bouffon de chef ; individu méfait, bossu. — 14. Trappe à oiseau sur un arbre. — 15. Paysan portant une corbeille sur la tête. — 16. Individu applaudissant en élevant deux doigts. — 17. Cavalier battant son « donno », petit tambour entouré de cordes et que l'on presse sous le bras. — 19. Queue d'éléphant, emblème de grandeur chez les chefs. — 20. Bouclier.

Digitized by Google

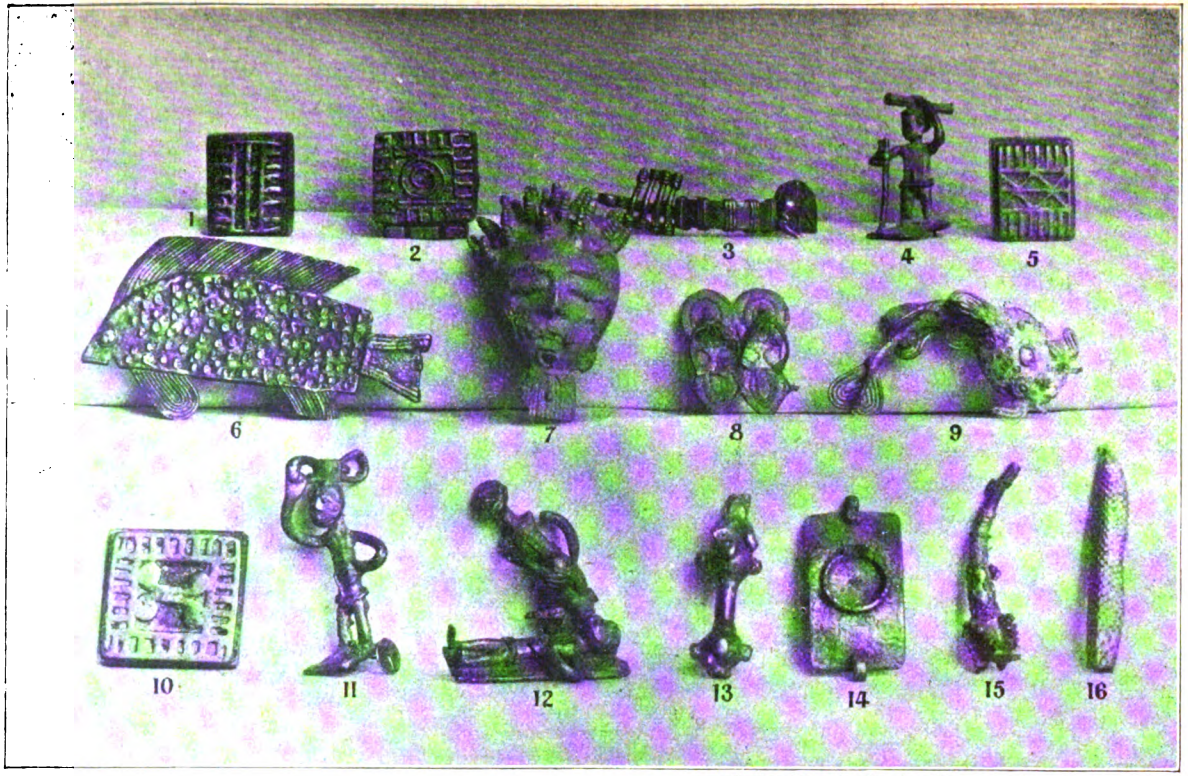

(*Collections du Musée ethnographique de Neuchâtel*)

POIDS ACHANTI POUR PESER L'OR

6. Poisson avec ses nageoires. — 7. Tête d'un décapité qui avait ses cheveux tressés en boucles, signe d'un vœu. — 8. Paire de sandales. — 9. Poisson d'eau douce (silure). — 11. Paysan se rendant à sa plantation. — 12. Meurtrier assommant son camarade avec une pierre. — 15. Cor orné de machoires humaines.

Digitized by Google

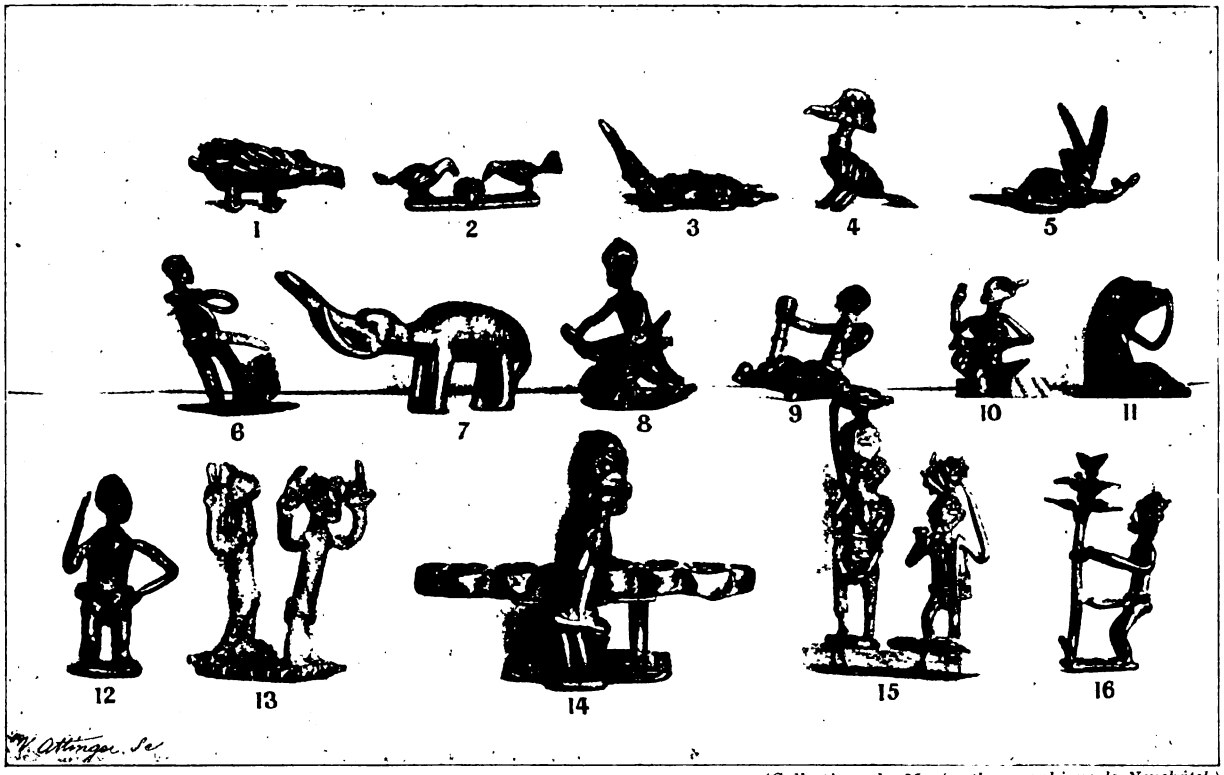

(*Collections du Musée ethnographique de Neuchâtel.*)

POIDS ACHANTI POUR PESER L'OR

1. Porc-épic. — 2. Deux poulets autour d'un melon. — 4. L'oiseau « ongwam » (toucan) au bec énorme. — 6. Paysan armé de son coutelas. — 7. Eléphant. — 10. Femme assise allaitant un enfant. — 11. Gorille. — 12. Le bouffon d'un chef. — 13. Deux individus applaudissant en levant deux doigts de la main. — 14. Deux hommes jouant au jeu « ware ». — 15. Femme se rendant à la plantation, son enfant sur le dos ; près d'elle un homme, un paysan fumant sa pipe. — 16. Homme raclant l'écorce d'un arbre pour avoir de la médecine ; devant lui, dans le bas, plat qu'il presse contre l'arbre. Ceci est la démonstration du proverbe : « Impossible de racler de la médecine seul, il faut être à deux. » Ceci revient assez souvent dans leurs lamentations lors d'un deuil.

Digitized by Google

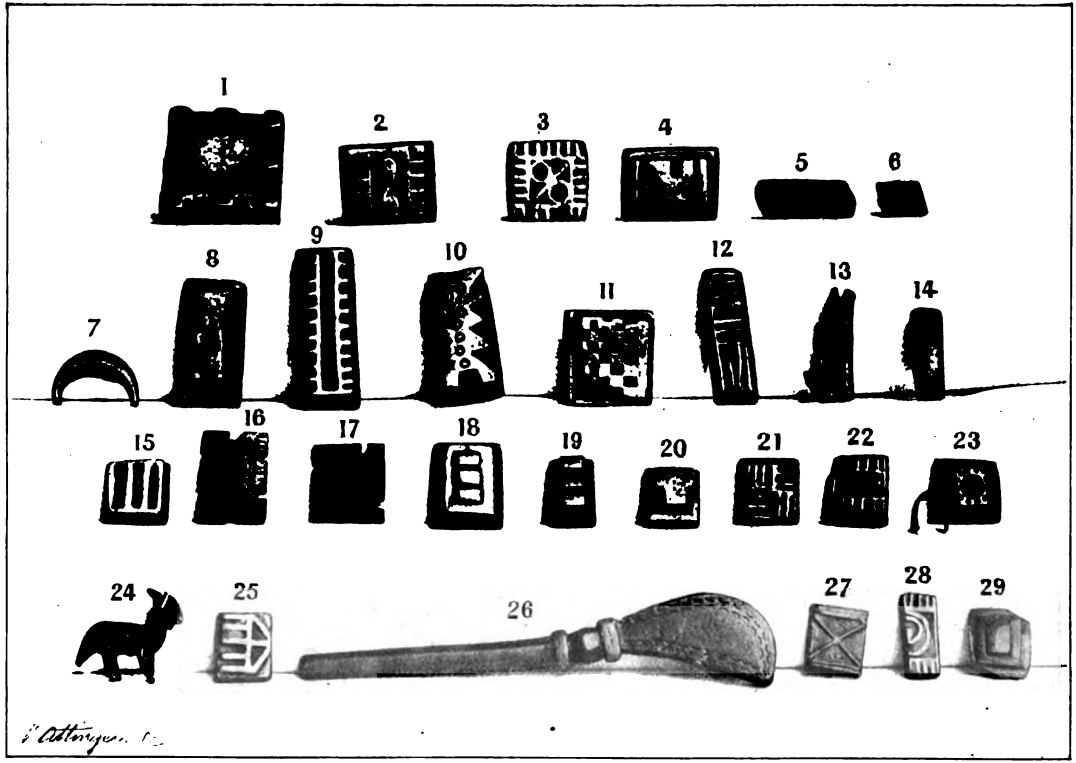

(Collections du Musée ethnographique de Neuchâtel.)

POIDS ACHANTI POUR PESER L'OR

1 à 29. Poids de moindre valeur avec signes spéciaux. Le nº 7 représente le croissant, le nº 26 le manche d'une hache.

Digitized by Google

posé de boules en mosaïque, divisées en quatre parties séparées par quatre pépites d'or brut, dont la plus petite pesait plus de 350 grammes ! Il raconte aussi qu'il vit plus de 100 ouvriers occupés exclusivement à réduire en poudre des pépites d'or. Ce travail est très ingénieux. « Les lingots et les pépites que l'on veut convertir en poudre d'or sont placés dans un petit creuset en terre cuite, qui est soumis au feu d'une forge africaine. Dans ce creuset, les fondeurs ajoutent une certaine quantité de terre rouge bien sèche et pilée. Lorsque l'or est en fusion, le creuset est retiré du feu et vivement agité, afin d'opérer le mélange de l'or et du sable. Ce travail demande un certain tour de main et une grande habileté. Le contenu du creuset est ensuite jeté dans un grand bassin en bois, rempli d'eau, dans laquelle on a déjà délayé un peu de terre rouge. Cette eau est agitée, répandue et renouvelée, jusqu'à ce que la poudre d'or, bien lavée, puisse être mise à part. » On estime qu'au temps de la découverte de l'or, on a exporté pour des millions de ce métal précieux. A elle seule la ville d'Elmina exportait annuellement pour 70 millions d'or ! Au commencement du XVIIIe siècle, Bosman estimait que les indigènes apportaient dans les villes de la côte annuellement 23 tonnes ; à cette époque une tonne valait en Hollande fr. 250 000, ce qui ferait fr. 5 750 000.

Au commencement du XIXme siècle, l'exportation est de 120 000 onces ou fr. 12 500 000 ; au milieu du siècle, elle tombe à 50 000 onces et ne se relève plus guère jusqu'à ces dernières années. Une des causes de ce déclin est naturellement l'abolition de l'esclavage, puis le conservatisme des Nègres qui creusent toujours leurs puits au même endroit, et enfin la découverte de centres aurifères dans des contrées plus salubres que la Côte d'Or. Ces dernières années l'industrie minière a repris de plus belle, surtout pendant la guerre des Boers.

Nous empruntons au rapport du gouverneur Nathan, pour 1902, les indications suivantes.

En 1879 on commence des opérations minière à Tarkwa.

En 1880 on exporte déjà pour £ 32 856 12^s 9^d.

» 1885 » » £ 89 981 4^s 2^d.

Mais en 1901 le développement est remarquable ; on n'acheta pas moins de 2825 concessions de terrains ; un grand nombre, il est vrai, furent abandonnées. On exporta cette année pour £ 96 810 7^s 2^d.

Digitized by Google

Voici un tableau comparatif de cette exploitation :

	Poids				*Valeur*		
	Onces	Ackies	Takoos		£	s.	d.
1880	9 129	5	3	=	32 865	12	9
1890	25 460	4	3 $^{3}/_{4}$	=	91 657	0	9 $^{3}/_{4}$
1895	25 415	14	5	=	91 497	6	9
1900	10 557	6	1 $^{2}/_{3}$	=	38 006	12	3
1901	6 162	15	4 $^{5}/_{6}$	=	22 186	15	2
1902	26 891	12	2 $^{1}/_{3}$	=	96 810	7	2

On évalue une once à 72 shellings, une ackie à 4 sh. 6^{d} et un taku à 9^{d}. Il y a 16 ackies dans une once et 6 takus dans une ackie.

La raison du déclin si marqué en 1900, c'est la révolte des Achanti qui paralysa le commerce. Certaines mines, entre autres celles d'Oboase dans l'Achanti, marchent très bien et ont un très fort rendement, l'établissement de la ligne de chemin de fer leur a donné une grande impulsion et elles ont du reste fourni une très importante contribution au gouvernement dans cette intention. D'autres, celles de l'Akem et de l'Okwaou en particulier, sont paralysées par le manque de moyens de transport ; nous avons déjà parlé de ces difficultés-là et nous n'y reviendrons pas. Il est certain que l'industrie minière se développera à mesure que les moyens de communication et de transport se perfectionneront.

Les expériences faites ne nous permettent cependant pas, à nous autres missionnaires qui cherchons avant tout le bien spirituel et moral des indigènes, de saluer avec joie et satisfaction ce développement-là. La soif de l'or fait tout autant de mal au Noir qu'au Blanc, et nombreux sont déjà nos chrétiens, nos catéchistes même, qui ont vendu leur âme pour ce vil métal jaune. C'est donc bien de toutes les industries de la Côte d'Or celle qui nous plaît le moins.

Digitized by Google

CHAPITRE III

Vie familiale.

Pénétrons maintenant plus avant dans l'intimité de ces Tchi dont nous avons vu le travail et les occupations; entrons dans ces huttes que nous avons vu bâtir, et, tout en regardant les jeunes filles piler leur foufou ou telle ménagère broyer son maïs pour en faire du « dokono », demandons un peu à ceux qui voudront bien s'entretenir avec nous, comment se passent les choses à la naissance d'un enfant, lors d'un mariage ou dans la vie conjugale.

1. Naissance.

Dès qu'une femme s'aperçoit qu'elle est enceinte, elle offre des sacrifices à son fétiche, en s'adressant naturellement à une prêtresse comme intermédiaire; celle-ci lui attache des charmes autour des poignets, des chevilles et du cou, tout en murmurant des prières au fétiche. Ces charmes consistent ordinairement en colliers de perles noires et blanches. Une païenne craindrait, en omettant d'accomplir ces rites, de s'attirer la colère du fétiche et par suite d'avoir des couches malheureuses.

Cruickshank rapporte que chez les tribus habitant au bord de l'océan, dès qu'il devient évident qu'une jeune fille est enceinte, ses amies ou ses voisines l'assaillent, la chassent au bord de la

Digitized by Google

mer en la couvrant de boue ou de poussière, l'accablent d'injures et finalement la jettent, la tête la première, dans la mer!

Après cela on la laisse retourner en paix chez elle, et elle s'en va alors trouver la prêtresse qui lui met les charmes dont nous avons parlé.

Toutes ces cérémonies sont faites pour écarter les mauvais esprits et se rendre les fétiches favorables.

Quand approche le moment de la délivrance, la femme quitte d'ordinaire la maison de son mari — ce n'est cependant pas obligatoire — et s'en retourne habiter sous le toit de sa mère. Cet usage est surtout observé lors de la naissance du premier enfant, la jeune femme désirant s'assurer le secours de sa mère et profiter de ses conseils.

Au moment de la naissance, la femme est d'ordinaire entourée de toutes les commères du voisinage, et il ne vient à l'idée de personne d'éloigner les enfants qui rôdent en curieux aux alentours. La femme tchi croirait au-dessous de sa dignité de proférer une plainte ou de jeter un cri pendant les douleurs de l'enfantement; si elle s'oubliait à ce point, elle s'exposerait à la risée et aux sarcasmes de toutes ses visiteuses !

Dès le jour de sa naissance l'enfant reçoit un nom correspondant à ce jour. Les Tchi, en effet, comme les anciens Égyptiens, Babyloniens, Indiens et comme les Germains aussi, nomment les sept jours de la semaine d'après sept fétiches: Ayisi, Adw̌o, Bènã, Woukon, Jaw, Afi, Améñ d'où: Kwasida, Dw̌oda, Bènãda, Woukonda, Jawda, Fida, Memeneda. Les noms sont formés en ajoutant le préfixe *Kwa* (d'akoa : homme, esclave), ainsi :

			garçon	fille
Dimanche	=	Kwasida	Kwasi	Akosua (Akwasiba)
Lundi	=	Dw̌oda	Kwàdw̌o	Adw̌owa
Mardi	=	Bènàda	Kwàbèna	Abéna
Mercredi	=	Woukonda	Kwàka	Akoua (Akuwa)
Jeudi	=	Jawda (Yawda)	Jàw (pron. Jao)	Jà (Jawa ou Yawa)
Vendredi	=	Fida	Kofi	Afona (Afiwa)
Samedi	=	Méméneda	Kwamé	Amma

Ainsi Kwasi signifie l'homme consacré à sa naissance au fétiche Ayisi, Kwàdwo, l'homme consacré au fétiche Adw̌o, etc.; cependant cette consécration est maintenant si inconsciente

Digitized by Google

que même les chrétiens continuent à appeler ainsi leurs enfants; ils ne pensent aucunement les consacrer par là au fétiche.

Kwasi rencontre-t-il une personne qui le connaît et la salue-t-il, celle-ci lui répondra Ja Ayisi (Ja est une interjection); à Kwadw̆o, elle répondra Ja Adw̆o, etc.

Les noms sont parfois désignés comme l'âme (okra) de la personne; au lieu de dire, par exemple, ton nom est Kwasi, on dira : ton âme est Kwasi (wo Kra ne Kwasi). Souvent cette âme est considérée comme distincte de la personne elle-même. Si quelqu'un s'enrichit, par exemple, il l'attribuera à son « okara » et lui offrira des sacrifices d'actions de grâces.

Huit jours après la naissance de l'enfant, le père se rend dans la demeure de la mère avec quelques-uns de ses amis. Tous se placent en cercle à l'entrée de la hutte. On apporte l'enfant et on le met dans les bras du père. Celui-ci adresse ses remerciements au fétiche qui a accordé à l'enfant une heureuse naissance et il lui donne un nouveau nom tout en aspergeant son visage d'eau de vie! Curieuse cérémonie qui correspond en quelque mesure au baptême chrétien!

Ce second nom que l'on ajoute à celui du jour de la semaine est généralement celui d'un ami particulier, d'un parent décédé ou bien aussi celui du roi ou du chef de la localité. Le roi de l'Okwaou qui se nomme Kwamoa voulait absolument que nous nommions notre petit Gustave d'après lui; son nom aurait été dans ce cas Kwadwo Kwamoa (né un lundi).

On nomme aussi souvent les enfants d'après leur rang dans la famille, ainsi le troisième enfant s'appellera Mensã si c'est un garçon, Mansã si c'est une fille (de nsã : 3); Anań sera le quatrième enfant mâle et Mãnań la quatrième fille (d'anań: 4); Asoń et Botw̆é sont les septième et huitième enfants, mâle et femelle; Badu et Baduwa, le dixième enfant.

Le nom d'Ata revient aussi souvent; il désigne un jumeau (Jaw Ata, par exemple), tandis qu'Atã nous dit qu'elle est ou fut jumelle à sa naissance (Jã Atã).

Un enfant né après des jumeaux se nomme Taw̆ia si c'est un garçon, Taw̆iã si c'est une fille.

Quelquefois on donne des surnoms au lieu du nom du jour de la semaine, ainsi Bodúa se dit pour Kwasi, Okótó pour Kwadwo, Ogyám pour Kwabènà, etc.

Digitized by Google

Un enfant nègre est tout rose à sa naissance, mais au bout de deux ou trois jours il commence à devenir noir. Tôt après l'avoir lavé on lui suspend au cou des amulettes et on en entoure ses poignets pour écarter un mauvais sort.

D'ordinaire, parents et amis de la famille apportent un cadeau à la mère; ce n'est pas grand'chose, un morceau d'étoffe, de savon, une boule de beurre de karité, une ou deux racines d'ignames, quelquefois même de l'argent ou du vin de palme. Le roi Karikari, par exemple, ne manqua pas d'envoyer un présent à Mme Ramseyer à la naissance de sa petite Rosy, pendant sa captivité, et s'il n'en fut pas ainsi à la naissance du suivant, c'est que c'était un garçon et, chez les Achanti, la naissance d'un mâle, enfant d'un captif, est un mauvais augure pour ceux qui le détiennent.

Souvent le jour même de la naissance la mère se lève et vaque à ses occupations; point n'est besoin d'ajouter que c'est une cause fréquente de maladies, mais les négresses ne veulent pas le croire et rient beaucoup quand on s'efforce de leur faire comprendre le danger qu'elles courent.

Pendant toute une semaine, cependant, la mère est considérée comme impure, ainsi que tout ce qu'elle touche. Après cela elle peut vaquer à ses occupations, mais il serait inconvenant pour elle de se joindre aux jeux, aux danses ou autres manifestations publiques dans les rues ou sur les places; elle doit rester chez elle. Cette situation peut se prolonger pendant trois mois. Cependant cette règle n'est pas strictement observée; en tout cas, elle ne l'est pas par les femmes chrétiennes.

Au bout de ce temps de réclusion partielle elle offre un sacrifice de remerciements au fétiche; ce sont, selon ses moyens et ses dispositions, des œufs, des poules, voire même un mouton, quelquefois des cauries, du vin de palme ou un bon foufou. Puis, revêtue de ses pagnes les plus beaux, couverte de tous les ornements qu'elle peut se procurer, elle rend visite aux amis et aux voisins.

Une bande de femmes chantant des louanges et des remerciements pour son heureux accouchement la suivent partout; elles remercient non seulement le fétiche, mais tous les habitants de la ville ou du village, car l'heureuse délivrance de la jeune mère n'est-elle pas un signe que tous lui ont voulu du bien et que personne n'a tenté de lui jeter un sort ?

Digitized by Google

Autrefois, quand la mère mourait en couches, la coutume était d'ensevelir avec elle son enfant vivant; il devait l'accompagner dans l'asaman (l'autre monde), sinon son souman (esprit) n'avait aucun repos. Il va sans dire que cette coutume est aujourd'hui abolie.

Dans son jeune âge, l'enfant est laissé complètement aux soins de la mère, le père ne s'en occupe guère, tout au plus le prend-il de temps en temps dans ses bras pour aller dans la rue s'asseoir au pied d'un arbre et jouer avec lui; il ne s'inquiète aucunement de son éducation, et la mère pas autrement non plus. Celle-ci s'amuse volontiers avec son enfant lorsqu'il est encore petit; elle le fait sauter sur ses genoux, le caresse, mais ne l'embrasse guère; le baiser n'est pas à la mode chez ces peuples-là. Chaque jour elle le lave soigneusement des pieds à la tête, puis elle le graisse avec du beurre de karité.

De bonne heure, l'enfant apprend à se traîner d'un endroit à l'autre dans la hutte où sa mère l'abandonne volontiers sur un tas de hardes; d'ordinaire, les petits enfants sont laissés complètement nus et dorment auprès de leurs mères; ils n'apprennent à marcher que fort tard, plus tard que nos enfants; cela vient probablement de ce que les mères ne se donnent pas la peine de le leur apprendre. Nous avons déjà vu comment les mères portent leurs bébés sur le dos et les emmènent ainsi partout avec elles.

Dès qu'ils sont un peu grands et de force à rendre des services, la mère ne se fait pas faute de les faire travailler; il leur faut aller au bois, à l'eau, accompagner maman à la plantation; ils reçoivent une petite bêche, mais cela n'a pas toujours le don de leur plaire, surtout pas aux garçons, et ils s'émancipent volontiers. Ils partent donc de bonne heure de la maison, avant que la mère ait eu le temps de mettre la main sur eux, et s'en vont dans la forêt tendre des trappes, couper des flûtes, attraper des oiseaux au moyen de glu dont ils enduisent les branches supérieures des arbres, ou pêcher des poissons dans la rivière au moyen de filets qu'ils fabriquent eux-mêmes. S'ils ont le bonheur de rapporter quelque chose à la maison, un ou deux escargots ou bien quelques petits poissons ou encore un pauvre oiselet, la mère oubliera sa colère et les recevra avec de bonnes paroles, car ils apportent de quoi

Digitized by Google

augmenter la soupe, mais s'ils rentrent tête basse, ventre affamé et mains vides, les reproches leur tomberont dessus drus comme grêle et les coups suivront peut-être.

C'est là toute l'éducation qu'ils reçoivent, dame négresse ne

NÉGRESSES EN COSTUME DE LUXE

gronde et ne sévit que lorsqu'elle est contrariée. Elle ne punit guère que si elle est en colère. S'aperçoit elle que son enfant lui ment effrontément, elle lui dira bien « woboa », tu mens, mais sans songer à lui faire comprendre qu'il est mal de mentir. Les adultes ne se gênent aucunement dans leurs conversations en présence des enfants et ceux-ci sont témoins aussi de tous leurs actes, même des plus intimes. On comprend dès lors

Digitized by Google

qu'ils soient des plus précoces et que leur conversation soit souvent des plus grossières; de bonne heure, ils sont initiés à tout, et personne ne trouve à redire au dévergondage des jeunes gens et des jeunes filles, tant qu'il ne porte pas à conséquence. Les parents sévissent alors, mais plutôt dans une pensée de lucre; ils punissent en réclamant du jeune homme coupable une certaine somme, non qu'ils trouvent son action mauvaise en soi, mais parce qu'il s'est permis de prendre ce qui ne lui appartenait pas. Du reste, la somme réclamée revient d'ordinaire à l'homme qui est fiancé à la jeune fille souvent dès sa naissance; il l'a payée, elle lui appartient.

2. Mariage.

Dans la plupart des cas, en effet, les jeunes filles sont promises dès leur enfance; cette coutume n'est cependant pas obligatoire. Il arrive même que des parents s'arrangent à marier leurs enfants avant leur naissance et s'en donnent les arrhes, cela se fait surtout quand les parents ont des dettes et veulent emprunter ; le créancier demande comme caution qu'on lui promette de lui donner ou de donner à son fils, ou à son neveu, la fille dont on attend la naissance.

Les jeunes filles n'ont donc rien à dire, leurs sentiments n'entrent pas en ligne de compte; elles sont vendues comme un esclave ou une pièce de bétail. Leur prix varie selon leur situation; il peut être de 20 à 200 francs ; des pauvres s'en tirent même avec quelques bouteilles d'eau-de-vie. Dès que leur prix, la monnaie de leur tête, tisika, comme disent les Tchi, a été payé et le marché conclu, les jeunes filles ne s'appartiennent plus, elles appartiennent à celui qui les a achetées et sont considérées comme fiancées, quoique n'étant pas encore en âge de se marier.

Il n'est pas rare qu'un homme de 50 ans et plus épouse une jeune fille de 14-15 ans, et s'il arrive à des jeunes gens de se permettre la moindre liberté envers cette jeune femme, ils se verront aussitôt entraînés dans un procès par le mari jaloux, lequel ne sera satisfait qu'après avoir reçu une somme plus ou moins considérable. Il y a du reste souvent là un calcul qui nous

Digitized by Google

paraît monstrueux. Ces maris se servent de leurs femmes pour tenter les jeunes gens et gagner ainsi de l'argent. C'est un des plus vilains côtés de la polygamie. Ils s'en défendent naturellement beaucoup quand nous le leur reprochons et prétendent que ce n'est pas le cas, cependant je ne crois pas les calomnier

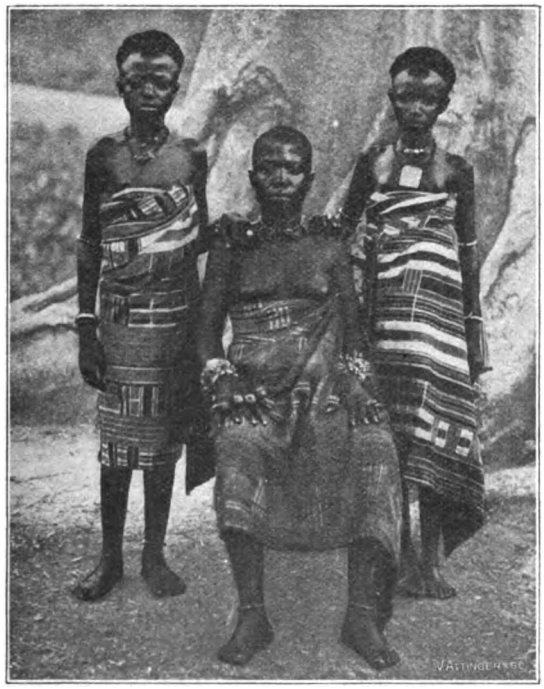

JEUNE FILLE AU JOUR DE LA CÉRÉMONIE DE LA PUBERTÉ

en maintenant qu'il en est très souvent ainsi. Quand un mari s'absente pendant des mois, voire même pendant des années, laissant sa femme seule au logis, une de ses premières préoccupations, au retour, sera de s'enquérir si sa femme ne lui a pas été infidèle..., honteuse spéculation !

Dès qu'une jeune fille atteint l'âge nubile, elle doit passer par une cérémonie étrange. On la revêt d'habits somptueux, le plus souvent d'un pagne de soie, qui est ordinairement emprunté. Ce pagne est fixé par un mouchoir à la ceinture et

Digitized by Google

retombe sans plis sur les chevilles des pieds, la... tournure (atòfo, petit coussin que portent toutes les femmes derrière elles, attaché à une ceinture de perles et sur lequel sont assis leurs enfants, quand elles les portent sur le dos), la tournure donne la forme à ce vêtement, et plus elle est riche plus la tournure est... importante, sans cependant dépasser une certaine mesure !

Elle se couvre en outre de tous les ornements d'or — ou de cuivre poli — dont elle peut disposer ou qu'elle réussit à emprunter ; elle suspend à son cou une chaîne d'or, qui retombe sur sa poitrine nue et qu'elle a couverte de fines lignes blanches, peintes avec une sorte de terre crayeuse, et qui, de loin, font croire qu'elle a mis une fine chemise de batiste à jour.

Ainsi ornée, on la promène en parade par les rues. Un cortège de jeunes filles l'accompagne et l'une d'elles tient un parasol ouvert sur sa tête, non pour préserver son teint, mais bien sa toilette, élaborée avec tant de soins, de l'influence néfaste des rayons du soleil.

Ces jeunes filles chantent en chœur, louant les vertus et les charmes de leur compagne et proclamant son entrée dans la vie de la femme adulte. Les jeunes gens apprennent par là qu'ils peuvent la demander en mariage. Si elle a déjà été achetée auparavant, elle s'en va après cette cérémonie habiter sous le toit de son mari.

Pour épouser une jeune fille ou une femme, le futur n'a pas de démarches ruineuses à faire. S'il s'agit du commun peuple, il envoie simplement à sa fiancée, le jour précédent, deux nattes dont l'une est fabriquée dans le pays et l'autre achetée aux mahométans venant de l'intérieur (cette dernière est plus fine et plus durable); il y joint un pagne, une autre pièce d'étoffe (cotonnade) et, dans certains cas, de l'argent. Les présents des riches ne diffèrent que par la plus grande valeur des objets. Souvent il ajoute quelques bouteilles d'eau-de-vie, des pipes et du tabac; celles-ci sont distribuées aux parents et amis en guise d'annonces. Quelquefois les présents sont portés en grande pompe par un cortège qui traverse toutes les rues de la ville. On y ajoute alors des provisions, ignames, bananes, poules, voire même des moutons. Lorsque tout est en ordre, les parents de l'épouse font savoir au jeune homme qu'il peut venir chercher sa promise le lendemain. Celui-ci fait encore une

Digitized by Google

bonne provision de vin de palme, et vers midi, lorsqu'il juge que sa femme doit avoir enfin terminé sa toilette, il envoie

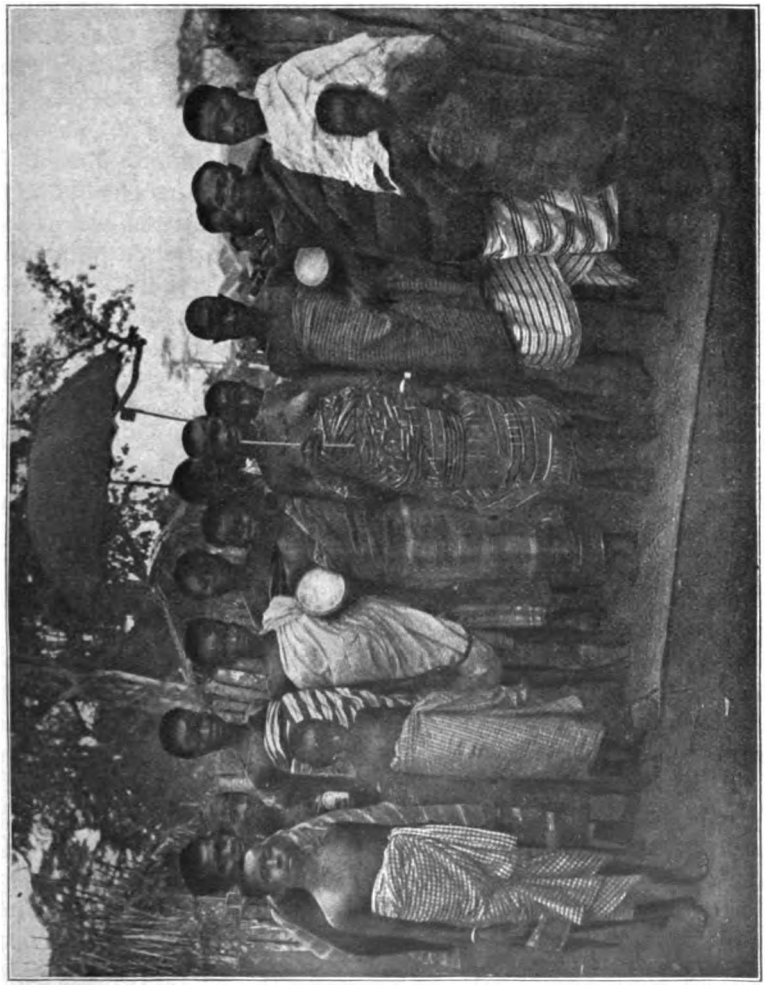

JEUNE FILLE AU JOUR DE LA CÉRÉMONIE DE LA PUBERTÉ
Remarquer le pagne tissu achanti ainsi que la baguette-éponge pour les dents.

quelques amis chez elle et lui fait demander si elle ne lui ferait pas le grand plaisir de venir chez lui. Elle arrive, parée naturellement de tous ses atours et accompagnée de tout un cortège d'amies et de parents en toilette de fête.

Digitized by Google

Vous pensez que mademoiselle est souriante et gaie, détrompez-vous, elle prend son air le plus sombre, entre chez son futur époux avec une vraie mine d'enterrement, le salue à peine et reste pendant toute la fête aussi taciturne et renfermée qu'une porte de prison! C'est la coutume qui le veut ainsi, et peut-être que ces sentiments sont souvent bien réels; n'a-t-elle pas été achetée comme une esclave? L'amour n'a souvent pas un mot à dire dans ces mariages, quoiqu'il ne soit pas chose inconnue chez les Tchi, comme nous le verrons bientôt.

On prend donc place dans la maison de l'époux, les convives sont régalés d'eau-de-vie, de vin de palme, on fume, on cause, on rit. Vers le soir, les amis de l'époux vont chercher flûtes et tambours et l'on danse jusque tard dans la nuit, souvent jusqu'au matin. Ces cérémonies varient naturellement d'une tribu à l'autre, voire même d'une famille à l'autre, mais ce ne sont que différences de détails.

Si l'époux ne trouve rien à redire à sa femme, il la marque avec de la terre blanche (shiré) à la figure, sur les épaules et sur la poitrine, puis l'envoie parader par les rues; par contre, s'il découvre en elle quelque tare, il la renvoie purement et simplement.

Souvent, si la jeune femme sort d'une famille riche, elle amène à son mari avec elle une esclave, et celle-ci devient en général la concubine de son mari sans que sa femme s'en offusque le moins du monde; si elle n'a point d'enfants elle-même, elle regardera ceux de son esclave comme les siens. Ces mœurs nous rappellent tout à fait celles de l'Ancien Testament et nous font penser aux histoires de Sarah et d'Agar, de Léa et de Zilpa, de Rachel et de Bilha.

Les pauvres font les choses très simplement: un homme prend femme sans faire aucun cadeau, tout au plus présente-t-il aux parents un pot de vin de palme ou une ou deux bouteilles d'eau-de-vie. Quelquefois aussi il va demeurer chez ses beaux-parents et travaille un certain temps pour eux, afin de gagner sa femme.

Nous avons dit que l'amour n'est pas inconnu aux Tchi. En effet, si les instincts charnels jouent en général un grand rôle — et il n'y a là rien d'étonnant si l'on songe à leur genre de vie, à la promiscuité des sexes, au climat — on rencontre cependant chez eux des instincts plus nobles et il n'est

Digitized by Google

pas rare de voir des jeunes gens se conduire d'une manière tout à fait chevaleresque vis-à-vis des jeunes filles et nourrir à leur égard des sentiments élevés. Souvent nous avons entendu nos porteurs de hamac invoquer le nom de leur femme quand ils avaient un effort exceptionnel à faire, ou quand ils trébuchaient!

Cruickshank raconte à ce sujet plusieurs faits; nous n'en citerons qu'un.

Deux jeunes gens s'aimaient. Malheureusement, la jeune fille avait été donnée en gage au père du jeune homme et celui-ci ne voulait pas consentir à une union des jeunes gens. Il ne put cependant les empêcher de se voir et de s'aimer et toute la ville parla bientôt de leurs amours; le bruit en vint à ses oreilles. Pour y couper court, il résolut d'épouser lui-même la jeune fille. Son fils fit tout ce qu'il put pour le dissuader de mettre ce projet à exécution; il lui fit une description enflammée de son amour pour la jeune fille qui le lui rendait bien et déclara que s'il persistait à vouloir l'épouser, il serait responsable des malheurs qui fondraient sur sa famille. La jeune fille elle-même le supplia avec larmes de la laisser épouser son fils. Il resta inflexible et força la jeune fille à se plier à sa volonté; il était son maître, elle dut obéir.

Dès lors toute paix fut bannie de sa maison. Plus qu'auparavant encore, il était jaloux de son fils, il épiait sa femme, lui faisait un crime de toutes les paroles, de tous les regards qu'elle accordait à son fils, l'accablait de reproches continuels et la plupart du temps injustes.

Un jour même, croyant avoir la preuve, mais à tort, de l'infidélité de sa femme, il lui fit de violents reproches, la battit et l'ayant dépouillée de tout vêtement, la chassa sur la rue pour l'exposer à la risée du public.

Au comble de l'excitation et de l'indignation, la jeune femme courut trouver celui qu'elle aimait, et lui ayant reproché d'être la cause de tous ses malheurs, elle le supplia, avec des imprécations, de mettre un terme à sa vie, et de se tuer ensuite.

Bouillonnant de colère et navré de voir son amie dans un état pareil, le jeune homme rentra chez lui, s'empara d'un fusil, revint et tira une balle dans le cœur de la malheureuse femme, puis, prenant un coutelas, il voulut se couper la gorge.

Digitized by Google

Il n'y réussit cependant pas, on accourut au bruit de la détonation et on le trouva le cou à moitié coupé mais vivant encore. On le transporta aussitôt à l'hôpital de Cape-Coast où il guérit, mais ce ne fut que pour passer devant le tribunal qui le condamna à être pendu !

Pareilles histoires sont moins rares qu'on ne le suppose chez ces peuples enfants. La femme est du reste la cause presque constante des interminables et incessants palabres qui occupent chefs et anciens (mpanyirifo) pendant des journées entières. Par contre, nous avons entendu parler de maris qui faisaient échange de leurs femmes pour... varier les plaisirs ! Ces cas sont cependant, et heureusement, très rares.

Comme dans tous les pays de l'Afrique, la polygamie est en honneur chez les Tchi. Chaque homme a autant de femmes qu'il peut en nourrir, mais je ne connais pas de cas de polyandrie. Lorsqu'un mari est las d'une de ses compagnes, il la renvoie et lui permet de se marier de nouveau avec qui bon lui semble. D'ordinaire, en quittant son mari, la femme retourne chez sa mère, emmenant avec elle ses enfants ; les parents doivent alors rendre au mari le prix d'achat de sa femme, bien contents quand ils ne doivent pas payer encore tant pour cent de dommages ! Si la femme doit quitter son mari pour cause d'adultère, c'est le coupable qui est obligé de payer la somme réclamée et la femme pourra devenir sienne. Selon les cas il devra verser de £ 1 à £ 10 ! Comme signe qu'il renonce dès lors à tout droit sur sa femme, le mari lui fait publiquement une marque au-dessus du cou avec de la terre blanche (shiré).

Il y a des cas où c'est la femme qui quitte son mari sans avoir besoin de lui rendre son argent; quand, par exemple, son mari l'a négligée pendant un certain temps ou qu'il l'a maltraitée sans raison. Le chef et les anciens sont alors juges et décident en dernier ressort si la femme est libre ou non; en général, ils cherchent à réconcilier les conjoints désunis et à ramener la paix dans la famille; quelquefois aussi ils profitent de ces disputes pour s'enrichir en réclamant des frais de cour considérables.

Si la femme quitte son mari sans raisons valables, uniquement, comme il lui arrive souvent de le déclarer, parce qu'elle en est fatiguée, elle doit rendre non seulement la somme dont son mari l'a payée, mais encore tous les cadeaux

Digitized by Google

qu'il a pu lui faire au cours de leur vie conjugale, ou du moins leur équivalent en argent! Si elle a eu de lui des enfants et les emmène avec elle, elle donne à son mari environ une livre sterling; parfois cependant elle les lui abandonne. Nous croyons, du reste, qu'en ceci les coutumes sont différentes de tribu à tribu.

Si elle ne paye pas à son ancien mari ce qu'elle lui doit, celui-ci a le droit de vendre ou de mettre en gages les enfants, jusqu'à ce qu'il soit rentré dans ses fonds augmentés naturellement du 50 %. Il arrive ainsi que les enfants restent en gages chez leur père et doivent le servir leur vie durant.

Une femme épouse-t-elle l'homme avec lequel elle a commis adultère, et celui-ci a-t-il payé à l'époux la somme exigée, la femme est désormais débitrice à son nouveau mari de cette somme, et si elle ne peut la payer avant la mort de son mari, elle devient sans autres formalités l'épouse de son neveu, l'héritier!

Il résulte naturellement de cette grande facilité de divorce que beaucoup de femmes ont eu autant de maris qu'elles ont d'enfants; c'est pour cela aussi que les familles sont si étendues qu'il serait impossible d'établir en ce pays la généalogie et les liens de parenté de la population. Bonnat raconte qu'il eut pour ami un homme, jeune encore, qui n'avait pas moins de 72 enfants et dont le plus âgé n'avait pas 20 ans! Il raconte aussi ceci: « Personne, dans toute l'étendue du royaume, n'a le droit d'avoir autant de femmes que le roi; quant au nombre de celles-ci, il est fort difficile de le savoir; les uns affirment que ce chiffre atteint près de 3000! tous savent qu'il est supérieur à 300. »

Cependant la polygamie, telle qu'elle se pratiquait avant l'occupation du pays par les Anglais, deviendra toujours plus impossible. La raison pour laquelle les femmes étaient en grande majorité, c'est que les guerres, en cet « heureux » temps, étaient à l'ordre du jour. Le roi des Achanti avait-il besoin d'esclaves, il saisissait le premier prétexte venu pour attaquer une tribu voisine; les villages étaient détruits, les hommes massacrés, les femmes et les enfants emmenés en esclavage. Maintenant que la paix règne dans tout le pays et que les sacrifices humains sont abolis, la proportion entre les hommes et les femmes deviendra plus normale, et la poly-

Digitized by Google

gamie, si elle se perpétue, sera nécessairement très réduite. Il ne sera en tout cas plus question de rois ou de chefs comptant trois mille épouses voire même des centaines. Aujourd'hui déjà les maris ayant plus de deux à trois femmes se font rares.

Citons encore pour terminer ce chapitre les remarques suivantes de Bonnat: « Dans le pays des Achanti, contrairement à ce qui a lieu dans les autres pays d'Afrique, la femme est considérée, non comme l'esclave de l'homme, mais comme son égale, et, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que cet état de choses s'allie avec la polygamie. (Nous pensons cependant que ce n'était le cas que pour les femmes achanti, et cela s'expliquerait très bien.) La femme d'un chef remplace son mari pendant son absence; elle le supplée partout où cela est utile. De même la mère du roi, quand celui-ci est trop jeune, prend la régence et gouverne le royaume, jusqu'à ce que son fils soit capable de prendre en mains les rênes de l'État; même après cette époque, elle reste, sa vie durant, le principal conseiller du roi. Elle reste dépositaire du trésor royal, légué par le roi précédent, et ne s'en dessaisit que lorsqu'elle considère le roi régnant comme ayant donné suffisamment de preuves de sagesse pour être digne de posséder cette fortune.

« La femme achanti porte les cheveux rasés, sauf dans une place large environ comme une pièce de 50 centimes et située sur le sommet de la tête, un peu à gauche; en ce point, les cheveux, de la longueur de trois doigts, forment un petit cône renversé. Derrière la nuque, à gauche, se trouve une autre place, ronde aussi et de même dimension, où les cheveux sont conservés mais coupés courts. Enfin, de chaque côté, au-dessus des tempes, elles portent une mèche semblable que séparent trois points, comparables aux trois points maçonniques et placés au sommet du front. Cette mode paraît étrange, mais on s'y habitue comme aux autres.

« Un mari qui a plusieurs femmes en désigne toujours une parmi elles pour être la maîtresse de la maison, les autres lui doivent soumission; c'est à celle-là que tout est confié, c'est elle qui gouverne tout et qui remplace le mari, quand il est absent.

« La première femme d'un chef est toujours plus âgée que lui, elle lui sert de guide et de conseiller. Cette femme cède ordi-

Digitized by Google

nairement sa place et son titre à une plus jeune, lorsque le chef est un peu plus avancé en âge et qu'il a acquis plus d'expérience. »

Il n'en est du reste pas seulement ainsi chez les Achanti, mais dans toutes les tribus tchi ; les vieilles femmes jouent en général un rôle assez important et exercent toujours une grande autorité.

La polygamie est l'un des plus grands obstacles à la Mission ; nombreux sont les indigènes qui accepteraient le christianisme si nous n'exigions pas la monogamie. Comme nous l'avons déjà dit du reste, c'est un obstacle qui disparaîtra de lui-même par la force des choses, du moins dans une certaine mesure.

3. Mort, Funérailles.

Il arrive souvent que, soit pendant la journée, soit pendant la nuit, on entende tout à coup dans la ville des cris et des lamentations, suivis bientôt de détonations d'armes à feu Chacun sait alors que la mort a fauché une existence et, guidé par le bruit, s'en va rendre ses devoirs à la famille en deuil.

En effet, dès qu'un moribond a rendu le dernier soupir, sa femme ou si c'est un enfant, la mère, se précipite dans la rue et, le pagne flottant, les cheveux en désordre, court devant elle en poussant des cris déchirants et qui n'ont bientôt plus rien d'humain. Elle gesticule comme une possédée, souvent même se roule dans la poussière et souille de boue son pagne, ou bien encore se couche à terre et fait des trous dans le sol avec ses ongles, comme pour donner essor à la violence de ses sentiments.

Inutile quand on rencontre une femme courant ainsi en se lamentant de l'arrêter pour chercher à la consoler ou à lui faire entendre raison; elle vous regarde d'un œil vague, comme si elle ne vous voyait pas, et, sans diminuer la violence de ses cris, s'arrache à votre étreinte pour continuer sa triste course. Elle ne songe donc pas à rendre les derniers devoirs au mort; ce sont les amis, les voisins ou les parents qui se chargent de ce soin.

Tout d'abord le mort est soigneusement lavé; ensuite on le

Digitized by Google

pare de ses plus beaux vêtements, de ses bijoux et de tous les ornements qui lui appartiennent; on lui fait sur le visage et sur le corps des dessins à la terre blanche et on installe le corps ainsi paré sur des nattes. Tantôt on le laisse complètement couché sur un lit de parade, tantôt on l'assied sur une chaise indigène en l'appuyant contre un dossier quelconque.

Il reçoit ainsi les visites de tous ses parents et connaissances qui arrivent en groupes compacts. Aussitôt la mort constatée, on prévient tous les parents, même ceux des villages éloignés. Des femmes assises à proximité chassent les mouches et reçoivent les présents qu'on lui apporte. Ce sont ordinairement des pagnes et de l'or. Les Tchi croient à l'immortalité de l'âme. Après la mort, disent-ils, l' « okra », l'âme, s'en va dans un autre monde, pareil au nôtre, et où chacun conserve le rang et la position qu'il a occupés ici-bas, mais où l'on éprouve aussi les mêmes besoins que dans notre monde terrestre. Il est donc nécessaire de donner au mort tout ce qu'il lui faut, pagnes, or, nourriture, esclaves s'il est riche, fusils s'il est chasseur, pots pour cuire, etc.

On dresse une table devant le mort et on la couvre de tout ce qu'il préférait pendant sa vie. Les cadeaux varient naturellement, suivant le rang ou la richesse de la famille du défunt. D'ordinaire ils sont apportés en procession. Les pagnes sont présentés à la famille, tenus étalés par deux personnes, afin que chacun puisse juger de leur valeur, de leur beauté ou de leur grandeur; l'or est présenté dans une boîte. Chaque procession est précédée d'un individu qui présente les cadeaux aux parents du défunt et qui cherche à les faire valoir le mieux possible.

Pendant ce temps, des bandes de femmes « pleurent » le mort dans les rues. Revêtues d'un pagne de couleur sombre, attaché à la ceinture et laissant le corps à découvert, elles se peignent sur le buste et les bras des raies faites avec de la terre rouge, une petite bande d'étoffe leur serre le front; elles restent tête nue et complètement rasée. Souvent les vieilles femmes ont dans une main un bâton, sur lequel elles s'appuient, et dans l'autre une sorte de faisceau d'herbes sèches qu'elles agitent en marchant.

Elles vont droit devant elles, pleurant et chantant les louanges de celui qui est mort ou le suppliant de revenir et de ne pas

Digitized by Google

les abandonner ainsi. Ces pleurs arrivent du reste sur commande, et j'ai vu maintes fois des femmes se préparant à pleurer avant d'entrer en ville; souvent aussi après avoir répandu d'abondantes larmes dans la maison mortuaire, elles sortent en riant et en conversant avec les amis. Mais ne nous étonnons pas trop et voyons comment les choses se passent chez nous à un ensevelissement !

Les hommes se rassemblent d'ordinaire soit sous un arbre dans la rue, soit devant la maison mortuaire et boivent du vin de palme tout en causant à voix basse. De temps en temps une troupe de jeunes gens apparaît et décharge une volée de coups de fusils. D'où vient cette coutume ? Il est assez difficile de le dire. Est-ce uniquement poussés par le besoin de faire le plus de bruit possible qu'ils ont trouvé ce moyen-là de rehausser les funérailles, ou imitent-ils les Européens qui, lors des enterrements militaires, exécutent des décharges de mousqueterie ? Nous ne saurions nous prononcer.

Vers le soir, comme tout le monde est passablement excité par de trop copieuses libations soit d'eau-de-vie, soit de vin de palme, les cérémonies funèbres se changent en de véritables saturnales, et il n'est pas rare qu'elles durent plusieurs jours, surtout quand le défunt appartenait à une famille riche et considérée. On doit jeûner pendant tout ce temps, c'est-à-dire qu'on ne peut manger du foufou, mais il n'est pas défendu de manger des légumes, des bananes, de « l'ampesi », et surtout il n'est pas défendu de boire, au contraire! Les gens deviennent naturellement toujours plus excités et les rues sont encombrées de gens avinés qui se promènent en hurlant. On veut par là chasser les mauvais esprits et se débarrasser de pensées tristes et lugubres.

Souvent le cadavre est enterré le jour même de la mort, surtout si elle est survenue de bonne heure le matin; ordinairement, cependant, c'est le deuxième jour que le corps est enlevé; les fossoyeurs ont eu le temps de préparer la fosse dans la forêt et de pratiquer un chemin pour y conduire. Grâce à une superstition, qui paraît avoir été importée du Nord par les mahométans, les Tchi ne sortent jamais un cadavre d'une maison en passant par la porte; ils pratiquent une sortie dans la muraille ou dans la haie formant la cour et passent par là en ayant toujours soin de tenir la tête en avant. Veulent ils par

Digitized by Google

là éviter de souiller l'entrée de leur demeure ? Nous ne saurions le dire. Toute l'assistance suit le corps, qui est placé alors dans une longue corbeille, faite de branches de palmier et recouverte de nattes. Lorsque le cadavre a été descendu dans la fosse, on y place les cadeaux apportés au défunt et une grande quantité d'objets de toute sorte, sans considérer leur valeur. Du moins c'est ce que font ceux qui en ont les moyens. On recouvre ensuite le tout de terre et les jeunes gens lâchent encore en guise d'adieu au mort une salve de coups de fusil.

Quelques jours plus tard a lieu une nouvelle cérémonie : on prépare les mets que le défunt préférait entre tous et on les porte sur sa tombe; on renouvelle souvent cet acte, d'aucuns le font pendant des années consécutives et prouvent par là-même combien ils étaient attachés au défunt.

Un jour, comme nous revenions de Nkwatia, annexe d'Abétifi, nous rencontrâmes en ville une bande d'hommes et de femmes, plus ou moins ivres, revenant du cimetière. A quelques pas plus loin, nous passions devant la tombe encore fraîche. Notre chien Phylax, qui nous avait devancé, s'y trouvait déjà et nous le vîmes en train de dévorer un magnifique foufou à la soupe aux noix de palme, avec morceau de viande et escargots, — un vrai régal pour des Noirs ! — que ces gens venaient de déposer là comme offrande au mort, pour le préserver des affres de la faim ! Notre chien naturellement s'en régalait et nous lança un regard plein de convoitise, mais où nous lisions cependant un certain effroi provenant d'une mauvaise conscience !

Les gens s'aperçurent en même temps que nous de l'œuvre sacrilège du chien ; ils se répandirent en reproches et en lamentations; seul leur respect pour le missionnaire les empêcha de faire incontinent passer Phylax de vie à trépas.

Dans une autre annexe d'Abétifi, celle de Bepong, se passa un fait semblable, qui eût pu avoir des conséquences plus graves. Un pauvre chrétien bien misérable, nommé Kwakye, aperçut, un jour qu'il revenait de sa plantation et passait par le cimetière, un beau plat de foufou sur une tombe. Le malheureux ayant faim se laissa tenter et... engloutit le foufou ! Ayant eu vent de la chose, les païens traduisirent Kwakye devant le chef du village. On fit même venir pour juger la chose, vu la gravité du cas, des notables du village voisin, Nkwatia. Nous arrivâmes jus-

Digitized by Google

tement à Bepong ce jour-là pour visiter les chrétiens et trouvâmes toute cette assemblée réunie et délibérant. Aussitôt on nous soumit naturellement ce cas pendable et l'on nous pria de prononcer notre jugement. C'était assez délicat et nous hésitions à nous commettre dans cette affaire. Nous ne pouvions en effet absoudre complètement le chrétien, qui avait eu certainement tort de prendre ce qui ne lui appartenait pas, quand bien même cela appartenait à un mort! D'un autre côté, nous ne pouvions le condamner, car c'eût été approuver cette coutume ridicule et laisser croire aux païens que nous reconnaissions la légitimité de ces repas offerts aux morts.

Il nous vint alors une idée, qui nous tira d'embarras: « J'apprends, dîmes-nous à ces païens assemblés pour juger, j'apprends que vous exigez de ce malheureux qu'il paye une forte amende pour expier son crime. Eh bien, soit, j'y consens, demandez-lui tant que vous voudrez, mais je n'y consens qu'à une condition, c'est que vous alliez réclamer et que vous obteniez la même somme des porcs, des sangliers, des moutons, des poules, des corbeaux et des vautours, qui si souvent se rendent coupables du même forfait! » Ce fut alors un halo général, l'assemblée éclata de rire et bientôt se dispersa comme par enchantement.

C'est toujours en effet ce qui arrive; les mets sont dévorés par les animaux domestiques ou sauvages qui rôdent aux environs du village; souvent même ils brisent les pots contenant la provende offerte; mais loin de décourager les dévôts, ces faits même font leur bonheur; ils se figurent que l'âme du défunt leur sera d'autant plus favorable qu'elle a profité avec plus de voracité de leur libéralité!

La durée du deuil est variable; il consiste à se marquer le corps, ou seulement les bras, avec de la terre rouge. Les veuves doivent rester chez elles plusieurs semaines après la mort de leur mari et elles ne peuvent se joindre aux festivités de la ville ou du village; d'ordinaire, elles se négligent complètement et ne prennent que peu de nourriture. Il n'est permis à aucun homme d'avoir avec elle des relations pendant ce temps-là, quiconque enfreindrait cette règle s'exposerait aux plus grands malheurs. Ce n'est que quand elle a accompli certaines cérémonies, s'est purifiée et a offert des sacrifices au fétiche qu'elle peut retourner dans le monde. Le jour après

Digitized by Google

l'ensevelissement, les parents du défunt se revêtent de pagnes à couleur sombre — d'ordinaire de ceux de deuil que nous avons décrits plus haut — et parcourent les rues en chantant des remerciements à tous ceux qui sont venus offrir leurs condoléances et leurs cadeaux; ils s'arrêtent plus spécialement chez les amis les plus rapprochés.

Point n'est besoin d'ajouter, après avoir donné tous ces détails, que ces cérémonies funéraires occasionnent non seulement une perte considérable de temps, ce qui ne tracasse pas beaucoup le Noir, mais surtout de grandes dépenses. Nombre de familles contractent à cette occasion de fortes dettes. Un Tchi se croirait déshonoré s'il n'accomplissait à cette occasion toutes les cérémonies voulues, et comme chacun veut surpasser son prochain en faisant étalage de ses richesses ou en se montrant plus généreux, il n'est pas rare que ruine s'en suive. Souvent les enfants du mort ou de la morte doivent être mis en gages jusqu'à ce que la somme empruntée pour payer les dettes ait été remboursée; c'est d'ordinaire l'héritier du mort qui doit payer les frais des funérailles, mais si ce qu'il hérite n'y suffit pas, — souvent il n'hérite que des dettes — il recourt au moyen que nous venons d'indiquer. Il est vrai que les amis et parents apportent à cette occasion de nombreux cadeaux, mais ces cadeaux sont loin de couvrir les dépenses. Les Tchi tiennent beaucoup à être ensevelis chez eux, aussi quand on apprend qu'un membre d'une famille est mort à l'étranger, ses parents cherchent d'ordinaire à faire revenir le corps, ou du moins font dans leur ville ou leur village la « coutume des morts » en l'honneur du défunt.

Autrefois, lorsqu'un esclave mourait, s'il n'avait pas été particulièrement aimé de son maître, on ne faisait pas de cérémonie funèbre pour lui. On ne se donnait souvent même pas la peine de lui creuser une tombe; la plupart du temps on le jetait à la voirie, sans même attendre qu'il fût complètement mort, surtout si la maladie avait été longue. Quelquefois même leurs maîtres les chassaient dans les bois ou les abandonnaient dans une hutte misérable pour y mourir; c'est ainsi que nous avons trouvé un soir, comme nous nous étions établis pour la nuit dans un petit hameau perdu dans la forêt, une vieille femme n'ayant plus que la peau et les os, mourant de faim et ne pouvant presque plus articuler un mot, tant elle était

Digitized by Google

faible. Son maître, voyant qu'il n'en pouvait plus rien tirer et qu'elle lui devenait à charge, n'avait rien trouvé de mieux à faire que de l'abandonner dans cette hutte solitaire!

Naturellement qu'autrefois, et surtout chez les Achanti, les cérémonies funèbres étaient toujours accompagnées de sacrifices humains. M. Ramseyer en parle dans son livre *Quatre ans chez les Achanti;* nous citerons le récit, moins connu, qu'en fait M. Bonnat dans son livre (*Voyages, Aventures et Captivité de J. Bonnat chez les Achanti*, par J. Gros).

« Les cérémonies qui accompagnent la mort d'un grand personnage, d'un chef renommé, d'un gouverneur de province, entraînent plus de solennité (que celle d'un simple particulier). Dès l'instant que le défunt a cessé de vivre, ses fils, ses frères, ses neveux s'élancent dans la ville où ils commencent une course aussi furieuse qu'insensée et barbare. Tous les gens qu'ils rencontrent, esclaves ou hommes libres, sont impitoyablement massacrés par ces fous furieux. Cet état de choses pendant lequel rien n'est respecté dure jusqu'à ce que le roi ait été informé de la mort du défunt et ait eu le temps d'envoyer des ordres pour faire cesser le massacre. En envoyant l'ordre d'interrompre le carnage, il envoie en même temps un de ses capitaines ou un des grands personnages de la capitale, conduisant un nombre de victimes qui est plus ou moins considérable, suivant le rang que le mort occupait pendant sa vie. Le chiffre des personnes qui doivent être sacrifiées est fixé par ordonnance royale et le représentant du roi doit veiller à ce que toutes les cérémonies soient accomplies suivant les règles établies et la volonté royale. Après quoi il retourne à Coumassé.

« Cette froide cruauté, ce mépris de la vie humaine, ces épouvantables sacrifices et ces massacres barbares prennent des proportions encore bien autrement terribles quand il s'agit de la mort d'un souverain. Alors le spectacle dépasse toutes les limites de l'horrible et l'on peut dire sans crainte d'être taxé d'exagération que les rues de Coumassé ruissellent de sang.

« A la mort d'un roi Achanti les princes, quel que soit le rang qu'ils occupent, se précipitent dans les rues, armés de fusils et de sabres; une bande d'exécuteurs les accompagnent et tous, à l'envi, se jettent sur les passants, massacrent sans pitié et sans distinction tout ce qu'ils rencontrent sur leur passage, hommes

Digitized by Google

libres ou esclaves, femmes, enfants, vieillards, même les chefs, les personnages du rang le plus élevé et les capitaines de l'armée. »

Cela ne va pas sans amener des complications. Après la mort de Kwaku Dua, par exemple, un des anciens rois Achanti, un prince, dans sa course vertigineuse et sanglante, tua le favori et le principal lieutenant de Samoa Nkwanta, prince lui-même et guerrier célèbre. En apprenant cette mort, Samoa, devint furieux et jura publiquement, par le grand serment du roi, qu'il obtiendrait satisfaction et qu'il vengerait la victime, dût-il pour cela brûler Coumassé. Déjà les deux partis étaient en présence et une affreuse guerre civile allait éclater, quand la paix fut faite, grâce à la sagesse et à l'énergie d'Afua Kuba, la mère du dernier roi, qui, à ce moment, tenait en ses mains la régence.

Samoa Nkwanta émettait des prétentions inadmissibles comme réparation de l'outrage dont il se plaignait; il demandait au prince qui l'avait offensé de lui livrer sa propre mère, pour qu'elle fût mise à mort. A ce prix seulement le farouche guerrier pardonnerait le meurtre de son favori. La régente intervint et les deux partis s'arrêtèrent à un moyen terme. L'offenseur consentit à livrer à Samoa son intendant et toute sa famille, c'est-à-dire les personnes qui lui étaient le plus chères. Samoa les exécuta publiquement, et l'affaire en resta-là.

Douces mœurs que celles-là! Mais ce n'est pas tout. Nous continuons la citation de Bonnat:

« Cette boucherie ne satisfait pas encore la soif sanguinaire, qui s'est emparée des princes. La plupart des exécuteurs eux-mêmes, des court cryers (des hérauts), des femmes du roi, des eunuques, des serviteurs, des porteurs de hamac, des officiers et des chefs de la maison royale sont désignés pour faire cortège au défunt dans l'autre monde et immolés; les « okras » (âmes) du roi surtout sont massacrés par centaines.

« Ces « okras » ou âmes du roi sont des jeunes gens qui, pendant la vie du roi, étaient aux honneurs, mangeaient de tous les mets cuits pour le roi, vivaient à la cour et jouissaient de toutes sortes de privilèges, mais qui savaient qu'à la mort du roi ils devaient le suivre dans la tombe. Souvent on les ensevelissait vivants. Ils portaient sur la poitrine, suspendue à un cordon, une plaque ronde en or, comme signe de leur fonction.

Digitized by Google

« On se rend compte aisément de la terreur que de si épouvantables désordres doivent faire naître parmi les habitants de Coumassé; une grande partie de la population s'échappant de ses demeures, qui ne sauraient protéger leur vie, s'efforce de quitter la ville et d'aller chercher un abri dans les profondeurs des bois. Ces fuites prudentes sont généralement, hélas! sans résultat. Les princes, accompagnés de leur lugubre escorte, s'élancent sur leurs traces, les poursuivent à travers champs, les traquent, aidés de leur meute humaine, dans les vallées, sur les coteaux et sur les collines, dans les halliers. Tout ce qui tombe sous leurs mains forcenées est mis à mort.

« Ce ne sont plus alors, comme aux temps paisibles, des vivres de toutes espèces, poisson, gibier, escargots énormes, bananes, ignames, etc., que l'on voit arriver de tous côtés dans la capitale, pour nourrir sa nombreuse population; ce sont d'éternels défilés de paniers remplis de têtes humaines qui, par toutes les portes, convergent vers le centre de la ville.

« Pendant les huit jours qui suivent la mort du roi, il est interdit, sous peine de mort, à n'importe qui, de prendre aucune espèce de nourriture. L'usage du tabac, celui du vin de palme et des divers spiritueux est seul autorisé. L'aspect d'un brin de feu dans une maison, un flocon de fumée qui s'en échappe, sont le signal du massacre général de tous les êtres vivants qui s'y trouvent. Les étrangers, néanmoins, sont exceptés de ces réglementations, et même dans ces moments de sauvage effervescence, la vie des Européens et celle des musulmans sont entièrement en sûreté.

« Le prince qui doit succéder au roi défunt, pendant cette période de huit jours consécutifs, parcourt les rues en pleurant. Son corps tout entier est couvert de boue et de cendres. En signe de douleur et de deuil, il tient ses deux mains appuyées sur le sommet de son crâne. Au bout de huit jours, le corps du monarque défunt est enterré solennellement dans une des cours du palais et placé dans une tombe creusée au pied d'un arbre particulier, désigné pour cet usage. C'est alors que la sœur du roi, qui est aussi la mère du prince appelé à lui succéder, prend en main la régence du royaume et s'occupe de fixer le nombre des victimes qui doivent être immolées régulièrement pour faire honneur au mort et pour aller composer sa maison dans l'autre monde. C'est alors aussi que commence la « cou-

Digitized by Google

tume » (les funérailles) proprement dite, qui doit durer trois mois sans interruption. Pendant cette période, les sacrifices humains n'ont plus lieu qu'une fois par semaine et le jour désigné pour les accomplir est le jour anniversaire de la mort du souverain.

« A l'expiration des trois mois, la grande coutume est terminée et ne doit plus, en mémoire du défunt, se renouveler qu'une fois par an. Après un certain temps écoulé la tombe du roi, placée au pied de l'arbre mortuaire, dans la cour du palais, est ouverte ; les chairs ont eu le temps de disparaître et les os sont retirés du cercueil qui les contenait. Ces ossements sont soigneusement nettoyés et polis au couteau, puis on les confie à un artiste. Cet artiste (odw̆umfo) remet en place l'un après l'autre tous les ossements du monarque, les unit et les rattache les uns aux autres au moyen de charnières en or. Ces hommes sont fort habiles en cette besogne. Lorsque l'œuvre du dw̆umfo est terminée, le squelette brillant et richement orné est transporté en grande solennité à Bantamâ, où ce qui reste du roi ira reposer près des ossements de ses ancêtres. Là, on a préalablement fait construire une maison où doit être déposé le squelette royal, comme on possède d'ailleurs chacun des squelettes des anciens monarques décédés depuis longtemps.

« Dans cette maison funéraire ne seront pas seulement conservés les restes du défunt, mais on y apportera et déposera aussi tous les objets qu'il aimait pendant sa vie ou qu'il utilisait de préférence. Là est creusé un caveau dans lequel est dressé un lit de repos, sur lequel on étend le squelette. Tout auprès on dépose, pour l'y abandonner à jamais, le trésor qu'il a réuni pendant sa vie.

« Chaque roi emporte ainsi avec lui, dans sa tombe, sa fortune personnelle, ses trésors, ses objets précieux, sans qu'il soit jamais permis à un de ses successeurs de s'en emparer ou d'en faire usage. Nous avons dit que le trésor de l'État est confié à la régente.

« Il y a pourtant une exception à cette règle dans deux cas spéciaux : 1° quand les fonds manquent pour donner à une coutume (funérailles) toute la solennité qu'elle nécessite ; 2° en cas de guerre, quand l'intérêt de la nation et son indépendance sont menacés. Le trésor des ancêtres peut alors être entamé,

Digitized by Google

mais le monarque qui a usé de cette ressource est tenu de remplacer dans un temps limité les valeurs qu'il a utilisées.

« La chambre funéraire dans laquelle est creusé ce caveau a ses murs garnis et comme ornementés par les armures, les sandales, les bijoux que le défunt possédait pendant sa vie. Dans une chambre voisine sont entassés les crânes des principaux criminels et des personnages importants qui ont été mis à mort pendant le règne et par les ordres du défunt. Les crânes des ennemis qu'il a tués à la guerre figurent à la place d'honneur dans cette chambre de souvenirs.

« Dans chacune des maisons mortuaires qui composent les sépulcres de Bantamâ, le roi, dont les restes y sont conservés, a à son service un personnel nombreux. Ces domestiques des morts sont chargés de la conservation des objets renfermés dans ces tombeaux; ils doivent en outre, chaque jour, préparer les repas et y faire figurer les mets que le défunt préférait pendant sa vie. Ces préparations culinaires sont déposées chaque jour religieusement sur le tombeau royal.

« Ces maisons sont considérées comme sacrées; à l'exception des serviteurs qui y sont spécialement attachés, du roi régnant et des princes de sang, nul n'a le droit d'y pénétrer. Si, par hasard ou par suite d'un accident quelconque, un peu de terre tombe des murs, si quelque dégradation, si minime qu'elle soit, se produit; si une partie du toit est dérangée ou emportée par l'orage, le roi, toutes choses cessantes, doit se rendre à Bantamâ afin d'ordonner sans retard les réparations nécessaires. De plus, pour conjurer les dangers que présage pareil accident, un nombre plus ou moins considérable de victimes humaines est immolé suivant le plus ou moins de gravité du désastre survenu.

« Cela arrive du reste fréquemment, les prisonniers (Ramseyer, Bonnat et Kühne) virent par deux fois pareilles hécatombes. La « coutume » annuelle pour célébrer le deuil public du roi défunt a lieu généralement en janvier ou février. Cette solennité entraîne le sacrifice de trente à quarante victimes humaines. »

Nous ajoutons encore les détails suivants tirés du journal de M. Ramseyer: « Au jour de la coutume, chacun de ces squelettes est placé sur un siège dressé dans sa cellule, et le roi vient leur offrir en personne des mets préparés tout exprès pour

Digitized by Google

eux. Le repas terminé, la musique du palais exécute devant chacun des squelettes son air favori, puis on offre en sacrifice quelques hommes choisis à cet effet parmi les habitants de la capitale, qui sont traînés jusqu'au lieu de l'exécution et auxquels on a ôté l'usage de la parole au moyen d'un couteau passé au travers des joues. De leur sang le roi lave le squelette, puis il passe à la cellule voisine; le repas, la musique et les sacrifices recommencent devant chaque squelette et cette horrible besogne ne se termine que le soir. C'est ainsi que pendant toute la journée, nous entendîmes le bruit du cor (la mort, la mort) et du tambour (à bas une tête). Une trentaine d'hommes devaient être égorgés ce jour-là! »

Si nous avons transcrit ces citations tout au long, c'est qu'elles nous décrivent des mœurs qui heureusement appartiennent au passé et que nous n'avons pas connues; grâce à l'intervention du gouvernement anglais, les sacrifices humains ne sont plus qu'un mauvais souvenir dans la mémoire des avant dernières générations, et il a été mis un terme à ces vastes tueries, dont le seul récit nous fait frémir. Il n'y a, pensons-nous, plus guère que quelques vieux chefs endurcis qui regrettent le « *bon* vieux temps » ou l'époque du couteau. En février 1896, nous pouvions contempler les ruines de ce mausolée de Bantamâ, qui avait absorbé tant de sang humain, et notre oncle, M. Ramseyer, en pouvait prendre une photographie!

Aujourd'hui, c'est le sang des brebis et des boucs qui remplace le sang humain dans les sacrifices.

Il nous reste à mentionner encore, pour terminer ce chapitre, la cérémonie funèbre générale, ou fête des morts, qui a lieu chaque année, lors de la récolte nouvelle des ignames. Dès le matin, on apprend que cet anniversaire sera célébré en entendant de toutes parts des cris et des lamentations; tous ceux qui ont perdu des parents ou des amis au cours de l'année écoulée les pleurent en ce jour et leurs cris et leurs larmes paraissent aussi sincères qu'au jour même de la mort. En cette occasion, les parents habitant d'autres villages viennent se joindre à leur famille.

L'après-midi on se rend au cimetière où l'on offre des sacrifices aux mânes des décédés, tout en leur demandant leurs bons offices en faveur de la famille, puis on leur verse une

Digitized by Google

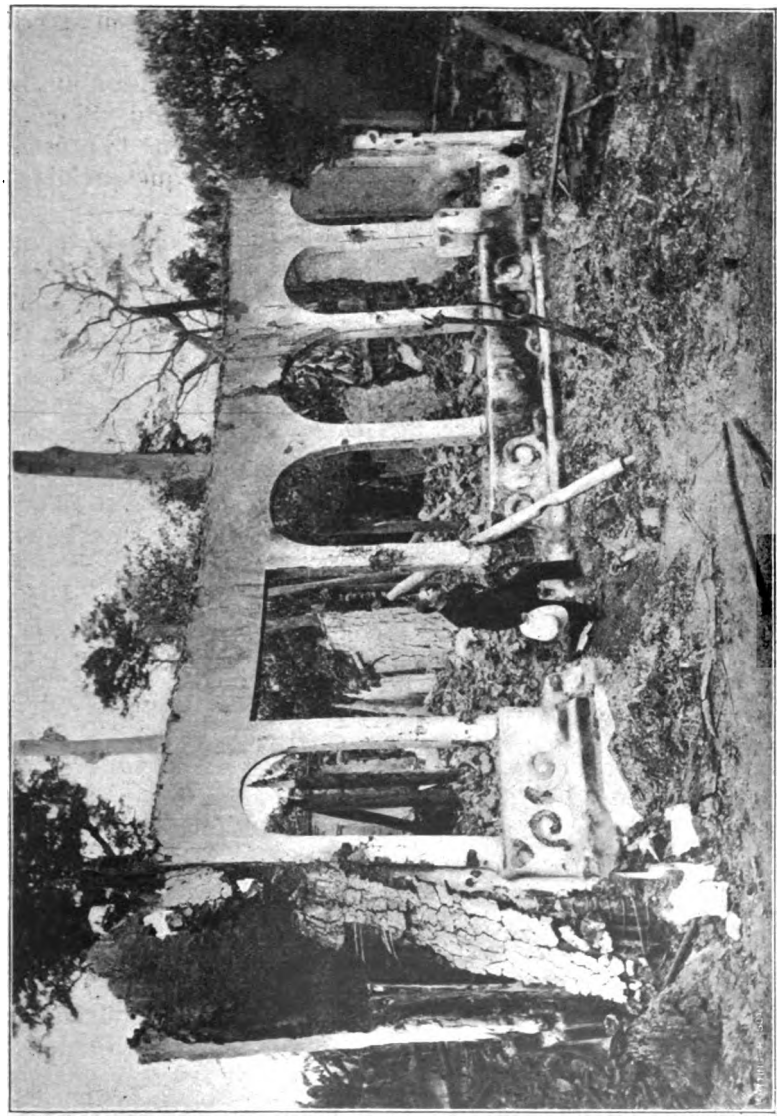

M. Perregaux.

RUINES DU MAUSOLÉE DES ROIS ACHANTI, DÉTRUIT PAR LES ANGLAIS LORS DE LA PRISE DE COUMASSÉ EN 1896

Digitized by Google

libation de vin de palme ou d'eau-de-vie, et l'on répand sur la tombe des miettes de pain de maïs mélangé d'huile de palme. Autrefois, cette fête ne se passait pas sans de nombreux sacrifices humains.

Les cimetières ne sont pas entretenus comme chez nous. Les corps sont enterrés dans le bush, à proximité du village, et l'emplacement des tombes n'est marqué que par la présence des pots dans lesquels on offre les sacrifices et quelquefois par des figures sculptées dans le bois.

Le lendemain de la fête des morts eet un jour de réjouissances publiques; chacun se pare de ses plus beaux atours, on se fait visite, on parade dans les rues et surtout on boit et l'on danse; c'est plutôt une sorte de fête religieuse.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Vie sociale.

1. Système de gouvernement.

Chez les Tchi, le système de gouvernement est celui d'une monarchie absolue; c'était du moins le cas au beau temps de la puissance achanti. Chaque habitant, depuis le chef le plus élevé en dignité au dernier esclave, appartenait corps et biens au roi et était à la merci de sa volonté et de ses caprices. Le roi des Achanti était le suzerain de tous les rois et chefs des tribus soumises à son autorité; il recevait un tribut annuel et exerçait sur eux certains droits, comme nous aurons l'occasion de le voir. Aujourd'hui, tout cela a changé ; les rois et les chefs n'ont plus les mêmes droits que jadis sur leurs sujets; leur autorité a été très diminuée, on en est revenu au régime patriarcal ; cependant leur système de gouvernement est resté fort semblable à ce qu'il était autrefois et tel que nous allons essayer de le décrire.

Tout le pays était divisé en districts ou tribus, dont chacun avait sa capitale et son roi, ou plutôt vice-roi, avec une cour calquée sur celle du souverain. Telle était la cour et tel était le gouvernement à Coumassé, tels ils étaient en petit dans les autres districts. Les villes et les villages avaient tous un chef nommé par le roi et qui était responsable de son gouvernement. Aujourd'hui, ce sont d'ordinaire les anciens de la

Digitized by Google

ville (mpanyirifo) qui nomment leur chef, mais il doit être reconnu par le roi de la tribu et par le gouvernement anglais.

Le fondateur même de la royauté achanti, Osẹe Toutou, n'était pas un membre de l'aristocratie, mais un général très habile qui fonda Coumassé vers 1700, et soumit les tribus voisines à son autorité. Dès lors, la royauté a passé à ses descendants, non cependant, comme c'est ordinairement le cas, à son fils aîné, mais à son neveu, Opoku Ware, fils de sa sœur Nyakõ Kosiamoa. C'est ainsi que le veut la coutume chez les Tchi. Ce n'est pas le fils qui hérite du père, mais le neveu, et cela justement pour imiter le roi. D'où vient cette coutume? On en donne différentes explications, entre autres une historique et une d'opportunité. Nous ne citerons que ces deux.

L'explication historique est la suivante:

C'est du temps d'Osẹe Toutou que fut sculpté le trône (ou la chaise) royal. Il fut fait d'un morceau du tronc de l'arbre osẹsẹ, un bois très dur, par le prêtre de fétiches Anokye. Ce prêtre dit au roi que le trône était habité par l'esprit d'un albinos, ou d'un Nègre blanc. C'est la raison pour laquelle on n'aurait jamais tué un Blanc pour l'offrir en sacrifice au trône. Chaque trône ou chaise de roi ou de chef est en effet considéré comme étant habité par un esprit, auquel il est consacré et auquel on offrait autrefois des sacrifices humains, aujourd'hui des moutons. C'est la personnification du pouvoir, aussi un roi n'est-il roi, et un chef n'est-il chef que quand il a été solennellement installé sur ce trône.

Anokyẹ, le prêtre de fétiches, avait donc consacré la dignité de roi d'Osẹe Toutou en lui donnant un trône sculpté par lui-même. En le lui remettant, il lui annonça qu'à la fête annuelle, célébrée en l'honneur du trône, on ne devrait manger que des ignames. Or du temps d'Osẹe Toutou, les Achanti ne cultivaient pas encore l'igname; on ne le cultivait que plus au Nord, à Takyimang, et le roi de cette tribu, Amoyan, avait expressément défendu d'exporter cette plante. Le roi des Achanti lui envoya alors des messagers pour le prier de lui en céder quelques échantillons.

Amoyaw refusa en faisant dire à Osẹe Toutou que l'igname étant une plante de très grande valeur, il ne la cèderait qu'en échange d'un membre même de la famille royale.

Osẹe consulta alors ses femmes, leur demandant de céder

Digitized by Google

l'un de leur fils, mais aucune ne voulut y consentir. Le roi ne savait que faire et se trouvait dans un cruel embarras, quand l'une de ses sœurs s'en vint le trouver et lui offrit l'un de ses fils. Il accepta sans hésiter, l'envoya à Amoyaw et reçut en échange des plantes d'ignames qui furent ainsi naturalisées dans l'Achanti, où elles prospérèrent rapidement.

Comme récompense de son sacrifice, le roi déclara à sa sœur que son fils serait son héritier ; c'est ainsi que dès lors ce furent toujours les neveux, fils de la sœur aînée du roi, qui devinrent les héritiers du trône.

En outre la sœur du roi décida que chaque année, à la fête des ignames, trois cents personnes seraient sacrifiées, non pas au trône précisément, mais en souvenir du prince royal qui s'était sacrifié pour obtenir en faveur de son peuple des plantes d'ignames. Plus tard, ce nombre fut réduit à deux cents, puis à cent, puis à quatre-vingts, enfin à une seule personne.

Telle est la tradition par laquelle on explique la raison pour laquelle c'est le neveu et non le fils du roi qui hérite du trône.

On en donne une autre raison plus simple. Les mœurs étant très relâchées, le roi lui-même ne pouvait jamais être sûr de sa paternité, par conséquent il ne pouvait certifier que son fils fût vraiment de sang royal. Un proverbe tchi dit : « Sage est le fils qui connaît son père ! » Par contre, le fils de sa sœur en était bien certainement. Pour conserver la beauté du type royal, cette sœur du roi devait choisir son époux parmi les plus beaux hommes du royaume, fût-il même un esclave. Les rois achanti étaient en effet renommés pour leur beauté.

Pour le dire en passant, les fils héritent généralement de leur mère, qui souvent a une fortune personnelle ; les filles reçoivent comme part un certain droit aux fétiches de la famille et quelques ornements en or. Lorsque les cérémonies funèbres qui suivaient la mort du roi étaient terminées, la régente convoquait à Coumassé tous les rois ou vice-rois des provinces, ainsi que les chefs et les grands du royaume. Ceux-ci étaient appelés à installer le nouveau roi sur le trône, et cette cérémonie avait lieu avec la plus grande pompe. Si le roi était jugé trop jeune et n'avait pas toute l'expérience nécessaire pour régner en personne, les rênes du gouvernement étaient laissés à la reine-mère pendant quelques années. Kari-Kari, par exemple, avait plus de 25 ans que la reine-mère régnait

Digitized by Google

encore. Nous avons déjà vu, en effet, que chez les Achanti les femmes, surtout les vieilles femmes, occupaient une position supérieure à celle qu'elles occupent dans les autres tribus.

« Pendant la durée de son existence, raconte Bonnat, la reine-mère était considérée comme un des plus grands personnages du royaume ; elle avait une cour à elle ; le plus grand luxe présidait à son existence : bijoux précieux, riches costumes, vaisselle d'argent, tout ce qui constituait le train de vie du roi lui-même, était chez elle en abondance. Une assez singulière coutume était de composer plus spécialement l'entourage de la reine-mère des jeunes filles les plus aides et les plus contrefaites qu'on pût rencontrer. Malgré le luxe royal qui l'entourait, la reine-mère n'avait pas de parasols ; cette marque de distinction était remplacée pour elle par de grands et riches éventails en étoffes de velours de soie, qui étaient portés derrière elle par des personnes de sa suite. »

Nous avons assisté à l'installation du roi de l'Okwaou, qui ne devait pas différer beaucoup de celle des autres rois, sauf qu'elle se faisait en présence d'un représentant du gouverneur anglais. Le roi qui avait été nommé par le suffrage des chefs et de la reine-mère et dont le choix avait été ratifié par le gouverneur, dut passer avant son installation sur le trône par une cérémonie assez curieuse. Il disparut un instant puis revint couvert non plus de ses vêtement de fête, mais d'un simple vieux pagne. Nous nous demandions ce que cela pouvait bien signifier quand, tout à coup, nous vîmes quelques chefs suivis de leurs gens se précipiter sur lui, le rouer de coups, s'emparer de son pagne, le déchirer en petits morceaux, et partager entre eux ces dépouilles. C'était leur façon de dire adieu au passé du roi ; en même temps ils envisageaient ces lambeaux d'étoffe comme des talismans destinés à leur porter bonheur !

Le roi se revêtit de nouveau de ses habits somptueux et reçut les serments de fidélité des chefs ; quand tous eurent défilé devant lui, il se leva à son tour, passa successivement devant eux et leur promit avec serment de régner pour le bien de son pays et de rendre impartialement la justice ; puis il prêta serment d'allégeance au roi d'Angleterre en présence de son représentant.

On lui apporta ensuite des présents ; l'ambassadeur anglais présenta le sien et y alla de son petit discours, puis on l'installa

Digitized by Google

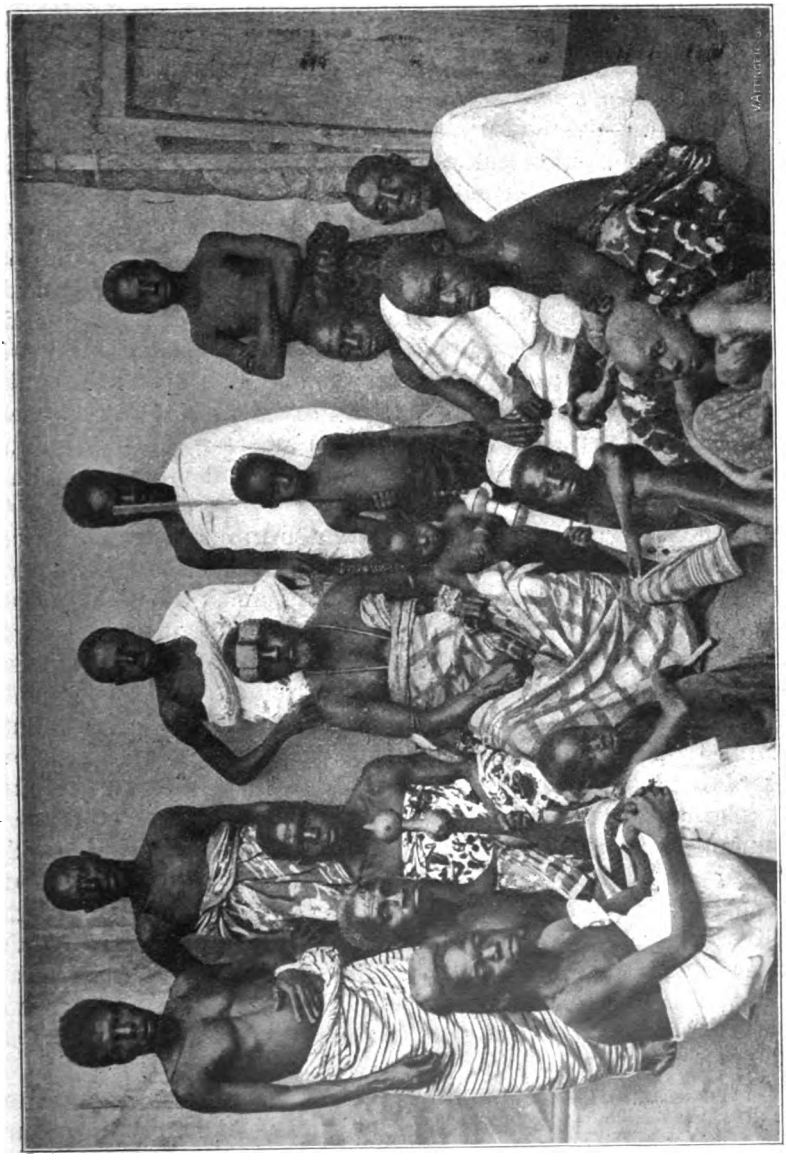

ROI DE L'OKWAOU ET SA COUR.

Digitized by Google

sur le trône. Celui-ci ne doit pas être vu des profanes ; il fut donc apporté sur la place entouré d'une haie de gardes; on laissa passer le roi porté par ses serviteurs, on l'assit sur le trône auquel on immola immédiatement un mouton sur place, puis on l'emporta aussi promptement qu'on l'avait apporté !

Les jours suivants furent consacrés à des réjouissances, toujours les mêmes, on but, on dansa, on tira des coups de fusil, le roi était définitivement installé !

Le pouvoir du roi des Achanti n'était pas tout à fait absolu; il était limité par une sorte de conseil des ministres ; outre le roi, celui-ci était composé de la reine-mère et des vice-rois de Dwabeng, de Bekwae, de Mampong, du général en chef de l'armée et de quelques-uns des principaux chefs de Coumassé. Par contre, ce conseil jouissait d'une autorité absolue ; ce n'était que dans des cas tout à fait graves que les autres chefs étaient appelés en consultation, et encore n'était-ce qu'une consultation de pure forme, le conseil décidait toujours en dernier ressort.

Il en est de même dans les différentes tribus, les rois ou vice-rois ne sont pas des potentats absolus ; ils sont toujours contrôlés jusqu'à un certain point par leurs chefs. Ils ne peuvent, par exemple, pas engager leur tribu dans une guerre ou négocier des traités sans en discuter auparavant avec leurs chefs ; c'est donc le gouvernement d'une aristocratie plutôt que le gouvernement d'un despote absolu. Les vice-rois des tribus ou provinces tout en dépendant du roi des Achanti, qu'ils regardaient comme leur suzerain et auquel ils payaient un tribut, jouissaient cependant d'une certaine indépendance et gouvernaient leur province comme ils l'entendaient. Il en est de même aujourd'hui ; ces rois, ou « head-chliefs », comme ils sont appelés par le gouvernement anglais, jouissent d'une grande liberté, mais sont responsables vis-à-vis du gouvernement anglais de la bonne marche des affaires et de la paix dans leurs provinces respectives.

Le peuple, lui, n'a rien à voir et à dire dans les affaires publiques; on ne le consulte jamais.

Si les vice-rois étaient autrefois responsables du gouvernement de leur province vis-à-vis du roi des Achanti, et aujourd'hui vis-à-vis du gouvernement anglais, les chefs des villes ou maires l'étaient et le sont encore à l'égard du vice-roi. Ils sont

Digitized by Google

chargés des détails de l'administration et de l'exercice de la justice dans leurs villes et villages ; souvent plusieurs petits villages sont groupés sous la juridiction du chef de la ville voisine. Au fond ces chefs ne sont autre chose que des juges de paix. Ils consacrent d'ordinaire les premières heures de la journée à rendre la justice.

De bon matin, alors qu'ils sont encore de sang-froid, le « dikurow », c'est ainsi que l'on nomme le chef, et les « mpanyiñfo », les anciens ou vieillards, préposés à la surveillance des différents quartiers de la ville, s'assemblent dans la cour du chef ou vont s'asseoir sous un arbre touffu. Les esclaves apportent la chaise sur laquelle s'assied leur maître et restent debout derrière lui, tout le temps que durent les délibérations. S'il fait un soleil trop ardent, ils abritent leur maître sous un parasol, et si leur maître se lève, ils renversent aussitôt son siège (un siège, en effet, de par décision du fétiche, ne peut rester debout dès que son occupant l'a quitté, il doit être aussitôt renversé).

La plupart du temps les affaires s'arrangent à l'amiable et celui qui a été condamné paye les frais ; ceux-ci ne sont d'ordinaire pas considérables, quelques pots de vin de palme dont on régale toute l'assistance ! Cependant, si l'affaire est grave, l'amende se complique d'un mouton et d'une certaine somme d'argent que se distribuent le chef et les anciens. C'est au fond la grande source de leurs revenus; on peut dire que les chefs vivent des péchés de leurs sujets, et c'est une des raisons pour lesquelles ils ne voient pas de bon œil que ceux-ci deviennent chrétiens. Il n'y a pas d'impôt régulier, la fonction de chef et d'ancien n'étant pas rétribuée, ils n'ont donc aucun autre moyen de vivre et de s'enrichir que de condamner les coupables à de fortes amendes. Et l'on s'imagine aisément que l'arbitraire joue dans ces assises judiciaires un rôle prépondérant. Chacun peut assister aux débats et y prendre la parole; il n'est pas rare que l'on passe des journées entières à discuter des causes d'importance souvent très minime. Un condamné peut en outre en appeler toujours d'un chef inférieur à un chef supérieur ou au roi lui-même ; aujourd'hui, il en appelle souvent au tribunal du gouvernement anglais.

Le roi des Achanti, était, lui, moins dépendant de ses sujets; il avait plusieurs sources de revenus. Il était tout d'abord héri-

Digitized by Google

tier de droit de tous leurs biens ; il nommait au défunt un successeur qu'il prenait ordinairement, il est vrai, dans sa famille, mais ce n'était pas toujours le cas, il lui arrivait aussi de choisir quelque favori n'appartenant pas même à la noblesse et de joindre à cet héritage une certaine quantité d'or et des esclaves pour bien l'établir dans sa nouvelle situation. Cela donnait à la royauté une force immense. Cependant le roi ne faisait que très rarement usage de cette prérogative; il ne s'y décidait guère que quand la fortune ou la puissance d'un grand de son royaume lui portait ombrage. Souvent, à la mort d'un chef, il retenait sa provision de poudre d'or, n'en laissant qu'une partie au neveu du défunt, premier héritier après lui, avec ses esclaves, ses maisons, ses plantations et ses ornements d'or. Par contre, quand un de ses familiers mourait, tout ce qui lui appartenait devenait naturellement propriété royale.

Il recevait en outre le tribut annuel payé par les peuples voisins tributaires et il prélevait un tant pour cent sur la production totale des mines d'or; quand un heureux mineur trouvait une pépite d'une grosseur peu commune, il ne pouvait se réjouir de sa trouvaille, car il devait l'apporter au roi. Tout chasseur ayant tué un éléphant devait livrer au moins une défense au monarque. C'est du reste une redevance dont profitent aujourd'hui encore les rois et les chefs ; les chasseurs doivent toujours apporter au chef sur le territoire duquel ils ont tué une bête un morceau de venaison ou, si c'est un éléphant, une des défenses ; c'est quelquefois pour les chefs une source de réels profits.

On raconte que la fortune du roi Kari-Kari à son avènement au trône était si considérable qu'il fallait quatre robustes esclaves pour la porter ; elle se montait à 800 livres de poudre d'or !

Mais, se demandera-t-on peut-être, comment ces rois et ces chefs donnent-ils force de loi à leurs ordres. Comment font-ils rentrer les amendes ? Ils n'ont ni police ni gendarmes.

Voici comment les choses se passent :

Un homme accusé devant un chef voit un beau matin un messager arriver chez lui, une épée avec pommeau d'or à la main, comme preuve de sa mission officielle ; il l'invite à se présenter à la cour du chef à tel ou tel moment de la journée. Le délinquant promet-il d'obéir à cet ordre, tout est en règle. S'y refuse-t-il, par contre, le porte-épée prononce un serment

Digitized by Google

sur lui et au besoin va quérir l'ancien du quartier pour le faire obéir. Celui-ci use généralement de son influence pour amener le récalcitrant à l'obéissance; au cas contraire, il s'exposerait à être puni lui-même; le porte-épée prononce un serment sur lui et il ne peut s'en dégager qu'en payant une forte amende. En cas de résistance à son autorité, il convoque les jeunes gens de son quartier pour lui prêter main forte et amener de vive force le coupable à l'audience.

Comme toute résistance est au fond inutile et n'entraîne qu'une punition plus forte, les ordres des chefs sont d'ordinaire obéis. Tel coupable s'enfuit-il, pour échapper à la punition, dans une province voisine, le chef attend patiemment une occasion favorable et quand, croyant la chose oubliée, le pauvre homme revient chez lui, il est immédiatement saisi et d'autant plus sévèrement puni.

Le porte-épée, ou, dans certains cas, l'accusateur lui-même, peut aussi prononcer le serment de plusieurs chefs; dans ce cas le plus récalcitrant cède sans tarder, car alors chaque chef peut le citer à sa barre et réclamer de lui une forte amende. Par contre, l'accusé peut répondre en prononçant le serment d'un chef ou d'un roi plus puissant; c'est devant ce dernier que doit être jugée la cause en litige, mais ce faisant il court le risque, s'il est coupable, d'encourir une peine beaucoup plus grande, car plus un chef est élevé en dignité et en puissance, plus aussi ses punitions et ses amendes sont fortes. Le roi des Achanti, par exemple, appliquait presque invariablement la peine de mort, quand un de ses messagers avait été obligé de prononcer son serment pour obtenir obéissance ; il ne faisait exception que quand les richesses du coupable le tentaient; il commuait alors la condamnation en une forte amende. Chez les Tchi, ces serments ont une signification particulière; sans doute certains d'entre eux ont la même signification que chez les autres peuples. Quand un Achanti invoque son fétiche dans un serment, il veut dire que s'il ne parle pas selon la vérité, son fétiche le punira de mort ou lui infligera malheur parce qu'il s'est joué de lui; tout comme quand un chrétien invoque son Dieu par serment, il veut montrer par là qu'il est tellement dans son droit, qu'il ne craint pas d'en prendre Dieu à témoin et de provoquer son jugement.

Mais quand un Achanti prononce le serment du roi cela a un

Digitized by Google

tout autre sens; il le fait dans une pensée d'intérêt personnel et avec l'idée que son bonheur ou son bien-être est intimement lié à celui du roi et que tout ce qui concerne le roi le concerne aussi. C'est là la raison pour laquelle les paroles des serments font toujours allusion à des circonstances malheureuses dans la vie d'un roi, d'un chef ou dans l'histoire d'un peuple. C'est ainsi, par exemple, que l'on jure par « Koromante », en mémoire de la mort d'Osẹe Toutou, en 1730, à Koromante, où il fut complètement anéanti avec son armée par les troupes de l'Akem ; par « Memeneda », en mémoire de la mort d'Osẹe Bonsou, en 1823; par «Mankata-Wukuda», en commémoration de la mort du gouverneur anglais Sir Charles Mac Carthy, en 1824; ce sont les Fanté qui jurèrent ainsi parce que cette mort avait eu pour eux des conséquences déplorables; par « la mort du roi » ou par un roi défunt (Taramekese).

Si donc un Achanti s'est engagé par l'un de ces serments à faire telle ou telle chose, mais au moment donné se récuse, c'est comme s'il déclarait en propres termes que cela lui serait parfaitement égal si le roi mourait, qu'il lui est absolument indifférent que tel ou tel roi soit mort, que les Achanti aient subi pareille défaite à Koromante, etc., etc. Et comme chez ces peuples, on admet généralement que quiconque n'est pas pour nous est contre nous, on concluait tout naturellement du mépris ou de l'indifférence de celui qui négligeait de faire honneur à son serment, qu'il était un ennemi du roi ou de la patrie, et on le punissait très sévèrement. Pour le serment « Koromante », on exigeait cent dix pereguaris, c'est-à-dire environ trente livres de poudre d'or ou 22 000 francs! Le serment du roi entraînait presque toujours la mort ; par contre, celui de « Mankata-Wukuda », seulement environ 150 francs.

2. Lois, punitions, jugements.

On ne peut naturellement pas parler de lois écrites ou d'un code régulier, les magistrats tchi ne se sont jamais fatigué les yeux à étudier des livres de lois ou la procédure judiciaire ; cependant la coutume a établi une certaine unité de procédure et les lois ordinaires sont connues de chacun. Il est clair que les juges sont susceptibles d'être corrompus et que les riches

Digitized by Google

ont toujours plus de chances que les pauvres de gagner leur procès. Cependant il existe certaines garanties même pour les pauvres. D'abord les débats sont publics, tout accusé peut se faire accompagner et défendre par qui il lui plaît, et chacun cherche toujours à avoir une suite aussi nombreuse que possible. Les « linguistes » ou avocats (akyêame) du chef sont les personnages qui jouent le plus grand rôle dans les débats judiciaires ; chaque client s'efforce toujours de les gagner à sa cause. Souvent chaque parti a réussi à gagner un des avocats; c'est alors à qui travaillera le mieux en faveur de son client; mais c'est un des cas où la justice a le plus de chance d'avoir pour elle tous les droits, car le chef en profite pour faire preuve d'impartialité et gagner la faveur de son peuple.

La publicité des débats a en effet ceci de bon, c'est que le peuple apprécie sans trop se gêner les jugements rendus, et comme d'ordinaire rois et chefs ne tiennent pas à braver l'opinion publique ou à devenir la risée de leur peuple, ils s'efforcent d'être justes et impartiaux dans leurs jugements.

Au reste personne n'est condamné avant d'avoir été entendu et d'avoir pu présenter sa défense. L'accusateur est tout d'abord appelé et il dépose sa plainte, puis au nom du chef, l'avocat demande à l'accusé ce qu'il a à répondre à l'accusation formulée contre lui. S'il est obligé de reconnaître que l'accusation est juste, l'accusé cherchera néanmoins à se défendre, plaidera les circonstances atténuantes, expliquera les raisons de son action ou demandera grâce. Si au contraire il repousse l'accusation et la déclare fausse, il deviendra lui-même accusateur et portera la guerre sur le terrain ennemi.

Souvent l'avocat expose ensuite, dans un discours parfois remarquable de lucidité et de précision, les éléments de l'attaque et de la défense, résume et critique ce qui a été dit, pose des questions et cherche à tirer au clair la situation. Il appelle aussi les témoins et par ses questions s'efforce de les faire parler dans le sens où lui-même désire diriger le débat. On ne songe pas à appeler les témoins à part pour comparer ensuite leurs déclarations, ils sont tous présents à l'audience et entendent mutuellement ce qu'ils disent, mais les avocats sont si habiles à poser les questions que — quoique cela dure souvent des jours entiers — ils arrivent presque toujours à découvrir la vérité ; en tout cas, ils ne se donnent pas

Digitized by Google

de repos qu'ils n'aient au moins l'illusion d'avoir convaincu le public de la justice de leur jugement. C'est le roi qui rend le jugement définitif, mais la plupart du temps, il le fait par l'entremise de l'avocat principal (okyêame pangiri).

Quand l'accusé ne veut pas reconnaître son tort ou malgré tout prétend être innocent, on recourt quelquefois à la torture, au fouet, à la prison; ou bien on fait prêter à l'accusé un serment sur son fétiche et on le relâche, ou bien encore, dans des cas plus graves, on l'invite à jurer par le grand serment du roi qu'il est innocent. D'ordinaire, il demande alors à le prouver par « l'odoum ». Son accusateur ne peut refuser et un temps est fixé pour l'épreuve. En attendant, l'accusé est mis aux fers. Le moment fixé arrivé, accusateur et accusé sont conduits sur une place où se rendent aussi les « akyêame » (avocats) du roi. Là, devant un grand concours de peuple, on prend un morceau de l'écorce d'un arbre appelé « odoum » et on le présente à l'accusé, qui doit le mâcher pendant un certain temps. On lui donne ensuite à boire une grande quantité d'eau. S'il ne rejette pas cette eau, il est coupable. Si, au contraire, il la vomit, il est proclamé innocent. L'accusateur est reconnu aussitôt imposteur, calomniateur, faux-témoin, on le met aux fers et il ne tarde pas à subir la peine qu'il mérite.

En voici un exemple que cite le journal de M. Ramseyer:

« Le 26 janvier 1871 eut lieu un événement semblable. Un mahométan avait été invité par un païen à bénir sa fortune, mais il s'y était refusé, en faisant observer que cet argent ayant été acquis injustement, serait bientôt perdu. Là dessus s'engagea une dispute qui se termina par cette déclaration: « Nous ne parlerons plus l'un avec l'autre. » Cependant il ne s'était passé que quelques semaines, lorsque l'esclave du riche revint auprès du mahométan, en lui demandant de bénir les richesses de son maître. Le musulman lui reprocha alors d'avoir envoyé son esclave en dépit de leur résolution; mais l'Achanti nia avoir jamais chargé son esclave d'une mission pour lui, sur quoi il fut accusé d'être un menteur et un trompeur. Alors il prononça le grand serment du roi et jura qu'il était innocent; le musulman était obligé par là-même de le tenir. L'Achanti but donc d'abord environ vingt pots d'eau d'odoum et son ventre enfla d'une manière inouïe. Mais bientôt il vomit, et alors toute la foule se précipita avec des

Digitized by Google

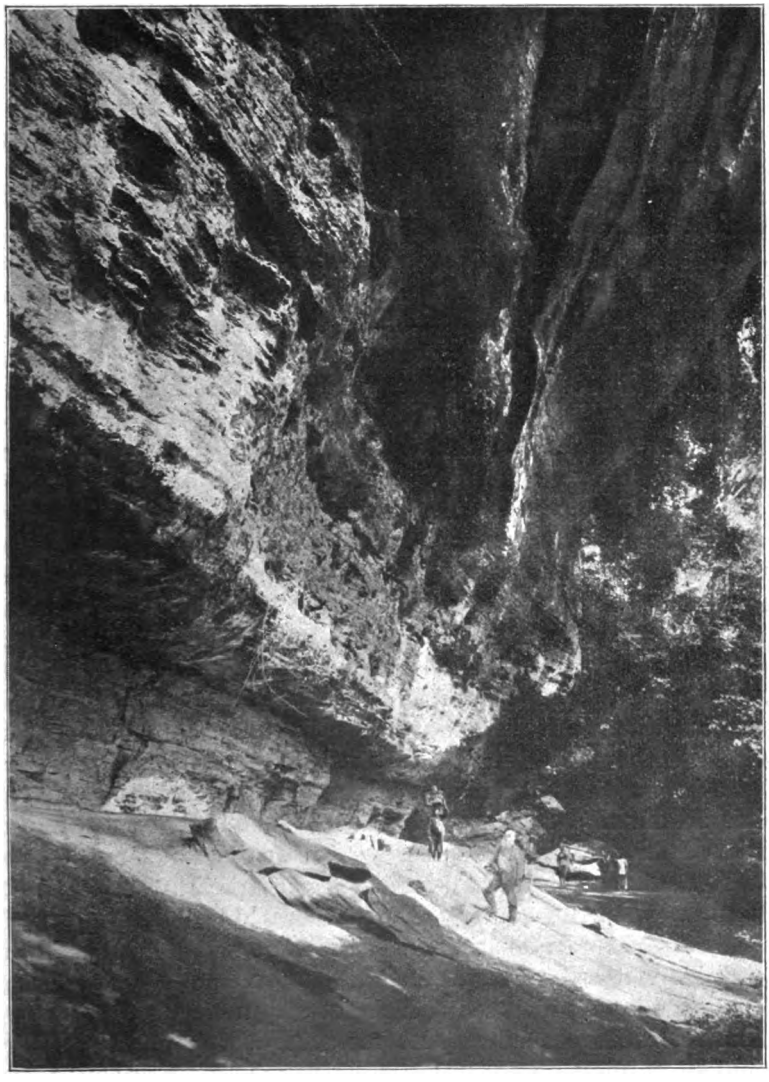

GORGE DE L'ACHANTI

Digitized by Google

cris de joie sur le musulman. Il fut mis aux fers et la nuit suivante décapité. »

Dans l'Achanti, il y avait un refuge pour les condamnés; ceux qui pouvaient s'échapper et se réfugier dans un lieu sacré étaient sauvés; ils y étaient en sûreté même contre la fureur du roi. Un de ces lieux sacrés était Bantama, village au Nord-Ouest de Coumassé et séparé de la ville seulement par un simple ruisseau. Ce ruisseau franchi, personne ne leur pouvait rien. Ils étaient sous la protection des mânes des rois décédés dont Bantamâ était le lieu de sépulture.

Pendant la captivité du missionnaire Ramseyer et de ses compagnons, leur demeure devint un lieu de refuge et ils purent sauver ainsi la vie à plusieurs personnes.

Voici ce que dit M. Ramseyer: « Le 21, un homme se précipite hors d'haleine dans la chambre de Kühne, et cherche à se cacher sous son lit. Il était trop bouleversé pour répondre à nos questions. Nous nous réunissons autour de lui, et il nous raconte qu'il y a quarante jours il a juré par le nom du roi, et pour cette raison il a été mis aux fers. Aujourd'hui, il est parvenu à retirer sa main amaigrie des ceps où elle était retenue, et il s'est empressé de venir se jeter à nos pieds, pour réclamer notre intercession. Comme les précédents missionnaires jouissaient du privilège de pouvoir demander la grâce de ceux qui se réfugiaient dans leur maison, nous avons adressé une requête à Bosom-Mouron en faveur de ce pauvre homme. Le courtisan a été quelque peu surpris; toutefois, il s'est montré disposé à envoyer quelqu'un au palais, se bornant à remarquer que l'Achanti qui avait laissé échapper le prisonnier ne manquerait pas d'être condamné à une forte amende. Le soir, le roi nous a fait parvenir le message suivant: « Nous ne pouvons laisser aller cet homme jusqu'à plus ample informé. » Probablement il lui en coûte d'accorder ces jours-ci une demande en grâce, car d'ici à samedi prochain, il s'agit de trouver beaucoup de victimes. C'est en effet le jour fixé pour la « coutume » de l'oncle du roi établi à Kokofou, laquelle doit se célébrer d'une manière grandiose. Le roi accorda cependant sa grâce, mais l'individu ne s'en montra guère reconnaissant!» (A l'occasion de cette coutume de Kokofou, le roi emmena avec lui une trentaine d'Achanti condamnés à mort, les mains liées de cordes et le couteau passé au travers des joues. Plus de deux

Digitized by Google

cents hommes furent immolés à Kokofou ou fusillés le long de la route! Le roi lui-même en décapita plusieurs de sa propre main, et pour épargner à Sa Majesté la peine de se baisser, on tenait le condamné debout devant elle!)

Revenons-en aux lois du pays. Comme il n'y a pas de code écrit, nous nous bornerons à en citer quelques-unes, sans pouvoir en faire une classification. Nous avons déjà vu quelles sont les lois concernant le mariage, l'adultère; nous citerons encore comme complément celles-ci: chez les Achanti, les chefs punissaient presque toujours de mort l'adultère de leurs femmes; craignaient-ils, par contre, de s'attirer la vengeance de la famille de leurs femmes, ils se contentaient de leur couper le nez!

Une femme abandonnée par son mari pendant plus de trois ans peut se remarier; même au cas où son premier mari reviendrait, il n'aurait plus aucun droit sur elle; par contre, il pourrait mettre en gage les enfants de son ancienne femme, même les enfants du second mari.

Dans l'Achanti, toute intrigue avec une femme quelconque du harem royal était punie de castration. Nous avons lu dans Ellis l'assertion que les parents ne voient aucun mal à ce que leurs filles se livrent au premier venu, pourvu que celui-ci paye le « ti-sika », la monnaie de la tête. Nous ne pouvons corroborer ce dire. Est-ce sous l'influence de la mission ? C'est possible, mais nous savons pertinemment que des parents, même païens, s'affligeaient profondément à la découverte de faits semblables. Leur colère n'était pas toujours affectée ou intéressée, elle provenait bien réellement d'un sentiment d'indignation. Nous admettons cependant qu'en général l'opinion publique, chez les Tchi, ne proteste guère contre cette licence des mœurs et ne s'en choque point. La seule barrière donc qui retient — et dans une bien faible mesure — les jeunes gens, c'est celle de l'amende (ti-sika) à payer, s'ils sont découverts.

L'esclavage domestique existe dans le pays malgré l'abolition déclarée par le gouvernement anglais en août 1874. Dans l'Achanti surtout, il subsiste encore, et cela du consentement tacite du gouvernement, qui craint de forcer les choses.

Les esclaves sont pour la plupart des indigènes de l'Hinterland des Odonkos, comme ils sont ordinairement appelés. Ils proviennent des marchés d'esclaves de l'intérieur et sont ven-

Digitized by Google

dus par les mahométans. Au fond leur condition est moins triste qu'on ne pourrait le croire; ils sont plus ou moins de la famille; on leur donne généralement un lopin de terre qu'ils cultivent pour eux mêmes et souvent ils se marient dans la famille même de leurs maîtres. En général, cependant, ils jouissent d'une maigre estime aux yeux des Tchi, qui les considèrent comme de beaucoup leurs inférieurs. Les Achanti surtout les méprisaient, et une jeune fille achanti se serait déshonorée, si elle avait consenti à avoir des relations avec un « Doukoni ». On entretenait un certain nombre de femmes esclaves uniquement dans le but d'en avoir des enfants en vue des sacrifices humains!

Un maître était toujours responsable des méfaits de son esclave; celui-ci commettait-il adultère, par exemple, et était-il condamné à payer une amende, c'était son maître qui devait la payer pour lui. C'est du reste encore le cas aujourd'hui. Il arrive souvent qu'un esclave est ainsi pour son maître une source d'ennuis, de tracas et de dépenses considérables, et il s'en défait alors le plus vite possible, comme un paysan se défait d'un cheval vicieux, en tâchant d'y perdre le moins possible!

Les maîtres ne pouvaient pas, même au beau temps de l'ère du couteau, tuer leurs esclaves selon leur bon plaisir; ce droit n'appartenait qu'aux chefs ou vice-rois. Par contre, ils pouvaient leur infliger tous les châtiments imaginables, leur couper le nez, les oreilles, les lèvres, les battre à satiété.

Aujourd'hui, les maîtres doivent user d'une extrême prudence, car leurs esclaves peuvent facilement s'échapper et se réfugier dans des contrées où ils trouvent protection de la part du gouvernement anglais. Un usage très répandu aussi chez les Tchi, et qui ressemble beaucoup à l'esclavage, c'est celui de mettre en gage les membres de sa famille. Un père a-t-il, par exemple, contracté des dettes et se trouve-t-il hors d'état de les payer, il donne en gage à son créancier un de ses enfants ou un de ses esclaves; ceux-ci devront rester chez lui et travailler pour lui jusqu'à complète extinction de la dette, sans que leurs services en diminuent en quoi que ce soit le montant. Souvent même le débiteur devra encore payer un intérêt de tant % (d'ordinaire le 50 % !) avant de pouvoir libérer son enfant ou son esclave. Ce système ressemble donc à s'y méprendre à l'es-

Digitized by Google

clavage domestique, et en effet il n'est pas rare que « le gage » passe sa vie toute entière dans la maison et au service du créancier. S'il arrive même que « le gage » meurt avant paiement, le débiteur devra le remplacer; dans ce cas, le créancier renonce pourtant à demander un intérêt.

Chose curieuse, le créancier n'est pas responsable des fredaines que peut commettre celui qui est en gage chez lui, comme il l'est de celles de son esclave; c'est encore le débiteur qui doit payer les pots cassés ! Un père ne peut mettre en gage son enfant sans le consentement de la mère et de l'oncle, à moins que la mère ne soit une esclave; dans ce cas, elle n'a pas voix au chapitre. De même, une mère ne peut disposer ainsi de son fils sans le consentement du père, à moins que celui-ci ne puisse acquitter ses dettes ou se refuse à les payer.

Quand un homme acquiert une femme-esclave en gage, il a le droit d'en faire sa concubine et les enfants qui naissent de leur union deviennent à leur tour ses serviteurs et ses servantes; l'ancien maître ne pourra alors la recouvrer qu'en payant une forte somme, outre la dette contractée et le 50 % de sa valeur.

Nous avons déjà mentionné à l'occasion les lois de succession; c'est toujours le frère du défunt qui hérite de ses biens; à son défaut, c'est le neveu, fils aîné de la sœur aînée, et s'il n'y en a point, le neveu le plus rapproché. Le fils ou les fils ne viennent qu'ensuite, et dans le Fanté, paraît-il, l'esclave prime encore le fils qui n'hérite que la propriété de sa mère. Il n'y perdra rien cependant s'il est le neveu d'un oncle! La propriété de la femme est indépendante de celle de son mari, et si elle contracte des dettes, le mari n'en est pas responsable; ce sera plutôt la famille de la femme qui devra les payer.

Un homme tue-t-il un esclave, il n'a qu'à payer sa valeur au maître lésé dans ses intérêts ; il en est de même pour tous dégâts commis.

En général, dans chaque tribu, la terre est propriété du trône et n'en peut être aliénée. Chaque chef est propriétaire des terres avoisinant sa ville ou son village, ou plutôt il en est le gérant pour le compte du roi. Il distribue aux habitants les lots de terre dont ils ont besoin; d'ordinaire chaque indigène choisit dans le bush le lopin de terre qui lui convient et fait rapport au chef. Les terrains sont assez vastes pour permettre

Digitized by Google

cela. Si par contre le lopin de terre choisi a déjà un propriétaire, l'acquéreur doit lui payer une petite somme peu importante.

Nous avons ainsi acquis pour la Mission de fort beaux chesaux à très bon compte. Aujourd'hui, par contre, grâce à l'invasion du pays par les chercheurs d'or, le prix des terres a augmenté dans des proportions fantastiques et toutes les anciennes lois patriarcales sont devenues lettre morte. Les procès à l'occasion de la propriété des terres (land-palavers) sont devenus à l'ordre du jour et le Gouvernement anglais a dû intervenir en promulguant à ce sujet des « ordinances » très détaillées. Nous ne songeons pas à nous engager dans le dédale de ces ordonnances.

Aujourd'hui, les meurtriers doivent être livrés au Gouvernement anglais qui juge et condamne ; autrefois ils étaient ordinairement décapités ; toutefois si le meurtrier était de condition supérieure à sa victime, on se contentait d'exiger de lui une forte amende, dont le montant était d'ordinaire fixé par les parents du mort. En général, on ne faisait aucune différence entre un meurtre et un homicide involontaire, tout au plus permettait-on au coupable de se donner lui-même la mort. Cependant on admettait volontiers une compensation en argent ou en nature.

Un homme jurait-il par le roi qu'un autre devait le tuer, celui-ci était obligé de le faire et même de donner une compensation à la famille du tué. On explique cette loi fort étrange en admettant que personne ne prononcerait un serment pareil à moins de provocation grave. Cela ne nous paraît pas moins une étrange manière de se venger.

Un homme tuait-il son égal, il lui était permis de se donner lui-même la mort ; tuait-il un inférieur, il n'avait qu'à payer une certaine somme à la famille de sa victime ; en pareil cas, on exigeait d'ordinaire une valeur égale à celle de sept esclaves.

Toute personne accusée d'avoir causé la mort d'une autre au moyen d'artifices ou d'amulettes (oumań) était punie de mort, et souvent les membres de sa famille devaient partager le même sort ou s'en délivrer en payant une forte rançon.

S'il arrivait qu'un homme, avant de se suicider, — ce qui n'arrivait, il est vrai, que fort rarement — déclarât que tel

Digitized by Google

ou tel était cause de sa mort ce dernier devait généralement subir le même sort.

Les vols étaient et sont encore punis par l'amende ; en général on exige la valeur de l'objet volé. Autrefois, les vols considérables étaient punis de mort. Souvent les coupables sont promenés dans les rues, attachés par une corde à un crieur public qui proclame leur méfait aux oreilles de tout le peuple.

Pareille aventure est arrivée, par exemple, à une de nos chrétiennes (qui ne s'est guère montrée telle en cette occurrence). Elle s'était laissé tenter et avait volé une racine d'igname dans une plantation voisine de la sienne. Découverte, elle dut subir cette humiliation.

Il n'est pas rare que les vols soient passés sous silence pendant des années, quoique l'auteur en soit bien connu, puis tout d'un coup le volé lance son accusation, traîne le coupable devant le chef et demande non seulement la valeur de l'objet volé, mais un fort intérêt par-dessus le marché. Est-ce une poule, par exemple, qui a été l'objet dû vol, le plaignant exigera non seulement la valeur ordinaire d'une poule, mais bien aussi celle de tous les œufs que la poule pourrait avoir pondu pendant le temps écoulé depuis la perpétration du vol.

A Coumassé même, il y avait toutes sortes de lois exceptionnelles promulguées par les différents rois qui s'étaient succédé sur le trône. Comme on peut le lire dans *Quatre ans chez les Achanti :* « Les moindres méfaits étaient punis de mort. La mort pour celui qui laissait tomber dans la rue une goutte d'huile de palme ou qui brisait un œuf en public ; la mort pour celui qui fumait une pipe européenne dans la rue et pour celui qui sifflait dans la ville ou qui ne se cachait pas aussitôt que les femmes du roi s'approchaient. »

Bonnat raconte par exemple ceci : « Il demanda un jour au prince Ansa de lui fournir de l'huile de palme, afin de pouvoir se confectionner une lampe. « Mais, malheureux ! lui répondit Ansa, vous ne savez ce que vous me demandez, pas un homme ne voudra se charger d'une si périlleuse mission ! » « Apporter de l'huile est une mission dangereuse ? » « Certes ! jugez-en ! Tout individu qui laisse tomber sur le sol un vase d'huile ou un œuf est immédiatement décapité sur la place même où il a commis son crime ! »

Nous ajouterons encore les suivantes : Il n'était pas permis

Digitized by Google

de planter quoi que ce fût à Coumassé, pas permis d'introduire des chèvres dans tout le territoire des Achanti, pas permis de travailler dans ses plantations le jeudi, de tuer les vautours (il y en avait des armées à Coumassé), pas permis d'apporter en ville des provisions enveloppées de feuilles de bananier, pas permis non plus de ramasser de la poudre d'or qui, par mégarde, serait tombée à terre; elle devenait propriété royale ! Tous ces méfaits étaient punis de mort si on ne pouvait s'en libérer en payant une forte somme.

Quant au supplice infligé au condamné à mort, voici comment M. Ramseyer racontait la mort d'un meurtrier :

« Un couteau lui était planté au travers des joues pour qu'il ne pût pas maudire ses bourreaux (surtout pas le roi), et, les mains liées derrière le dos, on le traînait, une corde au cou, au lieu du supplice. Il marchait maculé de sang. A l'heure de midi commençait la torture proprement dite, et on la continuait avec une cruauté croissante jusqu'à huit heures du soir. Alors on faisait au condamné des entailles profondes dans toutes les parties du corps, on lui abattait les bras, et finalement on l'obligeait à danser encore devant le roi. S'il ne voulait ou ne pouvait pas le faire, on l'y contraignait au moyen d'un tison enflammé. Enfin, un coup de tambour et la tête tombait. »

Outre la peine de mort, il y avait aussi des châtiments moins sommaires, mais non moins cruels, si ce n'est plus ! Tantôt c'était l'amputation d'une ou deux oreilles, tantôt celle des lèvres, du nez. C'était par exemple le châtiment habituel d'une parole insolente prononcée contre le roi ou contre quelque personnage important, ou bien encore de la médisance, de la calomnie. Une femme surprise en flagrant délit d'adultère était généralement punie de cette manière et l'homme était souvent fait eunuque publiquement. Il devenait alors gardien du harem du roi.

3. Fêtes, cérémonies publiques.

Rattachons ce chapitre au précédent, en citant encore ces lignes du livre de M. Ramseyer :

« On ne célébrait aucune fête où la mort ne jouât son rôle. En décembre avait lieu la fête des ignames, dans laquelle le

Digitized by Google

roi ou le prêtre de fétiches fait la consécration des ignames qu'on vient de récolter et les livre ensuite à la consommation.

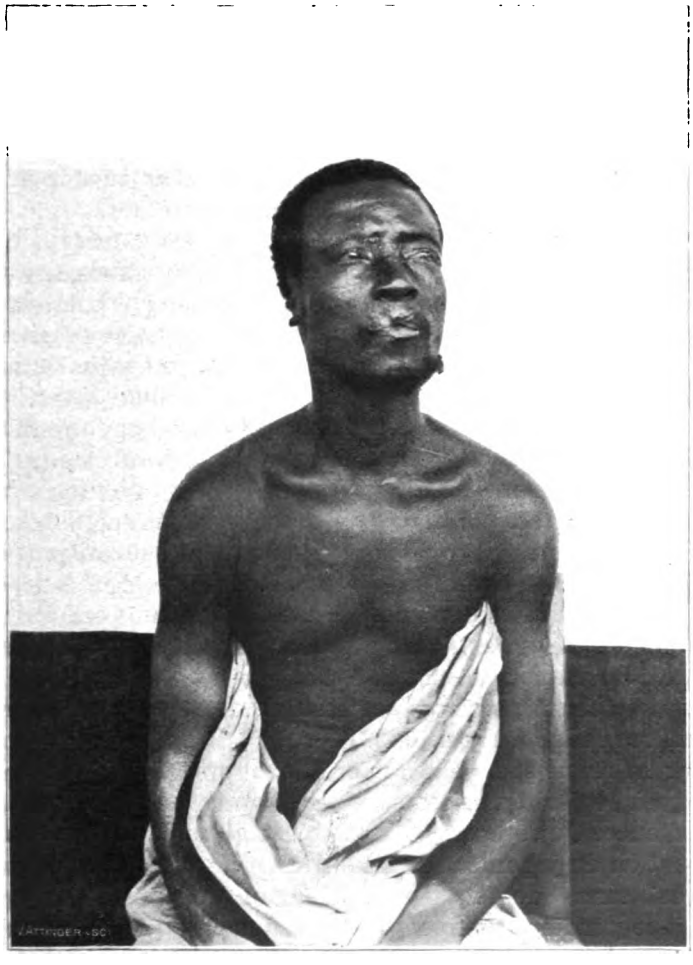

PAUVRE MALHEUREUX, A COUMASSÉ, QUI A EU LES OREILLES ET LES LÈVRES COUPÉES POUR AVOIR VOLÉ DES POISSONS DESTINÉS AU ROI

Un de ces jours-là, toutes les lois étaient suspendues et chacun pouvait faire ce qui lui plaisait (en ce jour, chacun pouvait contempler les femmes du roi, au nombre de 300 environ, lors-

Digitized by Google

que, en compagnie du roi et du personnel du palais, elles revenaient en procession de l'ablution de l'eau, fétiche « Tano »). On buvait tout le jour, et alors il y avait un vacarme et un tapage qui se prolongeaient jusque tard dans la nuit. De bonne heure le matin on sacrifiait la victime de fête. Pour cela on saisissait subitement le premier homme libre venu qui se rencontrait près du portail du palais, on l'égorgeait et on le mettait en pièces. Puis un individu s'emparait d'un doigt de la victime, un autre d'un bras ou d'un pied. Celui qui avait pu avoir la tête dansait avec une joie sauvage, lui peignait le front en rouge et blanc, lui baisait la bouche en riant ou en lui adressant ironiquement des paroles de compassion, et finalement la suspendait à son cou ou la saisissait avec les dents. Celui qui avait pris le cœur le faisait rôtir, puis le portait dans une main, tandis qu'il tenait dans l'autre un pain de maïs, comme s'il mangeait son déjeuner. Puis venaient les effroyables danses des bourreaux ; peints en rouge sang, agitant des guirlandes de mâchoires humaines et des ceintures de crânes d'hommes, ils ferraillaient de tous les côtés avec leurs couteaux, en faisant le simulacre de couper une tête. »

« Ces coutumes effroyables appartiennent heureusement et grâce à Dieu au domaine du passé. Les fêtes se célèbrent encore, mais sans massacres. La fête des ignames est toujours en vogue au pays des Tchi ; elle a cependant beaucoup perdu de son importance politique. Autrefois, tous les vice-rois des provinces achanti, tous les chefs suivis de leur petite cour devaient se rendre à la capitale. Le roi avait ainsi l'occasion de passer en revue son « état-major », et il profitait de cette occasion pour régler toutes les questions pendantes, ayant quelque importance. Quiconque croyait avoir à se plaindre du gouvernement ou du jugement de tel ou tel vice-roi ou chef pouvait en ces temps de fête en appeler au roi lui-même ; aussi n'était-ce jamais sans quelque appréhension que ces dignitaires se rendaient à la fête à Coumassé.

« A leur arrivée dans la capitale, ils étaient reçus en grande pompe par le roi, qui leur faisait des présents, mais ils étaient tenus de lui en offrir de plus riches encore ! Le roi s'asseyait sur une sorte de plate-forme, au milieu d'une grande place, appelée Apremoso, et, entouré de toute sa cour, rangée en croissant, dont il prenait le centre, il recevait ses hôtes, qui

Digitized by Google

défilaient devant lui en procession. Les chefs de rang inférieur passaient en premier lieu et saluaient le roi en faisant une révérence ou en saluant de la main. Les vice-rois, eux, montaient sur la plate-forme et, se tenant debout devant le roi, renouvelaient leur serment d'allégeance sur une épée que leur tendait un des porte-épée du roi; ce faisant ils dirigeaient la pointe de l'épée contre leur poitrine, le manche étant tourné du côté du roi, puis ils prenaient l'épée par le manche, la faisaient tourner au-dessus de leur tête et proclamaient en termes ampoulés leur fidélité au roi.

« Il arrivait souvent que le roi, voulant les honorer, les faisait acclamer par la multitude.

« Après cela les chefs paradaient par les rues; chacun se livrait à ses réjouissances; du vin de palme en énorme quantité et toutes sortes de spiritueux étaient distribués à la populace; vers le soir on ne rencontrait dans les rues que gens en goguette ou couchés à terre comme de vraies brutes.

« Aujourd'hui les chefs font encore, à l'occasion de cette fête, des présents à leurs sujets; toutes les huttes de la ville sont blanchies, les rues et les routes sont nettoyées, le vin de palme et les spiritueux jouent toujours un rôle trop considérable, mais ces fêtes n'en ont pas moins beaucoup perdu de leur importance.

« Une autre fête, plutôt religieuse et consacrée aux fétiches, est celle de l'*Adae;* elle aussi donne occasion aux rois et aux chefs de déployer leur pompe et de faire montre de leurs richesses. On distingue le *Grand Adae* (Adae Kese ou Akwasidae), du *Petit Adae* (Awukudae). Le Grand Adae revient toutes les six semaines et a toujours lieu un dimanche, tandis que le Petit Adae suit toujours le Grand Adae de vingt-quatre jours et tombe sur un mercredi (d'où Wukudae). Cette fête est aussi passablement tombée en désuétude chez les peuples qu'a entamés la civilisation. Il y a quelques années elle était encore célébrée avec éclat chez les Achanti; nous en empruntons une description détaillée à Bonnat: « Le jour du grand fétiche qui précède le Grand Adae et qui se trouve toujours un lundi, le roi sort de son palais et va solennellement s'asseoir sur un des nombreux socles en pierre rouge, qui sont placés çà et là dans différents points de la ville. Là, entouré de tous les officiers de sa maison, de tous les grands du royaume présents à Cou-

Digitized by Google

massé, il boit à deux reprises différentes une coupe remplie de vin de palme, puis il fait une distribution de cette liqueur aux chefs et aux étrangers qui sont tenus de venir à cette cérémonie. Les femmes de la cour et de la ville, ornées de riches parures, accourent pour assister à ce déploiement de splendeur.

« C'est habituellement avant le coucher du soleil qu'a lieu la cérémonie annonçant l'approche du Grand Adae; fréquemment elle se termine à la lueur des flambeaux, qui donnent au brillant cortège un aspect étrange et vraiment fantastique. Au sortir de cette libation publique et presque générale, le roi rentre dans son palais et il lui est interdit d'en franchir le seuil jusqu'au dimanche suivant, c'est-à-dire jusqu'à la fête du Grand Adae. Dès l'aurore de ce jour solennel, tous les chefs de la capitale se réunissent au palais où accourent aussi les musiciens de tout genre de Coumassé et des environs. Tous les fétiches soigneusement gardés dans les maisons particulières sont apportés pour figurer parmi les objets du culte, étalés dans cette fête pompeuse. Ces préparatifs terminés, chacun prend la place que lui assignent son rang et les lois de l'étiquette; les fétiches vénérés sont convenablement posés suivant l'usage et les prescriptions du rite religieux. Alors commence une grande cérémonie, pendant laquelle on sacrifie un nombre considérable de moutons. Tous les fétiches sont inondés du sang des victimes, puis on leur fait une seconde toilette en les frottant avec un mélange formé de la graisse des animaux sacrifiés et d'œufs écrasés et battus avec leur coquille.

« Quand les fétiches ont reçu ces hommages singuliers on prépare, avec la chair des moutons immolés, des aliments qui sont portés pieusement sur la tombe des princes et des princesses aux mânes desquels on les offre en holocauste. C'est alors que le roi, accompagné de sa suite, va en grande pompe à Barim, le cimetière des princes, pour leur faire une visite et leur offrir à boire; puis il revient, toujours suivi de son escorte, s'asseoir à Mogyaṅwoe (c'est-à-dire jamais sec de sang), le socle en terre rouge placé près du palais.

« La suite du monarque, soit à l'aller, soit au retour de Barim, forme une immense et brillante procession bien digne d'attirer l'attention des étrangers. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas admis à suivre le cortège au cimetière princier; mais ils doivent se

Digitized by Google

placer sur des estrades élevées près du palais, dans la rue où doit défiler le cortège qui les salue en passant. La splendeur de ce cortège est due surtout à la richesse des costumes, aux couleurs éclatantes des parasols, aux fauves reflets de l'or brillant sous toutes les formes, sur les sièges et les vêtements.

« Parlons encore d'une cérémonie particulière: Lorsqu'un étranger assiste pour la première fois au Grand Adae, le roi, en passant devant lui, arrête ses porteurs, se dresse sur la corbeille qui lui sert de pavois, et, un petit fusil à la main, salue et exécute une danse guerrière. Les grands chefs imitent le monarque, mais autant celui-ci met de grâce et de désinvolture dans sa chorégraphie, autant les autres, loin d'aborder le visiteur d'une façon aimable, font tous leurs efforts pour lui faire peur. Le défilé terminé, le roi et ses gens vont s'asseoir selon l'étiquette. Les étrangers s'avancent alors, saluent et retournent à la place qui leur a été assignée. Là bientôt le roi leur envoie de la poudre d'or et du gin; les chefs reçoivent des moutons. Le roi se levant alors donne le signal de la fin de la cérémonie, qui se termine infailliblement par une immense et perçante clameur que poussent les enfants et la foule. »

Quant au Petit Adae, il ne diffère pas essentiellement du Grand, il n'en diffère que par ses proportions; les étrangers sont tenus d'assister aux deux et reçoivent dans les deux occasions des présents en gin et en or.

Nous l'avons vu, les réceptions jouent dans toutes ces cérémonies un grand rôle; ces peuples enfants ont un amour exagéré de la pompe, des cérémonies à grand apparat, et les rois savent fort bien qu'ils ont là un moyen infaillible d'en imposer à leurs sujets. Les vice-rois ou chefs de provinces imitaient de leur mieux le roi de Coumassé, sans songer cependant à l'égaler; le roi en eut pris ombrage. Nous ne saurions mieux faire donc, une fois encore, que d'emprunter aux récits des captifs du roi Kari-Kari la description d'une de ces réceptions. Voici comment M. Ramseyer raconte leur présentation au roi:

« Enfin on informa les prisonniers qu'ils allaient être présentés au grand roi! Ce fut cependant encore une déception, car peu après on leur dit qu'une paire de sandales d'or ayant été volée à Sa Majesté, celle-ci avait été si irritée que la cérémonie devait être renvoyée. (C'était là une déception assez ordinaire

Digitized by Google

pour tout étranger qui désirait être présenté au roi, Sa Majesté trouvait plaisir à leur faire comprendre qu'ils dépendaient de son caprice.)

« Le 7 mai 1870, enfin, eut lieu la solennelle présentation. Un chambellan vient chercher les prisonniers. C'est en faisant de longs détours, comme le veut la coutume africaine (nous en avons aussi fait quelquefois l'expérience), qu'il les conduisit vers le lieu de réception, qui n'était au fait pas bien éloigné. Des porte-glaives très affairés allaient et venaient dans la large avenue des palmiers, pendant que les cors retentissaient et que les tambours roulaient. De tous côtés dans la capitale on voyait les foules en mouvement. Des mahométans se drapaient gravement dans leurs longues robes et regardaient d'un air superbe autour d'eux. Enfin les prisonniers durent s'avancer jusqu'à la villa royale Amangchia. C'était là, sous des palmiers élancés, qu'au milieu d'un brillant demi-cercle et sur un siège assez élevé, trônait Sa Majesté achantie; des pages l'éventaient, et des grands, des chefs, des avocats (interprètes ou linguistes = akyeame), l'entouraient, tous étincelants d'ornements d'or variés. Plus loin, sur la vaste place, il y avait une foule de trois mille personnes au moins. Les prisonniers durent s'asseoir à cinquante pas environ des grands parasols au sommet desquels on voyait briller des figures symboliques, sculptées et dorées, de pélicans, de singes, d'éléphants et de têtes d'hommes. Chacun des chefs était assis sous un grand parasol de douze pieds de diamètre et entouré de sa suite pourvue de glaives, de cors et de tambours. La scène était grandiose et pittoresque; de moment en moment elle devenait toujours plus animée par les sons sauvages des instruments à vent et des tambours. C'est alors qu'un des porte-glaives, tout chamarré d'or, vint chercher les prisonniers pour les conduire devant son souverain-maître. Ils parcoururent le demi-cercle, en saluant, jusqu'à ce qu'ils arrivassent au centre, où, passant entre deux haies de bourreaux, ils rendirent honneur au roi en ôtant leurs chapeaux (même Mme Ramseyer) et en s'inclinant: le roi leur répondit par un signe de tête bienveillant. Après avoir achevé de parcourir solennellement le demi-cercle, ils retournèrent à leurs places pour recevoir la salutation de la haute assemblée.

« Alors tous se levèrent, les cors sonnèrent et les acclama-

Digitized by Google

tions de la foule couvrirent même le bruit des tambours. D'un pas mesuré, ces seigneurs s'avancèrent les uns après les autres, suivant leur rang, les inférieurs les premiers puis ceux qui étaient plus élevés en dignité, et ils saluèrent en élevant la main selon l'usage. Les chefs étaient précédés de jeunes garçons qui tenaient des queues de cheval ou d'éléphant; d'énormes tambours taillés dans des troncs d'arbres ou fabriqués avec de grandes calebasses, étaient portés devant eux. Des musiciens soufflaient de toute leur force dans des cors ornés de mâchoires humaines. Les chefs eux-mêmes étaient vêtus de soie ou d'étoffes bariolées faites dans le pays et avaient sur la poitrine des plaques rondes en or massif. On portait devant chacun d'eux son fauteuil sculpté et plaqué d'or, puis suivaient ceux qui portaient ses armes et enfin un peloton de guerriers.

« Après le défilé d'une foule de chefs et de leurs satellites, arriva le personnel de la cour, d'abord trente hérauts avec des casquettes en peau de singe, décorées d'une plaque d'or et portant chacun dans sa main son escabeau rond. Puis venaient les nains et les fous de cour, vêtus de chemises de flanelle rouge, et les eunuques du harem. Soixante jeunes garçons portaient chacun un dieu tutélaire, qui n'était souvent qu'un objet informe, et des amulettes chèrement achetées, avec des versets du Coran. Ce cortège était suivi de cinq beaux fauteuils royaux sculptés et ornés d'or, mais couverts d'épaisses taches de sang desséché des victimes humaines, puis venait le trône proprement dit, entièrement plaqué d'or[1]; derrière lui de longues pipes de Sa Majesté, des vases merveilleux et divers objets de parure. Plus tard apparut un corps de musique particulièrement assourdissante, et dont le bruit surpassait même celui des trompettes et des tambours: c'étaient trente gaillards portant des calebasses de la grosseur de la tête, remplies de petites pierres, qu'ils agitaient en mesure et avec lesquelles ils faisaient un vacarme infernal.

[1] Le fameux trône qui a tant fait parler de lui lors des derniers troubles dans l'Achanti n'est qu'une chaise ordinaire au siège en forme de croissant, et n'ayant qu'un pied percé d'une multitude de trous. Il est donc en bois, mais plaqué d'or. Cependant, il a été si souvent aspergé de sang humain qu'il en est devenu tout crasseux. Plusieurs petits lingots d'or y étaient suspendus ainsi que des clochettes d'or massif.

Digitized by Google

« Ensuite arrivaient les parasols et les éventails. Mais devant eux s'avançait en se dandinant une troupe indisciplinée d'environ cent doumfos ou bourreaux, jeunes garçons de dix ans, hommes faits et vieillards à cheveux gris, tous coiffés de casquettes en peau de léopard et portant deux coutelas suspendus à leur cou. Le sinistre tambour de la mort, dont trois coups se faisaient entendre de temps à autre, terminait le cortège. La musique devint de plus en plus bruyante et sauvage, et alors parut le roi lui-même, accompagné de quelques dignitaires, et sous un magnifique parasol en velours noir et violet qu'on faisait continuellement tourner et qu'on élevait et abaissait tour à tour. Des garçons semblables à de petits démons, armés de sabres, d'éventails et de queues d'éléphant, l'entouraient en dansant et en criant de toute leur force : « Il vient, il vient ! Le puissant s'approche ! Le souverain de toute la terre arrive ! » (Le roi des Achanti se proclamait en effet roi des cieux et de la terre.)

« Il écarta quelque peu ces jeunes garçons pour contempler tranquillement les prisonniers et savourer la jouissance de les avoir en sa possession. Des sandales d'or paraient ses pieds, une sorte de couronne richement décorée ornait sa tête. Il portait un vêtement de damas jaune et ses mains, ses bras et ses pieds étaient couverts de bracelets. Une demi-douzaine de pages lui soutenaient les bras, le dos et les jambes, et guidaient ses pas comme s'il eût été un petit enfant, en criant constamment : « Lion, prends garde à toi, fais attention : ici, le terrain n'est pas uni ! » D'autres se courbaient à terre pour éloigner les cailloux qui pouvaient se rencontrer sur le chemin.

« Quoique le roi fût encore assez jeune et de taille moyenne, il y avait de l'autorité dans toute sa personne et sa figure portait une expression bienveillante, exempte de toute trace de cruauté. Il s'arrêta pendant quelques instants et salua amicalement ses prisonniers. Et cependant ils étaient devant lui couverts de vêtements rapiécés et déchirés en plusieurs endroits, tel qu'un mendiant chez nous ne voudrait pas les toucher. Leurs souliers tenaient à peine à leurs pieds. Quel aspect ! Néanmoins le roi était fier de les avoir en sa possession et les envisageait comme d'importants personnages que son armée victorieuse avait mis entre ses mains. Il sourit encore légèrement, éleva la main et continua sa marche majestueuse.

Digitized by Google

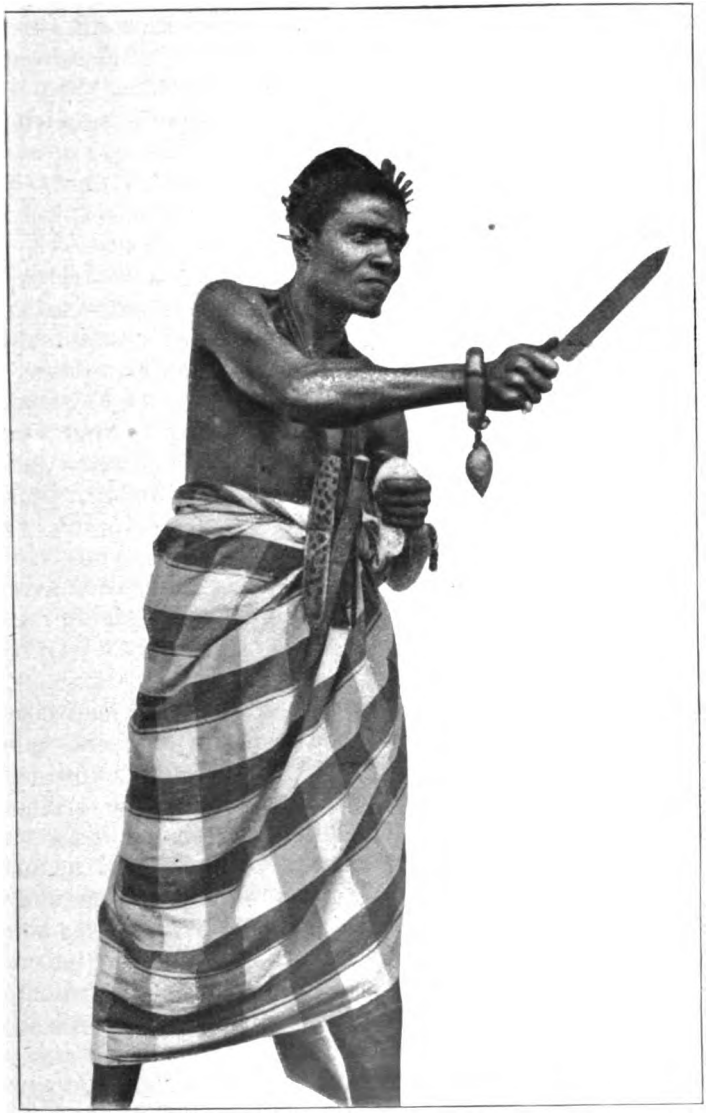

BOURREAU DE COUMASSÉ

Digitized by Google

« Après cela, les prisonniers durent encore saluer la mère du roi, qui était la personne la plus influente à la cour. Des dames de la cour tenaient au-dessus d'elle deux grands éventails de soie. C'était une vieille dame robuste et énergique, vêtue d'un costume précieux et portant une écharpe de soie sur les épaules. Elle répondit par un sourire amical au salut des blancs. L'immense cortège se termina par le défilé de différents officiers et fonctionnaires. Toute la cérémonie avait duré une heure et demie. »

Ce ne fut pas le seul cortège que les prisonniers eurent l'occasion de voir. Le comique y était quelquefois associé au grandiose; c'est ce qu'y arrive souvent dans les réceptions des chefs de moindre importance que le roi de Coumassé. On peut voir dans le cortège, paradant avec un objet précieux quelconque, un individu revêtu d'une défroque d'habit militaire, un autre d'une chemise de femme, un autre encore d'une robe de chambre ou d'un chapeau haut de forme jurant avec un pagne de couleur criarde !

4. Armée, guerre.

Il n'y avait pas de police proprement dite chez les Achanti. C'étaient les serviteurs du roi (oheńkwa, pluriel aheńkwa, litt.: esclaves ou serviteurs du roi) qui s'en chargeaient et qui la faisaient du reste aussi mal que les policemen du gouvernement anglais aujourd'hui. Ils étaient plus craints que les voleurs eux-mêmes. Arrivaient-ils, par exemple, en mission dans un village, ils s'emparaient sans autre cérémonie des poules et de la nourriture qui leur convenaient, ce que font aussi les policemen actuels ! Aussi les villageois avertis d'avance de leur arrivée se hâtent-ils de faire rentrer au plus vite poules, moutons ou chèvres ! Voici à ce propos une anecdote assez plaisante :

Trois aheńkwa du roi de Coumassé étaient allés régler une affaire dans un village. Ils firent naturellement plus de bruit qu'il n'était nécessaire. Quand ils furent partis, la femme du chef de ce village s'aperçut de la disparition de son coq, l'unique du village ! Elle s'élança aussitôt à toutes jambes sur les traces des ravisseurs et les atteignit au village suivant. Il en

Digitized by Google

était temps, le coq vivait encore, mais on discutait déjà, comme dans une séance fameuse du sénat romain, à quelle sauce il serait mangé ! Les aheńkwa apprenant le nom et la qualité de la propriétaire, consentirent à lui rendre le malheureux coq, mais non sans lui avoir bien fait comprendre que ce n'était que vis-à-vis d'elle seulement qu'ils usaient d'une pareille condescendance. Du reste aucune autre personne moins bien née n'aurait eu pareille audace. Pensez donc, demander compte de leur conduite à des aheńkwa !

Comme insignes de leur charge, les aheńkwa portent une plaque circulaire en or, suspendue au cou par un cordon de cuir ; lors des cérémonies publiques, ou lorsqu'ils sont envoyés en mission spéciale, ils ont un glaive à pommeau d'or en mains. Ce sont les pourvoyeurs de la table du roi ou de leur chef, ce sont les huissiers, les gendarmes, bref, des personnages importants, mais qui d'habitude n'ont pas une bonne réputation ; ils sont choisis généralement parmi les jeunes gens dont « l'œil est de feu » (woń ani ye hyen), c'est-à-dire des audacieux, qui se croient tout permis. Par contre les Tchi ont une armée très bien organisée. Chaque tribu a son armée comprenant plusieurs divisions et chaque division a son chef reconnu. Il y a toujours le centre, l'avant-garde et l'arrière-garde, le flanc droit et le flanc gauche. Dans la province de l'Okwaou, par exemple, toutes les villes et tous les villages sont placés sous la direction de trois chefs principaux, résidant à Abétifi, Aduamoa et Obõ.

Abétifi avec Pepease, Tẽnedruase, Nteso, Odumase, Akwasihû et Bukuruwa forment le centre avec le roi (résidence à Abene). Aduamoa avec Nkwatia, Mpraeso et Tafo, la gauche ; Obõ avec Obomeng, Asakraka, Atibie et Sadan, la droite. Nous n'énumérons que les villages importants.

Dans la tribu de l'Akwapem, c'est le chef d'Aburi qui conduit l'avant-garde, celui d'Akropong qui forme le centre avec le roi à l'arrière-garde ; le chef d'Adukrom avec les Kyerepong constitue l'aile droite et celui de Date l'aile gauche.

Dans l'Achanti, nous trouvons une division semblable. Voici quel était l'ordre de marche d'une armée en campagne (d'après les renseignements du missionnaire indigène David Asante, en 1880). L'aile droite était conduite par les capitaines de Mampong, Afiduase, Kumase, Agyamoase, Adẽira et Nkoransa.

Digitized by Google

L'aile gauche par les capitaines de Kumawu, Nsuta, Ahenkoro, Asokọre-Mampong, Baworọ et Berékum. Le centre, par ceux de Dwabeng, Kumase Sāmang, Antowa, Agona, Asafo et Kāwenease. Les rois des Achanti choisissaient eux-mêmes les chefs de leur armée; c'étaient eux qui l'organisaient, la renforçaient. Avaient-ils fait choix d'un capitaine pour une nouvelle compagnie, ils devaient lui fournir eux-mêmes les soldats nécessaires; chaque compagnie commandée par un chef ou capitaine comptait de 500 à 1000 hommes. Ces recrues étaient soit des esclaves, soit des sujets quelconques du roi, qui n'avaient pu ou voulu payer leurs taxes. Dès lors les esclaves devaient suivre leur nouveau maître, s'établir dans sa ville et le servir en toute occasion, tandis que les sujets achanti pouvaient rester dans leurs villes en temps de paix, mais devaient suivre leur capitaine en temps de guerre. Le roi donnait un nom à cette nouvelle compagnie (asafo) qui était dès lors attribuée à l'un des généraux du centre, de la droite ou de la gauche. Le roi Osẹe Kwaddo, par exemple, forma trois nouvelles compagnies, qu'il nomma Asabi, Apagya (briquet) et Hyiawu (qui va à la rencontre de la mort).

Osẹe Kwame nomma la sienne Ankobea, c'est-à-dire qui ne va nulle part sans le roi (garde du corps). Ces compagnies avaient chacune leur tambour battant leur devise symbolique comme signe de ralliement.

Nous en donnerons ici douze exemples d'après Reindorf, un pasteur indigène; ils sont assez curieux :

1. Le tambour de la compagnie des Asonkofo battait ceci : « Bu-asọ, bu-asọ ne yesi ; kurotwĭamansā ba, mmù no abofra ! », ce qui veut dire : Nous sommes ceux qui fraient le chemin à coups de hache ; le petit du léopard ne devrait pas être méprisé ! (litt. considéré comme un enfant).

2. Le tambour des Apagyafo battait : « Ogya fram fram fram (on fwĕresi fwĕresi fwĕresi) ! Yẹ foro ẹkoko bi, yebẹ saṅ, ẹkoko bi ; yẹ bẹ foro ẹkoko bi a sinuare wo so ! », c'est-à-dire : Feu brillant ! nous grimperons une colline, nous descendrons une colline, nous grimperons une colline couverte de buissons épineux.

3. Les « Akomfode », c'est-à-dire le tambour de la compagnie des prêtres fétiches battait : « Opoku takyi ọdọtọ rehim ! Yẹnom nsu mèrẹ ẹnam wọ; yeadasi kyi kyi ku », ce qui veut

Digitized by Google

dire : Chef pélican, le hallier est ébranlé, nous buvons de l'eau là où abonde le poisson ; nous sommes changés en ouragan !

4. La compagnie des audacieux (Amfęrefo) se faisait connaître par la devise suivante :

« Wosû, wosû, wofre yeń; yekum onipa a ye tẅa nabasa, » quand ils pleurent c'est nous qu'ils appellent au secours ; quand nous tuons un homme nous lui abattons les bras !

5. Les « Atuafo » (ceux qui donnent l'assaut) battaient : « Kyere onipa, kita onipa, yębo o sono ba to ! », c'est-à-dire : Attrapez un homme, retenez-le ; nous fouetterons le petit d'un éléphant !

6. Les « Ntiafo » (ceux qui ruent !) battaient conformément à leur nom : « Hęna bękâ, hęna bękâ, hęna bękâ yęn' ? », qui osera nous toucher, qui l'osera, qui osera nous toucher ?

7. La compagnie de « ceux qui détestent la fraude » (Kyiramimfo) se faisait connaître par le roulement suivant : « Kuntum, o Kuntumpâ, Kekagu ! Yękô yempira », ce qui veut dire : Hyène, hyène, mords et lance loin de toi ; nous luttons, mais nous ne sommes pas blessés.

8. La compagnie du noir aleyon (Ohwammirifo) battait : « Onipa rekô, onipa reto, onipa repira », un homme se bat, un homme est tué, et un autre est blessé.

9. La compagnie des Ampotifo (ceux qui ne s'arrêtent pas pour du rébus) battait : « Wotẅê no bebrebe a, ęmmà, pīnī do ! » ce qui veut dire : Si tu le tires trop, ça ne viendra pas, va-t'en seulement (qui trop embrasse...).

10. La compagnie officieuse (Apęsęmakâfo) avait comme devise : « Yępę asęm akã, yępę okõ okõ ! », nous n'aimons rien mieux qu'un palabre ou qu'une bataille !

11. Les invincibles (Piańkofo) battaient : « Mogya regu, mogya regu, mogya regu », le sang coule !

12. Enfin la garde du corps (Ankobeafo) s'annonçait par ces paroles : « Masiesie mehõ, meẅęń' mehõ, ęnam makyi, ęnam manim, na mede te ha yi », je me suis préparé, je veille sur moi-même, il y en a qui me précèdent, d'autres qui me suivent, je reste donc ici.

Les tambours ne pouvaient donc jouer ce qui leur plaisait, chaque tambour avait son rôle bien déterminé ; outre la devise de la compagnie que tous battaient ensemble, tout tambour servait un officier particulier et battait sa devise. Le tambour

Digitized by Google

d'un porte-épée du roi battait, par exemple, « So akõfna », je porte l'épée de la guerre; l'emblème de cet officier était un grand parasol surmonté d'une épée.

Les chefs avaient en outre des joueurs de cor qui toujours les précédaient et annonçaient leur présence en jouant leur devise. Le cor du roi de Dwabeng, par exemple, jouait : « Woyẹ okatakyi, woyẹ obarima ! », tu es un brave, tu es un vaillant !

Le roi Kari-Kari, qui fit prisonnier M. et Mme Ramseyer, avait fait jouer à son homme, lors de la déclaration de guerre par les Anglais, ceci : « Kari-Kari gyambi, Ayẹboafo a ọde ututẽa bẹkõ aperẹm ano », c'est-à-dire : Kari-Kari, tu es un héros, tu es un champion, tu combattras avec tes petits fusils à la gueule des canons. Comme on le sait, il fut battu et son cor tomba entre les mains du chef d'Abouri. Celui-ci fit alors jouer à son homme sur ce même cor, ceci : « Kari-Kari woyẹ kõrokõro, Kari-Kari woyẹ kõrokõro kwa ! », c'est-à-dire : Kari-Kari tu es un rodomont, Kari-Kari tu es un fanfaron.

Mais aucun chef ne peut faire jouer à son cor ou battre sur son tambour la devise d'un autre chef à moins de l'avoir vaincu et de s'être emparé de ses instruments.

Les tambours et les cors remplacent donc les drapeaux de nos armées européennes et ils suivent toujours les chefs. Quelquefois les tambours font office de fétiches ; ils ont été consacrés au fétiche ; chacun d'eux a un prêtre régulier qui le consulte et lui offre des sacrifices. Chaque compagnie a ainsi son fétiche de guerre.

Cependant les soldats ne manquent pas, avant de partir, de consulter leur propre fétiche, de lui demander des conseils, des amulettes, des médecines et de lui offrir des sacrifices. Du reste, les prêtres accompagnent d'ordinaire l'armée en marche ; ils sont les conseillers des chefs.

Avant de partir en campagne, le roi et les chefs ont toujours une consultation du fétiche par le moyen des prêtres. Voici comment la chose se pratique :

Une immense terrine est placée sur le feu ; le prêtre prononce les noms de tous les chefs puissants de l'armée ennemie et prétend se saisir ainsi de leurs âmes. Une pierre ou quelque autre objet, censé représenter cette personne, est mis dans la terrine. Lorsque tous les noms des personnages qui leur inspirent quelque crainte ont été ainsi nommés et que leurs âmes

Digitized by Google

sont censées captives dans la terrine, le prêtre y jette encore quelques herbages et fait cuire. Arrive-t-il que la terrine éclate pendant l'opération, c'est mauvais signe; l'ennemi sera le plus fort. On recommencera donc l'opération jusqu'à ce que la terrine résiste au feu et l'on sera alors satisfait ; c'est un bon signe, l'ennemi sera vaincu !

Chose curieuse, lorsque les Achanti partirent en guerre contre la tribu des Nkoransa, en 1895, les deux armées ennemies consultèrent le même fétiche, Dente; à tous deux il promit une victoire sûre et certaine !

Chaque soldat reçoit au départ des présents de ses femmes, de ses parents et de ses amis; c'est leur manière de lui témoigner leur affection et de l'honorer et c'est en même temps une précaution; s'il venait à mourir sur le champ de bataille, il aurait au moins déjà reçu les honneurs qui lui sont dus!

On lui entoure donc les poignets, le dessous du genou, le cou, de colliers de perles et d'amulettes. S'il meurt pendant la guerre, on l'ensevelit ainsi, toutefois ses camarades auront bien soin de lui couper soit un doigt, soit un orteil et de l'emporter dans son village; ses parents feront alors à cette relique tous les honneurs d'un réel enterrement, on la mettra dans un cercueil et on ira l'ensevelir au cimetière !

Une cérémonie très importante aussi et qui précède toujours l'entrée en campagne d'une armée, c'est la prestation du serment de fidélité. Les soldats prêtent serment à leurs chefs ou capitaines en tenant une épée dans leur main droite, la pointe dirigée contre leur poitrine et le manche contre la figure du chef ; ils déclarent dans leur serment qu'ils s'engagent à entrer en campagne en faveur et sous les ordres de leur chef et qu'ils lui seront fidèles.

De son côté, le chef prête serment, en tenant l'épée par la poignée, qu'il conduira, protègera et aidera ses soldats ou ses sujets selon son pouvoir et avec toutes les ressources dont il dispose.

Si un nouveau chef vient joindre ses troupes à celles du roi, il prête lui aussi un serment d'allégeance. Il « mange le fétiche » avec lui, comme on nomme cette cérémonie. On apporte le fétiche le plus puissant de l'endroit, on le lave soigneusement (nous n'essayerons pas de décrire sa saleté!) et le chef allié doit boire l'eau de ce bain sacré. L'armée est convoquée sur la

Digitized by Google

place publique et après que les prêtres ont terminé leurs cérémonies religieuses, le chef prête serment d'allégeance ; il appelle sur lui la vengeance du fétiche s'il venait à violer son serment, puis il confirme son vœu en buvant la potion sacrée. Quelquefois, pas toujours, le roi répond au serment en buvant lui aussi une portion du breuvage consacré. Quiconque se rendait coupable de violation d'un pareil serment était infailliblement mis à mort.

5. Quelques symboles en usage chez les Tchi.

L'écriture leur étant inconnue, il est évident que ces peuples durent recourir de bonne heure à un moyen quelconque de communiquer leurs idées, leurs désirs ou leurs impressions quand ils ne pouvaient faire usage de la parole ; ils imaginèrent donc tout un code de signes conventionnels ou de symboles, qui sont encore employés aujourd'hui dans les tribus éloignées de la côte, mais qui tendent toujours plus à disparaître pour faire place au langage écrit. Nous devons donc une pensée de reconnaissance au pasteur indigène Reindorf qui a eu la bonne idée de collectionner ces symboles et de les sauver ainsi de l'oubli avant leur disparition complète ; ce ne sont du reste pas là les seuls vestiges du passé qu'il a conservés à la postérité ; il y a dans son livre (*History of the Gold Coast and Asante, based on traditions and historical facts, from 1500-1860*) une quantité de détails très intéressants et instructifs, et si la lecture de son livre est quelque peu ardue, on est récompensé de sa peine en rencontrant ci et là des faits, des traits, des détails du plus haut intérêt.

Voici quelques-uns de ces symboles :

1. Trois folioles vertes d'une branche de palme réunies en triangle par trois nœuds et suspendues au cou d'une personne, lors des funérailles d'un roi, d'une reine, d'un chef ou d'un autre personnage important, signifient que cette personne a été désignée comme devant accompagner le défunt dans l'autre monde. Ce symbole est nommé akyere-mmerẹn kẹnsono.

2. Un habit brun foncé (pagne ou sorte de chemise), nommé adeṅkra ou ọkọberi, est un symbole de mort ou de déso-

Digitized by Google

lation. Quiconque est chargé d'annoncer la mort d'un roi, d'une reine ou d'un chef, par exemple, ne le fera jamais en propres termes; il le fera en revêtant l'adeṅkra et en mâchant une noix de kola.

3. Un brin d'herbe cassé en deux et placé devant un supérieur, juge ou chef, veut dire : « Excuse ou pardonne-moi. » Si un accusé, par exemple, veut prononcer pour sa défense une parole qui pourrait blesser ses juges, il se servira de ce symbole et ses paroles ne pourront plus être prises en mauvaise part. (Ordinairement cependant, il se contentera de dire, avant de les prononcer, sebe, ce qui signifie : excusez.)

4. Une feuille placée entre les lèvres est le symbole du silence. Un ambassadeur revenant par exemple d'une cour étrangère et ayant une feuille entre les lèvres, déclare par là-même qu'il lui est impossible de délivrer son message. Le roi devra prêter serment auparavant que, quelles que soient les paroles qu'il prononcera, il n'en sera pas tenu responsable. Il peut alors enlever la feuille et parler librement et sans crainte. Une personne soignant des malades se servira du même symbole pour faire comprendre à des visiteurs qu'ils ne doivent pas lui adresser la parole, cela pourrait détruire l'effet des médecines !

5. Des balles sont un symbole de guerre, tandis que des grains de maïs sont un symbole de paix. Un roi veut-il donc déclarer la guerre à son voisin, il lui enverra des balles, veut-il par contre lui demander la paix, il lui enverra des grains de maïs. Ces derniers sont aussi les symboles de la vie, tandis que les balles sont le symbole de la mort.

6. Deux morceaux de bois mort veulent dire que celui qui les envoie se soumet à la servitude. En temps de guerre, le parti qui envoie ce symbole déclare par là qu'il se soumet et désire la paix.

7. L'argile blanche est un symbole de justification ou d'absolution, tandis que le charbon est le symbole de la condamnation ou de la culpabilité. Souvent le juge au lieu de passer sentence par des paroles se sert uniquement de ces symboles ; il en frotte le condamné et le renvoie ainsi.

8. Un collier de perles différentes et de grande valeur (environ £ 300), long de 6 pieds et nommé kyerekyerekôna, était un symbole de pardon et de réconciliation. Le roi des Achanti

Digitized by Google

était-il d'humeur massacrante, la reine-mère se hâtait de lui envoyer ce collier et de le lui suspendre au cou; son humeur n'aurait su résister à pareille... corde au cou ! Un général battu à la guerre ne serait jamais retourné à la capitale si ce collier ne lui avait été envoyé comme signe de pardon du roi.

9. Le nombre de cauri attachés autour du pied d'une chaise indigène indique le nombre d'esclaves que possède son propriétaire.

10. Des branches placées sur un sentier, à un carrefour, montrent que ce n'est pas le chemin qu'il faut prendre. Un guide indiquera ainsi leur chemin à ceux qui le suivent à quelque distance.

11. Comme carte de visite, les Tchi arrachent au toit de chaume de celui qu'ils ont voulu visiter et qu'ils n'ont pas trouvé à la maison, un brin de chaume qu'ils mettent devant la porte, ou, s'il y en a une, dans le trou de la serrure!

12. La coquille d'un coléoptère, nommé aṅkônam, est le symbole de l'abandon, du délaissement. Celui qui la porte indique par là qu'il est sans ami dans ce monde.

13. Un oiseau de nuit, nommé santrofi, a aussi dû donner ses plumes comme symbole. Les femmes dont les maris sont à la guerre en portent autour des genoux comme bracelets. Elles les attachent à une ficelle et chaque matin elles en arrachent un petit bout, tout en priant pour que, pendant la guerre, leur mari reste aussi vivant que le santrofi et revienne sain et sauf à la maison.

14. Les rois de Dwabeng et des Achanti ont une épée en or dont le manche représente le crâne d'un léopard; c'est le symbole de leur supériorité sur les autres chefs.

15. Une sorte de mouche (fanfanto), dessinée sur une épée, veut dire: Va, combats et meurs! c'est-à-dire: vainc ou meurs! Quand un général recevait du roi ce symbole, il savait qu'il ne pourrait jamais retourner à Coumassé à moins d'avoir remporté la victoire.

16. Une tortue sculptée sur l'épée d'un roi indique que rien ne peut se faire sans son consentement.

17. Par contre, un escargot veut dire : « Faites bien attention et ne vous laissez pas surprendre aussi facilement qu'un escargot. »

Digitized by Google

18. La tête du serpent (onaṅka) sur une épée est le symbole du pouvoir ; quoique rampant à terre, ce serpent peut s'emparer d'un martin-pêcheur.

19. Une épée et une hâche réunies veulent dire que celui qui les porte peut vaincre tous les obstacles pour obtenir ce qu'il veut.

20. La tête du poisson (adwẽṅ), sculptée sur une épée, est le symbole de la rêverie.

21. Quelques folioles d'une branche de palmier pliées et fixées sur un bâton veulent dire à ban, défense de passer.

Mais voilà une énumération déjà suffisamment longue; elle nous prouve que si les Tchi n'ont pas inventé une sorte d'écriture, ils n'ont pas manqué d'imagination pour suppléer à cette lacune par des symboles fort intéressants.

Ce sujet nous fait du reste passer tout naturellement au chapitre suivant, dans lequel nous aurions aussi pu le faire rentrer, celui de la vie psychique.

Digitized by Google

CHAPITRE V

Vie psychique.

Les Tchi, comme tous les autres peuples connus, ne dépensent pas toutes leurs forces et toutes leurs facultés uniquement à se nourrir, à se vêtir ou à se battre et à se défendre. Ils en dépensent aussi, et une grande partie, à s'amuser. Les jeux, les danses occupent une place très importante dans leur vie. Un de nos élèves du séminaire d'Abétifi, auquel une longue éducation aurait, semble-t-il, dû donner d'autres idées, écrivait cependant dans une composition :

« Les jeux sont ce qu'il y a de plus important dans la vie d'un homme ; ils sont l'expression de sa joie et grâce à eux l'esprit et le corps de l'homme se réjouissent. » Il continue pourtant en faisant une réflexion fort sensée et très vraie :

« Les païens, eux, jouent en toute occasion, qu'ils soient dans la joie ou qu'ils soient dans la tristesse ; il n'y a aucune différence entre leurs manifestations de joie ou de chagrin. Leurs jeux mêmes, qui doivent donner expression à leur joie, deviennent des occasions de tristesse, car ils les entraînent à faire mal et se terminent presque toujours par des palabres. »

Examinons donc si ce jeune homme a raison en faisant une courte revue des jeux et des danses en usage chez les Tchi.

Digitized by Google

1. Jeux et danses.

Les jeux athlétiques sont chose inconnue chez les Tchi (à moins de ranger les danses sous ce titre-là), ceux mêmes que nous avons voulu introduire dans nos écoles n'ont pas rencon-

JEUNES GENS JOUANT A UN JEU D'OSSELETS

tré grande faveur et les élèves ne s'y livraient guère qu'en la présence et avec la participation des missionnaires. Ils sont trop indolents pour trouver plaisir aux sports. Ils préfèrent de beaucoup les jeux tranquilles, ceux que l'on peut jouer assis à l'ombre d'un arbre dans la rue.

Les enfants, il est vrai, ont leurs jeux qui imitent la guerre, la chasse; ils se fabriquent des armes qui rappellent l'arc ou le fusil; ils tendent des trappes dans le busch, font la guerre aux oiseaux, aux poissons. Les filles ont leurs poupées, un morceau de bois taillé très grossièrement, qu'elles portent gravement sur le dos. Mais les adultes se complaisent surtout aux jeux d'adresse mentale.

Digitized by Google

Voici quelques-uns de leurs jeux : l'owaredi, qui, nous paraît-il, n'est qu'une variante de notre tric-trac. C'est un bloc de bois taillé en forme de chaise indigène, avec un pied et une sorte de table épaisse percée de trous. Chaque jeu a ainsi quatorze godets, deux rangées de six, et à chaque bout un godet isolé, mais qui ne sert pas au jeu ; c'est là que le joueur tient sa provision de graines ou de pierres, et qu'il met ses prisonniers. Au besoin ou à défaut de ce bois, on fait simplement des trous dans la terre. Il y a différentes manières d'y jouer, et chaque manière a son nom particulier ; on jouera, par exemple, à « quatre à quatre » (anaṅ-anaṅ), à « ma femme a mis au monde » (me yere awo ; d'où vient ce drôle de nom ? Nous ne saurions le dire), à « mon cher fils », etc. Nous nous sommes souvent demandé d'où les indigènes ont tiré ce jeu-là, l'ont-ils appris des Européens ou est-ce vraiment l'« Uri » ou le « Mongole » des Arabes qu'ils ont propagé dans toute l'Afrique, des rives de l'océan Indien à celles de l'Atlantique [1] ?

Les Tchi connaissent du reste aussi le « jeu de dames », qu'ils appellent, chose curieuse, damedi ! Ils dessinent (ou plutôt gravent) trente et un carrés sur une planchette et se servent, en guise de jetons, de morceaux de courge séchés (treize de chaque côté). Les morceaux rectangulaires représentent les hommes, comme ils disent, tandis que les femmes sont représentées par des morceaux ronds ! Les hommes représentent donc nos jetons noirs, les femmes nos jetons blancs, ou vice-versa ! Celui qui réussit à faire passer tous ses jetons dans le camp ennemi est nommé akromâ, c'est-à-dire aigle !

L'atwedi tient le milieu entre le damedi et l'owaredi ; il ressemble beaucoup au « char », mais il se joue sans dés. Il consiste en un tas de terre rouge, bien battu et formé en rectangle. Sur ce petit monticule on dessine des lignes qui se croisent comme celles de notre jeu du « char ». Les pions sont représentés par des baguettes que l'on enfonce en terre ; il y en a toujours six et six ou douze et douze. D'après les règles du jeu, un pion peut sauter et prendre plusieurs pions à

[1] Il y a d'ordinaire quarante-huit jetons, vingt-quatre par parti, et quatre jetons dans chaque trou. Pour ouvrir le jeu, un des partenaires prend les quatre jetons de l'un des trous et les place un à un dans les godets suivants, mais de façon à en placer au moins un dans un des godets de son partenaire. S'il peut en placer un dans un godet où son partenaire n'en a que deux, il lui est permis de les prendre.

Digitized by Google

la fois, on dit alors: Watou woń tuo (il leur a tiré dessus); s'il manque son coup on dit: Wabo ne menevanà tuo (il s'est suicidé), et le jeu est terminé.

Ces jeux sont très inoffensifs et chacun s'y livre; cependant il arrive souvent que les gens jouent pour de l'argent; ils ne comprennent pas que l'on puisse jouer pour le seul plaisir d'exercer ses facultés intellectuelles. Mais les plus pernicieux sous ce rapport sont ceux que nous allons encore citer: le ntewsi. par exemple, qui est un jeu très intéressant et amusant et qui rappelle le billard. On étale une natte par terre, que l'on relève légèrement dans les bords, et quatre joueurs assis aux quatre coins de la natte y jettent avec force leur boule (une sorte de graine) en lui imprimant préalablement un mouvement de rotation avec leurs doigts. Le but est de chasser la boule de l'ennemi hors de la natte. Un jeu tout à fait semblable est celui de ntrama tow, mais il se joue avec des cauris dont on a limé le dos (d'où le nom de ntrama tow, ntrama = cauris, tow = jeter). On les jette aussi sur une natte et celui dont le cauri est renversé a perdu.

Ces jeux, très jolis, sont cependant une vraie plaie pour le pays. Les gens ne jouent guère en effet que pour de l'argent, cela leur occasionne des dettes; pour les payer, ils mettront en gage non seulement leurs vêtements, mais même leurs huttes ou les membres de leur famille; souvent même ils sont obligés de s'expatrier, étant incapables de remplir leurs obligations. Il n'est pas rare non plus que ces jeux se terminent par de véritables bagarres.

Et comme si ces jeux ne suffisaient pas à ruiner nos villages, la civilisation européenne est venue à la rescousse non seulement avec l'alcool, mais avec le jeu de cartes! Tous deux se sont déjà propagés partout et ils exercent leur influence néfaste jusque dans les hameaux les plus reculés.

Mais le jeu par excellence des Tchi, celui dont ils ne se lassent jamais et dont ils ont inventé des variétés infinies, c'est la danse. Elle est en général l'expression de la joie du peuple, cependant on exécute aussi des danses lors des funérailles, et les prêtres et prêtresses de fétiches dansent, soi-disant, sous l'influence du fétiche. Dans les grandes occasions, quand un roi ou un chef veut honorer ses hôtes, ou lors d'une fête, il danse devant eux. C'est alors plus qu'un simple jeu; c'est vrai-

Digitized by Google

ment un art. Ses poses plastiques sont tout autant de tableaux et ses mouvements, qu'accompagnent les roulements de tambour, ont un rythme comme la musique. Ces exercices chorégraphiques sont quelquefois tout ce qu'il y a de plus gracieux. Malheureusement, ils dégénèrent toujours trop vite, sous l'influence de la boisson, et les danses se terminent généralement par de vraies saturnales.

N'étaient leurs conséquences presque toujours fatales, ces danses auraient certainement leur utilité. D'ordinaire les danseurs et danseuses forment une société qui a ses règlements assez rigoureux; ses membres sont appelés à faire certains sacrifices, quelquefois assez importants, et ils doivent obéissance à leur chef ou à leur instructeur. C'était donc pour ces peuples qui n'ont ni école ni service militaire proprement dit une sorte d'école de « solidarité ».

Mais le but réel, sinon avoué, et la conséquence ordinaire de ces danses, ce sont les relations sexuelles; la musique et surtout les chants qui y provoquent ou qui les accompagnent sont toujours lascifs.

Quand nous demandions à un indigène de nous répéter les paroles de l'un de ces chants, il s'y refusait presque toujours en nous disant que « ce n'était pas pour nos oreilles », ou bien il en changeait et en atténuait le sens.

Voici les noms et les règlements de quelques-unes de ces sociétés de danse.

Une d'entre elles se nomme, par exemple: Wo na wompe (ce qui veut dire littéralement: Toi tu n'aimes pas, et le sens en est: La société de ceux qui ne recherchent pas les femmes).

En font partie seulement les jeunes gens et les jeunes filles; les adultes n'y sont pas admis.

1er article du règlement: Si un tambour est gâté, tous les membres doivent payer une cotisation pour en faire faire un neuf.

2. Défense de fumer la pipe pendant la danse, quiconque veut fumer doit sortir des rangs.

3. Si un des membres ou l'un de ses parents meurt et qu'un membre de la société néglige de paraître à ses funérailles, il devra payer comme compensation une bouteille de gin de 2 shillings.

4. Si la société va danser dans un village et qu'il s'y trouve

Digitized by Google

FEMMES SE PRÉPARANT A LA DANSE

Deux d'entre elles ont le « donno » sous le bras et sont prêtes à se faire entendre. Le « donno » est un petit tambour entouré de ficelles tendues et dont le son change suivant la façon dont on le presse sous le bras.

Digitized by Google

un membre, il devra régaler la société avec du gin avant qu'elle commence ses jeux.

5. Lors de ces excursions, aucun membre n'est autorisé à manger dans ce village, il ne lui est permis que de boire de l'eau, du vin de palme ou du gin ; il n'est pas permis non plus de coucher dans ce village.

La société a six instruments de musique différents, des tambours de grandeurs et de formes différentes et une sorte de cymbales; elle a aussi ses chanteurs attitrés. Point n'est besoin d'ajouter que leur nom ne sert qu'à donner le change sur leurs intentions réelles !

Une autre de ces sociétés est celle d'ǫdǫto. Son nom même, qui veut dire nombreuse, montre qu'elle recrute ses membres partout: ce ne sont pas seulement les jeunes gens qui en font partie, mais aussi les adultes. Les chants sont plutôt mélancoliques ; ce sont des complaintes, comme celle-ci par exemple : « oda a mẹwu mẹnnyā obi a obẹbo me abubuō ; n'wānsònōpobi na ebẹbo me abubuō! » c'est-à-dire : Au jour de ma mort, je n'aurai personne pour m'ensevelir ; ce seront les grosses mouches qui m'enseveliront !

Un autre nom est celui de asènemmā, et il dépeint bien l'influence de ces jeux ; il veut dire : Jeu qui rend les femmes hardies !

Le tambour attitré de la société suspend son tambour (un tambour spécial nommé ogyamma) à son cou et s'en va battre dans les rues ceci :

« Tā kokokoko tā kokokoko ! », ce qui veut dire : Nous allons faire quelque chose, faites attention à vos femmes ! « Obiew kāntānkā ! »

Les jeunes filles répondent alors à l'appel en chantant : « Yẹbẹw̆e ō, ogyamma ẹ. », ce qui revient à dire qu'elles sont prêtes à tout.

Le chef de la bande est pourvu d'un fouet et il a le droit d'en faire usage. Si, par exemple, un membre de la société n'obéit pas à l'appel du tambour, il se précipite dans sa maison et l'amène de force à coups de fouet; si le tambour ne bat pas en mesure, si les jeunes filles ne frappent pas comme il faut et selon le rythme dans leurs mains, ils ou elles recevront le fouet et personne n'aura le droit de se plaindre. Les danseurs et danseuses doivent tous être tête nue,

Digitized by Google

les jeunes filles doivent enlever leur mouchoir ; malheur à celle qui l'oublierait !

Un des membres meurt-il, chaque membre doit payer une cotisation de 9 shillings pour les funérailles ; par contre la famille du défunt paye à la société une chèvre et six bouteilles de gin.

Un des membres se marie-t-il, ses camarades doivent verser une cotisation de 1 livre sterling 7 shillings pour le fêter dignement et l'époux doit faire cadeau à la société d'un porc, de douze grands pots de vin de palme et de douze bouteilles de gin. Quiconque ne s'exécute pas est exclu immédiatement de la société.

Cette société a aussi une demi-douzaine de tambours différents, grands et petits, ainsi que des cymbales.

Un des tambours bat : « Aberewa saw vikyenken vikyenkyen », l'autre répond : « Patrikotom' vikyenkyen vikyenkyen », un troisième continue : « Abodam kofi yadu yerebegoro, abodam na akômapa », toutes phrases intraduisibles, mais qui veulent dire à peu près ceci : Les maris, même ceux qui ont le plus confiance en leurs femmes, tremblent en entendant le son de nos tambours !

Ces quelques détails suffisent à montrer ce que sont ces danses et à quels résultats elles conduisent. Les jeunes gens font cadeau aux jeunes filles d'eau de lavande ou de pommade ; si celles-ci acceptent leurs avances elles leur abandonnent leur mouchoir. Presque toujours ces danses sont suivies de procès, de divorces et d'amendes. Elles alimentent la caisse des chefs, qui vivent des péchés de leurs sujets ! Nous voyons donc que le séminariste dont nous citions la phrase en commençant ce chapitre avait parfaitement raison. Les jeux mêmes chez les Tchi deviennent une occasion de tristesse !

Un autre passe-temps favori de ces peuples c'est de raconter ou d'entendre raconter des légendes ou des fables.

2. Légendes ou fables.

Le soir, au clair de la lune, jeunes et vieux, hommes et femmes, se réunissent au pied d'un arbre, dans la rue ou dans une cour. Assis sur le rebord de la hutte ou sur les

Digitized by Google

multiples racines de l'arbre ou bien encore sur de petits escabeaux, ou simplement couchés à terre, ils écoutent les récits fantastiques de leurs bardes attitrés ou improvisés. En lui-même le spectacle ne manque pas d'intérêt ; rien de plus féerique qu'un beau clair de lune sous les tropiques ; l'astre des nuits brille d'un éclat d'argent ; ses rayons sont réfléchis par les grandes palmes des cocotiers ou des palmiers à huile ; les indigènes, drapés dans leurs pagnes et écoutant immobiles, la pipe à la bouche, semblent être des statues ; au milieu du cercle, l'orateur parle et gesticule. De temps en temps il chante un solo et l'assemblée reprend en chœur le refrain. Ces « soirées littéraires et musicales » ont certes leur utilité. Les Tchi n'ayant aucune littérature et ne connaissant pas même l'écriture, leur histoire, leurs anciennes coutumes, leurs idées d'autrefois se seraient complètement et irrémédiablement perdues, si elles ne s'étaient transmises de cette manière de génération en génération. Ces soirées remplaçaient aussi en quelque mesure l'école ; les vieux, par leurs récits, leurs fables, inculquaient leurs idées, leur morale aux jeunes et leur faisaient entendre des vérités importantes. Nous avons eu l'occasion de le voir dans notre première partie ; grâce aux légendes, nous avons pu apprendre l'origine des différents produits du sol, la manière dont fut découvert le vin de palme, etc. Cependant tout n'est pas or dans ces récits, l'imagination y joue souvent le rôle principal, et la morale de la fable est parfois... immorale !

Légende se dit en tchi Anansesǫm, ce qui signifie : histoire de l'araignée ; c'est dire le rôle que joue cet insecte ! L'araignée est en effet pour les Tchi un personnage mythique, que l'on appelle généralement : Agya ananse = père araignée. On lui attribue une grande sagacité, un pouvoir quasi divin. D'après certaines traditions mêmes, à elle reviendrait l'honneur de la création du monde ! Et cependant elle est en même temps la personnification de la tromperie. Il n'est pas rare qu'elle soit trompée elle aussi et qu'elle n'ait pas le beau rôle dans l'histoire. Son fils Ntikuma (araignon), par exemple, lui joue souvent des tours. Par contre, sa femme Okǫnnǫre a un rôle plutôt passif.

Agya ananse joue donc à peu près le rôle de maître renard dans nos fables, du lièvre chez les Ba-Ronga et les Ba-Souto, ou du chacal chez les Hottentots

Digitized by Google

Nous allons maintenant traduire quelques-unes de ces légendes et de ces fables, et pour y mettre un peu d'ordre nous les grouperons sous quatre chefs différents : *a*) légendes de l'araignée, qui ne sont guère que des exercices d'imagination, mais dans lesquelles on découvrira cependant, en cherchant bien, une intention morale ; *b*) légendes religieuses; *c*) légendes historiques; *d*) fables avec morale.

a) Légendes de l'araignée (Anansesem).

L'araignée et son fils l'araignon.

N'étaient-ce pas père araignée et son fils l'araignon qui vivaient là? Et voici une famine terrible survint, si terrible qu'on ne savait plus que faire. Voyant qu'il ne pouvait satisfaire sa faim, père araignée dit à son fils : « Aujourd'hui, va-t'en dans ta famille et je m'en irai dans la mienne! »

Cette parole parut bien étrange à l'araignon, aussi répliqua-t-il : « Oh ! père, pourquoi me dis-tu de m'en aller dans ma famille? Ai-je donc une autre famille que toi et pourquoi n'en ai-je jamais entendu parler ? » Père araignée répondit : « Je n'ai rien d'autre à te dire que ce que j'ai dit, va dans ta famille ! »

Et l'araignon eut beau protester, père araignée le prit par le toupet et lui répéta : « Va-t'en, va dans ta famille ! » Le pauvret s'en alla tomber la tête la première dans la forêt, puis émergea dans un bosquet. Son œil rencontra alors une grosse bête, un boa, qui était couché dans un endroit obscur. Dès qu'il l'aperçut, il voulut s'enfuir, mais le boa lui dit : « Eh ! pourquoi t'enfuis-tu ? Pourquoi, quand personne n'a jamais mis le pied ici, y es-tu venu, toi ? »

Alors araignon lui raconta comment il se faisait qu'il se trouvait là, et quand sa bouche se ferma, voici son visage était baigné de larmes, car son histoire était triste, bien triste! Puis n'était-il pas tombé sur cette grosse bête, ce boa, qui sûrement allait le manger !

Le boa le considéra tranquillement, puis il eut pitié de lui ; il résolut donc de le remettre sur pied. « Tu feras tout ce que je m'en vais te dire, entends-tu? » — « Oui, j'ai compris, oh! mon

Digitized by Google

bienfaiteur !» — « Cligne des yeux ! » Araignon cligna des yeux. et voici l'endroit où il se trouvait se nettoya comme par enchantement. Le boa lui fit faire la même opération à plusieurs reprises et la dernière fois, voici que l'endroit où il se trouvait avec le boa était devenu un palais au milieu d'une ville si belle et si grande, qu'on n'en vit jamais de pareille. Elle était si populeuse que quand on voulait la traverser on ne savait où poser le pied ! Et araignon était devenu le roi de cette ville !

Alors le boa, son bienfaiteur, lui dit : « Je ne te demande rien pour ce que j'ai fait pour toi, si ce n'est que chaque matin tu m'apportes une calebasse remplie d'œufs et des ignames bouillis. Puis enferme-moi dans une chambre, où il ne soit permis à personne d'autre que toi de pénétrer. Par contre, chaque jour, après mon repas, je vomirai de l'or pour toi, afin que tu puisses soutenir dignement le rôle de roi que je viens de te donner. »

Araignon promit d'exécuter tout ce que le boa venait de lui ordonner, et il fut fidèle à sa promesse. Le boa, lui aussi, fit, comme il l'avait dit, d'araignon un grand et bon roi, dont le renom se répandit au loin.

Araignon prépara tout pour donner à son peuple une grande fête. Il se mit dans son palanquin et se fit porter à travers toutes les rues de sa capitale. Cela lui prit trois jours, mais tous ses sujets purent le voir et ils le reçurent partout avec une grande joie. Et tandis qu'il passait dans son palanquin, voici le chant qui l'accueillait, avec accompagnement de cors, de sept cornettes, de flûtes, de trompes et de huit guitares :

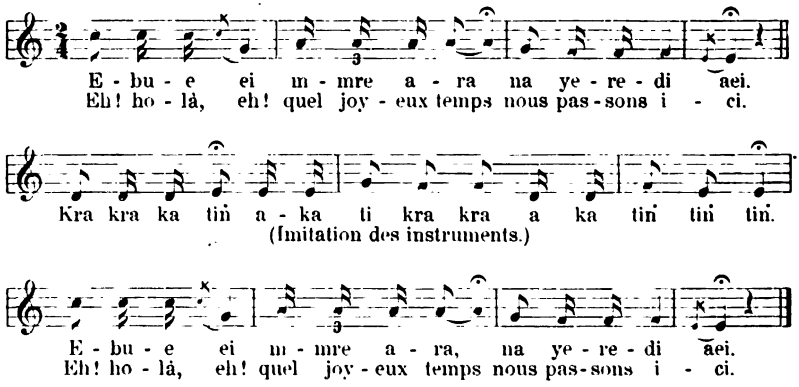

Digitized by Google

Et en effet, si tu avais vu araignon dans son palanquin, sa couronne sur la tête, ton œil en eût été réjoui. Hélas! comme il faut qu'il arrive toujours, cela ne dura pas. Père araignée entendit parler du royaume d'araignon son fils et de ses progrès et il résolut d'aller le voir. Mais comme il ne voulait pas le faire ouvertement, il résolut de se changer en paquet, que l'on porterait au roi.

Voici comment il s'y prit. Un jour que des femmes passaient par son hameau et qu'il s'y trouvait, l'une d'entre elles fit un faux pas et jura par le roi (ce faisant elle nomma araignon). Père araignée l'interrogea alors minutieusement au sujet de son roi et vit que c'était en effet son fils. Alors il dit aux femmes : « Quand vous repasserez, vous trouverez ici un paquet, prenez-le et portez-le à votre roi. »

Quand elles apportèrent ce paquet au roi, on l'ouvrit et on trouva dedans le corps d'une personne ! Araignon comprit aussitôt que c'en était fait de sa fortune, mais il ne fit aucune remarque. Il entretint son père comme il sied à un fils et fit même au delà du nécessaire.

Ainsi, en l'honneur de son père, quand revint la fête d'Adae, il monta de nouveau dans son palanquin, fit monter son père dans un autre et parcourut une seconde fois son royaume. Aussitôt on les reçut avec les mêmes chants et la même musique.

Père araignée entendant ces chants en changea les paroles et dit au soliste de chanter ainsi :

« Ebuei ei ! gyae kekã na omaṅ bębo aei ! Eh ! holà eh !», taisez-vous, la ruine va venir ici ; « Krakrakatiṅ akati krakra akatintintin. Ebuei ei gyae kekã na omaṅ bębo aei ! »

Ces paroles donnèrent beaucoup à réfléchir à araignon, cependant il ne dit mot.

Mais voilà qu'un jour, comme tout le peuple s'en était allé à la plantation d'araignon, ainsi que cela se faisait toujours le samedi et le dimanche, père araignée, le vénérable vieillard, n'alla pas à la plantation, il resta à la maison. Peu après le départ des autres, il dit au portier de se lever et de lui ouvrir les portes, pour qu'il pût aller visiter les chambres du palais. Le serviteur ne voulut pas y consentir, comme il en avait reçu l'ordre de son maître. Mais père araignée ne laissa au garçon aucun repos, jusqu'à ce qu'il lui eût donné les clefs.

Digitized by Google

Il ouvrit alors les portes pour arriver enfin à celle où se trouvait le boa.

Au moment où il ouvrit la porte, celui-ci avait fini son repas et vomissait de l'or. Voyant celà, père araignée se mit à crier : « Oh ! oh ! c'est l'or de mon fils que le boa avale ainsi ; je ne le permettrai pas. » Et il s'en alla prendre un bâton pour le tuer.

Tous les gardiens de la maison se mirent alors à crier : « Oh ! père ne fais pas cela ! oh ! père, ne fais pas cela ! », mais araignée ne voulut rien entendre. Il s'en alla vraiment prendre un gourdin avec lequel il assomma le boa en disant : « Coquin, comment ne te tuerais-je pas, toi qui te couches sur l'or du fils de son père pour l'engloutir ! »

Sur ces entrefaites, araignon et ses ouvriers étant arrivés furent changés, qui en oiseaux, qui en bêtes, qui en feuilles, qui en lianes, qui en arbres, jusqu'à ce que petit à petit araignon fut laissé seul au milieu d'une forêt très dense. La plantation dans laquelle ils travaillaient fut aussi changée en forêt en un clin d'œil, comme elle l'était auparavant. Tout ce qu'araignon put dire fut : « Du jour où mon père vint dans ce pays, j'ai vu que cela n'irait pas ; lui-même l'a dit dans sa chanson. » Mais père araignée ne fut pas épargné. En moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, toutes les belles choses qu'araignon avait données à son père : pagnes, sandales, chaînes d'argent qu'il suspendait à son cou, bracelets d'argent qu'il avait fondus exprès pour lui, tout avait disparu, il ne lui restait plus rien d'autre à faire qu'à se remettre dans le paquet dans lequel il était venu. Vous auriez pu voir alors père araignée n'ayant que sa ceinture autour des reins ! Un saut et le voilà blotti derrière une feuille ; un autre saut et araignon se blottissait derrière une autre feuille.

Et voilà pourquoi, quand tu te promènes dans la forêt, tu peux voir l'araignée et son fils l'araignon, collés au dos d'une feuille. Tout cela c'est la faute de père araignée qui a amené pareille calamité sur lui et son fils l'araignon.

Que mon histoire vous plaise, qu'elle ne vous plaise pas, faites-vous en raconter d'autres et dites-les moi !

Voilà donc une bien longue légende pour expliquer un phénomène tout naturel ! Mais est-ce bien là le seul but de la légende, ne veut-elle pas peut-être montrer les funestes effets de la jalousie et surtout de la jalousie des pères qui ne peuvent

Digitized by Google

souffrir de voir leurs fils les surpasser en gloire et en pouvoir ?

Savez-vous par contre pourquoi il y a tant d'incrédulité sur la terre ? Non ! La légende suivante vous renseignera :

Agya-mpe-akyinnye et Ananse

ou *L'ennemi de l'incrédulité et araignée.*

On raconte qu'une fois les plantations d'Agya-mpe-akyinnye rapportèrent beaucoup. Par contre, il y eut famine sur la terre entière et personne n'avait plus rien, si ce n'est Agya-mpe-akyinnye. Aussi chacun, hommes et bêtes, se rendait auprès de lui pour acheter des vivres. Mais au lieu de vendre ses biens il les donnait gratis; bien plus, il faisait cuire pour ses visites de la nourriture et il leur donnait des provisions pour le voyage.

C'est ainsi que l'antilope se rendit auprès de lui pour acheter des provisions. A peine arrivée, elle s'approcha d'Agya-mpe-akyinnye et lui dit : « Je suis venue acheter de la nourriture. » Mais il lui répondit : « Je ne vends pas mes biens, mais puisque te voilà, je te ferai cuire quelque chose et quand tu repartiras, je te donnerai aussi des provisions pour le voyage. » — « C'est une bonne parole que tu me dis là, répondit antilope, car tout ce que demande la faim c'est d'être tuée. »

Alors Agya-mpe-akyinnye lui fit porter de l'eau pour se baigner avant le repas ; et voici, pendant qu'elle se baignait, une noix de palme tomba du ciel dans son eau. Surprise, l'antilope s'écria : « Eh ! Agya-mpe-akyinnye, tes noix de palme sont mûres ! » Mais il lui répondit : « Si je te disais ce qui se passe dans ma plantation, tu serais sûrement remplie de tristesse. » — « Dis-le moi quand même ! » — « Pense que de tous les palmiers que j'ai dans ma plantation, je n'ai pas pu obtenir une seule goutte d'huile, je n'en ai point eu du tout. Seule, la noix qui est tombée dans ton bain est telle que, si j'en exprimais l'huile et l'allais vendre, j'en retirerais £ 1984 (49 600 francs !) et avec cet argent, je pourrais racheter ma mère qui pourrait m'enfanter une seconde fois. »

Alors antilope répondit : « Agya-mpe-akyinnye tu m'en contes ! » A peine avait-elle prononcé ces mots qu'Agya-mpe-akyinnye s'emparait d'elle, la tuait et s'en faisait une bonne

Digitized by Google

soupe, qu'il dégusta avec sa femme. Il fit de même avec une foule d'hommes et d'animaux.

Ces nouvelles déplurent fort à père araignée ; aussi se mit-il lui-même en route pour trouver Agya-mpe-akyinnyę. Il alla lui donner le bonjour et lui demanda ce qu'il désirait. « Je suis venu acheter des provisions. » — « Je ne vends pas mes biens, mais puisque tu es venu me voir, je te ferai cuire quelque chose et te donnerai des provisions de route. » — « Bien, » dit père araignée. On mit donc le pot au feu et on apporta de l'eau à araignée pour se baigner. A peine s'était-il installé près de son eau qu'une noix de palme y tomba du ciel.

Alors père araignée s'écria : « Eh ! Agya-mpę-akyinnyę, tes noix de palme sont mûres ! » — « Si je te disais, répondit celui-ci, ce qui se passe dans ma plantation, tu serais sûrement rempli de tristesse. » — « Dis-le moi seulement, répliqua père araignée. » — « Pense que, de tous les palmiers que j'ai dans ma plantation, je n'ai pas pu obtenir une seule goutte d'huile, je n'en ai point eu du tout ; seule, la noix qui est tombée dans ton bain est telle que si j'en exprimais l'huile et l'allais vendre, j'en retirerais 49,600 francs, et avec cet argent, je pourrais racheter ma mère qui pourrait m'enfanter une seconde fois. »

A l'ouïe de ces paroles, père araignée regarda fixement de ses grands yeux Agya-mpe-akyinnyę et lui dit à son tour : « Peuh, qu'est-ce que cela ? Ce n'est pas si extraordinaire ; si je te disais ce que je sais moi, c'est alors seulement que tu pourrais être triste. » — « Eh bien, dis-le moi donc ! » Alors père araignée lui dit : « Dans ma plantation, il y a des tomates ; quand je veux les faire tomber avec un bâton, elles ne tombent jamais ; quand même j'ajouterais mille bâtons les uns aux autres, je n'aurais pas plus de succès. Mais quand je me couche et tends la main pour les cueillir (la légende tchi a une autre version... intraduisible), elles tombent toutes à terre. » Alors Agya-mpe-akyinnyę s'écria : « Quelle farce ! » Mais à peine avait-il prononcé ces mots qu'il tomba mort !

Là-dessus, père araignée le coupa en petits morceaux qu'il dispersa sur la terre ; c'est là la raison pour laquelle il y a tant d'incrédulité sur la terre. Autrefois il y avait un homme qui lui faisait la guerre, mais père araignée l'a tué par ruse !

Araignée nous a sûrement rendu là un bien mauvais service et Agya-mpe-akyinnyę aurait fort à faire aujourd'hui pour ava-

Digitized by Google

ler tous les incrédules ; mais s'il revenait et n'avalait que les gens qui ne croient pas aux contes et aux sornettes, il n'y aurait pas là grand mal.

Une autre légende, tout à fait dans le même genre, explique comment la médisance s'est répandue dans le monde; je la laisse de côté pour ne pas trop allonger ce chapitre.

Chose curieuse c'est, paraît-il, malgré père araignée que la sagesse s'est répandue sur la terre. Écoutons ce qu'en dit la légende :

Père araignée et la Sagesse.

Un jour père araignée se dit que Dieu avait créé la sagesse pour lui tout seul et qu'il verrait à ce que personne n'en obtînt, sauf lui. Il résolut donc de recueillir toute la sagesse, puis de la détruire. Il la mit en bouteille et ferma celle-ci hermétiquement.

Alors son fils l'araignon, lui dit: « Mais mon père, tu ne pourras jamais enfermer toute la sagesse ! » — « De nous deux qui donc est l'aîné ? répliqua le père; tiens-toi donc tranquille et regarde-moi faire ». Il se mit en route lentement et bientôt il arriva devant un tronc d'arbre, qui barrait le chemin. Il y avait bien une issue sous l'arbre, mais impossible d'y passer avec la charge que portait père araignée ; impossible aussi de sauter par-dessus l'arbre en ayant pareil fardeau. Sur ces entrefaites, araignon le rattrapa et lui demanda : « Eh ! mon père, qu'y a-t-il donc ? » — « Il y a, répondit araignée, que je ne puis passer ici avec ma charge ; elle m'empêche de passer aussi bien par-dessus que par-dessous ».

« Ne te l'avais-je pas dit, répliqua araignon, je savais bien que tu ne pourrais aller détruire la sagesse, mais tu n'as pas voulu me croire et tu m'as traité de menteur. C'était pourtant bien simple de sortir de cette difficulté ; quand tu es arrivé devant ce tronc, tu n'avais qu'à poser ta charge sur le tronc, passer dessous et la reprendre de l'autre côté ; tu aurais ainsi déjà fait un bon bout de chemin. »

Père araignée répondit: « Tu as vraiment raison ! Mon fils, je vois que je ne pourrai détruire toute la sagesse ; je me repens de ce que je voulais faire. » Et là dessus, père araignée brisa la bouteille contre une pierre et toute la sagesse se répandit sur la terre.

Digitized by Google

Mais cette légende n'est-elle qu'un jeu d'imagination, n'a-t-elle pour but que d'expliquer d'une manière ingénieuse et amusante la dispersion sur la terre de la sagesse ? Je me demande si elle n'est pas aussi une satire voilée des chefs qui prétendent avoir le monopole de la sagesse et qui si souvent ânonnent et tâtonnent à côté d'elle ! Et la suivante, tout en prétendant expliquer d'une manière très originale la raison pour laquelle les hommes mangent avec leurs femmes dans leurs plantations, ne veut-elle pas aussi ridiculiser les pères de famille, les chefs, qui veulent tout accaparer pour eux ? L'ironie, le ridicule sont peut-être inconscients dans la pensée du narrateur, mais il me semble que l'on peut les y chercher, sans crainte de se tromper beaucoup. Les Tchi ont l'ironie facile. Voici la légende dont il est question :

Père araignée et les ignames.

Père araignée, sa femme Okonnore, et son fils Ntikuma, avaient fait une plantation d'ignames, qui leur avait beaucoup rapporté. Voyant cela, père araignée dit à dame araignée : « J'ai rêvé que j'étais tombé gravement malade et que j'étais mort. Je crois donc que je m'en vais vraiment mourir. Dans ce cas, voici mes dernières volontés : Dès que je serai mort, allez m'ensevelir dans ma plantation, puis placez près de moi un pilon de foufou, un mortier, des pots, du bois pour faire du feu et tout ce qui m'appartient. Avez-vous bien compris ? » — « Oui », répondirent dame araignée et araignon.

Le lendemain, araignée se déclara malade et dit à ses enfants d'aller acheter un cercueil. « Dès que je serai mort, ajouta-t-il, mettez-moi dedans. » Ses enfants obéirent et s'en furent acheter un cercueil. Quand ils revinrent, le père s'écria : « Soutenez-moi, je meurs ! » Et tandis qu'on s'empressait autour de lui, il contrefit le mort. On le mit aussitôt dans le cercueil et on le transporta dans sa plantation, avec tous les objets qu'il avait mentionnés à sa femme.

A peine celle-ci et son fils l'araignon s'en étaient-ils retournés à la maison que père araignée sortit de son cercueil, alluma du feu, alla déterrer un bon morceau d'igname et se cuisit un bon repas. Cela fait et quand tout fut prêt il se mit à chanter :

Digitized by Google

« To ! to ! to ! tw̆è ananse, mewọ ode medi Okọnnọre ẹnè ne mma de kyi ayi Na ananse mewọ ọde medi ».

C'est-à-dire: « Ah ! hurrah ! araignée, tu as des ignames à manger. Ta femme et tes enfants n'en ont point, ils mènent deuil, mais toi, araignée, tu as des ignames à manger ! »

Et il continua ainsi pendant plusieurs jours et mangea toutes les ignames. Mais voici qu'un jour Kọnnọre et ses enfants s'en vinrent à la plantation pour y chercher des ignames (les jours de leur deuil étant passés); quel ne fut pas leur étonnement en voyant qu'il n'y en avait plus. L'araignon s'écria alors : « Personne d'autre que mon père ne peut avoir arraché ces ignames, ce ne peut être que lui; je m'en vais le prendre par ruse. »

Il s'en alla donc couper un tronc d'arbre et il en sculpta une figure qu'il enduisit entièrement de poix, puis il la ficha solidement en terre dans la plantation et partit.

Peu de temps après, père araignée sortit de son cercueil pour aller chercher quelque chose à manger. Il chantait comme d'habitude : « To ! to ! to ! tw̆ē ananso mewọ ode medi okọnnọre ẹnè ne mma...» Soudain il s'arrêta court, il venait d'apercevoir l'image. « Eh toi, s'écria-t-il, jeune homme, où vas-tu?» Point de réponse. « Eh l'ami ! es-tu venu me voir ? Pleures-tu parce que je suis mort? Viens donc me serrer la main. » Comme rien ne bougeait, père araignée s'approcha et toucha l'image de sa main. Et voici il ne put la retirer !

Il saisit le bord de l'autre main. Elle y resta collée ! Il voulut baiser de sa bouche la bouche de l'image, mais sa bouche aussi resta collée ! Il approcha son ventre, ses pieds, tous restèrent englués, et il était là, suspendu au bois, ne pouvant plus bouger ! Il y passa la nuit !

Le lendemain matin, araignon revint et, comme il s'y attendait, trouva son père collé au bois. Alors il lui fit des reproches : « Comment, lui dit-il, pareille chose ne s'est jamais vue dans ce monde. Tu avais fait une plantation d'ignames avec ta femme et ton fils; personne ne t'empêchait de manger autant d'ignames que tu en voulais, tu n'avais qu'à les prendre, mais non, tu as préféré faire le mort et te laisser ensevelir ici pour pouvoir tout manger, tout seul, sans être dérangé. Fi ! honte à toi, c'est vilain ! »

Père araignée répondit : « Mon œil est mort, j'ai honte de ce

Digitized by Google

que j'ai fait, je ne puis plus retourner à la maison. Que chacun apprenne de moi maintenant et ne fasse plus comme moi. Va chercher ta mère et qu'elle vienne ici ! »

C'est pourquoi aujourd'hui, quand un homme travaille à la plantation avec sa femme et ses enfants, il mange aussi avec eux (ce qu'il ne fait jamais en ville).

Voici une autre légende qui doit expliquer pourquoi les chasseurs sont si pauvres, mais que l'on pourrait tout aussi bien intituler :

Les inconvénients de la polygamie.

On raconte qu'une fois père araignée s'en fut à la chasse; mais il avait beau y aller chaque jour, il revenait toujours bredouille. Une fois pourtant il attrapa une antilope; mais, en très peu de temps, toute la viande fut mangée, sauf une cuisse qui était suspendue dans sa hutte devant le feu. Chaque jour, il retournait à la chasse, chaque jour aussi, il revenait les mains vides. Une fois qu'il rentrait ainsi triste à la maison, il trouva table mise et de l'eau préparée pour son bain. « Qui donc, se demanda-t-il, m'a fait pareille surprise? » Il n'en mangea pas de moins bon appétit, puis alla se coucher. Le lendemain, il retourna à la chasse, et, quand il revint, trouva de nouveau tout préparé. Il résolut alors de découvrir son bienfaiteur. Le lendemain, au lieu de partir comme d'habitude pour la chasse, il se cacha dans les herbes derrière sa hutte. Et voilà que, comme il guettait, il vit la cuisse suspendue près du feu se détacher, tomber à terre et se changer en une belle femme! Elle était belle à ravir, sans aucun défaut! Alors père araignée sortit de sa cachette, vint auprès d'elle et lui dit: « Si tu veux redevenir une bête, meurs! » Mais la femme lui dit: « Laisse-moi partir! » — « Jamais, lui dit père araignée; je désire que tu restes auprès de moi. » La femme répondit: « Si tu veux que je reste auprès de toi, je le ferai, mais à une condition. » — « Dis-la moi », demanda père araignée. — « C'est que, quand tu causeras avec moi, tu ne diras jamais que je suis une cuisse d'antilope! » — « Oh! très volontiers! » promit père araignée. Alors la femme fit venir serviteurs et servantes, et ils lui bâtirent une ville magnifique.

Peu de temps après, l'ancienne femme de père araignée vint

Digitized by Google

le voir, et fut bien étonnée de le trouver en possession de telles richesses; aussi déclara-t-elle qu'elle ne s'en irait plus! Elle resta donc et demeura avec eux deux mois. Un jour qu'elle était seule avec son mari, elle lui demanda comment il avait pu se procurer tant d'argent. Père araignée ne voulut pas le lui dire, mais sa femme ne lui laissa aucun repos et le persécuta jusqu'à ce qu'il lui eût tout raconté. Peu de temps après, ses deux femmes se querellèrent; on en vint *aux mots*, et l'ancienne femme de père araignée dit à l'autre: « Tu n'es qu'une cuisse d'antilope et tu ne me vaux pas! Je suis de race humaine et toi, tu n'es qu'une bête! » Aussitôt la femme se leva et partit avec serviteurs et servantes. Père araignée eut beau lui dire: « Mais ce n'est pas moi qui t'ai dit cela! », la femme lui répondit: « Pourquoi l'as-tu dit à ta femme? Tu m'as trahie, je m'en vais! » Père araignée supplia, demanda pardon; ce fut en vain. Femme, serviteurs et servantes, richesses, tout avait disparu, et père araignée resta seul avec sa femme. C'est depuis lors qu'il est si pauvre et n'a pas même de pagne pour se couvrir, ni pour en donner à sa femme; c'est aussi depuis lors que les chasseurs sont si pauvres, et sont toujours en chemin pour trouver quelque chose à mettre dans la soupe.

b) Légendes religieuses.

Sous ce titre nous grouperons, non pas les légendes ayant rapport au culte des fétiches — nous les réservons pour ce chapitre-là — mais toutes celles qui prétendent jeter quelque lumière sur les rapports de l'homme avec la divinité. Nous serons étonnés d'y découvrir plus d'un trait commun avec les récits bibliques, mais avec des variantes cependant considérables. Nous pourrons aussi en tirer plus tard quelques conclusions quand nous parlerons de la religion des Tchi. Disons seulement que plusieurs de ces légendes semblent prouver, comme du reste le nom de Nyame = Dieu, que la religion primitive de ces tribus était plutôt le monothéisme et que le fétichisme actuel est de date plus récente et une déviation (ou corruption) de la religion primitive. Il faut dire, il est vrai, que dans les légendes, c'est quelquefois l'araignée

Digitized by Google

(ananse) qui joue le rôle de Dieu et qui prend la place de Nyame, mais c'est uniquement parce que père araignée est, dans la légende, la personnification de la toute sagesse. Les Tchi attribuent toujours à Nyame la création du monde.

Voici quelques-unes de ces légendes :

Au temps où les cieux et la terre existaient, mais où il n'y avait pas encore d'hommes sur la terre, il tomba un jour une grande pluie. Quand celle-ci s'arrêta, une immense et longue chaîne tomba du ciel sur la terre. A cette chaîne étaient suspendus sept hommes, créés par Dieu, et qui descendaient ainsi sur la terre. Ils apportaient du feu avec eux et allumèrent un feu pour cuire leurs aliments. Mais ils avaient besoin d'eau pour cuire et ils n'en avaient pas. Où en trouver?

Deux d'entre eux s'enfoncèrent dans le busch et marchèrent jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à une rivière. Ils y puisèrent de l'eau, qu'ils rapportèrent pour cuire.

En ce temps-là, Dieu et les hommes étaient en rapports journaliers, Dieu venait auprès des hommes et s'entretenait avec eux, et les hommes étaient heureux. Quand, par exemple, un enfant rôtissait des ignames sur le feu et qu'il désirait de la viande, il n'avait qu'à jeter un bâton en l'air en disant: « Dieu, donne-moi du poisson », et il en recevait immédiatement. Un jour, malheureusement, des femmes pilant leur foufou furent gênées par la présence de Dieu ; elles lui dirent de s'en aller et comme il ne se retirait pas assez vite à leur gré, elles le frappèrent de leurs pilons. Alors Dieu, courroucé, se retira du monde et en laissa la direction aux esprits (fétiches). Un proverbe dit : « N'était la vieille femme, nous serions heureux! » Un jour cependant, Dieu envoya une chèvre du ciel sur la terre. Elle avait un message pour les sept hommes qui habitaient la terre. Ce message était ainsi conçu: « Il y a quelque chose qu'on nomme la « mort » (owu). Un jour cela tuera quelques-uns d'entre vous. Cependant, même si vous mourez, vous ne serez pas pour cela complètement perdus; vous viendrez auprès de moi dans le ciel. » La chèvre partit donc; mais, avant d'arriver dans la ville, elle vit un beau buisson, très appétissant, et elle se laissa attirer ; elle y resta pour brouter.

Quand Dieu vit que la chèvre était restée en chemin, il envoya un mouton avec le même message. Le mouton alla, mais ne s'acquitta pas fidèlement de son message ; bien au contraire il le

Digitized by Google

changea et dit : « Dieu vous fait dire que vous mourrez, et que vous serez alors complètement perdus, vous n'aurez aucun endroit où vous pourrez vous retirer. »

Plus tard vint la chèvre qui dit : « Dieu vous fait dire que vous mourrez, il est vrai, mais que vous ne serez pas perdus pour cela, qu'au contraire vous irez auprès de lui. » Les hommes répondirent : « Non, chèvre, ce n'est pas là ce que Dieu a dit, nous croyons que le message que nous a apporté le mouton est bien celui que Dieu lui avait donné pour nous. » Peu de temps après, un des sept mourut. Comme ils ne savaient pas ce qu'était la mort, ils furent très étonnés et tombèrent dans un profond désespoir. Ils envoyèrent alors l'un d'eux demander à Dieu : « L'un des sept hommes que tu as créés et envoyés sur la terre est mort ; qu'en devons-nous faire ? » Dieu répondit : « Faites une fosse et enterrez-le. » Lorsqu'ils eurent fait cela et qu'ils étaient encore tout tristes, Dieu les consola en disant : « Ne pensez pas que vous soyez moins nombreux à présent, non, car dès maintenant votre postérité sera grande. » Et voici, peu de temps après, une femme mit au monde des jumeaux. Ils ne comprenaient pas comment ces petits êtres grandiraient et deviendraient des hommes ; ils ne savaient pas ce qu'ils devaient en faire. Mais Dieu leur dit : « Ne vous en inquiétez pas, en trois jours je les ferai grandir et ils seront des hommes comme vous. » Et cela arriva ainsi en effet, et leur postérité s'accrut dès lors rapidement.

(Une autre version de la même légende raconte les choses ainsi : Dieu envoya le mouton porter aux hommes la vie éternelle comme présent ; mais le bouc courut avant lui et offrit aux hommes la mort comme présent de la part de Dieu. Ne sachant ce qu'était la mort les hommes l'acceptèrent avec empressement. Le mouton arriva ensuite, mais trop tard ! Alors Dieu envoya un nouveau mouton porteur du message suivant : « Les hommes mourront, mais ils revivront ! »)

Comme les hommes continuaient à se multiplier, les sept premiers hommes dirent à leurs enfants : « Quant à nous, nous allons retourner d'où nous sommes venus (c'est-à-dire à Dieu) ; mais vous, restez sur la terre ; vous aurez à votre tour des enfants, et vous vous répandrez sur la terre. » A peine avaient-ils dit cela qu'une grosse pluie tomba et la même chaîne, par laquelle ils étaient venus, les reprit ; par contre leurs enfants

Digitized by Google

restèrent sur la terre. Ils augmentèrent en nombre et leur postérité s'accrut très rapidement.

Cette légende est-elle une vague réminiscence de l'histoire du déluge? C'est ce qu'il serait bien difficile de dire. La légende suivante rappelle mieux la tour de Babel.

Les hommes étaient malheureux de ce que Dieu s'était retiré d'auprès d'eux. Ils résolurent donc d'aller le trouver. Ils rassemblèrent tous les pilons de foufou qu'ils purent trouver et les entassèrent les uns sur les autres. Ils étaient déjà arrivés bien haut, tout près du ciel, quand les pilons vinrent à manquer. — Que faire? « Ye bẹ kọ akọ bisa aberẹwa » (nous allons consulter la vieille femme!) Ils allèrent délibérer et voici un homme se leva et dit: « Mais c'est bien simple, prenons le pilon qui est en bas et allons le mettre en haut, et nous continuerons ainsi jusqu'à ce que nous arrivions à Dieu.» La proposition fut acceptée... et la tour croula! — Une autre version de la légende dit que ce furent les termites qui, en rongeant le pilon de dessous, firent crouler la tour. Ainsi les hommes ne parvinrent pas à monter jusqu'à Dieu.

Voici une légende très curieuse des Fanti à propos de la création de la femme:

Au commencement, quand Twashtri en fut à la création de la femme, il s'aperçut qu'il avait employé tous ses matériaux à créer l'homme et qu'il ne lui restait plus un seul élément solide. Après de profondes méditations, il agit de la manière suivante: il prit la rotondité de la lune, les lignes courbes de la vigne-vierge, la ténacité des surgeons, le tremblotement de l'herbe, la flexibilité du roseau, la fraîcheur des fleurs, la légèreté des feuilles et la forme conique de la trompe d'un éléphant (?!), les regards d'une biche et l'embrassement d'essaims d'abeilles, la joyeuse gaîté d'un rayon de soleil et les pleurs des nuages, l'inconstance des nues et la timidité du lièvre, la vanité du paon, le moelleux de la poitrine d'un perroquet et la dureté d'un diamant, la douceur du miel et la cruauté du tigre, la chaude passion du feu et la froideur de la neige, le ramage du geai et le roucoulement du kokila (?), l'hypocrisie de la grue et la fidélité du chakrawakua (?), et mêlant toutes ces choses ensemble, il en fit une femme et la présenta à l'homme.

Les hommes, fatigués et ennuyés à mort par cette créature

Digitized by Google

incohérente, la ramenèrent bientôt à Twashtri, mais peu de temps après ils se hâtèrent de revenir la chercher, puis ils la ramenèrent de nouveau et s'en revinrent la chercher, tant et si bien que Twashtri, impatienté, leur cria: « Laissez-moi la paix, filez d'ici ! Je ne veux plus entendre parler de cela ! »

« Mais je ne puis vivre avec cette créature », implora l'homme !

« Et vous ne pouvez pas non plus vivre sans elle », rétorqua Twashtri, en lui tournant le dos.

« Qu'est-ce que je m'en vais faire, soupira l'homme, car en effet, je ne pourrais plus vivre ni sans elle, ni avec elle ! »

(Tiré de *The Gold Coast and the Fantis, a complete compendium for Miners, Traders and Students of Native Life,* par Lionel R. Foot et T. F. E. Jones.)

Voici encore une légende assez curieuse qui fait pendant au récit de la chute dans la Genèse; elle fera d'autant mieux ressortir la supériorité de ce dernier, dont nous admirerons une fois de plus, par contraste, la sobriété, la simplicité et la sainteté de forme et de fond. C'est à la sensualité que les Tchi attribuent la chute de l'humanité, et si l'on réfléchit que c'est en effet là le péché qui ruine le plus notre pauvre humanité, on ne s'étonnera pas trop que certains peuples en aient fait la source de tous les autres.

Voici donc ce qu'on raconte:

C'est la grande araignée qui créa le monde; elle créa les hommes, et leur mère se nommait Amâli; puis elle créa les femmes, et leur mère se nommait Amâsia. Quand elle eut fini de les créer, elle leur dit qu'il ne restait plus qu'une chose à faire, mais qu'elle allait partir, serait absente pendant trois ans, puis reviendrait terminer ce qu'elle avait encore à faire.

Puis elle prit du sable qu'elle répandit entre les hommes et les femmes. Alors elle répéta qu'elle n'avait plus qu'une chose à faire, mais s'en irait auparavant et reviendrait au bout de trois ans; quant au sable qu'elle avait répandu entre les hommes et les femmes, elle désirait que personne ne mît le pied dessus, ni hommes ni femmes. Cela dit, elle prit de grandes feuilles de bananes et en couvrit le beau sable blanc, puis elle leur fit ses adieux et partit.

On raconte qu'après son départ il se passa bien deux ans et demi sans que ni hommes, ni femmes ne missent le pied chez

Digitized by Google

leurs voisins; il n'y avait plus que six mois avant le retour de la grande araignée. En ce temps-là, les hommes étaient nus; ils ne portaient que des ornements d'or et des perles. Les femmes, elles aussi, étaient nues; elles n'avaient aucun vêtement et elles ne savaient pas manger le sel.

Comme il n'y avait donc plus que six mois avant le retour de la grande araignée, un des enfants d'Amâli (un homme) se dit qu'il voulait aller chasser. Tout en marchant, il arriva derrière le village des enfants d'Amâsia, c'est-à-dire des femmes. Il entendit parler, et, tout étonné, demeura coi, se demandant ce qu'il allait voir. Il tendit l'oreille, écarquilla les yeux, regardant avec étonnement cette ligne blanche qui s'étendait devant lui. Et voilà qu'une esclave de la reine du lieu s'en vint jeter des ordures derrière la maison. L'homme lui demanda quel était le nom de l'endroit. Sans lui répondre un mot, la femme s'enfuit et s'en alla rapporter à la reine ce qu'elle avait vu: « Pensez! il y a une grosse bête sur le fumier! » Ces femmes, en effet, n'avaient jamais vu d'hommes, comme les hommes aussi n'avaient jamais vu de femmes. La reine ordonna à son esclave d'aller chercher la bête et de l'amener chez elle. L'esclave se rendit alors sur le fumier et appela: « Eh! la bête! eh! la bête! notre mère te fait dire de venir! » Alors il se leva et la suivit.

Quand il fut entré dans le village, les femmes qui se pressaient autour de lui s'écrièrent: « Tu n'en as pas menti! c'est bien vrai, c'est une bête, en effet. Voyez ces poils sur son visage, et voyez ces vilains poils qui couvrent tout son corps! »

Cependant la reine fit cuire pour lui et lui offrit un bon repas; il mangea de bon appétit, et le soir ne tarda pas à venir; la servante de la reine, Okrâ, lui prépara une couche d'écorces devant la hutte et lui dit d'aller dormir là. Quand il eut dormi quelques instants, il se mit à se plaindre: « J'ai froid, j'ai froid, laisse-moi aller dormir dans ta hutte! » La servante le rapporta à sa maîtresse: « Mère! il dit qu'il a froid et qu'il voudrait dormir dans la hutte. » — « Qu'il vienne donc », répondit la reine. L'homme se leva et vint dormir dans un coin de la hutte, tandis qu'Okrâ dormait dans un autre coin. Mais voici qu'après minuit, il se mit à geindre de nouveau: « J'ai froid! j'ai froid! laisse-moi dormir près de toi! » Mais Okra répliqua: « Vilaine bête! laisse-moi en paix! tu es bien trop vilaine pour venir dormir près de moi; dors tranquillement! »

Digitized by Google

L'homme répondit : « J'ai de la poudre d'or ; j'ai un petit lingot d'or ; j'ai des perles ! » — « Qu'ai-je à faire de ta poudre d'or, de ton lingot d'or et de tes perles ! » répliqua la femme. L'homme reprit : « Si tu ne sais que faire de ces choses, tu n'es pourtant pas une folle, tu sauras que faire du sel qui est si bon à manger ; vois ce sel dont j'ai les mains pleines ! rien de plus doux au palais ! j'en mets dans tout ce que je mange ! » Mais la femme lui rétorqua : « C'est parce que tu es une bête que tu verses des petits cailloux dans ta soupe ! » — « Eh bien ! répondit l'homme, je t'en mettrai demain dans ta soupe, et tu m'en donneras des nouvelles, dès que tu auras goûté ta soupe, tu verras comme c'est bon ; tu ne pourras plus cesser d'en boire, et tu voudras en donner à boire à ta reine ! »

C'est ainsi qu'il ne laissa à la femme aucun repos, jusqu'à ce qu'elle eût consenti à sa demande. Le lendemain, l'esclave raconta tout à sa maîtresse ; celle-ci voulut tenter l'aventure à son tour, tant et si bien que l'homme resta pour quelques jours et... la colonie se multiplia !

Au bout d'un certain temps cependant, il songea à retourner chez lui et passa sur la traînée de sable répandue par la grosse araignée.

Au temps fixé par elle, la grosse araignée revint ; la première chose qu'elle fit fut d'aller voir si l'on avait marché sur le sable. Et voici : il y avait des traces de pieds ! « Qui donc a marché sur le sable ? » demanda-t-elle à Amâli et à Amâsia. — « Ce sont les fils d'Amâli, dirent les filles d'Amâsia ; ce sont eux qui sont venus chez nous. » — « Quel mensonge ! répliquèrent les fils d'Amâli, ce sont les filles d'Amâsia qui ont marché sur le sable ! » La grosse araignée fit alors une enquête serrée de l'affaire et découvrit que c'étaient les hommes qui s'étaient rendus auprès des femmes ; alors elle prit une voix sentencieuse et dit : « Je vous avais dit qu'il me restait encore une chose à faire, que je m'en irais et reviendrais au bout de trois ans, et je vous ai donné un commandement à observer. Vous avez violé ce commandement, vous en serez punis. Voici la punition de l'homme : quand un homme verra une femme et qu'il la désirera dans son cœur, il faudra lui donner beaucoup d'or, de vêtements et de belles choses avant de pouvoir l'obtenir. Et voici la punition de la femme : puisque toi non plus, tu ne m'as pas obéi, quand tu verras un

Digitized by Google

homme et que tu le désireras dans ton cœur, il ne te sera pas permis de le dire; il te faudra le garder pour toi, dans ta tête! En outre, ce sera toi qui pileras le foufou et qui feras tous les ouvrages, avant de pouvoir manger toi-même. » Elle dit encore à la femme: « Les jours de ta grossesse seront neuf à dix mois, et tu enfanteras avec de grandes douleurs. »

Voilà pourquoi quand un homme désire épouser une femme il a tant de peines et tant de tourments; tout cela provient de sa désobéissance à la grosse araignée, le Créateur du monde !

c) Légendes historiques et traditions.

Par légende historique nous entendons toute légende tendant à expliquer un fait historique quelconque ; nous en avons déjà cité plusieurs, celle racontant, entre autres, la découverte du vin de palme.

En voici une très connue, mais qui doit être assez récente; elle explique la raison pour laquelle les Européens sont supérieurs aux Noirs. « Dieu créa trois hommes blancs et trois hommes noirs, ayant chacun une femme de même couleur. Un jour il plaça devant eux une calebasse fermée et un morceau de papier plié en deux, et il leur dit de choisir ce qu'ils préféraient. Les Noirs, choisissant les premiers, s'emparèrent de la calebasse, sûrs d'y trouver tout ce qu'ils désiraient ; lorsqu'ils l'ouvrirent, ils trouvèrent en effet une barre de fer, de l'or et d'autres métaux, dont ils ne connaissaient pas l'usage. Les Blancs, eux, eurent en partage le morceau de papier, mais en l'ouvrant ils y trouvèrent toutes sortes de directions utiles. Pour punir les Noirs de leur avidité, Dieu les abandonna ; par contre il conduisit les Blancs au bord de la mer, leur apprit à construire des vaisseaux et les fit partir sur l'un d'eux. Il leur promit alors de les faire revenir et de leur donner la suprématie sur les Noirs, grâce à ce papier même que ces derniers avaient méprisé. »

Cette légende a naturellement été inventée pour expliquer la suprématie des Blancs sur les Noirs.

Les légendes ou traditions relatant l'origine des différentes tribus tchi sont nombreuses. Quelques-unes font croire que

Digitized by Google

certaines tribus ont immigré de la côte ; d'autres, par contre, parlent d'une immigration venant du Nord. Il y a probablement du vrai dans les deux explications ; certaines tribus seront venues du Nord, d'autres du Sud et elles se seront peu à peu amalgamées. Il faut se souvenir que les Achanti après avoir vaincu une tribu, au beau temps de leurs conquêtes sous Osee Tutu, ne la traitaient pas en peuple soumis, mais lui accordaient les mêmes droits, devoirs et prérogatives qu'aux véritables Achanti. Il était défendu sous peine de mort de rappeler aux captifs de guerre leur origine, et ceux-ci pouvaient aspirer aux mêmes honneurs et aux mêmes charges que les Achanti pur sang. Ces dispositions donnaient au royaume une grande cohésion ; c'est ce qui a fait sa force pendant longtemps.

Voici la tradition qui fait venir les Tchi du Nord. Nous la donnons d'après Ellis, sans pouvoir certifier son authenticité ; il ne cite pas ses sources ; il l'aura probablement entendue de Fanté.

« Au commencement les Fanté, les Achanti, les Gyamang et tous les peuples parlant notre langue vivaient dans une contrée très éloignée, au delà de Salaga. Il n'y avait pas beaucoup de forêts dans ce pays-là. La contrée était plate, couverte d'herbes et les habitants avaient beaucoup de vaches et de moutons. Survinrent d'autres tribus, alliées aux Mahométans. On dit que c'étaient des Fullah ; ils étaient de couleur rouge. Ils étaient très puissants et ils s'emparèrent des vaches, des moutons et des jeunes filles. Ils opprimèrent les Noirs qu'ils tenaient en maigre estime. Ils en firent leurs esclaves, leur firent couper leur bois, labourer leurs terres, porter leurs charges. Pendant un certain temps, les Noirs supportèrent cette épreuve, mais à la fin ils n'y purent plus tenir et ils commencèrent à s'enfuir par petits groupes. Ils abandonnèrent la plaine couverte d'herbes et se réfugièrent dans les forêts. Les Fullah les poursuivirent, mais ne purent les atteindre, les Noirs se réunirent alors à certains endroits dans la forêt et bâtirent des villages.

« Quand les Fullah apprirent où ils étaient, ils vinrent pour les reprendre, mais comme ils n'étaient pas habitués à se battre dans la forêt, ils furent repoussés. Ils revinrent à la charge plusieurs fois, sans plus de succès ; la lutte fut longue et diffi-

Digitized by Google

cile, mais à la fin ils furent définitivement repoussés. Dès lors les Noirs multiplièrent et fondèrent de nombreux villages. Ils avancèrent toujours plus vers le Sud pour se procurer de nouveaux territoires. Ils arrivèrent ainsi jusqu'à la mer. Lorsqu'ils la virent, blanche d'écume, roulant ses vagues sur le rivage, ils crurent que c'était de l'eau bouillante et furent très effrayés. Mais longtemps après, s'étant aventurés à toucher l'eau, ils s'aperçurent qu'elle n'était pas chaude. Ils l'appelèrent alors : « ehuru deṅ ẹ nanyẹ hyew !», c'est-à-dire quoi que ce soit de l'eau bouillante, elle n'est pas chaude. »

Cette dernière tradition confirme l'opinion de plusieurs, de Reindorf par exemple, d'après laquelle toutes les tribus tchi seraient venues de l'intérieur. Les Sarrasins chassés de l'Espagne, envahirent le Nord de l'Afrique et repoussèrent toujours plus au Sud les peuplades qui occupaient auparavant le Soudan. Quelques-unes s'établirent au pied des montagnes Kong ou Kpong, dans un district nommé Wangara par les Arabes, d'autres poussèrent jusqu'à la rivière Prah. Les Fanté s'étant séparés des autres tribus pour poursuivre leur émigration jusqu'à la côte, reçurent le nom de Tã tew fo, ce qui veut justement dire : ceux qui se sont séparés du gros de l'armée. Cette étymologie est en tout cas préférable à celle donnée par Ellis qui explique ce nom de la manière suivante :

« Les Fanté et les Achanti étaient autrefois unis. Dans une guerre qu'ils faisaient en commun, ils furent réduits à la dernière extrémité et étaient sur le point de mourir de faim. Les Fanté s'en tirèrent en mangeant une herbe nommée « fan », tandis que les Achanti furent sauvés en mangeant une autre herbe appelée « shan » !

Cette explication ne nous paraît guère plausible, quoiqu'elle soit répétée et approuvée par l'un des plus récents auteurs (Macdonald); la première nous semble plus naturelle.

Petit à petit les différentes tribus se fixèrent dans les pays qu'elles occupent aujourd'hui, mais cela non sans de nombreux conflits et de fréquentes batailles. A l'origine Adanse fut leur centre le plus important. Le nom même: Adaṅase signifie: le commencement ou la fondation des maisons. La tradition tchi dit aussi que c'est là que Dieu a créé le monde !

Cela nous entraînerait trop loin si nous voulions citer toutes

Digitized by Google

les traditions des différentes tribus tchi. Nous nous contenterons de communiquer encore la tradition suivante par laquelle les Akwamu expliquent pourquoi ils ne mangent pas de viande de sanglier. « Les Akwamu vivaient en querelle continuelle avec leurs voisins de l'Akem. A la fin, ils furent vaincus et durent s'enfuir. Ils arrivèrent au bord de la Volta. Comme le fleuve était trop profond pour être traversé, ils restèrent plusieurs mois sur ses bords. Un jour, un d'entre eux s'en fut à la chasse et vit tout une troupe de sangliers. Il les poursuivit et les vit traverser le fleuve à un endroit où les eaux étaient très basses. Le gué était trouvé. Il prit note exacte de l'endroit et retourna annoncer la chose à ses compatriotes. Tous le suivirent et passèrent le fleuve à cet endroit. Dès lors, aucun Akwamu ne mangea plus de viande de sanglier. »

Voici une légende historico-géographique :

« Il y avait un jour une rivière nommée Ayesu. Cette rivière avait deux fils : Bérem et Densu. La mère cependant préférait de beaucoup Densu à Bérem. Un jour, elle devint aveugle et elle fit dire à Densu de venir recueillir tout l'or qu'elle possédait. Bérem en entendit parler et se mit aussitôt en route pour aller trouver sa mère et s'efforcer d'obtenir l'or.

« La mère, qui ne voyait rien, demanda : « Qui est là ? » Il répondit : « C'est moi, Densu ! Je viens chercher l'or que tu m'as promis »

« Ayesu lui montra alors tout son or et Bérem l'emporta.

« A peine s'était-il éloigné que Densu arrivait et réclamait l'or. Mais il n'eut rien, Bérem avait tout emporté. Il s'ensuivit une guerre entre Bérem et Densu. La mère ne put rien donner à son favori, Densu, pour le consoler, si ce n'est des cauries.

« Et c'est là la raison pour laquelle tous les peuples qui habitent les rives du Densu se servent de cauries comme monnaie. »

Cette légende, très joliment inventée pour expliquer le fait qu'on trouve de l'or dans le Bérem et non dans le Densu, quoique les deux fleuves aient la même origine, a une ressemblance frappante avec le récit biblique nous montrant Jacob frustrant son frère Ésaü de la bénédiction paternelle en profitant de la cécité d'Isaac.

Pour terminer ce chapitre, citons encore une légende qui

Digitized by Google

pourrait trouver sa place sous chacun des différents titres de ce chapitre ; elle tient en effet de la légende pure, de la légende qui veut expliquer des phénomènes naturels, elle tient de la légende historique et elle ressemble pas mal à une fable authentique. C'est de l'iguane qu'il s'agit.

L'Omâmpam.

Voici la raison pour laquelle on enveloppe le bâton du premier avocat (Kyêame, *chambellan*) de la peau d'un iguane.

Un jour, tous les animaux se rassemblèrent pour se donner des noms. Ils tombèrent d'accord pour laisser à l'éléphant le soin de les nommer, et celui-ci y consentit. Il distribua ainsi noms sur noms, jusqu'à ce qu'il arriva à l'iguane. Il le nomma : « Boamań-duapuõ. »

Alors l'iguane demanda à l'éléphant : « Quelle espèce de nom me donnes-tu là ? »

L'éléphant répondit : « C'est le nom que je te donne ! »

« Bien ! murmura l'iguane, je sais ce que je ferai ! »

Il y avait dans ce temps deux rois, comme aujourd'hui, le roi d'Accra et le roi d'Akwapem.

L'iguane s'en alla trouver le roi d'Accra et lui dit : « Lève-toi promptement, les fusils sont derrière toi ! »

Le roi d'Accra, étonné, lui demanda : « Qu'y a-t-il donc ? »

« Il y a, répliqua l'iguane, il y a que le roi d'Akwapem veut te faire la guerre, et si tu doutes de ma parole envoie seulement quelqu'un au pied de la montagne Aponoapono. S'il ne voit là aucune armée, tu pourras alors me traiter de menteur. »

Les gens d'Accra se préparèrent donc à partir.

Aussitôt l'iguane s'en fut auprès du roi de l'Akwapem et lui dit : « Mon père, je reviens d'Accra, et la nouvelle que je t'en rapporte, c'est que les gens d'Accra te cherchent querelle. Si tu ne me crois pas, envoie seulement un de tes officiers, en qui tu as confiance, au pied de la montagne Aponoapono. S'il n'y rencontre aucune armée, fais-moi ce que tu voudras ! »

Le roi le crut et envoya le chef d'Aburi avec son armée, pour aller voir ce qui en était. A peine étaient-ils arrivés au pied de la montagne qu'ils virent une armée s'avançant en effet contre eux. Aussitôt ils saisirent leurs fusils et commen-

Digitized by Google

cèrent à se battre. Pendant qu'ils en venaient aux mains, le roi d'Akwapem envoya un messager au roi d'Accra, de nuit, pour lui demander la raison de cette agression.

Voici la réponse que lui envoya le roi d'Accra. « Un jour, je me trouvais là, et voici Boamań-duapuō vint m'avertir que tu avais envoyé une armée contre moi ! A mon grand étonnement, ton messager me raconte que ce même individu est allé te donner le même avertissement ! »

Alors tous deux virent que leur lutte était sans cause et ils cessèrent de se battre. (Si seulement les gouvernements de nos jours faisaient la même constatation !)

Là-dessus, ces deux rois réunirent tous les animaux en conseil et firent paraître devant eux Boamań-duapuō.

Ils lui demandèrent : « Pourquoi donc nous as-tu joué ce tour ? »

Il répondit : « Nous nous étions tous assemblés pour nous donner des noms et on me nomma Boamań, c'est-à-dire destructeur des nations. Alors je me dis que puisqu'on me nommait ainsi, autant valait détruire tout de suite une nation. »

Les animaux se retirèrent pour délibérer, et quand ils revinrent, ils déclarèrent l'iguane absous, mais ils lui dirent : « Dès maintenant, tu ne te nommeras plus Boamań, mais Omampam (c'est-à-dire non plus destructeur, mais bienfaiteur, littéralement, raccommodeur, celui qui recoud des nations) et qu'à l'avenir tu aies autant soin de faire du bien à nos peuples, que tu as mis de hâte à leur faire du mal. »

Voilà la raison pour laquelle on enveloppe le bâton du premier avocat de la peau d'un iguane, c'est pour lui rappeler son devoir, qui est d'être le bienfaiteur de la nation.

d) Fables.

Les Tchi n'ont pas un La Fontaine, mais ils ont leurs fabulistes, et ceux-ci, s'ils ne peuvent rivaliser avec l'auteur du *Corbeau et du Renard*, font cependant preuve d'une étonnante facilité d'imagination. Par contre, autant La Fontaine est court et précis, autant ils sont en général longs et verbeux. Leurs fables ont presque toujours une intention moralisatrice ; elles

Digitized by Google

condamnent la perfidie, le vol, l'ingratitude, la médisance, la calomnie, la présomption, la malhonnêteté. Mais, chose curieuse, c'est surtout l'ingratitude qui sert de thème aux nombreux moralistes tchi. Est-ce parce que c'est là le défaut principal de ce peuple ?

Donnons-en quelques exemples.

Oh ! homme, est-ce là ta reconnaissance ?

Un pauvre chasseur quitta un jour son village pour aller s'installer dans la forêt afin d'y chasser ; il espérait tuer assez de gibier pour pouvoir le vendre et payer ses dettes. Il se leva un jour pour aller chasser. Comme il errait dans les bois, il entendit un son dont il ne pouvait définir la nature. Il regarda tout autour de lui, mais ne put découvrir d'où le son provenait. Il se dit alors: « Je m'en vais rester bien tranquille et écouter. » Il l'entendit de nouveau à sa gauche et il se dit: « C'est peut-être ici l'enfer dont on nous raconte tant de choses, mais que ce soit pour la vie ou pour la mort, — j'ai du reste mon fusil! — je vais aller voir ce que c'est, et j'aurai au moins quelque chose à raconter quand je retournerai chez moi. »

Ayant avancé de quelques pas, — il tenait toujours son fusil en garde ! il vit devant lui une immense fosse d'où sortait le bruit qu'il avait entendu. Il se dit alors: « C'est bien comme je le disais, je suis aux portes de l'enfer. »

Comme il approchait du bord avec précaution, il entendit une voix qui lui dit : « Monsieur le chasseur, ne tire pas ; laisse-moi tout d'abord te dire quelque chose. »

Lorsque le chasseur entendit cela, il en eut la chair de poule. Il regarda dans la fosse, et voici il aperçut un homme, un léopard, un serpent et un rat.

L'homme dit au chasseur : « Tu vois quel est mon malheur : je suis tombé dans cette fosse avec ces animaux carnassiers et je n'ai personne qui m'aide à en sortir. C'est pourquoi, je t'en prie, viens à mon aide et je te prouverai ma reconnaissance ; et du reste, non seulement moi, mais nous tous qui sommes ici, avons fait vœu de prouver notre reconnaissance à qui que ce soit qui nous retirerait de cette fosse ; je t'en prie donc, aide-nous ! »

Digitized by Google

Le chasseur répondit : « Oh ! homme, où est ta reconnaissance ? »

L'homme répondit : « Aide-moi seulement et je te la prouverai. »

Le chasseur le retira alors de la fosse.

Puis le léopard dit au chasseur : « Monsieur le chasseur, aide-moi à sortir et je t'en remercierai un jour ! »

« T'aider à toi, léopard ! où donc est ta reconnaissance ? Si je t'aide à sortir, tu te dédommageras de ta faim en mangeant mon mouton, ou ma chèvre, ou mes poules ! »

Le léopard répondit : « Aide-moi seulement, et je te prouverai ma reconnaissance. »

Alors le chasseur le retira de la fosse.

Le serpent dit à son tour : « Monsieur le chasseur, aide-moi à sortir et je t'en remercierai. »

Le chasseur répliqua : « Oh ! serpent, n'est-ce pas toi qui as mordu mon frère de telle sorte qu'il en est mort ? et aujourd'hui encore, si je suis à la chasse, c'est que je cherche de quoi payer les dettes que m'ont occasionnées ses funérailles ! C'est toi la cause de la misère qui m'accable ! Si les œufs du serpent se gâtent, qu'y a-t-il là de perdu ? Je ne puis pas te venir en aide ! »

Mais le serpent continua à le prier : « Aide-moi, et je t'en remercierai ! »

Le chasseur lui aida finalement à sortir.

A son tour le rat dit au chasseur : « Aide-moi à sortir et moi aussi je te prouverai ma reconnaissance. »

Mais le chasseur répliqua : « Et toi aussi, petit rat, où donc est ta reconnaissance ? N'est-ce pas toi qui as rongé toutes les noix de palme que j'avais rassemblées avec peine pour payer mes dettes ? Toi aussi, tu es en partie cause de mon malheur. »

Mais le rat insista : « Sors-moi de ce trou et je te prouverai ma reconnaissance. »

Et le chasseur lui aida à sortir.

Quand le chasseur les eut tous délivrés, il se mit en devoir de retourner à la maison. Alors le serpent l'appela et lui dit : « Monsieur le chasseur, viens donc ! » Il s'en alla vers lui, et le serpent lui dit : « Tiens, prends cette petite boule et ces feuilles ; c'est de la médecine ; prends-les toujours avec toi, où que tu ailles ; et s'il arrive que quelqu'un soit mordu par un ser-

Digitized by Google

pent, applique-lui cette médecine, quand même il serait déjà mort ; cela le guérira ou le sauvera ; tu en recevras beaucoup d'argent et tu pourras payer tes dettes. »

Le chasseur répondit : « Grand merci ! demain, je te remercierai encore. »

Quant au léopard et au rat, ils dirent : « Nous te prouverons notre reconnaissance un autre jour. »

L'homme, par contre, dit au chasseur : « Je voudrais tout d'abord m'en aller avec toi et visiter ton village. »

Ils partirent donc ensemble. L'homme resta environ trois jours chez le chasseur qui lui rendit tous les devoirs de l'hospitalité, puis il partit. Trois jours après, le chasseur pensa à retourner dans la forêt ; mais quand il sortit de sa hutte, il aperçut sur le seuil une bête dont le léopard s'était emparé et qu'il lui avait apportée. Il la prit aussitôt et rentra chez lui. Le lendemain, il trouva de nouveau une bête, et cela continua ainsi pendant trois semaines. Il mangeait une partie de la viande et vendait le reste. Au bout de ces trois semaines, le chasseur s'en fut quand même dans la forêt et il rencontra le léopard. Lorsqu'il l'aperçut, il saisit son fusil pour lui tirer dessus. Mais le léopard lui dit : « Monsieur le chasseur, ne tire pas ! N'as-tu pas vu, ces trois dernières semaines, toutes les bêtes que j'ai déposées au seuil de ta demeure ? »

Le chasseur répondit : « Oui, je les ai vues. »

Le léopard continua : « C'était là mon remerciement ! »

« Grand merci, répondit le chasseur, demain je te remercierai. »

Et le léopard continua son chemin.

Trois jours plus tard, le chasseur était couché dans sa hutte de branches de palmier, quand, en se relevant, il aperçut un tas de terre qu'un rat avait amassé et dont sa natte et le fond de sa hutte étaient remplis. Il marmotta : « Est-ce peut-être là le remerciement du rat ? Va-t-il, pour me prouver sa reconnaissance, faire crouler ma hutte sur ma tête ? Attends ! je m'en vais lui faire son affaire ! » Il s'en alla chercher une pique pour creuser à la recherche du rat. Tout en creusant, il découvrit dans un trou une grosse cruche en terre toute remplie d'or. C'était le rat qui l'avait cherchée et l'avait apportée au chasseur. Celui-ci la prit et la mit en lieu sûr. C'était là tout l'or qui appartenait au roi dans la ville duquel habitait le

Digitized by Google

chasseur ; le rat, en creusant des souterrains sous les maisons, était allé s'en emparer et l'avait traîné jusque dans la hutte du chasseur.

Environ trois jours après, le rat s'en vint trouver le chasseur et lui demanda : « As-tu vu comment je t'ai remercié ? »

« Oui, répondit joyeusement le chasseur, je l'ai bien vu et je t'en remercie ; quand le soleil se lèvera de nouveau, je te remercierai encore ! »

Et le rat poursuivit son chemin.

De son côté, le roi faisait chercher son or partout ; mais comme on ne le trouva pas, il fit bientôt cesser les recherches.

Comme l'or demande à être employé, au bout de peu de temps le pauvre chasseur devint un homme riche ; bientôt son hameau fut rempli d'esclaves hommes et femmes qu'il avait achetés.

Lorsque l'homme qu'il avait retiré de la fosse en entendit parler, il se dit : Je m'en vais aller le voir, c'est mon ami. Il se mit donc en route. Lorsqu'il fut arrivé, il s'aperçut que le chasseur était en effet devenu fort riche. L'envie entra alors dans son cœur et il se dit : « Comment donc mon pauvre camarade a-t-il pu devenir tout à coup si riche ? Serait-ce peut-être l'or qu'a perdu le roi et dont il se serait emparé qui l'a rendu si riche ? Je vais aller trouver le roi et le lui dire afin qu'il lui reprenne son or et que nous soyons de nouveau égaux. »

Il se leva donc, s'en fut trouver le roi et lui dit : « L'or que tu as perdu, c'est le chasseur qui l'a volé ; je suis son ami, je le sais donc de source certaine. »

« Le roi envoya alors ses gens pour s'emparer du chasseur, de sa femme, de ses enfants, de ses esclaves, hommes et femmes, et les amener dans son palais. On trouva en effet l'or du roi dans sa hutte. Le chasseur fut mis aux fers, et on procéda sans autre à son interrogatoire. Le roi prit donc la parole et dit : « Chasseur ! »

Celui-ci répondit : « Mon seigneur ! »

« Connais-tu, continua le roi, cet homme que tu vois assis là-bas ? »

« Oui, je le connais », répondit le chasseur.

« Quelles relations avez-vous ensemble ? demanda encore le roi. »

« C'est mon bon ami », répondit le chasseur.

Digitized by Google

« S'il en est ainsi, dit le roi, je t'applique notre proverbe : Quand la chaise sur laquelle tu t'assieds témoigne contre toi, il n'y a plus de doute sur la vérité de l'accusation. J'étais tranquillement chez moi, quand arrive cet homme que tu nommes ton ami, me dire que tu as volé l'or que j'ai perdu. Voilà la raison pour laquelle je t'ai fait saisir et amener ici. Voilà ce que j'avais à te dire. »

Le chasseur s'écria alors : « Oh ! homme, est-ce là ta reconnaissance ? et a-t-on vraiment raison de dire que l'homme ne sait pas ce que c'est que la reconnaissance ! Ingrat ! rappelle-toi donc ce que j'ai fait pour toi ! Que t'ai-je fait de mal pour que tu me livres à la mort, moi qui t'ai porté dans mes bras et sur mon dos afin de te sauver la vie ? »

Pendant que le chasseur prononçait ces paroles, un messager survint qui dit au roi : « Grand-père, lève-toi vite, un serpent a mordu ton fils et il est mourant ! laisse-là le jugement du chasseur et viens vite. »

Le roi se leva alors et toute sa cour le suivit à l'endroit où se trouvait son fils. Il laissa le chasseur à la garde des bourreaux, et lui déclara en partant que si son fils mourait, il le tuerait pour lui faire des funérailles dignes du fils du roi.

A peine était-il parti que le chasseur dit à ses gardiens : « Hélas ! si je n'étais dans les fers, je pourrais sauver la vie de ce jeune homme, même s'il était déjà mort ; et ne croyez pas que ce soit là des paroles vaines que je prononce parce que je suis dans les fers. »

Un des gardiens courut alors rapporter ces paroles au roi. Quand il arriva, les médecins, les prêtres avaient déjà essayé tous leurs artifices, toutes leurs herbes, racines et écorces, mais l'état du patient ne faisait qu'empirer. Le roi fit alors chercher le chasseur, et ordonna qu'il fût délivré de ses fers.

« Oh ! roi, dit celui-ci, fais enlever toutes les médecines dont on a frotté ce pauvre garçon, et permets-moi d'essayer la mienne, tu verras si je ne réussis pas. »

Le roi donna ses ordres en conséquence. Le chasseur portait toujours sur lui la médecine que lui avait donnée le serpent ; il l'avait dans un nœud de la ceinture dont il entourait ses reins ; il défit donc le nœud, râpa un peu de la médecine dans une feuille et la fit lécher au malade ; aussitôt la maladie céda et le jeune homme fut guéri.

Digitized by Google

Le roi dit alors : « Chasseur ! dis-moi ce que tu désires, et quoi que ce soit, je te le donnerai ! »

Le chasseur répondit : « Je ne demande rien d'autre que la tête du traître qui a menti en déclarant que j'avais volé ton or ! »

Le roi envoya aussitôt un bourreau chercher la tête de l'homme, puis il rendit au chasseur son or, sa femme, ses enfants, ses esclaves et tout son bien, et il put s'en retourner chez lui. De là le proverbe tchi : « Voilà la reconnaissance de l'homme ! » ou bien celui-ci : « Quand ton ami t'a conduit dans un endroit où tu as trouvé la vie, ne le conduis pas là où il rencontrera la mort. »

Lâche-le et qu'il meure de honte !

Il y avait une fois un chasseur qui, autrefois, avait de quoi acheter de la nourriture, mais il tomba dans l'indigence et ne savait plus comment se tirer d'affaire. Il s'en alla alors dire à sa belle-mère : « Je vais dans la forêt avec ma femme et je me trémousserai un peu afin d'arriver à payer mes petites dettes. » Sa belle-mère le laissa partir en paix ; ils empaquetèrent leurs effets et s'en allèrent demeurer dans une hutte de chasseur dans la forêt. Quand ils y furent arrivés, le chasseur commanda à sa femme d'allumer du feu ; quant à lui, il s'en allait chasser du gibier pour faire la soupe.

A peine avait-il fait quelques pas qu'il avait déjà tué une antilope. Il se mit à l'écorcher ; et voici que, sans que personne sût d'où il était venu, le vautour vint se percher sur l'arbre au pied duquel le chasseur dépeçait sa bête. L'oiseau prit une voix caline et appela le chasseur : « Eh ! généreux chasseur, donne-moi un peu de ta viande à manger ! »

Le chasseur répondit : « Pourquoi te donnerai-je de ma viande à manger ? »

Le vautour répliqua : « Si dans tes courses dans la forêt, tu vas te prendre dans un fourré et ne peux plus en sortir, n'est-ce pas moi qui t'en délivrerai ? »

A l'ouïe de ces paroles, le chasseur lui céda un gigot puis il emporta le reste à la maison. Sa femme coupa la viande en morceaux et en fit une bonne soupe ; tout en la préparant, elle

Digitized by Google

s'aperçut qu'il manquait un gigot ; cependant, elle ne dit rien.

Le lendemain matin, notre chasseur, s'étant ceint les reins, s'en alla de nouveau à la chasse ; il eut du bonheur et tua beaucoup de gibier ; avant de s'en retourner chez lui, il écorcha et dépeça ses bêtes. Et voici que le même vautour s'en vint se percher sur un arbre voisin et lui dit : « Eh ! généreux chasseur, donne-moi de ta viande à manger ! »

Le chasseur répondit : « Pourquoi t'en donnerais-je ? »

Le vautour répliqua de nouveau : « Si dans tes courses dans la forêt, tu vas te prendre dans un fourré et ne peux plus en sortir, n'est-ce pas moi qui t'en délivrerai ? »

En entendant ces paroles, le chasseur lui donna un peu de viande et emporta le reste chez lui. Sa femme reçut le gibier et s'aperçut qu'il y manquait un morceau ; cependant, elle ne dit rien.

Et chaque fois que le chasseur tuait du gibier, la même scène se répétait, le vautour apparaissait et prélevait sa part. Alors la femme résolut d'interroger son mari sur l'emploi qu'il faisait de ces morceaux de viande.

Un jour donc, elle lui demanda pourquoi il ne lui rapportait jamais que des restes de gibier. A cette question, l'œil du chasseur s'obscurcit ; il devint tout perplexe et ne sut que répondre. Sa femme lui déclara alors que s'il ne lui disait pas toute la vérité, elle s'en retournerait chez sa mère ; n'était-ce pas lui qui avait dit qu'il n'avait plus rien et qu'il voulait aller se trémousser pour gagner de quoi payer ses dettes ? Et maintenant, elle voudrait bien voir quelle était l'utilité de demeurer dans cette misérable hutte de chasseur.

Que pouvait faire le pauvre homme ? Il ne lui restait d'autre alternative que de tout raconter à sa femme. Il commença donc en ces termes : « Ne va pas croire que j'ai trouvé une autre femme dans la forêt ; c'est l'oiseau vautour qui, depuis que je vais à la chasse, et dès que je me mets à dépecer les bêtes que j'ai tuées, vient se percher sur un arbre voisin, m'appelle et me dit : « Généreux chasseur, donne-moi de ta viande à manger ! » Et quand je lui demande : « Mais pourquoi donc ? » il me répond : « Si dans tes courses dans la forêt, tu vas te prendre dans un fourré et ne peux plus en sortir, n'est-ce pas moi qui te délivrerai ? » Quand il me

Digitized by Google

dit cela, je ne peux faire autrement que de lui donner un peu de viande. Et voilà toute l'affaire ! »

A peine avait-il fermé la bouche que sa femme lui dit : « Si ce n'était qu'il n'est pas coutume de dire à un homme qu'il est fou, je te dirais que tu es un fou ! Aujourd'hui que la pauvreté t'accable et que tout ce que tu peux faire, c'est de payer tes dettes, tu vas t'amuser à donner le peu de viande que tu attrapes ! Quel gré crois-tu que le vautour t'en saura ? Je vais te montrer un moyen de voir si vraiment il t'en est reconnaissant : Quand tu iras à la chasse et que tu verras une bête, ne la tue pas ; et quand le moment de retourner à la maison sera venu, pose ton fusil où d'habitude tu écorchais tes bêtes, couche-toi sur le dos et fais le mort ; tu verras alors ce que fera le vautour et quelle est sa reconnaissance. »

Le chasseur écouta le conseil de sa femme. Le lendemain matin, il se ceignit les reins et s'en alla rôder dans la forêt; quand il rencontrait une bête, il ne la tuait pas. Vers le soir, il étendit son pagne à terre et se coucha comme le lui avait recommandé sa femme. Le vautour ne tarda pas à paraître; il vint se percher sur l'arbre voisin, pencha la tête et d'un œil regarda à terre, et voici : le généreux chasseur était couché là immobile.

Le vautour l'appela : « Eh ! généreux chasseur ! généreux chasseur ! »

Silence de mort.

« Allons donc voir ! » et il descendit en volant jusqu'à la place où gisait l'homme : « Eh ! généreux chasseur, généreux chasseur ! »

Point de réponse.

Il saute sur ses genoux, grimpe en haut ses jambes, l'appelle de nouveau,... toujours point de réponse. Il saute encore sur sa poitrine, mais sans plus de succès, le chasseur reste immobile.

Alors le vautour se dit qu'il était mort, et il se mit à piquer ses yeux pour le dévorer. Mais d'un coup de poing le chasseur l'envoya les deux pattes en l'air. « Ah ! c'est là ta reconnaissance ! »

Le vautour, dont l'œil se fondait dans sa sale tête, ne sut que répondre; tout ce qu'il sut dire fut: « Généreux chasseur, lâche-moi et que la honte me tue ! »

Digitized by Google

Le chasseur le lâcha donc et s'en retourna chez lui. Arrivé à la maison, il donna le bonsoir à sa femme qui s'empressa de lui apporter de l'eau à boire, lui souhaita la bienvenue et lui demanda ce qui était arrivé.

Le chasseur chercha d'abord son tabac à priser et dit : « Laisse-moi auparavant priser mon tabac. »

Pendant ce temps, le vautour était venu se percher sur un arbre derrière la hutte, au pied duquel la femme était assise. Quand le chasseur eut fini de priser, il raconta à sa femme tout ce qui s'était passé dans la forêt.

Sa femme lui dit : « Ne te l'avais-je pas bien dit ? Tu as vu maintenant la reconnaissance et le dévouement du vautour ! »

A peine avait-elle prononcé ces mots que le vautour tombait mort à ses pieds. Alors le chasseur se leva, le prit et s'en fut le jeter aux balayures.

Si donc tu as fait du bien à quelqu'un, et qu'il ne te réponde que par de l'ingratitude, ne dis rien, laisse-le ; la honte le tuera comme elle a tué le vautour.

Koṅkoṅsani (Perfidie).

Il y avait une fois un chasseur qui se nommait Koṅkoṅ ; il était très pauvre et quoi qu'il fit, il ne réussissait pas à se tirer d'affaire. Il résolut donc de s'en aller bien loin, et si, en chemin, une bête le rencontrait, ou bien elle le tuerait et le mangerait, ou bien ce serait lui qui la tuerait et s'en nourrirait. Il marcha, et marcha bien longtemps.

Finalement, il arriva dans le hameau d'une paysanne ; il la salua et s'assit.

La femme lui demanda : « Comment se fait-il que tu sois venu ici quand personne n'y a jamais mis les pieds ? »

Le chasseur répondit : « Je suis très pauvre et je ne savais plus comment me tirer d'affaire ; alors je me suis décidé à partir et à continuer à marcher jusqu'à ce qu'une bête me dévore ou que je la dévore ! »

La femme lui dit : « Eh bien ! puisque tu es venu ici, cela ne fait rien, reste auprès de moi. »

Et il resta.

Digitized by Google

Il y avait au bas de ce hameau un grand palmier dont les noix étaient d'or.

Le lendemain, la femme dit au chasseur : « Lève-toi et va-t'en me ramasser les noix au pied de ce palmier. »

L'homme se leva et alla au pied du palmier, et voici, c'étaient des noix d'or ! Il les ramassa toutes et les apporta à la femme.

Celle-ci lui dit : « Prends-les et va-t'en payer tes dettes. »

La femme fit de même plusieurs jours de suite ; il passa ainsi un certain temps chez elle ; puis, considérant ce qu'il avait amassé, il vit qu'il avait non seulement de quoi payer toutes ses dettes, mais encore de quoi s'acheter bien des choses en plus. Il fit alors ses adieux à la femme.

Celle-ci lui dit : « Je te laisse partir en paix, bon voyage et bon succès ! » Puis elle dit encore au chasseur : « Procure-toi une corde, et grimpe sur ce long palmier, puis coupe la grappe de noix toute entière ; une fois qu'elle sera en ta possession, tu n'auras plus à craindre les dettes ; tu pourras les payer toutes et tu seras heureux. »

L'homme répondit : « Je te remercie ! » et il s'en fut grimper sur le palmier, coupa la grappe et l'apporta à la femme.

Elle lui dit : « Je te la donne ! » L'homme la remercia avec effusion, se fit un coussinet, plaça son précieux fardeau sur sa tête, et se mit en route pour retourner chez lui.

Comme il approchait de sa ville, tous ceux qui le rencontraient s'écriaient : « Père Koṅkoṅ, où as-tu trouvé cela ? »

Il répondait : « Il me faut tout d'abord faire rapport au roi. »

Arrivé aux portes de la ville, il fit dire au roi de faire battre l'assemblée parce qu'il arrivait.

Le roi s'écria : « Mais qui est donc Koṅkoṅ pour que je le reçoive avec tant d'honneur ? »

Le messager lui dit : « Père, fais battre l'assemblée ! Koṅkoṅ rapporte quelque chose d'extraordinaire ! »

Alors le roi rassembla sa cour et fit dire à Koṅkoṅ que la cour était assise et qu'il pouvait venir. Koṅkoṅ apparut avec sa grappe d'or sur la tête et il s'en fut saluer avec elle le roi et ses chefs.

Quand il eut fini de saluer, il se leva et dit : « Mon Père ! j'étais un pauvre homme qui, quoi qu'il fît, ne réussissait pas à se tirer d'affaire ; je résolus donc de m'en aller bien loin, au risque de m'égarer complètement dans la forêt. Et comme je

Digitized by Google

marchais, marchais, marchais, j'arrivai par bonheur dans un hameau. Il y avait dans ce hameau une paysanne, et elle me demanda : « Comment se fait-il que tu sois venu ici quand personne n'y a jamais mis les pieds ? » Alors je lui racontai toute mon histoire. Elle me dit : « Cela ne fait rien, assieds-toi ! » Et je m'assis. Le lendemain matin, elle me montra un grand palmier au bas de son hameau et me dit d'aller en ramasser les noix et de les lui apporter. J'y allai, et voici, toutes les noix étaient d'or ! Quand je voulus partir, elle me fit couper toute cette grappe que vous voyez là. Écoute-moi donc, mon Père, envoie des messagers qui aillent te couper des grappes de ce palmier, car elles ne figureront nulle part mieux que devant ton visage ! »

A peine avait-il terminé sa harangue que le roi envoyait douze messagers chez la paysanne pour lui demander de leur montrer le palmier dont ils pourraient couper les grappes. Koṅkoṅ leur montra le chemin.

Un beau jour que la femme était dans son hameau, voici que des sons parvinrent à son oreille ; c'était un bourdonnement de voix qu'accompagnaient de temps en temps les sons du cor. Peu de temps après, une troupe de gens se présentait devant elle ; l'un d'eux lui dit : « Le roi nous envoie pour que tu nous montres le palmier dont nous pourrons couper les grappes d'or. »

A l'ouïe de ces paroles, la femme se dit : « Personne d'autre que Koṅkoṅ n'a pu me jouer ce vilain tour ! »

Elle dit aux messagers : « Voilà le palmier, allez-y ! »

Le plus fort de la bande grimpa jusqu'au sommet et voulut couper la grappe ; mais il eut beau faire, il ne parvenait pas seulement à ébranler les noix. Les messagers envoyèrent alors l'un d'eux au roi pour lui dire : « Quand nous coupons, cela ne coupe pas ! »

Le roi leur fit dire : « Il faut que vous coupiez la grappe et que vous me l'apportiez ! »

Mais ils eurent beau recommencer, leurs coups étaient renvoyés par la grappe.

Alors le roi fit dire à la femme : « Si tu n'aides pas à mes hommes à couper la grappe, c'est ta tête qu'ils m'apporteront à sa place ! »

La femme renvoya des messagers au roi pour lui dire :

Digitized by Google

« Personne ne connaît le chemin de mon hameau si ce n'est Koṅkoṅ ; ce ne peut être que lui qui t'a livré mon secret ; si donc tu veux que l'on te coupe la grappe, il te faut tout d'abord couper la main de Koṅkoṅ et me l'envoyer ; on ne pourra couper la grappe avant d'avoir mis dessus la main de Koṅkoṅ. »

Alors le roi dit : « Koṅkoṅ, apporte ta main ! » Koṅkoṅ dut s'approcher ; on lui coupa la main et on l'envoya à la femme. Celle-ci la fit déposer sur la grappe, et tout de suite ils purent la couper. Quand on apporta la grappe en ville, voici la main de Koṅkoṅ était dessus ; et chacun de s'écrier : « La main de Koṅkoṅ, la main de Koṅkoṅ ! » (jeu de mots en tchi qui explique toute la fable : Koṅkoṅ nsa ni õ ! Koṅkoṅ nsa ni õ !) d'où le mot : Koṅkoṅsa : perfidie. C'est pourquoi on appelle quiconque trahit son prochain : okoṅkoṅsani !

Gardez-vous des faux amis.

Il y avait une fois un vautour qui avait bâti son nid sur les plus hautes branches d'un arbre immense ; dame antilope avait construit son gîte tout près de lui, au pied de l'arbre, car tous deux étaient de bons amis qui s'entendaient à merveille. L'antilope aimait le vautour d'un amour sans bornes, car c'est un oiseau qui sait beaucoup de choses et s'entend à donner de bons conseils. Toujours il la mettait en garde contre les dangers qu'elle aurait pu courir. Il était sans cesse en voyage ; son œil allait à d'énormes distances ; son oreille vibrait au moindre son comme un vase d'airain ; son odorat était d'une finesse étonnante, et il était plus léger que les vents. Toujours fidèle à l'antilope, s'il voyait un chasseur, il l'avertissait aussitôt pour qu'elle allât se cacher.

Un jour, l'antilope se lia d'amitié avec le chacal rapace et rongeur. Le métier de celui-ci était de suivre le lion de très près quand il allait à la chasse, et de lui montrer les endroits où il pourrait attraper du gibier ; quand le lion s'était bien repu, le chacal dévorait les restes. Il n'avait pas été longtemps avec l'antilope, qu'il savait déjà à qui il avait affaire ; il vit bien vite qu'elle était naïve et douce comme l'herbe. Il résolut alors sa perte. Il se dit dans sa tête : « Je m'en vais m'emparer de cette donzelle et m'en faire un bon repas ; mais comment m'y

Digitized by Google

prendrai-je pour m'en rendre maître ? Elle est d'une agilité étonnante. Je vais essayer de la prendre par ruse. »

Le chacal s'en vint donc vers l'antilope et lui dit : « Eh, madame l'antilope, comment vas-tu ? J'espère que tu te portes très bien. »

L'antilope répondit : « Grand merci ! et toi, d'où viens-tu comme cela ? »

Le chacal répondit : « J'habite seul dans cette forêt, et tous ceux qui me connaissent me rendent témoignage que je suis une personne inoffensive ; mais comme je n'ai ni compagnon ni compagne, je voudrais bien que tu deviennes mon amie et que nous demeurions ensemble. » Ces propos flatteurs endormirent l'oreille de l'antilope, aussi vers le soir, s'en fut-elle avec le chacal dans sa demeure.

Pendant ce temps, le vautour était perché sur son nid ; quand il les vit, il demanda à l'antilope : « Avec qui donc arrives-tu de ce pas ? »

L'antilope leva lentement les yeux vers lui et répondit : « Avec le chacal qui se sent bien seul ; il a l'ennui et il est venu un moment vers moi pour se récréer. » (Litt. pour se réjouir l'œil.)

Mais la vue de cet étranger ne plut pas au vautour ; il connaissait l'individu de longue date. Le chacal approchait d'un pas hésitant, comme quelqu'un qui ne sait s'il veut avancer ou reculer, les oreilles basses et pliées sous la tête.

Alors le vautour dit à l'antilope : « Je ne veux pas que tu aies des relations avec cet étranger ; j'ai déjà vu pareilles amitiés ; je sais ce qui en est ; grâce à une telle compagnie, un de mes anciens amis s'est tout à fait perdu. »

« Raconte-nous donc cela, répliqua l'antilope et nous le déposerons dans nos oreilles. »

Là-dessus le vautour leur raconta l'histoire du malin chasseur-domestique (le chat). L'antilope s'était installée au pied de l'arbre et ruminait tout en écoutant ; la brise frôlait agréablement son visage. Quant au chacal, il se tenait à part et faisait semblant de ne rien vouloir écouter. L'aigle commença son histoire en ces termes : « Il y avait une colline près d'une rivière. Cette colline s'appelait : colline des vautours. Sur son sommet se trouvait un grand figuier, et comme il était très beau, les oiseaux du ciel en grand nombre y avaient construit

Digitized by Google

leurs nids, de sorte qu'on appelait cet endroit le pays des oiseaux. C'est inouï ce qu'il y avait là de petits oiseaux, et ils vivaient en paix, car on prenait soin d'eux tous les jours ; comme les mères s'en allaient chaque jour chercher la becquée de leurs petits, elles laissaient ceux-ci à la garde du vautour. Ce pauvre vautour avait eu bien du malheur : ses plumes avaient blanchi, ses griffes et son bec étaient devenus tout crochus, et qui plus est, la lumière de son œil s'était éteinte. Comme les oiseaux avaient pitié de lui (litt. leur ventre les brûlait pour lui), ils lui avaient donné comme gîte un trou de l'arbre sur lequel ils étaient perchés et ils lui apportaient chaque jour sa becquée.

Un jour, le chasseur domestique se faufila sur l'arbre pour attraper des petits oiseaux et s'en remplir la bouche. Le vautour ne s'aperçut pas de son arrivée, car à ce moment-là, il faisait justement un petit somme. Mais comme les oisillons effarouchés piaillaient et battaient de l'aile : « papapapa...; » il se réveilla et cria : « Qui va là ? »

Le chasseur domestique, craignant qu'il ne le tuât, répondit tout tremblant : « Puissant seigneur, je te donne le bonjour ! »

— Qui es-tu ? répéta le vautour.

Le chat répondit : « C'est moi, le chasseur domestique, qu'on surnomme Asōkorañń (les longues oreilles). »

Là-dessus, le vautour : « Que tu sois celui-ci, que tu sois celui-là, peu m'importe ! va-t'en ! pars d'ici ! si tu ne t'en vas pas, tu verras bientôt... ce que tu ne voudrais pas voir ! »

Le chat supplia : « Calme-toi donc et écoute auparavant les paroles de ma bouche ; si tu trouves alors que je mérite la mort, tu le verras bien. »

Très en colère, le vautour lui demanda : « Quel est donc ton métier et d'où viens-tu ? »

Le chat répondit : « Je suis un prêtre retiré du monde, je vis près de la rivière et je mène une vie sainte ; chaque jour je me baigne dans la rivière sainte et j'ai fait vœu que jamais plus la viande fraîche ne profanerait ma bouche ; mon seul travail est de penser jour et nuit à mes péchés. » Puis il ajouta en manière de flatterie : « Tous les oiseaux que je rencontre parlent de toi et louent tes vertus ; aussi je suis venu ici pour réjouir mon œil de ta vue, et pour écouter de ta bouche des instruc-

Digitized by Google

tions qui me montrent comment je dois vivre pour devenir un homme parfait. »

En entendant ces paroles flatteuses, le vautour branla la tête et toussa de contentement. Dès ce moment, il commença à penser que le chat pouvait avoir aussi du bon, et il lui dit: « J'ai toujours entendu dire que la bouche des chats aimait les friandises, et que surtout elle engloutissait volontiers les oisillons. Si je te dis cela, c'est que l'on a confié à ma garde beaucoup de petits oiseaux, mais retires-en ton oreille » (c'est-à-dire cela ne te concerne pas).

Là-dessus, le vautour donna au chat un coin de son trou pour s'y blottir. De cette retraite, chaque matin, le chat s'emparait des petits oiseaux et les dévorait les uns après les autres, sans que le vautour s'aperçût de rien. Cependant, les mères des petits oiseaux ne tardèrent pas à s'émouvoir de la disparition de leurs petits et à en chercher la cause ; mais quand le chat s'aperçut qu'on était sur ses traces, il décampa bien vite. Lorsque les mères découvrirent les os et les plumes de leurs enfants perdus dans le nid du vautour en qui elles avaient pourtant toute confiance, elles en eurent un grand chagrin et s'écrièrent toutes d'une seule voix : « Ah! c'est ainsi qu'il est, ce vautour, ce vaurien ! C'est ainsi qu'il nous remercie pour toutes les bontés que nous lui avons témoignées, et pour toutes les bananes que nous lui avons apportées ! »

Le vautour n'en pouvait mais ! Grâce à ce qu'il n'avait pas d'yeux, le chat avait pu commettre ses meurtres sans qu'il s'aperçût de rien. Mais il eut beau protester de son innocence, on ne le crut pas. On le chassa ignominieusement du trou où on lui avait gracieusement permis de faire son nid. Peu après, il mourait de faim et de chagrin !

Ayant ainsi terminé son histoire, le vautour ajouta : « Ma douce antilope, je t'en prie, garde-toi de l'amitié du chacal ! Je le connais de longue date ; fais bien attention qu'il ne te fasse comme fit le chasseur domestique au vautour aveugle. »

A peine le vautour eut-il prononcé ces mots, et avant même qu'il eût fermé la bouche, l'antilope, voyant qu'il voulait la morigéner, se mit fort en colère et répliqua en ces termes: « Qu'est-ce qui te prend de faire ainsi de longs sermons ? Il fut un jour où tu ne connaissais pas même l'antilope, et pourtant tu te targues aujourd'hui de son amitié ; si je veux, moi aussi,

Digitized by Google

me lier d'amitié avec quelqu'un, qu'est-ce que cela peut bien te faire ? »

Le vautour ne tira plus une cartouche remplie de sa bouche (c'est-à-dire ne répondit plus rien), et la dispute fut terminée ce soir-là.

Le lendemain matin, chacun s'en fut à son ouvrage ; comme le chacal prenait congé de l'antilope, il lui dit à l'oreille : « Tu verras sur ton chemin une plantation de maïs ; le maïs y abonde ; vas-y seulement faire une bonne provision. »

L'antilope écouta ce conseil et s'en fut cueillir autant de maïs qu'elle put. Dès que le propriétaire de la plantation s'en aperçut, il tendit une trappe à la lisière de son champ. Peu après, l'antilope retourna à la plantation pour y continuer sa cueillette, mais elle s'y était à peine introduite que la trappe se refermait sur elle. Elle commença alors à réfléchir aux moyens de se délivrer ; elle se disait à part elle : « Personne ne me délivrera de cette trappe si ce n'est mon ami le chacal. »

A peine avait-elle fait cette réflexion, que le chacal apparaissait. Quand il vit la triste position dans laquelle se trouvait l'antilope, il se dit en lui-même : « Voilà ce que je voulais ! Aujourd'hui, le cadavre tout entier de l'antilope m'appartiendra ; cela me nourrira plus que les restes que je ramassais à la suite du lion ! »

Quand l'antilope entendit la voix de son ami, sa poitrine tomba dans son ventre (c'est-à-dire elle en eut une grande joie), et elle s'écria : « Viens vite ici ! ton amie se trouve dans une triste situation ; ronge cette corde jusqu'à ce qu'elle me laisse partir ! »

Le chacal répondit : « Chère amie ! quel malheur t'a frappée et que ferai-je pour t'en délivrer ? la corde de cette trappe est très forte ! et si ce n'était que cela ; mais aujourd'hui, c'est jour de repos, et j'ai prêté serment qu'au jour du repos ma dent ne toucherait jamais rien. Réfléchis donc bien à ta situation et demain matin, à l'aube, nous verrons ce qu'il y aura à faire. »

Le chacal pensait. « Qu'elle reste seulement dans la trappe, ce soir, quand la nuit aura envahi son œil, je lui ferai son affaire. »

Quand le vautour revint au gîte, il ne trouva pas l'antilope, et comme il se faisait tard, il se mit en devoir d'aller la chercher. A peine l'antilope l'eut-elle aperçu, qu'elle s'écria hon-

Digitized by Google

teuse et chagrine : « Mon cher ami ! vois quel est mon malheur ! le chacal m'a trompée ; c'est grâce à lui que je me trouve aujourd'hui dans cette trappe. Ah! si j'avais su!... si j'avais su, je t'aurais écouté ! J'ai vu maintenant qu'à la première occasion il m'a lâchée. Je ne sais comment tout cela finira ! »

Aussitôt le vautour vola auprès d'elle en pleurant bien fort, car il avait vu à quelque distance le propriétaire du champ qui approchait, un gros gourdin à la main.

Lorsqu'il fut près de l'antilope, il lui dit à l'oreille: « Chère amie, voici le propriétaire de la plantation qui arrive avec un gros bâton; reste bien tranquille, fais la morte, replie tes jambes sous toi et retiens ton souffle. Quant à moi, je vais me percher sur cet arbre ; dès que je crierai, tu sauras que les liens ont été détachés ; alors, cours aussi vite que tu pourras; prends ta tête et va manger dedans» (c'est-à-dire il y va de ta vie).

L'antilope écouta cet avis. Quand le paysan arriva, il fut rempli de joie et s'écria : « Chien ! je t'ai attrapé maintenant! n'est-ce pas toi dont ma main s'est emparé? Attends seulement; tu vas voir ! »

Mais comme la bête ne remuait pas, il crut qu'elle était déjà morte, et il jeta loin de lui son gourdin. Comme il était en train de dénouer les liens, le chacal qui rôdait par là sentit son ventre mourir, car il vit bien que le paysan lui enlevait toutespoir, et il se mit à pousser de gros soupirs. Le paysan, entendant ces soupirs, se détourna pour regarder autour de lui. Au même moment, les liens se dénouaient et le vautour criait; l'antilope bondit alors en criant: « Antilope! prends tes jambes ! »

Au premier moment, le paysan resta là pétrifié; puis il ramassa son gourdin pour le jeter à l'antilope. Celle-ci passait justement à l'endroit où le chacal se tenait blotti ; le gourdin la manqua, mais atteignit le chacal à la tête. Il en mourut sur-le-champ.

Alors le vautour, rempli de joie, cria à tous les vents : « Mon amie l'antilope a gagné sa tête pour manger dedans (c'est-à-dire a sauvé sa vie) et ce vaurien de chacal a eu le sort qu'il méritait ! »

Digitized by Google

Bien mal acquis ne profite pas.

En un temps de famine, l'écureuil, passant par les branches et les lianes, s'en alla faire une grande plantation de maïs. Dieu récompensa son travail en faisant pleuvoir abondamment sur sa plantation ; de belles tiges poussèrent, fleurirent et donnèrent de beaux épis de maïs.

Un jour, araignée rôdait dans la forêt, cherchant quelque chose à manger ; elle arriva devant la plantation de l'écureuil ; elle s'efforça de trouver une entrée, mais elle n'en découvrit aucune ; puis elle appela de toutes ses forces, mais personne ne répondit. Alors il lui vint en tête de s'approprier cette plantation comme un bien trouvé, puisqu'il n'y avait aucune entrée et que personne ne lui répondait. Elle fit donc avec ses enfants un bon et large chemin de son village jusqu'à la plantation, et fit enfouir sur le chemin des débris de pots cassés pour bien montrer que la plantation lui appartenait.

Un beau jour, araignée et écureuil se rencontrèrent dans la plantation. Écureuil demanda à araignée : « Qu'est-ce que tu fais dans ma plantation ? »

Araignée répliqua : « Et toi donc, d'où viens-tu ? par où as-tu passé pour venir ici ? »

« Moi, répondit-il, je passe par les lianes et par les branches et j'ai cultivé cette plantation. »

A son tour, araignée lui montra le chemin qu'elle avait fait et par lequel elle venait à la plantation. Ils se mirent alors à se disputer. On vint les séparer et on donna raison à araignée à qui l'on adjugea la plantation. Elle pouvait en effet montrer le chemin qu'elle avait fait pour venir à la plantation et chacun était persuadé que c'était elle qui l'avait cultivée. Par contre, on disait à écureuil : « Qui donc vient cultiver sa plantation en passant par les branches et les lianes ? Une plantation n'est pas au ciel, mais à terre ! » Et c'est ainsi qu'écureuil perdit son procès et s'en retourna tout triste chez lui.

Le maïs mûrit ; araignée et ses enfants s'en vinrent le couper et l'égrener, puis l'emportèrent dans des corbeilles. Ils allèrent le vendre de l'autre côté de la rivière ou l'échangèrent contre du sel. Au retour, arrivés à la Volta, ils furent tout à coup surpris par la pluie, et ils allèrent se réfugier sous un

Digitized by Google

arbre jusqu'à ce que la pluie eût cessé. Et voici qu'un vautour s'en vint se planter sur les charges de sel et étendit ses ailes pour les couvrir. Quand la pluie cessa, araignée et ses enfants sortirent de leur abri et aperçurent alors le vautour campé sur leurs charges. Araignée le remercia tout d'abord : « C'est bien beau, dis-moi ! tu nous as rendu là un bien grand service! Merci, mon Maître. »

« Quel service ? demanda le vautour.

« Eh, n'est-ce pas me rendre service que de couvrir ainsi mes charges de sel ; car ces charges m'appartiennent! »

« Comment ! elles t'appartiennent, répliqua le vautour, qui me le prouvera ? »

Alors araignée lui dit : « Écoute, mon frère ! quand la pluie a commencé à tomber, j'ai laissé ces charges ici pour aller me mettre à l'abri. »

Mais le vautour lui demanda : « Du moment que tu avais laissé ces charges de sel à la pluie, ne devaient-elles pas se gâter ? »

Araignée, confuse, ne sut que répondre, et elle dut, bon gré mal gré, donner les sacs de sel au vautour, comme écureuil avait dû lui céder sa plantation. Cela la fit réfléchir et elle se dit : « Voilà ! j'avais acquis ce bien par ruse et par méchanceté ; on me l'a repris de la même façon ; voilà pourquoi ma tête ne peut dormir (c'est-à-dire cela me donne à réfléchir). »

C'est pourquoi le proverbe dit : « Bien mal acquis ne profite pas. »

Piété filiale récompensée.

Deux jeunes filles jumelles dont la mère était morte, s'en furent trouver une vieille femme qui, disait-on, gardait un trésor, et la prièrent de prendre soin d'elles.

« Bien, dit la vieille ; enlevez-moi d'abord la matière qui obscurcit la vue de mes yeux. »

« Jamais ! » dit l'aînée. Par contre, la cadette le fit. Le lendemain matin la femme les envoya toutes deux à l'eau ; elles devaient rapporter leur pot tout plein ; la cadette le fit, mais non l'aînée. Ensuite, elle les envoya toutes deux par un chemin très étroit et couvert d'immondices ; la cadette ne se laissa pas rebuter et s'engagea sur le chemin ; par contre, l'aînée

Digitized by Google

suivit un autre chemin plus spacieux et bien entretenu. La cadette arriva devant une montagne où elle trouva des trésors immenses ; puis vinrent des foules qui l'entourèrent et déclarèrent qu'elle deviendrait leur reine.

De son côté, l'aînée rencontra la mort qui se jeta sur elle pour la dévorer.

La chauve-souris ou *Qui trop embrasse, mal étreint.*

La chauve-souris s'était dit un jour : « Cela ne vaut rien d'être seule, je veux m'associer à quelqu'un ; et quand je mourrai, j'aurai au moins quelqu'un pour m'ensevelir. » Elle s'en alla donc trouver le hérisson et lui dit : « Père hérisson ! je n'ai personne, je suis seule, je voudrais bien m'unir à quelqu'un, à toi, si tu le veux ! »

Le hérisson répondit : « Je veux bien ! Prends ma tête et que ce soit un signe entre toi et moi que nous sommes parents dès aujourd'hui ; dès que tu seras dans le besoin, tu n'auras qu'à m'appeler ; quand je verrai que tu as ma tête, je me souviendrai que nous sommes parents et je te viendrai en aide. » Voilà pourquoi la chauve-souris a une tête de hérisson.

Ensuite elle retourna chez elle ; mais elle ne se contenta pas de s'être unie au hérisson ; en chemin, elle s'en alla trouver une sorte de singe *(cercopithecus)* et lui dit : « Père singe, je t'en prie, accepte-moi comme ton parent ; je suis seule, je n'ai personne au monde ; et si un jour le malheur t'accable, tu auras aussi quelqu'un pour t'ensevelir. »

Le singe répondit : « S'il en est ainsi, bois le fétiche avec moi, et prends une partie de mes poils pour montrer que dès aujourd'hui nous sommes parents, mais toi et moi seulement. Quand que ce soit que tu meures, je viendrai te faire des funérailles et t'ensevelir. »

La chauve-souris prit donc ses poils et s'en couvrit le dos ; voilà pourquoi la chauve-souris a des poils comme le singe.

De là, la chauve-souris s'en fut auprès de l'armadille et lui demanda ses écailles pour en mettre sous sa queue, et ainsi elle cousina aussi avec lui.

Puis elle alla auprès d'une autre espèce de singe (*colobus bi-*

Digitized by Google

color, corps noir, extrémités blanches) et lui mendia sa queue blanche qu'elle cousit à la sienne.

Peu après, chauve-souris tomba malade, et malgré tous ses efforts, elle ne put se rétablir. Le hérisson, ayant appris la chose, se mit en route pour aller l'ensevelir. Quand il fut arrivé, il regarda la chauve-souris avec étonnement et dit : « Quand je regarde la tête de cette bête, je pourrais croire que c'est un de mes parents, mais tous ces autres signes n'appartiennent pas à notre famille ; ce n'est donc pas à moi à l'ensevelir. » Et il repartit.

Le singe vint ensuite, fit la même remarque, et partit ; l'armadille de même, le second singe pareillement. Tous repartirent comme ils étaient venus et la chauve-souris n'eut personne pour l'ensevelir.

Fẅim-fẅim ade kọ sorọw sorọw = lightly won, ligthly gone, ou : wie gewonnen so zeronnen.

La présomption du léopard.

(Rien ne me peut (litt.), c'est-à-dire rien ne m'effraie.)

Kwame Butuakwa, qui habitait Coumassé, avait l'habitude de citer le proverbe suivant : « Si tu as quelque chose à dire, dis-le à un homme intelligent ; que l'homme intelligent le dise à un sage, et que celui-ci le dise à l'insensé pour qu'il apprenne la sagesse. »

S'en rapportant à ce proverbe, un homme donnait instruction à son fils. Celui-ci était un homme d'une force peu commune ; depuis le moment où sa tête était sortie de ses épaules (c'est-à-dire dès son adolescence), il n'était personne avec qui il n'eût été en querelle, qui n'eût fait connaissance avec son dos.

Aussi profitait-il de sa force pour terroriser les gens et sa maxime favorite était : « Rien ne me peut. » Son père donc voulut lui donner un sérieux avertissement en lui racontant l'histoire du léopard et du singe que voici :

Auparavant, le léopard criait : « Rien ne me peut ! rien ne me peut ! rien ne me peut ! » « Biribi ntumi me ». Un jour, il mit au monde deux petits ; comme il devait s'éloigner d'eux pour aller en quête de nourriture, il leur dit : « Mes enfants ! pendant mon absence, criez toujours : Rien ne me peut ! rien

Digitized by Google

ne me peut ! et quand une bête s'approchera de vous, elle croira que je suis dans les environs et elle s'enfuira. » Il partit, et ses petits se mirent à crier : « Rien ne me peut ! rien ne me peut ! »

Mais voici que le singe qui rôdait dans les environs entendit ce cri ; il s'approcha et demanda aux petits léopards : « Pourquoi donc criez-vous ainsi ? Ne savez-vous pas que le chasseur est dans la forêt et qu'il porte un grand fusil avec lequel il vous tuera ? C'est votre mère, n'est-ce pas, qui vous a appris à crier : Rien ne me peut ! mais vous verrez qu'on en fera façon ; criez donc : Quelque chose me pourra ! » Et là-dessus le singe les quitta. « Biribi bę tumi me. »

Peu après, comme leur mère revenait, elle entendit les petits crier : « Quelque chose me pourra ! » Hors d'elle-même d'étonnement, elle leur demanda : « Qui donc vous a appris à crier ainsi ? » Ils répondirent : « C'est une bête au gracieux visage ; elle nous a dit de crier ainsi parce qu'il y avait un chasseur qui rôdait dans la forêt avec un grand fusil et qui nous tuerait. » Alors la mère demanda : « Par où a-t-il passé ? » Ils lui montrèrent l'arbre par lequel il était venu et s'en était retourné ; or cet arbre était rempli d'épines grosses et pointues. La mère demanda encore : « Reviendra-t-il demain ? » Ils répondirent : « Si nous crions comme la première fois, il reviendra sûrement ». « C'est bien », répondit le léopard.

Le lendemain, au point du jour, il dit à ses petits : « Criez comme vous avez crié hier ; je vais me cacher ici, et quand la bête reviendra, je l'attraperai et la tuerai. » Les petits ne se le firent pas dire deux fois et se mirent à crier : « Rien ne me peut ! rien ne me peut ! »

En effet, le singe ne tarda pas à paraître ; mais il aperçut bientôt le léopard tapi dans un coin ; il dressa alors un plan de bataille ; il se mit à côté du buisson rempli d'épines ; à sa gauche se trouvait un arbre ; le léopard était caché en tapinois à droite. A peine le singe s'était-il installé qu'il dit aux petits sans paraître voir leur mère : « Mais ce n'est pas là ce que je vous ai appris hier ! » A ces mots, le léopard bondit pour lui sauter dessus, mais le singe fit un saut de côté et alla se réfugier sur l'arbre qui était à sa gauche ; le léopard voulut sauter après lui, mais crac ! la branche céda, et le léopard tomba dans le buisson rempli d'épines ; les épines s'enfoncèrent si bien

Digitized by Google

dans sa queue, qu'il lui fut impossible de s'en tirer. Perché sur son arbre, le singe le regardait d'un air narquois; bientôt il vit les mouches se précipiter sur le léopard ; il s'approcha et constata que le léopard était mort !

Revenant aux petits, il leur dit : « Que vous disais-je donc ? Vous voyez bien qu'on a fait façon de votre mère ! Le chasseur n'est pas même venu avec son grand fusil ; cet arbrisseau à lui tout seul l'a tuée. » Les petits furent bien obligés d'en convenir et ils répondirent : « Tes paroles sont la vérité ! dès aujourd'hui, nous crierons comme tu nous l'as appris. »

C'est pourquoi le léopard crie maintenant : « Quelque chose me pourra » et non plus : « Rien ne me peut. » (Biribi betumi me et non : biribi ntumi me.)

Le père ajouta : « Mon fils, apprends donc la sagesse et cesse d'être si présomptueux. » Ces paroles firent leur effet; le jeune homme devint aussi tendre qu'une herbe fine, au grand étonnement de tous ceux qui l'avaient connu autrefois.

Reste dans ta fosse ! Reste seulement dans ta fosse !

Toujours rôdant, le léopard tomba un jour dans une fosse creusée par un chasseur pour y prendre des bêtes sauvages. Une fois dedans, il ne sut comment en sortir, et il n'y avait personne là pour lui aider à se tirer de cette fâcheuse position. Une bête venait-elle à passer dans les environs, le léopard criait : « Au secours ! » On s'approchait alors et on demandait : « Qui es-tu donc, toi qui cries au secours ? » Il répondait : « C'est moi, le léopard; je suis tombé dans une fosse; je t'en supplie, viens m'en retirer, je ne te ferai sûrement rien ! » Mais le passant répondait : « Ah ! ah ! n'est-ce pas toi qui, l'autre jour, me poursuivait pour me dévorer ? Aujourd'hui, tu t'es changé en Européen de bois (c'est-à-dire tu emploies un stratagème), tu veux me tromper pour t'emparer de moi ! Yemma ō ! yemma ō ! (c'est-à-dire, je ne viens pas), tu peux m'attendre longtemps ! » Ce disant, les bêtes continuaient leur chemin. Le léopard restait donc dans sa fosse; la faim le tenaillait.

Un jour, un rat s'en vint trottinant jusqu'au bord de la fosse. Le léopard, entendant un léger bruit, demanda : « Qui va là ? » Le rat répondit : « C'est moi, le rat ! » Alors le léopard s'écria :

Digitized by Google

« Oh! rat, mon père, je t'en supplie, viens me délivrer, je te promets que je ne te ferai aucun mal. » Le rat répondit: « Comment! toi qui ne fais que dévorer mes parents et mes amis, et qui, aujourd'hui, par la plus heureuse des chances, est tombé dans cette fosse, je t'en délivrerais! pas si bête, l'ami! » Mais le léopard continua: « Je te jure par ton pied, je jure par mon malheur même, que si tu me délivres, je ne te ferai plus jamais de mal, ni à toi, ni à tes frères, ni à tes descendants. »

Finalement le rat se laissa toucher; il s'en alla décrocher une liane qu'il tendit au léopard et lui aida à sortir. Quand il fut dehors, le léopard dit au rat: « Il est vrai que j'ai juré que je ne te ferais aucun mal, ni à toi, ni à tes descendants; mais voilà! la faim me tue et je n'ai plus le temps de me mettre en quête d'autres bêtes pour les dévorer; si je te laisse partir, la faim m'achèvera; donc, il ne me reste pas d'autre alternative que de te dévorer. » Le rat répondit: « Oh! léopard! ai-je jamais agi plus mal dans ma vie que quand je t'ai retiré de cette fosse? » Comme ils discutaient ainsi, l'araignée s'approcha et dit: « Qu'avez-vous donc à discuter? » Le rat raconta son affaire, puis le léopard présenta sa défense. Alors l'araignée dit: « Comment! ce petit rat a pu te faire sortir de la fosse! » Le léopard répondit: « Oui, ce petit rat! » L'araignée reprit: « Je n'en crois rien, c'est impossible! Si tu veux que je le croie, retourne dans la fosse et que le rat t'en retire de nouveau; après cela seulement, je rendrai mon jugement. » Le léopard sauta alors dans la fosse et aussitôt l'araignée en retira la liane; puis elle dit au léopard: « Reste dans ta fosse! reste seulement dans ta fosse! On ne rend pas ainsi le mal pour le bien que nous fait notre prochain! »

Le rat remercia alors l'araignée et continua son chemin, tandis que le léopard gisait impuissant dans sa fosse. De là le proverbe: « Reste dans ta fosse, reste seulement dans ta fosse! » (Trā w'amōam').

Histoire de l'aigle et de son neveu l'aiglon.

Le roi de toute la gent plumée est l'aigle. Comme il gouvernait bien son peuple et traitait bien ses sujets, chacun l'aimait. Mais il avait un neveu du nom d'aiglon, qui était si sévère que

Digitized by Google

tout le monde le craignait. C'est grâce à lui que le peuple servait son roi comme il convenait.

Un beau jour, l'aigle convoqua ses sujets et leur parla en ces termes: « J'ai vu que vous m'aimez et je vous aime de retour; que désirez-vous donc que je fasse pour vous? » Les représentants du peuple se levèrent et s'en allèrent à part prendre conseil. Quand ils revinrent, voici ce qu'ils répondirent: « Tu as vu que nous t'aimons et que nous te servons bien; mais si tu désires que nous te servions mieux encore, il n'y a qu'un moyen, c'est de tuer ton neveu l'aiglon; c'est lui qui nous empêche de te servir mieux encore, comme nous le désirerions. » L'aigle resta longtemps muet d'étonnement, puis il répondit à ses sujets: « J'ai entendu ce que vous m'avez dit et je le ferai, car les désirs de mon peuple passent avant tout. »

L'aigle se fit alors faire une grande caisse, arracha à son neveu toutes ses plumes et le cacha dans la caisse qu'il mit dans sa maison, à l'endroit où il cachait tous ses trésors; il sema ensuite ses plumes partout. Quand les gens virent les plumes de l'Aiglon, ils s'écrièrent tous d'une seule voix: « On l'a tué, on l'a tué vraiment! Maintenant, nous allons être heureux! »

Peu de temps après, les sujets de l'aigle commencèrent à faire défection: qui devait aller à l'eau n'y alla plus; qui devait chercher du bois n'en chercha plus; et ceux qui devaient porter les insignes royaux ou remplir des fonctions d'honneur, s'enfuirent. L'aigle dit alors: « Cela ne me plaît pas! Faites venir mes chefs et mes anciens. » Chacun s'excusa: « Je ne puis venir, je n'en ai pas le temps! Quand aiglon était là, nous te servions par crainte; mais maintenant qu'il est mort, nous ne te servirons plus ainsi; nous sommes libres. » Ces paroles affligèrent profondément l'aigle; il se mit à boire et à jouer pendant trois jours et il répétait: « Cela ne fait rien! »

Cela continua ainsi jusqu'à la fête annuelle des purifications; il convoqua alors de nouveau tout son peuple. Comme c'était une fête annuelle, on répondit cette fois à sa convocation. L'aigle fit une réception grandiose et distribua en abondance à boire et à manger. Comme ils étaient en train de boire, l'aigle demanda: « La parole que vous m'avez dite, il y a un an, est-elle encore vraie aujourd'hui, ou bien l'avez-vous prononcée

Digitized by Google

parce que vous me méprisez? » Les représentants du peuple se retirèrent pour délibérer et revinrent avec cette réponse: « Nous répétons aujourd'hui ce que nous disions il y a un an, car nous ne pouvons plus te servir comme nous te servions auparavant. » L'aigle répondit: « Vos paroles ont pénétré dans mes oreilles. »

Pendant tout le temps qu'aiglon était resté caché dans sa caisse, l'aigle lui avait fait souvent des visites pour voir si ses ailes repoussaient; au jour où il rassembla de nouveau son peuple, ses ailes avaient recru et étaient aussi fortes qu'auparavant.

Lors donc que le peuple lui fit cette réponse, il se leva et s'en fut dans son palais, après avoir fait de nouveau distribuer à boire. Pendant que les gens buvaient ainsi et se livraient à leurs réjouissances, l'aigle revint avec la caisse dans laquelle se trouvait aiglon; il l'ouvrit et le fit sortir. A sa vue, tout le peuple tomba prosterné de frayeur et aiglon les arrangea à sa façon! Après l'avoir laissé faire un moment, l'aigle le retint par ces mots: « Attends un instant maintenant et voyons ce que ce peuple a à me dire. » Ils se retirèrent de nouveau pour délibérer, et voici la réponse qu'ils rapportèrent: « Nous te servirons dorénavant mieux qu'auparavant! »

Et en vérité, dès lors, le peuple servit son roi mieux qu'il ne l'avait jamais fait; et l'aiglon, de son côté, devint moins sévère et s'occupa avec amour et bonté du bien de son peuple; aussi, depuis ce temps-là, vécut-il en paix.

3. Musique.

En parlant des jeux et en racontant les légendes des Tchi, nous avons eu souvent l'occasion de faire quelque allusion à leur musique. Elle joue en effet un rôle assez grand dans la vie sociale de ces peuples, sans qu'elle se soit pour cela beaucoup développée. La danse est presque toujours accompagnée de roulements de tambour et de chants. C'est donc surtout une musique rythmique et elle n'offre guère de variations. Nous ne saurions prétendre donner une explication scientifique de la

Digitized by Google

musique des Tchi; nous n'avons pas une préparation suffisante pour cela. Pour pouvoir le faire il faudrait du reste que ces peuples aient un instrument à gamme fixe ou déterminée, ce qu'ils n'ont pas. Comme nous le verrons, ils possèdent bien une sorte de guitare, mais qui s'accorde *ad libitum* et qui n'exerce pas d'influence sur le chant en général; elle sert plutôt à accompagner le chant individuel et chaque exécutant invente... un accord particulier !

Le principal instrument de musique, celui qui joue dans la vie sociale le plus grand rôle, c'est, comme nous avons eu l'occasion de le voir, le *tambour*. C'est lui qui conduit à la danse comme à la guerre, et il n'y a ni fête, ni assemblée publique ou politique sans que les tambours ne soient de la partie. Il y en a de différentes sortes et de différentes grandeurs. Les plus grands ont au moins un mètre de hauteur. Quelques-uns sont très artistement faits. Ils sont creusés dans un tronc d'arbre et fort bien évidés. Tantôt ils sont placés sur la tête d'un homme, et le joueur marche derrière et tambourine ainsi, tantôt ils sont placés à terre sur un plan incliné, et le tambour (nous entendons l'homme !) se tient derrière et bat avec des baguettes ayant la forme de crochets.

Quelques tambours sont tendus de simples peaux de mouton, d'autres de peaux de léopard, dont le son est plus fort. Les Achanti ont aussi un curieux petit tambourin ayant la forme d'un sablier et dont les peaux sont reliées par des cordelettes. Le joueur place le tambour sous son bras et tout en battant rapproche son coude du corps; ce faisant, il tend les cordes; en éloignant de nouveau son coude, il les détend. Il obtient ainsi les sons les plus différents. C'est un tambour excellent pour marquer le rythme. Il est très curieux de constater l'effet que produisent ces tambours sur les nègres. Dès qu'ils sont battus dans la rue, personne ne se possède plus. La femme quitte ses pots et ses marmites, les enfants leurs jeux, les hommes leur siège confortable à l'ombre d'un arbre, le maçon jette sa truelle, le porteur dépose sa charge et chacun de suivre les mouvements du rythme. Nous avions toutes les peines du monde à contenir nos écoliers ou à garder sur la véranda nos filles, quand un chef venait à passer sur la station accompagné de ses tambours. Chacun voulait se mettre au pas; même notre petit

Digitized by Google

garçon était tout excité et hors de lui dès qu'il entendait ces sons dans le lointain.

Nous avons déjà vu le rôle important que jouent les tambours dans la vie politique et à la guerre; les indigènes comprennent très bien la langue du tambour et il leur arrive de s'entretenir au moyen de cet instrument. Un de nos évangélistes, autrefois tambour du roi de l'Akem, nous assurait que souvent, quand il prêchait sur la place publique, les païens l'insultaient au moyen de leurs tambours! L'Européen qui l'accompagnait n'y comprenait rien, mais lui savait fort bien ce que cela signifiait.

Un autre instrument qui accompagne toujours le roi ou le chef dans ses tournées, c'est le *cor*. Il est fait d'une défense d'éléphant et n'a qu'un trou sur le côté, un peu en dessous de la pointe. Chaque chef a son joueur attitré, et celui-ci le précède toujours et joue son *motto* en entrant dans une ville ou un village. Nous avons déjà parlé plus haut de ce personnage (voir pages 172 et suivantes).

Il est du reste très curieux de voir jusqu'à quel point les indigènes de la Côte d'Or se servent de la musique pour faire part à d'autres de leurs impressions. Chez eux, la musique joue presque le rôle de la presse chez nous. Ce sont les tambours ou les cors qui font connaître la volonté du roi ou des chefs, qui annoncent les nouvelles, qui convoquent aux assemblées, et c'est le chant qui se charge de manier la critique, de réformer les mœurs, de faire les panégyriques.

Le chant est d'ordinaire un récitatif, exécuté par un soliste, auquel répond le chœur, quelquefois en répétant sa phrase, souvent improvisée au moment même, d'autres fois par une simple note, qui doit témoigner son approbation.

Quelquefois jeunes gens ou jeunes filles se réunissent sur la place publique et passent agréablement leur temps en chantant des appréciations sur tous les passants. Ils loueront la beauté d'une jeune fille, la générosité d'un riche; ils ridiculiseront la lésinerie d'un étranger, célébreront la puissance et la sagesse du Blanc, flétriront la fatuité de tel ou tel jeune homme. Ces chants sont quelquefois le reflet de l'opinion publique. Toutefois, ils sont rarement tout à fait convenables; d'ordinaire ils sont lascifs et immoraux. En voici cependant un échantillon qui peut être transcrit sans inconvénient:

Digitized by Google

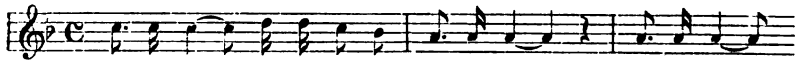

Kum me o a - bo bi - a - te Kum me o Kum me o
Tue-moi seulement (de tes yeux) faquin (bis)

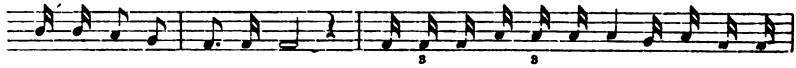

a - bo bi - ate Kum me o a - bo-fra ke - te ke - te wa-di mpany-
P'tit gamin qui veut faire son

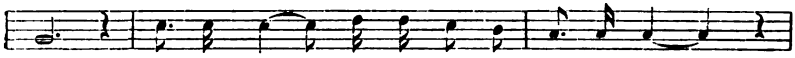

insem Kum me o a - bo bia - te Kum me o
homme!

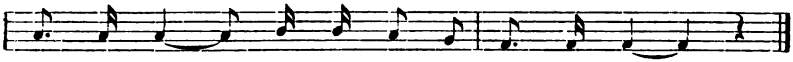

Kum me o a - bo bi - ate Kum me o.
Tue - moi seu - - le - ment (de tes yeux) fa - quin!

Voici encore un exemple dont nous ne connaissons pas les paroles et dont nous nous contenterons de donner l'air en musique chiffrée. Nous soulignons les notes longues *1* 5 6 *6* 6, *6* 7 8 *5* 5, *5* 4 3 *4* 5, *2* 3 4 *3*.

Les Tchi connaissent du reste différentes sortes de chants. Ils ont le kwadw̆om, sorte de chant de deuil, lamentations accompagnées d'une mimique dramatique et chantées sur le même ton avec variations d'une ou deux notes. L'onnibiamànédw̆om qui lui ressemble beaucoup, est le chant exprimant une profonde affliction, celui que chante le malheureux qui n'a plus ni ami, ni protecteur.

Le dw̆aedw̆om (dw̆om veut dire chant) qu'exécutent les danseurs ou danseuses est une sorte de défi lancé aux spectateurs. Du même genre sont les ńńw̆onkôro, chants d'amour, et les autorepira qui se chantent en battant des mains. Les akurodo ńńw̆om sont les chansons joyeuses qui sont exécutées le plus souvent en dansant et en battant des mains. Les chants bachiques sont les odakuńńw̆om.

Voici un exemple d'un autorepira :

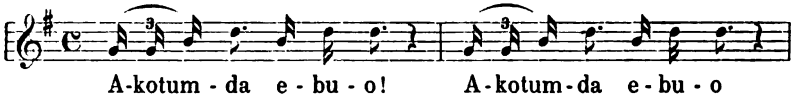

A-kotum - da e - bu - o! A-kotum-da e - bu - o

Digitized by Google

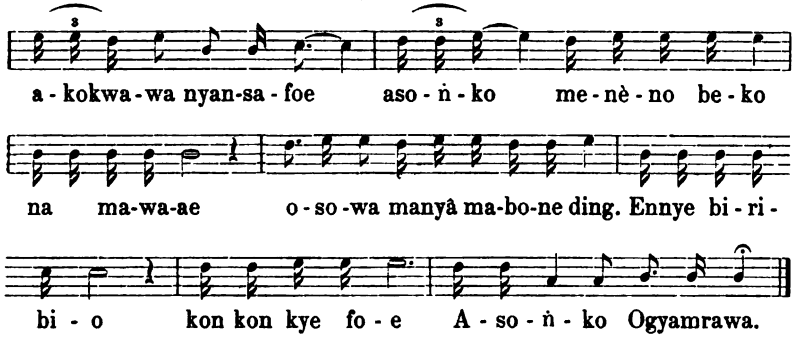

dont voici le sens : Le soliste qui fait partie de la bande appelée konkonkyēfo dit : « J'ai appelé le plus beau parmi ceux de l'asoriko ; l'autre bande, qu'il s'avance, je jouerai avec lui et je mourrai volontiers ainsi ! »

Voici un exemple d'un dw̆omkoro ou akuro do dw̆om.

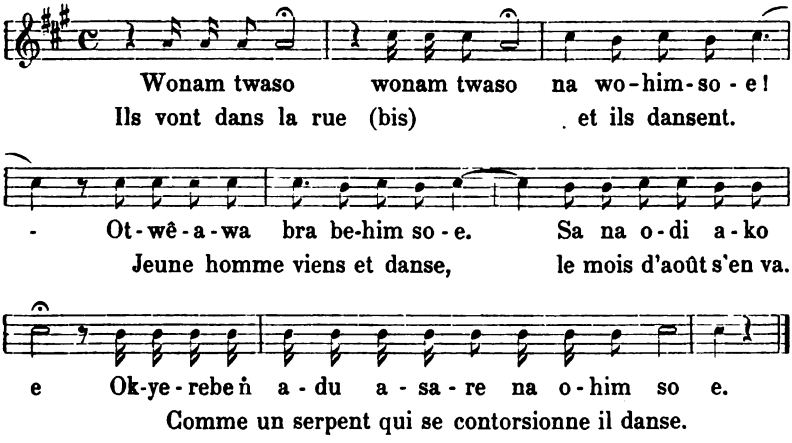

Le rythme, on l'aura remarqué, est souvent assez compliqué et original, cependant il ne se perd jamais et l'effet en reste toujours satisfaisant ; quoique la musique soit quelquefois des plus mouvementées, elle reste toujours en mesure, chose facile à comprendre si l'on songe que le chant accompagne les mouvements cadencés et réguliers de la danse.

Ce qui rend difficile la notation musicale des chants tchi, c'est que les Tchi ne connaissent pas notre gamme heptatonique. En notant leur musique d'après notre gamme, nous la...

Digitized by Google

civilisons bon gré mal gré. Nous nous sommes efforcé cependant de rendre l'original aussi fidèlement que possible. Comme nous l'avons vu, les Tchi ont bien un instrument à cordes, le sańku, sorte de guitare, mais ils l'accordent selon leur bon plaisir. C'est une caisse de résonance, plutôt étroite, à laquelle est fixé un manche. La boîte est recouverte d'une peau de crocodile ou d'antilope. Huit cordes disposées en quatre rangées de deux cordes sont fixées à l'extrémité inférieure de la boîte et sont assujetties à l'extrémité du manche, dans lequel on a pratiqué des entailles. Les cordes sont soulevées et tendues par un petit chevalet, fixé sur la caisse de résonance. En les accordant bien, on pourrait arriver à obtenir la gamme diatonique, mais le plus souvent les cordes sont accordées au petit bonheur et non suivant la gamme. Il est donc très difficile de se rendre compte des notes que jouent les indigènes. Un jour, vous croirez avoir compris et saisi la mélodie, mais le jour suivant votre artiste jouera tout autrement; il a accordé sa guitare d'une manière différente! Cependant les Tchi savent très bien accompagner leurs chants avec cet instrument, ce sont alors surtout des mélopées tristes et mélancoliques, dans le genre de celle-ci :

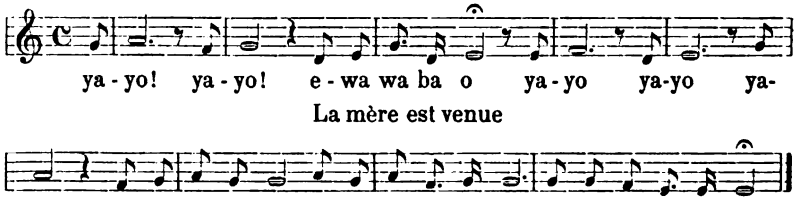

Ce genre de chants, de mélopées est celui qu'ils préfèrent de beaucoup aux autres, et dans plusieurs de nos églises, surtout dans les églises wesleyennes, ils ont adapté des paroles chrétiennes à des mélodies indigènes. Donnons-en ici un exemple; c'est un chant à la louange du Créateur :

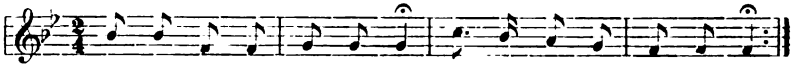

Digitized by Google

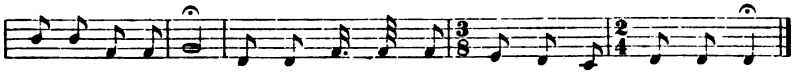

Sunsum wamâ haṅṅ Ouyame ne Sunsum wa-mâ haṅ - ṅ apue.
L'Esprit a produit la lumière. Dieu est Esprit, il a produit la lumière.

Cependant comme les Tchi ont un goût inné pour la musique et qu'ils ont l'oreille musicale, ils apprennent facilement nos chants européens. Il suffit qu'ils soient à bonne école pour apprendre à bien chanter. Les adultes, hommes et femmes, qui n'ont pas passé par nos écoles, n'apprennent, il est vrai, guère plus que nos simples cantiques, et encore les massacrent-ils souvent d'une manière désolante. C'est le cas surtout dans nos petites annexes où nous n'avons que des embryons d'écoles primaires, mais dans nos stations principales ou dans nos grandes annexes, où nous entretenons de bonnes écoles, le chant est très supérieur; dans nos séminaires, nous arrivons même à faire exécuter à nos jeunes gens des morceaux compliqués et difficiles; ils les apprennent sans trop de peine.

Presque tous les chants indigènes sont tristes, mélancoliques; il semble que dans ces pays, où les sacrifices humains étaient à l'ordre du jour, la joie même n'ait plus su se manifester. Tandis que chez les Malgaches nous rencontrons souvent le mode majeur, les Tchi semblent l'ignorer ; ils préfèrent de beaucoup le mode mineur; c'est là la raison pour laquelle il se dégage de leurs chants tant de tristesse. Les paroles aussi sont pauvres et vides de sens..

4. Rhétorique, proverbes.

Les Tchi ne sont pas seulement musiciens, ils sont orateurs. La plupart des indigènes parlent et causent rapidement et ont l'éloquence facile. J'ai souvent eu l'occasion d'admirer la verve, l'entrain et la richesse d'expressions avec lesquels ils discourent. Ils ont du reste souvent l'occasion de cultiver la rhétorique, les nègres sont connus pour leur amour des palabres; pour la moindre peccadille, ils entament un procès. Rois et chefs passent une grande partie de leurs journées à entendre et à juger les causes les plus diverses; chaque parti a le droit de présenter sa défense; j'ai vu quelquefois de tout jeu-

Digitized by Google

nes enfants parler ainsi devant une assemblée avec une assurance étonnante. Il est vrai que le fond des discours ne répond pas toujours à la forme ; il est souvent aussi pauvre et vide de sens que la forme en est riche et verbeuse!

Les Tchi ont tout un répertoire de mots et de phrases spéciales, d'euphémismes qui ont pour but d'atténuer le sens de phrases ou de mots un peu rudes ou impolis, de voiler des actes ou des faits par trop atroces, ou de conjurer de mauvais présages. Ils diront, par exemple, au moment de prononcer une phrase qui risquerait de peiner ou de blesser leur interlocuteur: Sébé ou sébéō, ou bien encore: Tafrakyę, ce qui signifie : « Avec votre permission ou sans offense, je vous demande pardon. »

Souvent l'orateur se servira d'une parabole ou de proverbes pour illustrer ou pour voiler sa pensée. En voici un exemple connu et cité par Christaller, dans sa *Grammaire de la langue tchi*. Il est tiré d'un discours public prononcé à Accra par Kwabena Kumi, un messager du roi d'Akropong, Kwadade. C'était lors de la révolte des gens de Christiansborg contre le Gouvernement anglais en 1854, révolte qui se termina par le bombardement de cette ville. Ce discours dura plusieurs heures. Nous donnerons d'abord, comme échantillon de la langue, ce passage en tchi et le traduirons aussi littéralement que possible en français.

Mibuu Kańkańfo ne Eńiresifo bę se : « Dua bi si sareso a ęhō resǫ nsu. Na obobe ka kyeręę Twĭtǫń se: mā yęńkǫsa ne yare. Na Twĭtoń se: dabi; na wogyaee. Na ańkyę, wǫkǫfŭę dua no a, ęnna awu a ęhō aye fitā yi! na unipa bępęe. Na wotŭitŭaa ogya no ŭiei no, oyi fa ha a, ose: manyā twĭtǫn! oyi fa ha a, ose: manyā obobe! na wǫde kyekyeree ogya no baa ofie. Wǫde bae no, na wǫasāń ayi yi gy a no kǫ fie; na, obobe no ne twĭtǫń no gu aŭiam, eremommom. Na obobe kā kyeręę Twĭtoń se: Asęm à mekā mekyeręę wo no ni! Mekā mekyeręę wo se: mā yęńkǫtǫ aduru ńkǫsa Onyańkyerǫń yare; wuse: dabi: ènna awu aye ogya, na wode yęń akyekye; na woabęsāń yęń agu aŭiam, na wǫa tase ne gya no kǫe. » Na mekā mekyeręę kańkańfo se: « Munnun Osufo asęm yi a, sę ęte ni! » Na oyi hyęn mu a, na watu nsā aberę me, na oyi hyęń mu a, na watu nsā aberę me. Na wose: « Wo asęm a wokā yi wommoa! »

« Je dis aux habitants d'Accra, tant ceux soumis aux Hollan-

Digitized by Google

dais qu'à ceux soumis aux Anglais, la parabole suivante: « Il y avait un arbre sur la plaine déserte, d'où découlait de l'eau. Alors Obobe (sorte de cep sauvage) dit à Twitong (plante à longues feuilles flexibles, dont les indigènes se servent comme de liens): « Allons le guérir. » Mais Twitong répondit: « Non »; et ils n'y allèrent pas. Peu de temps après, lorsqu'ils allèrent le voir, ils virent que l'arbre avait péri et était dénudé; et alors des hommes vinrent et le trouvèrent bon à couper. Lorsqu'ils eurent fini de le couper, l'un d'eux, ayant fait quelques pas dit: « Tiens, voici un Twitong! » un autre ayant dirigé ses pas d'un autre côté, s'écria: « Tiens, voici un obobe! » Ils les prirent pour lier leur bois en fagots et l'emportèrent chez eux. Arrivés à la maison, ils délièrent les fagots et portèrent le bois dans la maison, morceau après morceau. Quant à l'obobe et au Twitong, ils les laissèrent au soleil et ils se recoquillèrent complètement à sa chaleur. Alors Obobe dit à Twitong: « Est-ce que je ne te l'avais pas bien dit? Je t'avais dit: Allons acheter de la médecine pour guérir la maladie d'Onyaṅkyereng, mais tu m'as répondu: Non ! Il a donc péri et il est devenu bon à brûler, et on s'est servi de nous pour l'attacher. Et maintenant on nous a dénoués, on nous a laissés au grand soleil et on a rentré le bois. »

Et je dis aux habitants d'Accra: « Si vous ne comprenez pas ce qui en est avec les gens de Christiansborg, apprenez-le de ma parabole. » Alors, entrant dans leurs maisons, plusieurs m'apportèrent du vin à boire, et ils me dirent: « Quant aux paroles que tu as prononcées. ce ne sont pas des mensonges! »

Nous pourrions multiplier sans peine les exemples de ce genre; les Tchi aiment à parler en paraboles et ils recourent sans cesse aux proverbes pour exprimer leur pensée. Nos missionnaires ont recueilli et publié plus de 3500 proverbes tchi ! Nous ne pouvons naturellement les transcrire tous ici; qu'il nous suffise d'en donner quelques exemples.

Wopę akã asęm akyerę Ouyãṅkopoṅ a kã kyerę mframa.
Si tu désires dire quelque chose à Dieu, dis-le au vent!

Obi ṅkyerę abofra Onyame.
Personne ne montre Dieu à l'enfant (sous-entendu: il le voit de lui-même).

Digitized by Google

Asẹm a Onyame adi asie no, oteasefo unaṅ no.
Ce que Dieu a décidé, l'homme n'y peut rien changer.

Onyāṅkōpoṅ ṅkum wo na odesāni kum wo a wuṅwu da.
Si Dieu ne te fait mourir, quand même l'homme te tuerait, tu ne mourras pas. (Pour l'explication détaillée de ce proverbe voir le tome XI du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, page 120.)

Onyāṅkōpoṅ hyẹ wo nsā kora mā na ọdesāni fẅie gu a, ohyia wo so.
Si Dieu remplit ta coupe de vin, quand même l'homme la verserait, Dieu la remplirait de nouveau.

Ces proverbes veulent donc dire que tout dépend de Dieu; ils respirent un certain fatalisme.

Onyāṅkōpoṅ mā wo yare a, omā wo adurn.
Si Dieu t'envoie la maladie, il te donne la médecine.

Onyame na ọwọ basiṅ fufuo mā no.
Dieu pile le foufou pour la femme manchote. (Ces deux derniers célèbrent la bonté de Dieu.)

Onipa mē dā a, aṅkā ọte sẹ sono.
Si l'homme pouvait toujours se rassasier, il serait comme un éléphant. (Consolation pour ceux qui ne peuvent manger à leur faim!)

Onipa ẅie didi, na oṅẅie asẹm kā.
L'homme s'arrête de manger; il ne s'arrête pas de parler!

Obi ṅhū nipa dakoro nse no se: Woafọṅ.
Quand tu vois quelqu'un un seul jour, tu ne lui dis pas: Tu as maigri! (Condamnation des jugements hâtifs.)

Onipa mfoṅ kwa; ọkọm nne no a, na ọde kaw.
L'homme ne maigrit pas sans cause, si ce n'est pas la faim qui le ronge, ce sont ses dettes.

Owọ ṅka nipa kwa.
Le serpent ne mord pas les hommes sans cause. (Un malheur n'arrive pas sans cause.)

Onipa hò antọ no a, na efi n'asẹm.
Si un homme n'est pas heureux, cela tient à sa conduite. (Même sens que le précédent.)

Digitized by Google

Ennyę nnipa ṅhinā na enim sę, osu tọ a, wọ sọre kọ daṅ mu.
Ce n'est pas tout le monde qui sait que quand il pleut on s'enfuit dans la maison. (Chacun n'a pas la sagesse de profiter de ses expériences, ou : il y a des gens auxquels leurs malheurs n'apprennent rien.)

Onipa, wonnọ no nna ṅhīnā.
L'homme, on ne peut l'aimer tous les jours ! (C'est un être trop changeant.)

Onipa gye ṅkānare a, oseṅ dade.
Si un homme commence à se rouiller, c'est pire que le fer! (Soit physiquement, soit spirituellement.)

Nnipa ṅhinā pe ọhene ayę, na wọanyā a, na wose : mpo ahenni yę yaw.
Tous les hommes désirent devenir rois, mais quand ils le sont devenus, ils disent : C'est pénible même d'être roi.

Nnipa bānu mpatuw nyę bone.
Deux hommes ensemble ne pèchent pas involontairement (ne se laissent pas surprendre par le mal) ; ce qui veut dire qu'ils ne pourront s'excuser de n'en rien pouvoir, ils sont inexcusables.

Onipa reba a, wonse no se : bra !
Quand quelqu'un vient, tu ne lui dis pas : Viens. (On ne verse pas de l'huile sur le feu.)

Wunim nipa a, wone no nsi kosow.
Tu ne t'associes pas (pour affaires) avec une bonne connaissance. (L'égoïsme ne s'en arrangerait pas.)

Onipa wu wọ samampọw mu a, womfa no mma ofie bio.
Quand quelqu'un meurt au cimetière, on ne le transporte plus chez lui ! (Quand un palabre est terminé on ne recommence plus à discuter.)

Onipa wu a, ne tękręma mpōrọw.
Quand un homme est mort sa langue ne pourrit pas ! (c'est-à-dire ses paroles demeurent.)

Abofra bọ ṅwaw, na ọmmọ akye kyere.
L'enfant brise la coquille de l'escargot, il ne brise pas la carapace d'une tortue. (A chaque âge sa tâche.)

Digitized by Google

Woyę abofra a nserew akwatia'.

Un enfant ne doit pas se moquer d'un nain (parce qu'un enfant ne sait pas ce qui peut lui arriver dans sa vie).

Abofra tẅa fufua, otẅa nea ębękǫ n'anom'.

Quand un enfant coupe son foufou, il en coupe ce que peut contenir sa bouche.

Abofra kã na ęńkǫ opanyiń nsa, na n'adnań de, ękǫ ǫpanyiń anom'.

Le bracelet d'un enfant sera trop petit pour le bras d'un adulte, mais sa nourriture ne sera pas trop petite pour sa bouche. (Un enfant ne peut toujours aider un adulte, mais il peut le faire en mainte circonstance.)

Obi nsoma abofra ńfẅę n'ani akyi.

Personne n'envoie un enfant faire une commission et regarde après lui pour voir s'il fait la mine !

Woansoa ńo tuntum so a, wosoa no dẅeńso.

Ce que tu ne veux pas supporter ayant les cheveux encore noirs, tu devras le supporter quand tes cheveux seront blancs.

Oba dueduefo nto ne nã funu.

Un vaurien (vagabond) ne retrouve pas le cadavre de sa mère, c'est-à-dire un jeune homme qui ne pense qu'à courir le monde et à s'amuser ne remplira pas même ses devoirs les plus sacrés: assister aux funérailles de sa mère.

Wudi w'agya kyi a, wusũa ne nantew.

Si tu suis ton père, tu apprends à marcher comme lui.

Obi frę wo Sęwose a, mpę ntęm nsu, na mpę utęm nserew: na wunnim sę w'agya yę onipa pa anasę onipa bone.

Si on te dit que tu ressembles à ton père, ne te hâte ni de pleurer ni de rire, car tu ne sais si ton père est méchant ou s'il est bon.

O panyiń se na wnayę a, mmofra nsuro no.

Quand un adulte a dit quelque chose et ne le fait pas, les enfants ne le respectent plus.

Opanyiń fere ne mma a, na ne mma suro no.

Si un père respecte ses enfants, ses enfants le craignent.

Opanyiń nyiń wǫ ne batẅęw.

L'adulte grandit au coude ! (tout grandit ou se développe en lui, il change avec l'âge.)

Digitized by Google

Akoa mpaw wura.

Ce n'est pas l'esclave qui choisit son maître.

Akoa ńhyę nehõ ntu sa.

L'esclave ne part pas pour la guerre de plein gré.

Akoa di guań a, ne hò guań no (jeu de mots.)

Quand l'esclave mange du mouton, il n'est pas à son aise, c'est-à-dire qu'il se l'est procuré d'une manière répréhensible!

Akoa ampǫw a, na efiri owura.

Si l'esclave ne se civilise pas, la faute en est à son maître.

Akoa hũ som a, ofa ne ti ade di.

Quand un esclave connaît son service, il paye sa rançon.

Akoa a onim som di ne wura ade.

Un esclave qui fait bien son service devient l'héritier de son maître.

Nnīpa nhinã yę ti bakò, nanso woń ti nsę.

Tous les hommes ont une tête, mais leurs têtes ne se ressemblent pas.

Ti koro ńkǫ agyina.

Une tête seule ne peut pas délibérer. (Nous avons besoin de l'avis d'autres personnes.)

Eti te sę adesoa ; wǫńfẽefẽę mu ade ńhũ dakoro.

La tête est comme une charge; tu ne découvres pas tout ce qu'il y a dedans en un jour. (Glorification de l'intelligence de l'homme.)

Eti nyę brǫfere na wǫapae mu ahũ mu nsęm.

La tête n'est pas un melon que tu puisses l'ouvrir et voir ce qu'il y a dedans. (Nous ne connaîtrons jamais les pensées de notre prochain.)

Wo tirim yę deń a, wunnyã otubrafo, proverbe que l'on peut adresser à un chef.

Si tu es cruel, personne ne viendra s'établir chez toi.

Anim nte sę fotom.

L'extérieur d'une personne ne ressemble pas toujours au fond de son sac (où il conserve sa poudre d'or), ce qui veut dire : l'habit ne fait pas le moine.

Ani biakõ ńfẽę krã ńfẽę asibe.

Un œil ne peut voir à la fois le « krã » et « l'asibe ». (Deux espèces de singes, l'œil ne peut tout voir à la fois.)

Digitized by Google

W'ani ńkum a, no wuse: minni dabere.
Tant que tu n'as pas sommeil, tu dis : Je n'ai pas d'endroit pour dormir, ce qui revient à dire: Quand nous ne désirons pas faire quelque chose nous trouvons toujours des excuses.

Nea n'ani abere, wǫmmǫ n'ani so.
Quand quelqu'un a les yeux rouges (soit d'avoir pleuré, soit de colère), *tu ne lui donnes pas un coup de poing sur l'œil ;* ce qui veut dire: Tu n'insultes pas aux malheureux.

Nikisā kum nipa.
L'ennui tue l'homme.

Asōm nni ńkwanta.
Il n'y a pas de bifurcation dans l'oreille, c'est-à-dire: J'ai bien entendu ce que tu m'as dit, ta parole n'est pas perdue.

Asò si abień, na ẹnte nsẹm abień.
Nous avons bien deux oreilles, mais elles ne peuvent entendre deux discours à la fois. (Exclamation dans une assemblée où chacun veut dire son mot.)

Onipa asò te sẹ nsenīa : wotom' tom'a, ẹda.
L'oreille de l'homme est comme une balance, si tu la charges bien elle s'arrête, c'est-à-dire: Si tu persévères à demander, tu obtiendras.

Woyaw mpanyiṅfo a, wo fẅene tu.
Si tu injuries tes supérieurs (litt. les anciens), *ton nez tombera !* (5me commandement.)

Ano k'ro k'ro tẅa nehō adafi.
Une bouche trop loquace se trahit elle-même. (De trop vouloir se défendre on risque de nuire à sa cause.)

Ano nè ano goru a, ntōtō ba, na nań nè nań goru a, na ntòtō mma'.
Quand deux bouches jouent ensemble, il ne tarde pas à y avoir dispute, mais quand des pieds jouent ensemble il n'y a pas de dispute. (En cas de dispute, il vaut mieux aller s'entendre avec son adversaire que de lui envoyer un message.)

Wotań wo sapǫw a, w'anom boń.
Si tu détestes ton éponge. ta bouche sent mauvais. (Prends garde à ton caractère si tu ne veux détruire ta réputation.)

Digitized by Google

Tekrema kăm ye yaw seń kăm pa.

Une blessure causée par la langue fait plus souffrir qu'une vraie blessure.

Wopa opayare a oyare pa gye wo mu, jeu de mots qui veut dire :

Si tu feins une vraie maladie, une vraie maladie te surprendra.

Nsa b'ere kwa, ano na ebe di.

La main se fatigue pour rien, c'est la bouche qui mange. (Complainte de l'esclave, surtout vis-à-vis du fils de son maître.)

Okom de wo a, womfa wo nsa abień nnidi.

Quand même tu as faim, tu ne manges pas avec tes deux mains. (Si tu es pauvre il n'est pas nécessaire de voler pour vivre.)

Akoko yeń aberewa, na aberewa fẽe akoko.

La poule entretient la vieille femme et la vieille femme nourrit la poule. (Il faut s'entr'aider dans ce monde.) Une main lave l'autre.

Obi mfa ne nsa nto bi anom na ompae n'atifi.

Personne ne met sa main dans la bouche de quelqu'un tout en le frappant sur la tête. (Si tu faisais cela, il te mordrait; si tu viens en aide à quelqu'un, tu n'en profites pas pour lui faire du mal, le blesser.)

Obi mfa ne nań abień nsusuw asu.

Personne n'essaie la profondeur de l'eau avec les deux pieds à la fois (on en garde un sur le terrain solide). Cela veut dire : Ne risque pas tout, garde un atout dans ton jeu.

Onammoń fa tiri kwane.

Ce sont les jambes qui sauvent la tête. (En cas de fuite, on a quelquefois besoin de moins intelligent que soi.)

Onantefo ńyă sika a, ode b're okuafo.

Si celui qui voyage devient riche, le paysan en profite. (Le commerce profite à l'agriculture.)

Nantu seń sere kese a, na oyare wom ?

Quand les mollets sont plus gros que la cuisse, c'est preuve de maladie, c'est-à-dire quand un inférieur devient arrogant vis-à-vis de son supérieur, c'est un mauvais signe.

Digitized by Google

Yenim sẹ kontromfĩ kọṅ wọ họ, na yẹde hama to n'aseṅmu.
Nous savons bien que le singe a un cou, cependant nous l'enchaînons aux reins. Ce qui veut dire : Nous savons bien que c'est le roi qui est coupable, mais n'osant le dire, nous en accusons ses gens.

Gyahene hò nyẹ deṅ a, ọnné kaṅkaṅ.
Même si le léopard est malade on ne l'appelle pas civette (*viverra civetta,* ce qui veut dire: un Européen, même en guenilles, est supérieur au Noir !)

Okramaṅ atirimsẹm da ne bo, na ẹnna ne tirim.
Les pensées (*secrètes*) *du chien sont dans sa poitrine et non dans sa tête,* ce qui veut dire : Je te pardonne... mais je n'oublierai pas ce que tu m'as fait.

Okramaṅ si pata so na enyẹ ọno na ọforoe a, na obi na ọmãã no so sii họ.
Quand le chien est sur l'échafaudage, ce n'est pas lui qui y a grimpé dessus, on l'a porté pour l'y mettre, c'est-à-dire : Quand un enfant sait quelque chose, il ne doit pas s'en vanter, on l'a instruit.

Akura te sẹ nantw̆i a, na agyinamoa akoa ara neṅ.
La souris a beau être comme une vache, elle n'en est pas moins la servante du chat. (C'est la fable de la grenouille qui veut se faire passer pour un bœuf.)

Obi ṅkyerẹ agyinamoa apakyi mu fw̆ẹ.
Personne n'apprend au chat à fureter dans la calebasse. (*Réponse à un voleur qui veut se disculper en jetant la faute sur un autre.*)

Opọṅkọ mmãṅ kwa.
Le cheval ne dévie pas sans cause. (Réponse à des parents se plaignant de la mauvaise conduite de leurs enfants.)

Nnọṅkọfo bãnu fw̆ẹ nantw̆i a, ọkọm kum no.
Si deux esclaves gardent une vache, elle meurt de faim. (Trop de cuisiniers brûlent la soupe !)

Obi ntọṅ nantw̆i nammọṅ.
Personne ne vend l'empreinte des pieds de la vache. (Ne vend la peau de l'ours...)

Digitized by Google

Akokonini bow nsã, na ne w̆erẹ fi ak'romã.
Quand le coq s'est enivré de vin il oublie le vautour. (Les ivrognes ne pensent pas aux conséquences de leurs actes.) Dans le même genre est le proverbe suivant :

Nsã ṅwo ba pa.
Le vin n'engendre pas de beaux enfants.

Nsã nnim ayemfo.
Le vin ne s'inquiète pas des gens paisibles.

Et voici pour les vaniteux :

Akokonini gyae wohõ kyerẹ, na wo nã ne ṅkesua hono.
Coq, cesse donc de te montrer ainsi, ta mère n'est que la coquille d'un œuf !

Aux ouvriers qui s'excusent d'avoir fait du mauvais ouvrage en prétextant la mauvaise qualité des matériaux mis à leur disposition :

Dua kontoṅkyẽ na ẹmã yehũ dw̆umfo.
C'est le bois tortu qui nous montre l'artiste !

Et pour qui prétend affronter seul les orages de cette vie :

Dua biakõ gye mframa a, ebu.
Quand un arbre seul est exposé au vent, il est brisé.

Un serviteur, une servante s'excuseront d'avoir brisé une tasse, une assiette en disant :

Nea ọkọ asu na ọbọ ahina.
C'est celui qui va à l'eau qui brise le pot !

Les Tchi connaissent aussi le danger des eaux dormantes, le proverbe suivant en témoigne :

Asu a ẹtã họ diṅṅ na ẹfa onipa.
C'est l'eau qui dort là toute tranquille qui engloutit les gens. (Ne vous fiez pas aux apparences.)

Et les nègres qu'on dit si paresseux ont pourtant quantité de proverbes qui condamnent la paresse. En voici quelques-uns :

Anihaw mu nni biribi sẹ ohiã.
La paresse ne connait qu'une chose : l'indigence.

Anihaw mu nni biribi na ẹwọ ntamagow.
La paresse ne connait que des guenilles.

Digitized by Google

Onihafo tãm ńhyia no da.

L'habit du paresseux ne lui va jamais bien, ou plus littéralement : *Le pagne du paresseux ne le couvre jamais complètement.*

Onihafo na ose : okyena meye.

C'est le paresseux qui dit : Demain, je le ferai.

Voici un proverbe qui raille la disposition qu'ont tous les hommes à excuser les fautes des riches ou des puissants :

Osikani nom nsã bow a, wofre no yare.

Quand l'homme riche s'est enivré de vin, on dit qu'il est malade.

Les Tchi ont du reste d'innombrables proverbes au sujet de l'or ou des richesses. En voici un qui rappelle la fable du renard et des raisins trop verts :

Wonni sika a, ańkã wofre no ńhwẽa kwa.

Si, parce que tu n'as pas de poudre d'or, tu dis que la poudre d'or n'est que du sable, personne ne te prendra au sérieux.

Sika mono seń ńkrante nnam.

De l'argent comptant a plus de puissance qu'une épée (coutelas.)

Sika, wonyã, na wompe.

On trouve l'or, on ne l'acquiert pas. (On peut travailler longtemps en vain pour trouver de l'or et on peut en trouver inopinément.)

Sika nyiń wura fotom'.

L'or augmente dans le sac du maitre, c'est-à-dire : On donnera à celui qui a et il aura davantage.

Wo sika ye wo yaw a, okom de wo.

Si ton argent te fait mal (si tu crains de le dépenser) *tu souffres de la faim.*

Wo sika ye wo yaw na wokõ a, wunyi dom.

Si tu as peur de dépenser ton or en faisant la guerre, tu ne remporteras pas la victoire.

En voici encore quelques-uns à propos du mensonge et que nous aimerions voir mis davantage en pratique !

Wode ńkontompo kã asem a, wob're ; wode nokware kã asem a, ewu.

Si tu veux aider ta cause en mentant, tu te fatigues ; si tu dis la vérité, ton affaire est vite décidée.

Digitized by Google

Otorofo de mfe apẹm tu kwaṅ a, onokwafo de dakoro tiw no to no.

Quand même un menteur marcherait mille ans, un homme véridique le rattraperait en un jour!

Atokoro sẹe nokwapem.

Un seul mensonge détruit mille vérités. (Si tu dis un seul mensonge, on ne te croit plus quand tu dis la vérité.)

Otorofo na ose: me dansefo wọ Abrokyiṅ.

Le menteur dit: Mes témoins sont en Europe. (A beau mentir qui vient de loin!)

Et voici pour les mauvaises langues:

Nkã ! ṅkã ! wote no amannọno.

Ne le dis à personne! et voici on l'entend dire très loin.

Ou bien:

Yọṅkõ, yọṅkõ, na emã asẹm terẹw.

Cher ami, cher ami! et la chose se répand!

Nea wọnom, woṅṅuare họ.

On ne se lave pas à l'endroit où on puise de l'eau pour boire, ce qui signifie: On ne dit pas du mal de son ami.

Wunim tu a tu wo dẅeṅ.

Si tu sais arracher les cheveux, arrache tes cheveux blancs, c'est-à-dire: Arrache d'abord la poutre qui est dans ton œil.

Pour terminer, citons un proverbe que nous avons souvent employé en concluant une harangue à des païens quand nous les voyons indifférents à tout ce que nous avons pu leur dire. Si vous ne voulez pas écouter ce que je vous dis et voulez continuer à servir vos faux dieux, c'est sûrement votre affaire, mais alors rappelez-vous votre proverbe:

Enyẹ obi na okum Antẅi õ !

Personne n'a tué Antẅi, c'est lui-même qui s'est tué, il est cause de sa mort.

C'est un proverbe historique dont voici l'origine: avant l'ère achanti c'était le royaume de Denkyira qui avait l'hégémonie sur toutes les tribus de la Côte d'Or ; il atteignit son apogée sous le règne de Ntim Gyakari. Une de ses femmes, nommée Berebere, n'ayant pas eu d'enfant après trois ans de mariage, il en fit demander la cause au fétiche Bona d'Akrọkyẹrẹ, dans le pays d'Adanse. L'oracle donna comme réponse : « Qu'elle

Digitized by Google

vienne et elle concevra. » Ntim l'envoya alors sous la garde d'Obeng Antw̆i, son chambellan, neveu de Bonsra, roi de l'Adanse. Il lui donna une escorte de 300 hommes et pour ses frais de voyage 24 £ et 30 moutons. Berebere passa quarante jours à Akrokyere et se soumit à toutes les cérémonies qu'exigea le fétiche. Ces quarante jours expirés, elle exprima le désir de visiter Bonsra. Comme elle prolongeait sa visite chez lui, le roi devint inquiet et ordonna à son neveu Antw̆i de retourner à Denkyira avec sa charge. Berebere lui avoua alors qu'elle était enceinte et accusa Antw̆i d'être l'auteur de sa grossesse. Épouvanté, le roi s'écria : « Hélas ! mon neveu, qu'as-tu fait ? Tu as amené la ruine sur notre pays ! » Il convoqua aussitôt ses chefs, leur apprit la nouvelle et envoya des messagers au roi Ntim pour lui apprendre ce qui était arrivé. Celui-ci, furieux, envoya aussitôt son interprète pour chercher Berebere et l'amener vivante et pour donner ordre de tuer Antw̆i et toute sa famille. Trente-deux personnes furent mises à mort en un seul jour. La reine Abuwa entendant les gens accuser Antw̆i de tous ces malheurs, s'écria :

Berebere amma a, amane mma.

Si Berebere n'était pas venue, il n'y aurait pas eu de malheur.

Mais on lui répondit aussitôt :

Enye obi na okum Antw̆i ɔ̃.

Personne n'a tué Antwi, (c'est-à-dire il est seul coupable de sa mort).

Et depuis, cette phrase a passé en proverbe pour indiquer que les coupables sont responsables de leurs malheurs et n'en peuvent accuser personne.

5. Langue.

Comme nous l'avons vu dans l'Introduction, le tchi se rattache, par certaines particularités, au groupe des langues bantou. Comme celles-ci, il se distingue des langues hamitiques et sémitiques parlées dans le Nord et le Nord-Est de l'Afrique, en ce que les différents genres (masculin et féminin) ne se révèlent pas dans la construction des mots (on peut distinguer par contre des différences entre les personnes et les choses);

Digitized by Google

on a surtout l'adjonction d'affixes à la racine d'un mot pour en déterminer le sens. Ces affixes sont placés avant la racine du mot. C'est grâce à cette particularité que l'on a rangé le tchi parmi les langues à préfixe pronominal. Cependant le tchi ne présente pas cette particularité au même degré que les langues bantou du Sud de l'Afrique. On n'emploie guère les préfixes en tchi que pour indiquer la classification et le pluriel, et cela encore à un degré moindre que dans les langues bantou.

Le tchi se sépare en outre du groupe bantou par la forme monosyllabique de la racine du verbe, lequel présente très peu de variétés dans la conjugaison. Le tchi ne connaît pas non plus la forme passive et ne sait ce que c'est qu'un participe. Le passif se rend par l'actif, le plus souvent avec l'aide de la troisième personne du pluriel. Par exemple, au lieu de : Il a été tué, on dit : Ils l'ont tué. Quant au participe, il est remplacé par la particule *a* qui remplace notre pronom relatif, mais est invariable (comme l'אשר des Hébreux) ; elle est souvent suivie d'un pronom, mais pas toujours.

En tchi, le mot au génitif précède toujours le nom auquel il se rapporte.

Voici, d'après Christaller, quelques particularités caractéristiques de la langue tchi :

a) Quant à la phonologie.

1. Chaque syllabe se termine par une voyelle, suivie parfois d'une consonne nasale. Chaque mot, une fois dépouillé de son ou de ses préfixes, commence par une consonne.

2. Le tchi a un plus grand nombre de voyelles que n'en ont d'autres langues et les prononce avec des tons différents, ce qui en augmente encore le nombre ; il y a deux sortes d'*a* (long et bref), trois sortes d'*e*, correspondant à peu près à nos *è*, *é* et *ê*, et trois sortes d'*o*, dont l'un se prononce presque comme *ou*. Les diphtongues présentent de même une variété plus grande que ce n'est le cas dans les autres langues en général. Par contre, le nombre des consonnes est plus limité. Il n'y a, par exemple, ni *l*, ni *v*, ni *z*, et il n'y a pas de racine commençant par *r*. D'un autre côté, nous rencontrons les deux combinaisons de

Digitized by Google

lettres suivantes : tw̆ et dw̆, que nous devrions rendre en français par *tchu* et *dchu*, sans cependant que le son soit tout à fait adéquat.

3. Cette grande variété de voyelles est encore augmentée par le fait que chaque syllabe et chaque mot a un ton qui lui est propre ; c'est dans cette intonation des syllabes que se manifeste surtout la particularité de la langue, et c'est en cela que se distinguent le plus les différents dialectes. C'est aussi dans cette différence d'intonation que réside la plus grande difficulté dans l'étude de la langue. Voici, par exemple, un mot qui a trois sens différents selon l'intonation : ǫbǫfo [le chasseur], ǫbǫfo [le Créateur], ǫbǫfo [l'envoyé, le messager], [l'accent (') indique un ton élevé, l'accent (') un ton bas].

Prenons encore le mot mã, [donner], [ã est un *a* court, nasal] : ǫmã (3.1.) [il donne], ǫmmã (3.3) [qu'il donne], ǫmmã (1.3) [il ne donne pas], ǫmmmã (1.1.3) [il ne doit pas donner], ǫmmmã (3.1.3) [il ne donnera pas], ǫmãa (1.3.1) [il donna], ǫmmãa (1.4.1.) [il ne donna pas]. Ces deux exemples suffiront à donner une idée des difficultés que présente l'étude de cette langue, mais une oreille tant soit peu musicale saisit assez vite ces différences. La prononciation du Tw̆ ou *tchu* donne aussi quelque peine aux commençants, mais elle est loin d'être une difficulté insurmontable.

4. Les consonnes se prononcent fortement sans cependant être dures. Pour éviter un contraste trop grand entre une consonne et une voyelle, les consonnes gutturales k, g, h, ṅ [pour *ng*] deviennent palatales par l'adjonction d'un *y*, ky, gy, hy, ny. *W* devient devant *e* ou *i wy* que l'on écrit w̆, comme w̆e, [ronger], w̆ia, [voler]. On rencontre en outre dans la langue tchi la jonction ou l'assimilation de consonnes nasales, comme mp, mf, mm, nt, ns, nn, ntw̆, ny, nng, ṅk, ṅyw, ṅky, ṅh, ṅhw, ṅhy, ṅw, ṅfw̆, ṅṅw̆, ṅw̆ ; mb se change en mm, nd en nn, ngy en nny, ṅg en ṅṅ, ṅdw en ṅṅw̆. W, y et w̆ s'articulent très négligemment entre des voyelles, de sorte que ces consonnes paraissent plus faibles que dans d'autres langues. La demi-voyelle *e* a comme fonction de renforcer et de diversifier l'élément voyelle des mots ; elle n'a jamais qu'un rôle secondaire et auxiliaire ; elle peut être remplacée par une apostrophe.

5. Il y a souvent redoublement dans les adjectifs, les verbes et le pluriel des substantifs.

Digitized by Google

b) Quant à l'étymologie.

1. Les noms ou substantifs sont souvent formés par l'adjonction de préfixes à la racine primitive (a, ẹ, ọ, m, am). Le préfixe ọ est surtout en usage dans les noms de personnes, comme ọnipa [l'homme, l'être humain], ọbaṅma [l'homme, le mâle], ọbea [la femme], etc., et dans les noms d'animaux comme ọsebọ [le léopard], ọpoṅkọ [le cheval], etc., plus rarement dans les noms de choses, comme otuo [le fusil], ọbo [la pierre], mais très souvent dans des substantifs abstraits comme ohĩa [la pauvreté], ọkọm [la faim], owu [la mort].

Le préfixe *a* se rencontre de même dans les noms de personnes et d'animaux, comme agya [le père], abofra [l'enfant], aboa [l'animal], akura [la souris], mais surtout dans les noms de choses, comme abẹ [le palmier], abẹṅ [la corne], afõa [une épée], anĩ [l'œil], aburow [le maïs] ; mais quelquefois aussi dans les mots abstraits, comme aboro [l'injure], agoru [le jeu] ; *m* indique surtout les collectivités, comme ṅhwẽa [le sable], ṅkyénc [le sel], nsu [l'eau], mfọté [les fourmis], ṅhwĩ [les cheveux], nsoroma [les étoiles].

Le préfixe *e* n'a pas un caractère aussi tranché et s'ajoute à des racines n'ayant pas de d'autres préfixes comme ẹko [le buffle], ẹti [la tête], ẹdiṅ [le nom].

Le préfixe *am* est rare et n'est au fond qu'une variation de l'*a*.

Les suffixes servent surtout à la composition de noms nouveaux. L'adjonction d'une lettre-suffixe au verbe, par exemple, indique le sujet ou l'agent d'un acte. Comme tui [la brosse], de tu [brosser], fitae [l'éventail], de fita [éventer]. Onofọe [une personne bienveillante], mot formé de ano [la bouche] et de fọw [mouiller], litt. celui qui humecte la bouche d'un autre ! Mais le suffixe indique aussi l'action elle-même, comme ṅkasae [l'action de parler, le babil], de kasa [parler], ou nneyẹe [les actes], de yẹ [faire], et ade [la chose] ; le produit d'un acte. comme mfrafrae [un mélange], de fra [mélanger] ; l'endroit où se passe l'acte, comme anomé [l'endroit où l'on boit], ou enfin le moment de l'acte, comme adekyẽe [le matin], adesãe [le soir, quand le jour passe].

2. La distinction des sexes, le genre, n'est pas marqué par

Digitized by Google

une forme grammaticale particulière, mais par des mots spéciaux, comme obarima [l'homme], ọbā ou ọbéa [la femme], agya [le père], ẹnā [la mère].

Quelquefois la forme féminine se distingue par l'addition d'un suffixe diminutif à la forme masculine, et en outre souvent par le changement du préfixe ; ainsi ata [un jumeau], atā (pour atāwa) [une jumelle] ; owura [le maître], awurā [la maîtresse] ; Ob'rōni [l'Européen], Abọrā [l'Européenne]. Il en est de même pour beaucoup de noms propres, comme Ofori, Oforiwā.

3. Les pronoms personnels ont le caractère des substantifs et ne changent pas, qu'ils soient sujets ou objets.

4. Les adjectifs ont aussi beaucoup d'analogies avec les substantifs, mais ils se prêtent très aisément au redoublement qu'affectionnent les Tchi, ainsi fẹfẹfẹfẹ de fẹ [beau], ou nyinyā-nyinyā [acide].

5. Les nombres ressemblent aussi aux noms, mais il n'y a pas de nombres ordinaux ; on y supplée par des circonlocutions, comme : celui qui est le premier.

6. Les verbes n'ont pas autant de conjugaisons et ne se laissent pas fléchir, comme c'est d'ordinaire le cas dans les langues bantou. Les pronoms personnels sont accolés au verbe comme préfixes et indiquent ainsi la personne et le nombre (singulier ou pluriel). Le temps est marqué par des préfixes et par les suffixes *e* et *i*. Grâce à la combinaison du verbe principal avec des verbes auxiliaires, on peut obtenir une grande variété de formes ; ainsi : ọba bẹyẹ, que l'on abrège en : ọbẹyẹ [il vient pour faire] ; ọkọ kọyẹ, abrégé : ọkọyẹ [il va pour faire].

Comme nous l'avons vu, en tchi les verbes n'ont ni passif, ni participe. La négation se rend par l'adjonction d'un préfixe nasal au verbe.

7. Les adverbes sont pour la plupart dérivés des verbes ; beaucoup sont des onomatopées et ils sont souvent très expressifs.

8. Les prépositions sont rendues par des verbes auxiliaires combinés avec le verbe principal de la phrase, comme, par exemple, ofi dua so fẽẽ fam' (il est tombé de l'arbre, litt. : il venant de l'arbre est tombé à terre), ou encore : ọnam ne bà so frẹ yẹñ (litt., il passe sur son fils nous appelle, c'est-à-dire, il nous appelle par l'entremise de son fils). Souvent cependant

Digitized by Google

les prépositions sont rendues par des « postpositions », qui ne sont autre chose que des noms de place ou de rapport.

Mais laissons ces détails sur la structure même de la langue et voyons comment parlent les Tchi. C'est surtout ainsi que nous apprendrons à les connaître plus intimement. Il ne suffit pas, par exemple, qu'un missionnaire connaisse la grammaire et ait fait une ample provision de mots pour pouvoir parler de manière à se faire écouter et comprendre et pour comprendre lui-même les indigènes au milieu desquels il travaille ; il ne pourra prétendre connaître la langue à fond que lorsqu'il en aura saisi l'esprit et se sera rendu compte de la manière de penser des indigènes.

Le nègre aime un langage qui parle à ses sens, qui évoque une image à ses yeux ; il ne sait que faire des termes abstraits, que nous n'employons que trop en leur parlant.

Le Tchi emploie volontiers plusieurs verbes tandis qu'un seul nous suffit, et si un acte quelconque demande un déplacement, il l'indique par le verbe aller ou venir. « Apporte-moi de l'eau » se dit, par exemple, kọ pẹ nsu b'rẹ me (va, cherche de l'eau, apporte-moi). « Porte-lui de l'eau à boire » : kọsaw nsu fa kọmã no na ọnnom (va puiser de l'eau ; prends-la, va la lui donner, qu'il boive !)

« Apporte-moi cette chaise » : bọseń kọfa agua no bra besi me ńkyeń ha, (c'est-à-dire passe, va prendre la chaise, viens, mets-la près de moi ici.)

Si un verbe a deux objets, un à l'accusatif, l'autre au datif, avec ou sans préposition, le Tchi fait précéder chaque objet d'un verbe. Il emploie, par exemple, fréquemment le verbe « de », qui veut dire proprement prendre, ainsi :

« Il me donna ce couteau », se dit en tchi : Il prenant le couteau me le donna.

« Il me répondit par ces mots » : Il prenant ces paroles me répondit et dit.

« On reconnaît l'oiseau à ses plumes » : Ntakara na wọde hũ anoma, (c'est-à-dire les plumes et ils prennent, reconnaissent l'oiseau.)

C'est que le Tchi voit partout l'action des pieds et des mains. Le « de » (prendre) fait penser aux mains comme aussi fa (prendre), tandis que ko nous montre les pieds en mouvement.

Nombreux sont les verbes formés d'un verbe à signification

Digitized by Google

générale, comme yẹ, qui veut dire tout ce que l'on veut : être créé, arriver (dans le sens il est arrivé quelque chose), être fait, être, avoir qualité, paraître, faire, etc., etc., et auquel on donne une signification propre en ajoutant un substantif qui le détermine, comme yẹ adw̆uma (il fait du travail, il travaille) ; ou encore le verbe di qui s'emploie dans toutes sortes de combinaisons, comme di gua (faire du commerce), odi owu (il tue, litt., il perpètre un meurtre).

Voici comment se rendent les prépositions :

« Il va dans la maison » : ọkọ daṅ mu (litt. : Il va dans l'intérieur de la maison).

« Il se sauve dans le bousch » : Oguaṅ kọ wuram' (litt. : Il se sauve, va dans l'intérieur du bousch).

« Il travaille pour moi dans le jardin » : Ọyẹ adw̆uma mã me wọ turom' (se rend par : Il fait du travail, me le donne est dans l'intérieur du jardin).

« Il saute par-dessus le fossé » : Ohuruw tra ọkã (se dit : Il saute, passe le fossé).

« Il sauta du vaisseau dans la mer » : Ohuruw fii hyẹṅ mu tọọ pom (se dit : Il sauta, abandonna l'intérieur du vaisseau, tomba dans l'intérieur de la mer !)

« Il s'enfuit de Coumassé par Bompata à Abétifi » se dira : Il s'enfuit, sortit de Coumassé, prit le chemin de Bompata, alla à Abétifi.

« Jésus-Christ mourut pour nous » ne pourrait se rendre de la manière habituelle : Owni mãã yẹṅ (Jésus-Christ mourut, nous donna), car cette expression a un sens tout particulier, cela voudrait dire : (Jésus-Christ mourut pour que nous mourrions aussi !) Il faut donc traduire : Osii yẹṅ anaṅ mu wui : (Jésus-Christ mourut, prit nous donna, ou bien il se mit dans l'intérieur de nos pieds mourut).

« Œil pour œil, dent pour dent » se rend par : Œil doit se mettre dans l'intérieur des pieds de l'œil et la dent doit se mettre dans l'intérieur des pieds de la dent !

« Je suis venu par terre et non par mer » se dit : J'ai passé dans l'intérieur de la terre, suis venu et je n'ai pas passé sur la face de l'eau.

Ces expressions traduites littéralement dans notre langue font naturellement une curieuse impression, mais employées dans la langue même, elles semblent toutes naturelles.

Digitized by Google

Très nombreuses et très curieuses aussi sont les expressions dont se servent les Tchi pour rendre les impressions physiques ou psychiques. Ils se servent d'un mot à signification très générale pour indiquer toute la personne, tout le corps d'un homme ; c'est le mot hõ qui veut dire proprement : le côté extérieur, ce qui est autour d'une chose.

Le corps se dit : hõnam (litt. chair autour) ; quand c'est le corps comme charpente osseuse : onipadua ; tout l'être humain : onipa mũ ; le corps comme cadavre : amũ ou, plus grossièrement, efunu.

« Comment vas-tu ? » se dit donc Wo hõ te deṅ ? (ton extérieur se trouve comment ?)

Réponse : « Me hõ ye » (mon extérieur est bien). Le Tchi ne dit pas : il est beau, il est vilain, etc., mais : Ne hõ ye fe (son extérieur est beau...)

Avec ce même mot hõ on forme aussi le verbe réfléchi, par exemple : il se montre ; Okyere nehõ, (ce qui veut dire : il est vaniteux).

Il se révèle, se manifeste, se dit : Oyi nehõ kyere (il sort son extérieur, le montre).

Pour dire qu'il est impatient, le Tchi dit : Mon extérieur me tourmente ; pour dire qu'il est hors de lui de colère ou d'impatience : Me hõ nséṅ me (mon extérieur n'a pas assez de place en moi) ; il dira aussi mensèṅ me werem' (c'est-à-dire je n'ai pas de place dans l'intérieur de ma peau).

Sa colère passée, il dira : Me hõ adwõ me (mon extérieur s'est rafraîchi, s'est calmé).

Est-il heureux, il s'exclamera : Me hõ ato me (mon extérieur m'est tombé) ou bien : Me hõ kã me hõ (c'est-à-dire mon intérieur touche mon extérieur, ou s'adapte bien à mon extérieur).

Est-il riche ? il dira : Manyã mehõ (j'ai acquis mon extérieur).

Toutes les parties du corps fournissent des expressions au Tchi pour rendre ses impressions, ses états d'âme. S'est-il endormi, est-il sans souci, il dit : Me ti ada (ma tête s'est couchée).

Un homme est-il cruel, on dit de lui : Ne tirim ye deṅ (l'intérieur de sa tête est dur). Dit-on de lui : Ne tirim nyé (l'intérieur de sa tête n'est pas bon), cela veut dire : Il est fou ou il a

Digitized by Google

une mauvaise conscience. S'il est indécis, c'est que l'intérieur de sa tête est trop étroit! Cherche-t-il à se souvenir? Il regarde dans l'intérieur de sa tête. Fait-il des plans d'avenir ? Il fait des nœuds dans l'intérieur de sa tête.

L'œil joue aussi un rôle considérable. Si le Tchi convoite, son œil est rouge (n'ani bere), s'il a l'ennui, son œil s'arrête (n'ani gyina); si par contre son œil se couche par terre (n'ani da hǫ) c'est qu'il est modeste, tranquille, sobre.

Son œil est-il dur (n'ani yę deń), c'est un homme entreprenant, audacieux, hardi.

On dit aussi d'un jeune homme fier et arrogant: N'ani yę hyew (son œil est chaud) ; s'il a honte de ses hauts faits: N'ani awu (son œil est mort ou bien aussi sa face tombe à terre).

Quand on dit de quelqu'un que sa face est légère, cela veut dire qu'il est léger, frivole ; si sa face est resplendissante, il est illustre ou clément (propice).

Quand un Tchi tombe évanoui, ce n'est pas que la tête lui tourne, comme à un Français, mais c'est que « ça lui fait sombre sur les yeux » (litt.). En pareille circonstance, un Anglais dit que sa tête nage, par contre, un Allemand s'exprime ainsi : « Es wird ihm schwarz vor den Augen », c'est presque du tchi!

Quelqu'un est-il fatigué d'attendre, il s'écriera : M'ani abu (mon œil est brisé).

On dit d'un jeune homme orgueilleux ou présomptueux que « son œil passe par-dessus ses sourcils » (n'ani tra ne ntǫń) ; s'il lui arrive de s'enivrer, que « le dessus de son œil n'est pas bon ».

Si « l'œil de quelqu'un me vient dessus », c'est qu'il pense à moi, s'il « passe (glisse) sur moi », c'est qu'il m'a oublié, s'il « se pose sur moi », c'est qu'il met son espoir en moi. Par contre, si « mon œil se repose sur mon extérieur », c'est que je suis prudent, sur mes gardes.

Quelqu'un « prend-il son œil (ou son extérieur) pour le jeter sur moi », c'est qu'il a confiance en moi.

Voici une phrase plus compliquée:

Fa w'ani to m'anim' yę mã no (litt.: Prends ton œil, jette-le à ma face, fais (le), donne (le) lui) : cela veut dire tout simplement : Fais-le lui pour me faire plaisir.

Voici une autre phrase qui ne le cède en rien à la précédente: N'ani atu atǫ ne nsam (litt.: son œil s'est arraché et s'est jeté

Digitized by Google

dans l'intérieur de sa main), c'est-à-dire : Il est tout à fait hors de lui, ne sait plus à quel saint se vouer.

Quand un jeune homme « se couche derrière son œil », c'est qu'il... fait de l'œil aux jeunes filles ! Quand quelqu'un « est volé par son œil », c'est qu'il s'est assoupi. Il arrive quelquefois que nos chrétiens, même des anciens d'église, se laissent voler par leurs yeux pendant le culte !

Comme on le voit, l'œil joue un grand rôle dans la vie des Tchi et nous pourrions multiplier les exemples ; mais l'oreille réclame sa part.

Quand un Tchi a « l'oreille dure », c'est qu'il est désobéissant (n'asõ ye deṅ), ou bien l'on dira de lui que son oreille est morte (n'asõ awu), qu'elle est bouchée (asi), qu'elle a vieilli (anyiṅ). Si, par contre, il « fait oreille » ou « réveille son oreille » ou la « fait tenir tranquille ». c'est qu'il écoute et est obéissant.

Quand un Tchi punit quelqu'un, il lui « tire l'oreille », otwẽ n'asõ. Si celui à qui il la tire reste indifférent, c'est qu'il a « retiré son oreille ».

Quand un juge (auquel on a graissé la patte) prononce un jugement injuste, on dit de lui qu'il a « tordu son oreille » (ǫkyea n'asõ).

Un simple mortel refuse-t-il d'écouter les conseils ou exhortations qu'on lui donne, on dit de lui : « Il n'y a pas de siège dans son oreille », il oublie tout.

Par contre, quand l'intérieur de son oreille est tranquille, c'est qu'il a la paix, qu'il est heureux. Un Tchi « balaye-t-il derrière son oreille », c'est qu'il ne veut rien entendre de ce qu'on lui dit.

La *bouche* joue aussi son rôle :

Dit-on d'un Tchi : N'ano ye deṅ (sa bouche est dure), c'est qu'il a une mauvaise langue. Est-elle lourde ? C'est qu'il est timide, modeste, ne parle pas beaucoup. Est-elle douce ? Ne vous fiez pas à ce qu'il vous dit, c'est un flatteur. Si, par contre, l'on dit de lui : N'anom ye no dẹ (l'intérieur de sa bouche lui est doux), c'est qu'il aime trop les sucreries !

Dit-on de quelqu'un : Ohyira n'ano (il bénit sa bouche), cela veut dire beaucoup de choses, c'est une expression employée surtout dans les cérémonies païennes, quand, par exemple, un homme lave son âme, comme nous le verrons plus tard. Il

Digitized by Google

prend de l'eau dans sa bouche et la rejette dans une calebasse en priant son âme de lui donner longue vie, de l'argent, etc. Ou bien encore il répand l'eau à terre et profère des malédictions contre un rival.

Voici pour le cou : Les Tchi ont aussi leurs gens de « col roide », ils disent d'eux : Wọṅ kọṅ asen (leur cou est devenu raide). C'est aussi le cou qui aime la viande, le monde, la chair, d'où akonno (convoitise, amour du cou !) Quelqu'un a-t-il des idées noires, on dit de lui : Qwu dọ no kọṅ (la mort aime son cou).

Mais la poitrine est plus active que le cou ; quand elle est en ébullition ou qu'elle enfle, c'est preuve certaine que son propriétaire est en colère (ne bo huru, ou ne bo fuw).

Quand la poitrine d'un Tchi se rompt ou se déchire (ne bo atu), c'est qu'il a perdu courage ; si quelqu'un lui arrache la poitrine, c'est qu'il l'a effrayé ou découragé.

(Tã wo bo), dit-on à quelqu'un qui se fâche ou s'impatiente (dépose ta poitrine, c'est-à-dire doucement !) Et l'on dit d'un homme patient, ọto ne bo ase (il dépose sa poitrine par terre). Si sa poitrine est dans son ventre (ne bo da ne yam), c'est qu'il est courageux. Si « elle tombe dans son ventre » (ne bo to ne yam), il est heureux, confortable. Si par contre sa poitrine le trouble, c'est qu'il est passionné.

Quand nous consolons un pauvre Tchi malade, par de bonnes paroles, nous coupons sa poitrine et elle tombe dans son ventre (metw̆a ne bo tọ ne yam !)

Chose curieuse, le cœur joue un rôle très effacé. On dira de quelqu'un qu'il a un bon cœur (kôma pa) pour dire qu'il est joyeux, et l'on dira du cœur, comme de la poitrine, qu'elle tombe dans le ventre pour indiquer un état général de satisfaction (avoir du cœur au ventre !), mais c'est à peu près tout. Cependant, on dit aussi : Ne kòma apae ne yam (son cœur s'est fendu dans son ventre) pour dire : Il a été épouvanté, horrifié.

Le ventre joue un rôle plus important ; nous avons déjà pu le constater dans plusieurs expressions. En voici encore quelques autres :

Ne yam yẹ. (L'intérieur de son ventre est bon), c'est-à-dire il est compatissant, bon.

Ne yam yẹ ṅw̆ene. (L'intérieur de son ventre est amer), il est avare, dur de cœur.

Digitized by Google

Ne yam hyehye no mã no. (L'intérieur de son ventre le brûle, lui donne), il a compassion de lui.

Mede no mahye me yam. (Je l'ai mis dans mon ventre), je l'ai adopté (comme mon fils).

Me yam' te se me nsam'. (L'intérieur de mon ventre est comme l'intérieur de ma main), c'est-à-dire est aussi clair et visible, ou, je dis la pleine vérité.

C'est aussi dans le ventre que se trouve quelquefois la conscience, témoin cette phrase : Ne yam' ye nohye whyew. (L'intérieur de son ventre le brûle), sa conscience le tourmente.

En général cependant, le Tchi cherche la conscience dans la tête et il se la représente comme une bête, d'où le nom « tiboa » (la petite bête de la tête) ! Quelqu'un a-t-il mal agi, sa petite bête de la tête le mord !

Voyons encore ce que disent la main et le pied ! Si un Tchi bouge sa main ou si sa main ne se couche pas, ne dort pas, c'est un travailleur, un zélé.

(O ka ne nsa, ne nsa nna). Si l'intérieur de sa main est dur, c'est qu'il est avare (il n'a pas la main ouverte).

Ne nsa apa (sa main a glissé), se dit d'un chasseur malheureux qui a tué un compagnon par erreur, l'on veut aussi exprimer par là un acte malencontreux ; on se sert de la même expression pour dire : Il a abandonné (une entreprise) de désespoir.

Quand un Tchi croit qu'un supérieur lui a fait tort et qu'il n'ose le dire, il s'exprime ainsi : Me nsa nseń wọń fẽnem (ma main n'atteint pas à leur nez) !

Qui se sent capable de grandes choses dit : Me nsa sõ (ma main est grande).

Un maître d'école use-t-il trop libéralement de la baguette, ses élèves diront de lui : Ne nsa ye hare (ou duru) dodo (sa main est trop légère, ou trop pesante) !

Un Tchi mange-t-il, on dit de lui : Oyi ne nsa (il retire sa main).

Comme nous, les Tchi connaissent le « pied léger » (nań hare), celui qui a le « pied dur » est un bon marcheur (ne nań ye deń). Qui sait faire de grands pas « tire le dedans de son pied » ! (otẽ ne nań mu). Qui tourne le dos à l'ennemi « prend le dedans de son pied et le montre. » (ode ne nań mu kyere).

Ces exemples nous montrent comment les Tchi se représen-

Digitized by Google

tent les choses; ils ramènent tout aux sens, et nombreuses sont les expressions qui au premier abord nous déroutent ou excitent notre hilarité. La langue est du reste très riche et le Tchi s'entend à l'enrichir encore en redoublant les mots ou en en formant de nouveaux. L'onomatopée joue aussi un grand rôle et les adjectifs ou les adverbes font souvent tableau.

En voici quelques exemples pour terminer ce chapitre:

Ǫyẹ n'ade basa basa, ou sakasaka, pot'ro-pot'ro (Il fait son affaire tout de travers [mal, en désordre]). Wǫfw̆ee no pitipiti (Ils l'ont battu consciencieusement). Osi pim pim (Il marche d'un pas ferme). Wǫbǫǫ kirididi kǫǫ daṅ nom' (Ils se précipitèrent dans la maison). Anoma no pere kitikiti (L'oiseau se débat). Kitikiti! ogya dẹw fram fram ou fra fra fra, ou kyirikyirikyiri (Le feu pétille). Osu tǫ ṅwesēṅwesē (Il tombe une fine pluie). Osu tǫ taradada, pibibibi, pibabababa (La pluie tombe à torrents).

Tout ce qui colle ou est tenace se dit: fā, huā, mā, sā, tw̆ā, faṅṅ, fākāfākā, tw̆āpā; ce sont des voyelles nasales, à ton bas.

« Dur » se dit deṅ (pron. deing) denneṅ, kyenkyeṅ.

« Rude ou grossier »: kekrā kekrā, awereawère, wurikyerē.

« Lisse, glissant »: fẹmm, monommonom, tòrodō, tòrotòro.

« Pur »: kroṅkroṅ, kurennyeṅ.

« Doux »: dẹ, dẹdẹ, frẹmfrẹm, dǫkǫ-dǫkǫ.

« Épais »: piprī, pipripī. Du reste ces mots peuvent être redoublés à l'infini; « fẹ » beau, pourra devenir fẹ fẹ fẹ fẹ fẹ fẹ fẹ fẹ! Denneṅ, fort, dur, deviendra: Dennennennennenneṅ. Seulement n'arrive pas qui veut à rendre ces mots à la tchi; il faut une connaissance approfondie des tons et une maîtrise de la langue que l'on n'acquiert pas facilement.

6. Religion, fétichisme.

Nous trouvons chez les Tchi tous les rudiments d'une religion naturelle et même plus que cela, comme nous le verrons. Nous rencontrons d'abord: *l'animisme*, comme on est convenu de l'appeler d'après le célèbre ethnologue Tylor. Les Tchi croient que l'âme d'un homme (okra) existe avant sa naissance et peut avoir été l'âme ou l'esprit de l'un de ses parents décé-

Digitized by Google

dés. Si elle obtient de Dieu la permission de revenir sur la terre, elle reçoit en même temps son... ordre de marche ; son destin est fixé d'avance. C'est de cette idée qu'est né le nom d'okra, qui signifie : envoyé en commission (avec ordres précis). La réalisation de ces ordres ou l'accomplissement de cette destinée est appelée « obra abrabo », c'est-à-dire conduite, manière de vivre. Quand l'âme envoyée par Dieu a pris possession d'un enfant par l'intermédiaire d'un fétiche, on peut l'interroger tant que l'enfant est encore dans le sein de sa mère. Les Tchi ont même un mot spécial pour exprimer cet acte, ils disent : ofw̆eṅ ǫba, il interroge au sujet de l'enfant (qui est encore dans le sein de sa mère). Dans cette intention le mari se rend auprès d'un prêtre de fétiches et lui demande de « fw̆eṅ ne ba », c'est-à-dire d'interroger l'âme de son enfant : sera-t-il garçon ou fille ? Son arrivée sera-t-elle pénible, sa naissance coûtera-t-elle beaucoup d'argent ? etc. Pendant la vie de l'individu « l'okra » est considérée soit comme son âme ou son esprit ; en conséquence on l'appellera sunsum ou honhom, soit comme un être distinct de lui qui le protège, le suit (me kra di m'akyi), lui donne de bons ou de mauvais conseils, fait prospérer ses entreprises ou le néglige et le méprise. Dans ce dernier cas l'âme (okra) est appelée okrabiri, « l'âme noire ». En général les indigènes se représentent l'âme comme étant rouge (ou jaune, kǫkò) et portant un pagne blanc. Si donc l'âme d'un homme est noire (okrabiri), c'est un signe de malheur. Quiconque a une âme noire ne réussira dans aucune de ses entreprises ; s'il cherche de l'or il n'en trouvera point ; s'il entreprend un voyage il aura aventures sur aventures.

Imbus de cette idée, les Tchi rendent un culte à leur « kra » ; ils lui offrent des sacrifices pour se la rendre favorable, sacrifices d'actions de grâces en cas de prospérité, sacrifices de propitiation en cas d'adversité. Un Tchi échappe-t-il par miracle à la mort, il s'écriera : « Si mon âme ne m'avait pas fidèlement suivi et gardé, je ne m'en serais pas tiré à si bon compte ! » Joue-t-il au contraire de malheur, il se plaindra en ces termes : « Oh ! malheur, mon âme m'a abandonné ! »

Les chefs ou les gens riches ont des jours fixes, d'ordinaire le jour de leur naissance, où ils « lavent leur âme », comme ils disent (asumguare) ; ce jour-là ils se rasent la tête et s'abs-

Digitized by Google

tiennent de tout travail ; le matin, ils s'en vont en procession à la rivière où ils font des ablutions du corps entier, puis ils offrent des sacrifices à leur âme. C'est en même temps pour eux une occasion de faire montre de leurs richesses et de leur prospérité ; on tue poules et moutons, on pile force foufous et l'on festive. Quand un homme va mourir, les Tchi disent que c'est son âme qui l'abandonne ; dans certains cas on peut la rappeler à l'aide du fétiche (twē kra) ; quand elle a complètement abandonné le mort, elle n'est plus appelée okra, mais sēsā ou osāmāṅ, esprit. En cette qualité, elle est censée tracasser les hommes jusqu'à ce qu'elle rentre dans une autre personnalité ou dans un être animé quelconque. Il arrive assez fréquemment que des gens prétendent avoir vu et reconnu des morts, on dit alors que leur âme n'ayant pas obtenu accès dans « l'asāmaṅ » (l'empire des esprits) à cause de leur méchanceté est condamnée à errer sur la terre. Pour l'empêcher de nuire ou pour se la concilier, les parents du défunt lui apportent journellement des mets sur la tombe. Dans nos courses d'évangélisation, nous avons souvent eu l'occasion de voir pareilles offrandes. Les cimetières indigènes sont presque toujours à l'entrée des villes et les tombes sont marquées par de simples tertres couverts de pots de terre.

Souvent les animaux maraudeurs, non contents de manger la provende offerte, cassent encore les plats qui la contiennent, mais cela même fait le bonheur de ceux qui l'ont apportée. Ils se persuadent que l'âme les favorisera d'autant plus qu'elle a profité avec tant d'appétit de leur libéralité ! Quand on demande aux indigènes ce qu'ils entendent par « osāmang » (royaume des esprits), ils donnent des réponses évasives ; certains le cherchent au firmament et disent que la voie lactée en est le chemin, mais la plupart cependant se le représente sous terre. Ils disent que c'est une grande ville très éloignée à laquelle on ne parvient qu'après avoir gravi une haute montagne. Les esprits ne restent pas au cimetière, mais ils y reviennent de temps en temps pour y manger, boire et jouer. La voie lactée provient de la terre blanche que secouent de leurs corps les âmes des morts !

A côté de l'animisme ou comme deuxième élément de l'animisme, nous rencontrons chez les Tchi la croyance en des esprits, êtres imaginaires qui prennent les formes les plus va-

Digitized by Google

PRÊTRE FÉTICHE AVEC SA CEINTURE PROFESSIONNELLE ORNÉE DE CLOCHETTES

Digitized by Google

riées. Comme nous l'avons vu du reste, après la mort, l'âme (okra) devient un esprit (osãmãń), et il est toujours bien difficile de distinguer entre les deux. Il est certain cependant que la croyance aux esprits joue un rôle des plus considérables dans la vie des Tchi. C'est elle qui a donné naissance au fétichisme, lequel n'est au fond qu'un des côtés de l'animisme, une de ses formes les plus grossières.

Les Tchi voient en effet des esprits partout ; ils spiritualisent, pour ainsi dire, le monde matériel ; dans chaque objet, ils aperçoivent un esprit et ils l'érigent au rang de fétiche. Une pierre les fait-elle trébucher, ils la ramassent et s'en font un fétiche ; une branche tombe-t-elle d'un arbre et assomme-t-elle quelqu'un, ils offrent des sacrifices à l'arbre. Ils se sentent entourés d'yeux qui ne dorment jamais et suivent tous leurs mouvements ; aussi ne sont-ils jamais tranquilles ; ils vivent dans une inquiétude et une insécurité perpétuelles ; c'est pour se rendre ces esprits favorables et détourner d'eux leur colère qu'ils leur offrent un culte. Il y a différentes sortes de fétiches, les *fétiches particuliers* et les *fétiches nationaux*.

Chaque individu a son fétiche particulier, son dieu personnel ; c'est son *sumang*, que nous pourrions aussi appeler amulette, talisman, charme. Ces sumang sont légion. Tout objet peut en tenir lieu : un morceau de bois, un paquet d'herbes, des plumes de différents oiseaux, des perles, une pierre, un ongle, une griffe, un morceau de cuir, une corne, un chiffon quelconque. La valeur matérielle de l'objet n'a aucun rapport avec sa puissance de fétiche. Que de fois n'avons-nous pas vu des indigènes appeler fétiche des choses sans nom que nous n'aurions pas voulu toucher du petit doigt !

Et vous voyez tel ou tel offrir à son fétiche des libations de vin de palme ou d'eau-de-vie, de l'huile de palme, du maïs, des poules, etc., ou bien vous le voyez enduire son fétiche de sang de bélier ou de mouton. Il l'invoque dans toutes les circonstances de sa vie et s'attend toujours à voir sa prière exaucée. Il se livre aussi à toute sorte de rites et de pratiques qui n'ont aucune relation avec l'objet de sa prière.

Pour obtenir la guérison d'un être aimé, par exemple, ou bien aussi le succès d'une entreprise quelconque, ou enfin une bénédiction spéciale pour sa famille, vous verrez, soi-disant sous l'influence du fétiche, le Tchi entourer sa maison d'une

Digitized by Google

palissade de roseaux, tendre des lianes d'une hutte à l'autre, suspendre des haillons à des branches d'arbre, entourer deux bois d'un morceau d'étoffe et les ficher dans le sol, crucifier des oiseaux en terre, frotter avec des œufs les poteaux de la porte d'entrée de sa maison et accomplir toute espèce de cérémonies semblables. En un mot, il exécute toutes les idées qui lui passent par la tête, fussent-elles les plus absurdes du monde, parce qu'il croit que c'est là le remède que lui inspire son fétiche et qu'il doit l'exécuter à la lettre. Ellis raconte que toute personne qui désire se procurer un sumang s'enfonce dans les profondeurs de la sombre forêt, où Sāsābonsam est censé résider. Là, ayant préalablement versé à terre une certaine quantité d'eau-de-vie comme offrande propitiatoire, il procède de la manière suivante :

Il coupe une branche d'arbre peu épaisse et en sculpte une sorte de figure humaine, de 10 à 14 pouces de longueur et de 3 à 4 pouces de diamètre. Ou bien il prend un morceau de roc ou une pierre quelconque et l'entoure de lianes; ou bien encore il arrache les racines d'une plante croissant dans cet endroit, les racle consciencieusement et les hache pour en faire une pâte imprégnée de sang de poule; ou enfin il prend un peu de terre rouge et, la pétrissant avec du sang ou de l'eau-de-vie, en prépare une sorte de pâte. Il met cette pâte dans une petite bassine de laiton et y plante des plumes rouges de perroquet. Souvent il recouvre son sumang de beurre de karité, sauf si c'est une figure de bois. Ayant ainsi préparé son sumang, l'individu invoque Sāsābonsam et le supplie d'envoyer un esprit pour en prendre possession, promettant de le servir fidèlement. Cela fait, il arrache quelques feuilles aux arbustes avoisinants, en exprime le suc sur le sumang et prononce ces mots : « Mange ceci et parle ! » Si un esprit est vraiment entré dans le sumang, il entend alors une sorte de sifflement, et persuadé qu'il est vraiment en possession d'un fétiche, il commence à lui poser des questions : « Où dois-je mettre mon fétiche? Dois-je le déposer dans une boîte, ou dans un pot? Dois-je le frotter avec du beurre de karité, etc ? » Un sifflement est censé répondre à ces questions et l'intéressé l'interprète à sa façon.

Peut-être que les choses se passent ainsi dans le pays des Fanté, nous ne pouvons vérifier ces assertions. Ce qui nous

Digitized by Google

fait cependant en douter, c'est que Sāsābonsam n'est pas considéré vraiment comme un fétiche. Il joue surtout un rôle dans les légendes. On se servait de son nom pour effrayer les enfants; mais nous n'avons jamais entendu dire qu'il fût le pourvoyeur des talismans ou des amulettes.

Sāsābonsam (Ellis le nomme par erreur Sasabonsum) est un être imaginaire, un monstre, que les indigènes se représentent comme ayant un immense corps d'homme, rouge, avec une abondante chevelure. Il est censé habiter au milieu de la forêt vierge et avoir pour habitation un immense arbre à coton (onnyina). Il hait les hommes et surtout les prêtres; s'il peut s'emparer de l'un d'entre eux, il le tue et en prend les os. Par contre, il favorise les magiciens, les sorciers et sorcières.

C'est peut-être là ce qui a donné lieu à l'explication d'Ellis. Les indigènes, qui désirent se procurer un sumang, s'adressent en effet aux magiciens qui leur fournissent l'objet possédé. Le but dans lequel on cherche à se procurer des sumang est aussi plutôt nuisible; on le fait avant tout dans l'espoir de pouvoir, par leur moyen, se débarrasser d'un ennemi ou d'un rival. Les heureux possesseurs de pareils talismans sont craints et on évite en général d'aller leur rendre visite. Le propriétaire d'un sumang désire-t-il, par son moyen, se débarrasser d'un ennemi, il le fait de la manière suivante: il prend trois baguettes, prononce trois fois et à haute voix le nom de sa victime tout en liant les trois baguettes avec des lianes et dépose ce faisceau sur son sumang. La personne ainsi vouée à la mort succombera certainement au bout de quelques jours. Si ce n'était pas le cas ce serait une preuve évidente que l'ennemi a un sumang plus puissant, et tout serait à recommencer.

Le jour où l'individu a obtenu son sumang lui est consacré et le fétiche reçoit alors des offrandes; ce jour-là son propriétaire s'abstient de tout travail.

Cependant ces cérémonies ne sont pas publiques, car en général les propriétaires de sumang se gardent d'en faire parade. Seules les personnes en état de braver l'opinion publique osent le faire. On raconte, par exemple, que le roi Kofi Kari-Kari faisait jouer sa musique et danser chaque mardi autour de son sumang, qui était conservé dans une boîte plaquée d'or et d'argent. Il lui arrivait même souvent d'offrir une victime humaine à son sumang.

Digitized by Google

Nous avons donné, au tome XI du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, un exemple de la confiance inouïe

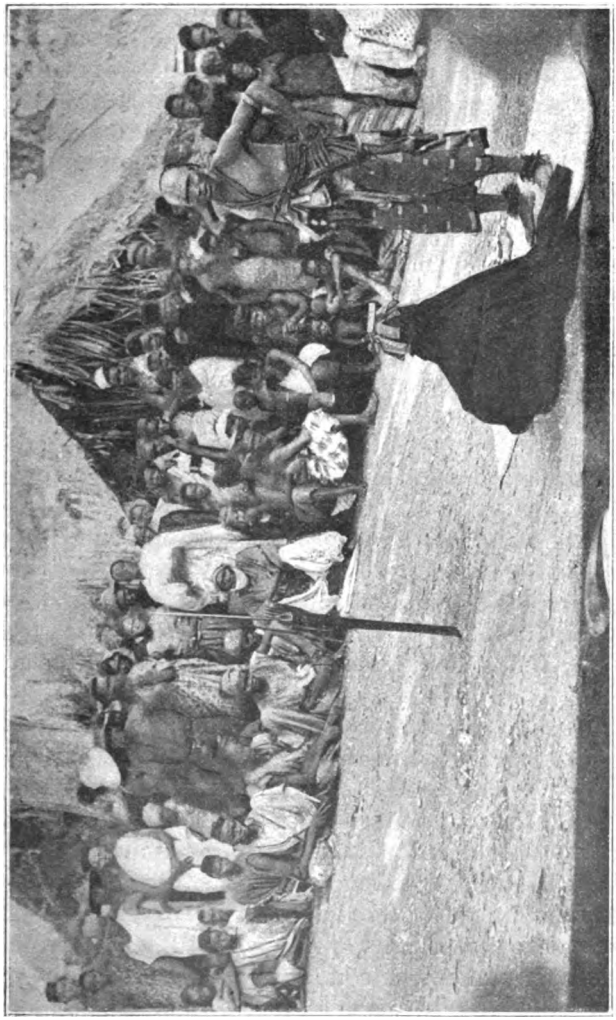

JONGLEUR, PRÊTRE FÉTICHE A COUMASSÉ

qu'ont les indigènes en leur sumang (voir page 124). Nous avons aussi donné au Musée ethnographique de Neuchâtel quelques exemplaires de sumang qu'un jeune homme nous

Digitized by Google

avait livrés après avoir demandé le baptême. Ces objets sont informes et crasseux, mais sont censés renfermer un esprit puissant.

L'un d'entre eux, nommé *odōbo*, n'est pas autre chose qu'une épingle enveloppée d'herbes vénéneuses. Son propriétaire, désirant nuire à quelqu'un, attendait une occasion favorable, une danse nocturne par exemple, et, se glissant auprès de sa victime, il l'en frottait sans en avoir l'air. Il avait du reste un contre-poison avec lequel il pouvait la sauver, moyennant finance naturellement. Ce sumang interdisait à son possesseur de manger des arachides rôties !

Un autre se nomme *asrān;* il est censé donner la fièvre hématurique. Ce sumang contient soixante-dix épingles. Quand son possesseur voit un de ses ennemis manger un melon, il sort de son sumang une épingle, la met dans un citron et le lendemain, au point du jour, il jette le citron du côté du soleil levant en criant le nom de son ennemi ; ce dernier aura sûrement la fièvre ! On peut se préserver de ce mauvais sort en suspendant un sumang du même genre à son cou ; c'est ce que font beaucoup de femmes enceintes.

Un autre a nom *babaso ;* il produit une maladie infectieuse chez les femmes ; les maris s'en servent souvent pour se venger de personnes qu'ils soupçonnent avoir des relations avec leurs femmes. Ce sumang a comme les autres son contre-poison ; il se compose de six boules renfermant chacune une griffe de vautour.

Un autre sumang est nommé *odōbo fita ;* par son moyen, on peut paralyser la main d'un ennemi. Ce sont surtout les jeunes gens qui l'emploient contre leurs rivaux, joueurs de tambours. On frotte le talisman avec le suc d'une herbe à vertus médicinales et on va le suspendre sous le toit de chaume du rival, au moment où il bat du tambour. Son bras sera sûrement frappé de paralysie à l'instant même !

Un autre sumang nommé *kuṅkumā* peut vous arrêter dans quelque occupation que ce soit. Si le propriétaire de ce sumang voit son ennemi manger, il n'a qu'à prononcer son nom pour l'empêcher de continuer son repas !

Dernièrement un Achanti nous a aussi livré son amulette. Ce sont deux dents, les dents d'un homme très fort, grâce auxquelles il devenait participant de sa force, puis une perle

Digitized by Google

noire censée contenir un esprit, qui devait le protéger de toute maladie et de tout malheur. Il portait cette amulette attachée au poignet, mais l'a enlevée lorsqu'il s'est fait inscrire comme catéchumène.

Mais outre les sumang ou fétiches particuliers, nous trouvons encore le *bosoum*, le dieu tutélaire d'une ville ou d'une famille. Ces bosoum sont des esprits ou êtres imaginaires que l'on nomme à tort fétiches. Le terme de fétiche devrait être appliqué aux seuls sumang et encore n'est-il pas tout à fait adéquat. Le mot de fétiche vient en effet de feitiço, mot portugais qui signifie artificiel, d'où amulette, charme, talisman.

Nous écrivons ce mot selon l'alphabet de Lepsius : ōbosǫm, pluriel : abosom. Nous dirons dans la suite le bosoum et les abosoum. Obosom signifie : servir (adorer) la pierre. Autrefois les anciens adoraient en effet des pierres ; ensuite ils y ont ajouté l'eau, la terre, les bois, tout en conservant le mot obosom.

On peut se demander pourquoi, ayant déjà des sumang en si grand nombre, les Tchi recourent encore aux abosoum. La raison en est que, comme nous l'avons vu, les sumang n'ont au fond pour but que de nuire au prochain ; ils ne sauraient guérir de toutes les maladies, protéger contre tous les dangers ; ils ont du reste moins de puissance que les abosoum et ceux-ci doivent être mieux servis encore.

D'où viennent ces abosoum ? Les Tchi reconnaissent l'existence d'un Dieu tout puissant, Ouyāṅkōpong ou Ouyame, qui a créé toutes choses, mais ils le savent ou le croient souverainement bon et en concluent qu'il n'est point nécessaire de le servir. Leur culte, leurs offrandes, leurs sacrifices sont donc réservés pour les abosoum, génies ou esprits méchants, auxquels ils supposent l'intention ou le pouvoir de nuire.

On a nié la croyance des Tchi en un Dieu suprême. Ellis, dans son livre *The Tchi-speaking Peoples of the Gold Coast*, écrit ceci : « Après quelques années de relations avec les Européens, les Tchi, habitant les villes et villages aux environs des forts construits par les Européens, ajoutèrent à leur système polythéiste une nouvelle divinité qu'ils nommèrent Nana-Nyankupon (*sic*). Ce n'est donc pas autre chose qu'un accaparement du Dieu des chrétiens, avec une nouvelle désignation. La

Digitized by Google

grande supériorité des Blancs, telle qu'elle se manifestait par leurs armes, leurs vaisseaux et leurs manufactures de toute sorte convainquit les indigènes, avec lesquels ils entrèrent en rapport, qu'ils devaient être nécessairement protégés par une divinité plus puissante que la leur, et ils s'enrôlèrent volontiers au service du Dieu des Blancs. Ayant été informés qu'il demeurait dans les Cieux, ils l'appelèrent Nana-Nyankupon, que nous traduirons librement par Seigneur du Ciel. »

Tout cela est très bien en théorie, mais correspond-il à la réalité des faits ? Ellis jette un regard de condescendance du haut de sa science sur les missionnaires qui sont assez naïfs pour croire que Nyaňkòpoň est une conception de l'esprit indigène, et il écrit ceci :

« Au cours des 20-30 dernières années (il devrait dire 40-50 !) les missionnaires allemands envoyés par les Sociétés de missions de Bâle et de Brême (il ignore naturellement qu'il y a aussi des Suisses, voire même des Suisses français parmi ces Allemands et que l'un d'eux n'a pas travaillé moins de 40 ans parmi ces indigènes qu'il prétend si bien comprendre après quelques courtes années passées au milieu d'eux !) ont fait connaître Nyaňkupong aux ethnologues et aux savants s'occupant de la science des religions. Mais n'ayant aucune idée de l'origine de ce dieu (il y a des gens outrecuidants ![1]) ils ont généralement parlé et écrit à propos de ce dieu comme s'il était une conception de l'esprit indigène, quand, en réalité, il n'est qu'un accaparement du Dieu des blancs, à peine voilé. Cette révélation a causé naturellement une grande surprise parmi les savants ; on voulait leur faire croire que les indigènes de la Côte d'Or avaient atteint un développement religieux bien supérieur à celui de quantité d'autres peuples plus développés en civilisation. Les missionnaires eux-mêmes trouvant plusieurs points de contact entre le Jahvé des Juifs et le Nyankupong des Tchi ont simplement employé ce mot pour désigner Dieu dans leurs sermons ou leurs discours, procédant en sens inverse de la même manière que les indigènes quelques siècles auparavant, etc. »

En lisant cela, le verset : « Où est le sage ? où est le scribe ?

[1] Point n'est besoin de faire remarquer que nous sommes les auteurs des parenthèses.

Digitized by Google

où est le disputeur de ce siècle ? Dieu n'a-t-il pas manifesté la folie de la sagesse de ce monde ? (1 Cor. I, 20) » me venait involontairement à la pensée, d'autant plus qu'Ellis comprend si peu sa propre religion qu'il a pu introduire ce sujet par ces mots typiques : « Nous trouvons que chez les races occupant un degré de civilisation relativement inférieur, la religion, je veux dire les idées ou les croyances au surnaturel, est le ressort même de toutes leurs actions. La religion n'est pas, comme c'est le cas pour les peuples civilisés (hélas !) une affaire absolument en dehors de la vie quotidienne ; c'est un sujet qui, au contraire, affecte et influence jusqu'à un certain degré à peu près tous les actes de leur vie et qui est intimement mêlé à leurs habitudes à leurs coutumes et à leurs manières de penser. » N'en déplaise à Ellis, les missionnaires, dans leur ignorance, ont vu plus juste que lui et leurs assertions reposent non point sur des théories comme les siennes, mais sur des faits.

Et tout d'abord, à supposer que la théorie préconisée par Ellis soit vraie, comment expliquer que les tribus de l'intérieur, celles que n'avaient entamées ni la civilisation ni la mission, celles qui n'avaient pour ainsi dire jamais été en contact avec les Européens, connussent fort bien le nom de Nyāṅkōpoṅ et affirmassent croire en lui, comme en un Dieu tout puissant, créateur de toutes choses ? Comment ensuite expliquer les légendes que nous avons citées plus haut et dont un bon nombre au moins sont d'origine très ancienne ?[1] Comment enfin expliquer la présence du mot Nyāṅkōpoṅ ou Nyame dans tant de proverbes ou locutions proverbiales, et non seulement cela, mais encore la place ou le rôle qui lui est assigné dans ces proverbes ?[2] Et les indigènes dont nous connaissons la langue et avec lesquels nous pouvons nous entretenir sans passer par des interprètes, comme c'est le cas pour la plupart de ces voyageurs-auteurs, les indigènes repoussent tous, unanimement, l'insinuation contenue dans le livre d'Ellis.

Chose étrange, du reste, comme l'a prouvé le célèbre philologue Christaller, le mot Nyame (Nyongmo en gã) est employé dans trente langues aussi différentes les unes des autres que

[1] (Voir le *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, tome XI, p. 128.)
[2] (Voir le *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, tome XI, p. 120.)

Digitized by Google

l'anglais du français et parlées par des tribus plus éloignées que ne le sont la France de l'Angleterre. Cela ne prouve-t-il pas que ces tribus n'en formaient autrefois qu'une, ou qu'elles procèdent d'un tronc commun, et qu'elles connaissaient et adoraient alors le même dieu, le dieu supérieur Nyame ? Les abosoum sont aussi nombreux qu'il y a de tribus différentes, et tel bosoum qui est adoré dans une tribu ne l'est pas dans l'autre, où il est à peine connu. Par contre, cela indique une origine beaucoup plus récente, le nom de Nyame ou de Nyāňkōpoň est connu de toutes les tribus parlant tchi et, comme nous venons de le voir, d'un grand nombre d'autres tribus encore.

Onyame veut dire probablement « le Brillant », et de même que son composé Onyāňkōpong désigne aussi le Ciel, le firmament (cf. nyam et la racine div- dans les langues sanscrites). Onyāňkōpoň veut dire : Dieu qui seul est grand.

Ce nom n'a pas de pluriel dans la langue tchi, comme aussi dans la langue gã ; cela prouve que les indigènes se le représentaient comme un être unique.

Ces différentes constatations nous empêchent donc d'accepter les théories d'Ellis et nous prouvent que les missionnaires n'avaient pas induit les savants en erreur, comme cet auteur le leur reproche. Le fétichisme des Tchi est bien une déviation ou corruption d'un monothéisme primitif ; la foi en un dieu vivant et supérieur semble faire corps avec la langue même de ce peuple et remonter aux premiers temps de leur histoire. Si, comme le veut Ellis et tant d'autres avec lui, l'idée primordiale de la divinité n'était qu'un produit de la crainte superstitieuse qu'inspire aux hommes le déchaînement des forces de la nature, comment se fait-il que des indigènes aussi superstitieux que les Tchi n'aient donné aucune expression à ce sentiment dans le nom de leur divinité supérieure ? Il fait beau constater que pareils fétichistes, qui se croient épiés partout par des esprits, regardent avec confiance et sans crainte à leur dieu supérieur, et ont choisi ce qu'il y a de plus beau et de plus grand pour le désigner (le Ciel). Il me paraît qu'il ressort clairement de ce que nous avons vu que le culte des fétiches n'est pas l'enfance de la religion, mais bien la religion... tombée en enfance. Ne le voyons-nous pas d'une manière évidente dans ces cultes si enfantins rendus aux fétiches et même à Nyāň-

Digitized by Google

kōpoṅ ? Le culte qu'ils lui rendent est, en effet, bien rudimentaire. Ils lui consacrent d'ordinaire un tronc d'arbre qu'ils ont coupé dans la forêt et qu'ils ont transplanté dans la cour intérieure de leurs huttes ; ils nomment cette sorte d'autel : « Onyame dua », arbre de Dieu. Ils placent à son sommet une écuelle en terre et y versent leurs offrandes, consistant en vin de palme, œufs, plumes de poules et autres choses semblables.

Chaque fois qu'ils boivent du vin de palme, ils en répandent à terre quelques gouttes, avant de le porter à leurs lèvres ; ils font de même quand ils mangent leur foufou. Leur demandez-vous la signification de cet acte, ils vous répondent qu'ils remercient Dieu. C'est donc bien un certain culte qu'ils rendent à la divinité supérieure, mais c'est au fond un culte insignifiant. Dieu étant souverainement bon, il n'est guère nécessaire de lui offrir des sacrifices. Il en est autrement des *esprits malfaisants*, des abosoum. Ces derniers sont craints ; on leur suppose l'intention et le pouvoir de nuire. Il faut donc leur offrir des sacrifices pour les apaiser et pour s'attirer leurs faveurs.

Rappelons aussi l'explication que donne la légende qui dit que les femmes ayant offensé Dieu, il se retira du monde et en laissa la direction aux fétiches, légende que confirme le proverbe : « N'était la vieille femme, nous serions heureux ! » Une autre légende, que je n'ai pas citée plus haut, raconte qu'au commencement l'homme et sa femme se querellaient continuellement. Un jour, l'homme s'en fut auprès de Dieu et lui reprocha en termes très vifs de lui avoir donné une si mauvaise femme. Dieu se fâcha et déclara qu'il ne voulait plus vivre au milieu de pareils ingrats et il se retira complètement du monde. Cette légende a une certaine ressemblance avec celle des Fanti que nous avons citée plus haut.

Dieu étant trop élevé pour s'occuper du monde et trop bon pour leur chercher noise, les Tchi peuplèrent le monde qui les entourait de divinités, tout en disant toujours : « Onyame ne panyiṅ », c'est Dieu le premier de tous.

Voyons maintenant ce que sont ces abosoum. Il y en a un grand nombre. Il y a les abosoum d'un pays ou d'une province, les abosoum d'une ville, d'une famille ; il nous serait donc im-

Digitized by Google

possible de les mentionner et de les caractériser tous. Nous nous contenterons de décrire quelques-uns d'entre eux, ceux qui nous sont le plus connus et qui comptent parmi les plus importants.

Les abosoum résident dans les rivières, ainsi Tano, le principal fétiche des Achanti, Prah, adoré depuis l'Okwaou, où il a sa source jusqu'au bord de la mer, l'Afram, adoré dans l'Okwaou et par quelques tribus Achanti ; dans les lacs, ainsi le Bosomtw̆ē, le seul lac du pays des Achanti (voir *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, tome XI, pages 116 et suivantes); dans les arbres, comme l'odoum et l'ounyina (arbre à coton, dans lequel est censé résider Sāsābonsam) ; dans la terre, comme le célèbre Dente ; dans un rocher, comme Buruku (pron. Bouroukou). Dans son livre, Bonnat dit ceci : « Le peuple des Achanti a trois grands fétiches : Bosommuru, Bosompra et Bosomtw̆ē. Kari-Kari était voué à Bosommuru, le fétiche royal. Tous les disciples de Bosommuru doivent s'abstenir tous les mardis de manger du maïs et de boire du vin de palme. C'est le grand fétiche du palais et le roi, comme tout le monde, doit s'abstenir le mardi de certains aliments. Durant toute sa vie, il lui est interdit de manger du bœuf. Bosommuru est le protecteur du palais ; sa représentation est une boîte en bois, rehaussée en or. A l'intérieur se trouvent un grand nombre d'objets, de l'or, des plumes, des morceaux de fer et de cuivre. Dans la matinée du mardi, cette boîte est exposée dans une des cours du palais. Une grande cérémonie a lieu tout auprès, à laquelle assistent tous les chefs de Coumassé. Ce jour-là, des quantités de moutons sont sacrifiés. Le culte des autres grands fétiches diffère peu. Le jour consacré au fétiche, chaque personnage placé sous sa protection se lave dès l'aurore et se couvre le haut du corps avec de la terre blanche. Cet usage signifie contentement et dispositions heureuses. Les femmes dont les maris, les frères ou quelque parent sont à la guerre, se marquent de blanc pour aller à la procession quotidienne, organisée à leur intention. »

Bosommuru a survécu à la défaite des Achanti et à la captivité de Perempe ; on l'adore toujours encore ainsi qu'un grand nombre d'autres abosoum ; on lui sacrifie poules et moutons, or et argent, mais c'est aujourd'hui Tano qui est le plus généralement adoré par les Achanti. C'est le nom d'une des plus gran-

Digitized by Google

des rivières du pays des Achanti; elle coule au Nord-Ouest de Coumassé. Le bosoum est censé avoir forme humaine et ressembler à un mulâtre. Il porte une grande robe flottante et a en mains une épée. Autrefois, on lui faisait continuellement des sacrifices humains, jusqu'à quatorze personnes à la fois, sept hommes et sept femmes. Aujourd'hui encore, on lui bâtit de véritables palais. Il nous est arrivé souvent, en pénétrant dans un village, de nous diriger sur la plus belle maison, croyant y voir la résidence du chef, mais à notre grande surprise nous apprenions que c'était la maison de Tano. Et le chef devait se contenter d'une hutte en ruine! Tano est surtout le dieu de la guerre. On raconte qu'il se changeait quelquefois en jeune garçon, se faisait prendre par les ennemis des Achanti, et une fois dans leurs villages les ravageait par des pestes et toute sorte de maladies.

Ellis raconte que les tribus vaincues par les Achanti adoptaient Tano comme leur bosoum, dans l'idée qu'il devait être plus puissant que le leur (Bobowissi, par exemple); dans le cas contraire, c'était Bobowissi qui recevait honneurs et sacrifices.

Il est arrivé plusieurs fois déjà que des prêtres perdaient leur bosoum. On raconte, par exemple, que dans un village de l'Achanti le prêtre de Tano constata un jour avec stupeur sa disparition. On le chercha en vain pendant plusieurs jours. Le prêtre n'osait plus se montrer en public, il n'osait pas non plus annoncer qu'on lui avait volé son bosoum !

Plusieurs mois après, un de ses esclaves avoua que c'était lui qui s'était emparé du bosoum et l'avait détruit. On lui demanda ses raisons; il déclara qu'il l'avait fait pour se venger du prêtre qui, quand il mangeait la viande des bêtes offertes en sacrifice, ne voulait jamais rien lui donner!

Le prêtre fut condamné à livrer pour 1000 francs de poudre d'or.

Voici encore une légende que l'on raconte au sujet de Tano:

Il y avait une fois un chasseur. Un jour il s'en alla chasser dans la forêt, mais il avait beau tirer, il perdait inutilement son plomb. Un matin cependant qu'il était allé dans la forêt, comme de coutume, il vit, debout devant lui, une antilope. Il lui tira dessus et la bête tomba, mais comme il s'en approchait pour la prendre, l'antilope se leva d'un bond et s'enfuit. Le

Digitized by Google

chasseur la poursuivit. L'antilope se réfugia dans une caverne et le chasseur y entra après elle. Mais en un clin d'œil, l'antilope se changea en bosoum, celui qui est nommé Tano.

Voyant cela, le chasseur resta pétrifié de terreur. mais Tano lui dit: « N'aie crainte, prends-moi chez toi et je veillerai sur toi. » Alors le chasseur le prit et se mit en route pour regagner sa demeure.

En chemin, ils rencontrèrent la Mort qui s'écria: « Eh, Tano, où t'en vas-tu de ce pas ? »

Tano répondit: « Je m'en vais habiter la ville. »

« Je ne te permets pas d'y aller », répliqua la Mort.

« Quoi, rétorqua Tano, c'est moi Tano qui te dis que j'irai ! »

Alors la Mort se mit à chanter:

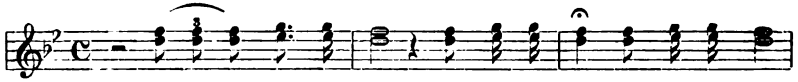

O - bi - ri a - no - wa wo - yi - i e wo - yi - i e
Ho - là bel é - tran-ger que tu es beau, que tu es beau,

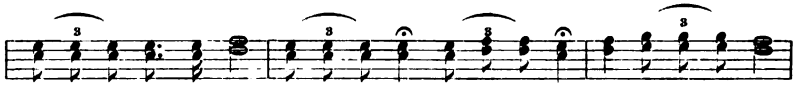

o - bi - ri a - no - wa Ta-no be-kọ me-mà wa-ko wak-o - ye a - yi
oh! mon bel é - tranger. Ta-no i - ra je le fe - rai al - ler aux fu-né -

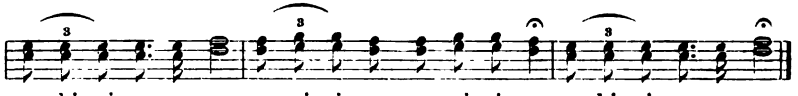

o - bi - ri a - no-wa wo - yi - i e wo-yi - i e o - bi - ri a - no-wa.
railles oh! bel étranger, que tu es beau, que tu es beau, oh! bel é - tran - ger.

(Obiri anowa est une sorte d'invocation, d'appel.)

Là-dessus, Tano répond sur la même mélodie:

Obiri anowa, wogie ẹ obiri anowa,
Oh! bel étranger, que tu es beau (bis), *oh! bel étranger*,
Mese mekọ, mese mekọ obiri anowa wogii ẹ (*bis*) obiri anowa.
Je dis que c'est moi qui irai, etc.

Et ils continuèrent à chanter ainsi dans la forêt pendant tout un long mois. La Mort ne parvenait pas à le faire retourner sur ses pas, mais de son côté Tano ne pouvait pas entrer en ville. Quand enfin la Mort vit qu'elle ne pourrait l'empêcher

Digitized by Google

d'y aller, elle dit à Tano : « Eh bien, maintenant, je voudrais que tu me fasses une promesse. Si tu vas en ville et que quelqu'un y meurt, promets-moi que si moi, la Mort, je suis la première auprès de lui, tu ne m'empêcheras pas de l'emporter. »

Tano y consentit, mais, à son tour, il lui posa une condition : « Si la maladie surprend quelqu'un et que je sois le premier auprès de lui, me promets-tu de me le laisser ? »

La Mort y consentit. Là-dessus, Tano continua son chemin et entra en ville. Et voilà la raison pour laquelle Tano habite aujourd'hui la ville. Autrefois, il n'habitait que la forêt.

Et voilà aussi pourquoi quand les prêtres de fétiches sont appelés auprès d'un malade, ils ne peuvent plus rien faire, quand ils voient que la mort les a précédés. C'est en tout cas une manière ingénieuse de la part des prêtres d'expliquer leur insuccès !

Un autre bosoum très important est le Bosoumpra ou le Prah. C'est une rivière qui a sa source au pied des montagnes de l'Okwaou, à une demi-heure au Nord-Est d'Akwasihu. Nous avons visité la source de ce cours d'eau dans un site très pittoresque, au pied même d'une immense paroi de rocher, plus grandiose encore que celle du Creux-du-Van. Le Prah va se jeter dans la mer près de Khama, et tout le long de ses bords on lui offre des sacrifices. Les villages nommés Praso (sur le Prah) sont très nombreux ; tous sont des centres de prêtres de fétiches. Il est clair que ce n'est pas la rivière elle-même qu'adorent les indigènes, mais le bosoum qui est censé l'habiter. D'ordinaire, Prah est servi dans chaque village par deux prêtres et une prêtresse. Comme il n'est pas rare que des indigènes périssent dans la rivière, Bosompra est un bosoum réputé méchant ; en conséquence on lui offre des sacrifices. Jadis, on lui offrait des sacrifices humains, en général un homme et une femme, esclaves ou prisonniers de guerre ; on décapitait les victimes sur les bords du fleuve et on lavait de leur sang la « chaise » ou l'image du dieu, puis on coupait les corps en petits morceaux et on les abandonnait en pâture aux crocodiles, du moins le long du cours inférieur du fleuve où les crocodiles sont sacrés. Après ces sacrifices on dansait, buvait et chantait comme d'habitude, et chacun revêtait des pagnes blancs ou se frottait de terre blanche en signe de joie. Sept jours après, on tuait un bœuf que l'on partageait entre tous les habitants

Digitized by Google

du village et des hameaux voisins. En retour, ceux-ci apportaient aux prêtres en sacrifice qui une poule, qui des œufs, qui des noix de palme, qui du gin ou de l'argent.

Aujourd'hui les sacrifices humains ont été remplacés par des sacrifices de moutons ou de bœufs.

Le consul Dupuis rapporte qu'en 1807, après la conquête du pays d'Asen (ou Assin) par les Achanti, des milliers de prisonniers furent offerts en sacrifice au Prah. Une chanson, célébrant cette conquête, mentionnait une rivière de sang coulant de Miassa, l'ancienne capitale d'Asen, jusqu'au Prah, pour rendre ce dieu favorable aux vainqueurs!

Nous avons raconté dans le *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, tome XI, page 27, l'histoire du fameux fétiche Atia-Jaw ; nous n'y reviendrons pas. A peu près à la même époque, les Anglais détruisaient le célèbre fétiche Katawere à Soaduru, et les Allemands tuaient le prêtre du non moins célèbre bosoum *Dente* à Krakye, tout en ruinant son sanctuaire. Katawere est censée être la femme de Tano et on la représente aussi sous la forme d'une grosse mulâtresse. On considérait ce bosoum comme très méchant et on lui offrait des sacrifices humains. Il était surtout adoré dans l'Akem-Kotoku. Les prêtres principaux résidaient soit à Soaduru soit à Odã. Ces deux villes se querellèrent ; finalement les deux partis en appelèrent au jugement du gouvernement anglais. Les chefs des deux villes offrirent des sacrifices à Katawere, et dans les deux villes les prêtres promirent à leurs chefs la victoire au nom du même bosoum! Celui d'Odã avait tout particulièrement promis la victoire ; le chef était parti pour Accra plein de confiance et avec une suite très nombreuse.

Mais, oh! surprise, il fut condamné! Sa déception fut grande, et il résolut de se venger sur la tête des prêtres. En entendant ces menaces, le prêtre effrayé s'assit par terre, ce qui ne fit qu'enflammer davantage la colère du chef. Un tel acte de la part d'un prêtre de fétiches ne présage rien moins que l'improductivité du sol. Le prêtre fut condamné à payer une amende considérable. Il s'en fut alors supplier le pasteur indigène Rochester, de lui venir en aide. Celui-ci, oubliant toutes les persécutions dont il avait été l'objet de la part de ce prêtre, intercéda en sa faveur. Mais le prêtre s'enfuit et il s'en fallut de peu que Rochester dût payer les pots cassés! Il s'en tira en

Digitized by Google

disant au chef que si on lui livrait le bosoum et tout ce qui avait appartenu aux prêtres, il payerait ses dettes. Il savait bien qu'ainsi il ne s'engageait pas à grand'chose ! Peu de temps après, un officier anglais survenait et détruisait de fond en comble le sanctuaire de Katawere.

Quant à Dente, dont nous avons déjà parlé dans le présent *Bulletin*, tome XI (pages 125 et suivantes), nous allons essayer de donner son histoire complète, d'après une brochure en allemand du missionnaire W. Rottmann *(Der Götze Odente, Ein Nachtstrück aus dem westafrikanischen Heidentum)*.

Dans l'ancien temps, il y avait un bosoum nommé Konkom. Il vivait dans une grotte, située près du village de Kubease, quartier de la ville de Date. (Date est formé de deux villages, Kubease et Ahenase, et est à environ une heure et demie d'Akropong, la capitale de l'Akwapem, province de la Côte d'Or. Aujourd'hui ce village compte environ 2000 chrétiens, et ce progrès réjouissant est dû en grande partie aux circonstances que nous allons relater.)

Konkom n'avait qu'un œil et qu'un bras ; son nez était rongé par la lèpre et couvert d'ulcères. Les gens devaient lui offrir leurs chèvres, leurs moutons et le meilleur de leurs troupeaux. Aussi comprendra-t-on leur étonnement de ce que jamais leur bosoum ne voulait se laisser voir. Quand ils apportaient leurs offrandes devant la grotte, ils n'apercevaient qu'une main qui sortait pour s'emparer de l'offrande et disparaître aussitôt. On aurait bien voulu savoir qui profitait de tous ces biens. On résolut donc de tirer la chose au clair par la ruse et par la force.

Un beau jour, comme on apportait les offrandes habituelles, quelques hommes courageux se placèrent à l'entrée de la grotte, et lorsque le bras parut pour s'emparer de la viande, ils s'en saisirent tout d'un coup et le tirèrent dehors avec son propriétaire, sans se laisser effrayer ou apitoyer par ses cris. Il poussait en effet des gémissements à fendre l'âme et disait : « Ah ! mes enfants, que faites-vous là ? Laissez-moi donc et ne faites pas un si grand mal ! » Mais tout fut inutile, les hommes ne lâchèrent pas le bras avant d'avoir tiré le corps à la lumière.

A peine cependant y furent-ils parvenus, qu'ils lâchèrent prise épouvantés, et s'enfuirent à toutes jambes en criant : « Ce n'est vraiment pas un homme, c'est un bosoum ! »

Digitized by Google

Ce dernier, pleurant de rage et de honte, leur cria : « Pourquoi vous sauvez-vous donc? Vous m'avez fait grand tort en vérité, mais revenez et je vous pardonnerai. »

Personne ne se retourna pour lui répondre, et alors il leur cria avec une ironie mordante : « Bravo, bravo ! Je vous en ferai repentir, bravo, bravo ! »

Absolument effrayés et ne pouvant vivre dans la crainte perpétuelle d'une catastrophe, les habitants cherchèrent à reconquérir les bonnes grâces de leur bosoum et à le calmer. Ils lui firent demander ce qu'ils devaient lui offrir pour obtenir son pardon. Konkom se montra bon prince, accepta les offrandes qu'on lui apportait et promit son pardon, voire même sa bénédiction. Il y mit cependant une condition. « Allez, leur dit-il, couper tous les fruits de votre plantation, et si vous en avez déjà ramassé, brûlez et détruisez tout ce que vous avez; vos plantations rapporteront alors du cent pour cent. » On obéit. Mais à peine cet ordre eut-il été exécuté que Konkom disparaissait et on ne le revit plus!

Il s'était vengé, une famine terrible s'en suivit naturellement et nombreux furent ceux qui moururent de faim ou de privations.

Konkom, lui, se dirigea vers le N., et arriva ainsi dans la ville de Krakye, au bord de la Volta. On lui demanda d'où il venait. Il répondit de Date, mais comme son nez était à moitié rongé, les gens comprirent qu'il disait Dente, et le nommèrent dès lors Dente ou Odente.

Il raconta aux gens de Krakye ses aventures et ceux-ci furent tout heureux de le recevoir chez eux. Il s'établit alors dans une immense grotte, non loin de la ville. Bientôt sa renommée se répandit au loin; de toute part on vint le consulter et Krakye en profita de toute manière; la ville s'agrandit et son peuple s'enrichit.

Peu à peu on commença le commerce du bosoum. On put se procurer un « morceau de Dente » ou un « fils de Dente » à prix d'or. Ces fils de Dente étaient censés procurer les mêmes bénédictions que leur père ! Les gens de Date surtout auraient bien voulu rentrer en possession de leur dieu et ils étaient prêts à tous les sacrifices pour arriver à leurs fins. Mais une fois de plus Dente se joua d'eux.

Un beau jour un devin, du nom d'Ata, d'Obosomase, vint

Digitized by Google

les trouver et leur dit qu'il se croyait en état de faire revenir Odente. Il y a, à Obosomase, disait-il, un grand pot rempli d'or, enfoui au pied d'un arbre. Dente vous aidera à le trouver et il le partagera entre vous. Ata reçut aussitôt tout ce qu'il demanda : argent, eau-de-vie, moutons, maïs... Dente ne parut pas. Et quand Ata, suivi d'une procession, se rendit solennellement à l'endroit où se cachait autrefois Konkom, il ne sut plus même retrouver l'emplacement de la grotte et il dut s'enfuir ignominieusement.

Mais voici que tout à coup on entend dire que l'esprit de Dente s'est emparé d'une jeune fille nommée Koko. Elle parle la langue de Krakye et elle annonce que Dente, maltraité à Krakye, désire revenir à Date. Il n'y a pas de doute, cette fille est possédée ; elle parle une langue qu'elle ne connaissait pas auparavant !

La chose cependant était bien simple. Un homme d'Anoum, très au courant du culte de Dente à Krakye, était venu trouver un devin de Date et l'avait instruit de tout ce qui se faisait dans le sanctuaire du dieu. Il lui avait en outre appris quelques phrases de la langue parlée à Krakye. Ce devin avait à son tour appris ces phrases à sa fille Koko et l'avait initiée à tous ses trucs. Elle ne tarda pas à devenir un auxiliaire précieux pour lui et elle ne recula devant aucune conséquence de ses actes. Elle annonça bientôt au peuple que Dente reviendrait et que si les gens de Date accomplissaient ses ordres, leur ville ne tarderait pas à devenir la plus importante de tout l'Akwapem.

Voici quelles étaient les conditions de Dente :

1. Dente ne peut souffrir les chèvres, ne mange jamais de viande de chèvre et ne doit jamais toucher du fumier de chèvre. Faites donc disparaître toutes vos chèvres. Quiconque n'obéit pas à ces ordres dut s'attendre à voir ses chèvres enlevées et mangées publiquement.

2. Des moutons ne suffisent pas pour les sacrifices, Dente demande des bœufs.

3. Du vin de palme ne suffit pas non plus, il faut de l'eau-de-vie.

4. Personne ne portera plus de pagne bleu-foncé, Dente ne peut voir ces pagnes.

5. Il n'est permis à personne de parcourir les rues, le soir, avec une lanterne ; il serait à craindre en effet que quelqu'un

Digitized by Google

ne vit les fils de Dente qui viennent de nuit dans la ville, dans le tourbillon du vent et le roulement du tonnerre. En outre Koko prophétisa que Dente, à son apparition, dévoilerait les noms de tous les mauvais sujets, des voleurs et des criminels, des sorciers et des empoisonneurs, qu'en un mot une ère nouvelle, une ère de joie allait commencer. On prépara tout pour l'événement. On confectionna une corbeille à porteurs, on se procura de grands et de petits tambours et des dents d'éléphant. A plusieurs reprises, on promena Koko en triomphe par la ville au son des tambours et des cors.

Ce n'était pas encore assez. Dente veut un sacrifice exceptionnel, il n'a cure des poules ; il n'aime pas les chèvres et les moutons ne lui suffisent plus ; un bœuf même ne serait pas suffisant. Il lui faut du sang humain, un homme doit lui être sacrifié.

Tel est le message du prêtre de Dente. Le chef et les anciens de Date sont-ils prêts à lui obéir ?

Certainement, mais il faut prendre ses précautions, les sacrifices humains sont maintenant défendus et si le Gouverneur anglais venait à avoir vent de la chose, on ne s'en tirerait pas à bon compte.

Deux jeunes gens sont donc mis dans le secret et on leur donne des instructions. Ils traversent la Volta et s'en vont au marché d'esclaves au delà d'Anoum. Ils en ramènent un jeune garçon de quatorze ans ne comprenant ni le tchi ni le gnaṅ (le dialecte des habitants de Date) ; ils avaient dû payer fr. 250 pour l'obtenir! On le conduisit de nuit chez le prêtre. Une semaine après, celui-ci fait révéler par Koko aux Datéens que Dente demande un trône et un autel à l'entrée de la ville (c'est un tas de terre conique qui partout distingue le culte de Dente). On se met à le construire, mais il s'écroule avant d'être terminé.

Koko déclare que Dente n'est pas satisfait. Il faut donc recommencer, mais cette fois-ci ne bâtira pas qui veut, il n'y a que les initiés qui pourront y mettre la main et ils ne pourront travailler que de nuit.

Koko fait dire que, de par la volonté de Dente, personne en cette nuit-là ne devra sortir de sa hutte ; les fils de Dente parcourront la ville et malheur à qui les apercevra. La nuit suivante donc, pendant que tout le monde dormait d'un profond

Digitized by Google

sommeil, le prêtre et ses acolytes, ainsi que les anciens de la ville, se mirent à creuser un trou assez profond pour pouvoir y ensevelir le jeune garçon jusqu'à la tête.

Celui-ci, comprenant le sort qui l'attendait, se mit à pleurer et à supplier ses bourreaux, dans sa langue, de l'épargner.

Les anciens, émus, demandent au prêtre s'il ne serait pas possible de sacrifier à sa place un mouton et d'envoyer le jeune homme assez loin pour que Koko n'en sût rien ?

Le prêtre s'en va trouver Koko et lui dit que les anciens avaient peur et hésitaient. Sans le moindre remords, celle-ci saisit un pot rempli d'huile de palme bouillante, court à l'endroit où la fosse avait été creusée, verse l'huile sur la tête du jeune homme et s'écrie : « Il est consacré à Dente, Dente demande sa victime ! Qui osera la lui refuser maintenant ? » Il n'était plus question de revenir en arrière et de discuter. Le dieu avait parlé ! Un des anciens se saisit du jeune garçon et le renversa à terre, un autre mit un bâton gros comme le bras sur son cou et se plaça sur une des extrémités, tandis qu'un autre lui faisait équilibre de l'autre côté. Un quatrième empoigna les pieds et de toutes ses forces les poussa en haut et du côté de la tête jusqu'à ce que finalement la nuque se brisa.

Cela fait, ils plantèrent le corps dans la fosse, lui mirent un pot de terre noir sur la tête en le faisant soutenir de la main droite ; dans la gauche, on plaça un fusil et on remplit la fosse de terre en ne laissant dépasser que la tête ; celle-ci fut soigneusement murée. Un des jours suivants, tous les jeunes gens de la ville furent convoqués et on leur fit construire le tas de terre conique qui sert d'autel à Dente, à une hauteur de deux mètres. Ils ne savaient naturellement ce qu'il y avait dessous. Au sommet, on plaça un pot entouré d'un linge. Le tout fut blanchi avec de la terre crayeuse, puis on construisit encore tout autour deux marches d'escalier sur lesquelles on assujettit des poutres qui reçurent un toit de chaume. Et Dente avait son trône et son autel à Date ! On le nomma Odente-Kofi. C'est de là que les fils de Dente veillaient de nuit sur la ville. Tout passant, revenant de la plantation, devait déposer une offrande au pied de l'autel, soit une banane, soit une racine d'igname, soit une grappe de maïs ou de noix de palme, du vin de palme ou du poisson. Chaque jour, on devait renouveler une bouteille d'eau-de-vie.

Digitized by Google

Il était défendu de passer devant le sanctuaire avec une charge ficelée. Une femme arrivait-elle de sa plantation avec un fagot de bois, elle devait le délier avant de se présenter devant l'autel et le porter chez elle morceau après morceau. Il n'était pas permis de passer devant lui avec un seau de fer-blanc ou avec un pagne bleu-sombre. Quiconque enfreignait ces lois devait payer deux bouteilles d'eau-de-vie.

Bientôt Koko ne suffit plus à sa tâche, elle s'adjoignit toute une troupe de compagnes qui demeuraient avec elle chez le prêtre. C'est lui qui devait les nourrir et les vêtir. Il leur donnait à toutes un pagne blanc, qu'elles portaient très long et flottant. La nourriture habituelle ne leur suffit plus, elles n'acceptèrent plus de poisson ordinaire, il leur fallut du bon poisson de rivière ; même la viande de poule n'avait plus le don de leur plaire ; elle fut remplacée par de la viande de mouton. De plus, elles réclamèrent des sandales ; en marchant nu-pieds, elles couraient le risque de marcher sur du fumier de chèvre ou de se souiller en touchant des tiges de maïs égrenées. A la fête de l'Adae, on devait tuer quatre bœufs et organiser d'immenses festins.

Jusqu'alors c'était le vendredi qui était le jour consacré à Dente, mais pour porter pièce aux chrétiens, Koko déclara que dorénavant ce serait le dimanche.

Un dimanche donc, comme les chrétiens célébraient leur culte dans l'église, les païens pensèrent leur jouer un tour en passant en procession par leur village, pour se rendre au sanctuaire de Dente. Le cortège s'organisa dans le village païen et se mit en marche. En tête les jeunes gens conduisant un taureau ; derrière eux Koko, portée dans un palanquin et entourée de tout un cortège de prêtres et de prêtresses ; la foule suivait, battant du tambour, sonnant du cor, criant et chantant. Lorsqu'ils approchèrent de la chapelle, le bruit qu'ils faisaient couvrit la voix du prédicateur ; les anciens sortirent aussitôt pour leur imposer silence. Ce fut inutile, le cortège continua sa route en faisant un vacarme plus assourdissant encore ; le culte dut être suspendu.

Les chrétiens s'en furent alors se plaindre au chef de Date qui promit d'examiner la chose, au retour du cortège. Mal lui en prit. Le prêtre, ainsi que Koko, ne se possédant plus, l'insulta publiquement, l'appelant chrétien déguisé, ami des gens de l'école, et le maudit !

Digitized by Google

Ce n'était qu'un commencement de persécutions. Un des jours suivants, comme deux filles de pasteurs de l'endroit revenaient de la forêt avec une charge de bois et négligèrent de la délier avant de passer devant le sanctuaire, les païens leur enlevèrent leurs fagots et les battirent.

Le pasteur porta plainte et menaça d'interdire aux païens le passage par le village chrétien. Un jour de marché, comme les femmes vendaient tranquillement leurs denrées, Koko survint, suivie de sa troupe de prêtresses, et déclara que ce jour étant consacré au fétiche elle ne permettrait pas qu'on continuât le marché.

Les femmes, terrorisées, rassemblèrent leurs provisions pour partir. Koko s'approcha de l'une d'elles qui était chrétienne et, sous prétexte qu'elle ne se dépêchait pas assez vite, se mit à la battre. La chrétienne, une femme résolue, se retourna et, tout en lui disant : « Mauvaise femme, tu me bats ! Tiens ! » elle lui appliqua un maitre soufflet !

Les compagnes de Koko, tout d'abord atterrées d'une pareille audace, se précipitèrent sur la malheureuse, la renversèrent et la battirent comme plâtre, puis elles lui enlevèrent sa marchandise et partirent. Plainte fut portée, mais de nouveau sans résultat.

Impossible de prêcher dans la rue ; dès que le pasteur apparaissait dans le village païen, suivi des écoliers et des chrétiens, les prêtres faisaient battre le tambour de Dente, et par leur bruit assourdissant rendaient toute prédication impossible. Un jour, un des anciens, voyant que tout était inutile, prit une pierre, s'avança devant la multitude des païens et leur dit : « Vous croyez que Dente reviendra et vous apportera le bonheur ; votre prêtre a fait de grands sacrifices pour l'appeler et espère qu'une fois qu'il sera arrivé il récoltera le fruit de ses sacrifices. Mais je vous déclare que tout est inutile, Odente ne reviendra plus. Voyez cette pierre, je la dépose sous cet arbre comme témoin de ce que je viens de dire : aussi vrai que je dépose ici cette pierre, Dente ne reviendra plus. »

Un autre jour une jeune chrétienne qui, malgré les lois de l'église, était allée assister aux danses païennes, se vit entourée d'une troupe de païens qui l'emmenèrent dans le sanctuaire des prêtresses. Dès que les chrétiens eurent vent de la chose, ils se rassemblèrent, se précipitèrent dans la hutte où la jeune

Digitized by Google

fille était retenue et l'emmenèrent. Mais celle-ci retourna d'elle-même auprès des prêtresses qui avaient réussi, entre temps, à la gagner. Les chrétiens se plaignirent au chef qui les renvoya en disant : « Vous avez voulu vous faire justice vous-mêmes et maintenant que vous n'avez pas réussi vous venez à moi ! Je ne ferai rien pour vous, arrangez-vous. » (Il avait raison !)

Et c'est ainsi que se passèrent plusieurs mois ; les païens attendant toujours leur bosoum, persécutaient les chrétiens de toute manière ; mais Odente ne vint pas ! Par contre le jugement approchait. Le bruit courait que tel ou tel jour un crime affreux avait été commis ; on se racontait à mots couverts des choses épouvantables. Mais un jeune homme ayant parlé ouvertement du sacrifice du jeune garçon fut appelé à la barre du chef et des anciens, et comme il ne pouvait fournir de preuves de ses assertions, il fut condamné à une très forte amende. Personne n'osa plus souffler mot, mais le voile n'en fut pas moins levé d'une manière tout à fait inattendue.

A Date vivait alors un homme très considéré, nommé Frankadua. Un de ses fils commit adultère avec la femme de son frère.

Le père lui en fit des reproches et le traita d'homme ignoble. Le fils riposta en accusant son père de toute sorte de crimes ; il le traita entre autres de meurtrier et d'empoisonneur. Le père accusa alors son fils auprès du chef et jura qu'il n'était coupable d'aucun de ces crimes. Convoqué par le chef, le fils prêta serment et déclara que tout ce qu'il avait dit était la vérité. Le père fut condamné à payer une amende de 25 dollars, dans l'espace de trois jours. Comme il refusait de payer, on lui intima l'ordre de quitter la ville. Il s'y refusa aussi. Là-dessus on le convoqua de nouveau devant l'assemblée des anciens et le chef le déclara proscrit. (Par un jugement pareil, le chef fait savoir au condamné qu'il doit se donner la mort. Le proscrit doit boire jusqu'à en perdre la raison, puis on lui met un fusil en main et un ami le conduit dans la forêt. Là il presse lui-même la détente du fusil, et s'il en est incapable c'est son ami qui s'en charge pour lui.)

Frankadua ne se laissa pas intimider. Il protesta de nouveau de son innocence et dit : « Je ne suis ni un meurtrier, ni un empoisonneur, pourquoi quitterais-je cette vie pour aller dans le royaume des esprits ? Ce sont les vivants qui sont heureux et non les morts ! Je ne boirai rien et je ne prendrai pas de fusil. »

Digitized by Google

Il savait bien qu'on n'oserait pas le tuer, par crainte des représailles du gouvernement anglais.

On le mit alors aux fers. Un de ses beaux-fils, habitant Adukurom, l'ayant appris, vint le délivrer de nuit et s'enfuit avec lui. Frankadua s'en alla porter plainte au roi d'Akropong, mais celui-ci refusa d'intervenir. Il résolut alors de recourir aux grands moyens. Je m'en vais leur servir un plat de ma façon, s'écria-t-il ; j'en sais assez pour amener chef et anciens de Date à l'échafaud. Et il se rendit de ce pas chez le commissaire anglais à Akousé. Il lui raconta qu'un soir, comme il revenait de la plantation, il avait vu le chef et les anciens de Date offrant un enfant en sacrifice à Dente ; il les avait vus tuer l'enfant, le mettre en terre et murer sa tête. Frankadua inventait cette rencontre ; il avait en réalité entendu parler de la chose, mais il voulait par là rendre sa déclaration plus plausible. Le commissaire envoya aussitôt un rapport au gouverneur à Accra et celui-ci dépêcha un officier et quelques soldats pour s'emparer du chef et des anciens de Date.

Entre temps, cependant, le chef avait eu vent de la chose ; un employé indigène au service du gouvernement lui avait fait savoir qu'on préparait une expédition contre lui. Il se rendit d'abord auprès du pasteur Koranteng et lui dit qu'il avait appris que lorsqu'on bâtissait l'autel de Dente on avait sacrifié une personne, qu'il avait voulu forcer ses anciens à creuser l'autel pour voir si ce rapport était vrai, mais que ceux-ci s'y étaient absolument refusés, en déclarant que ce qui avait été consacré au bosoum était sacré et que l'on n'osait plus y toucher. Il demandait donc à Koranteng de venir faire les fouilles avec les chrétiens.

Le pasteur dit qu'il ne craignait pas de le faire, mais que, comme cela pouvait donner lieu à des désordres, il demandait : 1° que tous les anciens y consentissent, 2° que quelle que fût la découverte, il s'engageait à en faire savoir le résultat au gouvernement.

Le chef s'éloigna alors et... ne revint plus. Le lendemain Koranteng apprenait qu'il était parti de nuit pour Accra. Comprenant qu'il devait jouer le tout pour le tout, le chef, était allé trouver le gouverneur et lui avait dit qu'il venait d'apprendre qu'en son absence ses anciens avaient offert un sacrifice humain à Dente.

Digitized by Google

Le gouverneur le fit garder à vue. Pendant ce temps, l'officier envoyé par lui était arrivé à Date et avait fait immédiatement arrêter les anciens. Dente, que ses prêtres avaient supplié avec larmes de leur venir en aide, n'avait rien fait et le tas de bâtons que l'on avait entassés à l'entrée de la ville ne put pas non plus empêcher les soldats d'y pénétrer!

L'officier et ses soldats étaient arrivés le dimanche, un dimanche de communion; ce jour-là 300 personnes assistaient au repas sacré. L'officier s'installa chez le pasteur, ainsi que le docteur. Le lendemain, les officiers suivis du pasteur et des chrétiens, armés de pelles et de pioches, se rendirent sur les lieux. Les soldats furent rangés en cercle autour du monticule pour empêcher toute manifestation hostile. C'était du reste bien inutile, car pas un païen ne se montra!

On creusa, et bientôt la pioche résonnait sur le caveau, on l'ouvrit et à la stupéfaction des chrétiens, qui n'avaient pas cru à la réalité des bruits qui avaient couru, on découvrit un crâne, puis, en creusant plus loin, on mit au jour tout un squelette! Le docteur constata que la nuque avait été brisée.

Après cette constatation, l'officier fit mettre les anciens et le prêtre de Dente aux fers. L'heure de la justice avait sonné.

Un long procès s'en suivit. Le chef réussit à faire dire aux anciens, auxquels il promit de les tirer d'affaire ensuite, et à un nombre incroyable de témoins, qu'il était absent lors du crime et l'ignorait absolument. Les Tchi tiennent avant tout à conserver leurs chefs, car ceux-ci partis, c'est le désordre et l'anarchie. Aussi les Datéens mirent-ils tout en œuvre pour sauver le leur; ils s'assurèrent les bons offices d'avocats moyennant le versement d'une somme de 1000 francs, qu'ils collectèrent entre eux, et chacun se parjura à l'envi pour le sauver.

Le pasteur Koranteng racontait ensuite qu'en entendant tous ces parjures prononcés avec la plus parfaite désinvolture, il sentit un frisson parcourir tout son corps.

Le chef Akrofi fut donc acquitté, tandis que le prêtre Agya Kwaku et les anciens Animanto, Late, Amano et Adeabesinsu furent condamnés à être pendus.

Quand les anciens virent qu'Akrofi les abandonnait à leur sort, ils voulurent se rétracter et l'accuser, mais c'était trop tard.

Espérant obtenir grâce par ce moyen, ils demandèrent aussi

Digitized by Google

une instruction religieuse. Elle leur fut accordée. Le chapelain d'Accra les visita. Le pasteur Koranteng leur fit aussi souvent visite et ils déclarèrent que s'ils étaient graciés, ils renonceraient pour toujours au paganisme et embrasseraient le christianisme. Le vieux prêtre surtout ne cessait de geindre et de se plaindre. Mais la justice suivit son cours et ils furent pendus.

C'était en même temps un coup de mort au paganisme, mais comme il ne suffit pas de reconnaître le néant des fétiches et des abosoum pour se convertir, beaucoup continuèrent à les servir par habitude, et Dente exerce aujourd'hui encore son empire dans nombre de villes et de villages.

A Krakye, son prêtre a eu le même sort que celui de Dente, par les mains des Allemands. Cependant, il renaît toujours de ses cendres.

Nous renvoyons au *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, tome XI, pour des détails plus circonstanciés sur cette affaire. Nous avons cité cette histoire tout au long, parce qu'elle nous permet en même temps de faire une véritable étude de mœurs et nous montre quelles sont les difficultés que le christianisme doit surmonter dans ces pays. Elles ont été vaincues dans l'Akwapem, dans l'Akem et dans l'Okwaou où le fétichisme ne fait plus que végéter; mais elles sont encore très grandes dans le pays des Achanti.

Une question se pose tout naturellement à quiconque étudie d'un peu près le fétichisme et le culte des abosoum.

Y a-t-il quelque chose là derrière? Sommes-nous vraiment en présence d'une puissance occulte et mystérieuse?

On est tenté de répondre de prime abord: Non, il n'y a rien, et c'est bien notre idée; cependant certains faits nous font hésiter et troublent notre belle assurance. Nous ne parlons pas des soi-disant miracles opérés par les prêtres, ce ne sont que jongleries et tours de passe-passe, mais nous livrons à la réflexion de nos lecteurs les faits suivants:

Le missionnaire Spieth raconte ceci d'une prêtresse de fétiches à Dzakai. Elle n'appartenait pas à la secte des akomfo; elle n'était que prêtresse et avait comme office d'offrir les sacrifices à Fofie. Elle n'exorcisait pas, ne prophétisait pas et ne consultait pas même le fétiche. Depuis dix-neuf ans, son bosoum lui avait défendu de quitter sa cour, si ce n'est pour ré-

Digitized by Google

pondre à l'appel du tambour du fétiche ou pour accomplir ses devoirs de prêtresse.

Néanmoins elle tenta plusieurs fois de sortir. Une fois, elle se rendit à la rivière, mais lorsqu'elle eut mis son pot sur la tête, elle ne put plus l'en ôter. D'autres femmes qui essayèrent de la décharger n'eurent pas plus de succès.

D'autres fois, elle essaya de se rendre à sa plantation, mais ses écuelles de bois (comme en ont les négresses pour aller chercher leurs provisions à la plantation) se fendirent chaque fois qu'elle voulut mettre son projet à exécution.

Voulait-elle se rendre en ville, ses jambes se croisaient sous elle et elle ne pouvait plus avancer. Par contre, elle pouvait retourner chez elle et rentrer dans sa cour.

Lorsqu'elle était encore jeune, son frère fut tué dans une bagarre ; il devait être enterré hors du village. Pendant que les gens faisaient les préparatifs nécessaires, elle dut rester seule auprès du cadavre pour le veiller. Tout à coup, elle entendit un bruit épouvantable et se vit entourée de figures effrayantes, de gens avec des cordes au cou, d'autres n'ayant qu'une jambe ou qu'un bras, sans nez, etc. Elle en fut si ébranlée, que longtemps après elle n'en parlait pas sans trembler. C'est plus tard qu'elle devint prêtresse. A la fin, cette servitude lui pesa tellement qu'elle prit la résolution de s'en libérer et elle s'enfuit dans la chapelle de la station missionnaire. Le catéchiste lui dit de prouver sa sincérité en allant chercher ses fétiches. Elle le fit, accompagnée des anciens d'église. Tout d'abord, elle craignit de retourner dormir dans sa maison, mais on réussit à l'en persuader. Pendant longtemps, elle ne put dormir. Tout à coup, elle vit un Blanc s'avancer vers elle suivi d'un catéchiste, mais derrière eux, elle voyait un être affreux qui lui aussi voulait s'approcher. Le Blanc s'étant retourné et le catéchiste l'ayant fortement grondé, cet esprit s'enfuit et ne revint plus la troubler. Dès lors, elle put vivre et dormir tranquille.

Les païens ayant réclamé d'elle le prix des fétiches et des offrandes qu'ils lui avaient apportées, elle se mit courageusement au travail pour pouvoir payer ses dettes.

Il est difficile de ne voir dans ces faits ; surtout dans les premiers, que le produit d'une imagination surexcitée, il semble bien qu'il faille reconnaître là derrière l'action d'une puissance mystérieuse.

Digitized by Google

Certains prêtres, même après leur conversion au christianisme, prétendent avoir agi vraiment sous une influence mystérieuse, qu'ils attribuaient au fétiche.

Autre histoire.

Nous avons à Bompata, l'annexe la plus importante d'Abétifi et la capitale de la province Asante-Akem, un pasteur nègre très zélé, très dévoué, tout à son affaire, qui se nomme Samuel Boateng. Il y a douze ans, il commençait son travail à Bompata. Il fut reçu très froidement et on lui fit une grande opposition. Malgré cela, son travail a prospéré et a produit des fruits remarquables. Sa station est aujourd'hui un vrai petit village, propret, gai, bien bâti, avec une grande chapelle, une maison d'école et trois maisons d'instituteurs. Et tout cela a été bâti par les chrétiens, sous sa direction et sans subside très important de notre part. Un bon nombre de ses chrétiens sont des esclaves libérés, ce qui donne à sa congrégation un caractère à part et ce qui naturellement ne lui facilite pas la tâche. Boateng a une influence considérable dans le pays. Ces détails doivent montrer que cet homme n'est pas le premier venu et nous le considérons comme un ami.

Une nuit donc, il est réveillé en sursaut par les cris de son enfant ; il le trouve en proie à une crise intense, écumant et répétant sans cesse le nom d'une chrétienne récemment baptisée, mais que son enfant devait à peine connaître et dont il n'avait sûrement jamais auparavant prononcé le nom.

Cela ne laissa pas que d'étonner Boateng, mais il ne s'y arrêta pas et pria avec sa femme pour la guérison de son enfant. Il ne tarda pas à se calmer. Cependant la chose se renouvela la semaine suivante, et toujours l'enfant nommait la même femme et ne se calmait que par la prière.

Un jour même qu'il se promenait dans le village, portant son enfant dans les bras, il rencontra cette femme ; à sa vue, son enfant poussa des cris perçants, comme s'il était sous l'empire d'une terreur épouvantable. Le père s'en étonna beaucoup, car son enfant ne manifestait aucune crainte vis-à-vis des autres gens. Il ne savait cependant comment s'expliquer la chose.

Un autre jour, comme il était allé visiter les annexes de l'Asante-Akem, un messager envoyé par sa femme vint lui dire de hâter son retour, que son enfant était de nouveau très mal.

Digitized by Google

Il retourna en toute hâte à Bompata et trouva l'enfant mieux, mais encore sous l'influence de la crise. Les anciens avaient prié pour lui et il y avait eu du mieux, mais ce ne fut que quand Boateng lui-même pria pour lui qu'il se remit complètement.

Dès le commencement on avait dit à Boateng que quelqu'un devait avoir jeté un sort sur son enfant, mais comme c'est un homme très sensé et point du tout superstitieux, il ne voulut rien entendre.

Petit à petit cependant, quand on lui désigna comme la femme aux maléfices précisément celle dont son enfant avait une telle frayeur et qu'il nommait chaque fois qu'il avait une crise, il se dit qu'il en voulait avoir le cœur net. Il fit paraître la dite femme devant les anciens, lui demanda ce qu'elle faisait à tel et tel moment et où elle se trouvait, bref, l'interrogea avec l'aide des anciens si bien que, quoiqu'elle niât tout au commencement, elle finit par avouer qu'en effet, de concert avec deux autres femmes qu'elle nomma, l'une païenne et l'autre chrétienne, elles se réunissaient dans un endroit écarté et employaient des maléfices contre son enfant ; elles avaient voulu le faire mourir ainsi, mais en avaient été empêchées par ses prières.

Elles racontaient même qu'elles l'avaient très bien entendu revenir d'Agogo ; elles entendaient le bruit de ses sandales sur le chemin.

Elles prétendaient aussi qu'elles pouvaient se transporter en esprit à tel ou tel endroit et faire agir leurs maléfices sur les personnes auxquelles elles désiraient faire du mal. Bref, elles dévoilèrent au pasteur indigène. qui avait peine à en croire ses oreilles, les choses les plus extraordinaires.

Et quelque prévenus que ce pasteur, comme nous aussi du reste ayons été contre ces faits, nous ne pouvions nier qu'il y avait cependant quelque chose de réel là-dessous et que ces femmes avaient eu sur cet enfant une influence mystérieuse.

Nous avons eu du reste à Abétifi un cas semblable :

Sur son lit de mort une femme avoua avoir causé la mort de plusieurs personnes par ses maléfices ; comme nous lui disions qu'elle l'avait fait au moyen de poisons, elle répondit que non, que c'était uniquement par l'influence d'esprit à esprit.

Digitized by Google

Il est de toute évidence que c'est l'habileté des prêtres, leur savoir-faire seuls qui donnent valeur et renommée au fétiche ou au bosoum lesquels ne seraient rien sans eux.

Aussi n'est pas prêtre de fétiches qui veut. Les prêtres forment entre eux une société secrète dans laquelle personne n'est admis sans initiation. Ou bien le novice entre dans la corporation de plein gré, et il doit alors acheter ce privilège à un prix souvent très élevé (nous ne croyons pas que le cas se présente encore, (*it does not pay any more!*), ou bien aussi il y est destiné par sa mère dès sa naissance; dans ce cas, il entre au service des prêtres une fois qu'il est en âge de travailler. Une mère a-t-elle perdu, par exemple, tous ses enfants, il n'est pas rare qu'elle fasse vœu de consacrer au fétiche son rejeton futur. Elle espère par là lui assurer l'existence. Si, parvenu à l'âge de raison, ce dernier refuse de ratifier le vœu de sa mère, il peut se libérer en offrant un sacrifice au bosoum auquel sa mère l'avait voué.

Voici comment a lieu la réception d'un candidat, d'après le récit d'un prêtre converti.

Elle a lieu de nuit, quand tout le monde dort; pour ne pas éveiller les soupçons, personne ne doit savoir qui fait partie de la corporation.

Chacun entre dans la hutte du prêtre en chef et prend place en tapinois. Celui-ci demande alors au prêtre, qui présente le candidat, de donner ses raisons. Il le fait sans oublier les moindres détails qu'il a pu recueillir dans toutes les entrevues qu'il a eues précédemment avec son protégé.

Là-dessus, le candidat est prié de sortir et l'assemblée délibère; wokobisa aberewa; on a consulté la vieille femme. Le prêtre en chef se tourne vers le protecteur du candidat:

« Tu écoutes, n'est-ce pas? — Oui, j'écoute. — Nous avons réfléchi à ta proposition et nous voulons bien l'accepter; nous recevrons ton protégé dans notre corporation. Ou n'est-ce pas là ce que nous avons décidé? dit-il en se tournant vers ses confrères.

— C'est ce que nous avons décidé.

— Mais notre métier, continue-t-il, s'apprend et, pour apprendre, il faut de l'argent. Celui qui donne des leçons veut aussi boire et manger, n'êtes-vous pas de cet avis?

Digitized by Google

— Nous sommes entièrement de ton avis, il doit boire et manger!

— Il devra donc bien se préparer et mettre quelque chose autour de lui, c'est-à-dire se munir d'argent, environ 300 francs. Il ne lui sera pas permis de demeurer avec sa femme pendant son temps d'apprentissage et il ne devra pas même retourner dans sa maison. S'il peut remplir toutes ces conditions, nous le recevrons dans notre confrérie. »

Là-dessus, le candidat rentre, on lui pose les conditions que nous venons d'indiquer et, s'il les accepte, il est confié aux soins d'un ancien prêtre, qui se charge de son initiation. Inutile d'ajouter que ces transactions ne se font pas sans grandes libations d'eau-de-vie.

L'initiation n'est pas très compliquée. La première opération est celle de la transfusion du sang. Le maître se fait une incision dans la main, laisse couler quelques gouttes de son sang dans un verre, passe le couteau à son élève pour qu'il agisse de même, verse un peu d'eau-de-vie dans le verre, en boit la moitié et fait boire le reste au novice. Puis il prononce les paroles suivantes:

« Tu le vois, nous venons de faire échange de notre sang en face des Cieux et de la Terre; si maintenant tu trahis une seule des paroles que je m'en vais te dire, ou que tu entendras à l'avenir, soit de moi, soit de mes collègues, tu mourras d'une mort certaine. As-tu compris ?

— Oui, j'ai compris, répond le candidat tout effrayé.

— Eh bien, écoute! Sache qu'il n'y a pas de fétiche au monde et que tout ce que nous attribuons au fétiche, c'est nous-mêmes qui le faisons. Tu auras donc une foule de choses à apprendre avant que tu puisses te présenter à la foule comme prêtre de fétiches. »

Et en effet, l'école dure longtemps. Il s'agit d'apprendre trois choses: la magie, l'art de se faire croire possédé et la médecine.

Quand le maître juge son élève suffisamment préparé, il organise une grande fête et le présente à la foule comme un nouveau prêtre possédé du fétiche.

Les prêtres se distinguent du commun des mortels par la façon dont ils se coiffent. Ils portent d'ordinaire les cheveux longs et souvent relevés par devant et par derrière et reliés au sommet de la tête. Des amulettes y sont suspendues.

Digitized by Google

Chaque prêtre a dans le quartier de la ville où il demeure une petite hutte blanchie à la terre crayeuse. C'est là qu'est censé demeurer son fétiche. Le fétiche est contenu généralement dans une bassine en cuivre, entourée d'un linge blanc et ornée de plumes d'oiseaux. De temps en temps cette bassine est aspergée de sang ou bien on la frotte avec des œufs battus. Chaque prêtre a des serviteurs ; d'ordinaire ce sont des candidats qu'ils initient aux mystères du culte. Un jour par semaine est spécialement consacré au fétiche pendant lequel on le consulte. Les prêtres, akomfo, se disent possédés de l'esprit. On les voit alors crier, danser, faire toutes sortes de contorsions, soi-disant sous l'influence du bosoum. En ces occasions-là, c'est la danse surtout qui joue un rôle prépondérant ; prêtres et prêtresses doivent être très habiles en cet art ; c'est à l'apprendre qu'ils passent la plus grande partie de leur temps d'initiation ; c'est en dansant qu'ils font la plupart de leurs jongleries ou de leurs tours de passe-passe. C'est en dansant, par exemple, qu'ils décapitent une poule et la ressuscitent, en dansant qu'ils pondent des œufs. Ils dansent aussi en portant leur bassine-fétiche sur la tête et ils font souvent dans l'exécution de cet acte du culte des prodiges incroyables d'équilibre. Leur bassine sur la tête, leur sabre à la main, les reins entourés d'une bande d'étoffe étroite et à franges, ils parcourent les rues comme des fous, entrent parfois dans les maisons et y cassent tout ce qui leur tombe sous la main. A ce moment leur bouche laisse échapper des sons bizarres qui constituent, suivant eux, le langage particulier dont ils se servent pour s'entretenir avec le fétiche.

Pendant cet état d'extase, les prêtres sont suivis de leurs acolytes qui, tendant les bras, sont prêts à recevoir la bassine, si par hasard elle tombait. Certains prêtres refusent d'être accompagnés, voulant prouver par là qu'ils n'éprouvent aucune crainte et sont sûrs d'eux-mêmes. Par contre ils sont toujours entourés ou suivis d'une troupe de gens chantant et battant du tambour. Quelquefois il arrive aussi que l'esprit du fétiche s'empare du corps de son prêtre, sans le concours de la bassine. Quand un pareil accès saisit ces prêtres, on les voit, blanchis avec de la terre crayeuse, courir dans les rues, s'arrêter devant les arbres ou les maisons, toucher de la main tous ceux qu'ils rencontrent et se livrer ainsi à toutes sortes de folies, soi-disant sous l'influence du fétiche. Ce sont surtout les prêtresses qui

Digitized by Google

sont sujettes à ces possessions; souvent, dans ces cas-là, elles n'ont plus aucune retenue. Leur vie est du reste immorale au premier chef. Elles pouvaient autrefois — nous ne savons si elles l'oseraient encore aujourd'hui, du moins pas dans les grands centres — faire savoir à quelque homme que ce fût qu'elles le désiraient, que son fétiche lui avait ordonné de le prendre comme mari, et aucun n'eût osé faire mine de refuser : ils auraient craint, ce faisant, de s'attirer la colère du fétiche ou la malveillance de la prêtresse, ce qui revenait à peu près au même. Il pouvait donc arriver que telle ou telle prêtresse avait une suite de cinq ou six hommes.

Pareille vie doit porter ses fruits et les prêtresses sont en effet des personnes souvent repoussantes.

Les prêtres ne peuvent se permettre la même licence ; ils doivent payer leurs femmes, comme le reste des mortels ; la jalousie des maris se charge de les tenir en respect.

Les Tchi ont deux termes différents pour désigner les prêtres de fétiches ; il y a les asǫfo (singulier ǫsǫfo) et les akǫmfo. Quant aux asumangfo, ce sont les sorciers, les magiciens, vendeurs d'amulettes ; ils ne font pas partie de la confrérie des akǫmfo et sont méprisés par ceux-ci.

Les asǫfo sont les prêtres qui officient devant le bosoum, ceux qui lui offrent les sacrifices apportés par les dévôts. Ces sacrifices sont très variés, depuis les sacrifices humains jusqu'aux fruits les plus communs. Les sacrifices humains étant interdits aujourd'hui, on offre des moutons, des poules, des bœufs. Après avoir tué l'animal sur l'autel du bosoum que l'on désire propitier ou se rendre favorable, on prépare avec la chair les mets les plus raffinés et on les apporte près des lieux où l'on pense que se tient le bosoum. Ce faisant, le prêtre ou la prêtresse s'adresse à l'esprit invisible, lui demandant avec instance de faire connaître ses désirs, lui vantant l'excellence des mets apportés, le prix qu'ils ont coûté, ajoutant des promesses de largesses nouvelles, si les vœux exprimés sont exaucés, mais terminant souvent aussi par des imprécations et des menaces pour le cas où l'ingrat bosoum rejetterait la prière qui lui est faite.

Un jour, par exemple, que nous sortions de la ville d'Abétifi, nous vîmes au pied d'un arbre immense (un odoum, qui est considéré comme bosoum), plusieurs femmes causant avec

Digitized by Google

beaucoup d'animation et force gestes. Il y avait tout autour de l'arbre une barrière, formant enceinte ; à l'entrée se tenait un groupe de femmes ; devant l'arbre était la prêtresse. A ses pieds s'élevait un petit monticule sur lequel reposait un pot de terre noirci. C'est dans ce pot que l'on déposait les offrandes.

Nous approchant pour écouter, nous entendîmes à peu près ceci : « O nānā (grand-père), tu vois, je t'ai apporté des œufs pour que tu m'exauces et que tu me guérisses. Je sais bien que je ne t'ai pas servi comme j'aurais dû, mais pardonne et guéris-moi. Si tu m'exauces, je te donnerai une poule ; si tu ne me guéris pas, je ne te servirai plus ! » Et la prêtresse accompagnait cette prière de génuflexions et de révérences qui sûrement devaient disposer favorablement l'écorce de ce bel arbre !

Quelquefois les sacrifices sont offerts directement par les dévôts et ils le font souvent avec une grande énergie. Tel jeune homme, par exemple, désirant gagner au jeu, apportera des arachides à son bosoum et lui dira : « Tiens, Kwaku, aide-moi ! Si tu m'aides, je t'en apporterai davantage, si tu ne m'aides pas, je te couperai la tête ! »

Il arrive aussi que les sacrificateurs cherchent à tromper leur bosoum, comme ce vieillard qui avait apporté sur l'autel de son dieu, outre un plat de foufou, des petits paquets ficelés, semblables à ceux dans lesquels on enferme généralement la poudre d'or, mais qui, à l'examen, révélèrent qu'ils ne contenaient que du sable blanc. Naturellement que l'obosoum n'y avait vu goutte !

Les dévôts sont plus ou moins fervents, cela va de soi. Quelques-uns, quand ils sacrifient une poule, donnent seulement à leur bosoum les plumes et le sang, ou si c'est un mouton, la peau et le sang. D'autres plus zélés clouent à terre l'animal vivant et le laissent là jusqu'à ce que les vautours ou les fauves l'aient entièrement dévoré.

Le sacrifice le plus ordinaire, qui tantôt est fait par l'intermédiaire des prêtres, tantôt pratiqué directement par les fidèles, ne manque pas d'originalité. Le voici tel que le décrit Bonnat, qui eut souvent l'occasion d'en être le témoin.

« On prend un pot d'eau tiède, une papaye verte (feuille du papayer, arbre à melons), quelques feuilles de maïs et différentes herbes, dont on fait de petits paquets, arrosés d'huile de palme, enfin quelques racines de fougères qu'on arrache dans

Digitized by Google

les bois ; on joint à cela un plat de foufou et un petit poussin vivant. Le sacrificateur prend alors le pot d'eau tiède, le fait tourner trois fois autour de la tête de la personne au bénéfice de laquelle est fait le sacrifice, puis ensuite autour de la tête des personnes présentes ; la même cérémonie a lieu avec les racines de fougères. Un des assistants prend ensuite le foufou, un autre le pot d'eau et ainsi des autres ; on se dirige alors vers une des entrées du village ; là le pot est renversé ; sur le fond on place une pierre ; le reste est mis en paquet et cloué à terre au moyen d'une fiche en bois ; le foufou est posé à côté et le poussin cloué vivant au sol. A défaut de ce jeune poulet on se sert quelquefois d'un œuf qu'on brise et qu'on répand sur la terre. Ces sacrifices, comme ceux déjà décrits, ne sont pas toujours faits avec autant de luxe ; des personnes moins dévotes jugent qu'un pot d'eau, une papaye verte et de la fougère sont bien suffisants. C'est ce qui eut lieu quand, au commencement de notre captivité, nous étions couverts d'ulcères. Le vieux Akina et les soldats qui nous gardaient jugeant à propos d'intercéder pour nous auprès d'un bosoum, ne firent pas un plus grand déploiement de luxe ! »

Quand un chef s'adresse à un ǫsǫfo pour qu'il invoque le bosoum en sa faveur, il doit lui apporter un mouton. Le prêtre prie alors ainsi :

« Nānā gye oguaṅ yi di na fẽẹ me maṅ no so na asẹmmone amma me maṅ so na prapra me maṅfo, c'est-à-dire grand-père, mange ce mouton et garde mon peuple, préserve-le de tout mal et purifie-le. »

Là-dessus le mouton est tué, son sang répandu sur l'autel du bosoum, la viande cuite, et après que le prêtre a festoyé avec son hôte, il dit : Nānā, kosẹ, kosẹ ō ! forme de salutation pour lui souhaiter bon retour à la maison. C'est encore l'osǫfo qui conjure les malheurs, qui prie pour la guérison des maladies ou pour que l'on en soit préservé. Voici comment il s'y prend s'il est appelé dans une maison : Il enfonce par exemple toute une collection de petits bâtons dans le chaume de la hutte, et se tenant vis-à-vis, il prend deux œufs, un dans chaque main, lève les mains au ciel et prie ainsi : « Grand-père, tel ou tel t'apporte des cauries et deux œufs ; il te fait dire qu'il est malade et te prie de lui rendre les forces ; il te promet de te servir toujours (na masom wo dā dā). Écoute-le, et tu verras

Digitized by Google

que ceux auxquels tu donnes la santé savent servir leur maître. » Là-dessus il brise les œufs et en frotte les deux côtés du corps du malade, de la tête aux pieds, en disant : « Que la maladie qui est en toi s'en aille, de la tête aux pieds ! » Puis il prend une calebasse de vin de palme, en boit un peu, en verse sur l'autel du bosoum, bois ce qui reste, puis prie de nouveau en ces termes : « Grand-père, bois ces quelques gouttes de vin de palme, donne-nous la santé et préserve-nous de tout mal. »

Les prêtres cherchent toujours à mettre la maladie en relation avec le bosoum. Quiconque est malade, disent-ils, l'est parce qu'il s'est attiré la malveillance du fétiche ou du bosoum. Il faut donc l'apaiser par des offrandes et des sacrifices. Cela fait naturellement leurs affaires, car si les obosoum n'en profitent pas, les prêtres en profitent d'autant plus. Ils connaissent bon nombre de plantes à vertus médicinales et les emploient à bon escient, mais ils ne le font jamais ouvertement ; aux yeux du public, la médecine est toujours chose secondaire, l'important c'est l'exorcisme, la conjuration du mauvais esprit, cause de tout le mal.

Nous en avons donné un exemple dans le *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, tome XI; en voici d'autres encore.

Nous avions appris qu'un de nos chrétiens de Bepong (une annexe d'Abétifi), nommé Benjamin Tam, était malade depuis un certain temps et s'était retiré dans un village, à une heure de Bepong. Il s'y faisait soigner soi-disant par un médecin indigène, mais qui n'était autre qu'un prêtre. Nous allâmes le visiter un jour avec le catéchiste Hanson et nous nous souvenons encore avec un petit frisson dans le dos du bain involontaire que nous avons pris à cette occasion dans la rivière gonflée par les pluies. Au cours de notre entretien avec Tam, nous découvrons, à notre grand chagrin, qu'il a en effet consulté un prêtre de fétiches et que celui-ci lui a déclaré que la cause de sa maladie est un morceau de caoutchouc et une petite serrure qu'un ennemi lui a logés dans le corps ! (Tam a pour principale occupation de chercher du caoutchouc et, comme il a du succès, il a des ennemis.)

Il s'agissait donc d'enlever ces objets de la chair du malade, car seulement alors on pourrait avoir quelque espoir de guérison. Tam crut à ces balivernes et se prêta à toutes les mani-

Digitized by Google

gances du prêtre ! Il dut donner de l'argent, des poules, que sais-je encore ? Le prêtre tua la poule, versa quelques gouttes de son sang devant la hutte, quelques gouttes derrière la hutte, sur un tas de fumier, s'entoura des plumes de la bête, tâta le malade dans tous les sens, puis tout à coup produisit le corps du délit !

En revenant, Hanson nous raconta que son père étant tombé malade, on avait aussi fait venir un prêtre de fétiches qui avait prononcé une sentence pareille. Mais comme il s'apprêtait à exorciser le malade pour en faire sortir les objets incriminés, un faux mouvement les fit tomber à terre ! Ils étaient dissimulés dans une queue de singe qu'il tenait à la main ! Furieux à la découverte de cette supercherie, les gens qui avaient appelé le prêtre le rouèrent de coups et le chassèrent.

Hanson nous raconta en outre qu'il avait vu à Akropong un prêtre qui, devant une nombreuse assemblée, fit pousser des arbres avec feuillage, planta un pilon de foufou en terre et lui fit pousser des feuilles, ou encore voyant une femme passer, portant sur la tête un plat de foufou, lui cria : « Tu as oublié de mettre du sel dans le foufou de ton mari ! » et... il en était ainsi !

Tels sont les trucs de ces prestidigitateurs qui ont nom asǫfo ou akǫmfo, car ces derniers travaillent aussi de cette manière. Leur fonction principale cependant, c'est de prophétiser ou d'interpréter les oracles du bosoum.

Chaque semaine a un jour spécialement consacré au bosoum, pendant lequel on le consulte.

En général les akǫmfo d'un bosoum sont nombreux ; ils forment une confrérie dont les membres ne sont pas tous connus du public. Ce sont eux qui, vivant de la vie de tout le monde, frayant avec chacun, sans éveiller aucun soupçon, se procurent tous les renseignements possibles. De nuit, quand tout le monde dort, ils se réunissent, se transmettent leurs renseignements, et quand on vient consulter le bosoum, le prêtre attitré sait déjà à peu près à quoi s'en tenir et a sa réponse toute prête. On cite des cas où le bosoum a donné des réponses vraiment prophétiques ; nous renvoyons de nouveau au *Bulletin*, tome XI, pour l'exemple que nous en avons donné (voir p. 126).

Voici encore un autre exemple. Le roi de Coumassé avait fait enfouir des plaques d'or au pied d'un arbre et, pour mettre son

Digitized by Google

prêtre à l'épreuve, lui fit dire qu'on les avait volées et que, sous peine de mort, il devait découvrir les voleurs.

Le prêtre parcourait les rues, la mort dans l'âme, quand une femme l'appela et lui dit qu'elle avait vu des gens du roi cacher ces plaques au pied d'un arbre qu'elle lui indiqua. Aussitôt le prêtre ravi d'une si bonne aubaine en tira tout le profit possible. Il rassembla ses acolytes, leur fit battre le tambour de son bosoum, commença à danser, à se contorsionner, à courir par les rues comme un possédé, puis tout à coup expédia ce message au roi, par l'intermédiaire de son avocat : « Envoie-moi tout de suite quatre de tes gens et qu'ils aillent avec trois des miens à telle ou telle croisée. C'est là que sous un arbre on a enseveli tes plaques d'or. » Le roi, persuadé que c'était en effet le bosoum qui avait tout révélé au prêtre, fut rempli pour celui-ci d'un saint respect. Il lui fit aussitôt cadeau de cent esclaves. Le prêtre en donna huit à la vieille femme, comme récompense. Ce n'est que plus tard que le truc fut divulgué !

Mais il leur arrive bien souvent de se tromper, surtout dans leurs prophéties météorologiques (ils partagent du reste ce malheur avec nombre de confrères plus savants). On raconte, par exemple, qu'un prêtre avait fait entasser, en un temps de sécheresse, un immense tas de maïs au pied d'un arbre et avait prophétisé qu'il ne manquerait pas de pleuvoir. Et il plut en effet partout sauf dans le village où il avait prophétisé et fait son tas de maïs ! Les païens, furieux, dirent que c'était son tas de maïs qui avait chassé la pluie de leur village !

Nous nous sommes encore laissé raconter à ce sujet la jolie histoire que voici :

Dans une grande ville, nommée Asubu, une dispute éclata entre les habitants. D'aucuns prétendaient que quand les akomfo prophétisaient, ils disaient la vérité, d'autres assuraient qu'il n'en était rien. Finalement tous se mirent d'accord pour faire venir un prêtre et lui demander qui était leur roi. Ils se rendirent donc dans une ville très éloignée pour y chercher un prêtre célèbre et ils l'amenèrent dans leur ville. Lorsqu'il fut arrivé, ils lui dirent : « Nous t'avons fait venir parce que nous avons entendu dire que tu es un grand voyant. Nous voudrions voir si tu l'es vraiment. Dis-nous donc qui est le roi qui domine sur nous. » Le prêtre répondit : « Très bien, je vous le dirai. » Puis il s'en alla consulter son bosoum et le

Digitized by Google

supplia de lui révéler la chose. Mais son bosoum, comme en son temps Baal, ne donna aucune réponse ; jusqu'au soir il l'invoqua inutilement.

Les gens lui dirent alors d'aller dormir, qu'il pourrait continuer le lendemain, mais que s'il ne pouvait leur donner de réponse, ils le tueraient ; si au contraire il réussissait, ils lui donneraient beaucoup d'argent et l'autoriseraient à régner sur une partie de la ville. Le prêtre alla se coucher et le lendemain il recommença ; il adjurait son bosoum de lui venir en aide et de lui révéler la personnalité du roi.

Les gens de la ville résolurent alors de lui jouer un tour. Ils choisirent un pauvre homme, n'ayant rien de royal, le vêtirent d'habits somptueux et le couvrirent d'ornements en or. Quant au roi, ils lui mirent un vieux pagne et tressèrent une couronne faite de branches d'un dattier, puis ils les firent asseoir tous deux sur la place publique.

Le pauvre homme couvert d'ornements d'or était très entouré et des chambellans le précédaient, allaient et venaient, faisaient les empressés autour de lui. Quand le prêtre vit cela il se crut sûr de son fait, s'avança vers le pseudo-roi, mit sa main sur son épaule et dit : « Voilà votre roi ! »

Alors tout le peuple se mit à le huer et à dire : « Quel imposteur ! jetons-le en prison et mardi nous le tuerons. »

Comme l'expérience les avait mis en goût, ils se dirent : « Allons-en chercher un nouveau et s'il nous trompe comme celui-ci, nous le tuerons de même. »

Ainsi fut fait, le nouveau prêtre vint, accompagné de son fils, couvert d'ulcères. Les gens lui dirent : « Dis-nous qui règne sur nous ; si tu peux nous le dire, nous te donnerons beaucoup d'argent, sinon, nous te tuerons. » Il dit : « Très bien, demain, je vous donnerai ma réponse. » Et il s'en fut dormir.

Au point du jour, il s'en alla trouver les anciens de la ville et leur demanda de rassembler la population, qu'il leur dévoilerait qui était leur roi. « Attends un peu, lui répondirent-ils, va d'abord manger quelque chose, et quand tout le peuple sera rassemblé, tu viendras nous dire ce que tu sais. » Quand il rentra chez lui, son fils lui dit : « Père, je vais jouer dans la rue. » « Bien, répondit le père. » Et l'enfant courut s'amuser avec les enfants du lieu. Au bout d'un moment, un pauvre homme couvert d'ornements d'or vint à passer, et les enfants

Digitized by Google

lui crièrent en riant : « Tiens, le père Kwanse, il s'est fait bien beau aujourd'hui, pour un pauvre homme, ça a de l'or ! »

Le petit garçon couvert d'ulcères leur demanda : « Est-ce là le roi qui règne sur cette ville ? » Les enfants lui rirent au nez et répondirent : « Mais non, c'est un pauvre homme de la ville, il n'a pas le sou, c'est seulement une farce que font les gens ; ils ont mis un vieux pagne au roi, et alors voilà, si le prêtre prophétise et dit que c'est l'homme avec des vêtements d'or qui est le roi, on le tuera, tandis que s'il peut montrer celui qui est vraiment le roi, il recevra beaucoup d'argent » « Est-ce bien vrai ce que vous me dites-là ? » « Oui, oui, c'est la pure vérité ! »

Alors le petit garçon s'en retourna à la maison et dit tout à son père : « Tu comprends bien, si tu désignes comme roi celui qui a les ornements d'or, ils te tueront, mais si tu indiques celui qui a mis le vieux pagne, ils te donneront beaucoup d'argent. » « Est-ce bien vrai ce que tu me dis là ? » demanda le père. « Oui, c'est très vrai, et quand tu iras dans la rue pour prophétiser, appelle-moi et je te répondrai ; je ferai semblant de chanter, et tout en chantant je te dirai ce qu'il faut faire. Si tu fais comme je te dis, l'argent sera à toi, si tu ne m'écoutes pas, on te tuera. » Alors le père dit : « J'ai compris, mon cher fils ! »

On vint bientôt appeler le prêtre. Il se rendit sur la place publique avec son fils et commença à sauter, à danser, à invoquer le fétiche. Puis, tout à coup, se rappelant ce que lui avait dit son fils, il leva les yeux vers lui et, tout en chantant, il dit : « Mon fils Amoa ! » Il répondit : « Plaît-il, mon père ? » « Que désires-tu, ma mort ou ma vie ? » « Oh ! mon père, je ne désire sûrement pas ta mort, je veux que tu vives et voici, regarde, cet homme qui a mis un vieux pagne et qui a ceint son front d'une couronne de feuilles de dattier, c'est le roi d'Asabu. » Et pendant qu'il chantait cette chanson tout le monde était ravi, mais ils ne comprenaient pas les paroles et ne savaient pas qu'il désignait ainsi leur roi. Le père appela de nouveau : « Mon fils Amoa, désires-tu ma vie ou ma mort ? » « Mon père, je ne désire certainement pas ta mort, mais ta vie. Voici, celui qui a mis le vieux pagne et ceint son front de la couronne de feuilles de dattier, c'est certainement le roi d'Asabu ! »

Le père alors, ne doutant plus, s'élança d'un bond sur l'homme au vieux pagne et s'écria : « Cet homme est votre roi ! »

Digitized by Google

Grand fut l'étonnement du peuple ! Tout joyeux, les gens s'emparèrent du prêtre, le portèrent en triomphe par les rues en criant : « Voilà un bon prêtre ! » et, comme on l'avait promis, on lui donna beaucoup d'argent. Il s'en retourna avec son fils dans sa ville. Quant à son malheureux compère, on le tua quelques jours plus tard parce qu'il n'avait pas su dire la vérité.

Et voilà pourquoi les Tchi disent : « Quand tu prophétises, prophétise avec sagesse. Sans son fils couvert d'ulcères on aurait aussi tué ce prêtre. Quand un prêtre prophétise sans aide, il ne contente jamais son monde !

Souvent c'est un prêtre qui fait le bosoum ; caché dans une grotte, il répond aux questions que lui pose le sǫfo, placé en dehors de la grotte, et avec lequel il a eu confabulation préalable. Prêtre et sǫfo changent alors leur voix de façon à la rendre méconnaissable, et imitent le ton ou la voix de personnes différentes, de sorte que les gens croient entendre le bosoum dialoguant avec d'autres abosoum.

Du reste, c'est un truc qu'ils emploient souvent, même dans les consultations habituelles. Ils pratiquent beaucoup la ventriloquie. Un prêtre devenu chrétien montra un jour à l'un de nos catéchistes comment il s'y prenait pour... parler avec le ventre ! Il avait coupé l'extrémité supérieure d'une noix de coco et en avait bouché les trous en ne laissant qu'une ouverture presque imperceptible. Il se l'était attachée au ventre et en retirant, puis gonflant son ventre, il produisait différents sons.

Quand il désirait vendre une amulette, par exemple, il la présentait à l'amateur, tout en produisant les sons décrits. Surpris et inquiet, celui-ci s'écriait : « Biribi wo babi ! » litt : il y a quelque chose quelque part, c'est-à-dire il y a des choses étonnantes dans ce monde ! Et il achetait l'amulette à un prix exorbitant. Il lui était arrivé d'en vendre pour un mouton et 15 francs ! Comme valeur intrinsèque, l'amulette ne valait pas 5 centimes !

Un autre truc qu'il employait pour tromper les gens était celui-ci : il s'enfilait dans le nez une longue perle, et quand on l'appelait auprès d'une mère pour interroger l'enfant, comme nous l'avons vu plus haut (ofweṅ ǫba), il frottait tout d'abord le ventre de la mère avec une médecine quelconque et se baissait. Ce faisant, il soufflait dans la perle et il en sortait un son étrange.

Digitized by Google

« Entends-tu, disait-il, l'enfant parle, il dit: Je veux des œufs, je veux une poule ! »

Là-dessus, il disait au mari, procure cela à ta femme, tu as entendu ce qu'a dit l'enfant.

Et le mari devait s'exécuter et la femme récompensait le prêtre.

Tous ces exemples suffisent à nous prouver que les fétiches et les abosoum ne sont vraiment que ce qu'en font les prêtres et que le fétichisme tire sa force et son prestige de leur habileté. Il se peut qu'en certaines occasions il y ait manifestation d'esprits, mais en général on peut affirmer que le fétichisme n'est qu'une école de supercheries ou une vaste fantasmagorie. Il n'en a pas moins une influence énorme sur la vie entière du Tchi, comme sur celle de tous les nègres fétichistes. Avant sa naissance même, l'enfant est placé sous son influence; c'est lui qui le reçoit dans ce monde et préside aux quelques soins qui lui sont donnés.

C'est lui qui inspire et à lui que sont adressées toutes les cérémonies qui consacrent son enfance. C'est lui qui le garde pendant sa jeunesse et le conseille au jour des grandes décisions. C'est lui qui lui donne courage à la guerre et le préserve des dangers, lui encore qui fait fructifier ses champs et rend féconds ses troupeaux. C'est lui qui accorde le succès au chasseur, au marchand, qui garde le voyageur et le ramène sain et sauf à la maison. C'est lui encore qui démasque l'hypocrite, dévoile les larcins, découvre les voleurs et les meurtriers. C'est lui enfin qui guérit des maladies ou accompagne les âmes dans l'Au delà. Cette foi en des êtres imaginaires domine toute la vie de l'indigène du berceau (c'est une manière de dire peu adéquate à la vérité !) à la tombe.

Deux puissances sont aujourd'hui à l'œuvre et sapent les fondements de cette forteresse; ce sont la civilisation et la mission. Certes, la civilisation en frayant des voies de communication, en introduisant dans le pays les produits d'un travail intelligent, en créant des besoins nouveaux, en forçant au travail et en élargissant ainsi d'une manière considérable l'horizon des adorateurs de fétiches, la civilisation fait beaucoup pour détruire la puissance des superstitions et ruiner le crédit des prêtres. Mais la civilisation est un dieu à double face: le bien qu'elle fait d'un côté, elle le détruit d'un autre; c'est elle, en

Digitized by Google

effet, qui introduit dans le pays l'eau-de-vie et c'est un... fétichisme qui ne vaut pas l'autre; elle ruine la race et hébète les conducteurs du peuple. La civilisation, en outre, si elle ruine le pouvoir du fétichisme, ne sait comment le remplacer dans la vie des individus et du peuple; elle brise la seule puissance qui donnait quelque cohésion au peuple en renforçant les lois et le pouvoir des chefs. Bien plus, elle émancipe les jeunes, leur donne un vernis de civilisation, de connaissance et d'instruction, mais elle ne leur donne aucun appui moral et les abandonne au conflit tumultueux du choc des idées nouvelles et des idées anciennes. Seule, la civilisation ne saurait élever à un niveau supérieur ces intéressantes populations de la Côte d'Or. Il faut une autre puissance pour mener à bien l'entreprise, une puissance qui tout en détruisant sache construire et réparer les brèches. En enlevant aux fétichistes leurs croyances superstitieuses, il faut leur enseigner la vérité, les ramener au culte du vrai Dieu, dont ils ont gardé le nom et le souvenir, et leur montrer leurs obligations morales envers Lui. Ce sera le seul moyen d'éviter l'anarchie morale de ces populations.

Nous avons cherché à sauver de l'oubli ce qui appartiendra, nous l'espérons, bientôt au passé. Ce que nous avons raconté de ces peuples, parlant tous le tchi et ayant à peu près les mêmes us et coutumes, aura, nous osons l'espérer aussi, prouvé à nos lecteurs que les Achanti constituent un peuple digne d'intérêt et qu'il vaut certes la peine de travailler à leur amélioration morale. Il ne manque pas de voix qui conseillent d'abandonner les fétichistes aux musulmans, prétendant que l'islamisme est la seule religion qui leur convienne, mais nous protestons de toutes nos forces contre cette assertion absolument fausse et nous nous contentons de la réfuter par un argument *ad hominem:* Ne comprenez-vous pas que l'Afrique une fois gagnée à l'Islamisme, serait une menace de tous les instants pour notre Europe chrétienne et que l'existence de colonies européennes en Afrique deviendrait une impossibilité ?

Nous croyons, au contraire, qu'en travaillant à amener à la foi chrétienne les Noirs de l'Afrique, nous rendons en même temps un service très grand au monde civilisé et travaillons pour la paix du monde.

Digitized by Google

DE SESHÉKÉ A LEALOUYI

PAR UNE ROUTE NOUVELLE[1]

par F. BURNIER, missionnaire à Seshéké.

Le voyage de Seshéké à Léalouyi se fait soit en canot, en remontant le fleuve, soit par la route à wagons. Les endroits où les affluents du Zambèze sont guéables n'abondent pas, et pour y parvenir, la route a dû s'éloigner considérablement du fleuve, laissant entre deux une vaste bande de terrain de 300 kilomètres de longueur sur 60 de largeur. C'est ce pays, en partie inconnu des Blancs, que mon collègue et ami, M. Coïsson, et moi, nous nous proposions de parcourir en nous rendant à Léalouyi.

Notre petite troupe se composait de quatre porteurs, chargés de nos provisions, de nos couvertures et de calicot comme monnaie de route. Deux jeunes garçons marchaient en tête, légèrement chargés, et, à l'étape, s'occupaient de la cuisine. M. Coïsson montait un cheval et moi un mulet. Deux chiens complétaient le personnel de l'expédition.

Pendant les 100 premiers kilomètres, notre itinéraire se confondait avec la route à wagons ; nous remontions la vallée du Loanja. Cette rivière offre les mêmes particularités que la Mat-

[1] Pour ne pas fatiguer le lecteur par des indications constantes de changement de direction dans l'itinéraire suivi, nous le renvoyons à la carte qui accompagne ces notes de voyage.

Digitized by Google

chili et d'autres affluents du Zambèze. A leur embouchure, ces cours d'eau sont à sec pendant onze mois de l'année, l'eau se perdant dans les sables ; mais si l'on remonte ces rivières, leur volume augmente à mesure que l'on se rapproche de la source; c'est d'abord un filet, puis un ruisseau respectable, puis une rivière qu'il faut traverser en canot et qui donne asile à des crocodiles. Ce n'est qu'à la fin de la saison des pluies qu'une partie de leurs eaux coule jusqu'au fleuve. C'est l'époque que les indigènes choisissent pour amener au Zambèze les canots qu'ils ont taillés sur les rives de ses affluents.

Le sentier que nous allions suivre quitte la route à wagons 30 kilomètres au delà des villages de Moshoukoula. Pendant 10 kilomètres encore, nous voyageâmes dans une forêt clairsemée, au sol sablonneux, puis nous débouchâmes dans un joli vallon arrosé par le Kasibondo, où nous campâmes. A l'aube, nous repartions, pour suivre pendant une heure le vallon, nous doutant peu que ce joli ruisseau, couvert de nymphéas jaune d'or, allait nous causer des désagréments. En effet, 300 mètres avant de se jeter dans le Ndjoko, le Kasibondo disparaît subitement dans un terrain noir, couvert de magnifiques cultures. Le village de Marenda, de l'autre côté du Ndjoko, semble appeler le voyageur ; le sentier, très bien marqué, y mène en ligne droite, au travers des cultures, et nous nous y engageons ; mais subitement, le cheval de M. Coïsson disparaît jusqu'au poitrail ; sous son poids, la croûte de boue durcie s'était brisée et le pauvre animal pataugeait dans un liquide noirâtre, limon magnifique pour le laboureur, mais traître au voyageur. A grand'peine, le cheval fut ramené en terrain solide, mais dans quel état ! Nos porteurs, quoique assez lourdement chargés, passèrent sans encombre ; on entendait la croûte de boue durcie résonner sous leurs pas. Nous essayons un autre passage, mais un marais nous arrête ; force nous est d'attendre qu'un homme du village vienne nous conduire à travers un dédale de sentiers, par le seul et unique chemin praticable aux chevaux. A midi, nous sommes tous réunis sur la rive droite du Ndjoko, et nous campons sous de beaux arbres, non loin du village.

Nous consacrons l'après-midi au repos, à des achats de farine de sorgho pour nos gens, de maïs pour les chevaux ; nous visitons le village de Marenda, qui compte une centaine d'habi-

Digitized by Google

tants, nous recevons des visites et des cadeaux de lait et de bière, et nous terminons la journée par un culte, sur la place

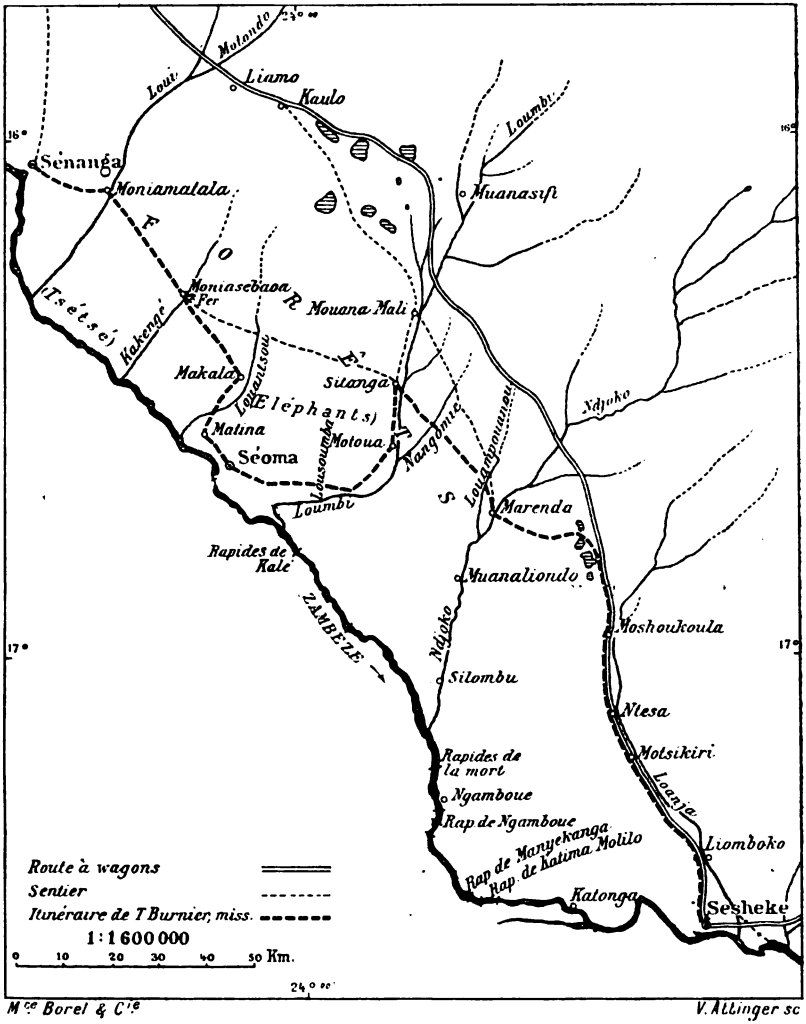

du village. Nous voyons une pauvre femme, atteinte d'éléphantiasis ; elle peut à peine marcher. Pendant la nuit, nous entendons deux lions rugir du côté de notre campement de la veille.

Digitized by Google

La vallée du Ndjoko a une largeur moyennne d'un kilomètre ; les collines qui la bordent des deux côtés sont assez élevées. Elle produit en abondance du maïs et du sorgho, et nourrirait facilement une population dense. Les Ma-totéla qui l'habitent sont dispersés dans une quinzaine de villages, dont aucun ne dépasse 100 habitants. Il y a généralement une vingtaine de kilomètres d'un village à l'autre. C'est dire que la population est très faible, étant donnée la longueur de cette vallée.

Après 24 heures de repos, approvisionnés pour plusieurs jours, nous nous mettons en route, et nous gravissons la chaîne de collines qui limite au N.-O. la vallée du Ndjoko. Au sommet, le sentier bifurque ; nous prenons celui de gauche. Ici commence le voyage en pays inconnu des Blancs. Le sentier que nous quittons est celui que prennent les voyageurs qui vont à pied ou à cheval de Seshéké au Borotsé ; le nôtre sera-t-il praticable ? Nous le saurons bientôt.

La colline est en dos d'âne ; nous en descendons rapidement le versant nord. Au bord du Louampoungou, petit affluent du Ndjoko, nous rencontrons une troupe d'hommes au repos ; ils ont de lourdes charges de minerai de fer, qu'ils ont été chercher à Kakengé, où nous passerons dans peu de jours ; ils nous donnent des renseignements précis sur la route à suivre; ils nous annoncent entre autres que la forêt qui s'étend devant nous est interminable. Aussi, malgré la chaleur, nous repartons immédiatement. La traversée du Louampoungou est un jeu, nos gens ont de l'eau jusqu'aux genoux ; mais ce qui l'est moins, c'est de sortir du terrain spongieux de la rive droite ; après quelques détours, nous arrivons au terrain ferme, et nous nous enfonçons dans la forêt. Le sentier est bien marqué ; c'est une marche monotone de 25 kilomètres.

D'une manière générale, on peut dire que tout le pays qui s'étend de Seshéké au Borotsé est une immense forêt, au sol sablonneux. Les seuls espaces dépourvus d'arbres sont de petites plaines, en forme de cuvettes, où l'eau se concentre pendant la saison des pluies, et où elle se conserve pendant une partie de la saison sèche. Ces plaines sont inhabitées, mais les animaux sauvages y abondent. Le long des affluents du Zambèze, il y a une étroite bande de terrain cultivable, inondée pendant les pluies ; c'est seulement là que l'on trouve des habitants. Tout le reste du pays est couvert de bois silencieux,

Digitized by Google

inhabités, que n'égaie pas même le chant des oiseaux; le manque d'eau en fait un désert. Ces forêts n'ont pas la végétation touffue et luxuriante que l'on s'attend à trouver sous les tropiques; les arbres sont clairsemés, le sous-bois n'existe pour ainsi dire pas; partout des arbres desséchés jonchent le sol; parfois retenus par un arbre encore vigoureux, ils tombent à demi, jusqu'au moment où leur soutien séchant à son tour, ils s'écroulent avec un grand fracas.

Au coucher du soleil, nous arrivons à une petite plaine où serpente un ruisseau; c'est le Nangombé. Profitant des dernières lueurs du jour, M. Coïsson examine le gué des piétons et le déclare impraticable aux chevaux.

La plaine où nous campons est connue pour être un repaire de lions. Nous attendant à être attaqués, nous ne dormons que d'un œil, les fusils chargés et les feux allumés; au milieu de la nuit, les chevaux pointent leurs oreilles du côté de la forêt, les chiens grognent, puis les chevaux se remettent à brouter, les chiens se recouchent et la nuit se passe sans incidents.

Au matin, nos porteurs passent tous sur l'autre rive; deux d'entre eux reviennent sans leur charge. Nous traverserions sans peine, mais les chevaux! Le ruisseau est tout près, à peine à 50 mètres, mais ces 50 mètres sont occupés par un marais où nos bêtes enfoncent jusqu'au poitrail. Par endroits, nous pouvons atteindre le ruisseau, mais alors, c'est sur l'autre rive que s'étend le marais. Suivre le ruisseau, impossible; il est, par endroits, beaucoup trop profond. Pendant deux heures, nous remontons la vallée, essayant de passer, mais toujours le même obstacle se présente à nous. Nos gens remontent de l'autre côté de l'eau pour nous prêter main forte; à la fin, ils lèvent une antilope (égocère noir), qui va traverser le ruisseau à un demi-kilomètre en amont. Cette antilope a la taille d'un bœuf, aussi nous prenons-nous à espérer que là où elle a passé nos chevaux passeront. Et en effet, nous trouvons un passage assez bien marqué; le sol est ferme. Le mulet passe le premier; il a déjà parcouru sans encombre les trois quarts du chemin; il a de l'eau jusqu'au corps, mais le voilà arrêté par le marais. C'est un fouillis de hautes herbes, poussant dru dans une pâte noirâtre; même un homme a de la peine à s'en tirer; il enfonce jusqu'aux genoux. En suivant un bras du ruisseau, nous parvenons à diminuer encore un peu la largeur du trajet critique,

Digitized by Google

mais il reste au moins huit mètres de boue à franchir. La forêt est là, tout près, avec son sol sablonneux ; nous nous demandons si les chevaux parviendront jamais à l'atteindre. Le mulet s'élance, tenu par la bride par un de nos gens; presque aussitôt, il disparaît jusqu'aux épaules ; il se débat, il rue et avance de trois ou quatre mètres ; puis exténué, il se repose un instant; de nouveaux efforts, et le voilà sur la rive, tout essoufflé. Le cheval passe à son tour ; mais moins vigoureux que le mulet, et trouvant un terrain tout labouré, il s'en faut de peu qu'il n'y reste; enfin, après une minute qui nous semble interminable, il atterrit à son tour. Ce sont alors des exclamations de joie chez nos gens, des félicitations mutuelles, des claquements de mains. Cependant les chevaux, recouverts d'une carapace de boue, broutent tranquillement.

Un quart d'heure après, nous nous retrouvons vis-à-vis de notre campement de la nuit précédente, ayant mis trois heures pour avancer de 50 mètres !

Nous franchissons une vingtaine de kilomètres ; à la fin de l'après-midi, nous débouchons de la forêt dans la vallée du Loumbi. Le sentier, d'abord un peu marécageux, nous conduit par un excellent terrain au bord même de la rivière. Le village n'est pas loin; à notre appel, un garçon vient nous prendre en canot ; les chevaux passent à la nage, et peu après, nous entrons au village de Sitanga.

La vallée du Loumbi est très différente de celle du Ndjoko; beaucoup plus vaste, puisqu'elle atteint une largeur moyenne de deux kilomètres, elle est bornée par des collines très basses; elle est aussi moins fertile et fort peu habitée ; de loin en loin, on y rencontre un petit village de Ma-totela.

Nous profitons d'un reste de jour pour visiter le village; nous sommes reçus, entre autres, par un vieillard à figure très sympathique qui, pressé de questions, nous parle de sa jeunesse, de Livingstone, qu'il se souvient très bien avoir vu chez les Makololos du Linyanti, lorsqu'il y allait porter le tribut annuel. Il y a 53 ans de cela !

La nuit tombée, le tambour se met à battre; renseignements pris, il s'agit d'un malade que le médecin indigène est venu exorciser. Les drogues sont cuites, il n'y a plus qu'à les administrer au patient, et à battre des mains et du tambour toute la nuit, pour chasser le mal. A la perspective de passer une

Digitized by Google

nuit sans pouvoir fermer l'œil, nous nous récrions, nous invoquons le bon sens, la santé du malade, les devoirs de l'hospitalité : rien n'y fait. Une ambassade nous suit à notre campement pour nous supplier de ne pas empêcher la cérémonie. A la fin, nous faisons une concession : Allez de l'avant, mais plus tard, quand nous voudrons dormir, nous tirerons un coup de fusil ; à ce signal, la danse devra cesser. Tout joyeux, nos voisins se retirent, et nous attendons le commencement du vacarme. Au départ, le lendemain, à cinq heures du matin, nous l'attendions encore ; nous sûmes plus tard, par un homme du village que nous avions pris pour guide, que la perspective de ce coup de fusil avait terrorisé les femmes et avait été plus efficace que tous nos raisonnements. J'aime à croire que le malade n'a pas pâti de la nuit paisible que notre intervention lui a procurée.

En continuant notre route au N.-O., nous serions en deux jours à Sénanga ; mais comme nous avons du temps devant nous, et que nous désirons passer à Séoma, nous faisons un coude au Sud. Nous suivons le cours du Loumbi, mais généralement à une grande distance, sauf quand un brusque méandre le rapproche de la lisière de la forêt, que nous suivons. Cette plaine, presque inhabitée, est des plus giboyeuses. Dans les rares villages où nous passons, l'émoi est grand ; voir d'un seul coup, et pour la première fois, des Blancs et des chevaux, c'en est trop ; femmes et enfants se cachent dans leurs huttes. Les hommes, qui ont couru le monde, ne s'étonnent de rien et nous voient arriver sans crainte. Après une étape de 33 kilomètres, nous faisons halte au bord du Louéoumba, petit affluent du Loumbi. Chose rare en Afrique, on traverse ce ruisseau sur un pont, du moins en partie ; on a planté en plein courant quelques branches, vaguement reliées les unes aux autres, et en marchant là-dessus, on peut faire les deux tiers du trajet ; pour le dernier tiers, le pont serait un luxe inutile, puisqu'on n'a que les jambes dans l'eau ; c'est, je suppose, le raisonnement qu'ont tenu les constructeurs de cette œuvre d'art.

Nous quittons la plaine du Loumbi, et nous nous enfonçons dans la forêt, la dernière qui nous sépare de Séoma. Cette forêt abrite des troupes d'éléphants ; rien de curieux comme les chemins qu'ils suivent ; tandis que le nôtre serpente entre les arbres et les arbustes de la forêt, les leurs vont en ligne droite,

Digitized by Google

dédaigneux des buissons et des arbres frêles. On dirait que ce chemin, d'une largeur d'un mètre, vient d'être nettoyé par un jardinier, tant il est propre et bien entretenu.

L'étape est de 25 kilomètres, et nous décidons de pousser aussi loin que possible le soir même, pour arriver de bonne heure le lendemain; mais la nuit est si obscure que je ne vois plus les branches sous lesquelles le mulet s'engage; à chaque instant je risque d'être fauché; aussi je mets pied à terre, décidé à suivre la colonne. Ceux qui ont voyagé avec des Noirs dans des terrains sablonneux savent que ce n'est pas facile ; ils ont l'air d'aller lentement, mais ils font de grands pas et dévorent le chemin. Le Blanc qui veut les suivre est bientôt exténué. Au bout d'un quart d'heure, je crie grâce et nous faisons halte. La nuit est froide, glaciale même vers le matin; nous nous serrons autour du brasier où nous consumons des arbres entiers. Il est dur, à l'aube, de quitter sa couverture et de seller son cheval en grelottant; une tasse de café vous réchauffe quelque peu en attendant le lever du soleil. Quelques heures après, nous arrivons chez nos collègues de Séoma, et nous nous accordons un jour et demi de repos, en jouissant de leur hospitalité.

Les Blancs ne sont pas une nouveauté ici; il en passe plusieurs par année, montant au Borotsé par le fleuve, ou en redescendant; mais jamais on n'y a vu de chevaux; la nouvelle de l'arrivée de ces étranges animaux se répand rapidement, et bientôt les femmes viennent en procession rendre visite, non pas à nous, mais à nos bêtes.

De Séoma à Sénanga, le chemin le plus court suit le fleuve, mais il est infesté de tsétsés, et par là, fermé aux chevaux. Nous optons donc pour un chemin plus long, qui nous ramènera dans l'intérieur du pays, mais qui passe dans des villages où nous trouverons du bétail, preuve que la tsétsé ne vit pas là. Jusqu'au village de Matina, nous remontons le fleuve, puis nous dirigeant dans une direction opposée, nous marchons vers Makala ; c'est une étape de 19 kilomètres, qui ne nous rapproche pas de notre but, puisque nous allons au N.-E., au lieu de tourner au N.-O.; 19 kilomètres pour éviter une misérable mouche ! A Makala, pour tout régal, nous trouvons une eau sale, boueuse, au fond d'un trou; nous faisons notre café, et avec un peu d'imagination, nous nous persuadons que cet inof-

Digitized by Google

fensif breuvage a une couleur foncée qui lui est naturelle. Makala est un hameau d'une dizaine de huttes; sur une douzaine d'habitants que nous y trouvons, il y a cinq malades à soigner.

A la fin de l'après-midi, nous atteignons le village de Moniasébaoa, au bord du ruisseau appelé Kakengé. C'est de là qu'on extrait le minerai de fer qui sert à fabriquer les pioches, les haches, les lances indigènes. Le minerai se trouve dans un marécage où l'on fouille un peu au hasard. Lorsqu'on en a recueilli une certaine quantité, on le met dans un haut-fourneau en miniature : c'est un trou creusé dans le sol, qu'on remplit de charbon de bois et de minerai. Quand le feu est éteint, on trouve au fond de la cavité un morceau de métal, mêlé de scories et ressemblant à une éponge; ce sont ces « saumons » en miniature que les Ma-totela emportent dans leurs villages pour les forger.

Le chef du village vient nous saluer à notre camp, à la lisière de la forêt; il nous apporte un cadeau très apprécié, du lait et du maïs. Sur ses indications, nous décidons de faire une marche de nuit, pour pouvoir sortir avant la grosse chaleur de l'interminable forêt qui nous sépare du Loui; un défilé d'arbres de 27 kilomètres! Et en effet, après cinq heures de sommeil, il faut se lever; et de trois heures à cinq heures du matin, c'est une marche morne, endormie, à travers la forêt silencieuse. A cinq heures, nous attachons les chevaux à un arbre, et sans même prendre une couverture, nous nous endormons autour de trois feux. Une heure après, le soleil nous réveille, et une forte étape nous amène à la plaine du Loui. La plaine est vaste, en partie sous l'eau, et ce n'est pas sans une certaine anxiété que nous nous y engageons; jamais encore cheval n'a passé là; les nôtres s'en tireront-ils? Les marais succèdent aux lacs, mais jamais l'eau n'arrive plus haut que le poitrail des chevaux, et le terrain est bon ; enfin nous arrivons à la rivière proprement dite; c'est le Loui, grossi de son affluent le Matondo; il est très profond, et le courant est violent; aussi nous attendons que des hommes du village de Moniniamatala, qui se trouve sur l'autre bord, viennent nous prendre en canot. Les chevaux passent à la nage, nos garçons et nous en canot ; un dernier marécage à traverser, en guise d'adieu au Loui, et nous voilà tous réunis en terrain solide, ce qui n'est pas pour déplaire aux chevaux, ainsi qu'à leurs cavaliers et aux porteurs.

Digitized by Google

Le soir, une marche de quatre heures en forêt nous amène à Sénanga, la porte de la plaine du Borotsé. Sénanga marque pour nous la fin de la marche en pays inconnu.

Note sur le calendrier serotsi.

Les Marotse comptent douze mois, et leur année commence en même temps que la nôtre. Voici les noms des mois:

soopé *correspond à*	janvier	saison des pluies	
iioa	février		
liatamagni	mars		
loungou	avril	saison sèche	inondations.
kandas	mai		
mbouana	juin		hiver, nuits froides.
sékoulou	juillet		
moïana	août		
moïmonéné	septembre		mois les plus chauds.
iénda	octobre		
ndjimouana	novembre	saison des pluies	
ngouloulé	décembre		

Voici le sens de quelques-uns de ces noms :

soopé = on se rassasie;

iioa vient de la même racine que le mot maïoa. les nuages;

liatamagni, du verbe kon atamagna, déborder; c'est le mois où le fleuve sort de son lit;

loungou, du verbe kon oungoumana ; se dit de l'eau qui ayant atteint la dernière limite de la crue, reste stationnaire, immobile. Le même mot s'emploie pour désigner l'attitude d'un homme dans la cour de son chef, immobile, muet;

sékoulou [*mébo*] = le vent souffle ;

iénda, ce mot signifie que ce mois est un mélange de jours de pluie et de jours secs.

ndjimouana [*matanda*] = on mange des courges ;

ngouloulé = on maigrit.

Comme on le voit, quelques-uns de ces noms font allusion aux temps de disette et d'abondance, et la plupart se rapportent à des phénomènes météorologiques annuels, en particulier à la crue du fleuve.

Digitized by Google

Ces douze mois sont des mois lunaires, et ne correspondraient pas à l'année solaire, sans un système des plus ingénieux. Aux douze mois connus et catalogués, on ajoute le *sékouiti-kouiti*, « le mois inconnu ». Il n'a pas de place marquée, mais quand on s'aperçoit que les mois du calendrier sont en avance sur les dates réelles, on intercale le mois inconnu, et tout rentre dans l'ordre.

Exemple : Si alors que l'on croit être au mois de loungou (avril), on s'aperçoit que l'eau du fleuve monte encore, que la crue est loin d'avoir atteint son niveau le plus élevé, on conclut que ce qu'on a pris pour *soopé* ou *iioa* était en réalité le « mois inconnu », et qu'ainsi on n'est qu'au mois de liatamagni (mars), qui est le mois où l'eau monte encore. Jamais on ne se trouve dans le « mois inconnu », mais son intercalation, après coup, parmi les mois écoulés, permet de reviser les calculs et de faire correspondre la théorie à la réalité.

Digitized by Google

A PROPOS D'UNE PEINTURE DE BUSMEN

par Fréd. CHRISTOL, *missionnaire à Hermon (Basutoland).*

Ayant eu l'occasion de faire un court séjour chez des amis, dans une ferme de la Colonie de l'Orange, j'entendis parler de peintures de Bushmen qui se trouvaient dans un profond ravin, à l'extrémité déserte de la propriété. Naturellement, j'y suis allé; on n'est pas ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Paris pour rien. Malgré toutes les indications, je n'aurais jamais atteint sans guide l'excavation cachée dans les broussailles où se voient ces peintures.

Ces fermes de l'Orange sont immenses, aussi ne peut-on pas aisément les parcourir; elles diffèrent beaucoup de celles du Sud de la Colonie du Cap, si petites relativement et si bien entretenues ; ici la qualité des terres est, dit-on, défectueuse et l'on se rattrape sur la quantité. Mais ces terres restent incultes sur de vastes étendues et n'offrent généralement qu'un assez maigre pâturage à l'élevage du mouton que pratiquent les fermiers du district de Smithfield.

Ce n'est jamais sans une certaine émotion que je me trouve devant une nouvelle peinture de Bushmen; n'a-t-on pas un peu le même sentiment quand on voit pour la première fois les naïfs essais de sculpture ou les intailles de nos ancêtres de l'âge de la pierre ?...

Ces peintures, seuls restes d'une population disparue, font d'abord supposer que celle-ci a dû être assez nombreuse, car un peu partout, du Cap au Sud du Zambèze, il est possible d'en rencontrer.

Nous ne savons que fort peu de choses sur leurs auteurs, guère plus que ce que La Caille et Levaillant en disent; mais

Digitized by Google

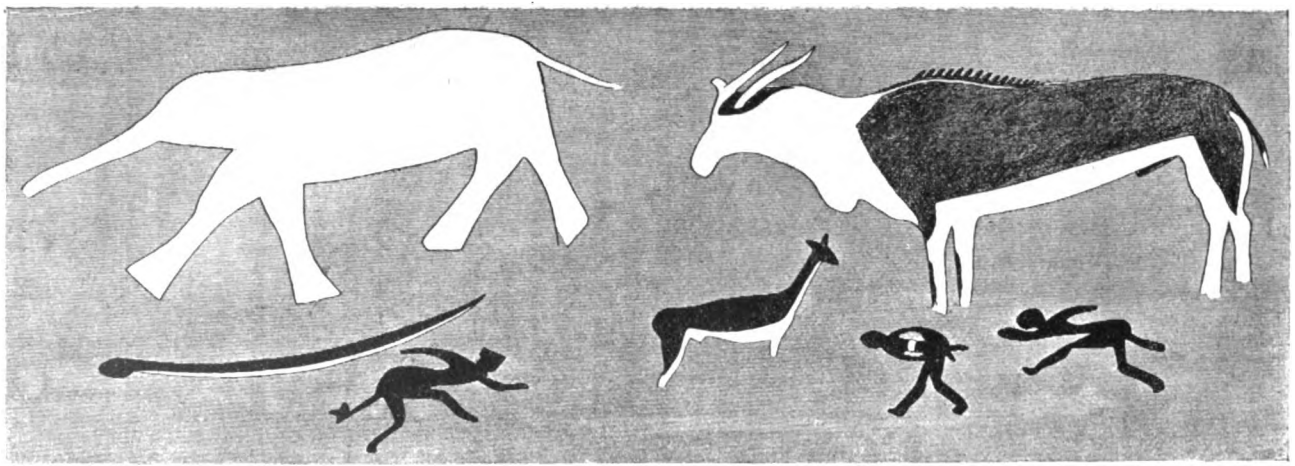

Mce Borel & Cie d'après F. Christol.

Couleurs du dessin original :

Brun rouge

Terre de Sienne

Blanc

PEINTURES POLYCHROMES DE BUSHMEN TROUVÉES DANS UNE FERME DU DISTRICT DE SMITHFIED (ORANGE).

Digitized by Google

si les Bushmen ont été chassés, traqués et détruits comme des bêtes fauves, ils n'étaient sûrement pas seuls coupables; combien d'iniquités et d'infamies de toute sorte ont été commises à leur égard avant qu'ils en soient arrivés à prendre en haine tout être humain.

La guerre qui se poursuit au Damaraland, la manière dont sont traités les indigènes au Congo belge et dans d'autres Colonies, nous prouve la vérité de cette parole de l'éminent journaliste J. Cornély [1] : « Le système colonial au vingtième siècle est un système qui consiste à faire martyriser l'homme de couleur par l'homme blanc. » et le présent nous renseigne suffisamment sur le passé.

Il ne reste donc de ces malheureux Bushmen que de curieuses peintures qui deviennent rares, les bergers se faisant un jeu de les abîmer; des voyageurs les détériorent aussi avec les feux de leurs bivouacs ; les intempéries ne contribuent pas non plus à les conserver.

Ces peintures sont en quatre couleurs: jaune, rouge, noire et blanche; tout est représenté de profil, sans ombre, ni trait, le lavis donnant la silhouette. Les peintures de Pompéi sont assurément plus habilement faites et plus décoratives, mais ici la nature y est plus sensible et les modestes fresques des Bushmen se rapprochent singulièrement des peintures découvertes sur certains monuments de l'ancienne Égypte. Ces couleurs provenaient probablement de terres de diverse nature broyées avec une gomme, ou peut-être avec un peu de miel ou de la cire.

Nous ne nous étonnons pas facilement de ce que nos Musées peuvent nous offrir au point de vue de l'art, mais on est confondu quand on se demande comment ces Bushmen, ces artistes sauvages, qui n'avaient jamais entendu parler de peinture, en étaient arrivés à l'idée, unique chez les aborigènes de l'Afrique australe, de représenter et avec tant de soin tout ce qui les entourait!

Les peintures étaient moins, il faut en convenir, des aspirations artistiques qu'une écriture destinée à fixer le souvenir d'une expédition guerrière, comme celle dont une copie figure au Musée ethnographique de Neuchâtel et que j'ai faite près

[1] *Le Siècle*, 17 février 1905.

Digitized by Google

d'ici, il y a plus de vingt ans[1]. D'autres rappellent des chasses mémorables, ou un animal rare et imposant — éléphant ou hippopotame — rencontré dans une excursion.

C'est une scène de ce genre que représente la peinture jointe à ces notes et copiée le plus fidèlement possible dans la ferme mentionnée plus haut. Voici d'abord un éléphant très reconnaissable. Cet animal nous intéresse doublement, car sa présence nous permet de donner une date approximative à cette peinture: il n'y a plus d'éléphants dans le pays depuis plus d'un siècle.

A côté, l'élan du Cap rendu plus fidèlement, l'artiste ayant eu plus fréquemment l'occasion de l'observer; on trouve du reste encore cet animal dans les montagnes des hauts plateaux du fleuve Orange.

Enfin, plus bas, une chasse à l'antilope: trois Bushmen embusqués avancent à petits pas, l'un d'eux semble cacher son arc ; quant aux appendices caudals dont ils sont affublés, peut-être sont-ce les peaux de bêtes qui forment le vêtement des chasseurs et qui flottent derrière eux. A gauche encore est un serpent; peut-être, le jour de cette chasse, avait-il effrayé les chasseurs; il était de dimension respectable et méritait par là de figurer dans les annales que l'artiste fixait sur la paroi de la caverne familiale!

Toutes ces peintures, qu'elles soient dans une caverne des ravins de l'Orange ou des montagnes du Basutoland ou de celles de l'Ilez au Sud de la Colonie du Cap, présentent un peu le même caractère dans le rendu; l'individualité de l'artiste « Homme des Bois » se manifeste par la finesse du dessin et par le mouvement des figures.

Comme conclusion à cette courte notice sur une race si méprisée, je ne puis mieux faire que de citer les mots par lesquels M. F. Brunetière terminait dernièrement un ouvrage sur les missions: « Aux yeux de tout vrai chrétien, il n'y a pas entre « les races de ces différences infranchissables qu'a créées notre « orgueil d'occidentaux, il n'y a pas de races irrémédiablement « inférieures. »

[1] *Note de la Rédaction.* — Cette scène classique est reproduite dans presque tous les ouvrages d'ethnographie. Elle représente le rapt d'un troupeau de vaches appartenant à des Cafres.

Digitized by Google

NÉCROLOGIES

Le baron Ferdinand de Richthofen.

(5 MAI 1833 - 6 OCTOBRE 1905).

Le baron F. de Richthofen appartient encore à l'âge héroïque de la géographie allemande, celui où l'on préludait à l'enseignement par l'exploration. Maître incontesté de l'école allemande, — il fut président de la *Gesellschaft für Erdkunde* de Berlin dès son retour de Chine, professeur à Berlin dès 1886, et présida le Congrès géographique international de 1899, — sa carrière d'explorateur l'emporte pourtant sur celle de professeur : il partait en 1856 pour la Transylvanie et ne rentrait que vingt-trois ans après à l'Université de Bonn, en 1879. Dans l'intervalle, il visita les cinq parties du monde. Aussi l'histoire de sa vie sera-t-elle surtout celle de ses voyages.

En Europe, de 1856 à 1860, il étudia les anciens volcans de la Transylvanie : c'était la suite de sa thèse de doctorat sur la variété de roche volcanique qu'on appelle *mélaphyre*. Il passa de là en Tyrol où ses recherches sur les Alpes dolomitiques l'amenèrent à reconnaître dans ces escarpements de calcaire massif d'anciens récifs coralliens. Rappelons que c'est un géologue français, Dolomieu, qui avait donné son nom à la *dolomie*. Jusque-là, Richthofen se limitait aux études pétrographiques.

Ce fut un événement imprévu, un hasard en somme, qui décida de sa carrière d'explorateur. En 1860, la Prusse organisa une mission commerciale en Chine, au Siam et au Japon. Richthofen s'y fit adjoindre, visita Ceylan, le Japon, puis la série des îles, Formose, Philippines, Célèbes, Java et acheva par

Digitized by Google

l'Inde sa reconnaissance d'ordre surtout géologique. Ce fut la première série de ses voyages. Pour établir un parallèle entre la série volcanique de Transylvanie et celle de la Sierra Nevada, il passa en Amérique et resta en Californie jusqu'en 1868.

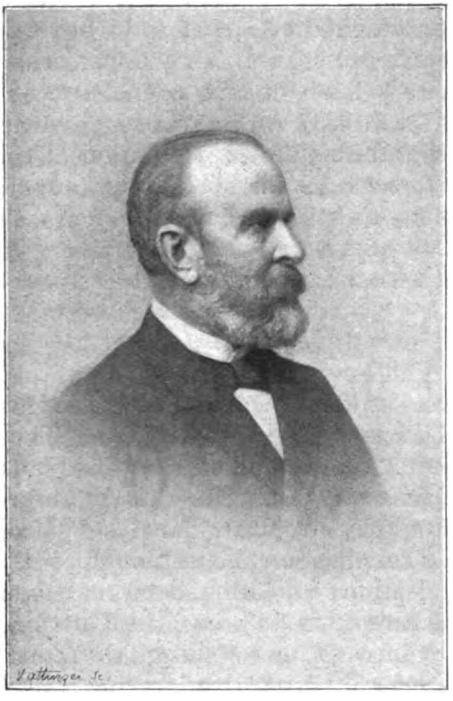

F. DE RICHTHOFEN

Ce fut la seconde série. Mais la Chine, qu'il avait côtoyée, l'attirait toujours, et ce fut sa troisième série, la plus longue, de 1868 à 1872, au cours de laquelle il parcourut en tous sens l'immense empire, que seuls les voyageurs du moyen âge et les missionnaires jésuites avaient entrevu avant lui.

Ce fut sur ce voyage aventureux et cette reconnaissance systématique que se ferma sa carrière d'explorateur.

* * *

Digitized by Google

Telle fut sa vie, plus longue à raconter que la suite de ses livres, car il publia peu. En 1886, au moment où il fut appelé à Berlin, il fit comme son testament d'explorateur et légua à ceux qui viendraient après lui son *Führer für Forschungsreisende*, consacré tout entier à la morphologie, et qui se trouva être, en même temps qu'un manuel pour voyageurs, le premier traité proprement dit de géographie physique. En 1877, il avait commencé la publication de sa *China*, trois volumes avec Atlas, qui restent le fonds de nos connaissances sur le Céleste Empire (1877, 1882, 1883). Au moment de mourir, il travaillait à rédiger le programme d'une exploration allemande au pôle Sud, *Südpolarforschung*. Quelque temps auparavant, il avait donné la synthèse de ses idées, et tracé à ses élèves les voies et « directions » à suivre dans ses *Triebkräfte und Richtungen*... qui furent son testament de géographe.

*
* *

Quelles furent ses idées ? On peut dire que chacune porte sa date, la date d'un voyage, et son lieu d'origine. Du Tyrol, il a rapporté l'assimilation des dolomites à des récifs coralliens ; à Ceylan, il reconnaît que la latérite n'est qu'un produit d'altération des roches en pays tropical ; l'analyse pétrographique appelle à son aide l'explication géographique, qui permet de généraliser l'explication ; en Chine, dans les steppes du Hoang Ho, il reconnaît la nature du loess et lui attribue une origine éolienne, cette « terre jaune » résultant du remaniement par la pluie des poussières du désert transportées par le vent. Là encore l'explication est d'ordre géographique, faisant appel à la notion de situation et de proximité d'un pays par rapport au désert. Enfin, il reconnut le système des plis siniens, et présenta la synthèse d'une chaîne de montagnes avant que Süess eût publié sa *Genèse des Alpes*, en 1876, montrant les voies à la tectonique actuelle.

Richthofen fut tout à la fois un explorateur qui leva les premières cartes précises des provinces chinoises, un géologue et un géographe, car, parti en Chine pour recueillir des échantillons minéralogiques, il devint géographe en route, et rapporta un tableau complet de la civilisation, de l'histoire, du peuplement du pays. Enfin, il dut à sa parenté avec le baron Oswald

Digitized by Google

de Richthofen, Secrétaire d'État à l'Office impérial des Affaires étrangères, remplaçant en 1899 le prince de Bülow nommé chancelier, et mort récemment au moment où il avait mis la dernière main au Livre blanc allemand sur le Maroc, de témoigner de son patriotisme allemand et de sa clairvoyance politique en désignant, dès 1883, la baie de Kiao-Tcheou comme la future station navale en Chine. En 1898 il rappelait de nouveau l'attention de ses compatriotes sur Kiao Tcheou dans son *Chan Toung*.

Dans la spécialisation croissante des sciences de la nature, géologie, météorologie, climatologie, magnétisme, il croyait que la géographie devait constituer un tout enchaîné, la genèse des formes du terrain, la « morphologie » étant d'ailleurs l'objet propre de la géographie, l'étude qui restera son domaine, lorsque les autres branches qui la constituent aujourd'hui se seront individualisées en disciplines distinctes. Dans le peu de place que tient l'histoire dans cette conception, on ne retrouve guère l'ancien élève de Kiepert et de Karl Ritter, à l'Université de Berlin. C'est plutôt à la tradition de Humboldt que se rattacherait Richthofen, et dans le voyageur naturaliste qui ouvre le XIXe siècle, on trouve par avance bien des traits communs au maître qui a tracé les « directions » de la géographie au commencement du XXe.

Nous avons la bonne fortune de pouvoir utiliser, au sujet de l'enseignement de Richthofen à Berlin, des notes inédites recueillies par M. Jean Brunhes au cours de sa mission officielle d'études dans les Universités allemandes, pendant l'hiver 1903-1904. La partie la plus suggestive de cet enseignement, grâce à la collaboration du maître et des disciples, était le *Colloquium* géographique, auquel assistaient non seulement les étudiants, mais les anciens élèves de Richthofen, devenus maîtres à leur tour, tels que Baschin, Dinse, E. Hahn, Meinardus, Passarge; des voyageurs de retour d'exploration, tels que le Dr Erb, qui revenait de Sumatra, et parmi eux un Français, M. Allorge. M. Brunhes a relevé la liste des apprentis géographes qui fréquentaient ce « Séminaire » élargi; ils étaient 54 pendant le semestre d'hiver 1901-1902, 44 dans l'été 1902, 54 dans l'hiver 1902-1903, 41 dans l'été 1903, 47 dans l'hiver 1903-1904 (le Colloquium de M. Otto Baschin comptait ce semestre-là 46 assistants). Le Colloquium dure deux heures: le 19 janvier 1904, il

Digitized by Google

compte 27 présents dont deux jeunes filles. L'étudiant se sert de cartes muettes faites par lui-même. On y traite les sujets les plus divers, tels que l'Auvergne volcanique, les laccolithes, les passes des Sudètes, les Andes de Patagonie. Souvent la leçon porte sur un livre récent; quand c'est un ancien élève, tel que le Dr Philippson, il expose le résultat de ses travaux ; quand c'est un explorateur, il raconte son voyage : c'est ainsi que le Dr Erb décrit ce jour-là son voyage à la côte occidentale de Sumatra. Dans le semestre d'été 1903, il y avait eu seize communications, soit huit séances ; dans l'hiver 1902-1903, vingt communications, en dix séances. L'exposition est souvent suivie d'une discussion, à laquelle tous peuvent prendre part. Il y a du Colloquium ainsi conçu à la leçon d'agrégation française toute la différence qui existe entre une société de géographie au petit pied et une conférence d'étudiants en Sorbonne. Après le Colloquium public a lieu, dans une brasserie, une *Nachtssitzungen Post Colloquium* intime. L'enseignement proprement dit de Richthofen se donnait dans le Cours (*Vorlesung*). Le même jour (19 janvier), au cours de Morphologie générale, assistaient 60 étudiants environ, dont beaucoup prenaient des notes. La leçon dure une heure et demie (c'est-à-dire deux leçons d'une heure diminuées du « quart d'heure académique »). Le professeur parlait, à propos du mouvement et de l'action des glaciers, sur le Grönland, avec des notes à sa portée, mais il parlait, il ne lisait pas, pas plus que ne lisait Ratzel et que ne lisent la plupart des maîtres de là-bas, comme nous sommes portés à le croire, induits en erreur par le nom même du cours : *Vorlesung*, l'équivalent du latin *Recitatio*. Des régions arctiques il passa, pour en montrer le contraste, aux régions antarctiques, et ce n'est que dans les dix dernières minutes qu'il revint à la question qui faisait l'objet de ce cours général : *Allgemeine Morphologie*.

N'oublions pas qu'à l'Institut géographique il avait fait annexer, en 1899, un *Institut für Meereskunde*, qui, il le reconnaissait lui-même, était un institut de propagande autant que d'enseignement, et auquel est attaché un cartographe qui enseigne les éléments de la topographie. Dans cet Institut, c'était autant les « directions » de la politique allemande « Notre avenir est sur mer » qu'il traçait à ses auditeurs, que celles de l'Océanographie.

Digitized by Google

On voit par là quelle était la « manière » de Richthofen. Personne n'a mieux su associer la libre discussion et le travail personnel des auditeurs au cours *ex cathedra* du professeur, et susciter tant de vocations. La plupart des « jeunes », en Allemagne, ont été ses élèves, et parmi eux Drygalski et Philippson, qui, comme lui, ont fait de la morphologie le tout de la géographie. Quant à Sven Hedin, le maître ne le revendiquait qu'à moitié : « Il n'a jamais suivi un seul semestre régulièrement. Il fait de bonnes observations, il travaille beaucoup.., on ne peut pas dire qu'il soit mon élève. » Personne ne sut mieux réaliser le personnage du géographe grand seigneur, homme du monde et diplomate à ses heures que celui qu'on appelait volontiers « le prince » dans son entourage, et qui a laissé chez tous ceux qui l'ont connu à Berlin en 1899 un si vivant souvenir.

Paul Girardin,
Professeur à l'Université de Fribourg.

Charles Piton.

En la personne de Charles Piton, la Société Neuchâteloise de Géographie a perdu, au mois d'août de l'année dernière, un de ses membres les plus actifs et les plus dévoués, un de ceux qui ont le plus contribué à l'asseoir avantageusement dans l'opinion publique et à lui assurer une place honorable parmi les Sociétés qui se consacrent à l'étude du Globe et de ses habitants.

Cet homme calme et réfléchi était un savant sinologue dont les travaux étaient appréciés à leur juste valeur de tous les spécialistes. Ayant passé vingt ans de sa vie en Chine en qualité de missionnaire, Charles Piton s'était pris d'une belle passion pour cette terre d'Extrême Orient. C'est au reste un privilège des missionnaires d'éprouver un ardent amour pour les lointaines contrées qu'ils connaissent mieux que personne et dans lesquelles ils exercent un ministère dépourvu de toute égoïste ambition.

Digitized by Google

Charles Piton naquit à Strasbourg en 1835. Au sortir de ses classes, il entra dans la grande maison d'édition Vve Berger-Levrault où il se fit grandement apprécier. Mais ses goûts le portèrent à demander, à l'âge de 22 ans, l'entrée à la Maison des Missions de Bâle où il fit des études complètes de théologie.

Après un court séjour à la Côte d'Or, le jeune missionnaire fut envoyé en Chine où il exerça la plus louable activité. Épuisé de fatigue, il rentra en Europe et se fixa à Neuchâtel ; loin de se livrer à un repos pourtant bien mérité, il devint, en terre romande, l'agent actif de la Société des Missions de Bâle. Par ses nombreuses conférences, il a, plus que tout autre, contribué à faire connaître à nos populations la Chine et ses habitants. Appelé à faire partie du Comité de la Société Neuchâteloise de Géographie, Charles Piton a voué à celle-ci une sollicitude qui ne s'est pas démentie un seul instant. Plusieurs des études qu'il a fait paraître dans notre *Bulletin* ont eu les honneurs de la traduction dans des Revues étrangères et ont été remarquées des savants les plus compétents. Membre de la Commission du Musée ethnographique de Neuchâtel, il poursuivit avec succès la réorganisation des collections se rapportant à la Chine et les enrichit de bon nombre de pièces nouvelles. Des raisons de famille engagèrent le printemps dernier Charles Piton à se fixer à Crailsheim (Wurtemberg). C'est là que la mort est venue surprendre ce robuste vieillard après quelques jours seulement de maladie.

Ce n'est pas sans raison que M. Henri Cordier fait figurer le nom de notre compatriote (Charles Piton avait acquis la naturalisation neuchâteloise il y a quelques années après avoir opté pour la France à la conclusion de la paix en 1871) parmi les sinologues de mérite que la Suisse a fournis. La mort l'a empêché de se vouer exclusivement à des études pour lesquelles il éprouvait une prédilection particulière et qu'il comptait poursuivre au sein de sa studieuse retraite. Nous savons qu'il avait le projet d'écrire une géographie de la Chine, en recourant aux sources, les documents chinois eux-mêmes. S'il n'a pu réaliser cette œuvre grandiose, Piton a du moins mis à la portée du public européen le fruit de ses observations personnelles et de ses nombreuses lectures. On sent, en lisant quelques-unes de ses œuvres, que l'auteur ne disait que ce qu'il savait, qu'il ne cherchait pas à éblouir par des descriptions fantas-

Digitized by Google

tiques des gens et des choses. Il avait l'absolu respect de la vérité.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire qu'en donnant ici la bibliographie complète des publications de l'érudit missionnaire que notre Société s'honore d'avoir compté au nombre de

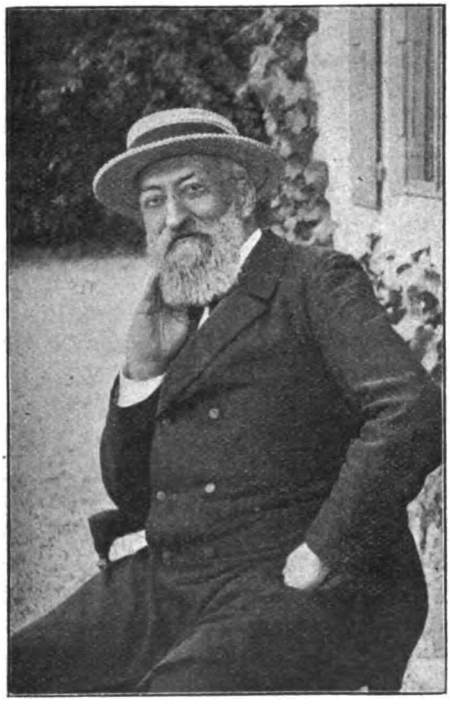

CHARLES PITON

ses membres effectifs, puis honoraires. Cette distinction qui lui fut accordée lors de son départ pour l'Allemagne réjouit vivement l'homme modeste et bon que fut Charles Piton.

Première version de la Bible en langue chinoise vulgaire. — *La Chine, sa religion, ses mœurs, ses missions*, 1880. 2e édition, Georges Bridel et Cie. Lausanne, 1902. — *L'infanticide en Chine.* Librairie des Missions. Bâle, 1887. — *Une visite au pays des Hakka dans la province de Canton. Les ensevelissements de personnes vivantes et le loess dans le Nord de la Chine, Bulletin*

Digitized by Google

de la Société Neuchâteloise de Géographie, tome VII, 1892-1893. — *Confucius, sa vie, son œuvre et son enseignement,* article paru dans la *Liberté chrétienne.* Neuchâtel, 1901, plus tard publié en brochure chez Bridel et Cie, Lausanne. — *Les causes de la révolte des Boxers.* Bibliothèque universelle, Lausanne. — *Les troubles en Chine et les missionnaires,* Bibliothèque universelle, tome XXII, Lausanne. — *Le Bouddhisme en Chine. Liberté chrétienne,* 15 mai et 15 juin 1902. — *La Revue des Missions contemporaines.* Neuchâtel, 1888-1895. — *La Messagère du monde païen.* — *Der Buddhismus in China,* Basler Missionsstudien, Heft 12. — *Konfuzius, der Heilige China's.* Basler Missionsstudten, Heft 14. — *China during the Tsin Dinasty, China Review.* — *A page in the History of China.* — *The six great Chancellors of Tsin.* — *Wie Yen and Tan Tsu, two rival Statesmen of Tsin.* — *The End of the Chow Dinasty.* — *The Decree of B. C. 403;* an historical essay about the first extey in the Chinese national Annals. — *China during the Tsin Dinasty.* — *The fall of the Tsin Dinasty and the rise of that of Han.*

C. Knapp.

Digitized by Google

RAPPORT

sur la marche de la

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE GÉOGRAPHIE

pendant l'année 1905-1906

présenté par M. Arthur Dubied, *Président.*

Mesdames, Messieurs,

Aucun fait saillant n'a marqué l'exercice 1905-1906 qui se termine aujourd'hui. Le Comité n'en a pas moins tenu régulièrement ses séances mensuelles, dans lesquelles ont été prises un certain nombre de décisions que nous avons l'honneur de communiquer aujourd'hui aux membres de la Société Neuchâteloise de Géographie.

Dans l'Assemblée générale du 27 mai de l'année dernière, vous avez élu au Comité, en remplacement de MM. C.-A. Philippin et Dr Stauffer, MM. J. Brunhes, professeur à l'Université de Fribourg, et Ed. Wasserfallen, directeur des écoles primaires de La Chaux-de-Fonds. Le 13 juin suivant, le Comité se constituait comme suit :

Président : M. A. Dubied.
Vice-Président : M. Ed. Berger.
Secrétaire : M. H. Jaccard.
Caissier : M. Ad. Berthoud.
Archiviste-bibliothécaire : M. C. Knapp.
Membres-adjoints : MM. M. Borel, Aug. Dubois, J. Brunhes et Ed. Wasserfallen.

Digitized by Google

Son premier soin fut d'organiser l'Assemblée d'été qui eut lieu à La Chaux-de-Fonds le 1er juillet. La séance du matin, dans laquelle furent présentés deux travaux de grand intérêt, quoique d'un ordre différent, réunit un nombre respectable d'auditeurs, composés en majeure partie des membres du corps enseignant de la grande cité montagnarde. La première de ces communications, de M. le Dr Robert-Tissot, sous le titre de « Terrains et associations de plantes de la région de La Chaux-de-Fonds », fut une excellente leçon de choses appliquée à la géographie botanique ; elle paraîtra in-extenso et avec illustrations dans un prochain tome du *Bulletin ;* la seconde, vous l'avez applaudie ici même, il y a un an ; c'était un défilé de merveilleuses projections qui illustraient de la manière la plus intuitive « La vie pittoresque au Japon », où le conférencier, M. R. Mayor, a passé plusieurs années.

Qu'il me soit permis d'exprimer encore une fois notre gratitude à l'un et à l'autre des auteurs de ces deux travaux.

Mais si le but scientifique de cette réunion fut atteint, nous n'en saurions dire de même de ce que j'appellerai le but utilitaire ; le banquet n'attira que très peu de membres effectifs de notre Société et encore moins de futurs membres, et l'espoir que nous avions de voir augmenter le nombre trop restreint des Chaux-de-Fonniers faisant partie de la Société de Géographie, a été déçu. Souhaitons que la prochaine Assemblée d'été nous soit plus favorable et nous permette d'atteindre de nouveau le nombre de 400 membres, nécessaire à l'équilibre de notre budget !

L'année dernière déjà, le rapport présidentiel signalait, en la déplorant, la diminution de notre effectif. Le mal n'a fait qu'empirer, pas dans des proportions inquiétantes, il est vrai, mais avec une constance qui a préoccupé le Comité et lui a fait chercher tous les moyens possibles d'y remédier. 9 membres nouveaux seulement ont demandé leur admission pendant cet exercice, tandis que 9 décès et 16 démissions se sont produits, réduisant ainsi à 367 le nombre des membres effectifs. Il suffirait ainsi que 33 de nos sociétaires voulussent bien se donner la peine de nous trouver chacun une recrue, pour que le déficit fût comblé. Est-ce trop demander ?

Cette année encore, la mort a fait des vides cruels dans nos rangs. Parmi les membres honoraires, deux des plus éminents

Digitized by Google

géographes du siècle, Élisée Reclus et de Richthofen, et l'un des plus dévoués parmi les anciens membres du Comité, Charles Piton ; parmi les membres correspondants, le missionnaire Edmond Perregaux. Des articles spéciaux, consacrés à leur mémoire, ayant paru dans le tome XVI ou allant paraître dans le tome XVII du *Bulletin*, me dispensent d'insister sur l'importance de ces pertes pour la science, et tout particulièrement pour la Société Neuchâteloise de Géographie. A cette liste, il faut ajouter 9 de nos membres effectifs, dans le nombre desquels le pasteur Robert-Tissot, Ch. Dardel, N. Blancpain, le professeur Renevier et Mlle Sophie DuPasquier. Cette dernière, un des membres les plus fidèles et les plus assidus à nos conférences, a témoigné à diverses reprises l'intérêt qu'elle portait à la Société de Géographie par des dons de livres et de cartes et par l'activité et le dévouement dont elle a fait preuve à la vente organisée en faveur de notre bibliothèque. Mlle DuPasquier a fait mieux encore, et voulant nous venir en aide d'une façon plus efficace, avec une générosité dont le Comité a été profondément touché, elle a fait remettre à la Société, par l'entremise de M. le pasteur Alexandre DuPasquier, la belle somme de fr. 1000. Son nom restera associé à celui de M. Félix Bovet, et les deux figureront en tête de la liste des bienfaiteurs de la Société Neuchâteloise de Géographie.

D'autres dons de livres et cartes ont enrichi notre bibliothèque. J'en exprime ici toute notre gratitude à M. Courvoisier-Guinand à La Chaux-de-Fonds, qui nous a envoyé 22 volumes de voyages, à M. Ernest Sandoz à Princeton, le plus généreux de nos membres honoraires, auquel nous devons la majeure partie des cartes de nos collections, et à Mme Henri Jacottet, qui a bien voulu nous céder, en souvenir de son mari, le *Dictionnaire de géographie* de Vivien de Saint-Martin. Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer, Mesdames et Messieurs, que la bibliothèque a été mise en ordre par les soins de quelques membres du Comité ; les richesses qu'elle contient sont dès maintenant à votre disposition.

Le tome XVI du *Bulletin*, qui vous a été remis pendant cet exercice, renferme quatre mémoires, dont la variété, aussi bien que la valeur scientifique, a été relevée avec éloge par plusieurs revues suisses ou étrangères. Ces quatre travaux appartiennent en effet à quatre des principales sciences géographiques : l'un,

Digitized by Google

celui de M. Gobet, à la cartographie — vous l'avez entendu ici même au Congrès des Sociétés suisses de Géographie; — le second à la géographie physique : c'est la savante étude de M. Girardin sur les glaciers de Savoie; le folklore est richement représenté par l'importante collection des proverbes, légendes et contes Fang que le P. Trilles a recueillis avec une patience et un soin dignes de notre admiration et de notre reconnaissance; le quatrième enfin, d'ordre anthropologique, dû à M. le Dr Schenk, apporte une contribution notable à la craniologie, si peu étudiée jusqu'ici, d'une des populations les plus intéressantes du centre africain. Le coût de ce beau volume a légèrement dépassé nos prévisions, mais n'a pas compromis l'équilibre si laborieusement obtenu du budget. [1]

Il nous aurait cependant obligés à restreindre l'étendue de l'illustration du tome XVII maintenant sous presse, sans le don de Mlle DuPasquier qui nous a épargné ce sacrifice pénible.

Ce tome, consacré presque entièrement à une importante monographie des Achanti, est l'œuvre de notre regretté membre correspondant, Edmond Perregaux; il fera déplorer plus vivement le départ prématuré de ce jeune missionnaire, dont le champ d'activité s'était étendu avec succès aux études géographiques. Son nom restera attaché aux Achanti, comme celui de son collègue, M. H. Junod, aux Ba-Ronga. A ce travail s'ajouteront deux courtes notices, dues également à des missionnaires en fonctions au Sud de l'Afrique, l'une avec carte de M. Burnier, indiquant une route nouvelle de Seshéké à Léalouyi, l'autre de M. Christol, contenant un dessin inédit des Bushmen, et des articles nécrologiques avec portraits que MM. Girardin et Knapp ont bien voulu consacrer à la mémoire de Richthofen, Piton et Perregaux.

Vous vous direz peut-être, Mesdames et Messieurs, en n'entendant parler que de l'Afrique, que la Société Neuchâteloise de Géographie pourrait changer de nom et s'appeler Société d'études africaines; le Comité a eu la même impression, mais ne voulant pas négliger notre canton où il y a encore tant de

[1] Notre dernier rapport mentionnait, à propos du *Bulletin*, la distinction dont le Rév. P. Morice avait été l'objet de la part de la Société de Géographie de Paris, qui, disions-nous, lui avait décerné une médaille de bronze : c'est une médaille d'argent qui lui a été remise. Que le Rév. P. Morice veuille bien pardonner cette erreur involontaire !

Digitized by Google

choses intéressantes à étudier au point de vue géographique, il a décidé de n'admettre dans le tome XVIII que des travaux ayant trait au canton ou au lac de Neuchâtel. Nous avons déjà en portefeuille les éléments d'un très beau volume que nous espérons, si votre appui ne nous fait pas défaut, rendre digne du sujet auquel il sera consacré.

Mais l'activité du Comité ne s'est pas bornée à la préparation de l'Assemblée d'été et à la composition des prochains tomes du *Bulletin :* les conférences publiques ont été souvent l'objet de ses dicussions et il s'est adressé, à plusieurs reprises, à un certain nombre de conférenciers qui nous avaient fait espérer leur collaboration ou offert leurs services. Diverses circonstances les ont empêchés de mettre leurs promesses à exécution et seuls M. Zobrist, qui, le 19 février, a traité avec compétence, devant un auditoire trop restreint, la question si actuelle du Rhin navigable, et M. Cart, qui a bien voulu nous donner aujourd'hui la primeur de son intéressant récit de voyage au Sinaï et dans l'Arabie pétrée, ont répondu à l'appel du Comité. Je les en remercie encore une fois en votre nom. Ce n'est du reste pas du défaut de conférences que se plaint notre public. Cependant la Société de Géographie manquerait à ses devoirs, si elle ne cherchait pas à donner aux nombreux Neuchâtelois que « le désir de voir et l'humeur inquiète » ont entraînés « en lointains pays » l'occasion de « conter de point en point leurs aventures à leurs frères ». Cette occasion nous la leur fournirons l'hiver prochain ; le Comité a décidé d'organiser un certain nombre de séances de vulgarisation et de dicussion, réservées aux membres de la Société, où seront exposées les actualités géographiques et les questions qui rentrent dans le domaine de notre activité. Si vous voulez bien, par votre présence et votre participation effective, encourager cet essai, il donnera une nouvelle impulsion à notre Société qui contribuera ainsi à développer le goût des études géographiques dans notre canton.

Voilà, Mesdames et Messieurs, brièvement résumées, les principales questions dont le Comité s'est occupé pendant cette année. Pour être complet, je dois ajouter quelques remarques sur notre activité extérieure. Comme vous le savez, notre Société est en relation avec toutes les Sociétés de Géographie du monde et avec un très grand nombre de Sociétés dont le champ

Digitized by Google

d'études embrasse l'une ou l'autre des sciences géographiques. Cette année encore, nous avons été invités à nous faire représenter à plusieurs Congrès, parmi lesquels celui d'océanographie à Monaco, celui d'archéologie à Monaco également, le 27e Congrès national des Sociétés de Géographie de France qui s'ouvrira à Dunkerque, le 29 juillet prochain, le Congrès de l'Association française de l'avancement des sciences qui se réunira à Lyon le 2 août prochain et dont la section de géographie est présidée par M. J. Brunhes, membre du Comité de notre Société. D'autres invitations très flatteuses nous sont parvenues auxquelles nos maigres ressources nous obligent de renoncer. Par contre, le Comité a désigné deux de ses membres, M. Knapp et le Président, pour faire partie du Comité d'organisation du neuvième Congrès international de géographie qui se tiendra à Genève du 27 juillet au 6 août 1908; la première assemblée générale du Comité d'organisation a eu lieu à Genève le 2 juin dernier: nos délégués y ont assisté. Dimanche dernier enfin, l'Association des Sociétés suisses de géographie, dont le Vorort est à Berne, convoquait dans cette ville les représentants des Sociétés de Genève, Berne, Zurich, Saint-Gall et Neuchâtel. M. Brunhes et le Président y formaient la délégation neuchâteloise. Plusieurs questions importantes y ont été traitées ou soulevées, entre autres celle de la reconstitution éventuelle du Fonds africain dont a bénéficié M. le Dr Volz, parti il y a quelques semaines pour l'exploration de l'arrière-pays de Sierra Leone, celle du manuel Früh qui semble enfin arriver à sa réalisation après 10 ans de discussions et d'autres qui feront l'objet des délibérations du Congrès des Sociétés suisses, lequel se tiendra à Berne en automne de l'année prochaine.

Je termine en concluant que si aucun fait saillant n'a marqué l'activité de la Société Neuchâteloise de Géographie, cette activité n'en a pas moins été féconde.

Neuchâtel, 21 juin 1906.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

E. Chantre. *Recherches anthropologiques en Egypte.* Lyon, 1904.

Pour arriver à élucider la difficile question de l'origine des Égyptiens, il y a déjà assez longtemps que deux groupes de savants, les anthropologistes et les égyptologues, travaillent indépendamment, chacun de son côté, sans jamais chercher à réunir leurs efforts, ni à profiter des résultats obtenus dans la branche parallèle : les uns ne comprennent pas grand'chose aux longs tableaux couverts de chiffres ou de courbes schématiques ; les autres sont en général peu à leur aise en face des problèmes chronologiques, linguistiques ou autres qui entrent en ligne de compte dans les travaux des archéologues. Tous ces ouvrages sont donc forcément incomplets, et il faut être d'autant plus reconnaissant à M. Chantre qui a cherché à combler cette lacune et qui y a réussi dans une certaine mesure, en faisant voir les deux côtés de la question ; il a classé chronologiquement, aussi rigoureusement que possible, tous les crânes étudiés par lui, et fourni pour chacun de ces groupes un aperçu très clair des données historiques et autres établies par l'égyptologie moderne. Depuis la période préhistorique jusqu'à celle de la conquête musulmane, en passant par toutes les dynasties des Pharaons et de leurs successeurs, chaque époque est représentée par une belle série de crânes parfaitement authentiques, sur la date desquels il n'y a guère de doute possible ; toutes ces mensurations nous donnent un tableau très complet de ce que devait être la population de l'Égypte dans l'antiquité. L'ouvrage se termine par un chapitre qui n'est pas le moins intéressant et qui traite en détail, toujours avec mesures

Digitized by Google

anthropométriques à l'appui, de toutes les races qui peuplent actuellement la vallée du Nil. En lisant cette dernière partie, quand on voit tous ces individus, parfois étroitement apparentés, parfois tout à fait différents d'origine, qui vivent côte à côte d'un bout à l'autre de l'Égypte, on comprend que les recherches anthropologiques, même faites avec le plus grand soin et la plus grande précision, même opérées sur un nombre considérable de sujets, ne puissent aboutir à des résultats absolument précis. De même qu'aujourd'hui on trouve dans les villages coptes ou fellahs nombre d'individus d'origine berbère, arabe ou soudanaise, de même autrefois il n'y a jamais eu de race égyptienne absolument pure : partout il y a eu des mélanges, des immigrants, des conquérants, des étrangers, et tous ces crânes qui se trouvent mêlés aux autres dans une même nécropole, donnent souvent lieu à des surprises et peuvent même modifier sérieusement les moyennes. Il faut donc se résigner à un résultat approximatif. Grâce au nombre considérable de mensurations que M. Chantre a recueillies, il est arrivé à cette conclusion très plausible que tous ces flots d'hommes qui se sont déversés sur l'Égypte depuis les temps les plus reculés n'ont pas altéré sensiblement le type de la population autochtone et ont été au contraire assez rapidement absorbés par elle, si bien que les coptes et les fellahs d'aujourd'hui représentent assez bien la population primitive de ce pays.

Cette race est-elle vraiment indigène, ou vient-elle d'ailleurs? Ce problème n'est, comme on le voit, pas résolu; il ne le serait sans doute pas davantage si M. Chantre, qui n'a utilisé au point de vue préhistorique que les premiers travaux faits dans cette matière, avait profité des nombreuses publications parues depuis 1898, entre autres les comptes rendus de fouilles de MM. Petrie, Quibell, Mace et autres, qui auraient à peu près doublé ses données craniologiques, déjà fort considérables. Grâce à ces ouvrages, on peut dire qu'au point de vue archéologique tout au moins, la question approche de sa solution, et les égyptologues se mettent peu à peu d'accord sur les points principaux : les théories extrêmes ont été abandonnées, et on en est arrivé à admettre, avec certaines modifications, celle qui avait été émise par M. de Morgan lors des toutes premières découvertes dans ce domaine. Voici, dans ses grandes lignes, comment la chose se présente :

Digitized by Google

La vallée du Nil était peuplée, aux temps les plus reculés auxquels nous pouvons remonter, par une race purement africaine, apparentée d'un côté aux Lybiens, de l'autre aux Barbarins de Nubie. Cette population, paisible et peu remuante, vivait disséminée dans des villages, sans former un état organisé. La civilisation resta stationnaire jusqu'au moment où des étrangers venant de l'Orient s'implantèrent de force dans le pays, le soumirent, l'organisèrent en un royaume qui se développa rapidement; ils apportaient avec eux les éléments d'une civilisation différente, peut-être supérieure, qui se fondit avec celle des indigènes et se développa d'une manière plus brillante que partout ailleurs, prenant un cachet local tout particulier. D'où venaient ces conquérants étrangers? Tout nous porte à croire que leur point de départ, ou du moins leur dernière grande étape, fut le Sud de l'Arabie ou la côte des Somalis, qu'ils remontèrent la mer Rouge et traversèrent le désert dans sa partie la plus étroite pour tomber au cœur de l'Égypte. Ils étaient sans doute très inférieurs en nombre aux indigènes qu'ils soumirent et avec lesquels ils se fondirent; ils étaient probablement apparentés avec ceux qui colonisèrent la Mésopotamie, étant données les nombreuses ressemblances des deux civilisations, ce qui ne veut pas dire que la Chaldée ait été leur berceau.

Chacun de ces points demanderait de très longs développements qui sont ici hors de saison, mais qu'on retrouvera facilement dans des ouvrages spéciaux. Je voudrais seulement adresser encore à M. Chantre une petite critique au sujet de son peu de respect pour l'orthographe des noms propres; quand il s'agit d'auteurs modernes, cela est de minime importance et l'on s'y retrouve facilement, mais pour les personnages anciens, c'est plus grave, et il faut un certain effort pour arriver à retrouver la reine Tii dans Tarpa, et Mykerinus dans Neucheris, pour ne parler que des plus connus. Je pourrais citer encore d'autres questions de détails sur lesquelles je ne suis pas d'accord avec M. Chantre, mais dans un ouvrage d'ensemble comme le sien, il est préférable de voir l'impression générale qui s'en dégage, et à ce point de vue je ne puis que constater qu'il est clair et bien conçu, rempli d'observations nouvelles et utile aussi bien aux spécialistes qu'à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Égypte. Gustave Jéquier.

Digitized by Google

E. Glasser, Ingénieur au Corps des mines. *Rapport de M. le Ministre des Colonies sur les richesses minérales de la Nouvelle-Calédonie.* Vve Ch. Dunod, Éditeur. Paris, 1904.

Le nom même de la Nouvelle-Calédonie n'éveille guère dans l'esprit que les hontes et les souffrances de la déportation pénale. Il y a pourtant quelque chose de mieux à en dire, et le volume que nous annonçons révélera à tous ceux qui le liront les immenses ressources que renferme au point de vue de l'exploitation minière l'île qu'on a pu dénommer la Perle du Pacifique, en ne considérant que le charme de son climat et la beauté de ses sites. Pour tirer parti des richesses minérales de la Nouvelle-Calédonie, il a paru nécessaire d'en établir en quelque sorte l'inventaire, et c'est dans cette intention que M. Glasser a reçu la mission d'explorer cette colonie. Malheureusement le temps qu'il a pu y consacrer était très limité par d'autres études d'ordre administratif, en sorte qu'il n'a fait que parcourir les régions qui sont réputées renfermer d'importantes richesses encore vierges. En outre, les explorations ont été rendues très difficiles par l'absence de tout chemin de fer, la rareté et la lenteur des services de navigation autour de l'île, la faible longueur des routes carrossables et le mauvais état des sentiers.

En dépit de ces fâcheuses circonstances, le Rapport de M. Glasser, très clair et très documenté, paraît aussi complet qu'on peut le souhaiter. Après une description sommaire de la constitution géologique du sol de la colonie, il décrit longuement les gisements du métal qui constitue la première exportation de la Nouvelle-Calédonie, soit le nickel dont la production s'est élevée à 1000 tonnes en 1903. Malheureusement, un concurrent redoutable s'est levé pour la Nouvelle-Calédonie, c'est le Canada qui commande aujourd'hui le marché mondial de ce produit. A la suite du nickel, figurent en seconde ligne les minerais associés à la formation des serpentines nickelifères, le cobalt et le fer chromé. Une quatrième et une cinquième partie sont consacrées au cuivre, à l'or et aux autres métaux, ainsi qu'à la houille.

Un problème qui se pose avec une grande acuité ailleurs qu'en Nouvelle-Calédonie, c'est celui de la main-d'œuvre auquel M. Glasser consacre la sixième partie de son Rapport.

Digitized by Google

Comme au Transvaal, il a fallu avoir recours aux Asiates, Tonkinois, Annamites et Chinois, et l'on sait les inconvénients de ce système. Il y aurait lieu, dit le rapporteur, d'attirer de bons ouvriers français auxquels leur capacité de travail et leur habileté permettraient d'allouer des salaires élevés dans un pays où les conditions de l'existence pourraient être, en somme, assez faciles. Malheureusement, la présence de l'élément libéré n'est pas fait pour encourager l'immigration. La question de la main-d'œuvre résolue, il faudrait encore, dit M. Glasser, un plus grand afflux de capitaux français. Ainsi serait assuré l'avenir d'une colonie dont l'importance n'a pas été jusqu'ici en rapport avec ses ressources; c'est ce qui ressort péremptoirement de l'ouvrage que nous venons d'analyser sommairement.

H. Jaccard.

Dr Karl Fricker. *The antarctic regions.* Swan Sonnenschein and Co. London, 1904, 2e édition.

La maison d'édition dont le nom figure en tête de cet article semble s'être fait une spécialité de permettre aux Anglais de lire dans leur langue les bons ouvrages géographiques allemands. Celui-ci n'a pas besoin de réclame; il s'est fait apprécier par l'abondance des renseignements qu'il donne sur les régions antarctiques, et mieux que tout autre, il donne une vue d'ensemble sur les diverses explorations qui ont enrichi la science géographique. Sa principale valeur réside dans la reproduction de planches inconnues du grand public et empruntées aux ouvrages classiques de Dumont d'Urville, de Wilkes et de Challenger. Nous en recommandons la lecture spécialement à ceux qui désirent se faire une idée complète des efforts qu'a déjà coûtés cette passionnante recherche des contours du mystérieux continent antarctique.

A. Dubied.

Paul Kollmann. *The Victoria Nyanza.* Swan Sonnenschein and Co. London, 1899.

Voici une excellente traduction anglaise d'un ouvrage intéressant à plus d'un titre et dû à la plume d'un officier des troupes d'occupation de l'Afrique orientale allemande. Il est intéressant surtout par l'abondance et la qualité exceptionnelle des planches représentant tous les ustensiles, armes, instru-

Digitized by Google

ments des indigènes de la vaste région qui entoure le grand lac Victoria Nyanza. On voit au premier coup d'œil que l'auteur a été à bonne école, car, avant son départ, il s'est s'initié aux mystères de l'ethnographie africaine, au Musée ethnologique de Berlin, sous la direction du Professeur de Luschan, et il a largement profité des excellents conseils qu'il y a reçus. Nous ne connaissons pas, en dehors des ouvrages spéciaux, d'œuvre aussi remarquable par l'exactitude et la précision des planches ethnographiques. Ce n'en est pas le seul mérite ; le texte est au niveau de l'illustration et tous les districts entourant le Victoria Nyanza sont traités avec le même souci de vérité : la géographie physique n'y tient qu'une place restreinte, l'auteur s'étant surtout proposé de faire connaître les races, leurs coutumes et leur langage. A. Dubied.

Georges Ducrocq. *Pauvre et douce Corée.* Librairie H. Champion, Paris.

Ce petit ouvrage très joliment illustré en est à sa 4e édition. Il en aura probablement de nouvelles, car ce n'est point un ouvrage d'actualité et de peu de valeur malgré son format restreint. C'est une description pittoresque du pays des matins calmes qui nous en fait pénétrer le charme intime et profond. Divisé en nombreux et courts chapitres, il nous donne en moins de 100 pages une impression très complète de ce pays peu connu et se lit avec un extrême plaisir. Écrit par un ami de la Corée, il est dédié : « Aux Coréens parce qu'ils aiment la France. Aux Français de là-bas qui l'ont fait aimer. » — Et l'auteur est sans doute un de ces derniers, car nous sentons qu'il comprend et aime la pauvre et douce Corée. Avec lui nous plaignons ce petit peuple imaginatif et rêveur que le Japonais va doter par force de tous les bienfants de notre civilisation moderne. M. Borel.

Professor Deecke, translated by H. A. Nesbitt M.A. *Italy.* A popular account of the country, its people and its institutions (including Malta and Sardinia). Swan Sonnenschein and Macmillan and Co Ltd. London, New-York, 1904.

Cet ouvrage est avant tout une œuvre de vulgarisation et comme telle plaira à la grande majorité des lecteurs. L'auteur

Digitized by Google

s'efforce de traiter son sujet sous les aspects les plus divers, sans ennuyer le lecteur. Il y a réussi, disons le tout de suite, grâce à un exposé très clair des faits et aux nombreux renseignements que l'on y rencontre à chaque page.

Beaucoup d'illustrations prises dans les domaines les plus divers et fort bien reproduites en font un beau livre de bibliothèque. Un grand nombre de cartes, dont quelques-unes inédites, contribuent à éclairer le texte et en augmentent l'intérêt. Un plan méthodique préside à l'exécution de ce livre dont les principaux chapitres se rapportent aux frontières, au relief, à la géologie, à l'hydrographie, aux productions, à l'histoire, aux institutions politiques et religieuses, aux langues du pays. Les 120 dernières pages sont consacrées à la description topographique de chaque province.

Les conditions géologiques de l'Italie font l'objet d'un chapitre spécial. L'action volcanique en particulier est étudiée d'une manière assez approfondie en une douzaine de pages auxquelles la récente éruption du Vésuve donne de l'actualité. Le professeur Deecke fait l'historique des éruptions précédentes et décrit leur influence bienfaisante sur la fertilité du sol.

Dans le chapitre traitant de l'hydrographie, deux cartes sont à signaler, l'une des différents cours de l'Adige et l'autre des alluvions du Pô.

La population de l'Italie est étudiée d'après son origine et ses mélanges successifs. Le Piémontais a du sang français dans les veines, le Lombard du sang allemand tandis que les Vénitiens sont de purs Romans. L'auteur note le contraste que présente le Romain fier de son origine, grand et fort, avec l'habitant de la campagne romaine que des siècles d'oppression et les fièvres ont rendu chétif et misérable. Les habitants de la Sardaigne se distinguent de ceux du continent grâce à un mélange considérable de sang espagnol. A Naples, le type nègre compte beaucoup de représentants, surtout dans la partie féminine de la population; dans la Grande Grèce, les Grecs ont également laissé des traces de leur passage. Quant à la Sicile, toutes ces races se sont mélangées pour former le Sicilien moderne, fier et réservé, ne se sentant bien que dans son île. Après cette étude l'auteur fait ressortir les difficultés que l'œuvre de l'unité italienne a rencontrées à amalgamer ces différentes races.

L'histoire est traitée depuis les origines jusqu'au désastre de

Digitized by Google

la politique africaine. Nous voyons la décadence de l'Italie après la brillante période romaine et tous les maux provenant de la division du pays et du pitoyable gouvernement des tyrans étrangers ou italiens. Nous comprenons aussi pourquoi l'unité ne réalisa pas toutes les espérances qu'elle avait fait naître à cause des dépenses excessives consacrées à l'armée et à la marine.

Les institutions politiques sont divisées en plusieurs chapitres, la royauté, l'armée et la marine, les finances, etc. Les tableaux de criminalité d'après les provinces et la comparaison de ces résultats avec ceux d'autres pays sont intéressants. Mentionnons encore une comparaison des différents dialectes parlés en Italie et des exemples de prononciation. Pour terminer, nous traversons le pays, des Alpes à la Sicile et même à Malte, en nous arrêtant dans chaque ville et dans chaque lieu méritant une description, description que grâce à sa grande érudition le professeur Deecke a su rendre vivante.

Cet ouvrage étant la traduction d'un volume allemand, paru il y a déjà quelques années, nous regrettons que les chiffres statistiques n'aient pas été modifiés. Ainsi dans l'annexe 2, population des villes au-dessus de 20000 habitants et de leurs districts, les chiffres indiqués sont ceux de 1871 et de 1881.

Cette mise au point sera sans doute réalisée dans les prochaines éditions de ce beau volume. M. Borel.

G. Renouard. *L'Ouest Africain et les Missions Catholiques.* Congo et Oubanghi. Ouvrage couronné par l'Académie française. H. Oudin, Paris, (1904).

On peut différer d'avis avec l'auteur sur un certain nombre de points, mais cette réserve faite, cet ouvrage admirablement documenté est d'une lecture attachante. Le chapitre intitulé l'État politique jette un jour singulier sur les procédés de colonisation des puissances européennes, car ce que l'on dit de l'une peut s'appliquer à des titres divers à d'autres. Exploitation de l'indigène, incohérence administrative, gaspillages de toute nature, manque d'esprit de suite, voilà les plaies dont souffre mainte colonie en Afrique aussi bien que dans d'autres continents. « Les administrateurs, les chefs de poste, tout le monde engage des dépenses sans autorisation. A Libreville, le magasin d'approvisonnement ne tient pas d'inventaire... On a dé-

Digitized by Google

pensé 16 000 francs pour une salle de fêtes destinée probablement à faire danser la bamboula aux nègres de Libreville et 18 000 francs pour une installation électrique qu'on n'a pas utilisée sous prétexte d'économie » (page 146). Nous en passons et non des moins typiques.

Les deux premiers chapitres de ce bel ouvrage sont consacrés à l'histoire des origines et de l'exploration du Congo. C'est en 1839 et 1841 que la France acquit dans l'estuaire du Gabon un abri pour les quelques bricks et goélettes qu'elle entretenait sur la côte d'Afrique en vue de la répression de la traite des esclaves. Peu à peu, grâce à l'énergie de vaillants explorateurs et au courage de nombreux missonnaires, la colonie s'agrandit tant et si bien qu'elle embrasse aujourd'hui un territoire de quelques millions de kilomètres carrés.

Les chapitres qui intéresseront plus spécialement les géographes sont ceux relatifs à la Région, au Pays Noir et aux Ressources commerciales. Ce dernier chapitre sera consulté avec un réel profit par tous ceux, et ils sont de plus en plus nombreux, que préoccupent les questions économiques. Il renferme des statistiques très précises sur le commerce de certains produits. Le grand marché de l'ivoire est aujourd'hui Anvers qui a supplanté Dieppe et Londres. La consommation de l'ivoire est, à l'heure qu'il est, de 5 à 600 tonnes par an. L'éléphant d'Afrique, dont la domestication est à peine commencée, est menacé d'une prompte disparition si l'on ne prend au plus vite d'énergiques mesures de protection. La production du caoutchouc est de 655 tonnes pour le Congo français, de 1400 tonnes pour le Congo belge, ce qui est loin de suffire aux besoins de l'industrie (50 000 tonnes par an, en Europe seulement); le déficit est comblé par l'Amérique.

Pour qui veut se faire une idée du coût de la vie à Brazzaville, le tableau de la page 284 donne des renseignements du plus vif intérêt.

L'Ouest Africain est un livre sérieux que nous recommandons à nos lecteurs. Quelques critiques de détail: les illustrations sont nombreuses et bien choisies, mais pourquoi les légendes sont-elles, en général, d'une concision désespérante. Pages 69 et 101, l'auteur parle tantôt de l'Océan Indien, tantôt du Pacifique, enfin page 203, la colonie allemande du Togo devient le Bogo.

C. Knapp.

Digitized by Google

J. Loisel. *Guide de l'amateur météorologiste*. Gauthier-Villars, Paris, 1906.

Dans ce petit volume d'une centaine de pages, l'auteur donne, sous une forme claire et concise, les indications nécessaires aux amateurs d'observations météorologiques. L'auteur, dans sa préface, dit « qu'il n'existe, à sa connaissance, aucun ouvrage où les amateurs puissent trouver, condensé sous une forme simple et dégagée de détails techniques qui n'intéressent que les hommes de métier, l'exposé des conditions auxquelles doivent satisfaire des observations météorologiques pour présenter toutes les garanties indispensables d'exactitude. » Il nous semble qu'il se trompe, et que les excellentes « Instructions météorologiques » d'Angot remplissent parfaitement ce but, sans être trop techniques. Mais l'ouvrage de M. Loisel n'en sera pas moins utile, et ses indications sur la mesure des différents éléments météorologiques sont exactes et très judicieuses. Les indications qu'il donne sur la mesure de la température, des précipitations atmosphériques, de l'humidité de l'air, et l'étude des hydrométéores, des orages et trombes, des phénomènes optiques, de la nébulosité, des phénomènes de la végétation pourront rendre bien des services aux amateurs. Sur la question de la pression atmosphérique, nous aurions une réserve à faire. L'auteur ne fait mention que du baromètre anéroïde, qui ne devrait être indiqué que comme pis-aller, le baromètre à mercure méritant seul toute confiance, et pouvant seul donner suivant l'expression de l'auteur lui-même, « toutes les garanties indispensables d'exactitude. »

E. LeGrandRoy.

L. Maillard. *Cours d'astronomie*, tome Ier. Payot et Cie. Lausanne, 1906.

Il est fort difficile, sinon impossible, de juger équitablement un ouvrage inachevé; aussi serons-nous très sobre d'appréciations, et nous bornerons-nous presque uniquement, par scrupule d'équité, à donner une idée du contenu de ce premier volume. Il est fort riche, et d'une lecture très captivante. Tout homme cultivé le lira avec plaisir et profit, et y puisera de nombreuses et utiles connaissances. En outre, avantage précieux, chaque chapitre se termine par de copieuses indications

Digitized by Google

bibliographiques, qui faciliteront singulièrement les amateurs d'astronomie.

Après une courte, mais substantielle introduction historique, l'auteur débute, comme il convient, par l'exposé des formules de la trigonométrie sphérique, puis passe aux différents systèmes de coordonnées astronomiques et aux lois du mouvement diurne. Puis viennent les corrections à apporter aux observations: réfraction, parallaxe et aberration; enfin la description des instruments nécessaires aux astronomes et des méthodes d'observation. Dans une seconde partie, intitulée *Astronomie descriptive et astrophysique*, et qui sera vraisemblablement continuée dans le second volume, l'auteur donne quelques notions de géodésie, et traite d'une manière asez étendue la question de la constitution de la terre et de sa rotation.

Nous n'avons rien à objecter à cette répartition des matières du cours, toutefois, l'exposé de la méthode des moindres carrés nous paraîtrait mieux en place dans la seconde partie que dans l'astronomie sphérique, car c'est surtout en géodésie qu'on l'applique. La partie mathématique de l'ouvrage nous paraît parfois un peu sommaire pour un cours de Faculté: c'est ainsi que nous voudrions voir les problèmes relatifs au mouvement diurne, ainsi que la détermination des coordonnées géographiques, traités moins superficiellement. Mais, comme l'auteur renvoie quelque part ses lecteurs à son cours d'astronomie mathématique, il est possible que les lacunes que nous signalons s'y trouvent comblées (nous n'avons pu savoir si ce cours a été vraiment publié). D'autre part, certains chapitres, d'ailleurs fort agréables à lire, renferment de longs développements qui nous paraîtraient mieux en place dans un cours de géophysique.

Une petite chicane pour finir. L'étymologie que l'auteur donne (page 11) du mot *astronomie*, est-elle de son invention ? Elle en est en tout cas peu vraisemblable, et n'a pas pour elle l'autorité des lexicologues tels que Littré. E. Le Grandroy.

Université de Lausanne (Faculté des Sciences). *Bulletin d'astronomie*: première année. Payot et Cie. Lausanne. Hermann, Paris, 1906.

M. le professeur Maillard, qui rédige ce *Bulletin*, s'est donné pour tâche d'y réunir des articles sur l'astronomie parus en

Digitized by Google

dehors des revues spéciales. Il en est résulté un petit volume fort intéressant, et constituant une tentative bien digne d'être encouragée. On y trouve une biographie, avec portrait, du regretté professeur Ch. Dufour, due à la plume de M. le professeur Forel; elle est suivie immédiatement d'une étude de M. Ansermet sur l'œuvre astronomique du regretté défunt. Les lecteurs du *Bulletin* pourront voir en la lisant quel esprit éminent était ce savant modeste, auquel l'art de la réclame fut toujours inconnu.

Un mémoire de M. Diserens sur quelques observations de météores cosmiques en Suisse, et cinq articles de M. Maillard complètent ce petit volume. Ils ont pour titres: La loi de la réparation et le principe de la moindre action; la mesure des altitudes par les formules barométriques; la température et la densité de l'atmosphère; l'expérience de Perrot; l'astronomie et la philosophie naturelle. Le dernier de ces articles. extrait d'une leçon, n'exige pour être compris aucune connaissance spéciale, non plus que le mémoire sur la température de l'atmosphère. Les trois autres sont d'une nature un peu plus spéciale, et intéresseront un public plus restreint. Dans le premier, l'auteur montre que le principe de la moindre action est également applicable, en optique, à la théorie de l'émission et à celle des ondulations; le second est consacré à une étude critique de formules barométriques pour la mesure des hauteurs; dans le troisième enfin, l'auteur rappelle une ancienne expérience complètement oubliée, sur le mouvement rotatoire de l'eau dans une cuve d'où elle s'écoule par un orifice circulaire, placé au centre du fond. Il montre que c'est une des meilleures preuves expérimentales de la rotation de la terre.

Puisse ce bref résumé engager de nombreux lecteurs à lire ce *Bulletin astronomique!* Ils ne le regretteront pas.

E. LeGrandRoy.

Hettner, A. *Das europäische Russland.* Eine Studie zur Geographie des Menschen, mit 21 Text Karten. Leipzig und Berlin. Druck und Verlag von B.-G. Teubner. 1905. 1 vol. in-8 de 220 pages. Prix broché : 4 Mk.

En 1897, l'auteur du présent volume a assisté au Congrès international de géologie à Saint-Pétersbourg ; il a également pris part aux grandes excursions organisées à cette occasion

Digitized by Google

dans l'intérieur du pays, et son intérêt pour la Russie a été si vivement excité qu'il résolut d'en faire une étude toute spéciale. Ne connaissant pas le russe, il fut obligé de lire les auteurs slaves dans des traductions; il compulsa également une foule d'auteurs allemands, français et anglais. C'est le résultat de ses nombreuses lectures qu'il présente aujourd'hui au public. Nous sommes donc en présence d'un travail de seconde main, d'une compilation, mais d'une compilation faite avec intelligence. L'auteur lui-même déclare dans sa préface qu'il n'entend pas produire des faits nouveaux sur la Russie et les Russes; il se contente d'exposer aux lecteurs ce que des ethnologues, des historiens, des économistes et d'autres publicistes ont dit sur ce sujet. Les grandes divisions du livre sont les suivantes: La nature du pays, son développement historique; les divers peuples qui l'habitent, les religions; l'État; l'habitat et la population; les voies de communication, les conditions économiques; la situation matérielle et la culture intellectuelle. L'auteur s'est si bien identifié avec son sujet qu'il est parvenu à nous présenter un livre qui a toutes les apparences d'une création originale. Ses appréciations sont marquées au coin du bon sens. Pour lui, la Russie est un édifice tout en façade, grandiose à l'extérieur, mais vermoulu à l'intérieur; une réforme prompte et sérieuse venant d'en haut peut seule empêcher l'effondrement de la monarchie; cette réforme est rendue très difficile, sinon impossible, par l'autocratie impériale et la bureaucratie gouvernementale. La brutalité des Cosaques et les excès policiers précipiteront le grand mouvement révolutionnaire qui couve partout sous la cendre. ZOBRIST.

DUSE S.-A. *Unter Pinguinen und Sechunden.* Erinnerungen von der Schwedischen Südpol Expedition. 1901-1903. Unique traduction autorisée par Emil ENGEL. Berlin, 1905. Verlag Wilhelm BUENSCH. Buchdruckerei und Verlagsbuchhandlung Actiengesellschaft.

L'auteur de ce récit, qui jusqu'à preuve du contraire n'a rien de commun avec la célèbre actrice italienne du même nom si ce n'est un talent particulier de raconter avec esprit une foule de choses amusantes qui échapperaient à un vulgaire marsouin, est un officier de l'armée suédoise engagé en qualité de carto-

Digitized by Google

graphe par le Dr Nordenskjöld pour son expédition au Pôle Sud. Le vaisseau sur lequel nos hommes avides de faire plus ample connaissance avec le Pays des pingouins s'embarquent, est le vénérable *Antarctic*, qui pendant ses trente-trois ans d'existence a fait quelques-uns des plus célèbres voyages dans les mers polaires. Il est caduc, un peu vieillot et vermoulu ; il a reçu une nouvelle couche de peinture qui lui donne un air pimpant. Parti de la Suède au mois d'octobre, l'*Antarctic* jette l'ancre à Port Stanley, dans les îles Falkland, vers la fin de décembre. Aussitôt après les fêtes du Nouvel-An commence la partie sérieuse du programme, savoir l'étude minutieuse d'une fraction des contours de la côte orientale de la Terre du roi Oscar II, découverte en 1893 par Larsen, le capitaine actuel de l'*Antartic* mais commandant à ce moment-là le *Jason*. L'*Antarctic* se dirige donc vers le Sud où son équipage ne tarde pas à entrer en contact avec les glaces et les phoques. Un dépôt de vivres est établi sur la côte de l'île Seymour, riche en fossiles. Après une navigation sans résultat, tentée vers le Sud, l'*Antarctic* revint à l'île de Seymour. Nordenskjöld y établit sa station d'hiver, munie d'un observatoire magnétique dans le voisinage du Snow Hill; les vivres et tout le nécessaire pour un long hivernage sont transportés à terre; la cabane est rapidement édifiée. La séparation eut lieu vers la mi-février; Nordenskjöld resta dans son observatoire avec ses aides, tandis que le navire se dirigeait vers le Nord à la recherche de parages plus hospitaliers. Il serait trop long d'entrer dans les détails de cette croisière aventureuse, comme aussi de parler des souffrances qu'endurèrent ces hardis explorateurs. Le 14 janvier de la deuxième année, l'*Antarctic* fut gravement endommagé par la glace; son équipage parvint à le maintenir à flot pendant quelques jours et chercha à gagner l'île Paulet où se trouve une grande colonie de pingouins, mais avant d'atteindre le but, il fallut abandonner le navire qui sombra tôt après dans le golfe Erebus et Terror. L'équipage réussit à atteindre l'île Paulet, d'où le capitaine Larsen avec cinq hommes se rendit à Snow Hill. Il trouva Nordenskjöld et les siens en bonne santé. C'est à ce moment que les naufragés ne sachant comment sortir de leur prison glacée furent tirés de leur pénible situation par le vaisseau *Uruguay* que le Gouvernement argentin avait envoyé à leur recherche. De Snow Hill l'*Uruguay* se

Digitized by Google

dirigea vers l'île Paulet pour embarquer les membres de l'expédition que Larsen y avait laissés. Le récit de Duse est dramatique d'un bout à l'autre, mais, en somme, il ne nous apprend rien de bien nouveau; il prouve une fois de plus qu'une expédition polaire doit être préparée avec un soin tout particulier. L'histoire est là pour démontrer que les explorations entreprises à la légère ont eu une issue opposée à celle que leurs organisateurs s'était proposée. Les cartes annexées au volume font le désespoir du lecteur qui cherche vainement à y reconnaître quelque chose; la loupe même est impuissante à décomposer ce chef-d'œuvre de microgravure. ZOBRIST.

Dr Karl SAPPER. *In den Gebieten Mittelamerikas und Westindien.* Reiseschilderungen und Studien. Stuttgart, E Schweizerbartsche Verlagsbuchhandlung (E. NÆGELI). 1905. Mit 76 Abbildungen im Text und 28 Tafeln; 2 Lichtdrucktafeln und 3 Lithogr. Tafeln.

Aux premiers bruits qui parvinrent en Europe des bouleversements produits dans l'Amérique centrale et dans les Antilles par les mémorables éruptions volcaniques de 1902, le professeur Dr K. Sapper sollicita et obtint de l'Université de Tubingue un congé de six mois pour étudier sur place les causes et les effets de ce déchaînement grandiose des forces de la nature. Les résultats de cette campagne scientifique ont été consignés par le savant professeur dans un volume in-8° de 334 pages qui mérite le titre de classique. L'auteur y traite avec une science profonde une foule de questions, qui touchent de près ou de loin à cette grande aire volcanique du Nouveau Monde. Parti d'Europe vers la fin du mois d'août 1902, le Dr Sapper visita les régions les plus intéressantes des États-Unis et du Mexique; il traversa l'Amérique Centrale jusqu'à l'isthme de Panama d'où il passa dans les Antilles. Le livre est divisé en quatre grandes sections comprenant: 1° La description du voyage; 2° les éruptions volcaniques de l'Amérique Centrale en 1902; 3° les éruptions des Petites Antilles en 1902-1903; 4° les conséquences sociales et économiques des éruptions volcaniques dans les Petites Antilles. Le tout forme une narration dramatique qui impressionne au plus haut degré. Les nombreuses photographies ainsi que les cartes sont d'une rare perfection et complètent dignement ce beau travail. ZOBRIST.

Digitized by Google

Georg GRUPP. *Kultur der Alten Kelten und Germanen.* Mit einem Rückblick auf die Urgeschichte. München, 1905. ALLGEMEINE VERLAGS GESELLSCHAFT. Un vol. in-8° de 320 pages, avec 165 figures dans le texte.

A une époque où les fouilles sont partout à l'ordre du jour et dans tous les domaines, cette publication de G. Grupp arrive au bon moment pour jeter un peu de lumière dans les discussions qui s'élèvent entre une foule de demi-savants, et qui le plus souvent manquent leur but. L'auteur met ses lecteurs en garde contre les amateurs d'archéologie dont la culture générale est incomplète et qui, pour cette raison, ne distinguent pas ce qui est celtique de ce qui est germanique. Commençant avec les peuplades de l'âge de la pierre, l'archéologue Grupp passe aux Indo-Germains, aux Celtes et aux Germains proprement dits. Il nous les présente au point de vue des mœurs, de l'habitation, de l'agriculture, de l'industrie, de la civilisation et de la religion et termine par une description de leur organisation politique et de leur manière de faire la guerre.

L'auteur s'arrête longuement sur la famille et l'habitation celtiques; la religion et les traits caractéristiques de ce groupe ethnique lui inspirent une foule de choses intéressantes qui gagnent beaucoup à être rapprochées de ce qu'il dit des Germains. Il y aurait maint fait curieux à relever dans ce livre, mais cela nous mènerait trop loin; bornons-nous à attirer l'attention des lecteurs suisses sur la ressemblance frappante qui existe entre une fortification pré-romaine découverte dans le Taunus (voir page 92) et le camp retranché gaulois de la « Knebelburg » du Jensberg au S.-O. de Bienne. *La Civilisation des anciens Celtes et Germains* n'est pas un livre à lire rapidement d'un bout à l'autre ; c'est un ouvrage à méditer ; il demande beaucoup de réflexion, de jugement, unis à une grande connaissance de l'histoire ancienne de notre continent.

ZOBRIST.

Dr Albert FREYBE. *Das deutsche Haus und Seine Sitte.* Gütersloh, Druck und Verlag von C. BERTELSMANN. 1892. Petit in-8° de 168 pages.

L'auteur est un moraliste chrétien poussé à écrire par l'ardent désir de voir le peuple allemand grandir, prospérer et

Digitized by Google

continuer son rôle civilisateur dans le monde. Il part du principe très juste que la grandeur d'un peuple est en rapport direct avec sa moralité et que celle-ci dépend de l'organisation de la famille. Plus les liens qui unissent les membres d'une même famille sont étroits et sacrés, plus aussi la nation est forte et capable de résister aux plus grandes épreuves. C'est afin d'imprimer toujours plus profondément dans la conscience des lecteurs allemands les principes de saine morale qui ont fait la grandeur des peuples germains que le Dr Freybe a résolu de publier une série d'ouvrages dont nous présentons ici le premier volume aux lecteurs du *Bulletin*. L'auteur y parle du foyer domestique, de la dignité personnelle, de l'influence de l'école ; pour lui, c'est le foyer qui est la sauvegarde des bonnes mœurs. Ce livre peut se résumer en cette belle pensée que l'auteur cite à la page 153 : « Zu Tische muss man gehen wie zum Altar. » Il faut se rendre à table comme à l'autel. ZOBRIST.

Egerton R. YOUNG. *Unter den Indianern Britisch Nord Amerikas*. Trad. de l'anglais par ENGELHARDT, avec nombreuses illustrations. Gütersloh, Druck und Verlag von C. BERTELSMANN. 1899. 2 vol. in-8°.

Depuis près de cinquante ans un certain nombre d'écrivains, dans l'intention d'amuser la jeunesse avide de récits passionnants, ont créé toute une bibliothèque d'ouvrages plus échevelés les uns que les autres, au sujet des Indiens de l'Amérique du Nord. Quel a été l'effet moral produit par ces aventures imaginaires sur les nombreux lecteurs de ces drames horripilants? La réponse pourrait être donnée par les victimes de cette littérature qui, sous un extérieur éducatif, pour le vulgaire bien entendu, ne vise qu'aux gros bénéfices. Egerton Young a voulu réagir contre ces récits attrayants, mais néfastes, en écrivant, lui qui a passé un quart de siècle au milieu des Peaux-Rouges, une série de nouvelles qui sont la reproduction fidèle de la vie de ces malheureux Indiens traqués et parqués par les Blancs soi-disant plus civilisés, mais en tout cas plus cruels et parfois plus immoraux. Ces deux petits volumes se lisent avec plaisir parce qu'on sent qu'ils sont dictés par l'expérience et par l'amour de la vérité ZOBRIST.

Digitized by Google

O. Nachod. *Geschichte von Japan.* Erster Band, Erstes Buch: Die Urzeit bis 645 n. Chr. Un vol. in-8° de 420 pages. Friedrich Andreas Perthes. Aktiengesellschaft. Gotha. 1906. Prix: 9 Mk.

L'éditeur F.-A. Perthes publie depuis quelques années, sous la savante direction du Dr K. Lamprecht, professeur d'histoire à l'Université de Leipzig, une œuvre monumentale intitulée: Histoire générale des États. C'est une collection d'œuvres magistrales dans laquelle tous les États de l'Europe sont représentés par plusieurs volumes dus à la plume d'historiens, dont la réputation est solidement établie. Mais l'Europe, c'est bien petit en comparaison du monde entier; il existe d'autres États sur la terre et ceux-là jouent ou sont à la veille de jouer un rôle considérable dans l'histoire mondiale. L'existence de ces États doit nous intéresser, notre devoir est de les connaître, si nous ne voulons pas aller au devant de débâcles semblables à celles qui ont miné pour longtemps l'influence de la Russie en Asie. Il n'est plus permis aux États civilisés de l'Europe d'ignorer ce qui s'est passé, ce qui se passe et ce qui se prépare pour l'avenir dans les autres continents. C'est pour combler cette lacune que l'éditeur sus-nommé s'est adressé à quelques spécialistes en vue, pour faire paraître successivement une série de volumes consacrés à l'histoire des *États extraeuropéens.* Cette importante publication est commencée et le premier volume est un coup de maître, c'est l'histoire du Japon, dont nous avons eu le bonheur de lire le tome premier allant depuis les temps les plus reculés — âge de la pierre — jusqu'à l'an 645 après Jésus-Christ. Ce volume est dû à la plume autorisée de l'un des plus savants historiens contemporains; c'est une œuvre d'érudition considérable appuyée sur une masse énorme de documents originaux. L'introduction du livre est consacrée à la période préhistorique; la première partie au pays et à ses habitants; la deuxième à la période semi-historique, avec une description de l'organisation de l'État. L'auteur y fait un tableau très suggestif des idées religieuses, des mœurs et coutumes, des arts, des sciences, comme aussi de la situation économique et des rapports du Japon avec les autres peuples à une époque où l'Europe était plongée en pleine barbarie médiévale. Quiconque tient à se faire une idée un peu

Digitized by Google

complète de ce qu'est le peuple japonais doit, si toutefois ses études préliminaires le lui permettent, méditer l'ouvrage du professeur Nachod. ZOBRIST.

Prof. Dr A. SUPAN. *Die territoriale Entwickelung der europäischen Kolonien*, mit einem Kolonialgeschichtlichen Atlas von 12 Karten und 40 Kärtchen im Text. Un vol. grand in-8° de 344 pages. Prix broché: 12 Mk., relié 13 Mk. 50. Gotha, Justus PERTHES, 1906.

En général, les peuples possédant des colonies ont tous trouvé au cours des siècles des historiens plus ou moins complaisants, mais jusqu'à ce jour le monde ne possédait pas encore une histoire universelle et impartiale des colonies européennes condensant en un tout les événements si importants et parfois si peu connus, qui ont permis à l'Europe d'être, pendant cinq siècles, la maîtresse incontestée du monde entier. Pour faire ce formidable travail de synthèse historique, le professeur Dr Supan, de Gotha, le chef incontesté du puissant mouvement géographique allemand, était bien qualifié. *Le développement territorial des colonies européennes* est un travail unique ; il embrasse toute la Terre ; c'est une mine inépuisable de renseignements et un guide sûr pour les érudits. Sans entrer dans les détails, nous pouvons dire que ce volume est divisé en un certain nombre de grands chapitres, auxquels correspondent douze cartes mondiales sur lesquelles sont notées avec un soin minutieux les colonies européennes dans leurs différentes phases de développement. Comme dernier arrivant figurent les États-Unis de l'Amérique du Nord.

Les titres de ces subdivisions sont : les premières tentatives de colonisation au delà des mers ; la période hispano-portugaise ; la période hollandaise ; la période française ; la période britanno-américaine ; enfin la période américano-européenne. La conclusion à laquelle est conduit le lecteur après avoir étudié cette histoire du développement territorial des colonies, c'est qu'il existe une Némésis qui poursuit les Gouvernements indignes de posséder des colonies ; leurs immenses territoires se rétrécissent peu à peu et finissent presque par disparaître des cartes suggestives de cet ouvrage si remarquable à tous égards. Quelles leçons de haute morale politique ces cartes ne

Digitized by Google

donnent-elles pas aux historiens et aux hommes d'État à même de les consulter ! ZOBRIST.

MELNIK Josef, *Russen über Russland.* Ein Sammelwerk. Zweites Tausend. Literarische Anstalt. RÜTTEN und LOENING. Frankfurt am Main, 1906

Cet ouvrage est un grand in-8° de 670 pages dédié à la mémoire d'Antoine Tschechof par Melnik, un penseur profond qui a eu l'idée de publier cette vaste mosaïque pour donner au monde civilisé une idée aussi exacte que possible de la Russie à la veille des grands événements qui s'y préparent. La matière étant trop vaste pour être dominée par un seul écrivain, Melnik s'est adressé à dix-huit spécialistes, les priant de traiter chacun le sujet pour lequel leur autorité est indiscutable. Voici la liste de ces auteurs avec le sujet développé par chacun d'eux :

1° Pierre Struve, à Paris: *Considérations sur la révolution russe ;*

2° Prince Eugène Troubetzkoi, à Kief: *La question universitaire ;*

3° Alexandre Novikof, à Saint-Pétersbourg : *Le village ;*

4° Vassili Golubef, à Saint-Pétersbourg : *Le Zemstvo ;*

5° Vassili Rosanof, à Saint-Pétersbourg: *L'Église ;*

6° Ivan Oserof, professeur à Moscou : *La politique financière ;*

7° Le Dr V. Totomianz, à Saint-Pétersbourg : *La question ouvrière ;*

8° V. Nabokof, à Saint-Pétersbourg: *La procédure pénale extra-judiciaire ;*

9° Alexandre Amfiteatrof, à Paris : *La femme ;*

10° Alexandre Kornilof, à Saint-Pétersbourg : *La question des paysans ;*

11° Moskvitsch, à Moscou: *La police ;*

12° Nicolaï Tschechof, à Moscou : *L'instruction populaire ;*

13° Alexandre Benois, à Saint-Pétersbourg : *L'art moderne ;*

14° M. Virtus, à Saint-Pétersbourg: *Les Juifs ;*

15° Andrzej Niemojevski, à Varsovie : *Le royaume de Pologne ;*

16° Michel Gruschevski, professeur à Lemberg : *Les Petits Russes ;*

17° K. Berberof, à Rostof sur le Don : *Les Arméniens ;*

18° Le Dr Axel Lille, à Stockholm : *La Finlande.*

Digitized by Google

Rendre compte de tous ces travaux est impossible. Ce livre est le tableau fidèle de la mentalité étrange d'un grand peuple qui est fatalement poussé au devant d'un avenir que l'esprit le plus clairvoyant ne peut préciser. Il faut le lire et le relire pour comprendre quelque peu sans un trop grand étonnement les nouvelles que les journaux nous apportent quotidiennement de ce malheureux et pourtant si intéressant pays. ZOBRIST.

SIEROSZEWSKI. W. *Korea. Land und Volk*, nach eigener Anschauung, gemeinverständlich geschildert. Seule traduction autorisée par STEFANIA GOLDENRING, avec 27 illustrations et une carte. 1 vol. in-8° de 300 pages. Prix : Mk. 5. Verlag Continent. THEO GUTMANN. Berlin.

Ce volume, d'une lecture facile et captivante, est un des rares ouvrages qu'on puisse recommander sans réserve à quiconque veut connaître d'un peu plus près la Corée, cette presqu'île grande comme l'Italie dont l'intérieur est resté pour ainsi dire terra incognita et sur le compte de laquelle nous n'avions que des descriptions plus ou moins fantaisistes sinon fantastiques. Sieroszewski est un explorateur sérieux, qui a parcouru une partie de ce curieux pays en compagnie d'un interprète. Ce qu'il a vu, il l'a décrit avec simplicité et clarté. La Corée qu'il nous dépeint n'est pas ce pays d'éternelles rêveries et d'absurdes mièvreries de gens ridiculement doucereux et traitreusement vindicatifs que certains auteurs ont présentés aux badauds géographiques de l'occident. L'auteur a visité ce beau mais malheureux pays à la veille de la guerre russo-japonaise, au moment où la population était travaillée d'un côté par les Slaves, de l'autre par les Nippons. Il nous montre comment ces derniers y ont créé des écoles; il nous introduit dans ces établissements d'instruction publique qui pourraient et devraient servir de modèles aux pédagogues théoriciens de la vieille Europe. Les chapitres consacrés à la description des régions parcourues, au climat, à l'agriculture, à la religion, aux couvents, à la famille, sont d'un haut intérêt; on en peut dire autant de ceux dans lesquels il dépeint la population, nous parle de son industrie, de son commerce et de son organisation sociale. Le dernier chapitre, Séoul à la veille de la guerre, est très suggestif et montre d'une manière saisissante l'invasion lente, mais

Digitized by Google

méthodique des Japonais. Si les Russes avaient su cela !... Il est probable aussi que les Japonais seraient à même de nous offrir de meilleures cartes de la Corée que le croquis imparfait qui termine ce volume ! ZOBRIST.

LORENTZ, H.-A. *Eenige maanden onder de Papoeas*. Ouvrage de 300 pages orné de nombreuses phototypies et d'une carte. E.-J. BRILL. Leiden, 1905.

Dans le monde géographique, il a toujours existé une tendance à reprocher aux Hollandais une certaine indifférence à l'égard de l'exploration de leurs grandes îles des Indes orientales, Java excepté, dont ils ont réussi à faire la colonie la plus parfaite du globe. Cette indifférence a été excessive surtout pour la Nouvelle-Guinée dont la superficie égale celle de la France, de la Belgique, des Pays-Bas et de la Suisse ; elle lui a valu la perte du N.-E. de cette île superbe dont l'insalubrité de même que la férocité des habitants avaient été grandement exagérées. Les Anglais et les Allemands ont fait des efforts considérables pour explorer les régions afférentes à leur sphère d'influence ; seuls les Hollandais paraissaient se désintéresser de cette question si bien que la moitié occidentale de la Papouasie est à l'heure qu'il est moins connue que les régions les plus reculées de l'Afrique et de l'Asie.

Un mouvement en faveur de l'exploration scientifique de cette grande île paraît se produire dans les Pays-Bas ; c'est ainsi que la Maatschappij ter bevordering van het natuurkunding onderzock in de Nederlandsche Kolonien (Société pour le développement de l'exploration scientifique des colonies néerlandaises) s'est mise à la tête d'un mouvement qui, s'il est tardif, n'en est pas moins louable. C'est à son énergique intervention que nous devons la publication du présent volume qui est une sorte de compte rendu écrit sans prétentions scientifiques d'une exploration de la côte Nord de la Nouvelle-Guinée faite au cours de l'année 1903, sous la savante direction du professeur de géologie Dr Wichmann, de l'Université d'Utrecht.

Le récit très captivant commence avec le débarquement de l'expédition le 13 mars, à 11 h. 15 du matin, à Métu Débi dans la baie de Humboldt. La description de Métu-Débi et du lac Sentani, situé plus au Sud, est toute une révélation ; la faune, la

Digitized by Google

flore et surtout les hommes avec leurs étranges demeures sur pilotis qui nous reportent à l'âge de nos lacustres helvétiques fournissent au narrateur une centaine de pages qui valent bien des volumes. Que de choses ne nous apprend-il pas sur la chasse, la pêche, la construction des canots, les armes et même sur les idées religieuses que nourrissent ces hommes de l'âge de la pierre, et comme nous voudrions en apprendre davantage, comme nous regrettons que l'expédition ne puisse pénétrer plus avant dans ce pays mystérieux et cela faute de temps et surtout faute d'argent pour se procurer l'escorte indispensable et les moyens de transport nécessaires ! Le chapitre III est consacré à l'expédition manquée le long du fleuve Tami qui se jette dans la mer un peu à l'Est de la baie de Humboldt. Puis, toujours talonnés par les pluies et par le temps qui presse, car le navire la *Mouette* reviendra tantôt pour transporter les explorateurs à Sourabaya en touchant à quelques points de la côte de la Geelvink baai, comme aussi à Ternate. Ces haltes, de courte durée, sont employées à faire çà et là quelques reconnaissances dans l'intérieur du pays, entre autres dans la région houillère et le long des fleuves Moaïf et Tawarin.

Cette exploration de la côte Nord de la Nouvelle-Guinée hollandaise, malgré son programme fragmentaire et malgré la saison peu favorable où elle a été entreprise, a fourni des résultats ethnographiques inattendus et de la plus grande valeur. Les nombreuses photographies recueillies en cours de route forment une riche collection de documents destinée à rendre de grands services aux anthropologistes. La carte, avec les différents itinéraires, est un réseau de traits à la plume dans lequel le lecteur a quelque peine à se reconnaître. En somme, ce livre intitulé *Quelques mois parmi les Papouas* est un ouvrage qui se lit avec plaisir; il est des plus intéressants et extrêmement instructif. Puisse ce succès très légitime engager ces mêmes explorateurs à recommencer, mais cette fois avec un plan bien arrêté, des moyens suffisants et surtout le temps nécessaire pour faire disparaître la grande tache blanche qui recouvre encore tout l'intérieur de la Papouasie hollandaise !

ZOBRIST.

Digitized by Google

NELSON ANNANDALE. *The Faroes and Iceland.* Studies in Iceland life. Avec 24 illustrations et un appendice sur le pony celtique par F.-H.-A. MARSHALL. D. Sc. Oxford. At the CLARENDON press. 1905. Prix : 4 s. 6 d.

Depuis vingt ans l'étude de l'Islande est à l'ordre du jour, c'est presque une affaire de mode tant au Danemark qu'en Allemagne et en Angleterre, si bien que cette île mystérieuse, au sujet de laquelle tant de légendes ont été mises en circulation, est bien près d'être connue dans tous ses détails.

The Faroes and Iceland est un volume qui tient une belle place parmi ces nombreuses publications; son auteur, qui a passé les étés de 1896-1903 dans les îles Feroë et en Islande, a eu l'occasion d'y faire des observations et des recherches d'une valeur réelle. Les titres des sept chapitres en disent long sur la variété des sujets traités. Ce sont : Le peuple des îles Färöer ; la vie des Feromen ; les Algériens en Islande ; les Birdcliffs (falaises) des îles Westman ; l'Islande moderne ; les animaux domestiques de l'Islande et des Färöer ; l'agriculture en Islande avec quelques notes sur la vie des insectes. L'appendice est une courte mais savante étude du cheval celtique. Inutile d'ajouter que ce livre intéressant est plein de détails curieux, qu'il m'a appris une foule de choses dont je ne me doutais pas et que Nelson Annandale est un élégant écrivain doué d'une grande finesse d'observation. ZOBRIST.

VON NEUMAYER, G. *Anleitung zu wissenschaftlichen Beobachtungen auf Reisen.* 3me édition. Dr MAX JÆNECKE, Verlagsbuchhandlung. Hannover, 1905-1906. 2 vol. in-8° à 3 Mk.

Ce que nous avons dit l'année dernière au tome XVI, page 328 du *Bulletin*, à propos des premiers fascicules de cette excellente publication, nous ne pouvons que le répéter et le confirmer ici pour ce qui concerne les livraisons 5-6 à 13-15 que nous avons eu le bonheur de lire attentivement. C'est un ouvrage éminemment pratique que tout voyageur-explorateur devrait étudier à fond avant de se mettre en route ; il devrait faire partie de son bagage au même titre que ses instruments de précision. ZOBRIST.

Digitized by Google

FISCHER, HEINRICH. *Methodik des Unterrichts in der Erdkunde.* Ein Hilfsbuch für Seminaristen und Lehrer. Avec cinq esquisses dans le texte. FERDINAND HIRT, Kœnigliche Universitæts und Verlagsbuchhandlung. Breslau, 1905. Prix : broché, 1,80 Mk. ; relié, 2,25 Mk.

L'auteur, un « Oberlehrer am Luisenstadt Real Gymnasium de Berlin », où il a fait une ample provision d'observations, désire donner à ses collègues un guide pratique et uniforme pour l'enseignement de la géographie si disparate encore dans les divers États de l'Empire. Dans la première partie de son livre, il s'occupe de la meilleure manière de développer l'instruction du maître de géographie pour l'empêcher de se cristalliser dans la routine et le maintenir au courant et à la hauteur des faits nouveaux. Dans la seconde partie, il analyse l'enseignement de la géographie proprement dite et commence par le degré inférieur du progymnase. Il va de soi que ses observations qui concernent avant tout les écoles de la Prusse peuvent aussi trouver leur application dans d'autres pays où l'enseignement de la géographie est organisé à peu près sur le même pied. En général, ce que Fischer désire introduire en Allemagne revient à ce que nous possédons en Suisse depuis nombre d'années. Une partie de l'ouvrage qui ne saurait être assez relevée est celle où l'auteur fait le procès à la manie chère à certains maîtres de faire faire à domicile des cartes calquées, copiées ou même dessinées sur des feuilles préparées ! C'est une perte de temps énorme. Mais ce qu'il faut recommander, c'est le croquis exécuté rapidement en classe, au crayon, pour exercer l'élève à fixer sans hésitation, sur une feuille de papier, les traits caractéristiques d'une région ou d'un pays; bien entendu après que le maître aura expliqué au tableau noir la manière de figurer lestement au trait les montagnes, les cours d'eau et autres détails rentrant dans le cadre de la géographie physique. Ce travail est aussi un excellent exercice de mémoire, auquel il faut ajouter la composition écrite séance tenante. Un extemporale semblable répété chaque mois donnera au maître et à l'élève une idée exacte des progrès accomplis et des lacunes qu'il faut combler. Nous recommandons chaudement la lecture de ce petit volume de 168 pages à tous nos maîtres de géographie.

ZOBRIST.

Digitized by Google

SARASIN, PAUL et FRITZ. *Reisen in Celebès*, Ausgeführt in den Jahren 1893-1896 und 1902-1903, mit 240 Abbildungen im Text, 12 Tafeln in Heliogravure und Farbendruck, 11 Karten. 2 vol. C.-W. KREIDEL'S Verlag. Wiesbaden, 1905.

Célébès, cette île aux contours bizarres, grande quatre fois et demie comme la Suisse et dont les rivages seuls étaient fixés avec une certaine précision sur les cartes marines, vient d'être explorée avec un soin tout particulier par deux savants bâlois, les docteurs et cousins Paul et Fritz Sarasin. Armés mieux que personne tant au point de vue scientifique qu'au point de vue financier, doués d'une énergie à toute épreuve et de plus admirablement soutenus par les autorités hollandaises, ils ont pu faire, dans l'intérieur de cette île réputée impénétrable, une série de voyages qui ont démontré non seulement l'existence de bon nombre de plantes et d'espèces animales inconnues, mais aussi d'une race d'hommes primitifs, les Toala, peut-être la seule qui soit encore de tout point à l'âge de la pierre. La cause principale du succès de ces expéditions, c'est qu'elles étaient toujours minutieusement préparées; tout était prévu, calculé et concerté avec les autorités néerlandaises toutes puissantes le long des côtes, mais dont l'autorité est en général méconnue des roitelets de l'intérieur. Ces deux explorateurs ne se sont pas bornés à faire une traversée plus ou moins pittoresque à dos d'une monture quelconque; ils ont presque toujours voyagé à pied, seul moyen de locomotion pratique pour celui qui veut faire un levé exact du chemin parcouru et qui en outre doit se livrer à des études de géologie, de zoologie et de botanique, sans compter les multiples observations barométriques, thermométriques à heures fixes, et les observations astronomiques quand l'état du ciel le permet pour fixer les coordonnées de quelques points nécessaires à l'établissement des itinéraires. C'est cette précision dans le travail qui donne une si grande valeur aux cartes qui enrichissent les présents volumes. Les photographies et les objets de toute nature collectionnés au cours de ces expéditions forment un trésor ethnographique inestimable précisément parce qu'en ce moment l'islamisme et la civilisation occidentale pénètrent rapidement dans ces régions et font disparaître les traits distinctifs de ces races primitives vivant encore dans des cavernes ou aux abords

Digitized by Google

de celles-ci, comme jadis les hommes de l'époque paléolithique en Europe.

De 1893 à 1896, Paul et Fritz Sarasin ont pris comme centre d'exploration la résidence de Menado, d'où ils ont rayonné dans tous les sens, visitant la majeure partie de la grande presqu'île au Nord de l'Équateur. Ici ils ascensionnent plusieurs volcans, entre autres le Klabat; ils se rendent ensuite par terre à Gorontalo, à travers une région en partie inexplorée, puis ils font la traversée N.-S. de cette même péninsule de Buol au golfe de Tomini. Après un court séjour à Makassar, ils traversent le centre de l'île du golfe de Boné (Boni) à celui de Tomini, rentrent dans le Minahassa, explorent les environs de Tomohou au S. de Menado, se rendent au golfe de Mandar pour gagner le golfe de Paloppo à travers une région inexplorée, mais ils sont arrêtés à Kalosi par l'hostilité des indigènes. Les infatigables explorateurs retournent à Makassar; d'où ils entreprennent un voyage du plus haut intérêt qui se termine par l'ascension du pic de Bantæng, au S.-E. de Makassar, cette première série de voyages d'explorations dans ce pays si admirablement beau et fertile, se termine enfin par la traversée d'Ussu, sur le golfe de Boné, à Tomori. Pendant le deuxième séjour à Célébès, en 1902 et 1903, nos explorateurs font entre autres deux expéditions au cœur du pays des Toala; les plus intéressantes de toutes, et enfin la plus longue traversée de l'île du N. au S. de Pala à Paloppo, à travers un pays entièrement neuf pour des Européens.

Ces quatre années d'activité à Célébès ont permis aux cousins Sarasin de faire une foule d'observations dont il est impossible de parler ici. Nous en signalerons cependant deux : 1° la constatation scientifique de l'affaissement progressif d'une portion de la côte S.-E. de l'île sous les flots de l'océan, et 2° les raisons pour lesquelles les insulaires de Célébès, notamment ceux qui habitent au bord de l'eau, construisent leurs demeures sur pilotis. Il y a là, pour ceux qui s'occupent de nos ancêtres lacustres, une foule de renseignements précis qui expliquent d'une manière très simple les problèmes que nos archéologues ne résolvent qu'imparfaitement. Par exemple celui de la confection de la poterie sans l'emploi du tour.

Pour terminer, nous dirons que quiconque veut étudier sérieusement les palafittes et les retranchements qu'on observe dans leur voisinage, doit commencer par lire avec soin ces deux

Digitized by Google

volumes, car Paul et Fritz Sarasin ont vécu pendant bien des mois au milieu de peuplades qui se trouvent encore dans des conditions identiques à celles où vivaient nos lacustres.

Quant à l'orthographe des noms propres et des noms géographiques, nos explorateurs étant bâlois, ils leur ont donné une forme allemande. Le son *ou* français = *oe* hollandais, ils l'ont rendu par le *u* allemand, cela pour éviter le doute ou l'incertitude chez les lecteurs qui consulteraient un grand atlas ayant conservé l'orthographe hollandaise. ZOBRIST.

HENTZE, WILLY. *Am Hofe des Kaisers Menelik von Abessynien.* EDOUARD-HEINRICH MAYER, Verlagsbuchhandlung. Leipzig, 1905.

Un séjour de plusieurs années à la cour de Ménélik en qualité d'ingénieur a permis à l'auteur de se familiariser avec le peuple abyssin à demi civilisé, le seul qui, avec les Maures, ait su garder son indépendance en Afrique. En écrivant ce livre de 182 pages, orné de six tableaux, d'un fac-similé et de quarante et une phototypies, l'auteur est resté aussi objectif que possible; il ne parle que des indigènes, il ne mentionne les étrangers influents que lorsqu'il y est absolument obligé. Ce n'est qu'incidemment qu'il cite le nom de M. Ilg. Quelle en est la raison? L'avenir nous l'apprendra peut-être. *A la cour de l'empereur Ménélik* est un livre qui donne plus que le titre ne promet; il est très intéressant du commencement à la fin et convie à la réflexion. L'auteur commence par la description du pays, des habitants; il parle de l'Église éthiopienne, de l'armée, des voies et moyens de communication, de l'agriculture, du commerce et de la justice. Ces généralités exposées, il conduit le lecteur à la cour de Ménélik, à Adis Ababa, qu'il décrit avec beaucoup d'humour. Rien de plus délicieux que le récit de ses aventures à l'occasion de la construction du bâtiment de la Monnaie et de l'arrivée du rouleau compresseur à vapeur pour les routes. Willy Hentzel termine par un chapitre consacré à l'avenir de l'Éthiopie et un autre très étendu qui contient la généalogie des rois éthiopiens depuis Adam jusqu'à Ménélik II, le souverain régnant.

C'est grâce à la grande amitié qui s'était établie entre l'évêque d'Adis Ababa et l'ingénieur que ce dernier a obtenu la per-

Digitized by Google

mission de traduire ce précieux registre qui reste soigneusement caché aux yeux des profanes, et à plus forte raison des étrangers. Il y a là des détails extrêmement curieux, surtout à partir de l'an 333, époque à laquelle le christianisme pénétra dans le pays. Les dernières pages de l'ouvrage sont surtout importantes pour les théologiens qui s'occupent de l'histoire de l'Église copte en Palestine. En écrivant ce livre, Willy Hentze a fait une œuvre utile et durable; c'est un document précieux pour la connaissance de l'Éthiopie et de son grand régénérateur, le Négus Ménélik II. ZOBRIST.

Dr THEODOR KOCH-GRÜNBERG. *Anfänge der Kunst im Urwald.* ERNST WASMUTH, A.-G. Berlin.

Comme « Indien parmi les Indiens », ainsi qu'il le dit lui-même, l'auteur a voyagé pendant deux ans sur le haut Rio Negro et le Yapurá. Il s'est fait remplir quelques cahiers de dessins par ses amis les Indiens et il nous les présente sous la forme d'un élégant album à couverture de toile grise décorée sobrement d'un motif ornemental indien, comprenant 70 pages de texte explicatif, suivies de 63 planches reproduisant les dessins originaux avec la plus grande fidélité. Le tout est tiré sur beau papier vergé de teinte légèrement jaunâtre, et l'ensemble a un cachet de bon goût et de distinction. Le texte commente d'une manière concise et claire les nombreux dessins dont le caractère principal est précisément la clarté et la concision dans l'expression des idées.

Les Indiens ont l'habitude de décorer d'ornements les frontons de leurs cases, leurs nattes, leurs costumes de danse, leurs instruments de musique. Dans leurs grandes fêtes ils se peinturlurent le visage et le corps, se servant à cet effet de petits bâtons trempés dans de la couleur. Il n'a donc pas été difficile au Dr Koch de leur enseigner l'emploi du crayon, et les différents dessinateurs qui ont rempli ses albums s'en s'ont tiré à merveille.

La plupart de ces dessins ne sont que de simples esquisses, et même des esquisses tellement simplifiées que ce ne sont plus, à proprement parler, des dessins, mais de rapides indications, des signes inhabiles, représentatifs d'idées simples, frustes, élémentaires.

Digitized by Google

Quelques-uns sont plus soignés, quelques-uns même ombrés, mais l'Indien ne songe absolument pas à rendre la beauté des formes, ni à créer une œuvre d'art. Dans les hommes, les animaux, les objets qu'il représente, il n'aperçoit que certaines particularités qui l'intéressent spécialement; il les indique gauchement, naïvement aussi, et oublie complètement tout ce qui ne l'intéresse pas immédiatement.

Veut-il représenter un chasseur tirant de l'arc, il griffonne une tête dans laquelle on ne reconnaît que l'œil, l'œil du chasseur qui vise; devant cet œil, l'arc et la flèche sont dessinés avec beaucoup plus de soin.

De même que nos petits enfants qui dessinent les quatre façades des maisons et qui, au travers des murailles, voient et représentent les intérieurs comme si elles étaient de verre, l'Indien ne s'inquiète ni de vraisemblance ni de perspective. Comme s'il employait les rayons X, il aperçoit sous les vêtements ou sous la peau des détails qui l'intéressent évidemment beaucoup et il s'empresse de les reporter sur son esquisse sans souci des proportions ni même de la place exacte: si un œil ne peut figurer à sa juste place, il le dessine devant le visage; sous la queue d'un animal, en dehors du corps, il fait figurer l'anus...

Voyez le dessin d'une femme assise sur un tronc d'arbre (fig. 9). La tête est un griffonnage informe; les bras, deux traits, sont terminés par six ou huit doigts... il ne les a pas comptés; le corps, deux traits légèrement courbés en sens inverse; le tronc sur lequel la femme est censée assise, deux traits parallèles également... mais... ici l'artiste est tout à fait intéressé et sérieux; aux extrémités du tronc d'arbre, il a représenté avec une grande exactitude les parties génitales et l'anus de la femme assise !!

Le Dr Koch lui-même est portraituré un bon nombre de fois. Tantôt c'est la barbe, tantôt c'est la moustache qui intéresse le dessinateur. La chemise figure toujours, et le nombril n'est pas oublié, ni les cicatrices de duel (*mensurnarben*).

Quand il dessine un poisson, l'Indien n'omet pas les arêtes, sans doute parce qu'il les trouve désagréablement intéressantes.

Tout ce qu'il dessine sort donc de son cerveau de chic. Les copies sont rares. Il y a pourtant un cerf imité de celui qui figure sur un paquet de tabac veado (caporal brésilien). L'intelligent

Digitized by Google

dessinateur a complété les pieds invisibles sur le modèle en dessinant des sabots fourchus, tandis qu'un plagiaire a terminé les jambes par des orteils ou des griffes.

Les plantes avec leurs mille détails malaisés à saisir et à imiter ne servent guère de modèle à ces Indiens. Ils préfèrent l'homme et les animaux et représentent même avec verve des scènes de chasse et de pêche.

Il ne sort guère du domaine de la représentation pure et simple des objets que pour s'essayer à de timides motifs d'ornementation, embryons de l'art décoratif, et ces motifs, il les emprunte également aux êtres qui l'entourent ou du moins à certaines parties caractéristiques des plantes et des animaux. De là vient qu'il donne des noms spéciaux à ses ornements; ce sont des « petits poissons, nids d'oiseaux, têtes de chenille, tablier de perles, planche à râper le manioc, arêtes de poissons, écailles de tortue ». Ce dernier motif est certainement le plus intéressant, car il contient déjà en germe des idées de stylisation, de symétrie et de répétition qui sont déjà du domaine de l'art décoratif. Ici l'on perçoit distinctement le pas, le grand pas qui. de l'imitation servile de la nature, conduit dans le monde de l'*art* proprement dit, et l'on ne peut que souscrire pleinement à la conclusion de l'auteur :

« Les soi-disant sauvages ne sont pas des demi-animaux, mais bien des hommes pensants et même doués d'une pensée pénétrante et subtile. »

Ce premier volume fait bien augurer de ceux que le Dr Koch nous annonce et dans lesquels il nous entretiendra des us et coutumes de ses « amis » les Indiens du Brésil.

Paul Huguenin.

Emile Chantriot. *La Champagne*. Étude de géographie régionale. Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1906. In-8, xxiv+316 p., 31 phot., 21 planches dont 4 cartes en couleurs, 17 cartes ou graphiques.

Le sous-titre de l'ouvrage de M. Émile Chantriot en donne le sens et la portée : c'est une thèse de « géographie régionale », qui prenant place à côté des ouvrages de MM. E. Auerbach sur le Plateau lorrain, A. Demangeon sur la Picardie et Raoul Blanchard sur la plaine flamande, constitue un chapitre de la

Digitized by Google

description méthodique de la France, région par région et province par province, non plus dans l'esprit d'historien et d'évocateur du passé qui avait été celui de Michelet et d'Élisée Reclus, mais dans l'esprit d'une science géographique enfin maîtresse de son objet et de sa méthode, telle que M. Vidal de la Blache en a donné dans son *Tableau de la France* une magistrale application. Le cadre étant ainsi tracé, la « mise en place » faite, M. E. Chantriot a assumé, avec un rare bonheur, la tâche d'établir un dossier d'ensemble sur cette vieille province si « française » par son histoire, son paysage, sa physionomie morale, qu'est la Champagne.

Cette enquête systématique devait se poursuivre évidemment dans deux directions. D'une part, M. de Lapparent en avait indiqué la méthode, et même tracé à l'avance les subdivisions, dans sa *Description du bassin parisien*, où pour la première fois provinces, pays, régions naturelles se trouvaient définis par leur substratum géologique, délimités par l'étendue de cette formation caractéristique, et par conséquent fixés à tout jamais, à travers les vicissitudes historiques, les caprices des groupements administratifs, les variations des dénominations populaires. On peut dire que cette centaine de « pays » qui, au Nord de la Loire et du Rhône, constituent la moitié du sol français, ont reçu dès lors ou retrouvé leur état-civil, et que ce cadre où se combinent le sol et la tradition : « le pays », s'imposera désormais à toute description rationnelle, tandis que cette unité factice, le département, retombera peu à peu dans l'oubli, avec les préoccupations d'où il était sorti.

D'autre part, dans ces vingt ou trente dernières années, en particulier depuis la guerre de 1870, s'est produit un peu partout en France un retour marqué vers les études régionales, traditions locales, usages, coutumes professionnelles, patois, folklore, types de construction. Chaque province a eu, a encore son poète et son romancier attitrés, qui dans le cadre de paysages familiers place des scènes de mœurs locales et des traits de terroir. C'est un peu la revanche de la Province sur Paris, qui subit à son tour des idées, des goûts, des formes de langage et de pensée qui étaient tenus jadis pour méprisables et disgracieux. Décentralisation et régionalisme sont deux expressions de cet état d'esprit, qui après avoir été des aspirations vagues ou des prétextes à déclarations non suivies d'effet tendent à

Digitized by Google

trouver des formules précises en vue de réalisations partielles mais prochaines. Peut-être n'est-ce pas du cœur des vieilles provinces que le mouvement est parti, c'est de la capitale même, à l'intérieur de laquelle se sont refaits des groupements provinciaux qui mettent au service de ce patriotisme local renouvelé et conscient une influence énorme et partout représentée. Jamais la province, la vie locale, l'idiome ou le patois n'avaient paru aussi attachants qu'à ceux qui la voyaient à travers le double recul de l'absence et du souvenir. Du souvenir et du regret à l'idéalisation, le pas est vite franchi. Mais à côté de cette tendance poétique et artistique, la préoccupation scientifique cherchait à fonder en droit ces aspirations, ces sentiments et ces projets, et en particulier à retrouver les titres des vieilles provinces à l'existence, ces titres enfouis jadis dans les archives des châteaux et des monastères, et que la Révolution avait brûlés pêle-mêle avec les Diplômes, les Pouillés, les Chartes qui consacraient l'inégalité des personnes en même temps que la diversité des pays.

Fait à noter : toutes ces descriptions régionales sont limitées au bassin parisien, dont les cadres et les subdivisions ont été tracés sans contestation possible par M. de Lapparent : la Champagne relie le Plateau lorrain à la Picardie, qui touche elle-même à la Flandre ; nous possédons désormais un dossier complet, une enquête systématique sur tout le Nord et le Nord-Est de la France.

Qu'est-ce qui fait l'individualité de la Champagne comme région naturelle ? La Champagne, unité géographique, ne se confond pas avec l'ancienne province de Champagne, unité administrative de l'Ancien Régime, qui comprenait des lambeaux tertiaires relevant de l'Ile-de-France, des territoires jurassiques appartenant à la Bourgogne. Ce qui fait l'unité géographique de la Champagne, c'est la continuité et l'identité de son substratum géologique, de sa formation crétacée, et c'est autour de ce caractère fondamental que se groupent toutes les particularités de relief, de climat, d'hydrographie, de culture, de peuplement et d'habitat, circonstances physiques et circonstances humaines qui renforcent cette unité et font de ce territoire une région naturelle, un ensemble géographique. Mais le Crétacé a deux aspects bien différents, suivant qu'il se présente sous la forme de craie proprement dite ou de sables et de mar-

Digitized by Google

nes donnant ici un sol poreux à l'excès, une physionomie de région sèche et « pouilleuse », sans eaux courantes, sans forêts, presque sans arbres; là au contraire un terrain imperméable, des terres fortes, un réseau hydrographique serré, des mares et des étangs, une large bande de forêts. Quelle sera la vraie Champagne, la Champagne sèche, ou Pouilleuse, assise sur la craie blanche, ou la Champagne humide, couvrant sur toute sa longueur la bande infracrétacée? Après avoir exclu de la Champagne des pays picards, français, lorrains ou bourguignons, va-t'on en exclure encore toute la bande de bois et de marécages qui la borde à l'Est, sorte de « marche » frontière qui a longtemps protégé le « royaume »? Non, car la diversité des deux sols n'arrive pas à abolir la ressemblance physique fondamentale, l'uniformité, la monotonie, la platitude du relief. Du rebord du plateau tertiaire, baptisé avec un peu d'exagération « falaise » d'Ile-de-France, jusqu'aux « Côtes » et aux plateaux bourguignons, il n'y a que des accidents de terrain insignifiants, à part l'îlot tertiaire de la forêt d'Othe, et surtout aucun de ces traits topographiques continus qui méritent un nom et caractérisent un paysage. Les plateaux de la Brie et de la Beauce ont du caractère, à cause de la plateforme résistante qui les supporte et qu'entament les vallées, la Champagne sèche n'en a pas, pas plus que la Champagne humide, parce qu'il n'y a pas dans le paysage de surface horizontale qui se suive, ni de trait continu en direction.

Mais le cœur du pays champenois, le noyau autour duquel a cristallisé toute la province, la vraie « Champagne », c'est la Champagne sèche, *Campania*. La Champagne est une des rares provinces de France qui aient reçu une dénomination vraiment géographique, *Campania* signifiant « la plane », par opposition à *saltus*, la hauteur boisée (*Saltus Othe*, la forêt d'Othe). Il y eut à l'origine une *Campania Remensis* autour de Reims, une *Campania Catalauninsis* autour de Chalons, une *Campania Arciacinsis* autour d'Arcis, une *Campania Mauriacensis* autour de Méry-sur-Seine, autant de Champagnes qui étaient l'analogue des petites Champagnes éparses sur le sol de la France, et qui toutes répondent à une surface horizontale, à une plaine agricole sèche et découverte: la *Champagne berrichonne*, la *Champagne mancelle* et les *Campagnes* normandes de Caen, d'Alençon et de Neubourg. Ainsi la vraie

Digitized by Google

Champagne est un des plus pauvres, des plus déshérités pays de la France, où l'espace entre les rivières importantes mais éloignées les unes des autres est presque vide et livré à la pâture des moutons, à part les cantons reboisés en bois de pins, — où l'hectare de terre se vendait autrefois tout juste deux francs, « quand il y avait un lièvre dessus », — où toute la population s'est réfugiée au bord des vallées, sur la bande d'alluvions large de 2 à 5 kilomètres, le long de laquelle les villages se suivent en une double file, qui commence à la source même de la rivière. Cette physionomie du terrain de craie, du pays aux sources rares et aux horizons monotones, propre tout au plus à l'établissement de grands camps tels que ceux de Châlons et de Mailly (11000 hectares chacun), a été excellemment rendue par M. E. Chantriot, qui sait être tour à tour géographe, historien et écrivain (p. 10-162).

Pourquoi le climat, qui détermine en même temps que le sol la physionomie de la Champagne, qui est une région sèche en même temps qu'une région perméable (certaines régions de la Champagne reçoivent moins de 600 mm. d'eau par an, et ces taches blanches occupent un bon tiers du pays sur l'excellente carte des pluies en couleurs qu'a dressée M. Chantriot (p. 171); pourquoi l'hydrographie, conséquence directe du sol et du climat; pourquoi la flore, qui résulte d'une adaptation des plantes à ces trois facteurs: sol, climat, hydrographie, sont-il placés et comme relégués à la suite de la description des régions naturelles, des pays, au lieu d'expliquer par avance le pourquoi de cette division et de l'ordre adopté dans cette description? voilà ce qu'il y aurait peut-être lieu de discuter, car les raisons de l'ordre suivi ici n'apparaissent pas tout de suite. C'est d'ailleurs, en géographie régionale, la difficulté majeure : faut-il procéder par synthèse, en subordonnant la description des unités régionales au cadre des grands chapitres de la géographie physique? faut-il procéder par analyse, en risquant de retrouver, dans la description d'unités très voisines et très semblables, des traits physiques déjà rencontrés ailleurs? faut-il mêler l'analyse et la synthèse, mais comment les allier?

La Champagne, unité naturelle, est bien vite devenue une unité politique, de laquelle les comtes de Champagne firent au moyen âge un des États féodaux les plus prospères. C'est qu'entre l'Ile-de-France, la Picardie, la Lorraine, la Bourgogne,

Digitized by Google

cette grande plaine a toujours été appelée à jouer un rôle médiateur, trait d'union et intermédiaire tout à la fois. Nulle part ne se croisent plus de voies naturelles, et si les Romains, par leurs routes militaires, ont fixé de bonne heure les directions, les points de croisement et les étapes de ce réseau de communications, on conçoit que ce réseau routier aurait pu être tout autre sans devenir d'usage moins facile. Les avantages de la situation de Paris, que les géographes célèbrent à l'envi, parce que là s'est fixé le centre politique et le point d'attraction de la France entière, telle ou telle partie de la Champagne les possède également, et l'on s'explique ainsi la primauté de la Champagne sur l'Ile-de-France pendant une partie du moyen âge. Si celle-ci l'a emporté sur celle-là, c'est que la maison de France devint maîtresse du royaume, tandis que les comtes de Champagne restaient des vassaux au même titre que les ducs de Normandie ou les comtes de Toulouse. Pourtant, c'est en Champagne bien plus souvent que dans l'Ile-de-France que se sont jouées les destinées militaires de la nation, et c'est là aussi que se tinrent les grandes assises commerciales de la France du moyen âge, ces « Foires de Champagne » fameuses dans toute la chrétienté, et qui, six fois l'an, dans quatre villes différentes, mettaient en rapport les marchands et les gens d'affaires de tout le monde connu.

Qu'a-t-il manqué à la Champagne pour devenir l'équivalent de l'Ile-de-France, de la Bourgogne, de la Lorraine, de la Normandie? C'est une métropole unique, tandis que la primauté en Champagne a pu aller d'une ville à l'autre sans se fixer jamais. Dans l'Ile-de-France, il n'y avait place que pour une seule grande ville, Paris; en Champagne, plusieurs villes purent aspirer à l'hégémonie, et longtemps Sens et Provins furent des rivales heureuses de Reims et de Troyes. Chaque partie de la province regardait vers la province voisine plutôt que vers le centre commun, de bonne heure la plus grande partie de la Champagne entra dans la zone d'attraction de Paris et abdiqua ainsi sa personnalité. M. Chantriot signale à juste titre les raisons profondes et l'apparition précoce de ce dualisme, qui après avoir coupé la Champagne en deux, y fait s'individualiser dans la suite des régions aussi différentes, politiquement, que le Comté de Troyes, le Sénonais, l'archevêché de Reims. La Champagne possédait la métropole religieuse des Gaules; elle

Digitized by Google

n'était pas assez ramassée, assez concentrée sur elle-même pour disputer à l'Ile-de-France la possession de la métropole politique. PAUL GIRARDIN.

ÉMILE CHANTRIOT. *Les cartes anciennes de la Champagne.* Catalogue et observations critiques. Paris-Nancy, BERGER-LEVRAULT, 1906. In-8. VIII + 90 p.

M. E. Chantriot donne un *Catalogue* de 90 cartes anciennes de la Champagne, avec leur titre, leurs dimensions, leur date, etc. Mais ce catalogue n'est qu'une introduction à une étude critique de premier ordre destinée à montrer tout ce que le géographe peut retirer, au point de vue des pays, des localités disparues et de la toponymie, de la lecture des cartes anciennes. On est frappé, en parcourant la liste de ces cartes, du faible tribut fourni par les cartographes champenois, à part le Châlonnais Jean Jubrien, son compatriote le graveur Hugues Picart et Bazin (XVIIIe siècle). De ces cartes, un très petit nombre sont originales ; la plupart sont des copies, faites de seconde ou de troisième main, de types traditionnels. La carte de Damien de Templeur, reproduite par Hondius dans l'*Atlas de Mercator*, est le prototype des cartes générales de la Champagne.

Les cartes plus détaillées de Jean Jubrien, éditées à Paris par Jean Le Clerc, ont été reproduites dans le courant du XVIIe siècle par les cartographes français et par ceux d'Amsterdam. Les cartes de Sanson, puis celles de Delisle, reproduites ou imitées en France jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ont été copiées aussi par les graveurs hollandais, allemands, italiens.

Toutes ces cartes, à part celles de Cassini et celles qui en dérivent, ne proviennent pas de levés topographiques proprement dits et n'ont pas été construites suivant les procédés réguliers. Non seulement tout système de projection fait défaut, mais encore la détermination astronomique de la longitude et de la latitude est absente ou insuffisante. L'indication des degrés portés sur la bordure des cartes n'est pas une garantie de la position exacte des lieux. Toutes ces cartes, celles qui ne sont pas simplement la copie d'une carte antérieure, ont été faites ou complétées d'après des renseignements, et les distances entre les points ont été calculées à vue d'après les itinéraires.

Digitized by Google

Cette étude critique a permis à M. E. Chantriot de dresser :

1. Un tableau récapitulatif des localités disparues figurant sur les anciennes cartes (p. 74).

2. Un tableau de localités portées sur ces cartes, et qui ne sont plus aujourd'hui que de simples hameaux, fermes ou écarts (p. 77).

3. Un tableau où sont relevées les déformations orthographiques de noms de lieux les plus caractéristiques (p. 80-83).

On voit quel précieux instrument de travail constitue la thèse annexe de M. E. Chantriot, tant pour la géographie ancienne de la Champagne que pour la toponymie. Paul GIRARDIN.

FERNAND KRÆNTZEL. *Le bassin du Geer*. Études de géographie physique. Thèse présentée en octobre 1904 à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège (Extrait des *Annales de la Société géologique de Belgique*, tome XXXII. *Mémoires*). In-8, 89 p., 25 fig., 3 planches, dont une carte de lignes d'érosion à 1 : 100 000.

Excellente étude de géographie physique sur l'évolution probable du Geer, donnant la compréhension de l'orographie et de l'hydrographie du bassin. Alors que tout le cours de la rivière et de ses affluents s'est imposé à travers des couches crayeuses, de composition presque homogène, on pourrait s'attendre à trouver, dans ce bassin, un type normal, où l'orographie serait conforme à ce qu'exigent les principes théoriques de la géographie physique ; on croirait devoir avoir affaire à une rivière au cours rectiligne et conséquent au fleuve où elle se jette, possédant un système d'affluents qui lui seraient normaux. Il n'en est rien, et le cours du Geer soulève une infinité de délicats problèmes de morphologie et de tectonique, à la solution desquels M. F. Kræntzel s'est appliqué avec autant de perspicacité que de bonheur. Paul GIRARDIN.

ALBERT DEMANGEON. *Les sources de la géographie de la France aux Archives nationales*. Paris. SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION. 1905. In-8, 120 p. (dont Index des noms de lieux, p. 113-120).

Dans son ouvrage sur *La Picardie*, que nous analysions ici l'année dernière, M. A. Demangeon, en même temps qu'il tra-

Digitized by Google

çait leur voie aux études de géographie régionale, montrait tout le parti qu'on peut tirer des documents d'archives pour reconstituer l'histoire topographique d'un pays. les changements de la surface du sol qui sont dus à la nature ou ceux qui sont le fait de l'homme. Dans le présent ouvrage, qu'il a présenté comme thèse annexe à la Faculté des Lettres de Paris, il a dressé un inventaire complet, limité au territoire actuel de la France, des documents, pouvant être utilisés par les géographes, qui se trouvent aux Archives Nationales à Paris.

Cette reconstitution de la transformation actuelle du sol et de ses aspects est tout autre chose, disons-le tout de suite, que la « géographie historique ». Celle-ci n'était guère, telle qu'on la pratiquait autrefois, qu'un compartiment de l'histoire, prenant pour auxiliaire la carte afin de localiser soit des divisions administratives, soit les anciennes appellations de fleuves, d'îles et de montagnes. Ainsi comprise, la « géographie historique » tournait le dos à la vraie géographie, car les statistiques aussi sont localisées sur des cartes. Il s'agit ici des « phénomènes actuels », c'est-à-dire de tous les changements de la surface qui ne remontent pas au passé géologique, mais au passé historique. Cet ordre de recherches avait été négligé jusqu'ici, ou était resté le domaine des historiens, qui l'avaient traité selon la méthode historique, et l'avaient limité à trois chapitres seulement : le défrichement des forêts, le desséchement des marécages, le tracé des voies romaines. C'est dans l'*Histoire des moines d'Occident*, de Montalembert, ou dans les *Forêts* de Maury qu'il fallait aller chercher des renseignements de cet ordre. Quant à la météorologie, au climat, ces faits n'intéressaient ni les uns ni les autres; c'est par exception que dans l'*Histoire de Savoie*, par Saint Genix, on trouve quelques faits de cette nature.

On peut ainsi, des documents anciens, tirer des renseignements sur la réalité des variations climatiques, sur les modifications de la physionomie des côtes, sur l'histoire de la répartition des plantes et des animaux. Ainsi, en ce qui concerne le climat, la disparition de la vigne dans le Nord de la France avait suggéré à certains l'hypothèse d'un refroidissement du climat. Cette hypothèse est inutile, car les annales ne nous rapportent sur les hivers et les étés d'autrefois rien qui soit contra-

Digitized by Google

dictoire avec les observations actuelles, de sorte que pour expliquer le recul de la vigne vers le midi, il suffit d'admettre l'influence des voies de communication.

Parmi les phénomènes qui ont été notés de préférence figurent aussi les modifications des côtes et les oscillations du niveau de la mer; par ces documents, on peut retracer la lutte qui met en conflit permanent sur leur frontière commune la terre et la mer. M. A. Demangeon a donné de ces idées dans sa *Picardie* une application magistrale en marquant, à partir du moyen âge, les étapes du phénomène d'alluvionnement qui accroît la côte de Picardie de tout ce que la mer enlève aux falaises de Normandie et qui condamne à l'ensablement tous les ports de cette côte (voir la carte en couleurs de l'estuaire de la Somme), application des documents d'archives à une question de géographie rétrospective qui n'a d'égale que l'étude des marais de l'ancien golfe du Poitou donnée par M. Et. Clouzot : *Les Marais de la Sèvre-Niortaise et du Lay, du Xe à la fin du XVIe siècle.*

Pour établir l'histoire de la répartition des plantes et des animaux, on devra se reporter aux souvenirs du passé; à l'époque historique seule, cette distribution a beaucoup varié. Si l'on extrait des cartulaires d'abbayes les données qu'ils contiennent sur l'ancienne étendue des forêts, on peut voir que dans le Nord de la France les anciennes forêts du Bray, de la Thiérache, du Boulonnais, du Perche sont devenues des pays de pâture où la végétation herbacée a succédé à la végétation arborescente.

Les relations humaines, aujourd'hui encore, empruntent les voies naturelles ; la voie qui conduit de Paris en Flandre à travers les plaines de Picardie n'était pas moins fréquentée au moyen âge par les marchands des Pays-Bas se rendant aux foires de Champagne, que, de nos jours, par les voyageurs des express internationaux ; les comptes du péage de Bapaume en offrent le témoignage tout autant que les statistiques de nos compagnies de chemins de fer.

On voit par ces quelques questions dont les documents d'archives permettent d'aborder la solution, quelle est la portée de la méthode, et quels aperçus sur le passé géographique d'un pays fournit l'ouvrage si suggestif de M. A. Demangeon.

Paul Girardin.

Digitized by Google

F. DE MONTESSUS DE BALLORE, ancien élève de l'École polytechnique. *Les tremblements de terre.* Géographie séismologique. 1 vol. 8° de 478 pages, 89 clichés dans le texte et 3 cartes. — Librairie ARMAND COLIN. Paris, 1906.

Cet ouvrage qui traite des tremblements de terre selon leur répartition géographique est certes le premier ouvrage de synthèse de cette espèce, et c'est un géologue, M. de Lapparent, qui donne à cette publication le mot d'entrée dans le monde scientifique, en montrant que, contrairement à l'opinion qui régnait naguère, les séismes ne sont nullement de simples manifestations accessoires aux phénomènes volcaniques, mais qu'ils se manifestent avec la même intensité, peut-être moins fréquemment, mais avec d'autant plus de suites funestes dans des régions, où aujourd'hui toute activité volcanique a depuis longtemps disparu. Nous avons déjà pressenti la chose en Suisse, où depuis les dates les plus reculées de l'histoire, les tremblements de terre se succèdent presque annuellement en grand nombre, avec plus ou moins d'intensité, alors que nul volcan actif n'existe dans notre voisinage. Mieux que cela, les plus fortes secousses prennent naissance précisément dans des régions où il n'y a pas même de vestiges de volcans éteints. Depuis 1880, époque où la Commission séismologique suisse publia son premier rapport sous les auspices de la Société helvétique des sciences naturelles, on a enregistré des centaines de secousses, dont plusieurs ont fait pas mal de dommages; pas un seul de ces séismes ne peut être mis en relation avec une activité volcanique quelconque.

L'auteur n'a nulle peine à démontrer que les hypothèses longtemps défendues attribuant aux séismes une origine extraterrestre, météorologique ou cosmique, n'ont aucune raison d'être. Nulle attraction planétaire ne peut être rendue responsable des tremblements de terre, pas plus que les modifications météorologiques de l'atmosphère. On sait cependant que les saisons influencent la fréquence des séismes, sans cependant en être une cause déterminante.

L'ouvrage de M. Montessus de Ballore n'est pas un de ces traités purement pédagogiques (Lehrbuch), épuisant au préalable le côté doctrinal du phénomène séismique, comme l'est, par exemple, le traité de M. Siegbert, dont nous avons

Digitized by Google

rendu compte l'année dernière. C'est au contraire un ouvrage descriptif, énumérant dans un ordre géographique d'abord les régions séismiques de la terre et comparant ensuite leur répartition avec l'orotectonique terrestre. L'auteur arrive naturellement à la conclusion que ce sont les causes orotectoniques qui ont disloqué naguère l'écorce terrestre d'une façon particulièrement énergique qui sont aussi la cause des tremblements de terre. Ce sont les régions qui ont été disloquées en dernier lieu, qui sont conséquemment encore aujourd'hui des lignes de moindre résistance, qui continuent à ressentir l'effet des tensions superficielles disloquantes. La détente d'une de ces poussées produit forcément des vibrations fortes ou faibles dans l'écorce terrestre, lesquelles sont perçues par nos sens et font sentir leurs effets sur nos habitations. Ce fait ressort clairement des nombreuses figures et des descriptions séismologiques contenues dans cette publication. La ligne des Alpes et tout le système des plissements alpins, la zone d'effondrement méditerranéenne, etc., puis dans l'hémisphère oriental tout le pourtour géosynclinal du Pacifique, jouent le rôle de zone de rupture d'équilibre où les tremblements de terre ont de préférence leur foyer. La ligne de feu des Andes, comme les côtes du Grand Océan dans toute son étendue, sont des foyers séismiques des régions pléistoséismiques. La première parce que c'est une région de plissement sous laquelle en outre les laves ont pu suivre le mouvement ascensionnel de la croûte solide et s'épancher par telle ou telle fracture (ainsi la coïncidence de cette région séismique et les volcans qui s'y trouvent est plutôt fortuite); la seconde parce que c'est une zone d'affaissement toujours active qui place les plus grandes profondeurs marines à côté des plus hautes chaînes de montagnes. Ce sont donc uniquement des influences telluriques qui constituent les causes d'instabilité de l'écorce terrestre. Les dislocations sont les causes communes des tremblements de terre et des volcans, mais non ceux-ci la cause des premiers. Toutefois les éruptions volcaniques sont accompagnées de tremblements du sol spéciaux à ce phénomène, comme aussi les effondrements souterrains dans des mines, des cavernes d'érosion, peuvent causer des ébranlements du sol, mais leur portée est bien réduite, comparée aux grands séismes tectoniques qui étendent leur effet sur un continent entier, voire

Digitized by Google

même sur toute la carapace rigide de la terre, ou à travers le globe jusqu'aux antipodes. Voilà ce que nous apprend l'exposé si complet de M. de Montessus. La statistique qui sert de base à cette synthèse représente un travail très considérable, le dépouillement de toutes les observations anciennes ou récentes éparpillées dans une littérature immensément volumineuse.

Pour représenter la séismicité des diverses parties de la terre, l'auteur se sert d'un procédé spécial à lui, consistant à marquer les lieux des observations séismiques au moyen d'un cercle noir, dont le rayon est proportionnel à la fréquence des séismes. Ces lieux d'observation étant ordinairement des lieux habités, la fréquence apparente des séismes, telle qu'elle ressort des nombreuses cartes contenues dans cet ouvrage, est donc dans une certaine mesure liée à la densité de la population. Cela est forcément le cas de presque toutes les observations de ce genre, mais le procédé graphique inauguré par l'auteur exagère tout spécialement le défaut inhérent à notre mode d'observation. Pour arriver à un résultat donnant un figuré plus rapproché de la réalité, il eût fallu marquer non pas la fréquence des secousses observées, mais leur épicentre qui peut être un point ou une ligne, en distinguant en outre leur intensité au point focal seulement. De cette façon, on pouvait arriver à une représentation graphique des centres d'ébranlement donnée par la fréquence et l'intensité des ébranlements. Mais il n'est pas toujours possible de connaître l'épicentre des séismes, surtout si celui-ci est en pleine mer.

Mais telle qu'elle est cette *géographie séismologique* est probablement le premier traité de ce genre qui donne un tableau si complet et si raisonné du globe séismique. C'est aussi un excellent commencement qui nous fait entrevoir quels seront les progrès à réaliser par la suite. On ne peut donc que féliciter l'auteur d'avoir abandonné la voie suivie jusqu'ici qui soumettait la statistique à une contrainte forcée, en voulant en tirer ce qu'elle ne peut donner. L'application libre de ses résultats au figuré géographique de la terre a fait ressortir un tableau d'un accord si saisissant entre la tectonique et la séismique que cette concordance, pressentie depuis longtemps par les géologues, peut être considérée désormais comme un fait acquis.

Dr H. Schardt.

Digitized by Google

Au Foyer Romand. Étrennes littéraires pour 1906. PAYOT & Cie, Lausanne, 1905.

Impatiemment attendue chaque année cette belle publication d'environ 300 pages est toujours d'un vif intérêt. Sous l'habile direction de M. Philippe Godet, une pléiade d'écrivains, jeunes et vieux, car le *Foyer* se renouvelle, livre au public de la Suisse française des choses bien charmantes.

Le volume de 1906 débute, comme il est de règle, par une Chronique romande due à la plume alerte de M. Gaspard Vallette. Près d'un tiers du volume est consacré à la correspondance inédite de Juste Olivier et d'Eugène Rambert, ces deux écrivains dont notre pays s'honore. M. Godet a enrichi cette correspondance de notes précieuses. Les impressions de manœuvres de M. Benjamin Vallotton sont bien divertissantes. Les lettres des bords de l'Arve, de Mme Berthe Nicollier, constituent un tableau gai et animé de la vieille cité de Genève. Au reste, tout est à lire dans ce joli livre à couverture bleue qui pénètre de plus en plus dans tout foyer romand. C. KNAPP.

Nouvelles Étrennes fribourgeoises, 40me année, 1906. Imprimerie FRAGNIÈRE FRÈRES. Fribourg (Suisse).

Parmi les articles de ce recueil dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs et qui intéressent plus spécialement le géographe, citons la *route des Alpes*, par M. Étienne Fragnière. Cette nouvelle percée est destinée à assurer de meilleurs moyens de communication à la ville de Fribourg laquelle, depuis quelques années, prend un développement réjouissant. *La lettre d'un Fribourgeois en Chine*, 1637, est bien jolie dans sa naïveté. Le *Strambino*, le *Stand des Grands'Places*, l'*Hôtel des Merciers* rappellent de nombreux souvenirs de la vieille cité des Zähringen. La *Nouvelle-Fribourg au Brésil* est une de ces colonies que les Suisses ont fondées au delà des mers et dont beaucoup sont devenues très prospères. C. KNAPP.

Digitized by Google

A NOS LECTEURS

En terminant le tome XVII de notre *Bulletin*, nous nous sommes demandé pourquoi le nombre de nos membres effectifs n'augmente pas avec plus de rapidité, pourquoi nous oscillons autour de 400, sans pouvoir dépasser ce chiffre fatidique. Sans doute que la principale cause de cette stagnation provient de la multiplicité d'œuvres et de Sociétés, qui, dans notre heureux pays, sollicitent l'intérêt et la bourse du public. Néanmoins, nous croyons que nous ne sommes pas arrivés au point que l'on n'ose plus espérer dépasser. Beaucoup qui pourraient, sans difficulté, venir grossir nos rangs, se tiennent encore à l'écart. Et cependant nous sommes à une époque où les études géographiques acquièrent une importance qui va grandissant de jour en jour.

On nous a souvent demandé de vouer une attention spéciale aux études locales. Pour donner satisfaction à ce vœu légitime, notre prochain *Bulletin* renfermera entre autres une monographie, avec cartes, du lac de Neuchâtel, une autre monographie, avec cartes et dessins, du Loclat ou lac de Saint-Blaise, enfin une Notice, également avec cartes et planches sur la géographie botanique de la vallée de La Chaux-de-Fonds. Tous ces travaux sont, comme d'habitude, *inédits*.

La Rédaction.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pag.
Chez les Achanti, par Edmond Perregaux, ancien missionnaire à Coumassé 7
Introduction 7
Chapitre premier. — Vie agricole 15
Chapitre II. — Vie industrielle. Commerce 76
Chapitre III. — Vie familiale 110
Chapitre IV. — Vie sociale 139
Chapitre V. — Vie psychique. 178
De Sesheké à Lealouyi par une route nouvelle, par F. Burnier, missionnaire à Sesheké 313
Note sur le calendrier serotsi 322
A propos d'une peinture de Bushmen, par Fréd. Christol, missionnaire à Hermen (Basutoland) 324
Nécrologies. Le baron Ferdinand de Richthofen (5 mai 1833 - 6 octobre 1905), par Paul Girardin, professeur à l'Université de Fribourg . . . 328
Charles Piton, par C. Knapp 333
Rapport sur la marche de la Société Neuchâteloise de Géographie pendant l'année 1905-1906, présenté par M. Arthur Dubied, Président . . . 337
Bibliographie 343
A nos lecteurs. 387

ERRATA

Page 67. Le titre de la gravure doit être : *Récolte du cacao.*
» 78. La seconde ligne du titre de la gravure doit porter : Deux soldats *Haoussa*, et non : Hauasas.
» 241. § 4. Au lieu de : Rhéthorique, lire : *Rhétorique.*

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE

GÉOGRAPHIE

TOME XVIII

1907

NEUCHATEL

IMPRIMERIE ATTINGER FRÈRES

1907

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE LAC DE SAINT-BLAISE

HISTOIRE, HYDROGRAPHIE, FAUNE DES INVERTÉBRÉS

PAR LE

CLUB DES AMIS DE LA NATURE DE NEUCHATEL

Notre étude est l'œuvre d'élèves du Gymnase cantonal de Neuchâtel, aussi s'expliquera-t-on les nombreuses lacunes qu'on y rencontrera. Le peu de temps dont nous pouvions disposer ne nous a pas permis de faire un travail complet. Les pages qui suivent sont le résultat de nos recherches pendant plusieurs années exposées dans trois chapitres qui pourront peut-être servir un jour à une monographie du lac de Saint-Blaise.

Le chapitre histoire, par lequel nous débutons, peut cependant être considéré comme complet, grâce aux bienveillants conseils de feu Alfred Godet, dont on connaît la grande compétence en ces matières.

Toutefois, le chapitre sur lequel nous avons porté plus spécialement nos efforts est celui de l'Hydrographie. Nous avons fait un séjour à Saint-Blaise dans le but de dresser la carte du Loclat et les profils hydrographiques que nous joignons à notre travail. Nous avons adopté de préférence les méthodes indiquées par M. le Dr F.-A. Forel, dans son ouvrage bien connu : *La Monographie du Léman.*

Digitized by Google

N'ayant encore sur la faune des vertébrés que des notes bien incomplètes, nous avons préféré ne présenter cette fois que la faune des invertébrés. Dans ce chapitre, nous n'avons pas considéré seulement le Loclat, mais tout son bassin, en particulier les mares de Souaillon. On comprendra sans doute que nous ayons dû recourir aux lumières de certains spécialistes pour la détermination des espèces. En terminant, les auteurs se font un plaisir autant qu'un devoir de remercier tout spécialement les membres honoraires de leur Société: MM. Paul Godet, professeur au Gymnase cantonal de Neuchâtel et directeur du Musée d'histoire naturelle; Dr O. Fuhrmann, professeur à la Faculté des Sciences de l'Académie de Neuchâtel; Dr Walther Volz, privat-docent à la Faculté des Sciences de l'Université de Berne, qu'une mort tragique vient de ravir à l'affection de ses nombreux amis, et le Dr Hans Schardt, professeur à la Faculté des Sciences de l'Académie de Neuchâtel.

Ils tiennent encore à remercier M. le conseiller d'État Dr Pettavel, qui a bien voulu autoriser le laboratoire cantonal à analyser gratuitement un échantillon de l'eau du lac de Saint-Blaise.

Digitized by Google

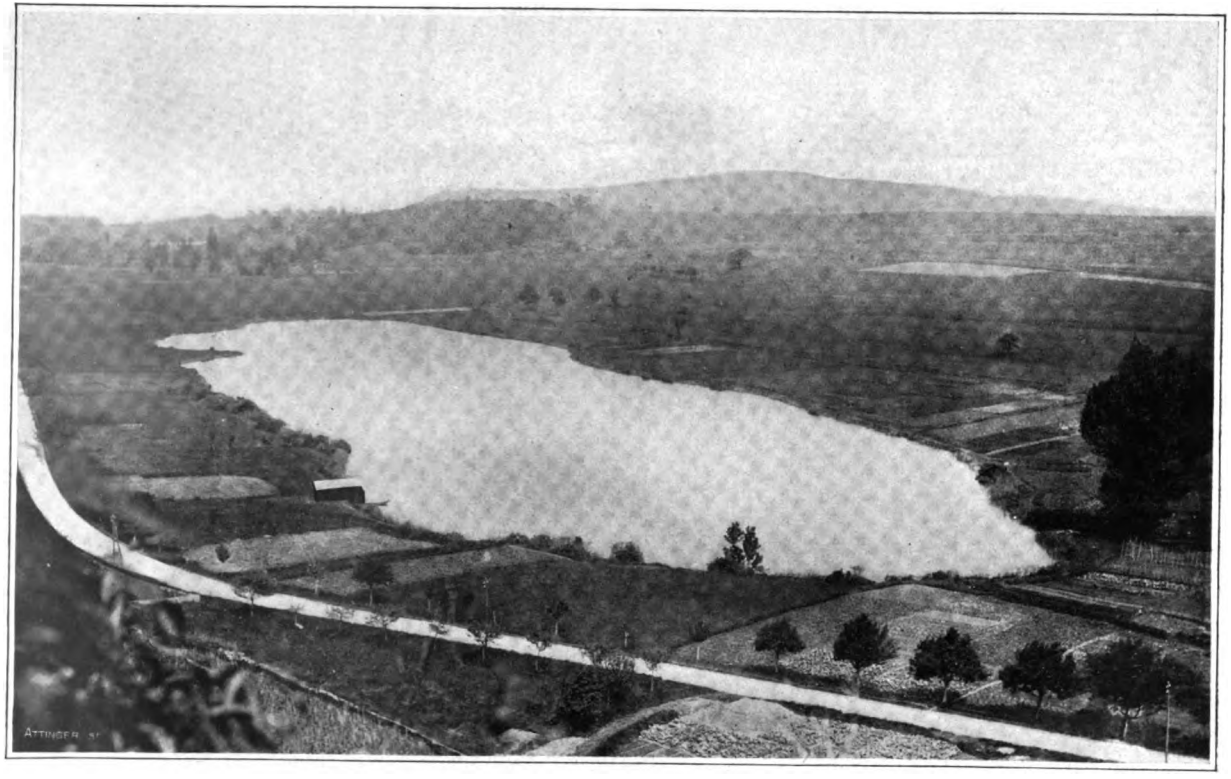

LE LOCLAT, VU DE L'OUEST

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER

Histoire, Traditions et Légendes.

1. Histoire.

Le lac de Saint-Blaise a reçu le nom de Loclat ou Loquiat, terme générique fréquemment employé dans notre pays pour désigner de petits lacs ou étangs plus ou moins permanents. (Le Loclat de Travers, les deux Loucles sur Colombier.)

Voici, d'après Gatschet, un des maîtres de la science étymologique en Suisse, l'origine du mot « Loclat » :

« Le nom de Loclat et le nom parallèle Le Locle dériveraient du mot latin *lacus*, par les diminutifs *laculus* ou *lacusculus*, sans qu'il soit besoin de remonter au mot celtique *loch*, lac. »

Cependant, suivant d'autres, il est plus probable que le celtique *loch* a fusionné avec le latin *lacus*, pour donner la forme intermédiaire et diminutive Lacle, Locle, Lascle, Loscle. La forme diminutive *lacusculus* expliquerait le *s* médian qui se trouve dans de vieux textes du XIIIe et du XIVe siècle, comme : *Vallis de Losculo* (vallée du Locle) et *Losclus*. L'ancien nom de Villeneuve (au bord du Léman), *Permelocus* qu'on explique par « bout du lac », montre bien la fusion du celtique et du latin.

D'autre part, l'on doit dire que, dans les patois romans, le changement de *a* en *o*, soit au radical, soit à la terminaison, n'est pas très rare ; voyez, par exemple, dans notre canton :

Digitized by Google

« Mortruz » de *Martis rivus*, et dans le Midi de la France: « Mortigue » de *Martis aqua;* voyez aussi les formes parallèles : Lac. Loch, Locloz, Loclaz. (Alfred Godet.)

La plus ancienne mention du Loclat que nous connaissions, remonte au XVe siècle. Il s'agit d'un acte, écrit sur parchemin. par lequel Philippe de Hochberg accorde aux moines de Fontaine-André plusieurs privilèges, entre autres le droit de pêche dans le Loclat.

Voici la partie de cet acte qui concerne notre sujet:

« Nous, Phelippes, marquis de Hochberg, comte de Neufchastel, Seigneur de Rothelin, a noz chiers et bien aimez les gens de notre conseil, auditeur de nos comptes, salut et dilation. Nous inclinans, par contemplative chérite, aux humbles prières, supplications et requestes de nos pouvres et de notz orateurs, les religieux de notre église et couvent de Fontaine-André....,

« ..... pour subvenir aux pitances et substantasion de nos pouvres religieux, donnons, et par ces presentes perpétuelles ouctroyons lutilité et pesche de notre lac, nommé le lac du Loclat, estant assis au pied de Saint-Blaise et joignant notre grant lac de Neufchastel, pour dicelluy en jouir et pour user et pour lavenir de la dicte pesche faire leurs prouffit et franche volunté, réservans a nous et à nos successeurs la directité et seignoirie du dict lac, usance de pesche.....

« ..... en témoignage de ce, nous avons signé de notre main et fait sceller du scel de nos armes et fait signer de la main de notre secretaire soubs signé en notre maison de Neufchastel, le vingt sixième jour de feuvrier l'an mil quatre cent quatre vings dix neuf.

« (signé) Maillard. »

Cet acte se trouve aux archives cantonales de Neuchâtel.

Dans le *Répertoire des extantes et recognoissances de Saint-Blaise à cause de la Chastellenie du pont de Thele*, de 1533, nous trouvons au chapitre intitulé : « Recognoissance du vénérable couvent de l'Abbaye de Fontaine-André », la reproduction presque identique de l'acte précédent.

En 1625, nous rencontrons dans un document très précieux : « La description du plan de la nouvelle ville d'Henripolis », par Jean Hory, une nouvelle mention du Loclat.

Digitized by Google

On sait que Jean Hory, le fameux chancelier d'Henri II d'Orléans, avait eu l'idée de fonder, en 1625, dans la région du petit lac, une ville à laquelle il proposait de donner le nom d'« Henripolis », en mémoire du prince Henri II. Dans cette description, le Loclat joue un assez grand rôle, comme nous allons le voir.

« Du côté du septentrion, l'assiette est couverte d'un vallon entre le dict mont Jura et la dicte assiette, au fond de laquelle il y a un petit lac qui se forme et entretient de sources d'eaux vives ; du côté d'orient elle a pour parade une belle et grande forêt, des bois de chesnes ; outre ce que, de ce même côté, on la peut environner d'eau qui se tirerait par un bras de la Thielle jusques au petit lac, par où l'on pourra faire entrer les bateaux tout contre la ville.....

« ..... Le lieu est très plaisant et agréable et bien sain, pour avoir une juste distance de lac et rivière, et propre à rendre l'air bon et tempéré, et par sa visée et aspect qu'elle a sur quatre lacs, à savoir, sur celui de Neufchastel au couchant, sur celui de Mourat et rivière de Thielle au midi ; sur le lac de Bienne au levant et sur le petit lac au septentrion....

« L'on peut conduire dans la ville force sources vives et bonnes eaux douces qui sortent de ce grand mont Jura, comme aussi avec moulins à vent, faire monter l'eau du petit lac pour arrouser toutes les rues de la dicte ville.....

Il y a aussi autour de la dicte ville de belles prairies, boccages et métairies pour s'y proumener et récréer, et des sources et ruisselets d'eaux vives dans les dictes prairies, où il y a force cresson et escrevisses qui peuvent être tirées fort aisément par un grand canal dans le petit lac..... »

En 1687, nous trouvons encore un acte qui se rapporte aux droits de pêche du Loclat. Il s'agit des « Reconnaissances d'honorable et prudent sieur, Élie, fils de feu honorable et prudent sieur Élie Bugnot, en son vivant ancien receveur de Thièle et lieutenant en l'honorable Justice de Saint-Blaise, le dict sieur Bugnot, notaire et moderne lieutenant en la dicte Justice, bourgeois de Neuchâtel. »

« L'an 1687, 22 octobre, par devant moy, Dardel Girard, commissaire prédit.

« Je suis possesseur.... des biens dernièrement reconnus es mains des commissaires Jean Cordier et Aymé Duc, par

Digitized by Google

Abraham fils de feu George Bosset d'Auterive, bourgeois de Neufchâtel, le premier juin, mille six cent et douze, et précédemment obmis par le commissaire Amiet et auparavant es mains du commissaire Degland par Messire Estienne Puctoz, prieur au nom du couvent de l'abbaye de Fontaine-André, du consentement de l'abbé Louis Colomg, un petit lac, appelé le « Loclet », proche de Saint-Blaise, en tient le dit recognaissant la sixième partie, partissant avec les hoirs du sieur grephier Siméon Péter pour autant, avec le sieur secrétaire Abraham Clottu d'Auterive, de sa femme pour un tier, et avec Gédéon, fils du Juré Gédéon Prince, pour un tier; lequel Loclat, avec la maison des hoirs d'Élie Besson d'Engolon, sise à Auterive et la vigne de la Pitance, sise au dit lieu, fut donné par donnation et accensissement perpétuel, fait entre les vifs, par Illustre Princesse Madame Jeanne de Hochberg, à Pierre Petermann, dit fourier, pour grands et agréables services au contenu de l'acte de Donnation inséré au long dans la recognaissance du susdit Bosset, pour lesquelles maisons, vignes et Loclat estoit deu au chateau de Thièle, trois sols et huits deniers Lausannois, dont ledit Bosset fut quitte et exempt, en vertu d'une autre cens qu'il devait payer au couvent de Fontaine-André, pour ce que dessus et pour d'autres pièces de terre mentionnées es précédentes extentes, qu'estoit trente sols petits ; lequel Loclet les propriétaires peuvent jouir et user et pour l'avenir, de la pesche, faire leur profit et franche volonté, réservant à son Altesse Serenissime et aux siens, toute Seigneurie au dit Lac et Lusance de Pesche. » (Extrait des *Grosses et reconnaissances de la Recette de Thielle*, par le commissaire Girard. Vol. 1, f. 77. v.)

Un acte du 2 novembre 1725 nous apprend que Jacques, fils de Gédéon Prince, a vendu au secrétaire Jean-Jacques Dardel, sa part et portion du Loclat, soit un tiers. Puis Jonas-Pierre Dardel, lieutenant de France, tient de sa femme, veuve de Pierre Peter, fille d'Abraham Clottu, le dit tiers.

Ensuite François Peter, d'Hauterive, tient de Jonas Pierre Dardel le dit tiers. Il tient en outre un tiers d'Abraham Clottu, fils d'Antoine, et un sixième du châtelain Bugnot. Les 5/6 sont donc en possession de François Peter.

François de Sandoz-Travers tient en 1824 de Samuel Bugnot le $^1/_6$.

Digitized by Google

Le dernier document concernant les droits de pêche du Loclat est un arrêté du Conseil d'État, datant de 1868 et déclarant que ces droits de pêche ne doivent pas être inscrits au cadastre. Voici la teneur de cet arrêté :

« Le Conseil d'État de la république et canton de Neuchâtel, vu une requête du citoyen Louis-Alexandre de Dardel, tant en son nom qu'au nom du citoyen François-Emer Peter, à Hauterive, et de Dame veuve Cécile de Sandoz-Travers, née Borel, tous trois propriétaires d'un droit de pêche sur le Loclat, priant le Conseil de faire ouvrir un chapitre au cadastre de Saint-Blaise pour l'inscription de ces droits ;

« Vu un extrait des grosses de reconnaissances de la Recette de Thielle du 22 octobre 1687, portant que ce droit de pêche dans le Loclat a été concédé par Jeanne de Hochberg, sans préjudice aux droits de seigneurie du souverain ;

« Vu la loi sur le cadastre ;

« Entendu le département des Travaux publics ;

« Considérant que le Loclat est une dépendance du domaine public et ne peut par conséquent avoir de chapitre au cadastre (art. 19 de la loi sur le cadastre) ;

« Considérant que le droit de pêche dont il s'agit ne peut être assimilé aux droits immobiliers ou aux servitudes dont l'inscription au cadastre est seule prévue par l'article 25 de la loi ; que la pêche est un droit régalien, dont le souverain a pu se départir partiellement en faveur de certaines personnes par voie de concession ; que ces concessions sont des actes de.....

« Arrête :

de répondre aux requérants qu'il n'y a pas lieu d'inscrire au cadastre de Saint-Blaise les droits de pêche sur le Loclat.

« Neuchâtel, 31 mars 1868. »

Jusqu'à nos jours, le droit de pêche s'est trouvé, comme on l'a vu, réparti entre divers propriétaires. Actuellement ce droit de pêche appartient, par succession, à M. de Dardel de Vigné.

Digitized by Google

2. Traditions et légendes.

On a cru, et quelques personnes croient encore aujourd'hui, que le Loclat est sans fond ; d'autres pensent qu'il communique par un canal souterrain avec le lac de Neuchâtel. Mais rien ne justifie ces croyances : les observations que nous décrirons plus loin, ont montré que la profondeur du Loclat, relativement grande, n'est cependant point insondable. Le principe des vases communiquants s'oppose à la seconde hypothèse, car le niveau du Loclat est plus élevé de 4,60 m. environ que celui du grand lac.

Quoi qu'il en soit, le Loclat a toujours passé pour très profond et dangereux ; aussi les habitants de Saint-Blaise, pour éloigner leurs enfants du périlleux petit lac, ont-ils raconté nombre d'histoires qui, répétées de père en fils, ont encore aujourd'hui une certaine influence sur la gent enfantine de l'endroit. On racontait, par exemple, que le Loclat était habité par des bêtes monstrueuses qui dévoraient ceux qui s'approchaient d'elles.

Il est possible que la peur des gros brochets qui vivent dans le Loclat soit pour quelque chose dans cette bizarre croyance. On prétendait que ceux qui s'y baignaient étaient entraînés dans des gouffres sans fond par de violents tourbillons. Inutile de dire que nos nombreuses expériences ont prouvé le contraire.

Mais laissons-là les traditions populaires et venons-en aux légendes, qui, presque toutes, se rapportent à la formation du Loclat. Leur morale, c'est le proverbe : « Bien mal acquis ne profite jamais. »

Nous lisons, dans *l'Almanach d'Abraham Amiet*, de 1692, un passage assez intéressant. Après une description sommaire de Saint-Blaise et de ses environs, nous rencontrons ce qui suit :

« Le Loclat est une petite étendue d'eau, de laquelle on n'a jamais pu trouver la profondeur; c'était autrefois une prairie entre Cornaux et Saint-Blaise, qui fut ôtée injustement par un oppresseur à une pauvre femme, et par un châtiment de Dieu, la prairie fut changée en un gouffre d'eau. »

Telle est la première des légendes concernant le Loclat. En voici quelques autres.

Une pauvre veuve avait un petit champ qui faisait toute sa richesse. Un grand seigneur du voisinage, qui convoitait ce petit domaine, le lui enleva un jour par force; mais il ne devait

Digitized by Google

pas tirer grand profit de son acte de violence, car le champ s'effondra et fut remplacé par un lac.

Deux frères, qui vivaient à Saint-Blaise, avaient hérité de leur père, un champ. Une dispute éclata entre eux pour savoir qui en serait le propriétaire. Chacun voulant pour lui seul le champ tout entier, la querelle s'envenima toujours plus; un soir ils décidèrent d'en finir, déclarant que le lendemain ils iraient sur les lieux vider leur querelle. La haine dans l'âme, la menace et l'injure à la bouche, ils sortirent du village. Mais, oh surprise, à la place du champ, objet de leur dispute, ils ne trouvèrent plus que la nappe d'eau du Loclat.

Une femme méchante, brutale, dure envers les pauvres, habitait une maison située sur l'emplacement actuel du lac de Saint-Blaise. La mégère s'étant un jour montrée plus cruelle que de coutume, la punition ne se fit pas attendre. Pendant la nuit, la terre s'entr'ouvrit, engloutissant la maison et sa propriétaire ; le lendemain, le petit lac couvrait l'espace occupé naguère par la masure.

On raconte aussi qu'un certain nombre de gens de mauvaise vie des environs de Saint-Blaise avaient coutume de se réunir tous les ans, à Noël, dans une auberge située au milieu de l'emplacement actuel du Loclat. Au lieu de respecter le saint jour de Noël, ils buvaient, chantaient, juraient, et par leur conduite, scandalisaient les honnêtes bourgeois. Un jour qu'ils avaient fait plus de scandale que de coutume, le sol s'effondra soudain, et, par une juste punition de leur indigne conduite, le flot vengeur du petit lac engloutit les scélérats.

De toutes ces traditions et légendes, il semble ressortir qu'il fut un temps où, en lieu et place du Loclat, s'étendait une prairie ou peut-être une tourbière. Nous aurions donc affaire ici à un lac produit à la suite d'un effondrement du sol. Mais cette conclusion, qui se dégage des traditions, ne doit pas faire échec à une explication scientifique qui d'ailleurs reste encore à faire. Il semble plus probable que le lac de Saint-Blaise dérive d'un ancien golfe du lac de Neuchâtel, dont l'entrée fut graduellement ensablée. Ce petit lac devait être autrefois plus grand, car actuellement sa surface tend de plus en plus à se rétrécir par l'envahissement de la végétation tourbeuse, d'où la forte déclivité des talus.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Géographie et Hydrographie.

1. Situation.

A un kilomètre environ du village de Saint-Blaise, la route cantonale qui conduit à Cornaux longe pendant quelques cents mètres un petit lac aux rives peu découpées et marécageuses, appelé le lac de Saint-Blaise ou le Loclat.

Il occupe le fond d'un vallon très ouvert, sorte de dépression limitée au Nord par les derniers contreforts des Roches de Chatollion et par le Bois de Souaillon ; au Sud, par des champs s'élevant en pente douce jusqu'au plateau de Wavre, et entourant presque complètement le petit lac dont l'extrémité Sud-Ouest, cependant, pénètre jusque dans les vastes jardins potagers cultivés par les habitants de Saint-Blaise (les jardins des Bregots).

Des noms particuliers désignent certaines parties de ces champs et il n'est point inutile, pour notre étude, de les connaître, car ils serviront tout à l'heure à nous guider dans notre exposé du relief du lac.

C'est ainsi que nous rencontrons, du côté nord, dans la longue bande de terrain comprise entre le lac et la route cantonale, les « Fourmilières du Loclat », nom qui vient sans doute des nombreuses fourmilières qui s'étaient établies autrefois en cet endroit. Puis viennent au Nord-Est les « Champs de

Digitized by Google

LE CLUB DES AMIS DE LA NATURE SUR LE LOCLAT

Digitized by Google

Digitized by Google

la Maladière », dans le voisinage desquels s'élevaient jadis, prétend-on, un asile de lépreux. De l'autre côté du lac s'étendent « les Grands Pâquiers » (de *pascuaria*, pâturages). A l'extrémité sud-est, se trouvent les mares de Souaillon, qui, communiquant par un fossé avec le Loclat, font partie de son bassin. Une tuilerie, située dans les environs, exploitait autrefois en cet endroit de la terre grasse, en pratiquant dans le sol une série de fossés rectangulaires. L'exploitation ayant été abandonnée, ces fossés sont devenus le réceptacle des eaux des champs environnants. Une végétation intense y croît et les animaux y pullulent.

Le Loclat est situé par 47° 1′ 15″ latitude nord et 40° 39′ 30″ longitude est de Paris.

2. Altitude.

L'altitude du Loclat, telle que l'indique l'Atlas Siegfried, au 1 : 25000 est de 437 m. On sait qu'il y a eu erreur dans la fixation de la cote de la Pierre-à-Niton, base de toute l'hypsométrie suisse, aussi les hauteurs indiquées sont-elles de quelques mètres trop fortes. L'important d'ailleurs est de constater l'altitude du Loclat, comparée à celle du lac de Neuchâtel. D'après la carte sus-mentionnée, la différence de niveau entre le lac de Neuchâtel et celui de Saint-Blaise serait de 4 m. 60.

3. Forme.

La forme du Loclat est celle d'un parallélogramme assez régulier, dont les grands côtés auraient à peu près l'orientation N.-E. S.-O., tandis que les petits côtés formeraient avec eux un angle de 45° environ. Le Loclat est peu découpé ; un seul promontoire mérite d'être mentionné ; il se trouve au Nord du lac, sur la côte de la Maladière. Sans être très proéminent, son influence se fait néanmoins sentir sur le relief du lac que nous allons étudier, car il se prolonge sous les eaux et partage le lac en deux cuvettes, qu'un explorateur attentif ne tarde pas à découvrir.

Digitized by Google

4. Dimensions.

La longueur maximale du Loclat est de 474 m., et le développement de ses rives de 1080 m. L'axe réel du lac, déterminé par les plus grandes profondeurs, semble être une ligne brisée suivant les inflexions de la côte nord. La plus grande largeur du lac est de 116 m. Elle est comptée au tiers du lac à peu près, en venant de Saint-Blaise. La superficie totale du Loclat est de 45630 m². Cette surface représente un carré de 213 m. 60 de côté et un cercle de 120 m. 50 de rayon, chiffre sensiblement égal à celui de la largeur maximale indiqué plus haut. Ces données permettent de conclure que le Loclat est 4800 fois moins étendu que le lac de Neuchâtel, 600 fois plus petit que celui de Morat.

Le volume des eaux du Loclat, d'après le système d'évaluation très primitif, qui consiste à assimiler un lac à un tronc de cône, serait d'environ 300000 m³.

La profondeur maximale du Loclat est de 10,55 m. L'on s'étonne, connaissant ces chiffres, qu'Abram Amiet ait pu écrire que le lac était sans fond et que cette opinion se soit accréditée chez tant de personnes, malgré les sondages pratiqués déjà à plusieurs reprises avant les nôtres. La chose peut s'expliquer d'abord par la très forte inclinaison des rives sur presque tout le pourtour du Loclat, et ensuite par la transparence assez faible de l'eau. Nous ne mentionnons qu'en passant ces deux faits sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

5. Détermination de la profondeur et du relief du lac.

Il serait peut-être intéressant de parler de nos sondages : ce n'est pas l'outillage perfectionné d'un bateau frêté par le prince de Monaco ; oh ! non ; notre outillage était très simple, un morceau de plomb attaché à une ficelle détordue, de façon qu'une fois dans l'eau, sa longueur n'augmente pas ou presque pas. Nous avons fait de mètre en mètre de simples nœuds ; une marque verte indiquait 5 mètres et une marque rouge 10 m. Les fractions de mètre étaient naturellement mesurées par celui qui accompagnait le sondeur. Voilà tout ! Comme principe,

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ce n'est pas très compliqué, mais en pratique, c'est quelque peu différent. Le moindre obstacle pouvait fausser nos calculs : si le vent soufflait, notre bateau s'en allait à la dérive et alors la ficelle n'était plus perpendiculaire ; si, par mégarde, le plomb s'enfonçait dans la vase, la profondeur risquait d'être mal indiquée. Nous avons pris la précaution de faire exécuter tous les sondages par la même personne, ce qui était un sûr moyen d'assurer l'unité de méthode. Nos sondages furent donc pratiqués avec la plus grande conscience.

Cependant il est d'une importance capitale, quand on fait des sondages, de savoir la place exacte où l'on se trouve. Pour cela, nous n'avons pas sondé au hasard, mais d'après un plan bien établi d'avance. Nous avons fixé une série de profils transversaux, distants l'un de l'autre de 50 mètres environ. Avec le bateau qui portait la sonde, nous suivions ces profils dont la direction nous était indiquée par une ficelle tendue d'un bord à l'autre et nous sondions à 1, 2, 5, 10, 15 mètres du bord et ainsi de suite. Les distances étaient marquées sur la ficelle tendue à travers le lac par des lignes alternativement vertes et rouges de 5 en 5 mètres. Nous avons ainsi, avec quelque 300 coups de sonde, pu nous représenter le relief des eaux du lac jusque dans les moindres détails.

Des sondages ont été ensuite pratiqués entre les profils, à l'intersection des diagonales du rectangle formé par un couple de profils et les deux rives.

6. Description de la cuvette.

Dans la description de la cuvette d'un lac, il y a lieu de traiter successivement les talus et le fond.

a) Les talus.

Nous commençons notre courte revue des talus, en partant de l'extrémité N.-E. du lac et en suivant la côte méridionale des Pàquiers.

Le talus très abrupt d'abord, a, jusqu'à 3 m. 50 du bord (où la profondeur est déjà de 3 m. 50), une inclinaison de 100 °/₀, qui

Digitized by Google

diminue ensuite graduellement jusqu'à 30, 20 et 10 %. A l'extrémité du lac, l'inclinaison moyenne est de 26 %.

Un peu plus loin, sur la côte des Pâquiers, à l'endroit de notre premier profil, elle augmentera; nous aurons bientôt une pente de 34 %. Elle ira s'accentuant de plus en plus à mesure que l'on s'éloigne de l'extrémité du lac. Au second profil, l'inclinaison est de 45 %. Puis tout le long de cette rive, elle varie entre 40 et 50 %. Pour les trois derniers profils, elle varie entre 34 et 36 %. Enfin, à l'extrémité S.-O. du lac, elle n'est plus que de 25 %. Si nous remontons la côte nord, le talus présente des variations analogues; l'inclinaison s'accroît graduellement, 43 %, 50 %, 54 % jusqu'à plus de 60 % (profils V et VI). Près du promontoire de la Maladière, elle tombe brusquement à 46 % (profil III), puis s'abaisse toujours pour n'être plus au IIe profil que de 36 %. Enfin au Ier profil, elle remonte à 41 %. Les bords se rapprochent pour former l'extrémité du lac et nous constatons à notre point de départ, comme nous l'avons dit, une inclinaison de 26 %.

L'inclinaison moyenne de tout le lac, que nous avons évaluée approximativement à 50 %, est, surtout si l'on remarque qu'il n'existe au Loclat pas trace de parois de rocher, extrêmement forte et tout à fait exceptionnelle. L'inclinaison maximale du lac de Neuchâtel, par exemple, constatée devant la pointe de Bevaix, n'est guère que de 20 %, celle du lac de Morat, devant Guévaux, plus faible encore, ne dépasse pas 8 %.

A cette étude rapide des talus, nous n'ajouterons rien, sinon cette remarque générale, que l'on observe dans le bord immédiat de l'eau, surplombant souvent de quelques décimètres, la présence de certaines cavités. On attribue en général à ces cavités, que l'on a jusqu'ici insuffisamment étudiées, plus d'importance qu'elles n'en ont. On dit même qu'elles s'étendraient assez loin sous les prés du côté de la route cantonale et l'on allègue à l'appui de cette croyance le fait que le sol tremble sensiblement au passage d'une batterie de canons. Nous avons bien constaté ce tremblement même lors du passage d'un char de foin ou d'un automobile, mais nous ne pouvons croire à des cavités souterraines s'étendant au delà d'un demi-mètre des bords apparents du Loclat. A notre avis, ce mouvement du terrain provient tout simplement du fait que la route cantonale aussi bien que les champs reposent sur une couche très élasti-

Digitized by Google

que de matériaux d'alluvions ou de tourbe, fortement imprégnés d'eau et partant peu stable. En sorte que, par leur nature, les rives du Loclat sont évidemment sujettes à bien des transformations.

b) Le fond.

Comme le montre notre carte, le fond du lac est remarquablement plat. L'isobathe de 10 m: comprend encore le quart de la surface actuelle; autrement dit, si le Loclat baissait de 10 m., il resterait un étang grand comme la moitié du port de Neuchâtel, mais dont la profondeur ne dépasserait pas 55 cm.

Nous avons déjà dit que le promontoire de la Maladière partage le lac en deux cuvettes. Celle du N.-E., de 25 cm. moins profonde que l'autre, est de beaucoup la plus petite des deux. Ses bords ont relativement une faible inclinaison ; elle communique avec la seconde cuvette par une passe de 10,15 m. de profondeur.

La cuvette centrale a une profondeur de 10,55 m. Les pentes de ses abords sont encore plus faibles que celles de l'autre cuvette; sa largeur est à peu près double, son aspect sensiblement régulier.

7. Transparence de l'eau.

La transparence des eaux d'un lac varie beaucoup. Il existe plusieurs manières de l'étudier. Nous avons employé, pour le Loclat, la méthode adoptée en 1865 par le Père Secchi, dans la Méditerranée.

Elle consiste à attacher à la ligne de sonde un disque blanc de 20 cm. de diamètre. On mesure la profondeur à laquelle il disparaît à l'œil de l'observateur en descendant dans l'eau. Le chiffre ainsi obtenu est appelé par M. Forel la *limite de visibilité*.

La limite de visibilité du Loclat, au mois d'août, est en moyenne de 3,10 m. Ce chiffre si faible est en relation avec la composition chimique des eaux du Loclat. 3,10 m. est peu de chose ; il est vrai que c'est probablement le minimum de l'année ; néanmoins au Léman, en août, la limite de visibilité est de 5,30 m. Si, comme nous nous croyons autorisé à le faire,

Digitized by Google

nous appliquons au Loclat les lois numériques de M. Forel pour le Léman, nous arriverons à la conclusion que le maximum de visibilité qui soit observable au Loclat n'atteindra pas 10 mètres, dans le cas le plus favorable, c'est-à-dire qu'il y a en tout cas le quart du fond que nous ne verrons jamais. Si le Loclat avait la limpidité du Léman, il y aurait six bons mois de l'année pendant lesquels on apercevrait encore très nettement une assiette blanche tombée au point le plus profond du petit lac. Il suffirait de ce fait pour convaincre n'importe qui de la grosse erreur qu'il y a à considérer le Loclat comme insondable.

Nous venons de parler d'un maximum de visibilité d'environ 10 m. Ce maximum n'est qu'un cas exceptionnel qu'il faut prévoir en théorie, mais qui n'entre guère en ligne de compte dans la pratique. La limite de visibilité moyenne en mars, où la transparence est maximale, est approximativement de 6 m. seulement, c'est-à-dire qu'on ne voit pas du tout le fond du lac. En effet jusqu'à 9 m. de profondeur nous n'avons encore à faire qu'à des talus. Le plancher du Loclat ne commence qu'à partir de 9,50 m. environ.

On comprendra facilement, d'après ce qui précède, comment sont nées les légendes du Loclat. Vouloir les nier, c'est se priver de poésie et de mystère; les expliquer, c'est leur adjoindre une donnée scientifique qui les complète en leur laissant tout leur charme.

8. Affluents et effluent.

Le Loclat est alimenté par six ou sept petits ruisseaux dont trois seulement sont permanents. Ce sont :

a) *Le ruisseau des Bregots.* — Sa source n'est pas connue. Il vient du haut du village de Saint-Blaise, longe la route cantonale sur une cinquantaine de mètres environ, traverse les jardins potagers des Bregots et se jette dans le Loclat à l'extrémité S.-O du lac. Son lit mesure comme largeur moyenne 30 cm. et comme profondeur moyenne 10 à 20 cm.

b) *Le ruisseau de la Maladière.* — Ce ruisseau est formé d'une part par le trop-plein du réservoir de la Prévôtée (réser-

Digitized by Google

voir alimentant le village de Cornaux et la fontaine des Sorcières, près Souaillon) et d'autre part par plusieurs petits canaux d'irrigation. Son lit est très inégal et varie beaucoup quant aux dimensions. A l'embouchure, il mesure environ 110 à 150 cm. de largeur sur 25 à 30 cm. de profondeur.

c) *Le ruisseau de Souaillon.* — Il se jette dans le lac vis-à-vis du ruisseau de la Maladière. Son lit est assez régulier et a été complètement nettoyé ces dernières années. Sa largeur est en moyenne de 50 cm. et sa profondeur de 15 cm. Ce qui nous intéresse dans ce ruisseau, c'est principalement sa source : les mares de Souaillon, dont nous avons parlé plus haut, car c'est d'elles que dépend en partie la richesse remarquable de la faune du Loclat.

Outre ces trois ruisseaux, il nous reste à signaler quelques petits affluents consistant surtout en courts canaux de drainage, très irréguliers en dimensions et en débit. Mentionnons enfin l'existence de sources qui jaillissent au fond du lac à 3 m. environ de la côte de la Maladière et à 15 m. environ à partir de l'extrémité S.-O. du lac.

Le seul effluent du Loclat est le *Mouson*, dont le lit a subi maintes transformations et plusieurs curages. Il mesure en moyenne 1 m. 50 de largeur et sa profondeur moyenne est de 15 à 30 cm.

Nous avons procédé au printemps de 1898 à une série de mesures du débit des affluents et effluent du Loclat et nous sommes arrivés aux résultats suivants :

Ruisseaux.	Section du lit.	Vitesse de l'eau à la sec.	Débit en litres/sec.
1. des Bregots . .	m² 0,035	m. 0,50	17,5
2. de la Maladière .	0,260	0,30	78
3. de Souaillon . .	0,0620	0,23	14,5
		Total	110 l/sec.
Nous pouvons admettre un apport d'eau non mesurable provenant des sources et des canaux de drainage égal au 40 % du total ci-dessus, soit . .			44 l/sec.
		Eau entrée =	154 l/sec.
Mouson.	m² 0,360	m. 0,23	83 l/sec.

Digitized by Google

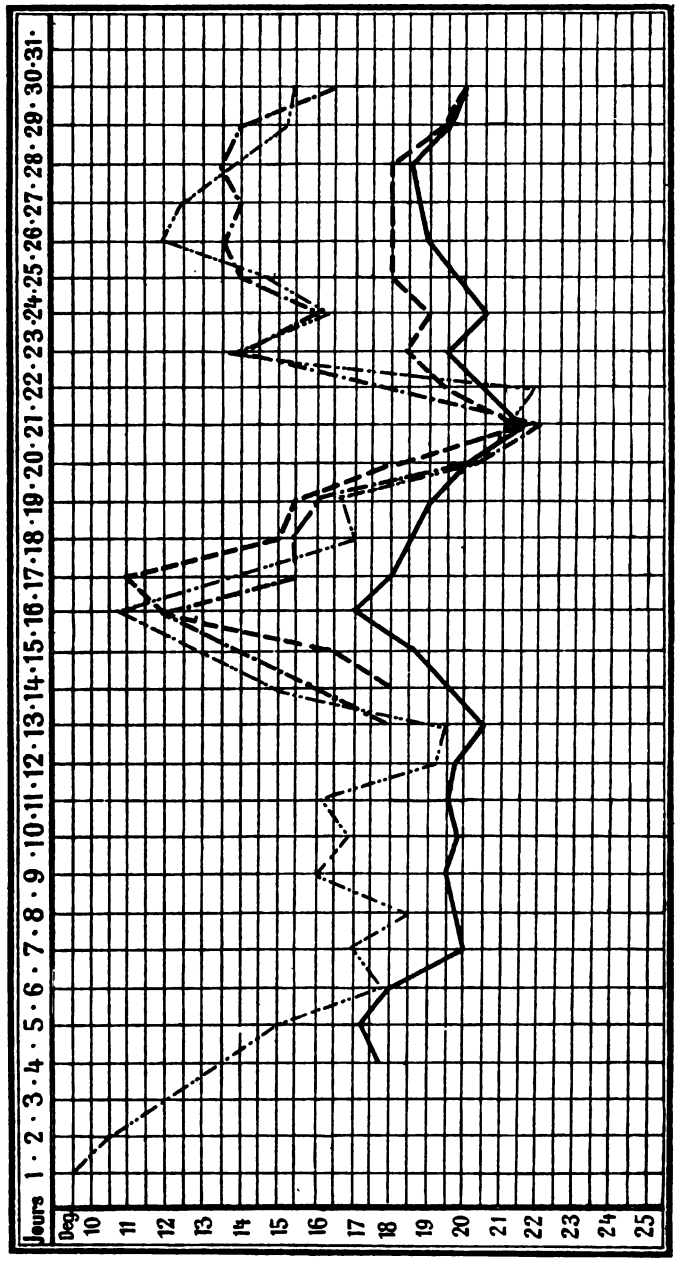

TEMPÉRATURES DE JUIN 1888.

(Observations de L. Thorens, faites à Saint-Blaise, à 8 heures du soir.)

Digitized by Google

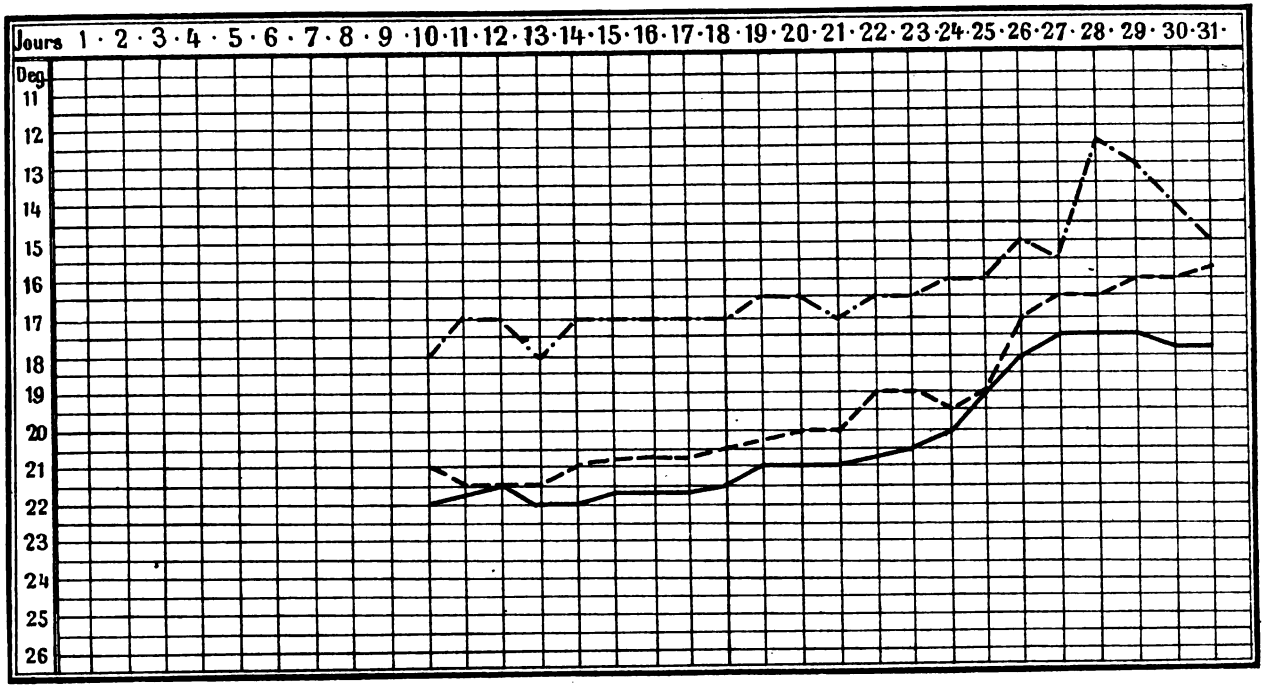

——— *Loclat* — — — — *Lac de Neuchâtel* —·—·— *air*

(Observations de L. Thorens, faites à Saint-Blaise, à 8 heures du soir.)

TEMPÉRATURES DE JUILLET 1898.

Digitized by Google

Si nous réduisons ces résultats en $^0/_0$, nous obtenons :

a) Affluents :

1. Ruisseau des Bregots	11,4 $^0/_0$
2. » de la Maladière	50,6 $^0/_0$
3. » de Souaillon	9,4 $^0/_0$
4. Sources et divers	28,6 $^0/_0$
	100 $^0/_0$

b) Effluent :

1. Mouson	54 $^0/_0$
2. Pertes par absorption et infiltration	46 $^0/_0$
	100 $^0/_0$

Il résulterait de ces calculs que le sol ambiant absorberait environ le 40 à 50 $^0/_0$ de l'eau, ce qui coïncide assez bien avec les moyennes obtenues pour d'autres lacs analogues.

Le bassin du Loclat comprend une surface collectrice de 1 280 000 m². Les données pluviométriques à Saint-Blaise indiquent que par m² il tombe annuellement 1 m. d'eau. Chaque m² reçoit donc 1 m³, soit 1000 litres d'eau par an ; soit pour le bassin du Loclat : 1 280 000 m³. Eau évaporée, admise généralement au tiers du total, soit 426 700 m³.

Eau absorbée par le sol ou enlevée par le Mouson :

$$1\,280\,000 \text{ m}^3 - 426\,700 \text{ m}^3 = 853\,300 \text{ m}^3$$

soit donc 853 300 000 litres par an. Admettons que le sol en absorbe le 40 $^0/_0$

$$853\,300\,000 \text{ litres.} \times \frac{40}{100} = 341\,320\,000 \text{ litres.}$$

Le ruisseau débitera donc annuellement :

$$853\,300\,000 - 341\,320\,000 = 511\,980\,000 \text{ litres par an.}$$

ou par seconde : $\frac{511\,980\,000}{31\,536\,000} = 16{,}2$ litres-seconde en moyenne.

9. Niveau du lac.

Le niveau du Loclat varie peu et semble ne pas pouvoir varier beaucoup. Il dépend moins encore de l'abondance des

Digitized by Google

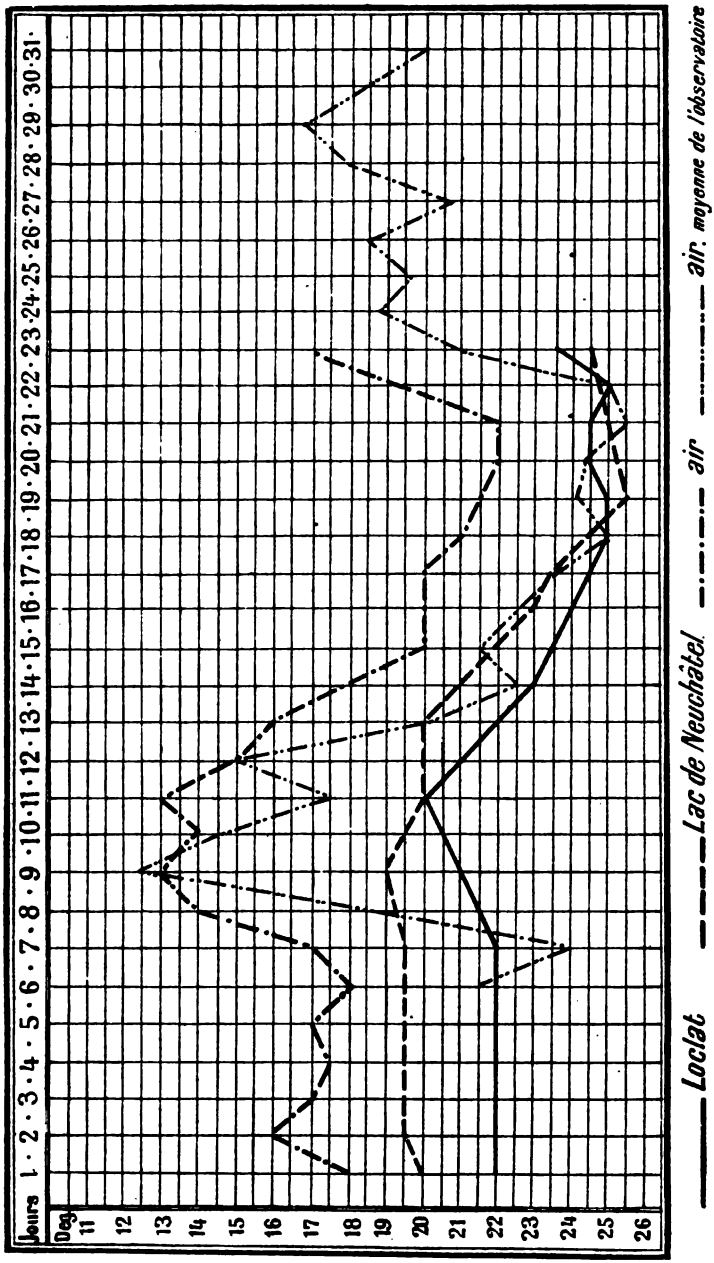

TEMPÉRATURES D'AOUT 1898.

(Observations de L. Thorens, faites à Saint-Blaise, à 8 heures du soir.)

Digitized by Google

pluies que de l'état du ruisseau qui lui sert d'émissaire, le Mouson. Il est facile de saisir la raison de cet état de choses : le terrain qui entoure le lac est marécageux. S'il n'en était pas ainsi, si la cuvette du lac était creusée dans des couches imperméables, l'eau monterait lors des fortes pluies et déborderait, mais telle qu'elle est, la terre qui l'entoure fait éponge et régularise ainsi le niveau du lac.

Lors de la correction des eaux du Jura, le niveau du Loclat n'a pour ainsi dire pas varié ; le Mouson était à ce moment-là en partie obstrué par divers matériaux. En revanche, au printemps de 1897, on a curé le Mouson et approfondi son lit. Ces travaux ont eu pour conséquence de faire baisser le niveau du Loclat de 15 à 20 cm. environ.

10. Vagues et vents.

Par suite de la surface restreinte du Loclat, les vagues qui s'y produisent sont de dimensions peu considérables. Les plus fortes vagues que nous ayons observées étaient soulevées par le vent du S.-O. Ces vagues mesuraient environ 1 m. 50 d'arête à arête, avec une amplitude moyenne de 15 à 20 cm. Leur période était de deux secondes environ.

Quant aux vents qui soufflent sur le Loclat, nous pouvons en distinguer sept différents :

1. *La bise* venant du N.-E., vent froid, sec. Il est arrêté dans sa course par la forêt de Souaillon, aussi n'est-ce qu'à l'extrémité S.-O. du lac qu'il produit des vagues, peu importantes du reste.

2. *Le vent* venant du S.-O. souffle en plein sur le Loclat. C'est lui qui soulève les plus fortes vagues.

3. *Le joran de Chaumont*, faible.

4. *Le joran de Chasseral*, très fort.

5. *Le joran de Plamboz*, fort.

6. *La bise de Berne* (bise noire) souffle en mars.

7. *Le vent de Bourgogne*, provenant du Val-de-Travers (Trou de Bourgogne)

Digitized by Google

11. Température de l'eau.

La température de l'eau du Loclat, d'après nos mesures faites en 1898 et 1899, est de 1 à 2 degrés plus élevée[1] que celle du lac de Neuchâtel. Des mesures récentes n'ont fait que confirmer la valeur de cette différence. Voici le résultat moyen de nos observations faites journellement à Saint-Blaise, à 8 heures du soir, à la surface de l'eau des deux lacs:

		Loclat	Lac de Neuchâtel
1898	Juin	19° 7	17° 4
	Juillet	22°	20° 7
	Août	22° 7	21° 5
	Septembre	21° 2	19° 3
	Octobre	15°	14° 4
	Novembre	11° 4	11° 7
	Décembre	5° 7	6° 1
1899	Janvier	4° 6	5° 4
	Février	5°	5° 5
	Mars	8° 5	9° 5

La température la plus élevée a été observée le 19 août 1898 ; elle atteignit ce jour-là 25° 5 centigrades.

La température du fond du lac est beaucoup moins élevée que celle de la surface et reste beaucoup plus constante. C'est ainsi que le 10 août 1897, tandis que la surface accusait une température de 22° 5 c., à 10 m. de profondeur, elle n'était plus que de 18°. Nous donnons plus haut trois diagrammes. permettant de se rendre compte de la variation de la température de l'eau du Loclat, comparée à celle du lac de Neuchâtel, pour trois mois de l'été 1898. Ces diagrammes n'ont d'autres prétentions que celle de faire constater que la température du Loclat subit moins de fluctuations que celle du lac de Neuchâtel, ce qui s'explique tout naturellement si l'on considère le rapport de la surface à la profondeur et les conditions différentes d'alimentation et de circulation des deux lacs.

Le Loclat gèle presque chaque année. L'épaisseur de la glace varie beaucoup. Pendant l'hiver de 1893-1894, elle atteignit, près

[1] En été, et à peu près de 1 degré plus basse en hiver.

Digitized by Google

du promontoire de la Maladière, une épaisseur de 28 cm. Cette glace est en partie exploitée. En plusieurs endroits, cependant, le Loclat ne gèle pas, ce qui procure aux amateurs de patinage, une certaine défiance. Tel est le cas des embouchures des divers ruisseaux cités plus haut, en particulier de l'embouchure du ruisseau de la Maladière et la sortie du Mouson. Enfin, sur la côte des Fourmilières, trois places ne gèlent jamais, par suite des sources qui sortent en ces endroits.

12. Analyse de l'eau du Loclat

faite et rédigée par le Laboratoire cantonal.

Résidu d'évaporation	272	mg par	litre
Résidu de calcination	241	»	»
Ca	71,9	»	»
Mg	12,8	»	»
Fe + Al	0,7	»	»
Na	2,2	»	»
CO_3	121,9	»	»
SO_4	14,7	»	»
$Si\,O_3$	14,0	»	»
Cl	3,4	»	»
Total	241,6	mg par	litre

Digitized by Google

CHAPITRE III

Faune des Invertébrés.

1. Protozoaires.

Si la liste des protozoaires trouvés dans le Loclat et dans les mares de Souaillon n'est pas très considérable, cela tient beaucoup à la nature des lieux, assez peu favorables au développement de ces animaux microscopiques. Il faut, en effet, aux protozoaires des marécages, des amas de détritus végétaux, de l'eau stagnante, que le soleil puisse aisément chauffer à une température assez élevée; il leur faut encore des rives s'inclinant en pentes douces dans l'eau et offrant une flore abondante. Or, nous avons constaté dans la partie hydrographique de ce travail que le Loclat n'offre pas toutes ces conditions. Les mares de Souaillon, par contre, sont beaucoup plus propices au développement des protozoaires ; elles se composent d'une suite d'étangs d'un mètre de profondeur tout au plus; leur végétation, très riche, se compose de *potamogeton pusillus, de ranunculus fluitans, d'alisma plantago*, *de carex*, etc., toutes plantes favorables aux protozoaires, et, comme nous le verrons plus tard, à tous les autres animaux aquatiques.

C'est moins la variété des espèces qui frappe que le nombre des individus, en particulier dans les flagellates qui forment la grande masse de la faune des protozoaires. Tandis que dans les mares de Souaillon on ne distingue qu'une seule faune à

Digitized by Google

cause du peu de profondeur de l'eau, le Loclat nous offre, par contre, les formes de la faune pélagique, peu nombreuses, il est vrai, à côté de celles de la faune littorale.

Ce qui manque surtout dans cette liste, ce sont les infusoires parasites, aussi bien ceux qui se fixent extérieurement que ceux que l'on trouve dans l'intérieur d'autres animaux, dans le tube digestif de la grenouille, par exemple, dans la cavité branchiale de l'anodonte, etc.

Voici maintenant la liste des espèces que nous avons trouvées :

Rhizopoda.

1. *Amœba proteus.* (Rösel.)
2. *Am. radiosa*, Duj.
3. *Am. terricola.* Greef. juv.
4. *Arcella vulgaris.* Ehr.
5. *Arc. stellaris.* Perty.
6. *Centropyxis aculeata.* Stein.
7. *Difflugia pyriformis.* Perty.
8. *Diffl. urceolata.* Carter.
9. *Diffl. lobostoma.* Leidy.
10. *Trinema acinos.* Duj.
11. *Euglypha alveolata.* Duj.
12. *Clathrulina elegans.* F. E. Schulze.
13. *Cyphoderia ampulla.* Ehr.
14. *Actinophrys sol.* Ehr.
15. *Vampyrella lateritia.* Leidy.

Infusoria.

Flagellata.

16. *Euglena viridis.* Ehr.
17. *Chloropeltis voum ?* Stein.
18. *Euglena oxyuris*, Schr.
19. *Euglena acus.* Ehr.
20. *Phacus longicaudus.* Duj.
21. *Phacus pleuronectes.* Duj.
22. *Astasia proteus.* St.
23. *Astasia acuminata.* Ehr.
24. *Dinobryon sertularia.* Ehr.

Digitized by Google

25. *Dinobrion stipitatum*. St.
26. *Glenodinium cinctum*. Ehr.
27. *Peridinium cinctum*. Ehr.
28. *Ceratium cornutum*. Cl. et L.
29. *Ceratium macroceros*. Schr.
30. *Heteromita, spec.*
31. *Anisonema grande*. St.

Ciliata.

32. *Paramecium aurelia*. Ehr.
33. *Paramecium bursaria*. Focke.
34. *Lionotus fasciola*. Ehr.
35. *Nassula, spornata*. Ehr.
36. *Coleps hirtus*. Ehr.
37. *Spirostomum ambiguum*. Ehr.
38. *Climacostomum virens*. Ehr.
39. *Lembadion bullinum*. Perty.
40. *Pleuronema chrysalis*. Ehr.
41. *Lacrymaria coronata, var aquæ dulcis*. Rony.
42. *Lacrymaria vlor*. Ehr.
43. *Stentor niger*. Ehr.
44. *Stentor igneus*. Ehr.
45. *Stentor igneus*. Ehr. var. *roseus*. From.
46. *Uroleptus piscis*. Ehr.
47. *Uroleptus rattulus*. Stein.
48. *Oxytricha pellionella*. Ehr.
49. *Aspidisca lynceus*. Ehr.
50. *Euplotes patella*. Ehr.
51. *Chilodon cucullus*. Ehr.
52. *Vorticella microstoma*. Ehr.
53. *Opercularia umbellaria*. (L.)
54. *Ophrydium versatile*. Ehr.
55. *Cothurnia crystallina*. Ehr.
56. *Podophrya fixa*. Ehr.
57. *Sphærophrya spec.*
58. *Stylonychia mytilus*. Ehr.
59. *Trachelomonas volvocina*. Ehr.
60. *Trachelomonas hispida*. St.
61. *Loxodes rostrum*. Ehr.

Digitized by Google

2. Porifères et coelentérés.

Ces deux embranchements sont représentés au Loclat par deux espèces. L'une est une fibrospongiaire assez répandue : le *Spongilla lacustris*, l'autre est un hydrozoaire extrêmement commun dans nos lacs et marais : l'*Hydra fusca. L.*

Nous n'avons pu recueillir jusqu'ici d'exemplaire complet de Spongilla, mais plusieurs fois par contre le résultat de nos pêches contenait un grand nombre de spicules caractéristiques de l'espèce.

Tous les individus d'Hydra que nous avons pu recueillir dans le Loclat présentaient une couleur d'un brun-grisâtre, et ce n'est que d'après ces exemplaires qu'a été déterminée l'espèce.

Dans les mares de Souaillon, nous n'avons trouvé comme représentant des cœlentérés que la même forme d'hydre que nous connaissons pour le Loclat. Nous n'y avons point trouvé de spongilles.

3. Vers.

Turbellaires.

Les Turbellaires ont été l'objet d'études plus approfondies que les autres classes de vers. Nous en devons la connaissance à M. le Dr W. Volz. Voici du reste son travail qu'il a eu l'obligeance de rédiger spécialement pour notre étude :

Les Turbellaires ont été trouvés pendant les mois de juin et juillet. Notre liste ne prétend donc pas énumérer les espèces plus particulières à d'autres saisons.

Les Turbellariés trouvés dans le Loclat sont les suivants :

I. Rhabdocoela.

Les Rhabdocœles se rencontrent le plus fréquemment sous les feuilles de diverses plantes aquatiques telles que : *Nymphea alba*, *Nuphar luteus*, *Polygonum amphibium*, *Potamogeton lu-*

Digitized by Google

cens, *Potamogeton perfoliatus*, etc. et dans les amas de différentes algues, telles que les spirogyres, etc.

1. *Microstoma giganteum*. Haller. assez rare.

2. *Stenostoma leucops*. O. Sch.

Cette espèce, très répandue dans toute l'Europe, se trouve en grande abondance au Loclat.

3. *Mesostoma viridatum*. M. Sch.

4. *Castrada neocomensis*. Volz.

Ces deux espèces ne se distinguent pas extérieurement. Toutes deux se trouvent mélangées et en grand nombre. (Voir la description du C. *neocomensis* V. à la fin de cette liste.)

5. *Bothromesostoma personatum*, O Sch., assez répandue.

6. *Gyrator hermaphroditus*. Ehbg.

Cette espèce se reconnaît facilement au stylet chitineux qui se trouve dans la partie postérieure du corps. Très répandue.

7. *Vortex quadrioculatus*. Vejd.

Jusqu'ici cette espèce n'a été trouvée qu'en Bohême. C'est la première fois qu'elle est signalée en Suisse.

II. Dendrocoela.

Les Dendrocoeles vivent en général sous les pierres. *Polycelis nigra*, Ehbg. est la seule espèce qui ait été rencontrée nageant entre deux eaux au Loclat.

8. *Polycelis nigra*, Ehbg., trouvée une seule fois au Loclat ; ailleurs elle est très commune.

9. *Polycelis cornuta*. O. Sch., très abondante sous les pierres du ruisseau affluent du côté ouest du Loclat.

10. *Dendrocœlum lacteum*, Oc., sous les pierres des ruisseaux affluents du lac, où l'on trouve en outre des cocons de cette même espèce, cocons d'un brun noirâtre et d'une dimension de 2^{mm} en longueur. W. Volz.

Il faut ajouter à la liste des Rhabdocœles une espèce de petite taille :

11. *Catenula lemnæ*.

Voici maintenant le travail que M. Volz nous autorise à traduire et à publier et pour lequel nous le remercions ici :

Castrada neocomensis, Volz. Nov. spec. Zoologischer Anzeiger. Band XXI, n° 574, 28 nov. 1898. *Ueber neue Turbellarien*

Digitized by Google

aus der Schweiz, von W. Volz, cand. phil. Académie de Neuchâtel.

Cette espèce ne se distingue pas extérieurement de *Mesos-*

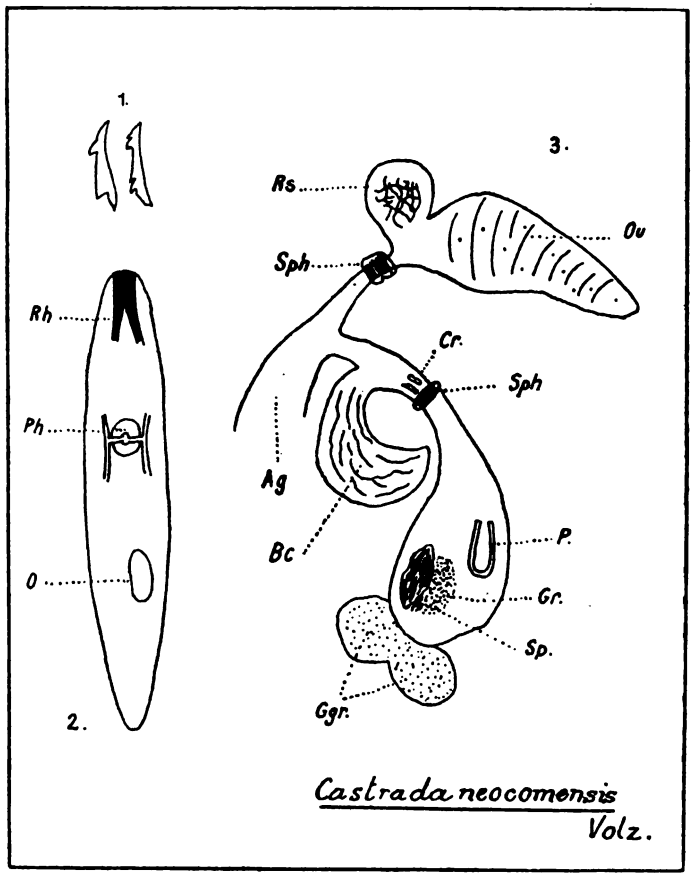

Abréviations :

Ag. Atrium génital. — *Bc.* Bourse copulatrice. — *Cr.* Crochets. — *Ggr.* Glandes à granulations. — *Gr.* Granulations. — *O.* Œuf. — *Ov.* Ovaire. — *P.* Organe de copulation (pénis). — *Ph.* Pharynx. — *Rh.* Rhabdites. — *Rs.* Réceptacle séminal. — *Sph.* Sphincter. — *Sp.* Sperme.

Fig. 1. Les deux crochets.
Fig. 2. Animal entier dessiné d'après le vivant.
Fig. 3. Appareil sexuel d'après l'animal vivant et comprimé.

toma viridatum, M. Schin. Les deux espèces se trouvent également dans les mêmes endroits.

Digitized by Google

Longueur des individus, possédant des œufs mûrs, 1,30 mm-1,40 mm ; la plus grande largeur, 0,2 mm. Les yeux manquent. Pharynx situé entre la première et la seconde moitié du corps. Orifice génital entre le deuxième et le dernier tiers de la longueur du corps.

Zoochlorelles spécialement denses, directement sous la musculature subépithéliale. Œufs d'été, généralement au nombre de un, ce qui fait penser à une autre espèce : *Mesostoma minimum.* Fuhrmann. Couleur des œufs d'un brun foncé. Longueur 0,135mm, largeur 0,108mm. Cellules produisant les bâtonnets situés devant et sur les côtés du pharynx. De chaque côté, une large voie de bâtonnets qui se sépare en deux parties. Les deux parties médianes se réunissent en une seule. Dans la partie antérieure les trois voies de bâtonnets s'élargissent régulièrement. D'autres bâtonnets manquent.

Les organes génitaux présentent les caractères typiques du genre. Cependant, ce qui distingue tout de suite notre espèce des autres espèces vertes et aveugles déjà décrites, du genre castrada, ce sont deux crochets de forme caractéristique situés en avant des organes sexuels mâles. Ces crochets sont très visibles sur des individus comprimés, vu leur dimension relativement grande. Leur longueur est de 0,024mm. L'un de ces deux crochets présente toujours la même forme, tandis que chez l'autre le nombre des dents paraît être variable. Ce qui distingue encore notre espèce, c'est la présence d'une forte membrane chitineuse plissée qui revêt l'intérieur de la *bursa copulatrix ;* ce caractère est également très visible sur un individu comprimé. Le pénis et la vésicule séminale sont entourés d'une forte musculature. Le premier est un cul de sac, dont l'intérieur est tapissé d'une membrane chitineuse lisse. Sperme et granulations remplissent complètement la vésicule. Les granulations se portent surtout contre les parois, tandis que le sperme occupe le centre de la vésicule. Les granulations sont sécrétées par de grosses glandes situées au-dessus des appareils génitaux. L'oviducte est élargi en un recaptaculum seminis bien formé. On voit encore sur un individu comprimé deux sphincters, dont l'un se trouve entre le réceptacle et la cavité génitale et l'autre au-dessus des crochets cités plus haut, entre ces derniers et l'orifice de la vésicule séminale et de l'organe copulateur. Les testicules de forme allongée sont situés latéra-

Digitized by Google

lement et postérieurement au pharynx. Les ovaires (?) (Dotterstöcke) s'étendent dans presque toute la longueur du corps.

Localités : Neudorf près Bâle et Loclat, près Saint-Blaise (Neuchâtel).

Bryozoaires.

Nous n'avons trouvé jusqu'ici qu'une seule espèce de bryozoaires, la *Fredericella sultana* dont les nombreuses colonies, arborescentes dans les endroits profonds et tranquilles, gazonnantes au bord, où elles sont exposées au mouvement des vagues, revêtent les pierres et les débris de tôle submergés du Loclat.

Malgré des recherches minutieuses sur les tiges et les feuilles de nénuphars, nous n'avons pu découvrir de colonies de *Plumatella repens*, espèce qui était cependant assez répandue à une demi-heure de distance du Loclat, dans la vieille Thielle, sous le pont entre Marin et Anet, actuellement comblé.

Rotateurs.

Les rotateurs forment sans contredit une des classes les plus intéressantes de nos eaux. Nous pouvons très nettement diviser nos rotateurs en deux groupes :

1° rotateurs de la zone pélagique.

2° rotateurs de la zone littorale.

Pour le premier groupe, nous comptons huit espèces, pour le second, treize.

Malgré le nombre restreint d'espèces de rotateurs pélagiques, ceux-ci forment cependant par la quantité des individus une grande partie du plankton. Il est à remarquer ici qu'en comparant nos observations avec les observations faites par M. le Dr O. Fuhrmann dans le lac de Neuchâtel, nous arrivons à un résultat inverse en ce qui concerne le Loclat. Pour le lac de Neuchâtel, les rotateurs, quoique nombreux en espèces, ne forment qu'une faible partie du plankton.

1° *Rotateurs de la zone pélagique.*

1. *Asplanchna priodonta*. Gosse.
2. *Anurea cochlearis*. Gosse.
3. *Anurea aculeata*. Ehr.

Digitized by Google

4. *Anurea hypelasma* (?). Gosse.
5. *Anapus ovalis*. Bery.
6. *Notholca longispina*. Kell.
7. *Triarthra longiseta*. Ehr.
8. *Polyarthra platyptera*. Ehr. var. *euryptera* (?)

2° *Rotateurs de la zone littorale.*

9. *Salpina mucronata*. Ehr.
10. *Diaschiza lacinulata*. Müll.
11. *Diglena gibber*, Ehr. (?) espèce très voisine du *D. grandis*, Ehr.
12. *Colurus bicuspidatus*. Ehr.
13. *Metopidia acuminata*. Ehr.
14. *Monostyla lunaris*. Ehr.
15. *Euchlanis macrura*. Ehr.
16. *Pterodina patina*. Ehr.
17. *Scaridium longicaudum*. Ehr.
18. *Rotifer vulgaris*. Schr.
19. *Philodina aculeata*. Ehr.
20. *Melicerta Janus* (?)
21. *Floscularia conuta*. Dob.

Certaines pêches faites de nuit à la surface du Loclat étaient composées en grande partie de *Triarthra longiseta*.

Anurea cochlearis est très fréquent pendant toute l'année, tandis que *l'Anurea aculeata* ne se rencontre que par individus isolés ainsi que *Anapus ovalis*.

Anurea hypelasma, Gosse (?) n'a été trouvé qu'une seule fois et M. le Dr Weber, de Genève, n'ose pas lui-même affirmer l'exactitude de cette détermination.

Polyarthra platyptera se trouve en assez grand nombre et en beaux exemplaires à ailes très développées que M. le Dr Weber désigne comme la *var. euryptera*.

Philodina aculeata ne s'est présenté que par individus isolés au mois de juin.

Melicerta Janus (?). Nous avons trouvé cette belle espèce fixée sur des branches de *Fredericella sultana*. Les tubes construits par ce rotateur se distinguaient très difficilement des rameaux blanchâtres des colonies de bryozoaires et semblaient en faire partie ; c'est là un curieux cas de mimétisme.

Digitized by Google

Floscularia cornuta, trouvé en individus isolés, habite les épais fouillis de plantes aquatiques des mares de Souaillon toujours assez difficiles à explorer.

4. Arthropodes.

Hydrachnides.

Le nombre des espèces d'hydrachnides trouvés dans le Loclat est assez restreint, mais est compensé par le nombre des individus. Nous nous sommes efforcés d'en recueillir le plus d'exemplaires possible, que nous conservions dans le liquide suivant : Eau, glycérine, acide citrique.

Les déterminations ont été faites par M. le Dr W. Volz, qui a du reste eu lui-même l'occasion d'observer directement un certain nombre d'hydrachnides dans le Loclat.

I. Hygrobatidæ.

1. *Atax crassipes*. Müller.
2. *Cochleopharus spinipes*. Müller.
3. *Hygrobates longipalpis*. Herm.
4. *Brachypoda versicolor*. Müller.
5. *Limnesia undulata*. Müller.
6. *Limnesia maculata*. Müller.
7. *Lebertia tau-insignita*. Lebert.
8. *Arrenurus Bruzellii*. Kœn.

II. Hydriphantinæ.

9. *Dipladontus despiciens*. Müller.

III. Hydrachminæ.

10. *Hydrachna, spec.*
11. *Limnochares holoserina*. Latr.

Araneida.

L'Argyroneta aquatica, que nous avons trouvée sous une pierre à 50 cm. de profondeur dans le Loclat, est probablement le premier exemplaire trouvé dans notre canton. Il nous reste à citer dans les Arachnides du Loclat et des mares de Souaillon, une espèce de tardigrade que l'on rencontre fréquemment

Digitized by Google

dans les détritus végétaux de la zone littorale, c'est le *Macrobiotus, spec.*

Crustacés.

Les crustacés forment, dans leur ensemble, par la richesse des espèces et par leur nombre, un des éléments les plus importants de la faune de nos lacs. Au point de vue de la pisciculture, ils constituent une partie très considérable de la nourriture des poissons de petite taille et des alevins en général. Les Cladocères en particulier ont été, depuis de longues années, l'objet d'études approfondies au point de vue de leur élevage, problème qui n'a du reste pas encore été résolu d'une façon complète.

D'après nos recherches, le Loclat compte trente-trois espèces de crustacés qui se divisent comme suit :

Ostracodes, 4.
Cladocères, 17.
Copépodes, 10.
Arthrostracés, 1.
Thoracostracés, 1.

Soit un total de 33 espèces.

Ce chiffre est très inférieur à celui du nombre d'espèces trouvées dans d'autres lacs. Cela tient en grande partie à la conformation défectueuse du terrain du Loclat, ainsi que nous l'avons constaté plus haut en parlant des Protozoaires, et d'autre part à nos études trop peu suivies.

Nous pouvons faire remarquer ici une espèce de Cladocère dont nous devons la détermination à l'obligeant concours de M. le Dr Stingelin d'Olten (auteur de l'ouvrage : *Die Cladoceren der Umgebung Basel*) ; nous voulons parler de la *Latona setifera.* Cette espèce, trouvée une seule fois au Loclat pendant l'été 1896, n'avait jusqu'ici jamais été citée en Suisse. Depuis nous avons rencontré un second exemplaire de cette espèce dans le lac de Seelisberg (canton d'Uri), au mois d'août 1897.

Ostracodes : (détermination de M. le Dr Kaufmann, de Berne.)

1. *Herpetocypris reptans.* Baud.
2. *Cypridopsis vidua.* Müller.
3. *Cyclocypris lævis.* Müller.
4. *Lymnicythera, spec.*

Digitized by Google

Copépodes: (détermination de M. le Dr Fuhrmann, de Neuchâtel):

Cyclopidées.

5. *Cyclops fuscus.* Jur.
6. *Cyclops Albidus.* Jur.
7. *Cyclops Leuckarti.* San.
8. *Cyclops serrulatus.* Fischer.
9. *Cyclops phaleratus.* Koch.
10. *Cyclops fimbriatus.* Fischer.
11. *Cyclops. spec.*

Harpactidées.

12. *Canthocamptus staphylinus.* Jurine.
13. *Canthocamptus crassus.* Sars.

Calanidées

14. *Diaptomus gracilis.* Sars.

Cladocères

15. *Leptodora hyalina.* Leydig.
16. *Sida crystallina.* Müller.
17. *Latona setifera.* Müller.
18. *Diaphanosoma brachyurum.* Liévin.
19. *Hyalodaphnia Kahlbergensis.* Schœdlei.
20. *Daphnia longispina.* Müller.
21. *Simocephalus vetulus.* Müller.
22. *Ceriodaphnia reticulata.* Jurine.
23. *Ceriodaphnia pulchella.* Sars.
24. *Scapholeberis mucronata.* Müller.
25. *Bosmina pellucida.* Stingelin.
26. *Lynceus striatus.* Lill jeborg.
27. *Lynceus lamellatus.*
28. *Alona affinis.* Leidiz.
29. *Alona guttata.* Sars.
30. *Alona testudinaria.* Fischer.
31. *Chydorus sphæricus.* Müller.

Digitized by Google

Arthrostracés.

32. *Gammarus lacustris.*

Thoracostracés.

33. *Astacus fluviatilis.*

Les récoltes les plus riches en copépodes ont été faites au printemps, en avril et mai. Toutes les espèces étaient alors pourvues d'œufs, et c'est à cet état adulte que leur détermination offre le moins de difficultés. Presque toutes les espèces de *Cyclops* vivent dans la zone littorale, dans les plantes aquatiques, sauf le *C. Leuckarti* qui se rencontre fréquemment dans les pêches pélagiques, et le *C. fimbriatus* qui se trouve sur la vase du fond ; ses fortes antennes antérieures sont, en effet, mieux organisées pour ramper sur le sol que pour nager entre deux eaux. Cette dernière espèce vit en compagnie des deux espèces de Cathocamptus. Le *Cyclops fimbriatus* est un des plus charmants représentants de nos Copépodes, grâce à sa coloration brillante et variée, tantôt jaune et bleue, tantôt verte et violette.

La seule espèce de Calanide que nous ayons trouvée au Loclat, malgré nos recherches nombreuses, est le *Diaptomus gracilis*. Cette espèce nous présente très souvent un tube digestif coloré en bleu foncé intense (bleu de Prusse), parsemé de gouttelettes de graisse d'un jaune-orangé brillant. Les sacs d'œufs sont toujours d'un vert glauque sale.

La *Leptodora hyalina* habite le fond du lac. Elle n'a été trouvée que rarement dans les pêches de surface, même de nuit.

La *Sida crystallina*, qui manquait totalement dans toutes les pêches faites en hiver et au printemps, se trouve par contre en grande abondance pendant les mois d'été. Elle habite surtout les bancs de potamogeton.

La *Diaphanosoma brachyurum* se rencontre dans toutes les pêches pélagiques durant toute l'année en plus ou moins grand nombre.

Hyalodaphnia kalbergensis, pas fréquente. Il paraît en exister des formes intermédiaires avec :

Daphnia longispina, espèce qui forme la majeure partie du plankton pélagique. Elle ne répond pas exactement à la forme

Digitized by Google

typique de *Daphnia longispina*, Leydig. Le front concave chez la forme type est droit chez la nôtre.

Sinocephalus vetulus est extrêmement répandue partout et se trouve en grand nombre dans la végétation du Loclat, mais particulièrement dans les mares de Souaillon.

La *Ceriodaphnia reticulata*, de couleur rosée, est une forme littorale, tandis que *C. pulchella* occupe une place importante dans la faune pélagique.

Scapholeberis mucronata vit au Loclat, à une seule place: dans les *potamogeton perfoliatus*, sur la rive sud du lac.

Acroperus striatus, *Lynceus lamellatus*, *Alona affinis*, *A. guttata*, *Chydorus sphæricus*, se trouvent partout en abondance, surtout aux mares de Souaillon, tandis que *Alona testudinaria* est plus rare.

Gammarus lacustris vit sous les pierres des endroits peu profonds du lac en compagnie de planaires, de mollusques et de clepsines. Les ruisseaux affluents du Loclat contiennent également des gammarus en grand nombre; serait-ce peut-être le *Gammarus fluviatilis*? Nous n'avons pas eu les ouvrages nécessaires pour la détermination de ces espèces.

L'Astacus fluviatilis n'a été trouvé jusqu'ici que dans le ruisseau d'écoulement du Loclat : le Mouson.

Hexapodes.

Excepté peut-être pour les Hémiptères, ces listes sont tout à fait incomplètes, ce qui tient à la difficulté de la détermination de ces espèces, en particulier de celles dont on ne possède que les larves, et puis surtout à ce que les recherches n'ont pas été suffisamment approfondies. Les espèces suivantes, que nous avons eu l'occasion de recueillir dans un filet à plankton, ont été déterminées par M. Volz, excepté les Coléoptères dont nous devons les déterminations à M. E. Schenkel, conservateur du Musée d'histoire naturelle de Bâle.

Larves de :

I. Orthoptera.

1. *Calopteryx, spec.*

Digitized by Google

II. Hemiptera.

Hydrocores.

2. *Corisa, spec.*
3. *Notonecta glauca.* L.
4. *Nepa cinerea.* L.
5. *Ranatra linearis.* L.
6. *Naucoris cimicoides.* L.
7. *Limnobates stagnorum.* L.
8. *Velia rivulorum.* Fabr.
9. *Hydrometra lacustris.* L.
10. *Plea minutissima.* Fabr.

Plusieurs exemplaires d'*Hydrometra lacustris*, L. présentaient une coloration d'un rouge vermillon assez vif, provenant d'une quantité de larves d'une espèce d'*hydrachnide* fixées en parasites sur tout le corps et les pattes.

III. Dipteræ.

Larves de :

11. *Chironomus plumosus.* L.
12. *Corethra plumicornis.* Fabr.
13. *Ceratopogon, spec.*

IV. Coleoptera.

a) Haliplidæ.

14. *Haliplus ruficollis.* De Gur.
15. *Haliplus lineatocollis.* Marsch.
16. *Haliplus amœnus.* Oliv.

b) Dytiscidæ.

17. *Hydroporus pictus.* Fabr.
18. *Noterus clavicornis.* De Gur.
19. *Laccophilus lyalinus.* De Gur,
20. *Laccophilus obscurus.* Panz.

c) Hydrophilinæ.

21. *Limnebius piscinus.* Marsch.

Digitized by Google

5. Mollusques.

Nous ne mentionnerons ici que les espèces aquatiques, laissant de côté celles qui vivent sur les bords du lac, sur les buissons et dans l'herbe, faisant exception seulement pour l'espèce d'escargot nommé *Eulota fruticum* (Müll.), parce qu'elle présente près de l'ouverture une teinte rosée qui, chez nous, ne se rencontre pas chez les exemplaires vivant loin de l'eau. Ce catalogue n'est pas absolument complet, mais tel qu'il est, il donne une idée suffisamment exacte de la faune malacologique du Loclat. Quelques autres espèces pourront être découvertes, dans la vase, à la suite de sondages subséquents. Les *Acéphales* de grande taille (*Unios, Anodontes*) se trouvent dans le Loclat même et dans son ruisseau d'écoulement. Ils occupent toute la région littorale, d'une profondeur de 50 cm. à quelques mètres au-dessous de la surface, ou même tout au fond, suivant les espèces.

Les *Céphalés* se rencontrent généralement dans les endroits garnis de plantes aquatiques, au milieu des roseaux, des scirpes, etc.; quelques espèces (*Limnées Planorbes*) se fixent volontiers sur les feuilles de plantes nageantes, surtout sur celles des nénuphars. Les *Succinées* sortent volontiers de l'eau pour grimper sur la tige exondée des plantes aquatiques. Jusqu'ici nous pouvons mentionner dans le Loclat dix-huit espèces aquatiques.

Les déterminations du nom des espèces ont été revues par M. le professeur P. Godet qui en garantit l'exactitude.

Mollusques céphalés.

I. Pulmonés.

a) Pulmonés géophiles.

Ce groupe comprendrait quelques espèces terrestres, vivant sur les buissons du bord du lac, par exemple la *Tachea nemoralis* (L.) (*Helix nemoralis,* Auct.), qui s'y trouve en diverses variétés de coloration, et l'*Eulota fruticum* (Müll.) (*Helix fruticum,* Auct.) dont il a été question plus haut.

Digitized by Google

Une famille aquatique, mais dont les espèces sortent fréquemment de l'eau, surtout lorsque l'air est humide, pour grimper sur les tiges de plantes croissant dans l'eau, est la famille des Succinéides, représentée dans le Loclat par deux espèces :

1. *Succinæa* (Meritostoma) *putris* (L.) (Helix. L. succinæa amphibia. Drap.).
2. *Succinæa* (Amphibina) *pfeifferi.* (Rossm.) Toutes deux de forme normale.

b) Pulmonés hygrophiles.

3. *Limnæa* (Limnus) *stagnalis* (L.) (Helix. L.).

Cette espèce, commune dans le Loclat, appartient à la variété nommée par Clessin *producta,* remarquable par l'allongement de sa spire et par une couleur très claire. D'autres exemplaires représentent une variété encore plus étroite et plus allongée, la variété *subula* (Cless.). Parmi ceux-ci, on rencontre quelques exemplaires *albinos,* c'est-à-dire dont la coquille est d'un blanc pur, tandis que l'animal conserve sa teinte très foncée.

4. *Limnæa* (Gulnaria) *auricularia.* L.
5. *Limnæa* (Gulnaria) *ampla.* Hartm. var. *obtusa.* Kob. Mares de Souaillon. (Petite forme, ne dépassant pas 19-20 mm.)
6. *Planorbis* (Tropidiscus) *marginatus.* Drap. (Helix planorbis. L. Plan. complanatus. Ch.)
7. *Planorbis* (Tropidiscus) *carinatus.* Müll.
8. *Planorbis* (Gyrorbis) *rotundatus.* Poiret.
9. *Planorbis* (Bathyomphalus) *contortus.* (L.) (Helix. L.)
10. *Planorbis* (Gyraulus) *albus.* Müll. (Plan. hispidus. Drap.)
11. *Ancylus* (Velletia) *lacustris.* (L.), sur des pierres plates, des briques cassées, sous des feuilles de nénuphar.

II. Branchiaux.

12. *Bythinia tentaculata* (L.), forme normale, et var. *producta* (Byth. producta. Mke) (Paludina impura, Rossm.)

Digitized by Google

13. *Valvata* (Cincinna) *antiqua*. Sow. (V. contorta. Mke.).

Les coquilles mortes et blanchies se trouvent en très grande quantité sur la grève du bord est du Loclat.

14. *Valvata* (Gyrorbis) *cristata* (Müll.). (Valv. planorbis. Drap.)

Mollusques acéphales.

15. *Unio tumidus*. Retz.

La forme du Loclat est la var. *rostrata*. Brot. assez rare.

16. *Anodonta cellensis*. Schröter. (An. mutabilis, var. cellensis. Clessin.)

La forme représentée au Loclat et surtout dans le ruisseau qui lui sert d'écoulement, est particulièrement étroite et prolongée en un rostre plus ou moins aigu. C'est la var. *rostrata*. Brot. Jeune, elle présente une jolie couleur d'un vert-clair, surtout à la partie antérieure.

Anodonta anatina. L. var. *Charpentieri*. Küster. (An. mutabilis. var. Cless.)

Cette variété, décrite par Küster, d'après des exemplaires recueillis par de Charpentier, à Faoug, sur les bords du lac de Morat, paraît s'étendre sur toute la rive orientale du lac de Neuchâtel. C'est probablement de là qu'elle a pénétré jusqu'au Loclat, où elle a bien conservé ses caractères.

17. *Sphærium* (Corneola) *Corneum*. (L.) (Tellina. L. Cyclas cornea. C. Pf.)

18. *Sphærium* (Corneola) *Draparnaldi*. Cless. (Cyclas lacustris. Drap.)

Ce sont les seules espèces trouvées jusqu'ici, mais à la suite de recherches plus approfondies, on rencontrera probablement dans le Loclat une ou plusieurs espèces appartenant au genre *Pisidium*.

Digitized by Google

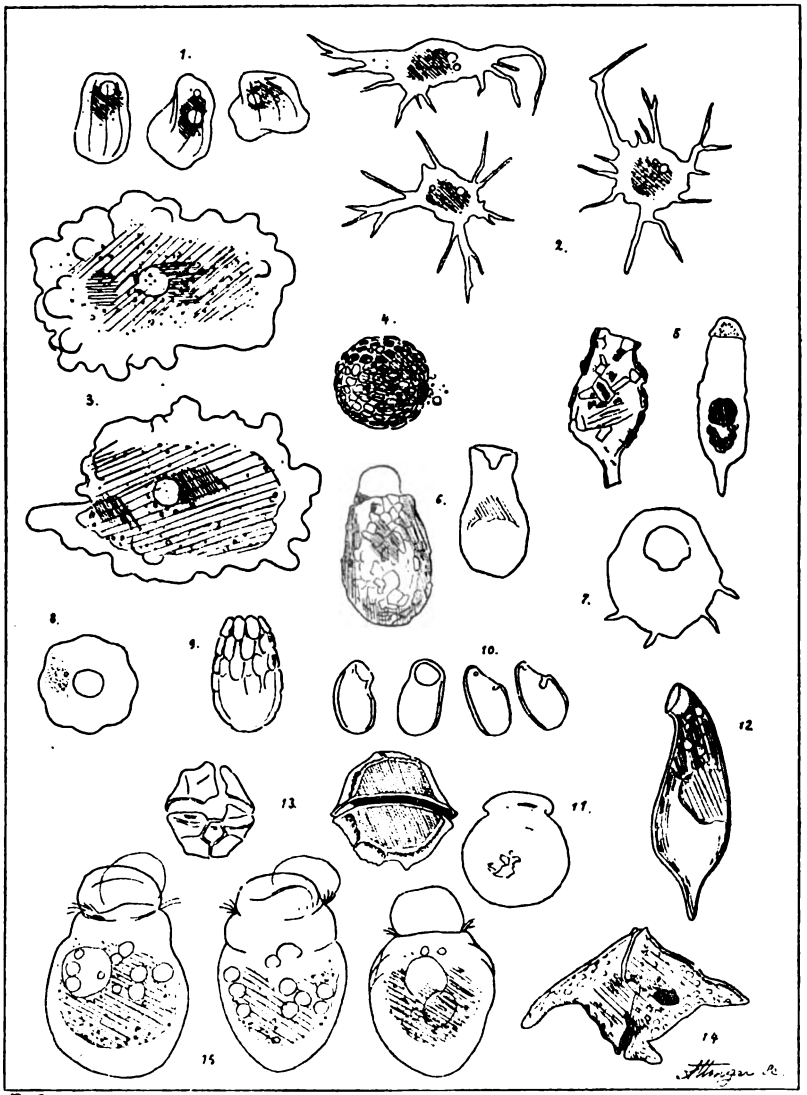

Th. D del.

1. Amoeba quadripartita. From. = A. terricola. Greeff. — 2. Amoeba radiosa. Ehr. = ramosa. Duj. — 3. Amoeba proteus. Leyd. — 4. Clathrulina elegans. Cienk. — 5. Difflugia acuminata. Ehr. — 6. Difflugia pyriformis. Perty. — 7. Centropyxis aculeata. Ehr. — 8. Arcella dentata. Ehr. = A. stellaris. Perty var. — 9. Euglypha alveolata. Duj. — 10. Trinema enchelys. Ehr. (T. acinus. Duj.) — 11. Difflugia urceolata. Cart. — 12. Cyphoderia ampulla. Leidy. (Ehr.). — 13. Peridinium cinctum. Ehr. 14. Ceratium cornutum. Cl. et L. — 15. Lacrymaria coronata. Ehr. var. aquae dulcis. Roux.

Digitized by Google

PLANCHE II

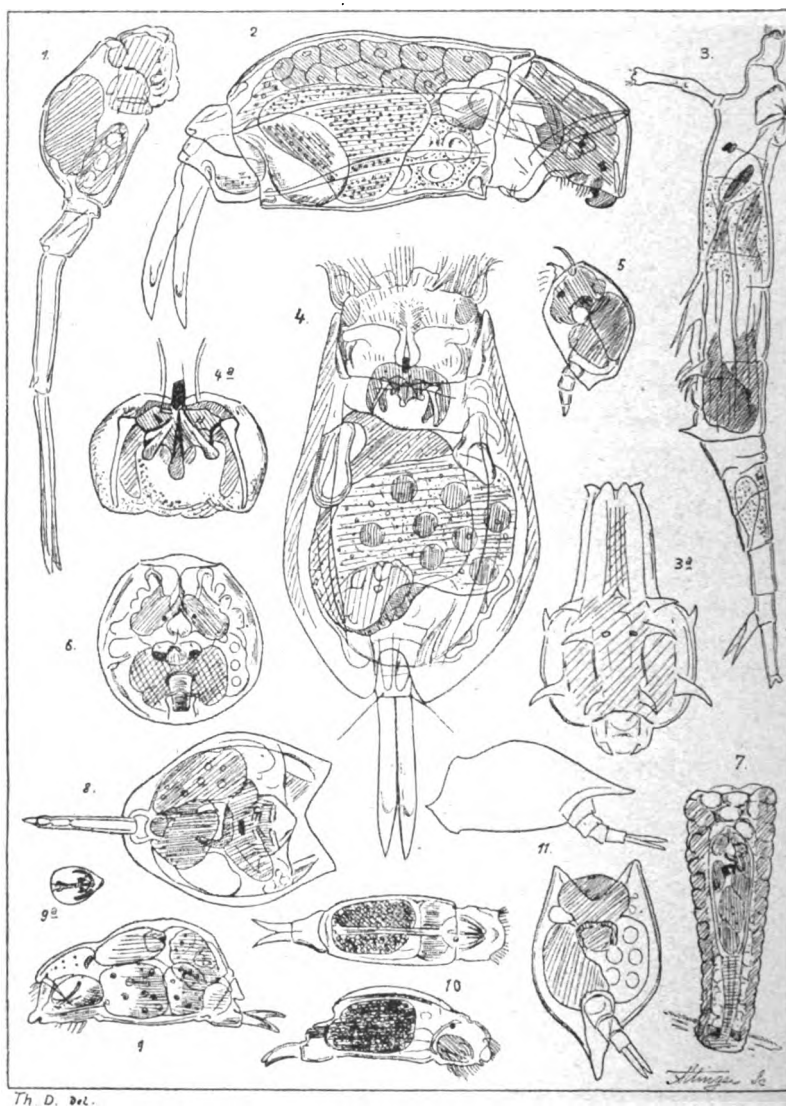

1. Scaridium longicandatum. Ehr. — 2. Diglena grandis. Ehr. — 3. Philodina aculeata. Ehr.; 3*a*. Id., contracté. — 4. Euchlanis macrura. Ehr.; 4*a*. Mastax. — 5. Colurus bicuspidatus (?). Ehr. — 6. Pterodina patina. Ehr. — 7. Melicerta (indiv. jeune sur colonie de Fredericella). — 8. Monostyla lunaris. Ehr. - 9. Diaschiza lacinulata (?). Ehr. — 10. Diaschiza lacinulata. Ehr. — 11. Metopidia acuminata. Ehr.

Digitized by Google

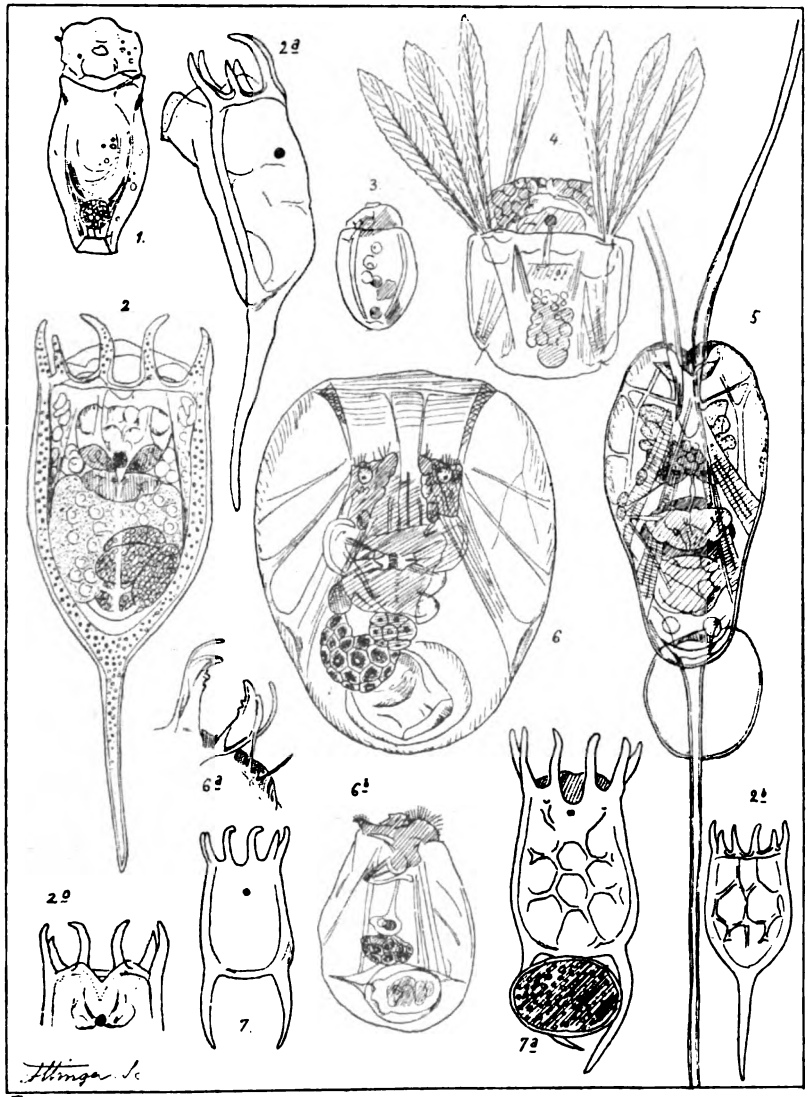

1. Anurea hypelasma (?). Gosse. — 2. Anurea cochlearis. Gosse ; 2*a*, 2*b*, 2*c*. Id. — 3. Anapus ovalis. — 4. Polyarthra platyptera, var. euryptera. Wierz (?). — 5. Triarthra longiseta. Ehr. (indiv. conservé dans le formol). — 6. Asplanchna (dans le formol) ; 6*a*. Mastax ; 6*b*. (indiv. vivant). — 7. Anurea aculeata. Ehr. ; 7*a*. Id.

Digitized by Google

PLANCHE IV

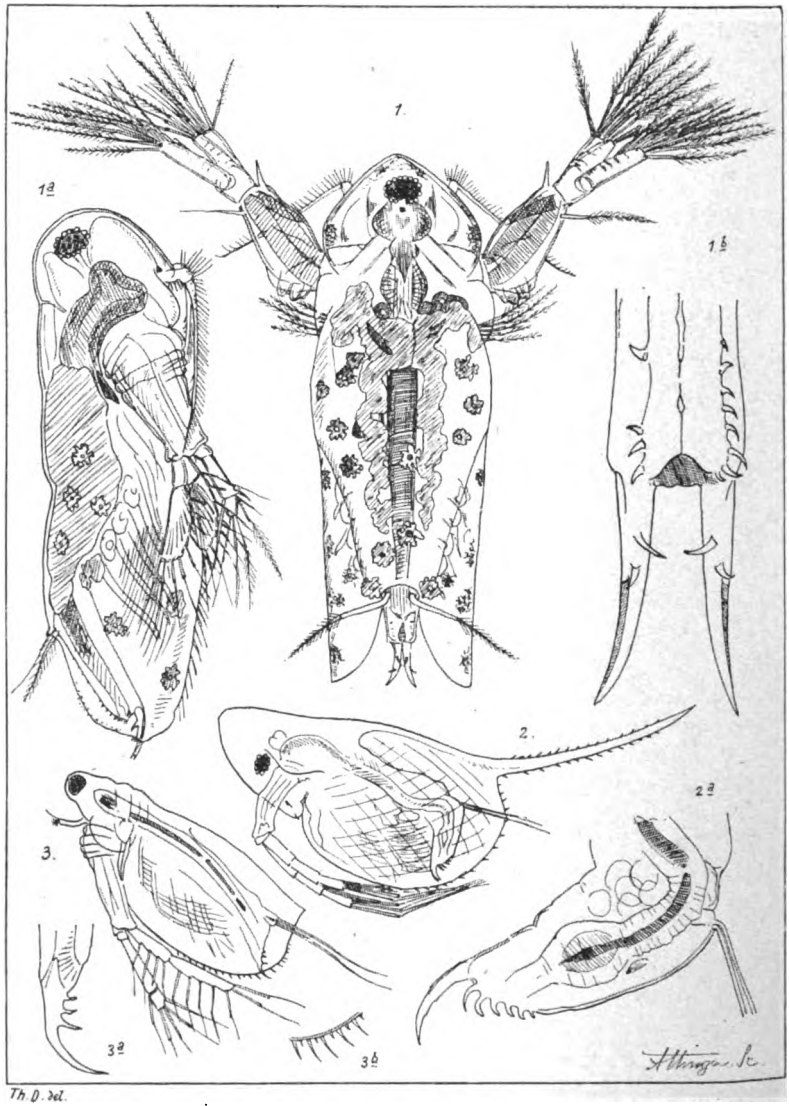

1. Latona setifera ♂. Muller ; 1*a*. Id., profil ; 1*b*. postabdomen. — 2. Daphnia kahlbergensis. Schœdler ; 2*a*. postabdomen. — 3. Daphnella brachyura. Liévin ; 3*a*. postabdomen ; 3*b*. bord antérieur de la carapace.

Digitized by Google

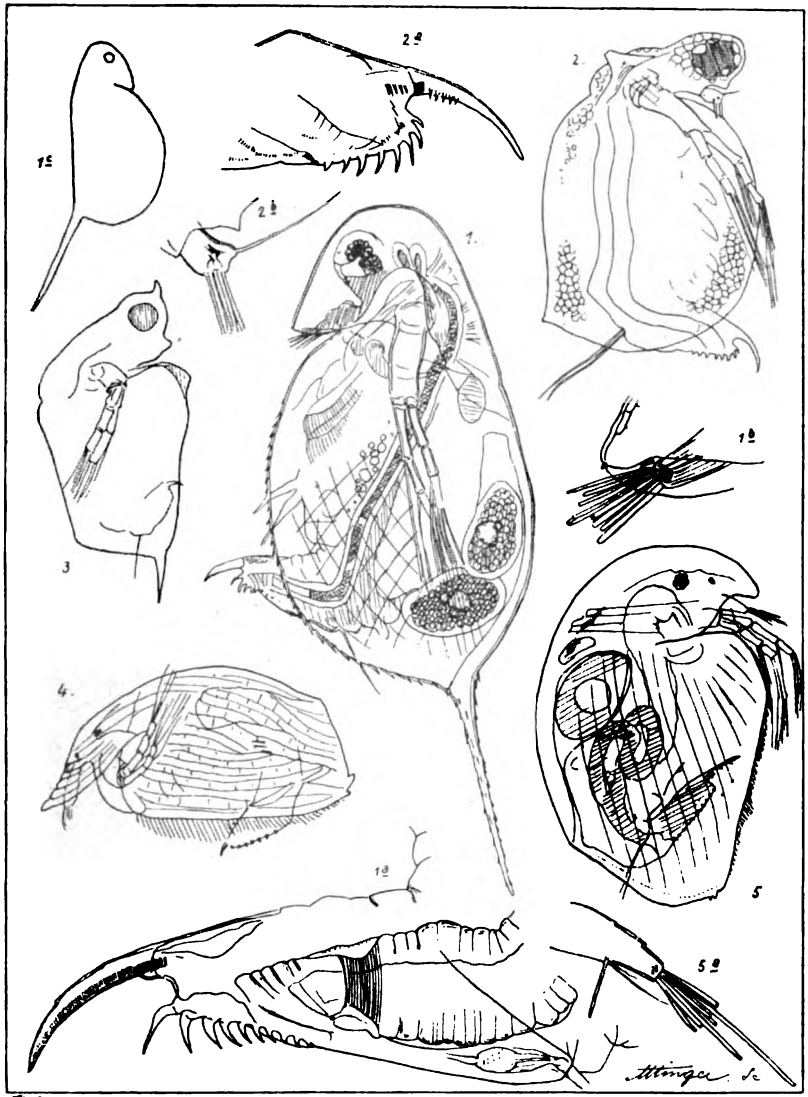

1. Daphnia longispina ♀. Leyd ; 1*a*. postabdomen ; 1*b*. antennule ; 1*c*. D. longispina ♂. — 2. Ceriodaphnia reticulata. Jurine ; 2*a*. postabdomen ; 2*b*. antennule. — 3. Scapholeberis mucronata. O.-F. Muller. — 4. Alona testudinaria. Fischer. — 5. Acroperus leucocephalus. Koch ; 5*a*. antennule.

Digitized by Google

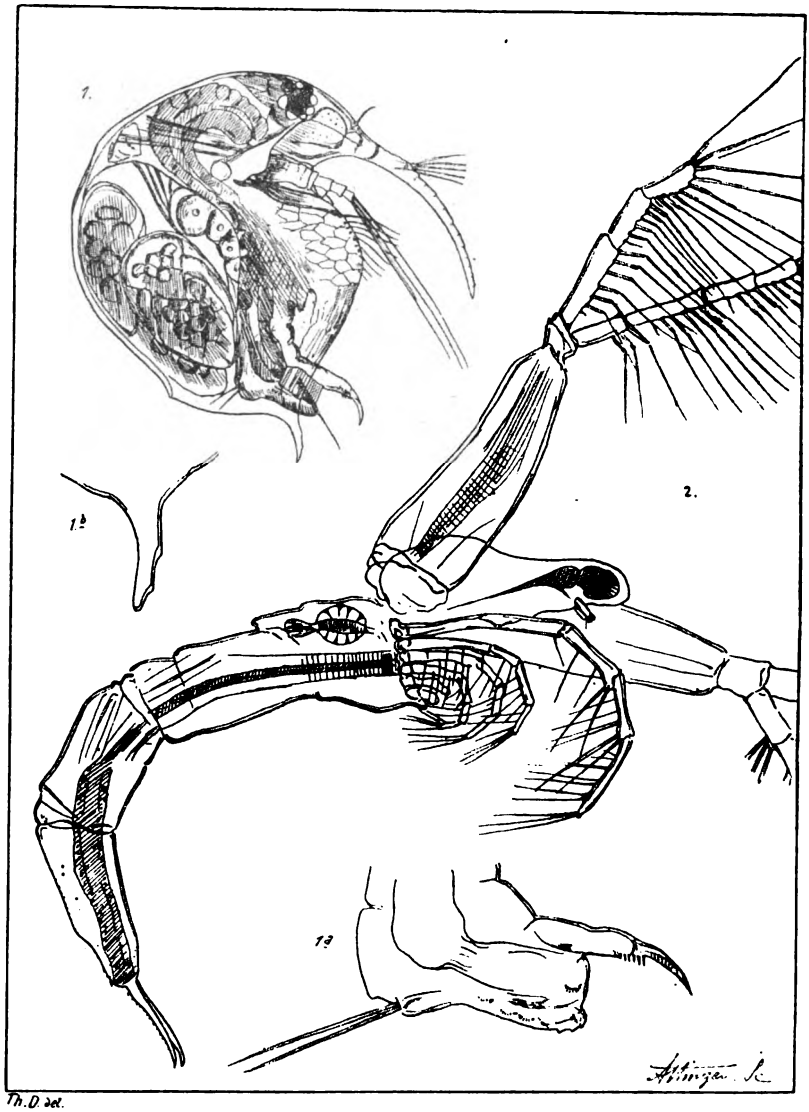

Th. D. del.

1. Bosmina pellucida ; 1*a*. postabdomen ; 1*b*. éperon de la carapace. — 2. Leptodora hyalina. Lilljeborg.

Digitized by Google

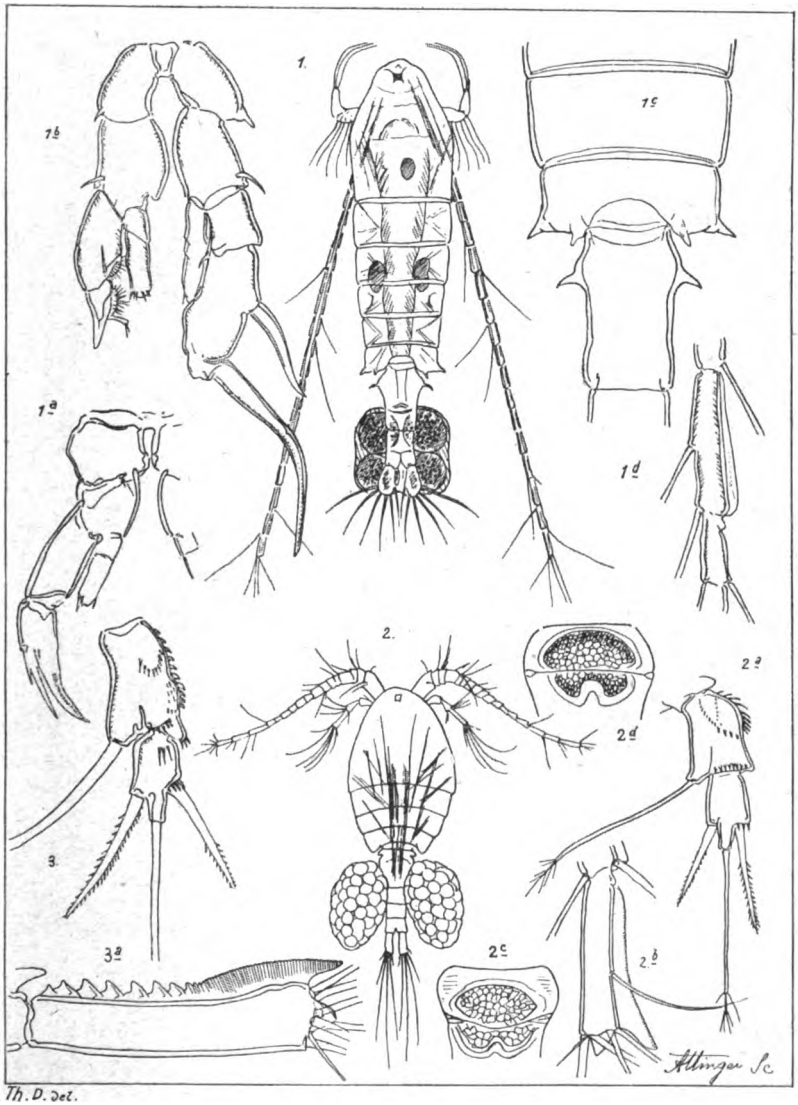

1. Diaptomus gracilis. ♀ ; 1*a*. 5e patte. ♀ ; 1*b*. 5e patte. ♂ ; 1*c*. détail, dernier segment du cephalothorax ; 1*d*. segments terminaux de l'antenne avec membrane hyaline. — 2. Cyclops albidus. ♀ ; 2*a*. 5e patte ; 2*b*. membrane hyaline de l'antenne ; 2*c* et 2*d*. receptaculum seminis. — 3. Cyclops fuscus, 5e patte ; 3*a*. membrane hyaline de l'antenne.

Digitized by Google

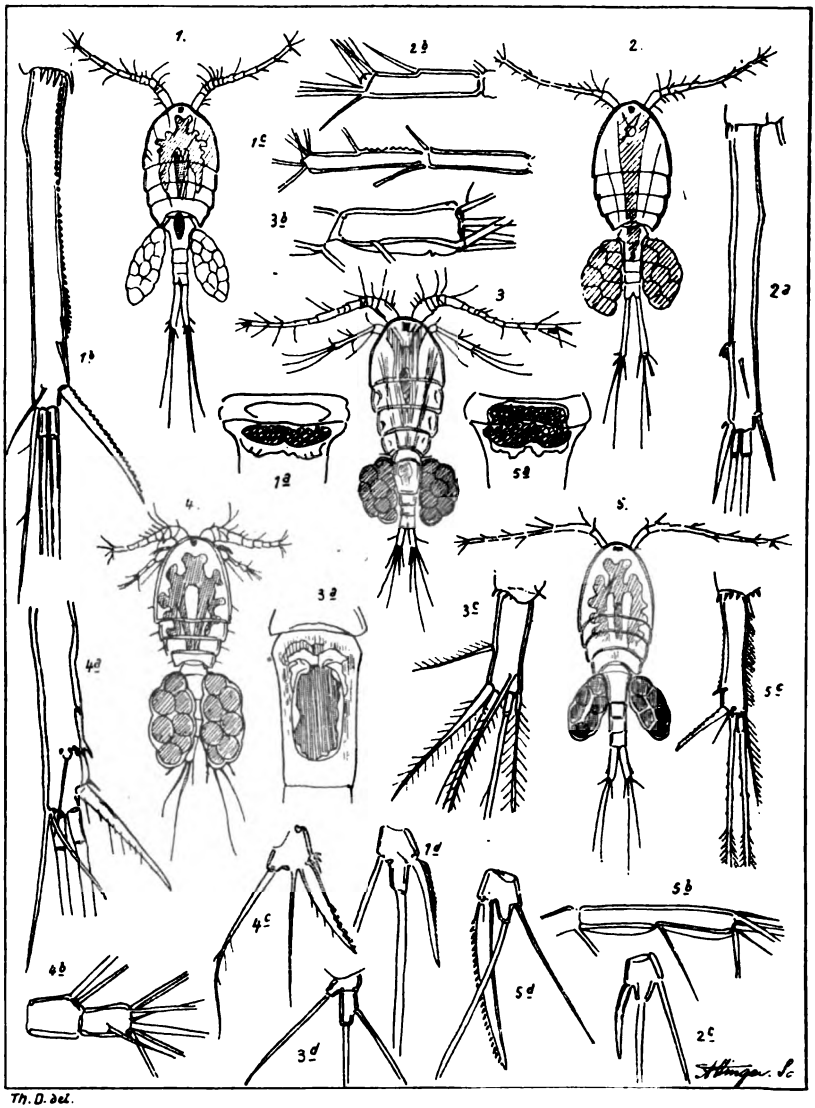

1. Cyclops ? ; 1*a*. receptaculum seminis ; 1*b*. furca ; 1*c*. segment terminal de l'antenne ; 1*d*. 5e patte. — 2. Cyclops ? ; 2*a*. furca ; 2*b*. segm. term. de l'antenne ; 2*c*. 5e patte. — 3. Cyclops Leuckartü Sars ; 3*a*. receptaculum seminis ; 3*b*. seg. term. de l'antenne ; 3*c*. furca ; 3*d*. 5e patte. — 4. Cyclops fimbriatus. Fisch ; 4*a*. furca ; 4*b*. seg. term. de l'antenne ; 4*c*. 5e patte. — 5. Cyclops , 5*a*. recept. seminis ; 5*b*. segm. term. de l'antenne ; 5*c*. furca ; 5*d*. 5e patte.

Digitized by Google

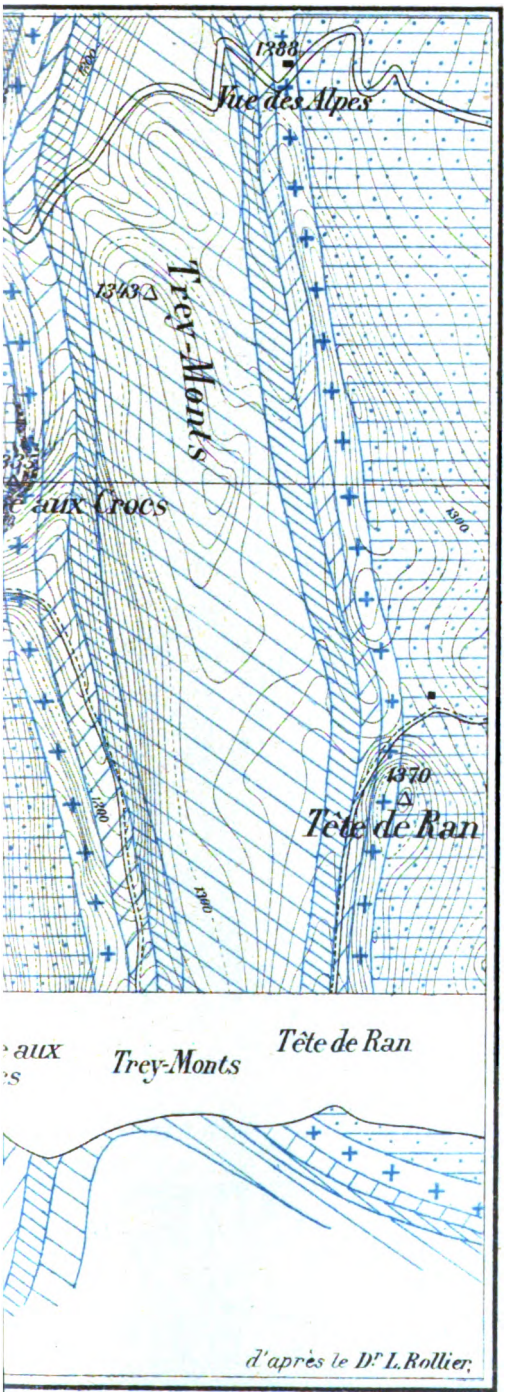

L. Tercier, imp.

Légende

- Quaternaire
- Tertiaire
- Néocomien
- Valangien
- Purbeckien
- Portlandien
- Kimérigien
- Séquanien (Oolithe blanche / Marno calc.)
- Argovien (Marnes grises / Calc. blancs)
- Oxfordien
- Callovien (Dalle nacrée / Marnes grises)
- Bathien (Pierre blanche / Marnes à Homomyes)
- Vésullien (Grande Oolithe / Calc. irréguliers)

Digitized by Google

Digitized by Google

TERRAINS ET ASSOCIATIONS DE PLANTES

DE LA RÉGION DE LA CHAUX-DE-FONDS

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE BOTANIQUE

PAR LE

Dr E. ROBERT-TISSOT

Les terrains de cette région appartiennent presque tous à la période jurassique. Ils sont formés de strates calcaires entre lesquelles s'intercalent assez régulièrement des couches marneuses moins épaisses.

Ces strates et ces couches sont des sédiments, des dépôts marins. Primitivement planes, elles se sont plissées vers le milieu des temps tertiaires, probablement parce qu'elles ont été refoulées par les soulèvements des Alpes (ou par leur avancement horizontal vers le Nord-Ouest, comme le veut M. le professeur Lugeon).

Les plis en relief forment les *voûtes* ou *anticlinaux*[1].

Les plis en creux sont des *synclinaux*[2].

En plusieurs endroits les voûtes calcaires se sont rompues; elles ont formé des gouttières courant parallèlement au synclinal. Ces gouttières sont des *combes*. Les bords de la gouttière sont des *crêts*[3].

Les *emposieux* sont des entonnoirs placés sur une même ligne; cette ligne est parallèle aux crêts et se trouve à l'union des calcaires et de la marne.

Les fractures et les vallées d'érosion perpendiculaires aux grands axes du synclinal et de la combe sont des *cluses*[4].

Les petites vallées d'érosion qui sillonnent régulièrement les flancs des anticlinaux sont des *ruz*[5].

[1] Voir la carte. [2] *Ibid.* [3] *Ibid.* [4] *Ibid.* [5] *Ibid.*

Digitized by Google

Les montagnes du Jura sont vieilles, géologiquement parlant. Au cours des âges, elles ont été usées par l'érosion. La partie supérieure des anticlinaux a été emportée. Plusieurs couches marneuses ont été ainsi mises à nu.

Le fond des synclinaux, par contre, est rempli par les terrains tertiaires. Ces terrains sont eux-mêmes recouverts par les marnes glaciaires.

Ces marnes forment encore çà et là sur les anticlinaux des taches irrégulières.

Dans les combes, les marnes sous-jacentes au calcaire rompu affleurent largement.

Ce sont là des phénomènes importants au point de vue de la répartition des espèces végétales. En effet, les terrains marneux sont imperméables et humides; comme tels ils sont froids. Seules donc les plantes adaptées à l'humidité et au froid s'accommoderont de cet habitat.

Les strates calcaires, au contraire, sont sèches et gardent assez bien le calorique. Les plantes qu'elles supportent devront donc être adaptées à la sécheresse.

Dans les combes, dans les cluses, dans les ruz, l'insolation est faible et l'action du vent à peu près nulle; l'humus est abondant.

Les espèces végétales qui y poussent auront à suppléer à ce déficit en ondes lumineuses par une augmentation de la surface de leurs feuilles; cette augmentation peut se faire impunément parce que ces grandes surfaces ne sont pas exposées au vent.

La couche imperméable des marnes et des boues glaciaires a permis la formation de tourbières dans le fond des synclinaux et parfois dans les dépressions du sommet et des flancs des anticlinaux.

La teneur en granit de ces boues agit aussi sur les associations végétales.

Les différences d'altitude exercent également leur influence.

Ce n'est pas tout : les facteurs que je viens d'énumérer sont des facteurs naturels et les formations auxquelles ils ont donné naissance sont des formations naturelles. Or, en beaucoup d'endroits, ces dernières ont été détruites par le défrichement. Les formations nouvelles résultant de l'intervention de l'homme sont artificielles (et le plus souvent instables).

A la fin de l'époque glaciaire, lorsque les glaces — dont l'é-

Digitized by Google

LISIÈRE D'UNE FORÊT JURASSIQUE MARNEUSE

Rubus corylifolius. Smith. — Hieracium sylvaticum. Lam. — Equisetum sylvaticum. L. — Blechnum spicant. Roth. — Asplenium filix fœmina. Bernh. — Majanthemum bifolium. D. C. — Vaccinium myrtillus. L.

Digitized by Google

Digitized by Google

paisseur atteignait par places jusqu'à mille mètres — eurent disparu, une flore spéciale couvrit le sol. Elle était formée de lichens, de saules et de bouleaux rabougris. Il en reste des vestiges dans les pâturages de Tête de Ran et au sommet de Pouillerel.

La *forêt* succéda à cette flore dès que la température se fut quelque peu relevée.

Le sapin, le sapin rouge ou Épicea, en particulier, devint le grand ubiquiste de la région. Très bien adapté à la sécheresse, il s'accommode aussi des bas-fonds et des tourbières. C'est que les dispositions biologiques, grâce auxquelles les végétaux vivent dans des terrains secs, leur permettent aussi de vivre dans l'humidité.

Avant l'arrivée de l'homme dans ces régions, une forêt de sapins, haute et épaisse, recouvrait sans doute presque complètement le Jura. Ce fait n'est pas isolé: les forêts de la Gaule et de la Germanie, forêts immenses et impénétrables, ont longtemps arrêté les légions des Césars.

La flore du sol de la forêt est pauvre. Ce sont :

1° *Sur le calcaire:* A la lisière et dans les clairières: l'airelle myrtille, la pyrole [1], l'oxalide pain de coucou [2], l'épilobe de montagne [3], l'aspérule odorante [4]. Dans les anfractuosités des blocs calcaires qui émergent au-dessus du sol: la laitue des murs [5], l'herbe à Robert [6], l'*Arenaria serpyllifolia* L.

2° *Sur les marnes:* Les ombelles gazonnantes, le cerfeuil doré [7], avant tout, les ronces [8], l'épervière des forêts [9], le majanthème à deux feuilles [10], le streptope [11]; une plante caractéristique des marnes profondes et ombragées est une fougère très spéciale, le *Blechnum spicant*, Roth. Les Prenanthes [12], l'Homogyne des Alpes [13], le *Potentilla Tormentilla*, Sibthorp, le Phégoptère dryoptère [14], caractérisent aussi avec la Prêle des forêts [15] et le *Stellaria nemorum* L. les terrains marneux et ombragés.

Le sapin blanc [16] aime les sols profonds; il se trouve plus fré-

[1] *Pyrola secunda*, L. P., *rotundifolia*, L. [2] *Oxalis acetosella*, L. [3] *Epilobium montanum*, L. [4] *Asperula odorata*, L. [5] *Lactuca muralis*, Fres. [6] *Geranium robertianum*, L. [7] *Chærophyllum aureum*, L. [8] *Rubus glandulosus*, Bell. R. *corylifolius*, Sin, etc. [9] *Hieracium sylvaticum*, Lam. [10] *Maianthemum bifolium*, D. C. [11] *Streptopus amplexifolius*, D. C. [12] *Prenanthes purpurea*, L. [13] *Homogyne alpina*, Cass. [14] *Phegopteris Dryopteris*, Fée. [15] *Equisetum sylvaticum*, L. [16] *Abies excelsa*, Link.

Digitized by Google

quemment dans les terrains marneux que sur les roches calcaires.

Les mousses sont très abondantes dans la forêt marneuse. La tormentille redressée et le maianthème à deux feuilles sont leurs compagnes. Notons avant tout la présence de *Plagiochila asplenioïdes*, N. et M., *Hylocomium splendens*, Br. Sch. G., *H. triquetrum*, Br. Sch. G., *Hypnum molluscum*, Hedw., *Polytrichum commune*, L.

Les tourbières sont les terrains les plus humides et par conséquent les plus froids de la région. Pendant les nuits d'été, il s'y forme parfois des brouillards épais. Cette évaporation refroidit beaucoup le sol et l'atmosphère ambiante ; à deux heures du matin la température du sol peut n'être que de quelques degrés (8 à 10° C) alors qu'en plein midi, elle s'élève parfois à 40° C. En outre, le sol renferme du granit. Des conditions aussi spéciales comportent une végétation très spéciale aussi.

Parmi les *sphaignes* [1] productrices de la tourbe poussent les *Drosera* [2] mangeuses d'insectes et l'*Oxycoccos palustris*, Pers. Les *pins* [3] et les bouleaux [4] abritent des bruyères [5], des lycopodes [6], l'airelle des marais [7], le *Lonicera coerulea*, L., *Menyanthes trifoliata*, L., et une fougère très spéciale à la tourbière, le *Polystichum spinulosum*, D. C.

Dans les clairières où les sphaignes ne poussent pas, ce sont des grassettes [8], des linaigrettes [9], dont les inflorescences ressemblent à des flocons de ouate, des knanties à longues feuilles [10], la violette des marais, le *Stellaria uliginosa Murr*, des bouleaux nains [11], des saules [12] qui, au dire de Martins,

[1] Le *Sphagnum acutifolium* Ehrh. forme des groupes compacts et souvent étendus d'individus serrés les uns contre les autres. L'extrémité supérieure de cette mousse est rouge-pourpre, l'extrémité inférieure, d'un blanc assez pur. Ces groupes rouges tranchent vivement sur le vert de la végétation ambiante : ils forment un feutrage dense et profond qui garde fort bien l'humidité. [2] *Drosera rotundifolia*, L. Contrairement à l'indication de Godet, cette espèce est beaucoup plus répandue que le *D. longifolia*, L. [3] *Pinus uncinata*, Ram. [4] *Betula pubescens*, Ehrh. [5] *Calluna vulgaris*, Salisb. [6] *Lycopodium inundatum*, L., *Selaginoïdes*, L. [7] *Vaccinium uliginosum*, L. [8] *Pinguicula vulgaris*, L. [9] *Eriophorum alpinum*, L., *vaginatum*, L., *latifolium*, Hopp, *angustifolium*, Roth. [10] *Knautia longifolia*, Koch. [11] *Betula nana*, L. [12] *Salix aurita*, L., *ambigua*, Ehrh., *repens*, L.

Digitized by Google

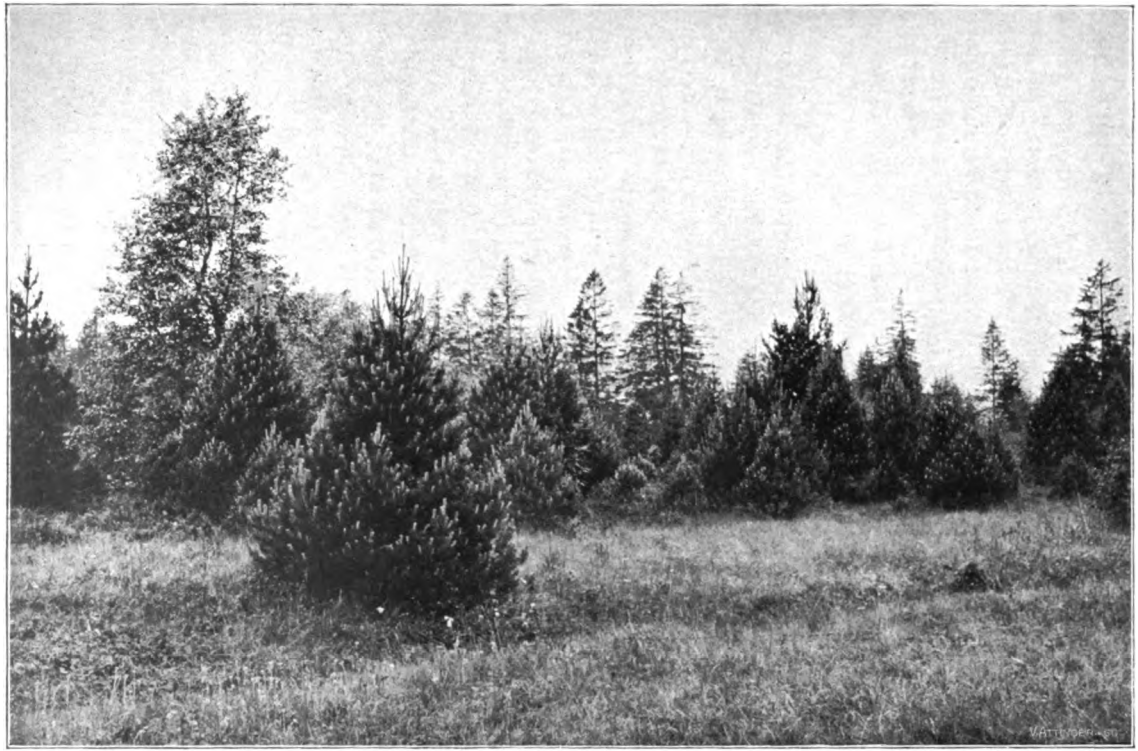

TOURBIÈRE

Betula pubescens. Ehrh. — Erioph. alpinum. L. — Pinus uncinata. Ram. — Eriophorum vaginatum. L.

Digitized by Google

Digitized by Google

donnent à cette formation une ressemblance étonnante avec la flore de la Laponie.

Un corps antiseptique, l'acide ulmique, empêche ces plantes de se putréfier dans leur humide habitat. Plusieurs des plantes qui caractérisent d'autres tourbières ont disparu. C'est, entre autres, le *Swertia perennis*, L., qui se trouvait autrefois dans les tourbières du sommet de Pouillerel et que l'on ne voit plus guère qu'aux Roussottes.

Les *fossés des tourbières* ont l'*Utricularia minor*, L., et le *Veronica Beccabunga*, L. Sur leurs bords fleurissent le *Spiraea ulmaria*, L. (reine des prés) que protège son acide salicylique, une autre rosacée, le *Comarum palustre*, L., et le *Cineraria spathulaefolia*, L.

Ce sont là les plantes qui donnent à la tourbière son aspect caractéristique. La liste complète des plantes de cette formation se trouve dans l'ouvrage de Léo Lesquereux : *Quelques recherches sur les marais tourbeux.*

Les cluses et les ruz, dans lesquels les marnes n'émergent pas, ont la végétation de la forêt calcaire. Les blocs et les parois de calcaire portent en outre l'arabette des Alpes[1], la campanule fluette[2] qui aime à gazonner, le *Bellidiastrum michelii*, Cass, le *Mœhringia muscosa*, L., la valériane de montagne[3], la luzule à larges feuilles[4], *Melica uniflora*, L., *nutans*, L., *Poa nemoralis*, L., *Sisymbrium alliaria*, Scop., *Saxifraga rotundifolia*, L., *Calamintha officinalis*, Mœnch., *Aspidium filix mas*, Sw., *Veronica urticœfolia*, L.

Il n'en est plus de même *lorsque les marnes ont été mises à nu*, comme dans les ruz du flanc N.-O. de Pouillerel. C'est là que prospèrent avec une ampleur et une force que l'on s'étonne de voir ici les grandes composées à très larges feuilles: *Adenostyles albifrons*, Reich., *alpina*, Bl. et Fing, *Petasites albus*, Gærtn. Le limbe foliaire de ces plantes est parallèle à la surface du sol; ces feuilles très amples se touchent toutes; elles forment ainsi à 30 ou 40 cm. de hauteur un parasol naturel qui retient les ondes thermiques et lumineuses et empêche l'évaporation de l'eau. Parmi ces espèces poussent encore de magnifiques *Mulgédies*[5], les *Prenanthes purpurea*, L., l'*Eupa-*

[1] *Arabis alpina*, L. [2] *Campanula pusilla*, Haenk. [3] *Valeriana montana*, L. [4] *Luzula maxima*, D. C. [5] *Mulgedium alpinum*, Lessg.

Digitized by Google

torium cannabinum, L., le *Senecio nemorensis*, Jacq., *Spiraea Aruncus*, L. (vulg. reine des bois), la berce de montagne[1], l'églantier des Alpes[2], le lis martagon[3] et l'aconit tue-loups[4]. Parmi ces plantes se complaît la fougère femelle[5].

La flore des ruz marneux s'observe encore dans toute sa splendeur sur les flancs N.-O. du synclinal de La Sagne, des Rochers Bruns et surtout du Mont d'Amin.

En ces lieux émergent des couches marneuses alternant avec des calcaires et des oolithes (8, 9 du profil géologique, I).

Ces couches sont toujours humides parce que c'est sur elles que viennent sourdre la plupart des sources du Jura[6].

Bien qu'ensoleillés, ces flancs ont exactement la flore des ruz humides et moins éclairés. L'humidité joue donc ici un rôle plus grand que celui de l'ombre.

Cette flore ne s'observe que dans les clairières d'une forêt qui la protège contre le vent.

Aux espèces du ruz, il convient d'ajouter, pour le Mont d'Amin et les Rochers Bruns, l'*Aspidium Lonchitis*, Sw., et l'*A. lobatum*, Sw.

Les grands crêts séquaniens (Roche des Cros, Rochers Bruns) ont dans leurs parties rocheuses et dénudées une plante bien typique, le *Saxifraga aizoon* Jacq. L'œillet des Chartreux[7] est moins constant.

Telles sont, rapidement esquissées, les formations naturelles de la région.

Passons aux formations artificielles.

La forêt est tombée sous la hache du bûcheron; il a été fait une coupe rase.

Les ondes thermiques et lumineuses, les pluies tombent sur l'humus accumulé sous l'abri tutélaire de la forêt. La flore du sous-sol disparaît bien vite; mais, dans cette terre riche, poussent à l'envi:

1° Toutes les plantes indigènes (ou cultivées) dont les fruits servaient de nourriture aux hôtes de la forêt. Voici les principales:

[1] *Heracleum alpinum*, L. [2] *Rosa alpina*, L. [3] *Lilium Martagon*, L. [4] *Aconitum lycoctonum*, L. [5] *Athyrium filix fœmina*, Roth. [6] Cf. Desor et Gressly. *Études géologiques sur le Jura Neuchâtelois*, p. 70. [7] *Dianthus Carthusianorum*, L.

Digitized by Google

RUZ MARNEUX (fin de juillet).

Adenostyles albifrons Reich. — Spiraea aruncus. L. — Aconitum Lycoctonum. L — Senecio nemorensis. L. — Aspid. filix fœmina. Bernh.

Digitized by Google

Digitized by Google

La belladone[1] qui n'est pas vénéneuse pour tous les animaux, les églantiers[2], l'aubépine[3], l'épine noire[4], les sureaux[5], les yèbles[6], les fraisiers[7], les framboisiers[8], les ronces[9], les alisiers[10], les sorbiers[11], les groseilliers[12], les noisetiers[13], les pommiers[14], les cerisiers[15], les hêtres[16], les viornes[17], l'épine-vinette[18], le bois-gentil[19], les airelles[20], les chèvrefeuilles[21], le genièvre[22].

2° Toutes les plantes indigènes ou cultivées dont les graines peuvent être transportées au loin par le vent. Ce sont entre autres:

Les pétasites[23], les séneçons[24], la verge d'or[25], les chardons[26], les cirses[27], les épilobes[28], l'érable[29], l'épicea[30], le sapin[31].

L'ensemble formé par ces deux groupes constitue *la flore des essarts*, flore éminemment transitoire, car à mesure que l'humus s'épuise, les espèces ligneuses grandissent et finissent par prendre la place des herbacées. Les aubépines, les églantiers, les noisetiers prennent tout leur développement. Dans la suite, ils sont devancés par les hêtres qui, en s'élevant, formeront une haute futaie, puis, avec le temps, une forêt nouvelle. Entre les divers groupes de buissons de la jeune futaie s'installent de hautes graminées, des origans[32], des mille-pertuis[33], des valérianes[34], des mauves (*Mulva alcea*, L.).

Les essarts des terrains marneux ont comme premières espèces ligneuses, outre les sapins, les saules[35], les bouleaux[36], les aunes[37], les trembles[38].

Lorsque la forêt aura atteint son plein développement, ces

[1] *Atropa belladona*, L. [2] *Rosa canina*, L. [3] *Cratægus oxyacantha*, L. [4] *Prunus spinosa*, L. [5] *Sambucus racemosus*, L., *nigra*, L. [6] *Sambucus ebulus*, L. [7] *Fragaria vesca*, L. [8] *Rubus Idaeus*, L. [9] *Rubus saxatilis*, L., *cæsius*, L., *glandulosus*, Bell, *suberectus*, Anders., *corylifolius*, Sm, *discolor*, Weih et Nees. [10] *Sorbus torminalis*, Crantz. [11] *Sorbus aucuparia*, L. [12] *Ribes alpinum*, L., etc. [13] *Corylus Avellana*, L. [14] *Pyrus malus*, L. [15] *Cerasus avium*, Mœnch. [16] *Fagus sylvatica*, L. [17] *Viburnum lantana*, L., *Opulus*, L. [18] *Berberis vulgaris*, L. [19] *Daphne mezereum*, L. [20] *Vaccinium Myrtillus*, L. [21] *Lonicera Xylosteum*, L., *Alpigena*, L., *nigra*, L. [22] *Juniperus communis*, L. [23] *Petasites albus*, Gaertn. [24] *Senecio Jacoboea*, L. [25] *Solidago virga aurea*, L [26] *Carduus nutans* L. *defloratus*, L. [27] *Cirsium arvense*, Scop. [28] *Epilobium angustifolium*. L. [29] *Acer pseudo-platanus*, L., *A. platanoides*, L., *A. campestre*, L. [30] *Abies excelsa*, Dec. [31] *A. pectinata*, Dec. [32] *Origanum vulgare*, L. [33] *Hypericum perforatum*, L. *H. quadrangulum*, L. *H. montanum*, L. [34] *Valeriana officinalis*, L. *V. dioica*, L. [35] *Salix nigricans Fries grandifolia*, Ser. [36] *Betula alba*, L. [37] *Alnus incana*, D. C. [38] *Populus tremula*, L.

Digitized by Google

espèces disparaîtront à leur tour et laisseront la place aux orobanches et aux autres espèces parasites ou semi-parasites (*Melampyrum pratense*, L. M., *sylvaticum*, L.).

Clairières. Les clairières des forêts calcaires ont la flore des essarts; celles des forêts marneuses ont la flore des ruz marneux. A cette dernière viennent s'ajouter les sceaux de Salomon et les prèles des forêts, le chèvrefeuille à fruits bleus [1].

Avec les ans, le sous-sol de la forêt se recouvre d'humus dans lequel l'épicéa trouve un habitat favorable. En se développant, l'ancien propriétaire du sol entre en lutte pour l'existence avec le foyard. Ce dernier rétrograde. Le résultat de la lutte est la formation d'une forêt mixte, composée d'épicéas et de foyards, les premiers étant en majorité.

Pâturages. Parfois l'essart n'est pas abandonné à lui-même. Le défrichement peut en être fait: les blocs de calcaire sont pour la plupart enlevés, les moignons et les racines des grands sapins, les buissons sont arrachés et le terrain est entouré d'un mur fait de blocs de calcaire. Sur ce terrain nouveau, les bestiaux pourront pâturer. Dès lors, les seules plantes qui ne sont pas broutées parce qu'elles sont empoisonnées, de saveur amère ou armées d'épines ou de piquants, pourront subsister et donner à la formation son aspect typique, aspect que les graminées qui forment le fond même du pâturage n'ont pas à elles seules. Le pâturage jurassique est caractérisé :

1° *Sur le calcaire*, avant tout par la grande gentiane jaune [2], que protège son amertume, par les genêts à tige ailée, les genêts des teinturiers [3] qui poussent par touffes, par les épervières [4], les carlines [5], les cirses acaules [6], le *Polygala vulgaris*, L.

Tôt après la fonte des neiges apparaissent la gentiane printanière [7], les formes réduites de la renoncule âcre et l'orchis bouffon. La *Pimpinella saxifraga*, par contre, n'apparaît guère qu'en juillet.

2° *Sur les marnes*, par les véraires [8] qui prédominent sur la grande gentiane, par la belle gentiane bleue [9], les pédiculaires [10], les *Polygala amara*, L., *chamæbuxus*, L., la grande pimprenelle [11],

[1] *Lonicera coerulea*, L. [2] *Gentiana lutea*, L. [3] *Genista sagittalis*, L. *G. tinctoria*, L. [4] *Hieracium pilosella*, L. [5] *Carlina acaulis*, L., *C. vulgaris*, *L.* [6] *Cirsium acaule*, All. [7] *Gentiana verna*, L. [8] *Veratrum.* [9] *Gentiana excisa*, Presl. [10] *Pedicularis palustris*, L. *P.*, *sylvatica*, L. [11] *Sanguisorba officinalis*, L.

Digitized by Google

PATURAGE CALCAIRE INFÉRIEUR
Gentiana lutea. L. — Genista sagittalis. L. — Tumulus typique.

Digitized by Google

Digitized by Google

la gnaphale des marais [1], et surtout par les petites touffes régulières, raides, drues et compactes de l'Agrostis poil de chien [2] et par le *Nardus stricta*, L.

Les blocs de calcaire qui émergent de la couche de terre végétale des pâturages sont des réservoirs de chaleur. Après le coucher du soleil, leur température est plus élevée que celle de l'ambiance.

Thurmann a montré que le calcaire absorbe très peu d'eau. Néanmoins, ces blocs sont encore, mais indirectement, des réservoirs d'eau. En effet, en retenant la chaleur solaire, ils maintiennent sous eux une humidité appréciable dont les plantes profitent en plongeant leurs racines sous le bloc alors que leurs feuilles encadrent le calcaire et le tapissent.

Ce sont les potentilles (*Potentilla verna*, L., *anserina*, L., *fragaria* Sm., les *Carex montana*, L., *præcox*, L., la petite pimprenelle (*Poterium sanguisorba*, L.), le thym (*Thymus serpyllum*, L.), les prunelles (*Brunella vulg.*, L., *grandiflora*, Jacq. L.), *Stellaria graminea*, L., *Mœhringia trinervia*, Clairv., *Draba verna*, L.

Pâturages élevés. Le sommet de Pouillerel offre ici des tourbières, là des pâturages calcaires ou marneux, ou encore de vastes espaces secs couverts de lichens [3], de piloselles et d'alchemilles.

Les pâturages de Tête de Ran ont dans leur partie marneuse les nigritelles [4] et de très nombreux narcisses faux-narcisses [5] accompagnés de *gentiana excisa*, Presl., de *Selaginella spinulosa*, Alex. Braun-Koch, et de *Crepis aurea*, Cass.

La plante caractéristique des terrains calcaires de ces hauts pâturages est l'*Alchemilla alpina*, L. (vulg. argentine).

Signalons parmi les espèces ligneuses : *Salix retusa*, L., *Sorbus Aria*, Crantz, *S. torminalis*, Crantz, *S. chamæmespilus*, Crantz.

Les pâturages élevés ont en outre les digitales [6], les silènes penchées [7], l'*Asperula cynanchica*, L., *Calamintha alpina* Lam., *Potentilla salisburgensis*, Hænk.

Une singulière fougère, le *Botrychium lunaria*, Sw., pousse tout près des blocs de calcaire qui émergent de l'herbe maigre.

Les blocs de calcaire portent le *Draba aizoides* et l'*Asplenium*

[1] *Gnaphalium uliginosum*, L. [2] *Agrostis canina*, L. [3] *Cetraria rangiferina islandica*. [4] *Nigritella angustifolia*, Rich. [5] *Narcissus pseudo-narcissus*, L. (vulg. olive). [6] *Digitalis grandiflora*, Lam. *D. lutea*, L. [7] *Silene nutans*, L.

Digitized by Google

Ruta muraria, L. Dans les débris de calcaire se trouvent l'*Erigeron alpinus*, L., et le *Globularia cordifolia*, L.

Dans les petits ruz, sur les blocs calcaires, végète l'*Arabis arcuata*, Shttlw.

Les grands rochers de Pouillerel et des côtes du Doubs portent souvent le *Dianthus cæsius*, Sw.

A Tête de Ran se voient aussi de vastes espaces couverts de lichens (formation primitive de la région).

De petits emposieux obstrués forment dans ces pâturages des mares minuscules où végètent les prêles d'hiver (*Equisetum hiemale* L.).

Les pâturages recouverts de boue glaciaire sont caractérisés d'une manière absolue par la fougère-aigle (*Pteris aquilina*, L.) qui recouvre de grandes étendues et atteint dans les buissons jusqu'à deux mètres et demi de hauteur; à cette fougère se joignent parfois l'*Erythraea Centaurium*, Pers., les *Grémils* et *Corylus glandulosa*, Shuttlw.

Tels sont quelques pâturages du Valanvron et de l'anticlinal (flanc S.-E. de Pouillerel).

Les pâturages du Haut-Jura présentent pour la plupart des bosselures nombreuses et régulières. Ce sont les *teumons* de nos voisins du Jura vaudois. Ces dômes ou *tumulus* ont une base ovoïde dont le grand diamètre est de 50 à 70 cm. et la hauteur de 20 à 30 cm. Ce sont des fourmilières qui répondent de point en point à la description que donne *Pierre Huber*[1] des nids de la fourmi jaune.

« Ces nids servent de boussole aux montagnards perdus dans le brouillard ou égarés dans la nuit. Voici comment : les fourmilières (nids), qui sont beaucoup plus multipliés et plus élevés dans la montagne que partout ailleurs, prennent une forme allongée et presque régulière. Leur direction est constamment de l'est à l'ouest. Leur sommet et la pente la plus rapide sont tournés au levant d'hiver, mais elles vont en talus du côté opposé. »

Huber dit avoir vérifié cette observation sur des milliers de fourmilières et n'y avoir trouvé d'exceptions que dans les lieux où l'homme ou les animaux les ont déformées.

[1] Pierre Huber. *Recherches sur les mœurs des fourmis indigènes.* Genève, 1810, p. 319.

Digitized by Google

FLANC S.-E. DE TÊTE-DE-RANG (fin de juillet).

Sorbus scandica. Fries. — Sorbus aria. Crantz. — Berberis vulgaris. L — Juniperus communis. L. — Digitalis grandiflora. Reichb. — Silene nutans. L. — Gentiana lutea. L.

Les ouvertures du périanthe des digitales sont toutes tournées du côté de l'Orient. C'est probablement là un effet du vent; ce dernier souffle ordinairement de l'Ouest.

Digitized by Google

Digitized by Google

La fourmi jaune (*Lasius flavus*, Degur 1771 et Fabr. 1781) est la seule qui fasse d'abondants dômes maçonnés dans les montagnes. Ces nids sont parfois innombrables. Le *Lasius flavus* n'a pas d'aiguillon et ne pique pas. Très craintive, souterraine, maçonne, cette fourmi se retire à la première approche et s'enfonce sous terre quand on démolit ses nids.

Les *Lasius flavus* élèvent sous terre, sur les racines des plantes herbacées, d'innombrables pucerons ; elles se nourrissent des matières sucrées qu'excrète leur bétail minuscule. Leurs dômes servent à mettre chauffer au soleil leurs larves et leurs nymphes. Souvent attaquées et spoliées par d'autres fourmis, elles construisent d'autres nids. Elles abandonnent aussi leurs dômes lorsque les plantes qu'ils supportent sont épuisées. Du reste, un nid qui paraît abandonné peut fort bien ne pas l'être. Souvent les fourmis jaunes y reviennent. Enfin leurs dômes sont souvent habités par d'autres espèces qui les leur ont volés (*Lasius niger, Formica fusca, Myrmica*, etc.).

Bien souvent des paysans m'ont dit avoir été piqués par les fourmis maçonnes du tumulus. C'est une erreur. En Suisse seules les *Myrmica* attaquent et piquent dès qu'on s'assied près d'elles. Leurs nids sont petits, minés dans le sol bourbeux ; ils se trouvent souvent dans les mêmes lieux que les dômes des *L. flavus*.

J'ai eu l'occasion de vérifier dans des centaines de cas ces observations qui m'ont été communiquées très obligeamment par M. le Prof. A. Forel, l'éminent psychiâtre et myrmécologiste.

La terre des tumulus, ai-je dit, est fine et grenue. La pluie et le vent auraient vite fait d'éparpiller ces constructions si les végétaux ne les protégeaient pas.

Les plantes du tumulus ont des caractères spéciaux : elles sont graciles, ténues, amaigries aussi longtemps que les pucerons prélèvent leur dîme sur les sucs que charrient les racines. Ces racines forment un fin chevelu, un véritable feutrage dont les mailles emprisonnent les parcelles de terre. Ce feutrage est encore efficacement protégé par les corps aériens des végétaux. Ainsi gardé, le *teumon* brave les agents de l'érosion. Bien plus, ces plantes ne sont pas broutées par les bovidés. Voici les noms des principales :

Les genêts recouvrent souvent le tumulus tout entier ; le thym

Digitized by Google

en tapisse à lui seul un grand nombre. D'autres — mais c'est moins souvent le cas — sont couverts de *Briza media* ou de *Cynosurus cristatus*.

Parfois aussi les espèces sont mélangées. Parmi les thyms se voient des campanules à feuilles rondes, des *Galium*, *Plantaga media*, *lanceolata*, l'*Alchemilla millefolium*, les mille pertuis, l'euphorbe douce.

De toutes ces espèces, les serpolets (*Thymus serpyllum*) et les genêts sont les plus répandus.

Aucune n'*appartient en propre au tumulus*.

Prairies. Les pâturages les meilleurs, ceux du fond des synclinaux et des combes argoviennes notamment, ont été transformés en prairies (prés). Les buissons et les blocs sont enlevés, puis le sol est labouré.

Ici encore nous aurons à distinguer les prairies marneuses et les prairies calcaires.

Prairie marneuse. Au printemps (qui est tardif dans cette région), tôt après la fonte de l'épaisse couche de neige, le safran printanier (*Crocus vernus* L.) forme sur le sol de vastes taches blanches ou violettes.

Plus tard, au milieu de mai, les parties les plus humides sont d'un jaune éclatant tranchant sur un fond vert cru. Les milliers et les milliers de fleurs du populage [1] aux feuilles d'un vert profond produisent ce résultat. En même temps, apparaissent les cardamines des prés.

Plus tard, l'herbe pousse drue et haute. Sur ce tapis vert l'anthrisque [2] au corps élancé forme avec ses ombelles blanches comme un nuage vaporeux. Sous les anthrisques, les cerfeuils [3] moins élevés étalent leurs ombelles blanches ou rosées. Des renouées [4] aux épis compacts et cylindriques de fleurs rose-pâle très pur, groupées ensemble, occupent à elles seules des espaces de plusieurs mètres carrés. (J'ai compté jusqu'à 80 hampes florales par mètre carré.) Çà et là, la lychnide diurne [5] tranche vivement par le rose-rouge vif de ses fleurs sur le vert de la prairie.

Les vulpins [6], les phléoles [7], les géraniums [8] aux fleurs

[1] *Caltha palustris*, L. [2] *Anthriscus sylvestris*, Hoffm. [3] *Chaerophyllum hirsutum*, L., *C. aureum*, L. [4] *Polygonum Bistorta*, L. [5] *Lychnis diurna*, Sibth. [6] *Alopecurus pratensis*, L. [7] *Phleum pratense*, L., *P. Boehmeri*, Wib. [8] *Geranium sylvaticum*, L.

Digitized by Google

pourpre-bleu, les centaurées[1] d'un bleu profond et éclatant, les trolles boule d'or[2], les oseilles[3] aux panicules de rouille sont groupés aussi en touffes hautes et vigoureuses.

Entre les touffes rampent sur le sol les myosotis d'azur et d'or[4] et les gaillets[5].

Vers les murs, la valériane dioïque s'élève fièrement.

La renoncule âcre et les dents-de-lion sont éparses dans la prairie qu'elles constellent de leurs très nombreuses fleurs d'un jaune-orangé.

La première semaine de juillet, toute cette exubérance tombera sous la faux. Pour vivre dans la prairie et pour s'y perpétuer, la plante doit par conséquent résoudre le problème plutôt ardu de continuer à subsister malgré une décapitation périodique.

Tôt après les fenaisons apparaissent les casse-lunettes[6], le liondent en fer de lance[7], les berces[8]. En août, ce sont les parnassies[9], la gentiane d'Allemagne[10] et le *Leontodon autumnalis*, L. En automne, le pâle colchique[11] clôt la série. Il est le dernier à éclore. Les cloches bleues de la campanule à feuilles rondes, les fleurs de la seconde anthèse du populage (dans les lieux marneux), les capitules jaunes du liondent d'automne sont ses compagnons. La première neige les surprendra en pleine floraison.

Le *diluvium* (d'origine glaciaire) de la combe des Crosettes a des renouées aux pétioles bleu-violacé, des reines des prés[12], des benoîtes[13], le *Sanguisorba officinalis*, L., et un grand nombre d'exemplaires de *Thlaspi alpestre*, L. En automne, ce sont: *Scabiosa succisa*, L., *Knautia longifolia*, Koch, *Eriophorum angustifolium*, Roth., *Angelica sylvestris*, L., forme *mon-*

[1] *Centaurea montana*, L. [2] *Trollius europaeus*, L. Le trolle boule d'or se voit aussi dans les parties déclives des pâturages calcaires, dans les pépinière de sapins et dans les prairies tourbeuses des hauts pâturages. Le bétail ne le broute pas parce qu'il est âcre et qu'à partir d'août ses feuilles deviennent coriaces. Il couvre souvent de vastes espaces qui dès lors ne peuvent plus servir comme pâturages. En juillet et août, ses capitules de fruits brunâtres s'élèvent par centaines sur des tiges marcescentes, à 30 à 50 cm. du sol, et donnent au paysage un aspect très particulier. [3] *Rumex acetosa*, L. [4] *Myosotis palustris*, Withg, *M. caespitosa*, Schultz. [5] *Galium palustre*, L., *G. uliginosum*, L., *G. cruciata*, Scop. [6] *Euphrasia officinalis*, L. [7] *Leontodon hastilis*, L. [8] *Heracleum sphondylium*, L. [9] *Parnassia palustris*, L. [10] *Gentiana germanica*, Willd. [11] *Colchicum autumnale*, L. [12] *Spiraea ulmaria*, L. [13] *Geum rivale*, L.

Digitized by Google

tana, *Galium uliginosum*, L., *Peucedanum palustre*, Mœnch., *Juncus effusus*, L., *J. conglomeratus*, L. Cette flore est aussi celle des abords de la tourbière. Cette dernière occupe, du reste, un terrain absolument semblable à celui des Crosettes.

Le ruisseau qui coule au fond de cette combe est bordé de renoncules à feuilles d'aconit, de benoîtes [1], de menthes [2] et de très hauts cirses [3], le triglochin palustre, L.

Les emposieux obstrués de cette combe (Creux Perdus) ont la flore des mares: très nombreux carex, menthes, cirses, et, dans l'eau, *Polygonum amphibium*, L., et *natans*, le pain de crapaud [4], les lentilles d'eau et la renoncule aquatique.

C'est aux abords immédiats de ces mares que se trouve l'*Ophioglosse*, singulière fougère à deux frondes, l'une stérile et entière, l'autre modifiée et en forme d'épi porteur des sporanges.

La prairie marneuse typique ne possède aucune plante en propre. Toutes, en effet, sauf celles du diluvium, se retrouvent dans les prairies kimméridiennes et séquaniennes, voire calloviennes et bathoniennes, à la condition qu'elles soient bien entretenues; on les rencontre le long des murs qui séparent les divers héritages; toutefois, elles n'y atteignent pas le développement et la vigueur qui est leur apanage dans la prairie marneuse.

La végétation de la *prairie calcaire*, et par conséquent *sèche*, est moins exubérante.

Les dactyles [5], les anthyllides [6], les rhinanthes [7], les silènes [8], la brise-amourette [9], les knauties, les scabieuses [10], la centaurée tête de moineau [11], l'*Hieracium praealtum*, L., *Hypochoeris radicata*, L., les cumins [12] permettent de la caractériser sûrement.

Quelques plantes vivent indifféremment dans l'une ou l'autre des prairies (raiponces [13], sauges [14], pâquerettes [15], trèfles, esparcettes, *Lathyrus aphaca*, L., *Alchemilla vulgaris*, L.).

[1] *Geum rivale*, L. [2] *Mentha aquatica*, L., *M. sylvestris*, L., et leurs hybrides. [3] *Cirsium palustre*, Scop., *C. rivulare*, Link., et leurs hybrides, *C. oleraceum*, Scop. [4] *Alisma plantago*, L. [5] *Dactylis glomerata*, L. [6] *Anthyllis vulneraria*, L. [7] *Rhinanthus hirsuta*, Lam. [8] *Silena inflata*, Sm. [9] *Briza media*, L. [10] *Scabiosa columbaria*, L. [11] *Centaurea Jacea*, L. [12] *Carum carvi*, L. [31] *Phyteuma spicatum*, L., *P. orbiculare*, L. [14] *Salvia pratensis*, L. [15] *Bellis perennis*, L.

Digitized by Google

Tous les ans, de grands rectangles de pré sont labourés avec soin, puis ensemencés de céréales ou plantés de pommes de terre. L'an d'après, ces espaces sont laissés en jachère; ils se recouvrent de pensées, de chrysanthèmes, de crépides[1], d'épervières en ombelle[2], de campanules à feuilles rondes.

Celles de ces plantes qui sont plurannuelles ou vivaces se répandent ensuite dans les prairies et dans les pâturages.

Des plantes à bulbe ne peuvent vivre que dans les terrains profonds (marnes et marno-calcaires, humus). Telles sont les orchidées qui vivent aussi bien dans le pâturage que dans les prairies.

Voici les principales:

1° Dans les pâturages et les prés de l'altitude moyenne de 1000 m. :

Orchis morio, L., *galeata*, Lam., *ustulata*, L., *mascula*, L., *latifolia*, L., *maculata*, L. *Anacamptis pyramidalis*, Rich. *Ophrys muscifera*, Huds. *Gymnadenia conopsea*, R. Br., *G. viridis*, Rich. *Limodorum abortivum*, Sw. *Platanthera bifolia*, Rich., *P. chlorantha*, Custor.

2° Dans les pâturages et prés élevés (altitude moyenne : 1200 m.):

Orchis globosa, L. *Nigritella angustifolia*, Rich.

D'autres espèces vivent à la lisière des bois marneux:

Epipactis helleborine, Crantz. *Cephalanthera pallens*, Rich., *C. rubra*, Rich.

Les *murs* qui entourent les pâturages et les prairies sont renforcés de buissons et d'arbres qu'on y laisse pousser à dessein. Ces végétaux proviennent de l'ancien essart. Ce sont surtout des hêtres, des sorbiers, des alisiers, des noisetiers, le bois-gentil, des sureaux, des églantiers, des framboisiers.

Sous ces habitants stables, des plantes herbacées ont trouvé un abri; elles se hâtent de fleurir et de mûrir leurs graînes au printemps avant que les feuilles de leurs protecteurs, en se développant, leur enlèvent la lumière et le calorique: ce sont la violette des chiens, les primevères (*Primula elatior*, Jacq. *P. officinalis* Jacq.), l'anémone sylvie, la pulmonaire (*Pulmona-*

[1] *Crepis taraxacifolia*, Thuill., *C. biennis*, L., *C. virens*, Vill. [2] *Hieracium umbellatum*, L.

Digitized by Google

ria angustifolia, L.), la parisette, les mercuriales, les euphorbes, les dentaires, les orobes.

Dans les buissons feuillés s'élève le pois-à-crapaud (*Vicia sepium*, L., *Vicia cracca*, L.), dont les grappes unilatérales de fleurs bleu-violet sont d'un bel effet, et la gesse des prés (*Lathyrus pratensis*, L.).

Le long des murs se traînent les gaillets (*Galium erectum*, Huds., *G. verum*, L.), l'hippocrépide en ombelle (*Hippocrepis comosa*, L.). Dans les interstices des pierres se retrouve l'herbe à Robert; les orpins[1] gazonnent sur les blocs de calcaire et côtoient les céraistes, les lotiers (*Lotus corniculatus*, L.), l'achillée mille-feuilles, les porte-rosée, la pimprenelle (*Poterium sanguisorba*), L. l'*Hieracium auricula*, L., *H. murorum*, L.

Ces dernières espèces forment avec l'*Aegopodium podagraria*, L., le cerfeuil penché[2] et la scrofulaire[3], la flore du bord des routes.

Murgiers. Les gros cailloux, les blocs de calcaire provenant du défrichement des pâturages et des prairies, sont souvent réunis en un grand tas. Ce sont des *murgiers* avec leurs géraniums herbe à Robert, plante ubiquiste et peut-être la seule espèce à « béquilles » de la région. Elle replie à angle aigu ses feuilles sur le calcaire avoisinant et s'appuie sur lui afin de se prémunir contre l'action du vent. Cette plante fait ici de grosses provisions de nourriture qu'elle emmagasine dans la partie souterraine de son corps; j'en ai vu beaucoup d'exemplaires devenus plurannuels, alors qu'ailleurs elle est annuelle (Godet, *Flore du Jura*, Grenier, *Flore de la chaîne jurassique*, Hallier-Schlechtendal, *Flora*).

L'hellébore fétide, la crapaudine[4], les clinopodes[5], le calament[6], les origans, le mille-pertuis, la valériane officinale, les épilobes aiment aussi ces habitats artificiels qui emmagasinent la chaleur solaire et maintiennent sous eux une humidité relative.

Ces mêmes espèces caractérisent aussi avec les hélianthèmes (*Helianthemum vulgare*, Gærtn.), les talus et les bords saillants des ruz calcaires.

[1] *Sedum album*, *S. acre* L. *S. insipidum*, C. Bauh. *S. reflexum*, L. *S. maximum*, Sut. *S. purpurascens*, Koch. [2] *Chaerophyllum temulum*, L. [3] *Scrofularia nodosa*, L. [4] *Stachys recta*, L. [5] *Clinopodium vulgare*, L. [6] *Calamintha officinalis*, Mœnch.

Digitized by Google

Les *murgiers* des terrains marneux m'ont paru caractérisés surtout par les yèbles, d'énormes belladones et les ronces.

Les *emposieux* n'ont pas de flore spéciale. Je ne connais pas d'espèce végétale qui puisse servir à les caractériser. Boisés, ils ont la flore des ruz humides; dénudés, ils offrent les espèces des pâturages ou des prairies dans lesquels ils se trouvent.

Près des habitations et le long des murs, l'homme plante souvent de grands arbres qui contribuent beaucoup à donner à la contrée son aspect particulier. Le principal est l'érable (*Acer pseudoplatanus*, L.), dont l'accroissement est ample et rapide. Les tilleuls (*Tilia grandifolia*, Ehrh.), les frênes (*Fraxinus excelsior*, L.), les ormes (*Ulmus campestris*, L.), se développent aussi avec puissance. Le noyer est beaucoup plus rare.

Vallée du Doubs. Dans notre région, le Doubs a creusé son lit dans le synclinal qui court parallèlement à celui de La Chaux-de-Fonds. Les roches ont été irrégulièrement et inégalement usées par les eaux. Dures, elles ont assez bien résisté; friables ou solubles (marnes), elles ont été emportées. De là des accidents de terrain très variés. Ici des rochers s'élèvent perpendiculaires; là des fissures coupent les roches. Des sources ont creusé des ruz étroits et profonds; ailleurs ce sont des prairies en pente raide, des corniches, de petits plateaux, des cônes de gravier formés par l'érosion, des accumulations d'humus; sur les bords mêmes de la rivière, les terrains d'alluvion portent des prairies humides et souvent inondées. Les blocs granitiques provenant de l'invasion glaciaire ne sont pas rares dans ce terrain.

Enfin, dans ce chaos, l'homme a mis sa note. Une grande route aux méandres nombreux a été construite; ses tranchées et ses remblais ont modifié la végétation.

Les bois, les ruz, les pentes peu raides ont ici la flore des formations équivalentes que nous avons déjà examinées. Seuls les accidents de terrain très accentués, les fortes pentes, les sources, les différences d'altitude ont modifié la végétation.

Les *ruz profonds* et riches en humus ont l'ail des ours, les scolopendres[1], les polypodes[2], l'*Arabis alpina*, L., *Kernera saxatilis*, Reich., *Thlaspi montanum*, L.

[1] *Scolopendrium officinarum*, Sw. [2] *Polypodium vulgare*, L. Cette espèce aurait été en partie détruite en 1816, qui fut une année de disette. Son rhizome sucré servait à édulcorer l'infusion de chicorée. Je tiens ce détail de vieillards qui, dans leur enfance, furent envoyés à la recherche de cette plante.

Digitized by Google

Les accumulations d'humus sur les corniches ont, outre les plantes des ruz, les luzules[1], *Scirpus sylvaticus*, L. *Carex digitata*, L., *C. glauca*, Scop., *C. maxima*, Scop., *C. tenuis*, Host., *C. sylvatica*, Huds. *Milium effusum*, L. *Melica uniflora*, L., *Melica nutans*, L., *Festuca gigantea*, Vill.

Les *cônes de graviers* sont caractérisés par le dompte-venin[2], la corydale creuse[3], les pigamons[4], les ancolies[5], le muguet[6].

Les *pentes ombragées* riches en humus ont le *Stachys ambigua*, Sm., l'*Astrantia major*, L., l'*Euphorbia amygdaloides*, L., l'*Aconit napel*, la saponaire officinale, les *Carduus personata*, L., *defloratus*, L.

Les éboulis, les hauts talus de la route ont des linaires[7], les campanules à larges feuilles[8], le *Libanotis montana*, All.. l'*Athamanta cretensis*, L., l'*Amélanchier*, le *Cotoneaster vulgaris*, Lindl., *tomentosa*, Lindl., le *Laserpitium siler*, L., dans les lieux secs, l'angélique (*A. montana*, Gaud.) et les *Arabis arenosa*, Scop. et *Turrita*, L., dans les lieux humides.

Les bords immédiats de la rivière sont caractérisés par l'*Oenanthe phellandrium*, Lam., et l'*Iris pseudacorus*, L.

Dans l'eau même sont des nénuphars jaunes, des renoncules aquatiques, des myriophilles, des renouées amphibies, et *Hippuris vulgaris*, L. Les blocs calcaires qui émergent de l'eau ont une mousse noirâtre dont les feuilles allongées forment des touffes de 6 à 8 cm. C'est le *Cinclidotus riparius*, Host.

Les prairies quaternaires ont la frétillaire-damier (*Fritillaria meleagris*, L.), et des roseaux (*Phragmites communis*, L.).

Effets de l'altitude. Le chêne et la clématite (*Clematis vitalba*, L.) se montrent isolés et très clairsemés à l'altitude de 750 mètres et au-dessous. Quelques pâturages ont la rose pimprenelle (*Rosa pimpinellifolia*, L.), qui souvent recouvre de grands espaces.

Les pentes herbeuses du fond de la vallée ont des *Gagea lutea*, Schult., et des *scilles* à deux feuilles.

Dans les haies, vers les sources, se voient des gouets[9] et des actées en épi.

[1] *Luzula maxima*, Dc., *L. multiflora*, Lej. [2] *Cynanchum vincetoxicum*, Rob. Br. [3] *Corydalis cava*, Schweigh. [4] *Thalictrum aquileoifolium*, L., *T. minus*, L. *T. majus*, Jacq. [5] *Aquilegia vulgaris*, L. [6] *Convallaria maialis*, L. [7] *Linaria vulgaris*, Mill. [8] *Campanula latifolia*, L. [9] *Arum maculatum*, L.

Digitized by Google

Dans les clairières, près des rochers humides, ce sont l'*Anemone ranunculoides*, L., et la *Viola biflora*, L.

Les marnes très humides et ensoleillées portent de très hautes prèles des rivières (*Equisetum Talmateia*, Ehrh.). Contre les rochers et les arbres grimpe le lierre qui est assez rare dans le reste de la région et qui, en tout cas, n'y acquiert pas le développement que nous lui voyons ici. Les rochers de la Rasse et de la Maison-Monsieur sont tapissés de saponaire Faux-Basilic. Dans les cailloutis se voient des digitales jaunes et à grandes fleurs.

La « *Combe* » *du Valanvron* (combe de la Ferrière, de Biaufond) est une vallée d'érosion, une cluse sinueuse reliant le synclinal de La Chaux-de-Fonds à celui du Doubs.

Sa végétation est à peu près celle des côtes du Doubs. Le *Sonchus alpinus*, L., les *Ribes petraeum*, Wulf., *rubrum*, L., y sont nombreux et vigoureux. On y trouve aussi la *Lunaria rediviva*, L., sœur de la médaille de Judas.

Le fond en est souillé par d'infects égouts qui forment un ruisseau nauséabond. Ses bords sont le lieu d'élection de champs impénétrables de hautes orties mêlées à l'*Impatiens noli tangere*, L., et à d'énormes exemplaires de l'Angélique des forêts.

Telles sont, brièvement décrites, les principales formations végétales de cette région.

Si j'avais à différencier botaniquement le haut Jura des régions jurassiques immédiatement inférieures, je le ferais par trois critères positifs :

La présence du crocus, de la gentiane jaune et de l'alchemille des Alpes,

et par deux critères négatifs :

L'absence de l'anémone hépatique et du gui, lequel peut cependant fort bien vivre sur le sapin.

Je n'ai cité, dans cette notice, que les espèces végétales qui donnent aux divers terrains et à leurs accidents orographiques leur aspect typique et spécial. C'est dire que j'ai autant que possible passé sous silence les ubiquistes et les plantes rares (dont plusieurs ont été importées ici par Gagnebin de la Ferrière et par Junod. Je soupçonne fort l'*Erythronium dens canis*, le *Gagea lutea*, le *Leucoium vernum* d'être de ce nombre. Le fait n'est pas douteux pour le *Centranthus angustifolius*, D. C. et l'*Hieracium aurantiacum*, L., du Crêt Meuron.

Digitized by Google

J'ai aussi laissé de côté les plantes apportées par les chemins de fer (coquelicots, liserons, mouron rouge, etc.), et celles des terrains vagues. Ces formations sont en effet transitoires; elles ont trop peu d'importance pour donner à la contrée son aspect stable.

Au reste, je ne me fais pas d'illusions. Des omissions, dans pareil travail, se produisent fatalement. Toutefois, les esquisses sont justes, parce qu'elles résultent d'observations personnelles multiples.

En terminant, une question se pose:

Pourquoi les plantes caractéristiques des diverses formations habitent-elles là et non ailleurs? C'est évidemment parce que leurs agencements organiques ne leur permettent de vivre que dans les conditions et dans l'ambiance où nous les voyons. En un mot, *ces plantes sont adaptées à leur milieu.*

Lorsque l'ère glaciaire eut pris fin, les graines des espèces végétales qui vivaient dans les pays que la glace avait épargnés, ces graines, dis-je, arrivèrent dans cette région par des voies et des modes de locomotion divers. Mais seules les espèces capables de vivre sous ce ciel inclément et de se plier aux particularités de l'habitat persistèrent et s'installèrent définitivement. A l'exception de l'essart et de ses formes d'évolution, la flore que nous avons étudiée ici est stable (sauf quelques espèces en voie de mutation). Il s'est établi une sorte d'équilibre entre leurs agencements œcologiques et les facteurs ambiants.

Quelles sont dès lors les dispositions qui permettent à ces plantes de résister aux agents de destruction, de s'accroître et de se reproduire?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de rechercher quels sont les agents dont l'influence s'exerce sur la plante.

Dans cette région, les variations de la température sont extrêmes. En juillet et en août, en plein midi, il n'est pas rare de voir le thermomètre s'élever à + 40 ° C. En janvier et février, il descend souvent à — 30 ° C. Cela fait une différence de 70 ° C. entre les températures extrêmes.

En plein été, les nuits sont fraîches. Les gelées blanches ne sont pas extrêmement rares, même en juillet.

Souvent il neige déjà en septembre et il neige encore en mai.

Digitized by Google

De novembre à mars, une couche de neige épaisse couvre le sol.

Pendant toute l'année, le vent souffle sur les hauteurs et dessèche la terre.

Les terrains calcaires, en raison de leur composition et de leur inclinaison, laissent s'infiltrer les eaux de pluie et retiennent la chaleur. Ces terrains sont donc secs et les plantes qui les habitent doivent être xérophiles, c'est-à-dire adaptées à la sécheresse.

Les marnes, au contraire, gardent l'eau et sont humides la plus grande partie de l'année. Or, tous les terrains humides sont froids.

Les plantes qui y ont élu domicile doivent être adaptées au froid.

Les ruz et les forêts protègent contre le vent, mais détournent les ondes thermiques et lumineuses. Leurs plantes doivent parer à ce déficit.

Cela dit, reprenons nos principales formations et voyons les dispositions œcologiques de leurs représentants les plus caractéristiques :

L'épicea, le grand ubiquiste, est xérophile. Ses feuilles en aiguilles ont peu de surface ; leur épiderme est très cutinisé et ses stomates peu nombreux sont renfoncés. Ses racines ont peu de chevelu ; elles sont imputrescibles.

Comme les autres conifères, l'épicéa ne se dépouille pas de ses feuilles en automne ; elles sont très stables et durent 8 à 13 ans (Warming).

La réduction de la surface foliaire, du nombre des stomates et du chevelu ralentit l'émission de vapeur d'eau, la transpiration en particulier.

Disons en passant que la foudre est un grand ennemi de l'épicéa et du sapin. Les décharges électriques silencieuses seraient plus dangereuses encore (R. Francé). Ici aussi la *Grapholitha pactolana* exerce ses ravages.

Les plantes du *sous-sol de la forêt* ont un corps souterrain très développé, très étendu, parce que l'humus est peu dense et qu'il se laisse pénétrer facilement. Voilà pourquoi ces plantes aiment à gazonner (oxalides, pyroles, airelles). Ce développement en étendue du corps souterrain assure en outre à ces plantes la fixité, la pérennité. L'extrême développement du chevelu empêche l'humus d'être entraîné par l'eau.

Digitized by Google

La plupart de ces espèces ont une feuille nettement xérophile (cuticule, épiderme, tissu palissadique très développés; tissu spongieux faible avec espaces intercellulaires petits). Par contre, l'oxalide a la feuille des plantes de l'ombre (tissu palissadique faible ou nul, pas de cuticule, tissu lacunaire lâche, épiderme égal sur les deux faces), mais elle a la faculté de fermer, de replier ses feuilles.

La xérophilie s'accentue dans *la forêt marneuse*. Le blechnum, le maianthème ont un limbe foliaire coriace, cutinisé et disposé de façon à retenir l'eau qui tombe sur la plante ou à la faire couler le long de la tige. Cette disposition est très remarquable chez le streptope dont les feuilles engaînantes sont autant de rigoles destinées à capter l'eau qui tombe des sapins lors des fortes ondées.

Cette xérophilie s'accentue encore chez les espèces de *la tourbière :*

Un enduit cireux recouvre tout le limbe des feuilles du *Vaccinium uliginosum*. Cet enduit existe à la face inférieure des feuilles de l'oxycoccos et des saules.

L'épiderme de la face supérieure des feuilles de beaucoup de ces plantes est très épaissi. Les feuilles du bouleau, d'abord poilues, se recouvrent ensuite d'un vernis luisant. Les laîches ont aussi un épiderme fortement cutinisé.

Le pin à crochets a des agencements xérophiles semblables à ceux de l'épicéa et du sapin.

D'autres feuilles sont couvertes de poils (*Gnaphalium uliginosum*, *Cineraria spathulaefolia*).

Les inflorescences des linaigrettes, semblables à de la ouate, immobilisent l'air (mauvais conducteur de la chaleur).

L'écorce brillante, argentée, des bouleaux est formée de couches concentriques de cellules pleines d'air (j'ai compté jusqu'à neuf de ces couches). Cette coloration blanche est due à la disposition des éléments histologiques (comme dans la neige) et non pas à un pigment spécial. Cette inclusion d'air garantit la plante contre le froid. Il en est de même pour le corps aérien des bruyères, des linaigrettes, des joncs, qui se recroquevillent, accolent leurs bords libres pour immobiliser l'air dans des cavités.

La drosera et la grassette, insectivores, demandent au règne animal un appoint de nourriture que la grande brièveté de la

Digitized by Google

période de végétation dans la tourbière ne peut vraisemblablement pas leur offrir.

Lorsque tout verdoie dans la région, la tourbière garde encore la sécheresse désolée de l'hiver; elle est aussi la première à cesser de vivre à la fin des beaux jours. Or, pendant ce court laps de temps, la plante doit édifier son corps aérien, fleurir, mûrir des graines, faire ses provisions nourricières pour l'an suivant et se blottir parmi les sphaignes avant de s'endormir pour huit mois au moins. Encore le froid l'empêchera-t-il de végéter pendant les premières et les dernières heures des jours d'été. Tout cela, afin de montrer combien la plante doit se hâter pour mener à bon port le frêle esquif de sa vie et de celle de son espèce.

Nous en arrivons à une question obscure encore et controversée:

La xérophilie des espèces s'accentue à mesure que leur habitat devient plus humide.

Voilà certes une singulière contradiction.

Les plantes des lieux humides sont xérophiles parce qu'il peut arriver à leur habitat d'être desséché, ne fût-ce qu'un jour par an. Un train de chemin de fer qui ne s'arrête qu'une seule fois doit avoir des freins aussi puissants que celui qui s'arrête à toutes les stations. Mais pourquoi cette xérophilie est-elle plus grande que celle des plantes du pâturage calcaire, par exemple ? Voici une réponse : en transpirant, la plante se refroidit. Or la tourbière, avons-nous vu, est très froide. La température s'y abaisse pendant la nuit, en plein été, jusque tout près de 0°. Si, à ce refroidissement dû aux facteurs extérieurs venait s'ajouter un refroidissement dû au fonctionnement vital, la plante courrait le risque d'être gelée.

Ce n'est là toutefois qu'une demi-explication; elle ne nous dit pas pourquoi le streptope, le maianthème, le blechnum gardent à leur pied et économisent jusqu'à l'avarice la moindre goutte d'eau. Ce phénomène s'explique, je crois, assez facilement si l'on tient compte de ceci : les agencements xérophiliques, en ralentissant l'émission de vapeur d'eau, ralentissent du même coup la nutrition de la plante. Or la nutrition ne peut se faire sans eau ; les échanges organiques de l'être vivant ne peuvent se produire que grâce à l'eau qui dissout les corps nourriciers. La vie, a dit Le Dantec, est un phénomène aquatique.

Digitized by Google

Le manque d'eau en temps opportun aurait pour résultat de ralentir encore ou de supprimer passagèrement une nutrition déjà précaire. Ce serait un désastre, puisque le temps ferait défaut à la plante pour couvrir les déficits que lui infligeraient les jours de sécheresse. De là — *contradictio in adjecto* — cette xérophilie hydrophile.

Les plantes des ruz marneux et ombragés ont des feuilles à surface très grande qui assurent l'accomplissement de la fonction chlorophyllienne. Ces feuilles ont des stomates sur leurs deux faces et n'ont pas de tissu palissadique ni de cuticule.

Le corps aérien, très développé, est fistuleux et fragile; mais le vent ne le brisera pas parce que les crêts et les sapins assurent la sérénité de l'air. Relativement à l'appareil floral et aux parties souterraines, le corps aérien est immense. Ces plantes font moins de provisions de nourriture que les espèces des pâturages, probablement parce que le sol est assez riche pour subvenir à leurs besoins. La période de végétation aérienne de ces espèces est extrêmement courte. Toutes les herbacées concentrent leur vie sous terre pour passer l'hiver. A l'automne, les bourgeons de l'an prochain sont tout prêts, mais ils ne se développent que lorsque les forces inhibitrices qui refrènent leurs élans vitaux auront été levées par le long sommeil hivernal.

Les espèces *du pâturage* ont à lutter contre les alternatives de chaud et de froid. d'humidité et de sécheresse, le vent et surtout contre les atteintes des bovidés.

La gentiane jaune est la plante typique par excellence du pâturage calcaire.

Elle forme, dans son rhizome énorme, des provisions nourricières auxquelles les rongeurs du sous-sol ne toucheront pas parce qu'elles sont très amères; les substances sont: la gentianose, qui est un sucre; des amidons (ces deux corps mis à fermenter donnent par la distillation une eau-de-vie d'odeur infecte) la gentiopicrine, glucoside très amer, et la gentisine (ou gentianine) qui n'est pas amère.

Ces substances se retrouvent du reste dans tout le corps aérien de la plante, en sorte que le bétail n'y touche pas.

Ce corps aérien est muni d'un stéréome compliqué et solide qui permet à la plante de résister au vent, malgré l'ampleur

Digitized by Google

des feuilles; celles-ci sont disposées de façon à recueillir l'eau de pluie.

La partie aérienne de la plante est marcescente. Elle se dessèche en automne, mais persiste jusqu'à l'apparition des pousses nouvelles; celle-ci a lieu en mai. En hiver, lorsque la neige n'est pas trop haute, ces tiges dépassent la surface blanche et révèlent à coup sûr la nature du terrain.

Les épervières sont protégées par leur amertume. Leurs longs poils décèlent leur xérophilie.

Le genêt des teinturiers et le genêt ailé ont adopté, eux aussi, une vie souterraine semblable à celle de la grande gentiane. Une substance amère les protège contre les atteintes des vaches; si par malheur ces dernières y touchent, leur lait devient jaune et communique cette coloration au beurre et au fromage.

Le stéréome du genêt ailé est compliqué; il permet à la plante de plier sans se rompre.

Ces deux plantes forment des touffes compactes auxquelles les fleurs d'un jaune éclatant donnent un aspect très remarquable.

La carline acaule a des feuilles raides à segments dentés-épineux. Cette arme tranchante et piquante garantit la plante contre les atteintes de ses ennemis.

Il en est de même des cirses acaules que l'aplatissement de leur corps aérien protège en outre contre le vent.

Les thyms, les polygales, les trolles, la *Pimpinella saxifraga*, sont protégés par leurs sucs brûlants, âcres ou amers.

En somme, le pâturage est caractérisé par des espèces bien armées contre les attaques des bêtes.

Pâturages jurassiques marneux. Les plantes de ces formations font un peu moins de provisions nourricières que leurs congénères du calcaire.

La grande caractéristique, le Véraire (*Veratrum album*), est une Locuste perfide qui se défend par le poison (la protovératrine, alcaloïde éminemment toxique) et par un corps amer, la vératramarine. Sa vie est celle de la gentiane : rhizome souterrain, vastes feuilles formant un système de rigoles collectrices de l'eau.

L'Agrostis poil de chien se garantit contre le dessèchement en accolant les bords libres de son limbe foliaire et en réunissant

Digitized by Google

ses feuilles en touffes drues qui, à elles seules, caractérisent cette formation.

Pâturages élevés. Leur caractéristique par excellence est l'alchemille des Alpes, xérophile éminente, à corps souterrain presque ligneux, à feuilles disposées pour retenir la pluie et très xérophiles par les poils brillants qui ont valu son nom à la plante. Ajoutons que cette espèce n'est pas stable; elle émet de temps à autre des individus qui ne lui ressemblent pas complètement. L'impitoyable sélection choisit parmi ces derniers ceux qui sont le mieux adaptés.

Une observation encore à propos des pâturages marneux :

Les marnes jurassiques, quelle que soit leur masse, sont incapables par elles-mêmes de permettre l'établissement d'une tourbière; ces marnes ne peuvent porter que leurs formations typiques, à savoir: le pâturage jurassique marneux et la flore des ruz marneux.

Le pâturage recouvert de boue glaciaire diffère de ses congénères jurassiques et la tourbière a besoin des boues granitiques pour se développer. Ses sphaignes sont des plantes éminemment calciphobes et siliciphiles. Or, sans sphaigne, pas de tourbières. La bruyère (*Calluna vulgaris*) est, elle aussi, exclusivement siliciphile; de même la fougère-aigle. Dire, ainsi qu'on l'a fait, que la tourbière peut s'établir dans toutes les dépressions marneuses du Jura, est donc une erreur, erreur excusable du reste, puisque la boue glaciaire forme sur toute notre région de grandes taches irrégulières qui gênent l'observation.

Seules les prairies des marnes jurassiques et celles des marnes granitiques se ressemblent complètement. Cela tient sans doute à l'épaisseur de la couche de terre arable. Cette dernière empêcherait la silice d'exercer sur les plantes son action spéciale. Quelle est cette action ? Son essence même nous échappe. Il est probable que les siliciphiles ne trouvent pas sur le calcaire des conditions assez bonnes pour lutter avec succès contre les calciphiles; ces dernières restent donc maîtresses absolues du terrain. Sur la silice, par contre, les rôles seraient renversés.

Les espèces *des prairies* sont coupées deux ou trois fois par an et cette décapitation périodique ne doit pas tuer la plante. Cette dernière doit en outre résister aux facteurs ambiants que nous connaissons déjà.

Digitized by Google

Comme celles du pâturage, ces plantes évitent les effets nocifs du froid en détruisant pour l'hiver leur corps aérien et en formant de puissants rhizomes. Ce sont là les *tropophytes* de *Schimper*, les *mésophytes* de *Warming*. Ces espèces sont plastiques; toutes sont plus ou moins teintées de xérophilie. Elles se cutinisent fortement ou se recouvrent de poils.

Les espèces très printanières ont des enveloppes spéciales qui les garantissent du froid. Les crocus et les narcisses ont leurs spathes desséchées et des dispositions permettant à leurs feuilles d'immobiliser l'air. A ce point de vue, le crocus est très remarquable. La ligne blanche médiane, qui marque des feuilles en alène, est formée d'un tissu sec destiné à retenir le calorique et à diminuer l'émission de vapeur d'eau. En outre, les bords de ses feuilles se rapprochent de la ligne médiane quand il fait froid et s'étalent dès que le pâle soleil de la saison appelée ici, par euphémisme, le printemps, vient frapper son appareil chlorophyllien.

Le corps souterrain des plantes de la prairie calcaire s'enchevêtre; il pousse un corps aérien nouveau tôt après l'ablation du corps actuel. Telles sont les graminées.

Les parties souterraines d'autres plantes sont retenues par ce réseau souterrain; elles sont dès lors incapables de gazonner, de se grouper en sociétés compactes et très étendues par simple multiplication asexuelle. C'est le cas de l'oseille, des renouées bistortes, des myosotis, des lychnides, des géraniums, des renoncules, des trolles, je dirai même de toutes les espèces qui n'appartiennent pas à la famille des graminées, cette dernière formant le fond même de nos prairies artificielles [1].

Cet enchevêtrement est moins dense dans la prairie marneuse. Les mailles du réseau, plus larges, permettent aux espèces mentionnées ci-dessus de se grouper ainsi que l'indique notre description de la prairie marneuse.

Remarquons enfin que les prairies marneuses ont des plantes plus xérophiles que les prés calcaires et secs. La centaurée des montagnes est revêtue d'un manteau de poils dont nous

[1] Ces graminées sont celles qui constituent les prairies de toute l'Europe moyenne : *Poa trivialis*, L., *P. pratensis*, L., *Agrostis stolonifera*, L., *vulgaris* Withg. *Anthoxanthum odoratum*, L., *Festuca ovina*, L., *F. duriuscula*, L., *Avena pubescens*, L., *Holcus lanatus*, L., *mollis*, L., *Panicum sanguinale*, L., *P. crus galli*, L., etc.

Digitized by Google

chercherions en vain l'équivalent chez les espèces de la prairie sèche.

Tous les végétaux de cette région sont adaptés en outre à la neige. En automne, les espèces herbacées détruisent leur corps aérien et les ligneuses perdent leurs feuilles. Il suffit d'avoir vu une seule fois les effets désastreux d'une chute intempestive de neige sur les hêtres [1], les frênes et les prairies pour se rendre compte de l'importance de cette adaptation. Seul le sapin paraît faire exception. Pourtant il est adapté à sa façon dans ce sens spécial : l'extrémité libre de ses branches est moins élevée que leur point d'attache. Ces branches forment donc un plan incliné sur lequel la neige glisse. Ce n'est pas tout : examinons la surface d'une section transversale d'une branche de sapin. La partie supérieure en est blanchâtre alors que la partie inférieure est jaune-brunâtre. Le microscope montre la raison d'être de ce phénomène. Dans la partie blanche, les vaisseaux du bois ont les parois renforcées d'épaississements en forme de spirale ; dès lors, ce bois est capable de supporter sans se rompre une pression énorme. Le bois jaune-brun a une structure différente. Les parois de ses vaisseaux sont creusées de sillons en spirale ; ces sillons étroits et profonds permettent aux tissus de s'accommoder d'une compression intense. Il suffit pour cela que les lèvres des fentes spiraloïdes se rapprochent. Ces deux facteurs réunis, ténacité en haut, compressibilité en bas, confèrent à la branche une élasticité et une faculté de fléchir que n'ont pas les autres arbres de la région. Comme le roseau de la fable, pareille branche plie, mais ne rompt pas.

Ces données suffisent, je pense, pour montrer le pourquoi, la raison d'être des associations botaniques que nous avons passées ici en revue. Entrer dans plus de détails m'entraînerait trop loin. Je me bornerai donc à ces considérations. Elles font voir suffisamment, du reste, que la géographie botanique n'est plus une science purement systématique puisqu'elle prend actuellement pour bases l'œcologie et la physiologie végétales. Elle n'a certes rien à perdre à ce changement, car elle en devient vivante et rationnelle.

[1] Les feuilles du hêtre, m'objectera-t-on, sont marcescentes. Cela est vrai pour les individus très jeunes et peu élevés sur lesquels la neige n'a guère de prise, mais les individus de haute taille perdent toutes leurs feuilles en automne.

Digitized by Google

N

ût
se
es,
as
en-
en-
ui
fi-

du
fé-
au
de

ttes
er-

Digitized by Google

ch
sè
ne
aé
vu
tiv
rer
pir
ce
éle
pla
mi
sap
tie
rai
vai
en
san
str
de
aux
fit p
Ces
bas
chi
sea
C
la
pas
trop
voir
plu
tue
Elle
viva

[1] I
indiv
indiv

Digitized by Google

LE GLACIER DE BÉZIN

EN MAURIENNE

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE L'ÉROSION GLACIAIRE

Par PAUL GIRARDIN

Professeur agrégé à l'Université de Fribourg,
Membre de la Commission française des glaciers.

Le levé de glacier que nous présentons ici, et qui date d'août 1905, rentre dans la catégorie des levés-échantillons et peut se rapprocher, à ce point de vue, du levé du glacier des Évettes, paru dans la *Zeitschrift für Gletscherkunde*[1]. Il ne s'agit pas pour nous d'arriver à une représentation cartographique d'ensemble d'un massif alpin, qui ne peut être le fait que d'une entreprise collective, mais de choisir une série de glaciers qui nous paraissent représentatifs d'un type, et d'en donner un fi-

[1] Le levé du glacier de Bézin a été présenté à la Commission de Topographie du Club alpin français, dans sa séance du 20 octobre 1905, accompagné d'une conférence dont nous reprenons ici les idées principales. Le levé a été exécuté au moyen de la règle à éclimètre et complété à l'aide de photographies de M. M. de Koncza, selon la méthode de M. Henri Vallot.

Le levé à 1 : 5000 des Évettes accompagne notre article : *Le glacier des Évettes en Maurienne. Étude glaciologique et morphologique* (*Zeitschrift für Gletscherkunde*, I, mai 1906, p. 31-45.)

Digitized by Google

guré à grande échelle. Nous aurons ainsi une *collection* de levés-types, non un *ensemble* qu'on pourra assembler. Aussi avons-nous adopté du premier coup, d'accord avec M. Henri Vallot, le 1 : 5000, tandis que le 1 : 20 000, qui a été choisi par MM. Henri et Joseph Vallot pour le Mont-Blanc, se prête mieux à la *carte* d'un massif. C'est le meilleur moyen de constituer peu à peu cet *Atlas des glaciers français*, qui sera l'œuvre de nombreux collaborateurs, que relie la Commission de topographie, et qui fera pendant à l'*Atlas des lacs français* de M. A. Delebecque. Quand on aura ainsi constitué un dossier complet de « types » morphologiques à grande échelle, non seulement le lac et le glacier, mais la dune, la forêt, le cône de déjection, le volcan, la partie descriptive de la géographie se trouvera allégée d'autant. Il n'y a pas de science qui ne commence par l'analyse, et analyser une forme du terrain c'est l'isoler en l'agrandissant, au sens cartographique du mot.

En second lieu, de pareils levés ne doivent pas se contenter de figurer le contour extérieur du glacier ou du lac par exemple. M. Vidal de la Blache a reproché avec raison à certaines cartes de lacs de s'en tenir strictement à la ligne du rivage, sans figurer le pourtour rocheux ou plat de la cuvette. C'est oublier qu'un lac est un fait de topographie en même temps que d'hydrographie. La ligne du rivage exprime simplement le plan de séparation actuel entre le sol inondé et le sol exondé, mais l'encaissement du lac, au point de vue de sa genèse, intéresse le morphologiste autant que les courbes du fond. Si l'on procède autrement, on ne verra entre une inondation comme le lac Tchad et la fosse du Baïkal qu'une différence de contour extérieur. Un fait ne prendra valeur géographique que s'il est remis dans son *ensemble*. Le contour d'un glacier, comme le contour d'un lac, n'est que la surface de séparation actuelle et temporaire, entre un lit enfoui sous la glace et des versants qui portent encore toute fraîche la trace de son passage. Pour le glacier, comme pour le lac, si l'on prolonge par la pensée la pente des versants encaissants, on peut deviner l'allure du lit sous-glaciaire, observation qui a d'autant plus de prix qu'on ne sonde pas un glacier comme on sonde un lac. Un pareil levé doit être non seulement le choix d'un *type* sous lequel peuvent se subsumer des types semblables, mais la représentation d'*ensemble* dont il sera le centre. Si le choix du type relève de l'esprit d'analyse, on voit

Digitized by Google

qu'en le replaçant dans son cadre naturel, on rentre dans l'esprit de la synthèse, et c'est en quoi aussi un pareil levé sera morphologique et différera du travail d'un ingénieur ou des levés planimétriques du Cadastre qui répondent à d'autres préoccupations.

Enfin, la base topographique est indispensable à la *morphologie* considérée comme branche indépendante. A l'origine de tout développement de la géographie ou de la géologie, il y a un progrès cartographique, soit l'extension de la carte à des pays inconnus, soit, en pays connu, l'agrandissement de l'échelle. En Suisse, par exemple, la structure d'ensemble n'a été comprise que du jour où sur le fond topographique de la carte Dufour, les géologues ont pu porter leurs notations ; la constitution de chaque massif n'apparaît que par la publication de cartes géologiques isolées à 1 : 25 000 et 1 : 50 000 ; nous retrouvons là, appliqués à la Lägern, au Säntis, aux environs d'Aarau, etc., le procédé par échantillonnage ; on regrette que pour des régions comme les environs de Brugg, de Bâle, où des dénivellations de quelques mètres ont de l'importance pour la distinction des terrasses fluvioglaciaires, il n'existe pas de cartes à plus grande échelle, et l'on sait tout le parti qu'ont tiré MM. Schardt et Dubois de la carte à 1 : 15 000 de l'Areuse par M. M. Borel. La morphologie ne comptera comme branche distincte que du jour où elle possédera, pour toutes les formes du terrain, un dossier de levés à grande échelle ; la distinction de la *carte* et du *levé* exprime bien la situation respective de la *géographie* et de la *morphologie*.

I. Glaciologie.

Le glacier de Bézin est double : il comprend un glacier inférieur, — c'est celui qui nous occupe, — et un glacier supérieur beaucoup plus petit. Le glacier inférieur est un glacier de cirque, le glacier supérieur est logé dans un cirque latéral plus petit et surélevé par rapport au premier (*absidiole*).

Définir exactement la situation du glacier, c'est déjà le classer. Les deux glaciers de Bézin, — inférieur et supérieur, — sont logés dans un vallon tributaire du vallon de la Lenta, sur la crête qui

Digitized by Google

sépare celle-ci de la vallée des Fours, c'est-à-dire la Maurienne de la Tarentaise. Le vallon de la Lenta forme déjà une vallée suspendue par rapport à celle de l'Arc, le glacier inférieur de Bézin forme un second vallon suspendu par rapport à celle-ci. sur laquelle il débouche latéralement par une rupture de pente très raide, et torrent tombant en cascade ; le glacier supérieur se trouve dans un troisième vallonnement suspendu par rapport au glacier d'en bas : il y a donc trois ruptures de pente, chacune avec escalier de cascades ou rapides, entre le torrent du glacier supérieur et celui du glacier inférieur, — entre celui-ci et la Lenta. — entre la Lenta et l'Arc, — chacun de ces vallons étant « surcreusé » par rapport au vallon situé plus haut. Mais, d'autre part le glacier inférieur occupe un « cirque » bien caractérisé, et le glacier supérieur un autre cirque dépendant du premier, une « absidiole » latérale : on voit donc qu'entre la vallée suspendue et le cirque il n'y a pas de différence de nature, mais d'importance : le cirque n'est qu'un vallon suspendu qui finit court, un vallon suspendu au second ou au troisième degré, généralement occupé par un glacier, au moins dans la région de Bonneval.

Cet escalier de vallons suspendus les uns par rapport aux autres est le trait caractéristique de la morphologie de la région. Si l'on prend garde à la répétition de noms significatifs, on s'aperçoit que ces noms toujours les mêmes expriment ce caractère commun : dans le pays, on appelle « vallon » ou « vallonnet » la vallée suspendue par rapport à la vallée principale. celle de l'Arc, et « la Recula » désigne souvent les vallons suspendus par rapport à ceux-ci, suspendus au second degré.

Ces cirques sont entaillés, pas très profondément, dans une arête en forme de plateau, à 3000 mètres d'altitude environ, qui constitue la séparation entre Maurienne et Tarentaise. Cette surface était jadis occupée par un glacier unique lequel, dans la phase de décrue qui se poursuit depuis cinquante ans, s'est morcelé et divisé en glaciers distincts qui remplissent le fond des cirques, dont les intervalles sont occupés par des névés qui, l'été, mettent à découvert des placages de débris tassés et pulvérissé. comme passés au rouleau, qu'on appelle les *Sables de Bézin*[1].

[1] Dans le pays, on désigne parfois par le mot « sable » des masses de débris à très gros éléments ; ainsi les moraines riveraines s'appellent *Moraines de sable*, par opposition aux blocs éboulés du *Clapier*, à la masse de pierres et de terre du *Dérotchiaz* ou *Dérochoir*, éboulement.

Digitized by Google

Le travail du glacier quand il occupait cette place a donc été un travail de trituration des éléments de la moraine. Ce glacier, jadis d'un seul tenant, et long de 4 kilomètres, appartenant à la catégorie des « glaciers de plateau », a donné naissance à quatre glaciers plus petits qui ne sont plus que des glaciers de cirques : glaciers des Roches, de Bézin supérieur et inférieur, de l'Ouille de la Jave ; ce morcellement du glacier primitif représente une forme de la décrue très générale dans la région, et le terme préliminaire de la disparition définitive.

Outre ces caractères généraux, le glacier de Bézin présente un intérêt glaciologique spécial par son alimentation, par la disposition de ses moraines, par les lacs qui marquent les phases de son retrait.

1° *Alimentation.* Le glacier ne s'alimente pas exclusivement aux neiges de son bassin de réception, qui est très resserré entre la Pointe des Roches (3071 m.) et la Pointe de la Met (3055 m.). Une partie de sa provison de neige lui vient par le col de Bézin (2949 m.) qui, par les vents d'Est, donne passage à la neige tombée en contre-bas et sur l'autre versant, sur le versant du glacier des Fours. Cette neige remonte la pente et vient contribuer à l'alimentation d'un glacier situé dans un bassin hydrographique différent ; c'est ce qui fait que le glacier des Fours ne s'étend pas plus loin vers le N.-E. Nous saisissons là sur le vif une différence fondamentale entre les glaciers et les eaux courantes : c'est que leurs bassins de réception ne se confondent pas, le bassin de réception hydrographique étant différent du bassin glaciaire en ce que, dans le premier, les filets d'eau n'obéissent qu'à la pesanteur et suivent la pente, tandis que dans le second la neige est soustraite par le vent à l'action unique de la pesanteur et peut remonter les pentes, de façon à alimenter des appareils situés sur un versant opposé, dans un autre bassin hydrographique. Le phénomène n'est pas particulier au glacier de Bézin ; il est général le long de cette crête où les vents dominants sont des vents d'O. venant de la Vanoise « Vent de Vanoise », et où la plupart des petits glaciers situés sur le versant de la Maurienne, tributaires de l'Arc par leurs torrents, s'alimentent partiellement à des neiges tombées sur un versant, qui, hydrologiquement, appartient à la Tarentaise. C'est là un nouveau fait à l'encontre de l'importance qu'on est trop souvent porté à accorder à la ligne de partage des eaux,

Digitized by Google

qui n'est pas la ligne de partage des neiges même en montagne. Par les jours de neige, qui sont habituellement des jours de vent, on voit ainsi cheminer les flocons de neige à contre-pente jusqu'à hauteur de l'arête. Ainsi s'expliquent les corniches de neige qu'on trouve, jusqu'au cœur de l'été, au sommet des cols ou plutôt en contre-bas, là où l'abri de la crête amortit un peu la violence du vent et permet à la neige de se déposer.[1] Du côté opposé, la dune se termine par un à pic, par une corniche. Le sort de la neige, surtout de la neige fraîchement tombée, se rapproche davantage de celui du sable que de celui de l'eau ; comme le sable, la neige forme des dunes, progressant dans le même sens, qui est celui des vents dominants, et qui peuvent remonter les pentes. Ainsi s'enrichit la part du modelé éolien dans les hautes altitudes [2].

Notre levé figure à la surface du glacier un petit lac; ce lac occupe une dépression comprise entre deux dunes de neige qui rompent la continuité de la pente du névé, et qui vient de ce que ce régime de dunes se poursuit encore sur une centaine de mètres au delà du col. On peut donc dire, avec une apparence de paradoxe, que l'existence du glacier est due moins à la présence d'une crête élevée (3071-3076 m.) qu'à celle du col qui échancre cette crête.

2° *Les moraines.* Les laisses d'erratique permettent de reconstituer l'ancienne extension du glacier, et les talus de moraines correspondent naturellement à un stationnement prolongé. On peut dire que tout glacier a une aire d'extension moyenne, à

[1] On distingue, depuis le mont Jovet, les ombres produites par les corniches de neige de l'arête de la Grande Casse, formant des surplombs gigantesques au-dessus du glacier de Lépenaz.

[2] Ces phénomènes de transport des neiges par le vent mériteraient une étude détaillée. Voici quelques termes locaux qui s'y rapportent. Les gens du pays distinguent les *beffes* et les *gonfles*: la gonfle est l'accumulation de la neige dans les creux et surtout à l'abri d'un obstacle, l'équivalent de ce qu'on appelle *menée* dans le Jura; la beffe, c'est la neige qui roule grain à grain le long des pentes. Dans la région de Modane, les dunes de neige se nomment *cognure* ou *cognère* : il faut remarquer qu'on retrouve là le mot *congère* (de « congeries », amas), usité dans le Gévaudan. Rappelons à ce sujet l'article de M. *Schrader* : *Transport des neiges et alimentation des glaciers* dans l'*Annuaire du Club Alpin Français* de 1877.

Voir : Jean Brunhes, *L'allure réelle des eaux et des vents enregistrée par les sables* (*la Géographie*, XIV, 2e semestre 1906, p. 193.

Digitized by Google

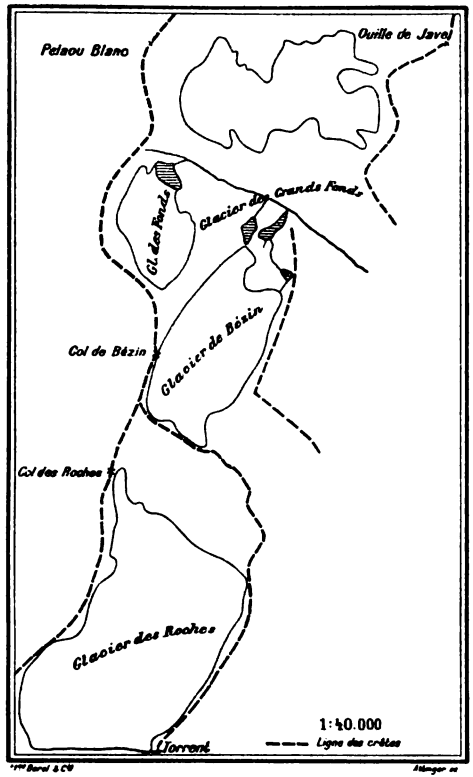

D'APRÈS LES LEVÉS DU CADASTRE. 1894.

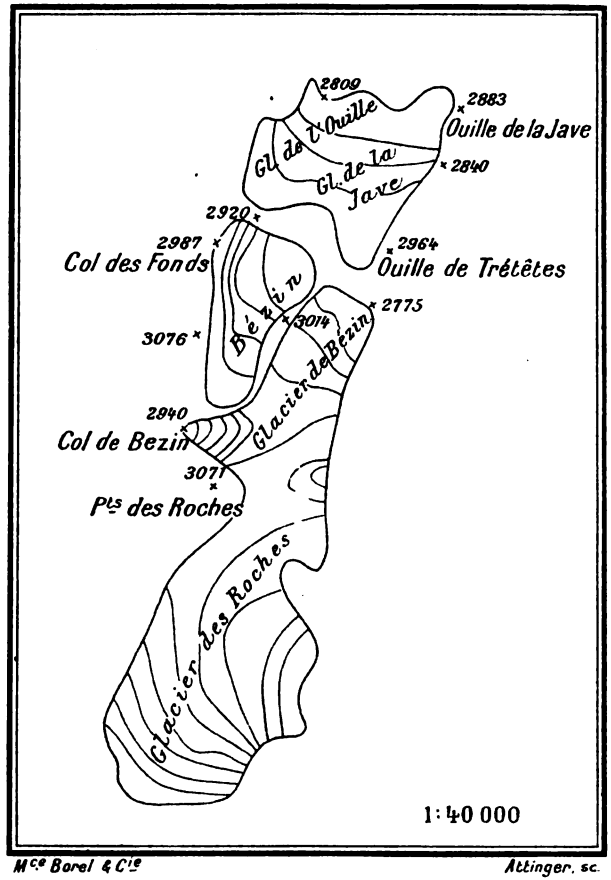

D'APRÈS LES MINUTES DE LA CARTE D'ÉTAT MAJOR 1864.

Digitized by Google

Digitized by Google

MORAINE MÉDIANE EN SAILLIE SUR LE FRONT DU GLACIER DE BÉZIN

constituée par le rapprochement des moraines riveraines et constituant un terre-plein rectiligne en forme d'avenue, une route toute droite entre ses talus latéraux.

DIFFÉRENCE DE CONSERVATION DE LA NEIGE DES DEUX COTÉS D'UNE CRÊTE

sur des pentes suffisamment adoucies pour garder la neige (altitude 3000 m. environ)

Digitized by Google

Digitized by Google

laquelle répond un pourtour déterminé, qu'il déborde dans les périodes de maximum, qu'il n'arrive pas à remplir dans les phases d'exténuation comme celle dans laquelle nous nous trouvons, et que cette forme est fixée et conservée dans les vallums morainiques en relief qui s'édifient pendant les stationnements prolongés et qui expriment un état d'équilibre entre l'alimentation et l'ablation. Les débris morainiques épars sur le sol permettent simplement de reconstituer l'aire occupée par le glacier à l'état de maximum ; les moraines en relief conservent la forme extérieure vers laquelle tend le glacier et sont pour lui ce que sont les berges pour un fleuve. A cet état d'équilibre, on voit que le glacier affecte une forme souvent réalisée dans les glaciers suisses, celle d'une langue de glace étroite et allongée, qui fait saillie en avant du front, accompagnée par deux moraines latérales unies à leur extrémité et formant une jetée. De ces deux moraines, la plus longue a 450 mètres, l'autre 300 ; elles séparent l'un de l'autre deux petits lacs.

3° *Lacs dans l'erratique.* Sur le levé figurent trois petits lacs de forme irrégulière dans l'erratique. Ces lacs, en avant d'un glacier en décrue, sont l'indice que cette décrue est récente, et qu'elle a été rapide. Aussi les lacs apparaissent-ils dans les années qui suivent immédiatement une période de maximum, quand le glacier, incapable d'alimenter une surface étendue, se retire rapidement en abandonnant sous la moraine superficielle des cônes de glacier mort. La présence d'un lac derrière la moraine frontale des sources de l'Arc, en 1864, était caractéristique de cette première phase du retrait. Ces lacs se comblent très vite, par l'ouverture d'une brèche dans la moraine et surtout par les dépôts d'un torrent très chargé de troubles. Aussi, ce qui caractérise le Gletscherboden en avant d'un glacier, c'est l'opposition de traînées irrégulières de blocs à surface chaotique et de plages de sédiments sableux et limoneux à surface horizontale. Le glacier de Bézin est le seul en Maurienne qui possède ainsi trois lacs. Il a fallu que les creux remplis par l'eau aient été découverts très vite par le glacier en retrait et depuis assez peu de temps pour qu'ils ne soient pas atterris.

Ces lacs sont aussi de précieux points de repère auxquels on peut rapporter les variations de longueur du glacier. Leur remplissage doit remonter à trente ans; ils existent déjà sur les levés du cadastre qui remontent à 1894, mais mal figurés. A cette

Digitized by Google

époque, le petit lac correspondant au lobe de droite se trouvait à 40 mètres en avant du front, il en est à 135 : retrait 95 mètres, soit un peu plus de 4 mètres en moyenne par an. Le lac le plus proche du lobe de gauche en était à 50 mètres ; il en est à 165 mètres aujourd'hui, soit 115 mètres perdus en 22 ans (un peu plus de 5 mètres par an). Les deux valeurs se correspondent. Quant au troisième lac, de forme très allongée et qui répond à un élargissement du torrent, il occupe le point le plus bas du bassin creusé dans la roche en place, en contre-bas du seuil rocheux que le torrent franchit par une chute ; il subsistera jusqu'à ce que le seuil soit usé. La surface perdue par le glacier, en avant du front seulement, est de 21,3 hectares, en 50 ans environ. La surface du glacier figuré sur les levés du cadastre est de 40 hectares : elle n'est plus que de 26,6 ha., soit 13 hectares perdus en 11 ans.

Un autre signe de décrue rapide, c'est l'affaissement de la surface du glacier, indiqué par l'allure des courbes de niveau qui, en passant du versant sur le glacier, présentent un petit rebroussement vers l'amont, tandis que, quand la surface du glacier est renflée, ce crochet se fait vers l'aval.

II. Hydrologie.

L'eau de fusion du glacier s'écoule par deux torrents, qui se perdent à travers la pierraille et alimentent les lacs en avant du front. Ces deux torrents correspondent chacun aux deux thalwegs que recouvre la surface du glacier. Tandis que le torrent de droite vient se jeter dans le petit lac qui lui sert de bassin de décantation, le torrent de gauche passe sous la moraine et arrive filtré au lac du milieu. Quant au lac de gauche, retenu par la digue morainique, il est alimenté et alluvionné par le torrent du glacier supérieur de Bézin, émissaire qui ne fonctionne que lorsque le lac dans lequel baigne ce glacier arrive à déborder par-dessus le seuil rocheux. Ce dernier lac, à 2850 m. d'altitude, reste gelé presque toute l'année, et pendant les quelques semaines où il n'est pas pris, des glaçons flottent à la surface. Le torrent qu'il alimente est insignifiant et ne coule que quelques heures du jour. L'émissaire du glacier inférieur, ex-

Digitized by Google

posé au Nord et ne voyant le soleil que pendant quelques heures, n'est lui-même jamais très abondant ; au milieu de la journée, on peut attribuer un débit de 60 litres par seconde au torrent du glacier supérieur, de 140 litres à celui du glacier d'en bas, 250 litres en tout, un quart de mètre cube, en y comprenant le produit de la fusion des névés. Il serait facile, pour l'irrigation ou pour tout autre usage, de créer une retenue d'eau importante dans la dépression située en avant du glacier, occupée partiellement par les trois petits lacs, et dont le fond rocheux est tapissé de débris morainiques. Il n'y aurait qu'à surélever le seuil de sortie de l'eau, et d'avoir ainsi, à l'intérieur de la courbe 2810 m. par exemple, un bassin de 450 m. de long sur 400 m. de large, soit 18 hectares, ce qui, avec une profondeur moyenne de 10 mètres, donnerait 1 800 000 m^3 d'eau suspendus à 600 mètres au-dessus de la Lenta. On voit donc la possibilité d'une utilisation hydraulique non à gros débit mais à haute chute, en comptant sur un débit utile de 250 litres par seconde pendant 80 jours par an.

III. Morphologie.

Pourquoi avons-nous choisi ce glacier et quelles indications peut-on tirer de ce levé au point de vue de la morphologie des surfaces encore occupées ou récemment occupées par les glaciers, c'est-à-dire de la majorité des surfaces de la haute montagne ?

Les deux glaciers de Bézin, inférieur et supérieur, sont deux glaciers de cirque, en entendant par là un tronçon de haute vallée tranchée à pic vers l'aval et resté suspendu. On voudra donc y reconnaître le profil transversal caractéristique du cirque : bords abrupts venant se raccorder sous le glacier pour former l'U classique, dont le maximum de profondeur doit se trouver à peu près au milieu du vallon, sous le glacier, qui correspond au maximum de la puissance d'affouillement du glacier. Le torrent sous-glaciaire doit suivre à peu près l'axe de la vallée surcreusée.

Or la partie découverte en avant du glacier, bien que partiellement noyée sous un revêtement erratique qui ne laisse appa-

Digitized by Google

raître la roche en place que sur le pourtour, correspond à peu près à ce signalement : le milieu de la cuvette est occupé par deux lacs qui n'en feraient qu'un si une barre de moraine ne les séparait, et la courbe 2790 m., décrivant à peu près les quatre côtés d'un carré, répond à l'allure des sections horizontales dans un cirque, en U couché et non en V. Il y a eu là convergence de trois glaciers, le glacier inférieur, le glacier supérieur tombant en cascade de séracs, le glacier de l'Ouille de la Jave passant par-dessus le col, et par suite approfondissement. Là est le grand intérêt morphologique de ces parties découvertes en avant des glaciers actuels par suite de la phase de décrue demi-séculaire qui paraît toucher à son terme, de nous révéler la structure de surfaces qui peuvent rester ensuite ensevelies des siècles durant sous la glace.

Mais en amont, on voit le front du glacier divisé en deux langues par un éperon de roche en place composé de barres schisteuses parallèles et moutonnées, émergeant d'une couverture de débris. Là devrait être, dans la théorie de l'érosion glaciaire, le point le plus profond du vallon ; c'est au contraire un affleurement de roche en place, séparant deux thalwegs très distincts, occupés chacun par un torrent et, pour autant que sous la surface amincie du glacier on peut deviner l'allure du sol, les courbes de niveau iraient concourir sur la ligne de ces deux thalwegs suivant une série de V largement ouverts. On n'est pas en présence d'un fond de vallée en U, les versants rocheux se raccordent vers le centre des thalwegs ; ils ne forment pas un rivage à pic à l'endroit où la roche plonge sous la glace.

Il semble bien que l'on ait à faire, au lieu du vallon unique en forme d'U, à deux vallonnements qui conduisent par une pente de même allure que la pente de surface du glacier, l'un, celui de gauche, au col de Bézin, l'autre, celui de droite, aux deux cols situés de part et d'autre du mamelon 2295 m. Comme ce col est double, il semble bien que ce thalweg, qui est le plus large, se dédouble à son tour vers l'amont, de sorte qu'on a à faire, en dernière analyse, à un thalweg qui se ramifie vers l'amont. Chaque thalweg possédant son torrent, on a toutes les traces de l'action de l'eau courante dans le détail du modelé: il n'y a de glaciaire que l'aspect d'ensemble, le contact entre les versants redressés et la glace donnant lieu à une rupture de pente analogue à celle qui suit le pied d'une vallée rem-

Digitized by Google

blayée, sans doute parce que les éboulis sont déblayés par le glacier au fur et à mesure qu'ils tombent, et qu'il n'y a pas raccordement graduel des versants inclinés au fond plat. Ces observations concordent donc avec celles de M. Jean Brunhes [1].

Nous avons des raisons de croire que dans beaucoup de glaciers le fond rocheux présente une pente très adoucie, au lieu de plonger brusquement comme les branches d'un U. Seuls des forages rapprochés pourraient élucider ce point: mais il existe parfois des forages naturels, des excavations à la surface des glaciers qui mettent le sol à découvert. Il existe actuellement, sur le glacier des Fours, une telle excavation circulaire située à 300 mètres du bord du glacier, de 30 à 40 mètres de diamètre: la tranche de glace n'a que 10 à 12 mètres d'épaisseur. On trouve le fond rocheux à la place où on s'attendait à le trouver d'après la pente générale du terrain : il n'y a pas eu « surcreusement » ; et si l'on pouvait mettre à nu toute la surface rocheuse, on verrait sans doute qu'il n'y a de sillons que ceux qui correspondent aux torrents sous-glaciaires. Ceux-ci, à la vérité, creusent, et très vite, en particulier dans la région des roches polies sur lesquelles viennent mourir les glaciers suspendus et qui représentent une barre de roche rompue. C'est une observation courante que, dans la traversée de la barre, le torrent est infranchissable, parce qu'il coule au fond de gorges en miniature, aux parois verticales, qui peuvent atteindre 7, 8 et 10 mètres de profondeur pour une largeur moitié moindre. Ce travail d'érosion rapide, où l'eau est guidée par les joints verticaux de la roche, est particulièrement visible en avant du glacier des sources de l'Arc, dans un gneiss qui se débite en parallélipipèdes très réguliers. Le torrent issu de la « source supérieure » et celui de la « source inférieure » de l'Arc cheminent côte à côte, en restant indépendants, et en général à chaque saillie de la langue correspond un torrent et une amorce de sillon. Nous avons insisté précédemment sur la rapidité de ce creusement quand l'eau travaille dans le sens des fissures et des joints de la roche où

[1] Voir les deux notes de M. Jean Brunhes : *Sur les contradictions de l'érosion glaciaire* et *Sur une explication nouvelle du surcreusement glaciaire.* (Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 28 mai, 5 juin 1906.)

Digitized by Google

elle pénètre à la suite du craquelé et de l'éclatement produit par la gelée.

Pour expliquer l'aspect d'ensemble de ces vallées encore occupées par le glacier, il faut tenir grand compte de l'enlèvement des matériaux par le glacier au fur et à mesure de leur chute. C'est la présence du glacier en bas qui maintient les versants « surescarpés », comme dit M. Davis. Dès que le glacier n'est plus là, la raideur des parois du cirque s'atténue parce que l'éboulis s'accumule en bas des pentes. Quand l'eau courante peut procéder au même travail de déblaiement au pied des parois que la glace, dans les vallées étroites en cañon par exemple, où le courant peut passer alternativement d'une rive à l'autre assez souvent pour maintenir le pied des parois libre d'éboulis, on a aussi une paroi raide, et souvent sur les deux rives : en tout cas, la paroi raide correspond toujours à la présence du courant qui en baigne le pied. Dans la haute montagne, tout le travail de démolition à l'air libre se fait par éboulements et chutes de pierres, par suite du gel et du dégel : si aucun glacier n'est à la base pour balayer ces débris, on a des vallées ensevelies sous les blocs comme les « Pamirs » ; — si le glacier les déblaie au fur et à mesure, on a des parois relevées et redressées qui produisent une physionomie d'ensemble *sui generis*, mais qui ne sont « surescarpées » que parce que la glace ravive sans cesse la base de l'escarpement.

Cette forme du lit rocheux sous-glaciaire, constituée par deux thalwegs en V très évasés, et non par une « auge » unique en U, peut-elle être légitimement étendue à tous les glaciers qui présentent deux émissaires torrentiels, ce qui est le cas le plus général, et débouchant habituellement chacun à une extrémité du front, comme si le torrent jalonnait le contact du glacier et de son lit ? Cette existence de deux torrents indépendants est un fait si général que cette induction n'a rien d'illégitime. Nous venons de voir que la carte d'État-Major distingue une source « supérieure » et une source « inférieure » de l'Arc, c'est-à-dire deux torrents sciés dans la roche. A propos du levé du grand glacier des Évettes, nous avons attiré l'attention sur cette coexistence de deux torrents débouchant aux deux bouts du front. Au glacier du Vallonet, les traces du second torrent restent visibles dans la moraine, et si un seul fonctionne actuellement, c'est une preuve d'exténuation ex-

Digitized by Google

trême. Dans le levé du glacier de Grindelwald par M. Baltzer, on voit les traces très nettes d'une seconde coulée circulant dans la moraine ; de même dans le « Gletschboden » du Rhône les restes d'une grande coulée venant se mêler au torrent principal près du pont de Gletsch se distinguent encore très bien. Dans quelle mesure peut-on dire, pour les grands glaciers qui ne livreront jamais le secret de leur sol de roche : deux torrents, deux thalwegs ?

Digitized by Google

CONTRIBUTION

A L'ÉTUDE DES

COURS D'EAU DU PLATEAU FRIBOURGEOIS

Gérine, Gotteron, Taferna,

par GASTON MICHEL, *Étudiant à l'Université de Fribourg.*

La Gérine. La Gérine, dont le cours est de 24 km., descend d'une ramification Est de la Berra pour aller se jeter dans la Sarine au-dessous du Petit-Marly. Sa source est formée par plusieurs petits ruisseaux qui se précipitent des flancs de la montagne. Les deux principaux prennent naissance l'un au Signal de Bongard (1575 m.), l'autre au Creux d'Enfer (1600 m.). Après leur réunion, la Gérine se dirige vers le Nord-Ouest, puis vers le Nord et le Nord-Est après avoir reçu le ruisseau des Filistorfenès qui lui apporte les eaux du sommet de la Berra. Le torrent traverse ensuite les gorges de Plasselb, reçoit les eaux du Hölbach, qui descend du Schweinsberg, longe enfin le dernier prolongement du Cousimbert, la Muschenegg, dont le versant septentrional est occupé par le grand bois du Bingerwald pour se diriger ensuite vers le Nord. Arrivée en aval de

Digitized by Google

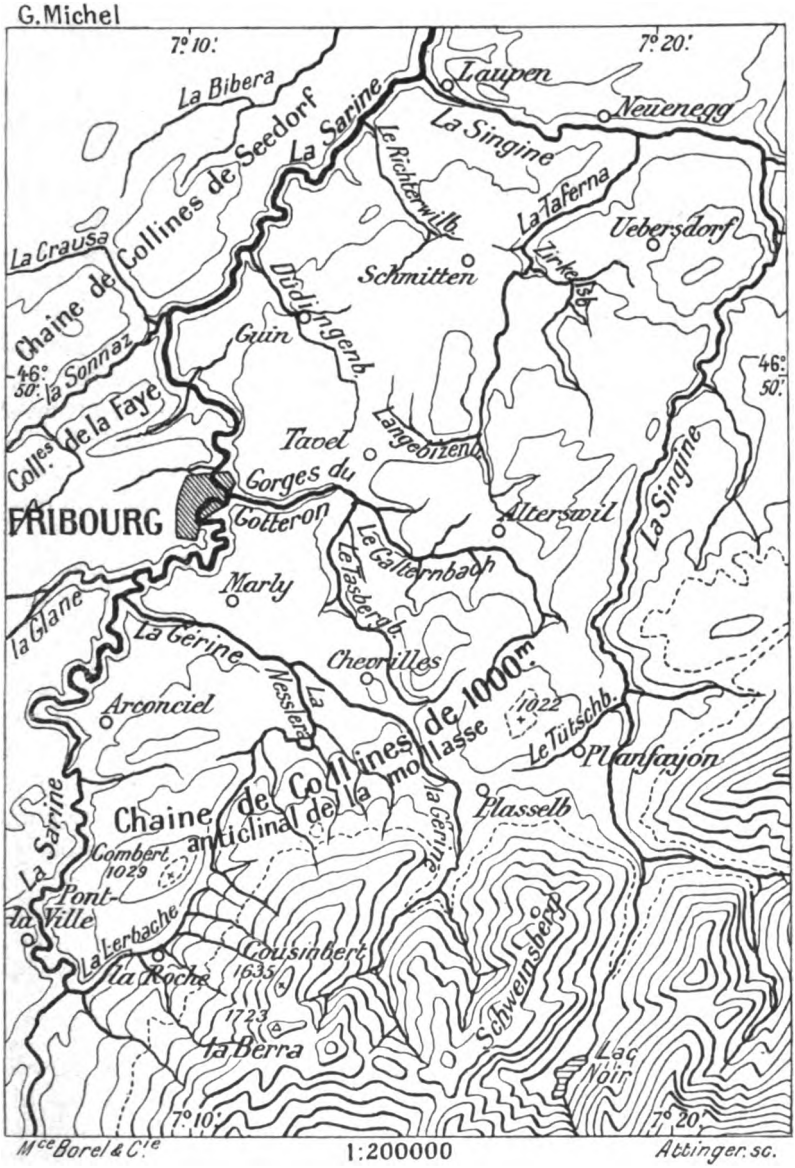

ESQUISSE DES CHAÎNES DE COLLINES DE LA RIVE DROITE DE LA SARINE, ENTRE PONT-LA-VILLE ET LAUPEN, INDIQUANT LES VALLÉES CONSÉQUENTES ET SUBSÉQUENTES.

Digitized by Google

Plasselb, la Gérine fait un coude à angle droit et pointe brusquement vers le Nord-Ouest.

A partir de cette localité, la Gérine s'est creusé une profonde vallée dont le fond est encombré de graviers et galets que ce torrent, qui descend des terrains argileux du flysch, charrie en masse en temps de crue. La vallée de la Gérine ne garde cependant pas, sur tout son parcours, le même aspect ; elle subit, avant de se jeter dans la Sarine, trois étranglements consécutifs. En aval de Plasselb, elle est large et profonde et ses versants ont une pente relativement douce, couverte de bois ou de gazon, mais environ un km. en amont et au Sud-Est du village de *Chevrilles*, la vallée se rétrécit, les versants deviennent de plus en plus abrupts et le torrent est obligé de creuser son lit dans la mollasse sur plus d'un kilomètre. Après ce premier étranglement la vallée s'élargit de nouveau et devient plus large qu'en amont. A l'endroit où la vallée atteint le maximum de sa largeur, la Gérine reçoit le principal de ses affluents, la *Nesslera*. Ce dernier cours d'eau, par le chevelu de ses affluents, draine toutes les eaux du flanc nord du *Cousimbert*, de sorte que son volume est près d'égaler celui de la Gérine. Après avoir reçu les eaux de la Nesslera, la vallée de la Gérine se rétrécit de nouveau et le torrent est obligé de se frayer une seconde fois un passage à travers les parois abruptes de la mollasse, qui disparaissent 500 m. plus bas pour faire place à la large vallée que parcourt ce torrent à *Marly*. Trois petits affluents rejoignent la Gérine dans la vallée de Marly : deux lui parviennent de la rive gauche et un de la rive droite. La largeur qu'acquiert en cet endroit la vallée égale presque le double de celle qu'a ce torrent en aval de Chevrilles.

Environ un kilomètre et demi avant d'atteindre la Sarine, la large vallée de la Gérine subit un dernier étranglement plus considérable que les deux premiers, ce qui fait que ce torrent traverse un véritable cañon avant son confluent.

En général, plus un cours d'eau est rapproché de son confluent, plus sa vallée s'élargit. Comme nous l'avons vu, la vallée de la Gérine fait exception à cette règle ; large en amont, elle se rétrécit en aval sans qu'aucune cause stratigraphique ou tectonique l'y oblige ; nous sommes donc en présence d'un phénomène absolument anormal. De son côté, l'examen topographique des lieux donne des résultats tout à fait inattendus.

Digitized by Google

Chaque étranglement correspond à une chaîne de collines dirigée vers le N.-N.-E., qui barre transversalement la vallée de ce cours d'eau ; ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le torrent n'a pas même toujours choisi les endroits les plus bas de la chaîne pour se frayer un passage. Si la Gérine, avant de rejoindre la Sarine, au lieu d'obliquer fortement à gauche eût obliqué légèrement à droite pour traverser le dernier obstacle que lui opposaient les collines, l'épaisseur totale de mollasse qu'elle traverse actuellement aurait été diminuée d'environ 10 m., soit le sixième de l'épaisseur totale, ou même le quart, si l'on tient compte de l'érosion. Nous voilà donc en face d'un torrent dont les eaux, contrairement à toutes les lois connues de l'écoulement des liquides et de la pesanteur, ont eu l'étonnante propriété de pouvoir remonter des versants pour se creuser une vallée transversale au lieu de suivre les vallées longitudinales toutes marquées par les collines. Les eaux ne peuvent produire un tel exploit, la Gérine doit être par conséquent un cours d'eau formé par bribes et morceaux, par une *succession de captures* opérées par un *ravin* de la Sarine au profit de cette dernière,

La vallée de Marly, trop courte pour loger un cours d'eau, était vraisemblablement occupée par une des nombreuses nappes lacustres qui couvraient le plateau fribourgeois. Elle fut la première victime du ravin produit par la Sarine. Cette première capture opérée, immédiatement, des ravins (le rio du bois de Roule, le rio de Chésalles, le rio de Coppy) s'allongèrent dans tous les sens autour du lac et ne tardèrent pas à s'attaquer à la chaîne de collines que jalonnent au N.-N.-O. les villages de Römerswil, Pierrafortscha et Villars sur Marly et qui, après le passage de la Gérine, garde sa direction S.-S.-O. et se dirige vers le Mont Combert.

Après avoir percé la chaîne, le ravin rencontra un cours d'eau qu'il dévia. Ce cours d'eau était formé par la réunion de la *Nesslera* et du *Tasbergbach*, par la *vallée sèche* qui, du village de Tinterin, se dirige vers l'ancien fond du lac de Frohmatt (Frohmattboden) que parcourt encore le Tasbergbach actuel, dont la tête est formée par un ancien affluent de ce cours d'eau, le Kinkerainbach

La tête du Tasbergbach, la Nesslera, apporta un volume d'eau considérable à la Gérine, ce qui lui permit d'approfondir

Digitized by Google

immédiatement son lit et augmenta par conséquent la force d'érosion de tous ses affluents.

Devenue la tête de la Gérine, la Nesslera se creusa immédiatement un ravin fortement encaissé ; un de ses affluents, le rio du Pontet, acquit par ce fait la force nécessaire pour couper l'anticlinal de la mollasse au N.-E. du Mont Combert et détourner plusieurs ruisselets qui, des flancs du Cousimbert, rejoignaient alors Serbache dans la vallée de la Roche. — Un des affluents de la Gérine, l'Aergeren (nom allemand de la Gérine) attaqua résolument les collines de 1000 m. situées au S.-E.[1] et, à l'exemple du Pontet, réussit à les percer et à détourner la tête du Tütschbach à Plasselb.

Le Tütschbach, appauvri de toutes les eaux venant de l'intérieur du quadrilatère que forment les ramifications du massif de la Berra prend, actuellement sa source à 500 m. à l'Est de Plasselb d'où il se dirige, par le village de Planfayon, vers la Singine, ayant à sa droite le Schweinsberg et à sa gauche les collines de 1000 m. Voici quelques données qui présentent un réel intérêt.

Largeur du cañon de la Gérine avant son confluent, env.	100 m.
Altitude de la colline en cet endroit, env.	632 »
Largeur moyenne de la vallée de la Gérine en aval de Marly	800 »
Largeur du second étranglement de la vallée de la Gérine, env.	100 »
Altitude moyenne de la chaîne de collines percée au second étranglement	770 »
Largeur de la vallée en aval de Chevrilles formé par le confluent de la Gérine et de la Nesslera	500 »
Confluent de la Nesslera et de la Gérine	655 »
Ligne de partage entre la Gérine et le Tasbergbach, env.	729 »
Altitude moyenne des collines percées par l'Aergeren	1000 »
La Gérine à Plasselb	810 »
Ligne de partage entre la Gérine et le Tütschbach . .	881 »
Confluent du Tütschbach et de la Singine	777 »
Confluent de la Gérine et de la Sarine, env.	564 »

Le Gotteron. Le cours du Gotteron est formé de deux parties

[1] Prolongement de l'anticlinal de la mollasse.

Digitized by Google

distinctes, la première comprend les cours du Galternbach et du Tasbergbach jusqu'à leur confluent à Obermühlethal (618 m.) ; la seconde comprend la vallée proprement dite du Gotteron, d'Obermühlethal à l'embouchure de ce ruisseau dans la Sarine à Fribourg (534 m.). Cette seconde partie du cours du Gotteron, longue de 4 km., est fortement encaissée (Galterngraben). Elle forme les gorges pittoresques souvent taillées à pic dans la mollasse, où l'on reconnaît à chaque pas l'action tourbillonnaire des eaux courantes. Ces versants très resserrés, atteignant une altitude de plus de 80 m., sont tantôt dénudés, tantôt couverts de gazon ou de hautes futaies qui descendent jusqu'au fond de la vallée. Quand on étudie ces gorges si profondes et si pittoresques, deux faits vous frappent: premièrement, la disproportion qui existe entre le volume du ruisseau, et par conséquent le travail qu'il peut fournir actuellement, et l'énorme effort accompli jadis pour creuser cette vallée où l'action tourbillonnaire des eaux courantes se révèle à chaque pas ; deuxièmement, la vallée du Gotteron, à l'exemple de la vallée de la Gérine, traverse de l'Est à l'Ouest deux chaînes de collines dirigées vers le N.-N.-E. La chaîne la plus rapprochée de la Sarine est coupée par le Gotteron à l'Est de Fribourg, entre les hauteurs du Schönberg au Nord et de Bourguillon au Sud. La seconde chaîne, qui coupe en amont ce cours d'eau en se frayant un passage entre les hauteurs de Maggenberg au Nord et de Hattenberg au Sud, est la même que celle qui, 6 km. plus au Sud, cause le second étranglement de la vallée de la Gérine en amont de Marly. La vallée longitudinale située entre ces deux chaînes de collines loge un petit affluent de la rive gauche du Gotteron, le Römerswilbach.

Cette similitude dans la manière d'être des cours inférieurs du Gotteron et de la Gérine, permet de présumer une origine identique aux deux vallées transversales de ces cours d'eau. Or, si l'on remonte les gorges du Gotteron jusqu'à Obermühlethal, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où le Galternbach et le Tatbergbach se réunissent en un seul cours d'eau en faisant un coude plus ou moins prononcé vers l'Ouest, l'on trouve, sur le prolongement de ces deux ruisseaux, mais à une altitude supérieure, une large et profonde vallée, taillée dans la mollasse, qui s'ouvre plus loin dans la plaine de Tavel.

Digitized by Google

C'est en vain que l'on cherche la rivière qui a creusé cette vallée ; on ne réussit pas à apercevoir le moindre filet d'eau. Cette vallée sèche, si caractéristique, d'une largeur égale sur tout son parcours, débouche dans la cuvette marécageuse de Tavel, — dans le marais de Rohr (Rohrmoos), que traverse un petit ruisseau, le Langebitzenbach. Ce ruisseau se jette dans le Tafersbach ou Taferna, le plus grand affluent de la Singine. après avoir traversé une profonde vallée à versants taillés par places à pic dans la mollasse, qu'il n'a évidemment pas pu la creuser de ses propres forces.

Tout porte donc à croire qu'un cours d'eau considérable venant du Sud par la vallée sèche de Tavel traversait la cuvette de Rohr, occupée vraisemblablement par un lac post-glaciaire, pour se jeter dans la Taferna par la vallée encaissée du Langebitzenbach. Ce grand cours d'eau ne peut être que le Tatbergbach augmenté du tribut que, des flancs de la Berra, lui apportait la Nesslera non encore détournée par la Gérine. La Taferna est, par conséquent, un cours d'eau appauvri, ayant perdu près de la moitié de son cours, détourné par un des nombreux affluents subséquents de la Sarine, le Gotteron.

La tête du Tasbergbach, — la Nesslera, n'était pas encore détournée, avons-nous dit, par la Gérine, lors de la capture de ce cours d'eau par le Gotteron. Une étude plus détaillée des gorges du Gotteron confirme cette opinion.

Si l'on examine la structure des versants de cette vallée on s'aperçoit bientôt qu'ils sont taillés en gradins souvent séparés par un apic. Cette structure peut être considérée comme l'indice d'un appauvrissement par saccades du Gotteron. Mais la preuve d'un volume d'eau jadis plus considérable se trouve dans les traces d'une érosion tourbillonnaire considérable que porte la mollasse des versants et particulièrement dans l'existence d'une marmite de géants, dont l'érosion fit disparaître une moitié. Cette marmite, située sur le versant *convexe* d'un méandre du Gotteron, se trouve à une altitude d'environ 60 à 70 m. au-dessus du fond de la vallée, au pied d'un de ces gradins dont nous venons de parler. Elle devait avoir une profondeur de 22 mètres sur 25 de diamètre. Les dimensions de cette marmite et des traces moins distinctes permettant de conjecturer l'existence d'autres marmites pareilles, excluent toute possibilité d'expliquer la création des gorges par les seu-

Digitized by Google

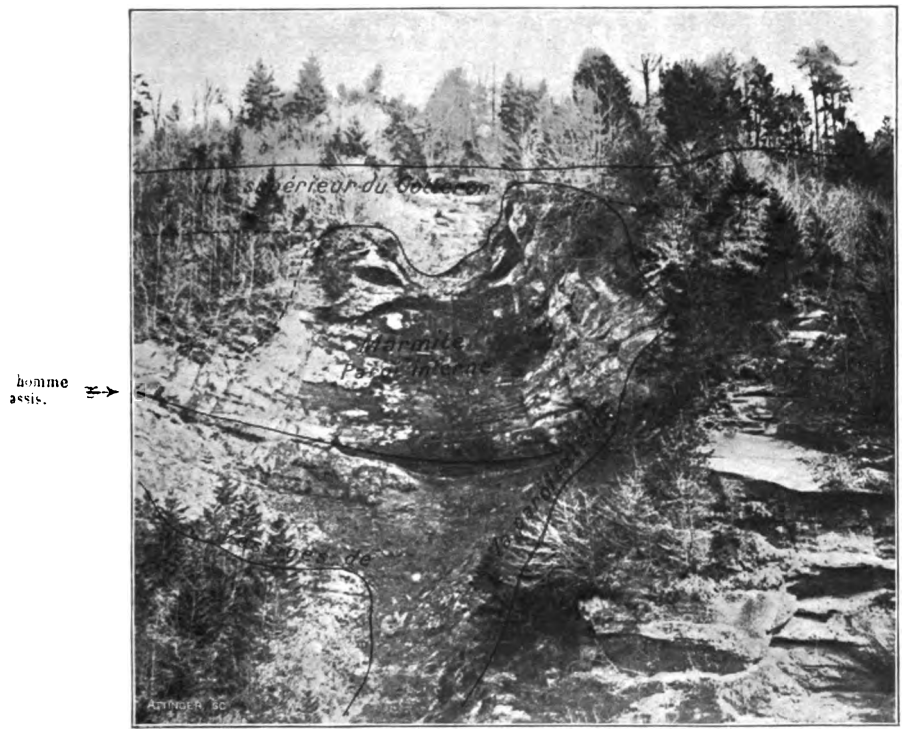

MARMITE DE GÉANT, SITUÉE SUR LA RIVE CONVEXE D'UN MÉANDRE DU GOTTERON A UNE ALTITUDE D'ENVIRON 60m

Dimensions de la marmite : profondeur, environ 22m; diamètre, environ 25m.

Digitized by Google

Digitized by Google

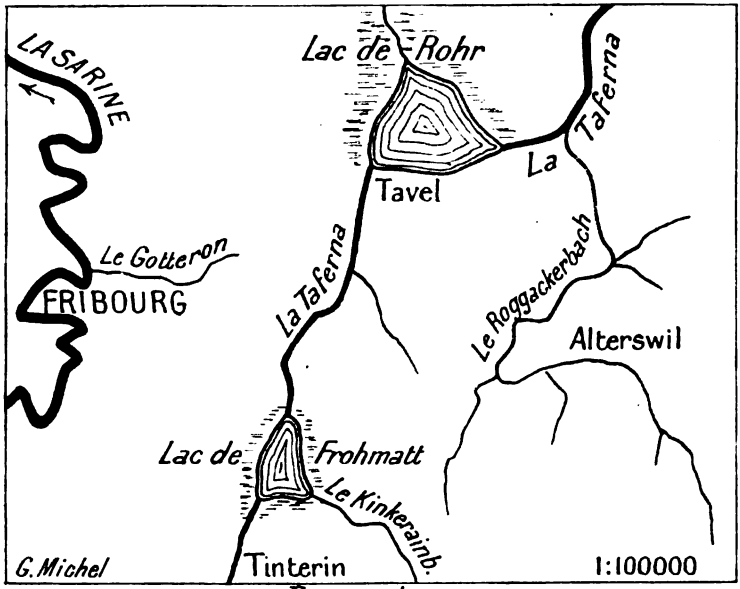

État ancien

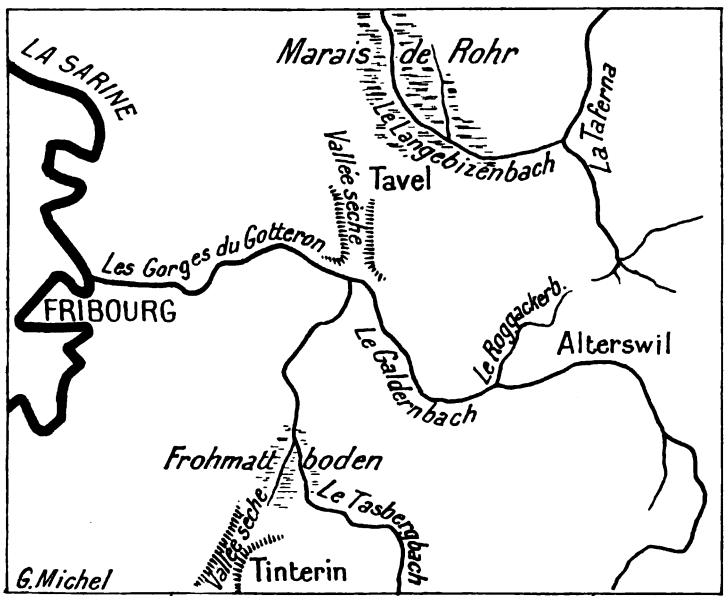

État actuel
Coude de capture du Gotteron

Digitized by Google

les forces du cours d'eau actuel. Tandis qu'en admettant un Tasbergbach non décapité, bénéficiant de tout l'apport des eaux du Cousimbert qui, à cette époque, n'était pas encore sorti de la limite des neiges, l'interprétation de ce modelé est toute trouvée.

Avant de terminer l'étude du Gotteron, il est peut-être nécessaire de lever un doute qui pourrait surgir après un examen superficiel d'une dépression située à l'Ouest de la vallée de Tavel, par conséquent en aval du coude de capture d'Obermühlethal. Cette large dépression, dont le fond est à la même altitude que le thalweg de la vallée sèche de Tavel, lui est parallèle.

Au Sud, elle est ouverte sur le Gotteron ; au Nord, elle débouche dans la cuvette de Menziswil qui est la *tête du ruisseau* de Guin (Düdingenbach), ruisseau se jetant dans la Sarine aux bains de Bonn, en face du château du vieux Vivi. Il serait donc plausible d'admettre que le Tasbergbach s'écoulait par cette dépression pour se jeter 6 km. plus loin dans la Sarine, à Bonn, et que, de son côté, le Galternbach creusa à lui seul la vallée sèche de Tavel.

Cependant deux considérations de nature différente s'opposent à cette conjecture :

1. Le ruisseau de Guin, qui se creusa une profonde vallée bordée de terrasses dans la dernière partie de son cours, coule à pleins bords au milieu d'une large cuvette dans la partie supérieure de son cours, qui ne porte par conséquent aucune trace du passage d'un cours d'eau tel que le Tasbergbach-Nesslera.

2. Le ruisseau de Guin est un cours d'eau *subséquent*, traversant, à l'exemple des cours inférieurs du Gotteron et de la Gérine, des chaînes de collines plus ou moins fortement marquées ; par contre le Tasbergbach-Nesslera est un cours d'eau *conséquent*, ayant une vallée longitudinale bien marquée entre les bourrelets de deux chaînes de collines. En d'autres termes, pour que le Tasbergbach eût passé à un moment donné par la dépression en question, il faudrait admettre que ce cours d'eau a été *dévié* de la direction normale, c'est-à-dire de la vallée sèche, *conséquente*, de Tavel, pour entrer dans la vallée *subséquente* du ruisseau de Guin. A mon sens, cette dépression est un col, dû à l'érosion du ruisseau de Guin d'un côté, et

Digitized by Google

1

2

3

4

5

6

1-4. Gorges du Gotteron (phot. prises d'aval vers l'amont). 1. Marmites dans des blocs éboulés (partie d'aval); 2. Idem (partie d'amont); 3. Gorges à marmites; 4. Marmite de géant 22×25m; 5. Ancienne vallée de la Taferna près de Mühlethal (le ruisseau actuel longe le rocher sous les buissons); 6. Vallée de la Gérine prise à partir de son confluent avec la Nesslera. Au fond, son entrée dans le canon. Arrière-plan, hauteurs bordant la Sarine.

Digitized by Google

Digitized by Google

d'un ravinot du Gotteron de l'autre, lesquels, chacun pour leur compte, ont fait reculer leurs sources en amont.

Voici quelques données sur le coude de capture d'Obermühlethal :

Altitude du Gotteron au coude de capture , . . .	618 m.
Confluent du Gotteron et de la Sarine	542 »
Altitude de la vallée sèche de Tavel à la ligne de partage	665 »
Largeur de la vallée sèche de Tavel, env.	200 »
Confluent de la Taferna et de la Singine	534 »

Rapport entre la longueur du cours du Gotteron (d'Obermühlethal à la Sarine) et de la Taferna, environ $^1/_3$.

D'après ce qui précède, l'histoire de l'ancien cours de la Taferna peut donc se résumer ainsi. Jadis elle prenait sa source sur les flancs nord-ouest du Contimbert couvert actuellement par la forêt du Burgerwald.

Une multitude de petits torrents lui apportaient les eaux du sommet de cette montagne, revêtue encore probablement d'un tapis de neige la majeure partie de l'année. Ces petits torrents, qui forment actuellement le chevelu de la Nesslera, se réunissaient en un cours d'eau, comme ils le font encore de nos jours, en aval du village de Bonnefontaine, pour se diriger ensuite de cette localité par la vallée sèche de Tinterin dans le lac de Frohmatt (Frohmattboden). En cet endroit, la Taferna recevait le premier affluent du plateau, le Kinkerainbach, qui forme actuellement la tête du Tasbergbach. Après sa sortie du lac de Frohmatt, le cours de la Taferna suivait la vallée du Tasbergbach jusqu'à Obermühlethal où cet ancien cours d'eau recevait un autre affluent, le Galternbach, alors de dimension probablement moindre que le ruisseau actuel du même nom, lequel ne dut se développer et atteindre les dimensions que nous lui connaissons, que plus tard, après la capture de la Taferna supérieure par le Gotteron. Après avoir reçu les eaux du Galternbach, la Taferna débouchait par la vallée sèche de Tavel dans le lac de Rohr, dont il ne reste plus qu'un marais tourbeux et des dépôts quaternaires stratifiés que l'on peut apercevoir près de la route Tavel-Rohr. A partir de ce lac la rivière entre dans la vallée actuelle par la vallée du Langebitzenbach.

Digitized by Google

RENENS

UNE VILLE QUI NAIT

PAR

C. BIERMANN, *Docteur ès-lettres.*

A la fin de l'année 1875, la Compagnie des chemins de fer de la Suisse-Occidentale décida de créer une grande gare de triage avec plan incliné où l'on utiliserait la gravité pour former et décomposer les trains. La gare de Lausanne, chef-lieu du réseau, quoique construite à la base des collines qui rendent cette ville si pittoresque, ne disposait pas d'une plateforme assez considérable pour l'installation de nombreuses voies de garage. On la trouva à 4,5 km. de là, au pied du coteau mollassique de Renens, au milieu d'une terrasse bordée au Nord et au Sud de cordons de moraines et traversée par un ruisseau : la Mèbre. Il n'y avait là, jusqu'alors, qu'une petite halte avec un ou deux employés pour la vente des billets et la manœuvre de l'aiguille qui commande les lignes de Genève et de Neuchâtel. A bon compte, la Compagnie acquit une superficie de terrain suffisante pour les besoins d'un quart de siècle. La nouvelle gare fut ouverte au service le 1er juillet 1876, un bâtiment pour les voyageurs achevé l'année suivante au Nord des voies. Une vingtaine d'employés y trouvèrent dès l'abord de l'occupation ; au bout de 6 mois, ils avaient manutentionné 103 036 wagons (entrés et sortis), soit une moyenne journalière de 560

Digitized by Google

et un maximum de 838 en un seul jour. Le mouvement alla en augmentant :

année 1877,	wagons manutentionnés : 237 388 ;	moyenne journalière : 650 [1] ;	maximum : 884
1880	263 671	720	1008
1886	222 971	611	922
1895	361 541	1170 [2]	1390
1900	456 049	1463	1860
1905	534 856	1726	1935

La progression est manifeste depuis 1890, où la Compagnie de la Suisse-Occidentale fusionna avec celle du Jura-Berne-Lucerne, pour former la Compagnie du Jura-Simplon, la plus puissante entreprise de transports de la Suisse, mais devint surtout considérable à partir de 1903 où le réseau fut racheté par la Confédération. Actuellement, la gare de Renens reçoit et expédie journellement 60 trains réguliers de marchandises et un nombre variable de trains facultatifs. Les trains de et pour Genève, Vallorbe, Neuchâtel, Berne, le Simplon s'y disloquent et s'y reforment. Son importance est en quelque sorte fonction de celle de Lausanne, aujourd'hui la première gare suisse pour le nombre de voyageurs, la troisième pour le tonnage des marchandises et pour les recettes totales.

La Compagnie du Jura-Simplon, puis les Chemins de fer fédéraux développèrent les installations de Renens pour les mettre à la hauteur du trafic croissant ; l'acquisition de plusieurs hectares de terrain au Nord et au Sud des voies a permis ou permettra de construire une nouvelle gare aux voyageurs nécessitée par l'extension énorme de cette branche de l'exploitation, de porter devant celle-ci le nombre des voies de 4 à 8 avec trois quais intermédiaires, de transférer de l'Ouest à l'Est le service de marchandises local en lui réservant un plus grand espace, de doubler à peu près le nombre des voies de triage (en en ajoutant 11 aux 15 existantes) et d'en augmenter la longueur, de bâtir une remise pour 24 locomotives, flanquée d'un pont tournant, d'un réservoir d'eau, de places à charbon, etc., de remplacer l'éclairage à la néoline par l'éclairage électrique (54 lampes à arc pour la gare de triage seulement), de substituer enfin à tous les passages à niveau des passerelles supé-

[1] L'année comptée à 365 jours.
[2] Déduction faite des dimanches et jours de fête.

Digitized by Google

rieures ou des passages souterrains. Ces transformations, qui ne sont pas achevées, obligent à démolir les deux précédents bâtiments aux voyageurs, ainsi que quelques maisons particulières et à reculer plusieurs routes. Elles coûteront environ 4 millions de francs. Elles feront de Renens une gare de 28,5 hectares de superficie et de 2800 mètres de longueur.

En même temps que les bâtiments, le personnel attaché à la gare a augmenté considérablement. Les employés et ouvriers de manœuvre étaient :

20	en	1876		47	en	1898
27	»	1882		48	»	1899
30	»	1889		56	»	1901
33	»	1890	(J.-S.)	57	»	1902
34	»	1892		83	»	1904 (C. F. F.)
34	»	1893		87	»	1905
37	»	1895		95	»	1906
38	»	1896		112	»	1907
45	»	1897				

Il faut y ajouter des employés des trains, chefs de train, conducteurs et gardes-freins relevant du chef de gare de Renens (86 en 1907), les mécaniciens, chauffeurs, etc., rattachés au service de la traction (109), enfin les cantonniers et journaliers du service de la voie (70), soit 377 au total en 1907 [1].

Cette clientèle toute formée attira des épiciers, des boulangers, des bouchers, des charcutiers, des cabaretiers, commerçants et industriels de l'alimentation, ainsi que quelques cordonniers et tailleurs. La construction des bâtiments administratifs et des maisons locatives fit éclore l'industrie du bâtiment, la présence des gravières glacio-fluviales ou lacustres, d'une abondante couche de terre plastique, en favorisa le développement. Aux poteries qui vinrent exploiter ces dépôts argileux s'ajoutèrent bientôt d'autres usines : fabriques de bois de fusil, d'engrais chimiques (aujourd'hui disparues), de meubles, de plots et tuyaux en ciment, de carrelages, de vernis, scieries mécaniques, ateliers de menuiserie, de serrurerie, d'appareillage, distillerie, chocolaterie. La proximité de Lausanne leur ouvre ce débouché important ; par contre, elles

[1] Renseignements dus à l'obligeance de M. le Chef du bureau du personnel du 1er arrondissement des C. F. F. à Lausanne.

Digitized by Google

jouissent à Renens d'une diminution sur les frais de charroi si considérables à Lausanne, la ville des fortes pentes, et du bon marché relatif des terrains qu'une trop rapide croissance a, à Lausanne (25 845 habitants en 1870, près de 60 000 en août 1907), livrés à la spéculation. Ces avantages ont déterminé diverses maisons lausannoises, marchands de combustibles, de fer, de pétrole, etc., à établir des entrepôts dans le voisinage de la gare de Renens, à laquelle une voie industrielle les unit. La gare aux marchandises, construite en 1877, est devenue trop petite : le tonnage local y a passé de 1720 tonnes en 1878 à 60 149 en 1904[1]. Le nombre des voyageurs expédiés a augmenté dans une proportion analogue : 7000 en 1871, 199 000 en 1905. Une dizaine d'hôtels et de restaurants, dont quelques-uns dignes d'une grande ville, ont été ouverts pour les recevoir.

Les recensements fédéraux de la population permettent d'apprécier la valeur de ces transformations. Mais une difficulté surgit lors de leur étude. La gare de Renens, en effet, a été bâtie à l'extrémité ouest du territoire de la commune de ce nom, à l'intersection des routes cantonales de Lausanne au Pont et de Saint-Sulpice à Crissier. La petite ville qui s'est construite aux abords a, le long de ces routes, bientôt débordé sur trois communes voisines, Crissier, Écublens et Chavannes. Ces empiètements sont assez importants pour qu'on ne puisse en faire abstraction. La population de fait des 4 communes était de :

	1860	1870	1880	1888	1900
Renens	433	463	549	665	1295
Crissier . , . . .	597	590	611	649	880
Chavannes	151	155	179	182	285
Écublens	604	627	640	655	785
	1785	1835	1979	2151	3245

Mais ces chiffres comprennent à la fois la population villageoise, concentrée au chef-lieu de la commune, et la population urbaine, massée autour de la gare. Les données des recensements ne les distinguent pas ; on peut admettre que la première est restée à peu près stationnaire depuis 1860, comme

[1] A partir de 1905, le tonnage n'étant plus calculé de la même manière, les chiffres ne sont plus comparables.

Digitized by Google

c'est le cas pour les localités environnantes purement rurales. L'augmentation serait alors à l'actif de Renens-Gare qui aurait 1300 à 1400 habitants.

Mais la comparaison de la carte fédérale au 25 000e, complétée en 1899 (fig. 1) avec des levés personnels exécutés en mars 1907 (fig. 2) montre que l'accroissement de Renens-Gare est tout récent, qu'il est postérieur au recensement fédéral de 1900. En effet, un recensement communal opéré à Renens à la fin de 1906 y a constaté la présence de 2000 habitants pour toute la commune[1]; Chavannes[2] comptait, au 15 janvier 1907, 721 âmes, dont 200 environ doivent être attribuées au village agricole; le chiffre de la population scolaire (56 enfants[3]) permet d'évaluer la population totale de la fraction de Renens-Gare sise sur Crissier, à 250 personnes. Enfin, 150 habitants[4] résident sur le territoire d'Écublens. L'agglomération urbaine monte ainsi à 2500 habitants approximativement. Si la vitesse ascensionnelle se maintient, Renens-Gare aura plus de 3000 habitants au prochain recensement décennal, ayant ainsi doublé sa population en dix ans.

Étudiée même avec l'instrument imparfait qu'est un recensement trop ancien, mais avec les corrections que suggère l'observation sur place, la population de Renens-Gare se distingue nettement de celle de la région environnante; quatre groupes s'y juxtaposent: le plus petit comprend les anciens habitants, restés agriculteurs; les employés des chemins de fer, soit Vaudois, soit Suisses d'autres cantons, forment avec leurs familles le plus gros; les ouvriers des poteries sont des Français qui ferment jalousement l'entrée de leur corporation afin de se réserver le monopole de leur industrie; enfin les Italiens, venus comme ouvriers du bâtiment, transformés ensuite en entrepreneurs, puis en spéculateurs et propriétaires, occupent presque tout le quartier neuf au Nord de la gare, qu'ils ont rempli de leurs maisons hideuses, de leurs boutiques disparates, de leur grouillement dans la rue, de leur exubérance et de leur bruit. Séparés par leur origine, ces quatre

[1] « Gazette de Lausanne », du 29 novembre 1906.
[2] Renseignement dû à l'obligeance de M. le syndic de Chavannes.
[3] Chiffre donné par M. l'instituteur de Crissier.
[4] Suivant M. le pasteur de Renens-Gare.

Digitized by Google

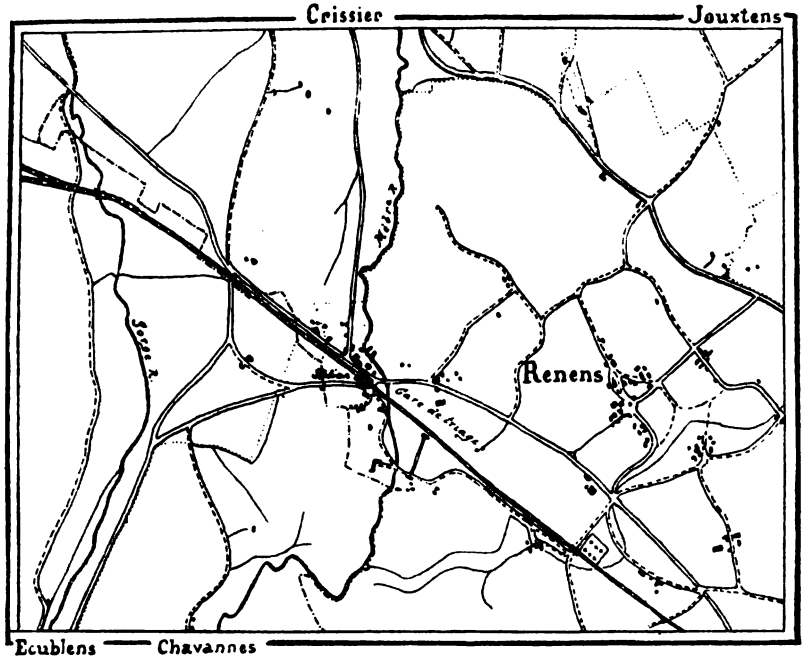

FIG. 1. RENENS VERS 1899, D'APRÈS LA CARTE SIEGFRIED, AU 1 : 25000.

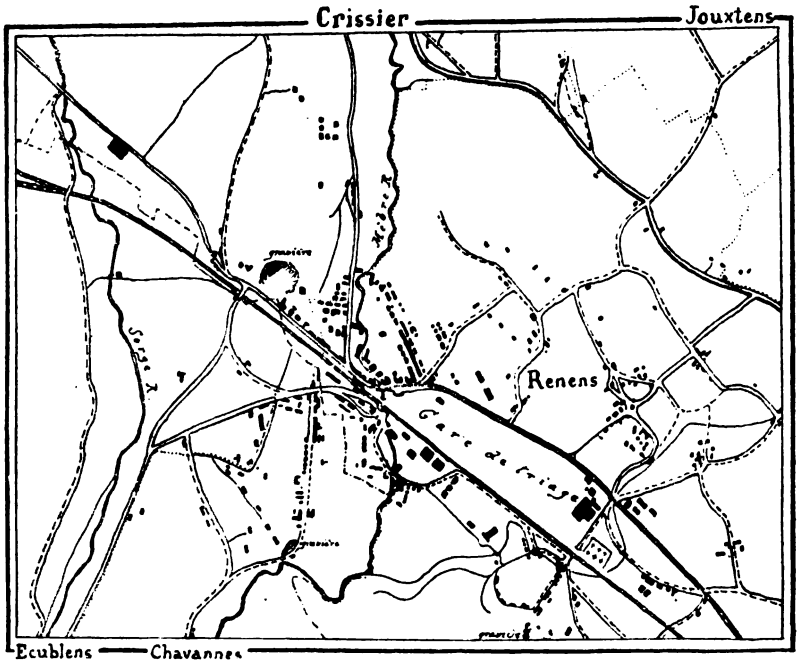

FIG. 2. RENENS EN MARS 1907, D'APRÈS DES RELEVÉS PERSONNELS, AU 1 : 25000.

Digitized by Google

groupes le sont encore par leur confession religieuse; les Suisses constituent une paroisse protestante indépendante dès novembre 1902, les étrangers sont soit des catholiques, peu pratiquants vu l'absence de conducteur spirituel, soit des libres-penseurs plus ou moins militants. Ils le sont par la langue, ils le sont surtout dans les relations sociales, chacun d'eux est fermé à tout élément étranger, les membres de l'un n'ont avec es autres guère que des rapports d'affaires. Cosmopolite comme beaucoup de villes suisses, Renens-Gare n'a pas encore eu le temps de fondre en une seule les diverses nationalités qui forment sa population; il n'en a pas eu la force, l'immigration ayant été trop rapide: les natifs, en majorité en 1860, ne représentent plus aujourd'hui qu'un dixième des habitants.

Des quatre communes intéressées, deux, Écublens et Crissier, sont restées en majorité villageoises; elles vivent presque exclusivement de la culture des vignes, des champs et des arbres fruitiers; les maisons d'habitation y sont presque toujours accompagnées de vastes dépendances agricoles; le faubourg urbain y est en quelque sorte considéré comme étranger; sa construction constitue une charge pour la commune, forcée, de par l'obligation de l'instruction, à agrandir son école et à augmenter le nombre de ses instituteurs ; ni la situation économique des nouveaux habitants, pour la plupart ouvriers pauvrement payés, ni la valeur des bâtiments, maisons de banlieue trop légèrement construites, ne compensent ces frais. Les autorités y tendent à réduire au minimum les travaux d'utilité publique.

Au contraire, Renens et Chavannes ont presque quintuplé depuis 1860 grâce à l'appoint du personnel des chemins de fer, de la population commerçante et industrielle; d'énormes maisons à 3 et 4 étages se sont élevées en face de la gare; plus loin, ce sont de petits cottages, très simples, ou des villas plus luxueuses, alignés le long d'avenues nouvelles toutes droites; les villages mêmes se sont modifiés, perdant de leur pittoresque rural. Les bâtiments publics se multiplient: à Chavannes, une nouvelle école, une chapelle, bientôt un joli temple protestant; à Renens, deux écoles, des abattoirs, etc. L'une et l'autre commune ont arrêté un plan d'extension, installé l'éclairage électrique, des canalisations d'eau potable, des

Digitized by Google

égouts, créé de nouvelles voies de communication. Ce sont des localités en majorité urbaines.

C'est du côté de l'Est, sur les communes de Renens et de Chavannes, que la nouvelle ville se développe le plus vite, s'avançant ainsi au devant de Lausanne qui convoite pour son extension les pentes douces, les plaines de ses environs du Sud et de l'Ouest. Dès 1905, un tramway relie la grande à la petite ville; une ligne de villas se bâtit tout le long et fait le trait d'union entre elles; on parle de transporter à Renens l'usine à gaz de Lausanne, de construire au centre de cette ville une nouvelle gare aux marchandises communiquant directement avec la gare de triage de Renens... Le jour n'est pas loin où les deux agglomérations urbaines n'en formeront plus qu'une.

La position de Renens-Gare sur 4 communes est cause de nombreuses difficultés pour les habitants: inégalité dans les installations et services publics, dans la répartition des impôts, manque d'entente dans la direction des affaires communes, sans compter qu'Écublens et Chavannes dépendent des autorités administratives et judiciaires du district de Morges, Renens et Crissier de celles de Lausanne. Il y a plusieurs manières de sortir de cette situation ambiguë: les 4 communes pourraient organiser une administration unique chargée de tous les intérêts généraux; ou bien l'agglomération urbaine pourrait demander à devenir indépendante, comme l'est déjà la paroisse protestante; elle pourrait enfin solliciter son annexion à Lausanne.

La dernière solution illustrerait le mieux l'histoire de Renens-Gare, qui doit son origine à Lausanne; la position de celle-ci sur des collines escarpées s'expliquait au moyen âge où l'obligation de se défendre était la plus impérieuse; elle s'est révélée très défavorable lors de l'établissement des chemins de fer; Lausanne a dû, pour ainsi dire, se démembrer, se séparer d'une partie de ses organes, de ceux de la locomotion, qu'elle a détachés à Renens; elle a trouvé là les faibles déclivités nécessaires à une grande gare, mais aussi à une grande ville; elle s'y allonge, elle tend à opérer la suture avec l'excroissance dont elle avait dû d'abord s'amputer.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

L'ANTHROPOLOGIE DE LA SUISSE

par le Dr ALEXANDRE SCHENK,

Professeur agrégé à l'Université de Lausanne.

PREMIÈRE PARTIE

Les recherches déjà nombreuses des historiens, des philosophes, des linguistes, des archéologues, nous ont fait connaître les races d'hommes qui se sont établies dans notre pays; elles nous ont révélé leurs mœurs, leurs langues, leur degré de civilisation et le rôle qu'elles ont joué dans les événements sociaux ou politiques. Mais leurs résultats sont suspects, car leur méthode repose sur une base qu'un examen attentif convainc d'erreur. Ils attribuent fréquemment, en effet, à l'invasion ou au passage d'un peuple une influence capitale, visible dans l'empreinte ethnique spéciale que les migrateurs auraient

[1] La première partie de ce travail comprend l'anthropologie préhistorique, soit l'étude des populations qui ont habité la Suisse aux âges Paléolithique et Néolithique. Les deuxième et troisième parties comprendront l'étude des populations helvétiques protohistoriques et historiques.

Digitized by Google

laissée sur les habitants du pays conquis, et ils concluent trop rapidement de la parenté des langues à celle des races. Or il faut être réservé à cet égard car, dans la majorité des cas, le vainqueur, généralement en nombre inférieur, est complètement absorbé par le vaincu.

Souvent aussi, lorsque l'envahisseur est en nombre suffisant et que ses caractères anthropologiques persistent au travers des générations nouvelles, il adopte les mœurs, les coutumes, la langue du peuple avec lequel il a fusionné.

C'est ainsi que les tribus germaniques des invasions des temps historiques, bien qu'elles fussent conquérantes, adoptèrent en grande majorité la langue des vaincus: tels les Lombards de l'Italie du Nord, les Goths et les Francs en Espagne et dans la Gaule, les Burgondes dans la Franche-Comté et la Suisse occidentale. Par contre, en Angleterre, ce fut l'idiome des émigrants anglo-saxons qui domina, et dans la Suisse de l'Est et du Nord, au-dessus de la Sarine, celle des Alamans.

Il serait superflu de multiplier les exemples. Comme l'a si bien dit Paul Broca[1], ce qui s'est passé dans les temps historiques nous permet d'admettre, comme une règle à peu près générale, que, lorsqu'à la suite d'une migration ou d'une conquête, deux langues existent côte à côte, sur le même sol, il peut se faire entre elles des échanges de mots, de locutions et même de certaines formes grammaticales, mais non une fusion véritable; que l'une des deux langues finit le plus souvent par supplanter l'autre, après une résistance plus ou moins longue; que, dans cette lutte entre les deux langues rivales, le succès ne dépend nécessairement ni de la prépondérance politique, ni de la prépondérance numérique, mais qu'il dépend aussi, en grande partie, du degré de civilisation relative des deux peuples qui se trouvent en présence dans le même pays. Un essaim d'étrangers arrivant au milieu d'une race barbare, avec une civilisation très supérieure, peut y implanter sa langue avec ses connaissances, son industrie et ses mœurs; tandis que des conquérants infiniment plus nombreux, mais moins civilisés, installés et maintenus seulement par la force brutale, ne peuvent imposer et même conserver leur langue

[1] Paul Broca. La *linguistique* et *l'anthropologie*. Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, t. III, 1862, p. 261-319.

Digitized by Google

qu'à la condition d'être presque aussi nombreux que les vaincus.

Par conséquent, lorsque deux peuples se mélangent, il n'y a aucun parallélisme à établir entre les conditions qui font prévaloir le type physique et celles qui font prévaloir le type linguistique de l'une ou l'autre race. Au bout d'un certain nombre de générations, quand le mélange est effectué, la race croisée tend à se rapprocher de plus en plus du type physique de la race la plus nombreuse, tandis que c'est quelquefois la langue de la race la moins nombreuse qui supplante et remplace celle de la majorité. Il arrive ainsi que souvent la race conquise revient complètement à son type primitif, qu'elle absorbe ses conquérants, qu'elle ne garde aucune trace ou presque aucune trace de leur sang, dilué par la suite des générations, et qu'elle continue cependant à parler leur langue, parce que l'extinction des idiomes nationaux a marché de front avec l'extinction des caractères physiques de la race étrangère.

La linguistique et l'histoire ne fournissent donc pas à l'ethnologie des caractères de premier ordre. Pour aboutir à des résultats exacts, à des données certaines sur l'origine et la constitution des populations helvétiques actuelles, il est nécessaire de les étudier systématiquement, d'après les méthodes de la technique anthropologique, en recueillant tous leurs caractères somatologiques pour les comparer, ensuite, à ceux des populations préhistoriques et protohistoriques dont nous possédons les restes.

C'est donc à la lumière des faits établis par l'anthropologie et l'archéologie préhistoriques que nous allons essayer de mettre au point nos connaissances actuelles sur l'anthropologie de la Suisse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque moderne.

Mais, avant d'entrer dans l'examen détaillé des peuplades qui se sont succédé sur notre sol, il convient de résumer les résultats acquis d'abord sur les principales races en présence actuellement en Europe et en Suisse, et, d'autre part, sur les principales périodes de la préhistoire, en montrant à quelles époques européennes correspondent les périodes suisses qui nous intéressent particulièrement.

Les caractères physiques les plus importants, ceux qui présentent le plus grand intérêt sont, sans contredit, en ce qui

Digitized by Google

concerne les individus vivants: la couleur de la peau, la couleur des yeux et des cheveux, la taille et les différentes proportions du corps, ainsi que la forme du crâne et les rapports qui existent entre le crâne et la face. Ces derniers caractères surtout pourront être comparés à ceux des populations précédentes, car, relativement aux signes extérieurs, nous ne possédons sur elles que des renseignements confus, provenant des descriptions plus ou moins exactes que nous ont laissées les historiens et les géographes de l'antiquité: ces documents, certainement très utiles, ne peuvent servir comme bases sérieuses d'études anthropologiques, leurs données étant insuffisantes pour élucider la question de l'origine de nos populations.

L'examen de ces caractères primordiaux a amené de savants anthropologistes, M. le Dr Kollmann et M. le Dr Deniker, à des résultats analogues et concordants, au moins dans leurs grandes lignes.

M. le Dr Kollmann, professeur à l'Université de Bâle, dans des travaux publiés en 1881, 1886, et dans une communication plus récente faite au congrès de Moscou, reconnaît en Europe deux types anthropologiques principaux [1]: 1° une variété foncée constituant les populations du Sud, caractérisée par une taille relativement petite, des yeux bruns, des cheveux foncés et la peau foncée; 2° des populations du Nord, de taille plus élevée, généralement blondes, avec des yeux bleus ou clairs et la peau blanche.

En dehors de ces deux types principaux, M. Kollmann distingue une troisième catégorie qui renferme les populations mixtes, provenant de mélanges excessivemeut nombreux, parmi lesquelles on rencontre, par exemple, des individus avec les yeux bruns, les cheveux blonds et la peau claire, d'autres avec les yeux bleus, les cheveux bruns, la peau foncée, etc. Ces mélanges, d'après les résultats exacts fournis par la statis-

[1] J. Kollmann. *Europäische Menschenrassen.* « Mittheilungen der Anthropologichen Gesellschaft in Wien ». 1881.

Beiträge zu einer Ethnologie der europäischen Völker. « Archiv für Anthropologie ». T. XIII, 1880, 1881. T. XIV, 1882, 1883.

Rassenanatomie des europäischen Menschenschädels. « Verhandlungen der naturforschenden Gesellschaft in Basel », 1886.

Les races humaines de l'Europe et la question aryenne. Comptes rendus du congrès de Moscou, 1896.

Digitized by Google

tique, représentent en Allemagne le 54 % de la population totale, en Autriche le 57 %, en Suisse le 63 %.

A côté des formes classiques de crânes brachycéphales, mésaticéphales et dolichocéphales, la comparaison de la longueur de la face avec la largeur du crâne a amené M. Kollmann à établir de nouvelles subdivisions.

Comparant au diamètre bi-zygomatique maximum, compté pour 100, la longueur du visage mesuré du point nasal au point alvéolaire (point situé sur le bord inférieur des maxillaires supérieurs entre les incisives médianes), il appelle faces longues ou *leptoprosopes* celles où le rapport des deux longueurs est supérieur à 50 %, et faces larges ou *chamaeprosopes* celles où ce rapport est inférieur à 50 %.

De cette façon, même en laissant les crânes mésaticéphales de côté, il nous est permis d'établir quatre groupes différents, quatre types crâniens divers qui sont :

1° Dolichocéphales leptoprosopes [1] (crânes longs et faces longues) 2° Brachycéphales chamaeprosopes (crânes courts et faces courtes)	Types harmoniques
3° Dolichocéphales chamæprosopes (crânes longs et faces courtes) 4° Brachycéphales leptoprosopes (crânes courts et faces longues)	Types dysharmoniques

Les quatre types existent en Suisse, à côté des types mésaticéphales leptoprosopes et chamæprosope ; mais, à ce propos, une question se pose : devons-nous considérer les types dysharmoniques comme caractéristiques de véritables groupes ethniques ? Il est, pour le moment, bien difficile de se prononcer sur cette question. Il est probable, cependant, que ces combinaisons dysharmoniques ne sont pas naturelles, c'est-à-dire qu'elles ne constituent pas des types définis de races, mais qu'elles sont plutôt le résultat d'un croisement, d'un mélange des deux autres. Elles sont peut-être aussi des races en voie de formation, de fixation, car leur importance et leur répartition sont encore excessivement variables et mal connues.

[1] Depuis longtemps déjà, A. de Quatrefages avait proposé, pour désigner les types harmoniques dolichocéphales leptoprosopes et brachycéphales chamæprosopes, les termes de *Dolichopse* et *Brachiopse*.

Digitized by Google

M. le Dr J. Deniker, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle de Paris, a publié ces dernières années plusieurs travaux très intéressants se rapportant à l'anthropologie de l'Europe et en particulier à la répartition de l'indice céphalique [1].

Pour M. Deniker, les races européennes seraient au nombre de six principales et de quatre secondaires dont voici les subdivisions et les caractères essentiels :

A. *Deux races blondes ou xanthochroïdes :*

1° Dolichocéphale, de haute taille (race nordique) ;
2° Sous-brachycéphale, de taille peu élevée (race orientale).

B. *Quatre races brunes ou mélanochroïdes :*

1° Deux de petite taille : l'une dolichocéphale (race ibéro-insulaire) ;
l'autre brachycéphale (race occidentale).
2° Deux de grande taille : l'une sous-dolichocéphale (race littorale) ;
l'autre brachycéphale (race adriatique).

Des quatre races secondaires, deux (sub-nordique et vistulienne) se rattachent à la race blonde et les deux autres (sub-adriatique et nord-occidentale) peuvent être considérées comme intermédiaires entre les races blondes et brunes.

Quant aux populations actuelles de la Suisse, M. Deniker les range dans les deux catégories suivantes :

1° La race brune très brachycéphale, de petite taille, dite race occidentale ou cévenole, qui aurait comme représentants les habitants d'une partie de la Suisse centrale et orientale. Les caractères de cette race seraient : un crâne arrondi avec indice céphalique de 85 à 87 ; une taille plutôt petite (1m63 à 1m64), des cheveux bruns, des yeux brun clair ou foncés, la face large, un nez assez gros, le corps trapu : il s'agirait là de la

[1] J. Deniker. *Les races de l'Europe.* L'Anthropologie, t. IX, Bull. Soc. Anthrop. Paris, t. VIII, 1897. Association française pour l'avancement des sciences, 1899. *Les six races composant la population actuelle de l'Europe.* Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, 1904.

Digitized by Google

race celtique, celto-ligure, celto-slave ou alpine de divers anthropologistes.

2° La race brune brachycéphale de grande taille (dite adriatique ou dinarique) dont les Romanches et les Ladins en seraient les représentants. Les caractères de cette race sont : une taille élevée (1m69 à 1m71), une forte brachycéphalie (85 à 86), des cheveux bruns ondulés, des yeux foncés, des sourcils droits, une face allongée ovale, un nez fin droit ou arqué, une peau légèrement basanée. La Suisse romande serait peuplée, d'après M. Deniker, par des représentants de cette race avec une légère atténuation de ses caractères [1].

Quoi qu'il en soit, abstraction faite des mélanges, deux races principales sont en présence en Suisse : d'une part, une race dolichocéphale, au nez allongé, à la face haute, de taille plus élevée que la moyenne, aux os des membres longs et volumineux, marqués de fortes empreintes musculaires, s'associant avec des cheveux blonds, des yeux bleus ou clairs et une peau blanche, race généralement désignée sous les noms de germanique septentrionale, kimrique ou kimro-germanique ; d'autre part, une race brachycéphale ou hyper-brachycéphale, au nez moyen, de petite stature, avec des cheveux très foncés, des yeux bruns plus ou moins foncés et la peau foncée, constituant la race ligure ou celtique ou liguro-celtique, rhéto-ligure, rhétienne ou des celtes alpins, car tous les caractères de cette race se retrouvent chez les populations du Sud et de l'Est de la Suisse en plein cœur du massif alpin, chez les montagnards du Valais et des Grisons.

* * *

L'apparition de l'homme à la surface de la terre remonte fort probablement à la fin de l'ère tertiaire, mais ses restes squelettiques n'ont pas encore été rencontrés dans les terrains tertiaires, et bien que quelques silex trouvés dans les dépôts miocènes supérieurs de Thenay (Loir-et-Cher), du Puy Courny près d'Aurillac (Cantal), d'Otta (près de Lisbonne) aient été considérés par beaucoup d'archéologues comme ayant été in-

[1] E. Pittard. *Sur l'Ethnologie de la Suisse*. L'Anthropologie, 1898.

Digitized by Google

tentionnellement taillés (éolithes)[1], ils ne peuvent suffire, à eux seuls, à démontrer l'existence de l'homme tertiaire, car il est prouvé aujourd'hui[2] que certaines pierres semblables aux éolithes se rencontrant dans les terrains tertiaires peuvent être produits, en dehors de la volonté de l'homme, par des actions naturelles. Il est cependant probable que beaucoup d'entre eux sont réellement le résultat d'une taille intentionnelle[3].

L'abbé Bourgeois, qui a fait la découverte de Thenay, et A. de Quatrefages attribuaient la taille de ces silex à un homme tertiaire ; M. Albert Gaudry pense que ce serait un singe fossile, le *Dryopithecus,* qui aurait accompli ce travail[4]. MM. Gabriel de Mortillet et Abel Hovelacque admettaient l'hypothèse d'un être intermédiaire entre l'homme et les anthropoïdes : *l'Homosimius,* auquel ils attribuaient la taille des silex tertiaires de Thenay, du Puy-Courny et d'Otta.

Nous pensons, avec un grand nombre d'anthropologistes, que le *Pithecanthropus erectus*, découvert par M. le Dr Dubois dans les terrains pliocènes de Java, doit être considéré comme le précurseur de l'homme, car cet Hominien se différencie déjà des anthropoïdes par la station verticale, le développement de l'encéphale et la disparition du rôle locomoteur de la main. En se plaçant sur le terrain de l'évolution, le précurseur de l'Homme à l'époque tertiaire tenait vraisemblablement une place identique dans la série des êtres à celle qui est occupée par l'homme à l'époque quaternaire ; nous pensons donc qu'il peut être désigné sans inconvénient sous le nom *d'homme tertiaire.*

[1] MM. Capitan et Mahoudeau ne reconnaissent dans les silex de Thenay, que des silex altérés par des actions naturelles encore mal définies. (« Revue École d'Anthropologie. » Paris, 1901.)

[2] M. Boule. *L'origine des Éolithes.* « L'Anthropologie », 1905, pages 257-267.

[3] Le Dr F. Nœtling, en mission en Tasmanie, vient de découvrir une quinzaine de « stations » des Tasmaniens, massacrés pendant les cinquante premières années du siècle dernier. Ce savant explorateur a pu constater l'identité complète de l'industrie de pierre des Tasmaniens actuels avec celle des populations éolithiques d'Europe et d'Afrique, d'âge tertiaire et quaternaire inférieur. La question des éolithes paraît donc ainsi définitivement tranchée. (Voir A. Rutot, *Causeries sur les industries de la pierre.* « Revue de l'École d'Anthropologie de Paris. » Août 1907.)

[4] A. Gaudry. *Les enchainements du monde animal. Mammifères Tertiaires.* Paris, 1878, p. 241. Dans une nouvelle étude, il est vrai, M. Gaudry considère le *Dryopithecus* comme étant à la base de la série *des Singes anthropoïdes. Mémoires de la Société géologique de France,* 1890.

Digitized by Google

Quant à l'homme quaternaire, il fut le contemporain, en Europe, de l'ours des cavernes (*Ursus spelaeus* Blum), du rhinocéros à narines cloisonnées (*Rhinoceros tichorhinus* Cuv.), de l'éléphant ancien (*Élephas antiquus* Falc.), du mammouth (*Élephas primigenius* Pall.) et surtout du renne (*Rangifer tarandus* L.) dont il nous a laissé les images gravées sur les os, l'ivoire ou la pierre.

Non seulement on a trouvé dans les couches géologiques des terrains quaternaires une foule d'objets fabriqués de main d'homme, témoins de son industrie, tels que des armes et des instruments en silex, en grès compact ou en calcaire siliceux, mais aussi et surtout un nombre assez élevé d'ossements humains, en particulier de crânes, qui permettent de reconnaître les principaux caractères anatomiques et morphologiques de ces peuplades troglodytiques.

*
* *

La plus ancienne des périodes préhistoriques, la période *éolithique* (fin des temps tertiaires et commencement du quaternaire), caractérisée essentiellement par l'éclatement de la pierre, n'a pas été rencontrée en Suisse jusqu'à maintenant.

La deuxième période préhistorique (*Pléistocène*), la période *paléolithique* ou de la *pierre taillée,* est caractérisée par la simple taille de la pierre. Gabriel de Mortillet a divisé le paléolithique de la manière suivante[1] :

1° L'époque *chelléenne* (*chellésienne* d'Ed. Piette), caractérisée par un instrument de forme amygdaloïde appelé *coup de poing* (de Chelles, département de Seine-et-Marne). Prédominance de l'*Elephas antiquus* Falc., du *Rhinoceros Merkii* Kaup., et de l'*Hippopotamus amphibius* L.

2° L'époque *acheuléenne*, caractérisée par un coup de poing perfectionné, plus léger, moins volumineux, à tranchant plus droit et plus acéré (de Saint-Acheul, département de la Somme). La faune de cet étage qui établit la transition du

[1] G. et A. de Mortillet. *Le Préhistorique.* Schleicher frères, éditeurs, Paris, 1900.

Digitized by Google

Chelléen au Moustérien est surtout représentée par la présence de l'*Elephas primigenius* Pall. et de l'*E. antiquus* Falc.

3° L'époque *moustérienne*, caractérisée par de nouvelles formes de silex taillés, telles que lances, pointes, racloirs et grattoirs concaves. Les pointes moustériennes, en particulier, sont taillées d'un seul côté et à un seul bout (de Le Moustier, département de la Dordogne). Faune : *Elephas primigenius* Pall., *Rhinoceros tichorhinus* Cuv., *Megaceros hibernicus* Owen.

4° L'époque *solutréenne*, caractérisée surtout par la pointe en forme de feuille de laurier et par la pointe en feuille de saule, avec cran latéral (de Solutré, département de Saône-et-Loire). Assise de transition à *Elephas primigenius* Pall., *Bos longifrons* Owen, *Ursus arctos* L. et *Equus caballus* L.

5° L'époque *magdalénienne*, caractérisée par le grand développement des instruments en os et en bois de cervidés; les aiguilles en os sont fréquentes; les armes de jet, telles que sagaies, harpons et traits, se rencontrent souvent. L'art se développe d'une manière très intense ; les matières employées sont la pierre, l'os, la corne de cervidés et l'ivoire (de La Madeleine, département de la Dordogne). Faune caractéristique : *Elephas primigenius* Pall. et *Cervus tarandus* L.

6° L'époque *tourassienne*[1], caractérisée pas la présence de harpons plats en corne de cerf (*Cervus elaphus* L.). L'art a pour ainsi dire complètement disparu (La Tourasse, département de la Haute-Garonne[2]).

L'importance de la classification de G. de Mortillet, basée essentiellement sur la nature et le développement de l'industrie humaine aux différentes époques, est capitale, car non seulement elle rend compte des progrès réalisés dans la confection des ustensiles et instruments divers, mais elle est aussi chronologique, c'est-à-dire que les dépôts de ces différentes époques, lorsqu'ils existent tous, sont généralement superposés les uns aux autres.

Se basant sur des considérations géologiques, le regretté professeur de géologie de l'Université de Lausanne, Eugène Rene-

[1] *Asylienne* (Mas-d'Azil, Ed. Piette); cette époque paraît combler la *lacune*, le *hiatus* existant entre le paléolithique et le néolithique, mais les exemples cités par Piette et de Mortillet sont encore peu nombreux.

[2] *Manuel de Recherches préhistoriques publié par la Société préhistorique de France.* Schleicher frères, éditeurs. Paris, 1906.

Digitized by Google

vier, avait établi, en 1867, en ce qui concerne la classification des temps quaternaires en Suisse, les quatre divisions suivantes :

1° *Époque anté-glaciaire ou préglaciaire*, caractérisée par la présence de l'*Elephas antiquus* Falc., du *Rhinoceros Merckii* Kaup., de l'*Ursus spelaeus* Blum. En s'avançant, les glaciers refoulent devant eux cette faune qui doit persister dans les régions non recouvertes de glace pendant la phase suivante. Les traces de l'homme à cette époque, constatées en France, ne l'ont pas encore été en Suisse ; mais on a trouvé dans les lignites d'Utznach (Zurich), qui sont recouverts par les dépôts glaciaires, des restes certains des trois grands mammifères.

2° *Époque de la grande extension glaciaire*, pendant laquelle l'homme est contemporain du mammouth (*Elephas primigenius* Pall.), du rhinocéros à narines cloisonnées (*Rhinoceros tichorhinus* Cuv.). Toute la Suisse est couverte de glace ; c'est dans la zone comprise entre les bras du glacier que cette faune et l'homme peuvent se rencontrer.

3° *Époque post-glaciaire ou de retrait des glaciers*. Le mammouth (*Elephas primigenius* Pall.) et le renne (*Cervus tarandus* L.) abondent à la limite des glaces et l'homme prend possession des vallées. C'est *l'âge du Renne*.

4° *Époque actuelle*, caractérisée par la présence de l'Urus (*Bos primigenius* Boj.), de l'aurochs (*Bison europeus*)[1] et des animaux domestiques. Les lacs ont leur niveau actuel.

Cette classification est, à peu de chose près, identique à celle proposée par M. le professeur Ernest Chantre[2], de Lyon, qui partage la période paléolithique en trois divisions :

1° *Époque préglaciaire ou de la progression des glaciers interalpins* (*Chelléen*) ;

2° *Époque glaciaire ou de la progression ultime des glaciers alpins* (*Acheuléo-Moustérien*) ;

3° *Époque postglaciaire ou du recul des glaciers* (*Solutréo-magdalénien*).

MM. A. Penk et Ed. Brückner, dans leur grand ouvrage actuellement en cours de publication (*Die Alpen im Eiszeitalter*, Leipzig), distinguent quatre époques glaciaires qui ont reçu

[1] Pour Hoernes (*Manuel de Paléontologie*), l'Aurochs serait le *Bos primigenius*.

[2] Ernest Chantre. *L'homme quaternaire dans la Vallée du Rhône*. Paris-Lyon, 1901, p. 20.

Digitized by Google

des noms particuliers tirés des vallées de la rive droite du Haut-Danube où les moraines sont très nettement caractéristiques. Ce sont :

1° L'époque de *Guenz* (*Gunzienne*) ;

2° L'époque de *Mindel* (*Mindelienne*) ;

3° l'époque de *Riss* (*Rissienne*) ;

4° l'époque de *Würm* (*Würmienne*).

Ces quatre époques, d'inégale importance, sont très reconnaissables aux alluvions fluvio-glaciaires désignées sous les noms *d'ancien deckenschotter*, ou *alluvions des plateaux supérieurs*, et de *nouveau deckenschotter*, ou *alluvions des plateaux inférieurs*, de *hautes terrasses* et de *basses terrasses*, toutes en contact avec des moraines.

Ces époques sont séparées par trois périodes interglaciaires de très grande durée qui sont celles de :

1° *Günz-Mindel* ;

2° *Mindel-Riss* ;

3° *Riss-Würm*.

Ce serait pendant ces périodes interglaciaires que l'homme aurait pu vivre en Suisse, ainsi que dans les autres régions alpines ou subalpines. La période de Riss-Würm se serait formée sous un climat forestier qui, devenu plus froid, aurait donné naissance à des steppes, tandis que chaque époque glaciaire serait caractérisée par les toundras. Pendant le *Würmien* vivaient l'*Elephas primigenius* Pall., le *Rhinoceros tichorhinus* Cuv. et le *Rangifer tarandus* L. C'est un climat de toundras, auquel a succédé le climat des forêts des temps actuels.

D'après M. le professeur Penck, les stations *magdaléniennes* étaient situées à proximité des glaciers de la dernière époque glaciaire ; le *solutréen* serait contemporain de la troisième période interglaciaire, celle de *Riss-Würm*, et le *moustérien* du commencement de la troisième période interglaciaire de *Riss-Würm* et de la troisième époque glaciaire, *l'époque rissienne*. Quant au *chelléen*, il doit être placé dans la seconde période interglaciaire, celle de *Mindel-Riss*.

Les tableaux suivants, empruntés au travail de M. Obermaier publié dans l'*Anthropologie* en 1904 [1], résument fort bien les

[1] Hugue Obermaier. Le *Quaternaire des Alpes et la nouvelle classification du Professeur Albrecht Penck*.

Digitized by Google

résultats obtenus par les longues et minutieuses recherches de MM. Penck et Brückner.

Le premier tableau indique les variations climatologiques correspondant aux différentes époques glaciaires ainsi que l'état de la faune et de la flore; le deuxième indique. d'après M. Penck, la division de l'ère quaternaire et les trouvailles archéologiques correspondant à ces divisions[1].

* * *

Jusqu'à présent, la Suisse n'a pas fourni, comme les pays qui l'entourent, des restes humains ou des débris d'industrie se rapportant au commencement ou au milieu des temps quaternaires, aux *époques chelléenne* et *acheuléenne;* les glaciers qui couvraient à ce moment-là toute la surface du sol de notre pays ne permettaient pas à l'homme de s'y établir. C'est seulement vers la fin de la période quaternaire, à *l'époque magdalénienne*, à *l'âge du Renne*, longtemps après le maximum de la dernière époque glaciaire (*Wurmien*), la plaine étant alors, en partie, dégarnie de son manteau de glace, par suite d'un changement survenu dans les conditions climatiques, que des hommes possédant pour toute arme quelques éclats de silex, ont vécu dans nos contrées, aux deux extrémités du bassin du Léman, à Veyrier, au pied du Salève, près de Genève, mais sur territoire savoyard et dans la grotte du Sex, à Villeneuve. Les autres stations helvétiques se rapportant à cette dernière époque *paléolithique* sont celles du Moulin de Liesberg, entre Delémont et Laufen ; de Kessiloch, près de Grellingen (Thissing, *Mittheilungen der Berner Naturf. Gesellsch.* 1885, p. 128) ; de Büsserach dans le Jura bernois (Frey, *Mittheil. der Berner Naturforsch. Gesell.* 1891, p. VI); de Witznau, près d'Olten, et enfin les stations schaffhousoises bien connues de Thayngen (Kesslerloch), de

[1] La classification de M. Penck est, à part quelques petites divergences, à peu près semblable à celle de M. Boule et correspond assez bien à la classification de G. de Mortillet.

Digitized by Google

ÈRE QUATERNAIRE			ARCHÉOLOGIE QUATERNAIRE	
PÉRIODES GÉOLOGIQUES.		DÉPÔTS GÉOLOGIQUES.	ÉTAGES.	ÉPOQUES.
Temps actuels.				Age des métaux Age néolithique
Wurmien	post-	Moraines du Daunien. Moraines du Gschnitzien.	Couche des instruments en bois de cerf au Schweizersbild. Pygmées près de Schaffhouse et au passage du Rhône.	Tourassien ou Cervidien.
	post-	Moraines du Buhlien. Dépôts de l'oscillation d'Achen.	Couche des instruments en bois et en os de renne au Schweizersbild et à Schussenried. Les stations du renne du bassin alpin du Rhône. — Kesslerloch —	Magdalénien ou Tarandien.
	maximum	Moraines internes. Dépôts de l'oscillation de Laufen (lignites d'Utznach). Moraines internes.		
	pré-		Trouvailles supérieures solutréennes. Trouvailles du lœs de l'Autriche inférieure et de Moravie. Trouv. typiques solutréennes.	Solutréen ou Eburnéen (Éléphantien)
Période interglaciaire entre le Rissien et le Wurmien.	Phase des steppes	Brèche de Hœtting. Dernier lœss.		
	Phase des forêts.	Brèche de Hœtting. Tufs calcaires de Flurlingen. Lignites de Wetzikon.	Trouvailles dans la terrasse de Villefranche. Trouvailles inférieures solutreennes.	Moustérien.
Rissien.		Moraines externes du Nord des Alpes occidentales.	Trouvailles de cavernes à faune moustérienne. sur la rive droite de la Saône et du Rhône au-dessous de Lyon.	
Période interglaciaire entre le Mindélien et le Rissien.		Phase des steppes. Ancien lœss.		
		Phase des forêts		Chelléen (?)
Mindélien.		Moraines externes du Nord des Alpes orientales.		
Période interglaciaire entre le Gunzien et le Rissien.				
Gunzien.				

Digitized by Google

Freudenthal et du Schweizersbild qui sont, de toutes, les plus importantes. Des découvertes analogues, où l'homme était encore contemporain du renne et du glacier, ont été faites à Schüssenried, en Wurtemberg, à peu de distance de la frontière suisse[1]. Dans ces différents endroits l'homme a laissé des

Époques	Faune	Formations végétales	Système de G. de Mortillet
Époque actuelle	*Cervus elaphus* L.	Forêt	Climat du Tourassien (comme aujourd'hui)
Wurmien	*Elephas primigenius* Pall. *Rhinoceros tichorhinus* Cuv. *Rangifer tarandus* L.	Toundra	Climat du Magdalénien (sec et froid)
Époque postérieure de la période interglaciaire entre le Rissien et le Wurmien.	*Elephas primegenius* Pall. *Rhinoceros tichorhinus* Cuv. *Equus caballus* L.	Steppe	Climat du Solutréen (doux et sec)
Époque antérieure de la période interglaciaire entre le Rissien et le Wurmien.	*Elephas antiquus* Falc. *Rhinoceros Merckii* Kaup. *Cervus elaphus* L.	Forêt	
Rissien.	*Elephas primigenius* Pall. *Rhinoceros tichorhinus* Cuv. *Rangifer tarandus* L.	Toundra	Climat du Moustérien (froid et humide)

restes de son industrie associés aux débris d'une faune boréale[2].

A cette époque reculée, le climat était arctique, des animaux confinés aujourd'hui dans les régions polaires ou sur les hau-

[1] F. A. Forel. *Note sur la découverte de Schüssenried.* « Bull. Soc. vaud. Sciences nat. », t. X, n° 57, 1867.

[2] Une station paléolithique qui paraît se rapporter à l'*époque moustérienne* a été découverte dernièrement au Säntis (Appenzell). Voir Émile Bächler : *Die Prähistorische Kulturstätte in der Wildkirchli-Ebenalphöhle.* « Comptes-rendus de la Société helvétique des Sciences naturelles ». Saint-Gall, 1906.

Digitized by Google

teurs glaciales des Alpes, habitaient nos plaines. Tels sont, par exemple, le Campagnol des neiges (*Arvicola nivalis* Mart.), le Lièvre variable ou Lièvre des Alpes (*Lepus variabilis* Pall.), le Lagopède ou Perdrix des neiges (*Lagopus alpinus* Niels), le Bouquetin (*Capra ibex.* L), le Chamois (*Rupicapra tragus* Gray.), l'Isatis ou Renard bleu (*Vulpes lagopus* L.), le Bison (*Bison priscus* Rütim.), l'Ours brun (*Ursus arctos* L.), la Marmotte (*Arctomys marmotta* L.), le Lemming à collier (*Cuniculus torquatus* Pall.), des troupeaux de Rennes (*Rangifer tarandus* L.), de Chevaux (*Equus caballus* L.) et d'Hémiones (*Equus hemionus* Pall.) poursuivis par les Gloutons (*Gulo borealis* Niels) et les Loups (*Canis lupus* L.) ; enfin le Lion (*Felis leo* L.), le Mammouth (*Élephas primigenius* Pall.) et le Rhinocéros à narines cloisonnées (*Rhinoceros tichorhinus* Cuv.).

La flore, elle aussi, avait un caractère alpin ou glaciaire ; elle était spécialement représentée par des mousses (*Hypnum diluvii* Schimp., *Hyp. sarmentosum* Wahl), etc. ; des Lichens : des Pins (*Pinus montana* Mill., *Pinus abies* L.) ; plusieurs espèces de Saules (*Salix monandra, S. fragilis* L., *S. aurita* L., *S. viminalis* L. et *S. cinerea* L.) ; des Aulnes (*Alnus incana*) ; des bouleaux blancs (*Abies medioxina*), etc., donnant ainsi au pays l'aspect des *Pampas* ou des *Toundras arctiques* des côtes basses de la Russie, de la Sibérie et de l'Amérique du Nord. Mais la forêt n'est cependant plus très éloignée, car les fauves tels que l'ours, le loup, le renard commencent à faire des incursions dans le pays. Près du glacier, les rochers étaient couverts de Rhododendrons (*Rhododendron ferrugineum* L) : de Dryades aux blancs pétales (*Dryas octopetala* L.) ; d'Azalées des Alpes (*Azalea procumbens* L.) ; de gracieuses saxifrages *Saxifraga aizoon* L.) ; d'auricules jaunes (*Primula auricula* L.) ; sur les éboulis devaient fleurir la renoncule des glaciers (*Ranunculus glacialis*), les gentianes (*Gentiana nivalis* L., *G. acaulis* L., etc.), le pavot blanc des Alpes (*Papaver alpinum* L.), la soldanelle (*Soldanella alpina* L.), la violette à deux fleurs (*Viola biflora* L.), le myosotis des Alpes (*Myosotis alpestris* Schm.) et beaucoup d'autres plantes de notre flore alpine.

* * *

Digitized by Google

Un laps de temps de durée inconnue[1] s'écoule pendant lequel le climat s'adoucit toujours, les glaciers reculent de plus en plus. Sur la terre devenue libre, de riches et brillantes forêts, composées de toutes nos espèces indigènes, remplacent les mousses et les lichens de la flore alpine. La faune aussi s'est transformée : à la faune glaciaire qui entourait l'homme paléolithique a succédé une faune à peu près identique à la faune actuelle.

Le Bison (*Bison priscus* Rüt.), l'Élan (*Cervus alces* Ogil.), le Sanglier (*Sus scrofa* L.), des troupes de Cerfs (*Cervus elaphus* L.) et de Chevreuils (*Capreolus caprea* Gray.) peuplent les forêts, de même que le Lynx (*Lynchus lynx* L.), l'Ours et le Loup (*Canis lupus* L.). Les petits carnivores sont représentés par les Martes (*Mustela martes* L.), les Belettes (*Mustela nivalis* L.), les Chats sauvages (*Felis catus* L.) et les Renards (*Vulpes vulgaris* Briss.). Dès le début de cette période, dans les vallées, au bord des fleuves, les Castors (*Castor fiber* L.) construisent leurs demeures et leurs digues.

L'homme enfin a changé. Ce n'est plus le pauvre chasseur de rennes qui n'avait pour tout instrument que des silex taillés ou des os d'animaux travaillés ; c'est l'homme intelligent et actif, pêcheur, chasseur, agriculteur et industriel des palafittes de nos lacs, qui polit et taille savamment les pierres les plus dures pour s'en façonner des instruments variés. Ce n'est plus, et c'est là ce qui le différencie surtout de l'homme de l'âge précédent, le sculpteur de génie, qui nous a laissé, gravées par son silex, sur les empaumures de ses bois, des figures assez parfaites des animaux de son époque, pour qu'aujourd'hui encore nous puissions en reconnaître les espèces ; c'est le potier pa-

[1] Entre le Paléolithique et le Néolithique a existé une période de transition (ancien *hiatus*, *lacune*) qui paraît être représentée en France par le *Tourassien* de G. de Mortillet, l'*Asylien* de Piette; au point de vue de la faune, cette période de transition est caractérisée par la disparition des formes boréales et alpines et par la persistance de certaines formes quaternaires qui furent détruites plus tard dans les temps protohistoriques. La taille du silex est en pleine décadence et l'industrie paléolithique est complètement dégénérée.

Les stations préhistoriques du Jura bernois, *Bellerive*, entre Soyhières et Delémont, *Moulin de Liesberg*, entre Delémont et Laufen, appartiennent vraisemblablement à cette période de transition. La station du *Moulin de Liesberg* paraît être cependant plus ancienne que celle de Bellerive ; elle se rapporte à la fin de l'époque magdalénienne.

Digitized by Google

tient et habile, qui pourra peut-être devenir plus tard le fondeur en bronze, mais qui ne saura pas ou ne voudra pas représenter sur ses œuvres l'image de l'homme, des animaux et des plantes. Sur aucune pièce des stations lacustres l'on ne retrouve des dessins figurés ; tous les ornements de l'époque lacustre sont couverts de cercles concentriques, de triangles ou de lignes droites, et ne présentent jamais ni arabesques, ni figures.

Tout a changé, et nous sommes dans une nouvelle période archéologique, l'*âge néolithique,* l'époque des palafittes de l'âge de la pierre (*époque du cerf* en opposition à l'*époque du renne*).

Cet âge a duré longtemps ; ce n'est pas en un jour qu'ont été taillés et plantés les mille pilotis des mille bourgades dont on retrouve les ruines sur les rives de nos lacs ; ce n'est pas en un jour que ces sauvages industrieux ont poli les mille haches, ont façonné les mille vases qui ornent aujourd'hui nos collections.

Puis la civilisation a marché : les fondeurs de bronze ont apporté, probablement d'Italie ou du Midi de la France, les premiers instruments de métal, et un nouvel âge archéologique a commencé. Puis est venu l'âge du fer, puis l'époque romaine, et alors, seulement alors, nous arrivons à l'histoire écrite, à l'histoire avec ses dates fixes, avec sa chronologie absolue [1], avec ses mille renseignements, de plus en plus précis et nombreux, sur les différents peuples qui habitent dès lors notre contrée, sur leurs mœurs, leurs coutumes et les apports de sangs nouveaux qui les transforment. Les historiens travaillent à sa lumière. Pour nous, qui cherchons à éclairer les origines, nous devons retourner dans le passé obscur et lointain des temps préhistoriques, dont nous donnons ici la classification [2], comme guide et schéma de notre travail futur.

[1] F. A. Forel. *Essai de chronologie archéologique.* « Bull. Soc. vaud. Sciences nat. », vol. X. 1868-70, p. 577.

[2] Cette classification qui ne s'applique qu'à la Suisse est, à peu de chose près, celle proposée par M. le professeur F. A. Forel dans son bel ouvrage : *Le Léman.* T. III, p. 423. Lausanne, 1904.

Digitized by Google

Age de la pierre taillée.

Période paléolithique ou pléistocène.

Les premiers vestiges de l'homme contemporain du renne ont été découverts dans nos Alpes, en 1834, par M. Taillefer, au fond d'une excavation des éboulis de Veyrier, au pied du Salève, en Haute-Savoie, mais aux confins de la frontière suisse. Ils consistaient en ossements nombreux d'animaux et en silex taillés, ayant presque tous la forme de racloirs tranchants sur l'un des bords. De nouvelles fouilles, entreprises en 1867 et 1868 par MM. Alphonse Favre et F. Thioly [1] et Dr Gosse, ont amené la découverte d'un nouveau gisement situé à environ 150 mètres du précédent. Là se trouvait une grotte formée par l'arc-boutement de deux blocs calcaires dont l'ouverture était fermée par des éboulis et des dépôts stalagmitiques.

Cette grotte, d'une longueur de 8 mètres sur une largeur de 5 mètres en moyenne, mesurait 2 mètres de hauteur. C'est sous une couche d'éboulis que s'est rencontrée la couche archéologique formée de terreau noirâtre avec mélange de charbons, d'os d'animaux refendus dans le sens de la longueur pour en extraire la mœlle et une quantité considérable de silex taillés tels que grattoirs, scies, perçoirs, pointes de flèches, etc., ains que quelques bois de rennes travaillés et semblables à ceux que l'on a désignés sous le nom de bâtons de commandement et qui ne sont probablement pas autre chose que des fibules pour fermer les vêtements [2]. Un de ces objets, long de 19 centimètres, est perforé à l'une de ses extrémités et décoré sur ses

[1] A. Favre. *Station de l'homme de l'âge de la pierre à Veyrier, près de Genève.* Archives des sciences physiques et naturelles. Genève, mars 1868. F. Thioly. *L'époque du renne au pied du Salève.* Revue savoisienne. Annecy. 1868. *Documents sur les époques du renne et de la pierre polie dans les environs de Genève.* « Bull. de l'institut genevois », t. XV. Genève, 1869.

[2] Dr Otto Schötensack. *A quoi servaient les bâtons de commandement?* « L'Anthropologie », 1901, p. 140.

Digitized by Google

CLASSIFICATION DES TEMPS PRÉHISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES EN SUISSE.

		AGES	ÉTAGES	
QUATERNAIRE		*de la pierre taillée. Paléolithique. Pléistocène.*	Silex taillés. Stations du renne du bassin alpin du Rhône. Veyrier, Villeneuve. Stations du renne de Schaffhouse. Kesslerloch. Freudenthal. Couche des instruments en bois et en os de renne au Schweizersbild et à Schüssenried. *Magdalénien* ou *Würmien. Tarandien. Post-glaciaire.*	PRÉHISTORIQUE
QUATERNAIRE		*Mésolithique. Ancien hiatus.*	Silex taillés. Couche des instruments en bois de cerf au Schweizersbild, à Bellerive. *Tourassien*, *Asylien* ou *Cervidien.* *Étage de transition* du Paléolithique au Néolithique.	PRÉHISTORIQUE
TEMPS ACTUELS	PALAFITTEURS.	*de la pierre polie. Néolithique. Holocène.*	A. *Étage archaïque,* de la pierre martelée et polie. *Aurore des temps actuels.* B. *Étage type*, de haute culture, de la pierre martelée, polie, sciée et forée. *Bel âge de la pierre.* *Époque robenhausienne*, de G. de Mortillet. C. *Étage de transition*, première importation d'objets de cuivre ou de bronze. *Epoque morgienne,* de G. de Mortillet.	PRÉHISTORIQUE
TEMPS ACTUELS	PALAFITTEURS.	*du Bronze.*	A. *Étage type. Bel âge du Bronze.* B. *Étage de transition.* Première importation de quelques objets de fer.	PROTOHISTORIQUE
TEMPS ACTUELS	PALAFITTEURS.	*du Fer.*	A. *Étage hallstattien. Époque des Tumulus.* B. *Etage de la Tène. Époque gallo-helvète.*	PROTOHISTORIQUE

Digitized by Google

deux faces de gravures dont l'une paraît se rapporter à une branche d'arbuste ou rameau de fougère, (?) tandis que l'autre représente un bouquetin. La couche archéologique a fourni encore quelques dents perforées ainsi qu'un grand nombre de coquilles de *Pectunculus* de la Méditerranée qui devaient être portées comme amulettes ou comme colliers. Les os d'animaux calcinés ou brisés sont évidemment des débris de cuisine et se rapportent aux espèces suivantes [1] : le Cheval (*Equus caballus* L.) ; le Renne (*Rangifer tarandus* L.) ; le Cerf (*Cervus elaphus* L.) ; le Bouquetin (*Capra ibex* L.) ; le Bœuf (*Bos taurus* L.) ; le Chamois (*Rupicapra tragus* Gray.) ; le Sanglier (*Sus scrofa* L.) ; le Lièvre des Alpes (*Lepus variabilis* Pall.) ; la Marmotte (*Arctomys marmotta* L.) ; le Castor (*Castor fiber* L.) ; l'Ours brun (*Ursus arctos* L.) ; le Lynx (*Lynx cervaria* Temm.) ; le Loup (*Canis lupus* L.) ; le Renard (*Vulpes vulgaris* Briss) ; le Lagopède (*Lagopus alpinus* Nills.), etc.

Une nouvelle station de la fin du paléolithique a été signalée en 1903, au pied du Salève, par M. B. Reber, archéologue et député à Genève [2]. Voici, d'après M. Reber, quelques renseignements au sujet de cette station :

Elle est située dans une combe immédiatement au-dessous des rochers de Haute-Serre et au-dessus de la colline de la Balme, sous un grand bloc détaché du Salève et mesurant 20 mètres tant en largeur qu'en longueur. La disposition de ce bloc constituait un véritable abri sous roche. A une profondeur de 1 m. 50 à 2 mètres, se trouvait une couche contenant des ossements d'animaux cassés et fendus pour l'extraction de la cervelle. Au fond de l'abri, à l'Est, M. Reber a rencontré un foyer formé de pierres plates et de blocs portant tous des traces de feu très accentuées. Entre ces blocs et autour du foyer, on distinguait une couche grise de cendres mélangées de charbons. Un certain nombre d'ossements portaient des traces caractéristiques de calcination. M. Reber a relevé, en outre, un petit nucléus de silex jaune, un couteau de la même substance, un racloir en silex de couleur bleuâtre ainsi que quelques morceaux d'ocre, des coquilles de mollusques marins faisant par-

[1] Détermination de MM. Rütimeyer et Th. Studer.

[2] B. Reber. *Une nouvelle station préhistorique à Veyrier* (Haute Savoie). « Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris », 1904, p. 156-161.

Digitized by Google

tie d'une parure, une demi-douzaine de broyeurs et de massues en pierre brute. Les premiers jours, les ouvriers avaient découvert des ossements, des têtes d'animaux et une épingle en os. L'homme n'est représenté que par une deuxième prémolaire droite de la mâchoire inférieure, une incisive de la mâchoire supérieure et une incisive droite de la mâchoire inférieure. Ces dents proviennent d'un vieillard et sont usées d'une façon inusitée de nos jours en Europe.

Les ossements d'animaux étudiés par M. le professeur Th. Studer, de Berne, ont révélé la présence du Lièvre (*Lepus timidus* L.), du Renard (*Vulpes vulgaris* Briss.), du Blaireau (*Meles taxus* Boda.), du Coq de Bruyère (*Tetras urogalus* L.) dont les os portent la trace du feu. Puis des os appartenant à un équidé des temps préhistoriques qui se retrouve encore à l'âge du bronze, des os du cochon des marais (*Sus scrofa palustris* Rütim.), du Mouton, et de la plus petite race du *Bos taurus* L.; enfin un métatarsien fendu en deux et quelques fragments provenant de plusieurs cervidés. Le lapin sauvage était représenté par six échantillons.

Les espèces de la véritable faune arctique quaternaire font défaut, par contre le *bos*, le mouton et le cochon domestique y sont représentés, ce qui fait supposer à M. Studer qu'elle ne remonte pas à l'époque paléolithique. A cet égard, nous citons textuellement les très intéressantes conclusions de M. Reber : « A quelle époque faut-il faire remonter cette demeure qui, par son mobilier, ne diffère en rien des stations paléolithiques ? Si nous constatons, d'une part, l'absence totale des poteries et des instruments polis, et, d'autre part, la présence de broyeurs, de massues en pierre brute, d'ossements simplement cassés et de silex taillés employés comme instruments divers, le tout groupé autour d'un foyer central, il faut bien convenir que nous semblons être en présence d'un domaine de l'époque paléolithique. Mais nous constatons, par contre, que les animaux étaient domestiques, ce qui nous amène à placer ce foyer entre les deux époques paléo- et néolithiques. Cette solution nous semblerait d'autant plus heureuse qu'elle tendrait à combler l'immense hiatus laissé béant entre ces deux époques.

Il est certain que les races d'animaux que nous trouvons apprivoisées à l'époque de la pierre polie peuplaient, depuis longtemps déjà, les forêts et les marais. Et la trouvaille de

Digitized by Google

Veyrier qui nous occupe ici semble démontrer que ce ne sont pas non plus les premiers colons de l'époque néolithique qui introduisirent dans la contrée la domestication de certains animaux, mais bien une population intermédiaire qui ne vivait pas encore sur pilotis, mais qui habitait, de préférence, des abris naturels sous roche et aussi probablement des grottes.

Peut-être arrivera-t-on quelque jour, après beaucoup d'autres trouvailles de ce genre, à prouver que ces habitants intermédiaires entre les époques paléo-et néolithiques doivent être considérés comme étant ceux qui marquent les premières étapes de la période néolithique; en d'autres termes, qu'ils représentent un même peuple qui s'est développé sur place, et qui, arrivé à la connaissance du polissage de la pierre, c'est-à-dire à la fabrication des instruments précieux nécessaires pour la construction, est allé fonder les stations lacustres.

Cette constatation d'une demeure aussi primitive à Veyrier offre donc un très grand intérêt [1]. »

En 1868, M. Taillefer découvrit une nouvelle station magdalénienne à l'autre extrémité du Léman, aux environs immédiats de Villeneuve. Cette station n'est autre que la grotte du *Sex du Châtelard*, creusée dans un massif rocheux de poudingue, s'élevant au milieu des vignes, à dix minutes au-dessus de Villeneuve. La grotte, de petites dimensions, mesure à peu près 6 mètres de profondeur et une assez grande hauteur. C'est au fond de cette grotte que M. Taillefer trouva un squelette humain sans tête, ainsi que divers os intentionnellement brisés.

Les fouilles de la grotte, opérées en 1869 par M. Henri de Saussure [2], lui ont donné les résultats suivants:

Environ deux à trois cents débris d'ossements, à peu près tous fendus dans le sens de la longueur, ou brisés violemment. Ces débris de cuisine renfermaient aussi des fragments de mâchoires et un grand nombre de dents intactes appartenant à diverses espèces telles que:

[1] Les populations Terriennes qui ont survécu, en Suisse, du Paléolithique au Néolithique appartiennent à la *race dolichocéphale quaternaire de Laugerie-Chancelade* ou de *Cro-Magnon*. Celles qui ont construit et habité les premiers palafittes néolithiques étaient brachycéphales.

[2] Nous extrayons de la savante étude de M. de Saussure les renseignements ci-dessus : *La Grotte du Sex près Villeneuve, station suisse du Renne.* « Archives des Sciences physiques et naturelles », t. 38, p. 105 à 117. Genève, 1870.

Digitized by Google

1° Le Renne (*Rangifer tarandus* L.). Têtes de fémur, de tibia, os du métatarse, phalanges ungueales, dents.

2° Le Bouquetin (*Capra ibex* L.), de grandeur remarquable. Têtes de fémur et de tibias, d'humérus, débris de mâchoires, dents assez nombreuses.

C'est à ces deux dernières espèces que l'on peut rapporter la plupart des nombreux débris d'ossements que la fouille a mis à nu.

3° L'ours brun (*Ursus arctos* L.), de très grande taille: deux canines. (Largeur d'une de ces dents 29 mm.; épaisseur 20 mm.; longueur environ 95 mm.,) les deux extrémités sont brisées.)

4° Le Renard (*Vulpes vulgaris* Briss.). Têtes d'os longs, morceaux de bassin, mâchoire, dents.

5° Le Lièvre variable (*Lepus variabilis* L.). Fémur, mâchoire inférieure, vertèbre.

6° L'Aigle royal (*Aquila fulva* L.). Humérus.

7° La Perdrix blanche (*Tetrao lagopus* L.). Os longs. Ces quelques espèces suffisent pour établir l'identité d'âge de la station de Villeneuve et de celle de Veyrier. La faune est la même et l'on n'y rencontre aucun animal domestique.

En fait d'objets taillés ou confectionnés, la grotte du Sex n'a fourni que quelques silex. Ce sont :

Un petit grattoir fait d'un silex jaune un peu jaspoïde, poli sur l'une de ses faces et soigneusement travaillé à la manière de ceux de la pierre polie.

Un autre grattoir en silex blond, non seulement taillé à la manière des instruments de silex, mais encore retouché sur ses bords.

Deux gros éclats de silex blond provenant probablement du Midi de la France.

Un éclat de silex noir corné.

Dans le courant du mois d'août 1900 nous avons fait, en collaboration avec M. le professeur A. de Molin, de Lausanne, et en présence de M. le Dr Otto Schœtensack, professeur à Heidelberg, de nouvelles fouilles « Derrière le Sex » et dans la grotte du Sex. Ces fouilles ne nous ont pas donné de nouveaux résultats. La grotte a fourni cependant quelques objets se rapportant à l'époque paléolithique dont les principaux sont :

Digitized by Google

1° un râcloir en silex rougeâtre taillé et retouché sur ses bords;

2° Un poinçon en os;

3° Une canine d'ours (*Ursus arctos L.*) avec une rainure de suspension disposée transversalement à l'extrémité de la racine; cette canine devait être portée comme amulette ou comme ornement.

Ces objets confirment les données obtenues en 1869 par MM. Taillefer et de Saussure et permettent de considérer la grotte du Sex comme ayant été certainement habitée à l'époque magdalénienne.

Les stations du Kesslerloch et du Schweizersbild dans le canton de Schaffhouse nous donnent des renseignements plus précis sur l'homme paléolithique de la Suisse et permettent des comparaisons intéressantes sur les mœurs et les habitudes de ces anciens troglodytes quaternaires [1].

La *grotte du Kesslerloch* mesure 15,50 m. de profondeur; elle renfermait, à côté d'une très grande quantité de silex taillés, des os travaillés représentant des objets et instruments divers, en particulier des fragments de bois de renne percés d'un ou plusieurs trous et transformés en ce que l'on a désigné pendant longtemps sous le nom de *bâtons de commandement*. Plusieurs hypothèses ont été émises au sujet de la destination de ces prétendus bâtons de commandement. Quelques archéologues ont voulu y voir l'équivalent du *pogamogan* ou *casse-tête* des Indiens riverains du fleuve Mackenzie; d'autres des chevêtres, pareils à ceux dont se servent encore aujourd'hui les habitants de la Sardaigne. Pour M. S. Reinach, ces bâtons seraient des trophées de chasse semblables aux cornes d'Urus ornementées, signalées par J. César chez les anciens Germains. Pour M. le Dr Schœtensack, ces bâtons ne seraient autre chose que des fibules destinées à boucler les vêtements comme c'est encore le cas chez les Esquimaux. Ces bâtons sont souvent richement ornés de gravures ou de sculptures représentant soit des chevaux, soit des rennes. Une de ces gravures, connue sous le nom de « Renne broutant », dénote chez ces po-

[1] A. Heim. *Ueber einen Fund aus der Renthierzeit in der Schweiz.* Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich.
K. Merk. *Der Höhlenfund im Kesslerloch bei Thayngen.* Id. vol. 20.

Digitized by Google

pulations magdaléniennes un véritable sentiment artistique. A part le Renne (*Rangifer tarandus L.*), les ossements trouvés dans la grotte du Kesslerloch appartenaient au Lion(*Felis leo L.*), au Mammouth (*Elephas primigenius* Pall.), au Rhinocéros (*Rhinoceros tichorhinus* Cuv.),au Glouton (*Gulo borealis* L.), au Renard polaire (*Vulpes lagopus* L.), etc.

De nouvelles fouilles ont été opérées au Kesslerloch par M. le Dr Nüesch, de 1893 à 1899[1]; les résultats obtenus et, en particulier, l'absence de débris de poteries et de pierres polies permet de faire remonter avec toute certitude à l'époque paléolithique la date de cette station préhistorique. Les instruments en corne et en os de renne, en os du lièvre des Alpes, ainsi que des os longs cassés et refendus par l'homme dans le sens de la longueur pour en extraire la mœlle s'y rencontrent en grande abondance. Des sculptures et gravures rudimentaires sont gravées sur l'ivoire fossile et sur des bois de renne; de nombreux ornements sont représentés par des coquilles percées, ammonites fossiles, des dents du renard polaire et de l'ours ainsi que par des morceaux de lignite et de jais ouvragés. Les pointes de lances, flèches, ciseaux, fibules, avec ou sans trou, les alènes, polissoirs, harpons décorés et barbelés, les sifflets en phalange de renne y sont surtout nombreux; en outre, plus de dix mille silex taillés, usés, ébréchés et portant de nombreuses retouches ont été utilisés et abandonnés par les habitants de la station du Kesslerloch.

La faune de cette époque, déterminée par M. le prof. Dr Th. Studer[2], était représentée par les restes de 45 espèces dont les principales sont les suivantes: le Lion (*Felis leo* L.); le Chat manul (*Felis manul* Pall.); le Loup (*Canis lupus* L.); la Marte (*Mustela martes* L.); l'Ours brun (*Ursus arctos* L.); la Marmotte (*Arctomys marmotta* L.); le Castor (*Castor fiber* L.); le Mammouth (*Élephas primigenius* Pall.); le Rhinocéros à narines cloisonnées (*Rhinoceros tichorhinus* Cuv.); le Cheval (*Equus caballus* L.); l'Hémione (*Asinus hemionus* Pall.); le Sanglier

[1] Dr Nüesch. *Das Kesslerloch, eine Höhle aus paläolitischer Zeit, neue Grabungen und Funde.* Zurich, 1904.

[2] *Die Knochenreste aus der Höhle zum Kesslerloch bei Thayngen.* Separat-Abzug aus Nüesch, *das Kesslerloch, eine Höhle aus paläolithischer Zeit, neue Grabungen und Funde.* « Denkschriften der schweiz. naturforschenden Gesellschaft », Band XXXIX, 2. Hefte, 1904.

Digitized by Google

(*Sus scrofa* L.); le Renne (*Rangifer tarandus* L.); le Bison (*Bison priscus* Rütim.); l'Urus ou Bœuf primitif (*Bos primigenius* Boj.); le Lagopède (*Lagopus alpinus* Nilss.) etc.

Toutes ces espèces appartiennent en majorité à la faune des steppes ou des toundras, à l'exception de quelques types qui sont de la faune des forêts et sont caractéristiques de la fin de la dernière grande époque glaciaire; en outre, la présence d'ossements de mammouth et de rhinocéros à narines cloisonnées à l'intérieur de la caverne du Kesslerloch ainsi que l'ivoire travaillé de leurs dents démontrent pour la première fois d'une manière absolue la contemporanéité de l'homme, en Suisse, avec ces espèces aujourd'hui disparues.

En outre, le Kesslerloch a fourni, en 1874, quelques ossements humains d'un individu adulte de très petite taille (pygmée), à ossature gracile. La taille, calculée d'après le fémur, ne serait que de 1 m. 20. Mais comme ce squelette était accompagné d'os de cerf et de porc et de tessons de poterie, il appartient à la période néolithique ou tout au moins à la période de transition de l'âge de la pierre taillée à l'âge de la pierre polie (*Période mésolithique*) [1]. Ces ossements sont:

1° un fragment de crâne;
2° une mâchoire inférieure à peu près complète;
3° cinq côtes;
4° cinq vertèbres;
5° un fémur à peu près complet;
6° une apophyse du tibia droit.

Ces os sont extraordinairement petits et grêles.

La *station préhistorique du Schweizersbild* [2] est située dans une plaine à trois kilomètres de Schaffhouse. Trois rochers la dominent. Un de ces rochers s'élève jusqu'à vingt-trois mètres et couvre complètement le Nord. Sa face sud, du côté de la plaine, est abrupte et forme un mur légèrement arqué et semi-elliptique de trente-six mètres de longueur sur douze de profondeur. C'est dans cet abri admirablement disposé que se trouve la station. Elle a été habitée depuis les temps quater-

[1] Dr J. Nüesch. *Das Kesslerloch.*

[2] Dr J. Nüesch. *Das Schweizersbild.*

Ch. Sarasin. *La station préhistorique du Schweizersbild.* « Archives des sciences physiques et naturelles ». 1897.

Digitized by Google

naires jusqu'aux temps historiques, d'abord par les populations paléolithiques, ensuite par celles de la pierre polie, enfin par celles de l'âge du bronze, ainsi que le prouvent les nombreux objets d'industrie qu'elle renfermait. La région fouillée par M. le Dr Nüesch a fait reconnaître plusieurs couches distinctes d'inégale épaisseur. Celles qui se rapportent à la période paléolithique sont les suivantes:

1° Un dépôt d'alluvion ancienne complètement stérile en fait de faune et d'objets d'industrie; il est composé en majeure partie de cailloux du calcaire jurassique de la région.

2° Une couche de débris de calcaire de la roche qui domine la station; cette couche renfermait des silex travaillés, une très grande quantité d'ossements de petits rongeurs qui lui a valu le nom de *couche à rongeurs* ainsi qu'un foyer. Il y avait aussi des mammifères de taille plus considérable, mais leurs ossements, en nombre beaucoup plus restreint, étaient généralement brisés. On a reconnu parmi eux le Lynx (*Lynx cervaria* Tem.); le Renard polaire (*Vulpes lagopus* L.); le Glouton (*Gulo borealis* Niels.); le Lemming à collier (*Myodes torquatus* Pall.); le Renne (*Rangifer tarandus* L.); le Lièvre des Alpes (*Lepus variabilis* Pall.); le Campagnol des neiges (*Arvicola nivalis* Mart.); le Lagopède des Alpes (*Lagopus alpinus* Niels.); etc. C'est une faune de température froide. Le lemming à collier et le renard du Nord ne sont même connus de nos jours que dans les régions arctiques d'Europe et d'Asie. A cette époque l'homme ne venait probablement qu'en passage au Schweizersbild chercher un abri momentané et y consommer sa nourriture.

3° Une couche archéologique jaune, passant au brun sur les bords, contenant en très grande quantité des silex taillés, des objets en os et plusieurs foyers très bien conservés. Les ossements de ce dépôt archéologique sont généralement brisés; les os à mœlle refendus en long. Ce sont évidemment des restes de repas où les débris du renne sont de beaucoup les plus abondants; ils appartiennent à plus de cinq cents individus. Viennent ensuite ceux du cheval et du lièvre des Alpes.

La faune de cette couche présente un caractère parfaitement déterminé de *faune subarctique des steppes*. Plusieurs espèces des régions froides de la couche précédente ont disparu, mais on y rencontre encore le glouton, le renard polaire, le lièvre

Digitized by Google

des Alpes, le renne, le lagopède. Enfin, la faune des steppes y est spécialement représentée par ses espèces les plus caractéristiques telles que le Renard commun (*Vulpes vulgaris* Briss.); le Chat manul (*Felis manul* Pall.); la Marte (*Mustella martes* L.); le Spermophile roux (*Spermophilus rufescens* K. et Bl.); le Cricet commun (*Cricetus vulgaris* L.); le Cerf maral (*Cervus maral*, Ozil.); le Cheval (*Equus caballus* L.); l'Hémione (*Asinus hemionus* Pall.); la Perdrix grise (*Perdix cinerea* L.) et le Faucon à pied rouge (*Erythropus vespertinus* L.). Enfin, comme au Kesslerloch, à Thayngen, il existe aussi, dans cette troisième couche de la station du Schweizersbild, un certain nombre de représentants de la faune des forêts, et, en particulier, le Cerf commun (*Cervus elaphus* L.); le Chevreuil (*Capreolus caprea* Gray.); le Sanglier (*Sus scroa* L.); l'Écureuil (*Sciurius vulgaris* L.); le Castor (*Castor fiber* L.).

Il est permis de déduire des renseignements fournis par la faune des stations de Thayngen et du Schweizersbild, qui viennent confirmer d'une manière si complète et si éclatante les faits livrés par les stations magdaléniennes du Salève et de Villeneuve, que, pendant la fin de la période pléistocène, la Suisse représentait encore dans les régions abandonnées par les glaciers une steppe couverte d'une végétation de bruyères, de saules, d'aulnes, de bouleaux, précurseurs de la végétation arborescente, et que le climat, quoique moins rigoureux qu'au début de la période, était encore relativement plus froid qu'à l'époque actuelle.

Les débris de l'industrie humaine que l'on trouve dans les couches paléolithiques du Schweizersbild sont surtout des objets de première nécessité, tels que couteaux, grattoirs, scies, harpons, aiguilles, etc., en os de renne ou en silex, ainsi que des objets de parure divers, tels que des ammonites et térébratules fossiles, provenant du Randen, montagne du voisinage, ou de coquilles de natices, turritelles et surtout valves de pectoncles que ces troglodytes sont allés chercher dans les bassins tertiaires d'Ulm et de Mayence, si toutefois elles ne proviennent pas d'échanges commerciaux avec des tribus situées plus au Nord et plus à l'Est, échanges qui s'effectuaient probablement par les voies naturelles des grandes vallées, celles du Danube et du Rhin, par exemple.

Enfin, des dessins gravés sur la pierre ou sur des bois de

Digitized by Google

renne, révèlent un certain sentiment artistique chez ces populations quaternaires, mais ce sentiment est bien moins développé au Schweizersbild qu'à Thayngen et au Salève.

* * *

En résumé, au point de vue ethnographique, l'homme de l'âge du Renne des différentes stations schaffhousoises paraît avoir eu les mêmes mœurs, les mêmes coutumes et suivi le même régime que celui des stations magdaléniennes de la Suisse occidentale et du Sud de l'Europe [1]. Il est certain qu'il a vécu chez nous, dans le bassin du Léman, aussi bien qu'ailleurs, en Suisse, à cette époque reculée qui marque la fin des temps quaternaires et le retrait général des grands glaciers. Malheureusement, les débris de cet homme magdalénien, en Helvétie, font quant à maintenant à peu près défaut [2], et si nous ne pouvons pas décrire directement son squelette, définir avec certitude ses caractères anthropologiques, déterminer nettement et d'une manière absolue la race à laquelle il appartient, nous verrons cependant plus loin que l'ethnographie comparée et l'étude anthropologique des ossements de ses successeurs,

[1] La similitude des objets gravés ou sculptés des stations paléolithiques de la Suisse avec les objets semblables des grottes du Périgord, de l'Ariège et de la Dordogne a en effet une importance considérable au double point de vue anthropologique et ethnographique. Ces objets paraissent démontrer une communauté d'origine entre les populations helvétiques quaternaires et celles qui habitaient à cette époque les régions sous-pyrénéennes ou, peut-être, est-il aussi permis de supposer que les populations magdaléniennes de la Suisse ne constituaient pas autre chose qu'une colonie, dans notre pays, des troglodytes paléolithiques de l'Europe occidentale et du midi de la France.

[2] La caverne de Freudenthal, près de Schaffhouse, fouillée par le Dr H. Karsten, en 1874, a fourni des restes humains sûrement quaternaires. Ce sont : 1° le fragment d'un os pariétal ; 2° la mâchoire inférieure d'un individu de 16 à 19 ans ; 3° une série de fragments de crânes, de mâchoires, de mandibules et de bassins. Malheureusement, ces ossements n'ont pas encore été décrits. Ils se trouvaient dans une couche de lehm brunâtre renfermant : *Rangifer tarandus* L.; *Ursus priscus* Rütim.; *U. arctos* L. ; *Cervus alces* L.; *Equus caballus* L.; *Capra ibex*, L., et *Elephas primigenius*, Pall. La position stratigraphique de ces ossements et la nature des couches magdaléniennes, non remaniées, qui les renfermaient, ne laissent aucun doute sur leur origine quaternaire.

Digitized by Google

à l'âge de la pierre polie, nous fournissent des renseignements suffisamment précis pour que l'on puisse fixer son origine et, d'une manière générale, reconstituer l'ensemble de ses caractères anatomiques et morphologiques.

* * *

Afin de pouvoir comparer les races humaines paléolithiques actuellement connues à celles qui ont vécu en Suisse à l'âge de la pierre polie et examiner le rôle qu'elles peuvent avoir joué, en tant que facteur ethnique, dans la constitution des populations helvétiques actuelles, nous allons indiquer très rapidement leurs principaux caractères.

Ces races sont les suivantes :

1° *Race de Neanderthal.*

2° *Race de Laugerie-Chancelade* ou de *Cro-Magnon.*

3° *Race de Grimaldi* ou *race à caractères négroïdes.*

RACE DE NEANDERTHAL.

La plus ancienne race humaine fossile actuellement connue (moustérienne), que l'on désigne généralement sous le nom de *race de Neanderthal* (d'une caverne de la vallée de la Neander, située près de Hochdal, entre Düsseldorf et Elberfeld, Prusse rhénane) ou de Spy (Belgique), n'a pas encore été signalée en Helvétie dans les terrains quaternaires.

Les ossements fossiles découverts en Europe se rapportant à la race de Neanderthal, sont aujourd'hui suffisamment nombreux pour qu'il soit possible de déduire de leur ensemble la caractéristique de ce type humain primitif : crâne très allongé, très dolichocéphale, présentant un indice céphalique de 72 environ ; arcs sourciliers formant une saillie considérable, se confondant entre eux sur la ligne médiane et s'étendant en dehors plus ou moins au delà des trous sus-orbitaires, jusqu'aux apophyses orbitaires externes épaisses et volumineuses ; arcs sourciliers en rapport avec le développe-

Digitized by Google

ment considérable des sinus frontaux; coronal présentant une dépression remarquable immédiatement au-dessus des arcs sourciliers, d'où résulte une étroitesse du front à ce niveau; obliquité extrême, aplatissement remarquable et largeur considérable des régions moyenne et supérieure du frontal; pariétaux peu élevés et remarquablement déprimés dans leur tiers postéro-interne; grand développement de l'occipital, aplati supérieurement et faisant une saillie considérable en arrière, lignes occipitales supérieures, formant un bourrelet saillant, à peine courbes, mais presque horizontales; suture lambdoïde simple, peu compliquée, ouverte en dedans et en dehors, à denticulations fines et apparentes; à la face interne du crâne généralement épais, plusieurs dépressions profondes ayant été en rapport avec les granulations de Pacchioni; suture sagittale et suture fronto-pariétale plus ou moins complètement oblitérées, ou à peine visibles, par suite d'une synostose rapide, normale et nullement pathologique, une faible saillie continuant parfois à indiquer la direction des sutures au niveau du bregma. Face présentant un espace interorbitaire considérable, orifice antérieur des fosses nasales largement ouvert, orbites larges, hautes, presque circulaires; l'indice orbitaire variant de 88,5 à 91; os malaires déprimés à leur angle supérieur, descendant presque verticalement, de sorte que les pommettes sont assez effacées quoique le diamètre bimalaire soit assez considérable; branches montantes du maxillaire supérieur parfois convexes ou peu concaves; fosses canines peu excavées; prognathisme considérable ; arcades alvéolaires saillantes; voûte palatine étroite, profonde et allongée, légèrement rétrécie postérieurement; mâchoire inférieure présentant une certaine projection des alvéoles, leur bord antérieur étant plus saillant en avant que le menton, la face antérieure du maxillaire étant oblique de haut en bas et d'avant en arrière; pas de fossettes mentonnières, saillie mentonnière presque nulle, branche horizontale épaisse, parfois un ou deux trous dentaires inférieurs ; apophyses géni-supérieures peu marquées ou absentes et remplacées par une fosse assez profonde; alvéoles des canines développées d'avant en arrière; alvéoles des molaires, progressivement croissantes d'avant en arrière; parfois cinq cuspides aux deux grosses molaires et cinq racines à la dent de sagesse. D'ailleurs, dents présentant, même chez les

Digitized by Google

jeunes sujets, l'usure à plat, horizontale, ordinairement observée sur les fossiles humains, l'usure paléontologique[1].

Les os des membres étaient forts et robustes; les bras étaient courts, plus courts que ceux des Nègres et de certains Européens. Le corps du cubitus et du radius était arqué en dedans, de manière à limiter un large espace interosseux. Les métacarpiens et les phalanges étaient courts et trapus.

Les côtes étaient arrondies et brusquement recourbées. Le bassin était solide et épais, peu incurvé et étroit, d'après ce que l'on peut en dire sur les pièces qu'on en possède.

Les jambes, relativement courtes, étaient fortement arquées d'avant en arrière. Les fémurs, robustes et pesants, mesuraient 430 mm. de long, avaient le corps arrondi et fortement arqué en avant (à convexité antérieure), les épiphyses très volumineuses. Le col était épais et la tête très forte, les condyles inférieurs très larges. Les tibias étaient courts (330 mm.), pesants, épais, avec un corps presque rond et nullement platycnémique. Le caractère le plus spécial du tibia, c'est l'incurvation de la tête sur le corps, entraînant le plateau articulaire obliquement en arrière [2].

La taille était moyenne, plutôt petite, variant, d'après Rahon, entre 1 m. 53 et 1 m. 61 [3].

Cette *race de Neanderthal* ou *race fossile dolicho-platycéphale* a été rencontrée un peu partout, en Europe. Les principales pièces sont celles de Neanderthal (Prusse-Rhénane); d'Eguisheim, près de Colmar; de Marcilly-sur-Eure (Eure); de Bréchamps (Eure-et-Loir); de Marlanaud (Ariège); de la Naulette (Belgique); de Spy (Belgique); de Tilbury, près de Londres; de Krapina (Croatie), etc. Elle paraît avoir mené une vie errante, mais la Suisse, à ce moment, était presque complètement recouverte de son manteau de glace et il est probable que l'homme de Neanderthal, s'il a habité notre pays, n'a fait que le parcourir à la recherche de gibier, ne s'y fixant jamais d'une

[1] *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales.* Anthropologie de la France (Dr G. Lagneau). Vol. XL, p. 574-575.

[2] J. Fraipont. *Les cavernes et leurs habitants*, p. 73-74.

Fraipont et Lohest. *La race humaine de Neanderthal ou de Canstadt en Belgique.* Bulletin de l'Académie royale de Belgique, XII. 1886.

[3] J. Rahon. Recherches sur les ossements humains anciens et préhistoriques en vue de la reconstitution de la taille. *Mém. Soc. Anthrop. Paris.* 2me série. T. IV.

Digitized by Google

manière sédentaire. Cette race ne peut donc avoir joué, en tant que facteur ethnique, aucun rôle important dans la formation des populations helvétiques.

Toutefois, cette race n'est pas confinée dans les temps géologiques. Le type de Neanderthal, parfois remarquablement pur, parfois aussi plus ou moins altéré par les croisements, se retrouve dans les dolmens, dans les cimetières des temps gallo-romains, dans ceux du moyen âge et dans les tombes modernes, depuis la Scandinavie jusqu'en Espagne, en Portugal et en Italie, depuis l'Écosse et l'Irlande jusque dans la vallée du Danube, en Crimée, à Minsk et jusqu'à Orenbourg en Russie. Cet habitat comprend ainsi l'ensemble des temps écoulés depuis l'époque quaternaire jusqu'à nos jours et l'Europe entière [1].

Enfin, d'après M. Hamy, il existe probablement dans l'Inde des représentants du type neanderthaloïde. Toutefois, pour les retrouver avec certitude, il faut aller jusqu'en Australie, dans une tribu d'Adelaïde, où existe une petite agglomération humaine se rattachant à ce type par ses caractères craniologiques [2].

En ce qui concerne la Suisse, plusieurs crânes paraissant offrir des rapprochements avec le type neanderthaloïde ont été signalés autrefois par Carl Vogt; deux de ces crânes proviennent d'un tombeau du canton de Vaud; l'un d'entre eux est masculin; l'autre féminin; les arcades sourcilières du crâne masculin sont fortement développées; au contraire, le crâne féminin a le front lisse, sans bourrelet saillant. Une calotte crânienne du Musée anatomique de Berne qui, d'après le catalogue, a été trouvée près de Bienne, présente, suivant Vogt, une ressemblance étonnante avec le crâne de Neanderthal. « On remarque le même bourrelet saillant des arcades sourcilières, la même profonde rainure du front, la même courbe ascendante et aplatie du crâne, la même position reculée du sommet du vertex et la même chute brusque de la courbe occipitale jusque vers la nuque. La longueur est presque la même, la largeur encore moindre; vu d'en haut, la forme est identique, bien qu'à tous égards le crâne du Musée de Berne ait les os plus

[1] A. de Quatrefages. *L'espèce humaine*. Paris, 1890, p. 230.
[2] A. de Quatrefages. *Histoire générale des races humaines*. Paris, 1889, p. 106.

Digitized by Google

petits et plus minces; le bourrelet frontal antérieur est droit et coupé carrément; l'occiput saillant, de sorte que l'ensemble forme une figure pentagonale très allongée, arrondie en arrière [1]. »

D'autres crânes semblables se trouvent à Bâle, à Soleure, à Bienne; un fragment de crâne provenant de la station lacustre de Fenil présente des caractères identiques.

Enfin, j'ai signalé dans l'appendice à mes *Descriptions des restes humains provenant de sépultures néolithiques des environs de Lausanne* [2] un crâne provenant de la station lacustre de Corcelettes (âge du bronze), comme se rapprochant, par quelques-uns de ses caractères, du type neanderthaloïde. En effet, son indice céphalique s'abaisse à 70; les arcades sourcilières sont fortement développées, proéminentes, atteignant une hauteur de 15 mm. Le frontal est large, bas et fuyant. La racine du nez est large et très enfoncée; les sinus frontaux sont fortement développés et la voûte du crâne manifestement aplatie. Un autre crâne, absolument intact, provenant de l'ancien cimetière de Saint-Roch, à Lausanne, présente, lui aussi, plusieurs caractères qui le rattachent à la première race humaine fossile. Ces exemples isolés se rapportant à deux époques très éloignées permettent peut-être de supposer que l'ancienne race de Neanderthal reparaît quelquefois par atavisme, en Suisse, et un peu partout en Europe [3].

En effet, il est possible de remarquer que certains caractères attribuables à la race de Neanderthal s'observent quelquefois encore parmi les populations actuelles.

C'est le cas, par exemple, de certains habitants du Hainaut (France), observés par le Dr Hamy, professeur d'anthropologie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, et tout particulière-

[1] Carl Vogt. *Leçons sur l'Homme.* 1878, p. 501.

[2] A. Schenk. *Description des restes humains,* etc. « Bull. Soc. Vaud. Sciences nat. » Vol. XXXIV. N° 127, p. 44 et 45.

[3] M. le Dr Collignon a signalé des crânes se rapprochant de la race du Neanderthal comme provenant de terrains quaternaires, à Bollwiller (Haut-Rhin), et une calotte crânienne actuelle tout à fait neanderthaloïde provenant de Nancy. L'authenticité quaternaire des terrains de Bollwiller n'est pas certaine.

De Quatrefages a signalé le crâne de Kay Lykke, gentilhomme danois qui a joué un certain rôle politique au XVIIme siècle, celui de Saint-Mansuy, évêque de Toul au IVme siècle, celui de Bruce, le héros écossais, comme reproduisant les traits de la race de Neanderthal.

Digitized by Google

ment d'une batelière de Mons qui rappelait d'une façon remarquable les contours osseux de cette première race fossile; en outre la peau était brune, les muqueuses foncées, les yeux noirs et les cheveux très abondants, ondulés et plantés très bas. « Enfin certains individus, également de l'époque actuelle, observés par M. Roujou dans les environs de Paris et dans le département du Puy-de-Dôme; par M. Ch.-E. Bernard, dans le hameau des Roches près de Montoire, dans le département de Loir-et-Cher; par M. de Limur, dans les montagnes d'Edern, de Pleiben à L'an'hedern, à L'och'effert dans le département du Finistère, caractérisés par leurs crânes dolichocéphales, leurs sinus frontaux très accusés, leurs arcades sourcilières saillantes, leurs sourcils très épais, leur front étroit et fuyant, leurs cheveux noirs, gros et droits, leurs yeux foncés, leur face allongée, leurs dents prognathes, leur peau basanée, très foncée, noire autour de l'aréole des seins et des organes génitaux, leur système pileux très abondant, leur pénis et leur clitoris volumineux seraient rapportés par M. Roujou à son type ethnique australoïde auquel appartient la race de Neanderthal [1]. »

Malgré les exemples que nous venons de citer, et qui concernent la Suisse, il est assez probable que l'influence de la race de Neanderthal, dans la constitution actuelle des populations de l'Helvétie, n'a été que de très minime importance.

Race de Laugerie-Chancelade ou des Troglodytes magdaléniens [2].

Cette deuxième race humaine fossile, souvent désignée aussi sous le nom de *race de Cro-Magnon* (Broca, de Quatrefages, Hamy, Verneau), pas plus que la race de Neanderthal n'a été, jusqu'à présent, rencontrée en Suisse, sous la forme de squelette, dans les terrains de la fin du paléolithique. Il est assez probable, cependant, que ce sont des représentants de cette race qui ont habité les stations de la pierre taillée de Veyrier, au pied du Salève, du Sex, près de Villeneuve, de Thayngen, de

[1] Lagneau. *Anthropologie de la France.*

[2] Laugerie-Basse (Dordogne); Chancelade (Dordogne); la Madeleine (Dordogne).

Digitized by Google

Freudenthal et du Schweizersbild. Voici ses principaux caractères: crâne très dolichocéphale, large, haut et très volumineux; indice céphalique environ 72; arcades sourcilières peu saillantes; frontal droit, peu oblique supérieurement, d'une extrême longueur, présentant des bosses frontales situées très haut en rapport avec un développement remarquable des lobes cérébraux antérieurs; pariétaux hauts, larges, bien développés et saillants, les bosses pariétales donnant au crâne vu de haut une forme dolichopentagonale; occipital large, saillant et volumineux avec protubérance occipitale externe nulle ou minime; sutures crâniennes sinueuses, denticulées, présentant parfois plusieurs os wormiens au niveau du lambda; capacité crânienne très considérable, pouvant atteindre 1700 cm.

Face volumineuse, dépression fronto-nasale fortement accusée, os propres du nez longs, étroits et saillants; espace interorbitaire peu large; orbites d'une largeur parfois énorme, formant un rectangle de dedans en dehors, et un peu de haut en bas et d'avant en arrière. Quoique la face soit orthognathe dans sa partie supérieure, il y a parfois un léger prognathisme alvéolo sous-nasal; voûte palatine peu profonde, plus large postérieurement qu'au niveau de la première molaire, présentant une saillie médiane notable; maxillaire inférieur, large et volumineux, montrant une branche montante parfois extrêmement large; saillie mentonnière parfois considérable; apophyses géni bien développées. Les os malaires sont projetés en dehors; l'orifice nasal est étroit, à bord inférieur tranchant; les fosses canines et incisives sont déprimées. Cette race était caractérisée, en outre, par une taille moyenne de 1 m. 60 pour les hommes, de 1 m. 490 pour les femmes, un corps large et trapu, une ossature robuste pourvue de fortes crêtes d'insertion musculaire.

« Sans prétendre nullement délimiter l'aire géographique occupée anciennement par cette race, avec M. Hamy on peut faire remarquer qu'elle semble s'être répandue sur une grande partie de la France, de la Belgique actuelle, voire même du Nord-Ouest de l'Allemagne, de la Westphalie, où, selon M. Virchow, on aurait trouvé un crâne de cette race dans le lehm de Roxel. Depuis la région située au Nord-Est du Rhin, cette race, dans les temps paléontologiques, paraît avoir habité le bassin de la Meuse où furent trouvés les crânes d'Engis, d'Engiboul;

Digitized by Google

la région septentrionale de la France, où plusieurs crânes furent recueillis par MM. Bouchard-Chantereau et Alphonse Lefebvre à 8 mètres et plus de profondeur lors des fouilles du bassin à flot de Boulogne-sur-Mer; le bassin de la Seine où furent trouvés ceux de Grenelle, dont, selon Broca, contrairement à MM. de Quatrefages et Hamy, devrait être rapproché celui de Clichy; le bassin de la Saône où ces anthropologistes ont reconnu chez quelques-uns seulement des ossements humains retirés par M. Ducrost des couches profondes de la station de Solutré dans le département de Saône-et-Loire, la conformation céphalique, la vaste capacité crânienne, la disposition des fémurs à colonne, des tibias platycnémiques et des péronés cannelés propres à cette race; dans le Périgord, sur les bords de la Vézère, d'où proviennent les ossements de Laugerie et de Cro-Magnon; sur les bords de l'Aveyron, d'où viennent ceux de Lafaye, et sur la côte méditerranéenne où a été recueilli, par M. Rivière, le squelette des grottes de Baoussé-Roussé près de Menton.

Parmi les ossements de cette race, de temps moins reculés, on peut indiquer le crâne, de l'époque néolithique, de Nieder Ingolheim sur les bords du Rhin, étudié par MM. Schaffhausen et Pruner-Bey, les ossements du dolmen des vignettes à Léry dans le département de l'Eure, de Sainte-Suzanne dans le département de la Sarthe, et deq uelques autres monuments mégalithiques des environs de Paris, recueillis par MM. Pichon, Perrot et d'autres explorateurs encore.

A cette race, on rapporterait également le crâne extrait par M. Kerviller de la vase de la Basse-Loire, à 7 mètres au-dessous des terrains actuels; les ossements retirés par M. Chouquet, des gisements néolithiques de Moret, dans le département de Seine-et-Marne : quelques-uns seulement des ossements, également néolithiques, recueillis par M. J. de Bayes dans les grottes de Courjonnet et Coizard, dans le département de la Marne, et étudiés par Broca.

De ce type ethnique, on rapprocherait aussi le crâne recueilli par MM. P. Gervais et Chantre dans la caverne sépulcrale de Béthenas, près de Lyon, etc.[1] »

Il faut citer encore, parmi les représentants de cette race, au

Digitized by Google

néolithique, les ossements de Baumes-Chaudes et de l'Homme-Mort, en France, qui ont permis au professeur Georges Hervé d'établir son type néolithique de *Baumes-Chaudes-Cro-Magnon*. Comme nous aurons plus tard à faire des comparaisons entre la race de Baumes Chaudes et certains ossements néolithiques suisses, nous indiquons ses principaux caractères, tels que les a résumés G. de Mortillet dans la *Formation de la nation française* (Paris, 1897, p. 314-315) : dolichocéphalie occipitale ; indice céphalique moyen, 72,6 ; région frontale assez médiocrement large ; grande capacité crânienne ; circonférence horizontale du crâne, 543 et 533 mm. chez les hommes et chez les femmes ; sutures peu compliquées ; face remarquablement orthognathe ; indice nasal moyen 42,7 ; indice orbitaire moyen 83,6 ; fémur à ligne âpre épaisse ; tibias pour la plupart notablement aplatis ; péronés cannelés à des degrés divers ; cubitus à extrémité inférieure parfois incurvée. La largeur moyenne de 15 fémurs de Baumes-Chaudes donne une taille moyenne de 1 m. 61 cm.

Cette race paraît s'être perpétuée jusqu'à nos jours, tout en n'ayant plus que de rares représentants. M. de Quatrefages a retrouvé ce type exact, chez une femme du département des Landes. M. Prunières résidant dans le département de la Lozère, a pu reconnaître les caractères anthropologiques des ossements de la caverne de l'Homme-Mort, située près de Saint-Pierre les Tripiés, non seulement sur ceux recueillis sous les dolmens des Causses, mais aussi chez certains habitants actuels de ces plateaux, se faisant remarquer par leur dolichocéphalie, leurs péronés cannelés, leurs cheveux de couleur foncée et leurs yeux noirs. M. Verneau a observé à Paris deux crânes du type de Cro-Magnon, l'un d'une époque postérieure au XVe siècle, l'autre provenant de l'amphithéâtre des hôpitaux. Enfin, nous connaissons, à Lausanne, deux honorables personnes, dont l'une est un mathématicien renommé et l'autre un avocat très distingué, qui présentent tous les caractères de la race de Cro-Magnon, dolichocéphalie occipitale très prononcée, front droit, voûte crânienne élevée, capacité crânienne volumineuse. face large, nez allongé, peau foncée, yeux noirs et cheveux noirs.

La provenance de ces dolichocéphales de la fin des temps quaternaires qui constituent la race de *Laugerie-Chancelade* ou des *troglodytes-magdaléniens* — bien qu'elle soit peut-être d'ori-

Digitized by Google

gine atlantide — n'est pas encore exactement connue[1], mais au point de vue anatomique et ethnographique, ils présentent une très grande analogie de caractères avec les Esquimaux actuels, ceux du Groënland et du Labrador en particulier; il est fort probable qu'à la fin du paléolithique, la température étant devenue plus douce, une partie des populations magdaléniennes a émigré à la suite du renne, qui formait avec le bœuf et le cheval le produit le plus abondant des chasses, vers le N.-E. européen, vers le N.-O. et les terres arctiques, avant la rupture des relations terrestres avec l'Amérique[2].

D'autre part, les mœurs, les coutumes, les habitudes des populations troglodytiques quaternaires de la Suisse étant absolument les mêmes que celles des populations des stations magdaléniennes de la France, il est probable que les unes et les autres appartenaient à la même race, à la race de *Laugerie-Chancelade* ou des *troglodytes magdaléniens*. Du reste, bon nombre de ces populations n'ont pas émigré à la suite du renne; beaucoup sont restées à demeure, en Suisse comme en France, et nous allons les retrouver, chez nous, dans quelques sépultures de l'époque néolithique.

RACE DE GRIMALDI OU RACE A CARACTÈRES NÉGROÏDES.

Cette troisième race paléolithique établie par le Dr Verneau, a été rencontrée par l'abbé de Villeneuve dans la grotte des Enfants, à Grimaldi, principauté de Monaco, dans des terrains quaternaires non remaniés ; les deux squelettes qu'elle a produits ont été décrits minutieusement par le Dr Verneau, Voici ses principaux caractères[3] :

[1] Pour Gabriel de Mortillet, les représentants de la race de *Laugerie-Chancelade* sont les descendants transformés de la *race de Neanderthal*.

[2] G. Hervé. *La race des troglodytes magdaléniens*. « Revue mensuelle de l'École d'anthropologie ». Paris, 1893, p. 180.

G. Hervé. *L'Ethnogénie des populations françaises*. Ibid., 1896.

A. Schenk. *Note sur deux crânes d'Esquimaux du Labrador*. « Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie ». 1899.

[3] Dr R. Verneau. *Les fouilles du prince de Monaco aux Baoussé-Roussé. Un*

Digitized by Google

1° *Taille un peu supérieure à la moyenne;*

2° *Développement exagéré de l'avant-bras par rapport au bras et de la jambe par rapport à la cuisse;*

3° *Membre inférieur extrêmement allongé comparativement au membre supérieur.*

(Par ces deux derniers caractères, les Négroïdes de Grimaldi *exagèrent* les traits des nègres d'aujourd'hui.)

4° *Tête volumineuse, dysharmonique à un très haut degré, avec crâne fort allongé d'avant en arrière, face à la fois large et basse;*

5° *Forme régulièrement elliptique de la voûte crânienne;*

6° *Notable développement du crâne dans le sens vertical;*

7° *Front bien développé; léger méplat en arrière des pariétaux; renflement de l'occipital en arrière et en bas;*

8° *Glabelle en relief; arcades sourcilières saillantes au niveau des sinus frontaux, complètement effacés en dehors;*

9° *Orbites très larges à faible diamètre vertical;*

10° *Nez platyrrhinien, avec bord antérieur du plancher se terminant en gouttières;*

11° *Prognathisme énorme des mâchoires;*

12° *Voûte palatine étroite et profonde;*

13° *Maxillaire inférieur à menton fuyant, à corps épais, à branches montantes larges et basses, avec des condyles très inclinés en arrière;*

14° *Dents volumineuses; molaires allongées, à denticule postéro-interne très détaché; la seconde et la troisième arrière-molaire de la mandibule avec denticule postérieur bien reconnaissable.*

(Par la dentition, le jeune négroïde de Grimaldi se rapproche considérablement des Australiens.)

15° *Bassin à ilion verticaux, développés en hauteur, à crête iliaque très courbée, à échancrure sciatique étroite, comme chez les nègres actuels;*

16° *Au membre supérieur, le cubitus offre une torsion prononcée au niveau de l'insertion du muscle carré pronateur; le*

nouveau type humain. « L'Anthropologie », 1902, p. 561-585. *Les grottes de Grimaldi. Résumé et conclusions des études anthropologiques.* « L'Anthropologie », 1906, p. 291-320.

Digitized by Google

radius se montre à la fois aplati d'avant en arrière et élargi transversalement ;

17° *Fémur remarquable surtout par l'exagération de sa courbure à concavité postérieure, comme chez les Anthropoïdes ;*

18° *Tibia avec rétroversion de l'extrémité supérieure ;*

19° *Saillie du talon extrêmement prononcée.*

« En présence d'un aussi grand nombre de caractères qui ne se retrouvent aujourd'hui que chez des races considérées comme inférieures par les anthropologistes, il est impossible de ne pas regarder les négroïdes de Grimaldi comme occupant eux-mêmes, *sous beaucoup de rapports*, un des échelons inférieurs de l'humanité. Cependant, on doit reconnaître que l'organe dont le beau développement caractérise le mieux l'homme, c'est-à-dire le cerveau, avait déjà évolué d'une façon tout à fait remarquable. Sans doute la race de Grimaldi s'était trouvée placée dans des conditions exceptionnellement avantageuses, qui lui avaient permis de cultiver ses facultés intellectuelles. Elle était déjà en possession d'une industrie qu'on ne peut qualifier de primitive. Elle recherchait les objets de parure, car l'abondance du gibier lui assurait la vie matérielle et lui laissait des loisirs. Et, tandis que les malheureux sauvages d'Australie, chez qui M. Albert Gaudry a retrouvé les caractères dentaires de nos troglodytes, continuaient à traîner une existence misérable et se figeaient, pour ainsi dire, dans l'immobilité au sein d'un pays dont le milieu est resté immuable, nos négroïdes, au contraire, favorisés par les circonstances, ont évolué rapidement au point de vue cérébral. Mais leur organisme ne s'est pas modifié dans son entier avec la même rapidité que la boîte crânienne, et nous avons pu retrouver dans la face, dans le bassin, dans les membres, la preuve de leur origine inférieure.

« D'ailleurs, si ancienne que soit la race de Grimaldi, elle ne saurait être regardée comme représentant le type humain primitif. Dans les couches situées au-dessous de la sépulture de ces négroïdes, une industrie grossière a été rencontrée, qui dénote que l'homme vivait auparavant aux Baoussé-Roussé. Cet homme, nous n'en connaissons pas les caractères, mais il nous suffit de constater son existence pour être en droit de dire que la race de Grimaldi a eu des ancêtres, et que si, à beaucoup

Digitized by Google

d'égards, elle nous montre des signes d'infériorité évidente, les êtres humains qui l'ont précédée devaient lui être encore bien inférieurs[1]. »

* * *

En résumé, aucune des trois races qui semblent seules avoir existé pendant le paléolithique supérieur de l'Europe centrale et occidentale n'ont encore été rencontrées, en Suisse, dans les terrains quaternaires, mais il est fort probable qu'elles ont vécu chez nous, à cette époque reculée, puisque non seulement on trouve des débris de l'industrie humaine paléolithique dans plusieurs grottes et cavernes de notre pays, mais encore parce que leurs descendants se rencontrent, en Suisse, à l'époque néolithique, à l'âge du bronze et au sein des populations actuelles.

[1] (R. Verneau. *L'Anthropologie*, 1906, p. 302-307.)
Cette *race de Grimaldi*, pas plus que les *races de Neanderthal* et de *Laugerie-Chancelade*, n'a été signalée en Suisse à l'époque paléolithique, mais elle s'y rencontre plus ou moins pure, plus ou moins métissée, à l'âge de la pierre polie et aux époques subséquentes. Pour quelques anthropologistes, les caractères spéciaux des crânes et des os des squelettes de Grimaldi ne devraient pas être considérés comme caractères de race, mais plutôt comme caractères individuels. (Voir Dr L. Manouvrier, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1904, p. 119, et Dr Paul Raymond, *La prétendue race négroïde de Grimaldi*. « Revue préhistorique », Paris, octobre 1907.)

Digitized by Google

Age de la pierre polie.

Période néolithique ou holocène.

Les siècles se sont écoulés; les glaciers se sont retirés dans les hautes vallées. A la période froide et humide des temps paléolithiques a succédé une période chaude et sèche; la flore alpine et la faune des steppes font place à la flore et à la faune actuelles.

Des peuplades nouvelles nous arrivent successivement des régions situées entre l'Asie Mineure, le Caucase, le Nord de la Perse et la Tartarie, apportant avec elles une civilisation plus avancée, la pratique de la domestication des animaux, la culture des céréales (*Triticum vulgare antiquorum*, Heer; *Hordeum hexatischon* L.), ainsi qu'une variété de lin court (*Linum angustifolium*, Heer) dont elles tissent des étoffes pour la confection de leurs vêtements.

Ces populations néolithiques utilisent encore la pierre pour la fabrication de leurs armes et de leurs instruments, mais elles savent la polir; elles importent en Europe l'art du potier à peine ébauché à l'époque précédente; elles construisent en plein air des cabanes de bois qu'elles réunissent en bourgades, soit sur terre ferme, soit sur pilotis, à la surface des marais ou des lacs. Enfin ces populations ont le culte des morts; elles choisissent les grottes et les cavernes naturelles comme nécropoles ou élèvent à leurs défunts de grandioses monuments (monuments mégalithiques), dolmens, allées couvertes, grottes artificielles et coffres de pierre.

Elles viennent donc modifier à peu près complètement dans leur sang, dans leurs mœurs, dans leurs habitudes, dans leur régime, les populations précédentes qui vivaient encore dans notre pays à l'état plus ou moins sauvage.

Digitized by Google

Nous laisserons de côté l'étude proprement archéologique des temps néolithiques et nous nous occuperons spécialement de l'étude anthropologique des ossements trouvés en Suisse :

1° *Dans les palafittes de l'âge de la pierre polie ;*

2° *Dans les grottes ou sépultures néolithiques.*

OSSEMENTS HUMAINS PROVENANT DE PALAFITTES NÉOLITHIQUES.

L'âge de la pierre polie ou néolithique comprend chez nous trois étages principaux :

1° *l'étage archaïque*, de la pierre martelée et polie ;

2° *l'étage type*, de haute culture, de la pierre martelée, polie, sciée et forée.

Bel âge de la pierre.

3° *l'étage de transition ;* première importation d'objets de cuivre ou de bronze.

En réalité ces trois étages sont à peu près les mêmes, au point de vue archéologique, que ceux proposés par G. et A. de Mortillet, pour ce qui concerne le néolithique et le commencement de l'âge du bronze, c'est-à-dire :

1° l'époque *tardenoisienne*, de Fère en Tardenois (Aisne) ;

2° l'époque *robenhausienne*, de Robenhausen (canton de Zurich) ;

3° l'époque *morgienne* (transition de l'âge de la pierre polie à l'âge du bronze), de la station lacustre des Roseaux, à Morges.

Voici la caractéristique de ces trois étages : dans le *premier étage*, les produits de l'industrie humaine dénotent un art tout à fait primitif : les haches de pierre sont petites, à peine polies et presque toutes en minéral indigène ; les haches-marteaux n'apparaissent que sous forme de grossières ébauches et les outils en corne et en os sont mal travaillés. On ne remarque aucune trace d'ornementation, ni sur les armes, ni sur les instruments, ni sur les produits de la céramique. Du reste, la poterie, est façonnée d'une argile grossière, sans l'aide du tour ; ses formes trahissent l'enfance de l'art.

Le *second étage* présente déjà un notable progrès sur le pré-

Digitized by Google

cédent: les armes et les outils sont perfectionnés, les haches en pierre, quelquefois perforées pour recevoir le manche, sont fort bien travaillées, polies avec soin et ont parfois des dimensions colossales. On constate aussi dans ces stations une abondance relative de hachettes en néphrite, jadéite et chloromélanite. En effet, tandis que ces objets en minéral étranger font presque entièrement défaut pendant la première et la troisième période, on les rencontre, dans les stations qui nous occupent, en une proportion qui peut varier du 5 au 8 % des haches en minéral indigène.

La poterie, faite d'une pâte plus fine et mieux façonnée, présente quelques traces d'ornementation sous forme d'éminences percées et de dents de loup[1].

Le *troisième étage* ou étage de transition de l'âge de la pierre polie à celui du bronze est représenté par la station des Roseaux, à Morges.

Cette station appartient encore à l'âge de la pierre par l'ensemble de la civilisation, mais elle montre la première importation du bronze. L'instrument caractéristique de cette époque de transition est la petite hachette spatuliforme ou hache-tranchet. Le palafitte des Roseaux a fourni au professeur F.-A. Forel 19 haches de ce type, plus 3 petites lances en forme de lancette et une épingle en bronze[2].

C'est *l'époque du cuivre* de certains auteurs (Dr V. Gross), caractérisée par la présence, dans la couche archéologique même, d'armes et d'instruments de cuivre pur, de quelques objets de bronze, de haches-marteaux habilement perforées, d'outils de bois et de corne très bien façonnés, et surtout de vases de formes variées, quelques-uns munis d'anses et la plupart ornés de dessins faits avec les doigts ou au moyen de ficelle imprimée dans l'argile encore molle.

Nous conserverons cet étage dans le néolithique sous la dénomination *d'époque morgienne*.

Les crânes humains provenant de palafittes néolithiques, en Suisse, actuellement connus ou décrits, s'élèvent au chiffre de 43 et se répartissent comme suit:

[1] Dr V. Gross. *Les Protohelvètes*, pages 2 et 3. Paris, 1883.
[2] F.-A. Forel. *Le Léman*. T. III, 1904, p. 140.

Digitized by Google

1er étage ou étage archaïque; 6 crânes ;
2me » » du bel âge de la pierre; 20 crânes;
3me » » de transition (morgien); 17 crânes.

*
*

Mais ces ossements provenant des palafittes, soit de l'âge de la pierre polie, soit de l'âge du bronze, sont-ils bien ceux des palafitteurs? Nous partageons, à cet égard, l'opinion que le professeur Forel exprime si bien dans son *Léman*[1].

Deux faits généraux caractérisent l'ensemble des restes humains provenant des palafittes de la Suisse:

a) « Prédominance énorme du nombre des crânes sur celui des autres os du squelette. Je sais bien que l'intérêt anatomique et anthropologique de la partie osseuse de la tête est plus grand que celui des membres ou du tronc; il fait rechercher avec plus d'attention et conserver plus précieusement les crânes que les autres os du corps, lors de fouilles insuffisamment surveillées; mais cela n'explique pas entièrement l'abondance relative des crânes et l'absence presque totale, en particulier, des os des membres qui sont de conservation très facile. »

b) « Prédominance très marquée des crânes de femmes sur les crânes d'hommes; très grand nombre de têtes d'enfants de 6 à 8 ans. Les six crânes du palafitte d'Auvernier proviennent de femmes ou d'enfants; des six de Möringen, quatre ont appartenu à des enfants, un cinquième à une femme adulte. Ailleurs, au contraire, à Sutz, à Fenil, les crânes d'hommes sont les plus nombreux. »

« La plus grande partie des os de la tête sur les autres parties du squelette, et le fait que quelques-uns de ces crânes sont travaillés (Auvernier, Sutz) ou même percés d'un trou de suspension, permettent d'admettre que bon nombre de ces débris humains étaient des trophées, les têtes d'ennemis que le vainqueur avait rapportées triomphalement dans sa cabane. C'est très plausible et très probable. Mais si cela est, il en résulte que ces crânes représenteraient peut-être ceux des peuples

[1] T. III, p. 473-474.

Digitized by Google

étrangers, tout au moins ceux des tribus hostiles aux habitants du palafitte où on les trouve. »

« D'une autre part, cela n'explique pas le grand nombre de crânes de femmes et d'enfants qui abondent dans les collections. Les trophées que les barbares, les sauvages, conservent avec fierté, sont les crânes d'ennemis tués dans la bataille; les têtes des criminels, hérétiques ou adversaires politiques, que les demi-civilisés de notre moyen âge chrétien exposaient sur les fourches patibulaires, étaient, il est vrai, des deux sexes, les femmes étaient même plus souvent condamnées que les hommes; mais c'étaient toujours des adultes. Les enfants devaient attendre leur robe virile pour être jugés dignes des honneurs du gibet. »

« Seraient-ils les restes de repas d'anthropophages? Évidemment non, car si cela était, on trouverait avant tout les os longs des membres, et les crânes auraient été soigneusement brisés pour l'extraction de la cervelle, la plus délicate friandise d'un tel festin. »

« L'absence des os des membres et du tronc écarte aussi l'attribution de ces débris osseux à des accidents, à des noyades des habitants du palafitte, à leur mort violente lors de l'attaque ou de l'incendie qui a détruit le village lacustre. Un cadavre qui serait resté engagé dans les ruines du pilotage aurait donné un squelette complet et tous les os du corps s'y retrouveraient. Du reste le cadavre d'un noyé allégé par les gaz de la putréfaction flotte après quelques jours à la surface de l'eau et est entraîné au loin par les vagues et les courants. »

« De toutes manières il est difficile de s'expliquer la présence de ces ossements humains dans les ruines des palafittes et il est probable qu'une bonne partie d'entre eux sont étrangers à la population indigène du village où nous les trouvons. Il nous est impossible de séparer les restes humains provenant des habitants mêmes du palafitte, noyés sur place par accident, de ceux venant d'autres tribus de palafitteurs, de tribus d'indigènes terricoles ou campagnards, ou enfin de peuples étrangers ayant tenté une invasion guerrière du pays. Les conclusions que l'on tire au sujet des races de palafitteurs de l'étude anthropologique de ces restes sont donc loin d'être fermement assurées. »

Ces réserves faites nous allons étudier les ossements qui

Digitized by Google

proviennent des palafittes de l'âge de la pierre polie d'abord, et plus tard de l'âge du bronze.

* * *

Les crânes se rapportant au *premier étage* de l'âge de la pierre polie proviennent des palafittes de Chavannes (lac de Bienne), Meilen (lac de Zurich), Greng (lac de Morat), Concise (lac de Neuchâtel). En outre, les palafittes de Concise et de Grandson (lac de Neuchâtel), de Moosseedorf (canton de Berne) ont fourni des ossements de cette première époque.

La station de Chavannes sur le lac de Bienne a livré trois crânes ou fragments de crâne qui sont la propriété du Musée historique de Berne et qui ont été étudiés par MM. Th. Studer et Virchow [1] :

1° Une calotte crânienne très incomplète ayant appartenu à un homme adulte, laquelle ne peut être mesurée avec certitude (probablement brachycéphale).

2° Un crâne de jeune fille dont l'indice céphalique est brachycéphale ; indice céphalique 84.

3° Une calotte crânienne qui, d'après Virchow, aurait dû jouer le rôle de coupe à boire ; indice céphalique 79,4.

4° La station de Meilen sur le lac de Zurich a fourni autrefois une voûte crânienne brachycéphale d'un enfant d'environ 13 ans [2] ; indice céphalique 81,5.

5° Une calotte crânienne provenant de Greng sur le lac de Morat, également brachycéphale [3] ; indice céphalique 81,6.

6° Un crâne du palafitte de Concise, représenté par le frontal, les deux pariétaux, l'occipital moins sa région basilaire, les deux temporaux et les grandes ailes du sphénoïde. Il a dû

[1] Dr V. Gross. *Les Protohelvètes*, p. 3. Th. Studer. *Nachtrag zu dem Aufsatze über die Thierwelt in den Pfahlbauten des Bielersees.* « Mittheilungen der naturforsch. Gesellschaft in Bern, 1884. Virchow. *Pfahlbauschädel des Museums in Bern.* « Verhandlungen d. Berlin. Gesellschaft, 1885, p. 285 ».

[2] His et Rütimeyer. *Crania Helvetica*, p. 35.

[3] Dr H. Dor. *Notiz über drei Schädel aus den schweizerischen Pfahlbauten.* Berne, 1873.

Digitized by Google

appartenir à un individu féminin relativement jeune, toutes les sutures, moyennement compliquées, étant encore ouvertes[1]; indice céphalique 85,21.

L'indice céphalique de ces crânes, lorsqu'il a pu être calculé, est donc le suivant:

Chavannes N° 2	84
» N° 3	79,4
Meilen	81,5
Greng	81,6
Concise	85,21

ce qui donne une moyenne de *82,34* pour l'indice céphalique des populations se rapportant à la première époque lacustre.

Comme l'a si bien fait remarquer, il y a quelques années, le Dr Georges Hervé, dans son étude sur *Les Populations lacustres*, « ces brachycéphales ne semblent pas différer notablement des brachycéphales néolithiques plus ou moins laponoïdes du Nord-Est de la Gaule. Quelques ossements de même époque, trouvés à Chavannes, à Moosseedorf et en Thurgovie, ont permis de constater d'autre part, chez les premiers lacustres, un léger prognathisme alvéolaire, la vigueur de la mandibule, des os longs médiocrement gros, mais présentant de fortes empreintes musculaires, etc., caractères qui sont bien ceux de la race de Grenelle[2]. »

Les ossements du palafitte de Grandson paraissent être ceux d'une femme âgée d'environ vingt ans[3]. Le crâne fait malheureusement défaut. La taille était de 1 m. 559; les os du membre supérieur sont plutôt grêles, tandis qu'au contraire les fémurs présentent le troisième trochanter, la fosse hypotrochantérienne et une forte incurvation à convexité extérieure dans leur région supérieure. Les tibias sont faiblement platycnémiques.

[1] A. Schenk. *Études d'ossements et crânes humains provenant de palafittes*, etc. « Bull. Soc. vaud. Sciences naturelles ». Vol. XLII, n° 155; « Revue École d'Anthropologie de Paris », novembre 1905.

[2] Georges Hervé. *Les populations lacustres.* « Revue de l'École d'Anthropologie de Paris », 1895, p. 140. Pour les ossements de *Heimenlachen* (Thurgovie), voir B. Reber. *Thier-und Menschenreste aus Pfahlbauten des Kantons Thurgau. Antiqua*, 1888, p. 19.

[3] A. Schenk. *Étude d'ossements et crânes humains*, etc., p. 126-131.

Digitized by Google

Du palafitte de Concise l'on connaît un humérus et un radius vraisemblablement féminins et appartenant à un individu adulte. Ces os présentent des empreintes musculaires bien marquées et indiquent une taille de *1 m. 456*. L'humérus, en particulier, est caractérisé par le fort développement du V deltoïdien, par la saillie considérable des lèvres de la gouttière bicipitale, ainsi que par l'incurvation supérieure de la diaphyse; ces caractères sont frappants et accusent un surmenage musculaire[1]. En fait d'ossements, la station de Moosseedorf a livré une mandibule trouvée en 1868 et ayant appartenu à un individu jeune encore. Cette mandibule est très forte; les alvéoles sont gros et le bord alvéolaire quelque peu prognathe. Parmi les autres débris se trouvent deux fémurs en mauvais état, deux tibias, un humérus et un cubitus. De Chavannes enfin, l'on possède un fémur droit. Tous ces os longs, bien qu'en mauvais état, permettent de dire qu'ils étaient vigoureux, à ligne âpre fémorale saillante et large avec une platymérie et une platycnémie des plus accusées ; l'humérus, très tordu, présente une empreinte deltoïdienne très marquée[2].

Ces brachycéphales des premiers palafittes néolithiques sont semblables, par leurs caractères ostéologiques, aux premiers brachycéphales néolithiques de la Gaule qui constituent la race de Grenelle des anthropologistes français. Cette race de Grenelle est caractérisée par un « crâne arrondi, globuleux (avec un indice moyen de 83,6, variant dans la petite série de Grenelle de 81,4 à 85), au frontal élargi du haut (indice stéphanique 78,9), aux pommettes rugueuses et bien accusées, à la mâchoire supérieure prognathe et aux dents projetées en avant. L'ouverture nasale est assez large (indice: 50,8) ; certains sujets s'élèvent à la platyrrhinie. L'orbite est de moyenne hauteur (indice: 83,6). La taille de la race est petite et elle paraît avoir été sensiblement la même que celle des Lapons de nos jours[3]. » D'après les ossements de Grandson et de Concise, la taille féminine serait de *1 m. 50*.

Cette race de Grenelle ou des premiers brachycéphales néo-

[1] A. Schenk. *loc. cit.*, p. 134.

[2] Virchow, *loc. cit.*, p. 286-287.

[3] G. Hervé, *Les brachycéphales néolithiques*. « Revue École d'Anthrop. », Paris, 1894, p. 400.

Digitized by Google

lithiques se serait donc étendue sur la Suisse dès l'aurore de l'âge de la pierre polie aussi bien qu'en Gaule, et il est permis de supposer que ces immigrants à tête arrondie, venus de l'Est, furent les constructeurs des anciennes stations lacustres, puisque, aussi bien, nulle autre race que la leur n'y a laissé ses restes[1].

* * *

Les crânes du *deuxième étage* néolithique, du *bel âge de la pierre polie*, de *l'époque robenhausienne*, au nombre de vingt, se répartissent de la manière suivante :

1° Un crâne provenant de la station néolithique d'Auvernier, sous-brachycéphale, avec un indice céphalique de 81,4[2]. C'est ce crâne qui a permis à M. le professeur Kollmann la reconstitution de la femme lacustre d'Auvernier, aujourd'hui connue de chacun.

2° Une voûte incomplète brachycéphale provenant de Lattrigen (lac de Bienne)[3].

3° Une voûte crânienne masculine incomplète, de Locraz (Lüscherz), lac de Bienne, sous-brachycéphale, indice céphalique 80,6[4].

4° Un crâne féminin de Pfeidwald, lac de Bienne, décrit par His et Rütimeyer, ayant un indice céphalique de 83,8[5].

5° Une calotte vraisemblablement féminine (Locraz), indice faiblement brachycéphale de 80[6].

6° Un fragment de crâne représenté par les deux pariétaux et la partie postérieure du crâne[7]. Ce crâne, qui doit avoir été

[1] G. Hervé. *Les populations lacustres*, p. 141.

[2] J Kollmann. *Zwei Schädel aus Pfahlbauten und die Bedeutung desjenigen von Auvernier für die Rassenanatomie.* « Verhandlungen der Naturforsch. Gesellschaft in Basel » T. VIII, 1886.

[3] Virchow. *Pfahlbauschädel des Museums in Bern*, *loc. cit.*, p. 288.

[4] Studer et Bannwart, *loc. cit.*, p. 24.

[5] Dor. *Notiz über drei Schädel aus der schweiz. Pfahlbauten.* « Mittheil. der Naturforschenden Gesellsch. », Berne. 1873. Th. Studer, *Nachtrag zu dem Aufsatze über die Thierwelt in den Pfahlbauten des Bielersee.* « Mittheil. der Naturf. Gesellsch. », Berne 1884, p. 12. Virchow. *Pfahlbauschädel des Museums in Bern.* « Verhand. der Berliner anthropol. Gesellsch. », 1887, p. 271.

[6] Studer et Bannwarth, *Crania helvetica antiqua*, p. 25.

[7] Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 26 et 27.

Digitized by Google

brachycéphale, rappelle par sa forme le crâne féminin de Chavannes de la première époque, n° 2.

7° Une calotte crânienne provenant de la station de La Lance, sur la rive gauche du lac de Neuchâtel (Musée archéologique de Genève). Il a été récolté à environ dix-huit ou vingt mètres du bord actuel, à une profondeur de 1 m. 10 à 1 m. 20. Cette calotte est représentée par le frontal et les pariétaux. D'après M. Eugène Pittard ce crâne aurait un indice céphalique approximatif de 88,10 et serait ainsi hyperbrachycéphale [1].

8° Une calotte crânienne incomplète provenant de la station de Concise, brachycéphale (Musée de Lausanne, collection du Dr Guibert).

9° Un crâne brachycéphale complet provenant d'Authy près de Thonon (avec squelette entier) dont l'indice céphalique atteint 84,66. Ce crâne a appartenu à un individu masculin âgé d'environ 25 ans [2].

10° Une calotte crânienne de la station de Locras, mésaticéphale, avec un indice céphalique de 77,7 [3].

11° Un crâne féminin de la station de Locras, dolichocéphale, avec un indice de 74,1 [4].

12° Un crâne féminin, dolichocéphale, très allongé, étroit et bas, représenté par le frontal, les deux pariétaux, l'occipital, le temporal gauche et les os nasaux. Le front est droit, peu large, plutôt bas, avec des bosses frontales faiblement dessinées; la glabelle est plane et ne forme pas de tubérosité. La région postérieure des parétiaux et l'écaille occipitale forment une forte projection, un fort chignon très caractéristique. L'indice céphalique, très bas, n'est que de 66,84 (n° 15845 du Musée archéologique de Lausanne).

13° Un crâne en mauvais état, ayant appartenu à un individu de sexe incertain, encore jeune, probablement féminin. Le crâne, comme le précédent, est très allongé, dolichocéphale,

[1] Eugène Pittard. *Deux nouveaux crânes humains de cités lacustres* (Age de la pierre polie et âge du bronze) en Suisse. « L'Anthropologie », p. 1906, 547-557.

[2] A. Schenk. *Squelette d'Anthy, lac Léman.* « Revue Ecole d'Anthropologie de Paris », 1905, p. 398-407, et « Bull. Soc. vaud. Sciences nat. » 1905. La station lacustre d'Anthy est bien néolithique ; des fouilles opérées sous notre direction, au printemps 1906, nous ont livré trois haches polies et quelques tessons de poterie.

[3] Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 25.

[4] Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 26.

Digitized by Google

indice céphalique 68,5 (n° 14501 du Musée archéologique de Lausanne).

14° Un crâne dolichocéphale appartenant à un individu masculin avec un indice céphalique de 72,93 (n° 18150 du Musée archéologique de Lausanne).

15° Un frontal avec le squelette facial d'un enfant d'environ 7 ans qui, d'après la structure du frontal et la conformation de la face, paraît avoir appartenu à un individu brachycéphale et chamaeprosope (n° 10218 du Musée archéologique de Lausanne).

Les crânes n°s 12 à 15 proviennent de la station néolithique de Chevroux, lac de Neuchâtel, qui est caractéristique du bel âge de la pierre polie [1]. Ils sont accompagnés de trois mandibules en bon état.

16° Un crâne allongé (type de Hohberg), masculin, trouvé dans le lac de Bienne; indice céphalique 72 [2].

17° Un crâne de Bevaix, féminin, lac de Neuchâtel, dolichocéphale, avec un indice de 70,1 [3].

18° Un crâne d'enfant trouvé à Auvernier, lac de Neuchâtel, avec un indice de 78,5 [4].

19° Une voûte crânienne masculine provenant du marais de Lützelstetten, localité située à cinq cents mètres des rives du lac de Constance, dans la presqu'île qui s'avance entre l'Ueberlinger See et le Zeller See. Cette voûte, étroite et allongée, dolichocéphale, peut être classée à côté des pièces qui précèdent si l'on considère qu'elle a été recueillie à cinq mètres de profondeur, dans la couche la plus basse d'une tourbe superposée à du calcaire blanc-bleuâtre, et que Lützelstetten a fourni au Musée de Constance quantité d'objets datant de la pierre polie [5].

20° Un calvarium trouvé à l'île Weerd, en amont du pont de Stein, sur le Rhin, station qui a fourni des haches de pierre.

[1] A. Schenk. *Description des restes humains*, etc., p. 33 à 39. Nous considérons les crânes de Chevroux comme apparentés, par plusieurs caractères, à la race néolithique de *Baumes-Chaudes-Cro Magnon*.

[2] His et Rütimeyer. *Crania helvetica*, p. 21.

[3] His et Rütimeyer. *Crania helvetica*, p. 21.

[4] Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 8.

[5] G. Hervé. *Les populations lacustres*, p. 143.

Digitized by Google

La pièce déposée au Musée de Constance est allongée (indice: 67,7. Kollmann, *Antiqua*, 1884, nos 7 et 12[1]).

Il ressort de l'examen de cette série, il est vrai bien insuffisante, que nous avons affaire à dix crânes brachycéphales, deux crânes mésaticéphales et huit crânes dolichocéphales. Il y aurait donc eu à cet époque du bel âge lacustre de la pierre polie, en Suisse, deux races distinctes, en proportions à peu près égales, dont l'une aurait été brachycéphale et l'autre dolichocéphale.

L'indice céphalique moyen des crânes brachycéphales s'élève à 83,09; il est de 81,73 pour les crânes féminins et de 84,45 pour les crânes masculins. Cette race au crâne arrondi est caractérisée encore par le fait que la face était courte et large, chamaeprosope.

Le crâne de Locras, décrit par Dor, et appartenant à cette race brachycéphale, était accompagné de deux fémurs de grosseur moyenne, mais platymères, à forte ligne âpre et à très large surface poplitée. Un humérus à indice de grosseur de 20,9 et mesurant 325 mm. de long; un radius et deux cubitus fortement incurvés à leur extrémité supérieure et à diaphyse très anguleuse. Le cubitus gauche, complet, mesure 260 mm. de long. D'après la méthode de M. le professeur Manouvrier l'humérus indiquerait une taille de 1 m. 646 et le cubitus de 1 m. 654, ce qui ferait une moyenne de *1 m. 65*. La taille du squelette masculin d'Authy, près de Thonon, était de *1 m. 59*.

L'indice céphalique moyen des crânes dolichocéphales est de 70,31; il s'élève à 72,47 pour les crânes masculins et s'abaisse à 69,88 pour les crânes féminins. Enfin l'indice céphalique moyen des deux crânes mésaticéphales est de 78,1.

* * *

Les dix-sept crânes du *troisième étage* néolithique de *l'époque de transition* de l'âge de la pierre à l'âge du bronze ou *époque morgienne* se répartissent comme suit:

[1] G. Hervé. *Les populations lacustres*, p. 143.
Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 12.

Digitized by Google

1° Un fragment de crâne provenant du palafitte de Lattrigen (lac de Morat) ayant appartenu à un jeune individu du type brachycéphale [1].

2° Un crâne masculin en bon état, sans le squelette facial, du palafitte de Sutz (lac de Bienne) provenant d'un homme adulte, dolichocéphale, indice céphalique 76; capacité crânienne d'après Virchow de 1.400 cm³ [2].

3° Un crâne féminin, brachycéphale, de Sutz, avec un indice céphalique de 83,05 [3].

4° Un fragment de crâne ayant appartenu à un homme âgé, de Sutz, qui paraît avoir été fortement dolichocéphale; la région postérieure des pariétaux et l'écaille occipitale font chignon et rappellent la disposition de cette région chez les crânes néolithiques de Chevroux [4].

5° Un fragment de crâne masculin qui ne peut être mesuré, mais qui indique un crâne brachycéphale, du palafitte de Fenil, lac de Bienne [5].

6° Un crâne masculin, en bon état, de Fenil, dolichocéphale, avec un indice de 72,3 ; l'indice orbitaire est de 84,2 [6].

7° Un crâne masculin, en bon état, de Fenil, dolichocéphale, indice céphalique 71,4; l'indice orbitaire est de 80. Le crâne est hypsicéphale [7].

8° Un crâne d'enfant cubant 1210 cm³, de Fenil, mésaticéphale, indice céphalique 77,1 [8].

[1] Virchow, *Pfahlbauschädel des Museums in Bern*, *loc. cit.*
Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 27.

[2] Virchow, *Schädel aus Geräthe aus den Pfahlbauten von Auvernier*, *Sutz und Mörigen*. « Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte. » 1887.
Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 27.

[3] Th. Studer. *Verhandlungen der Berliner anthrop. Gesellsch.* 1886, p. 714.
Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 29.

[4] Th. Studer, *Verhand. der Berliner anthrop. Gesellsch.* 1886, p. 717.
Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 30.
Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 31.

[5] Virchow, *Pfahlbauschädel des Museums in Bern*, p. 288.
Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 31.

[6] Th. Studer, *Nachtrag zu dem Aufsatze über die Pfahlbauten des Bielersees.* « Mittheil. der Naturforsch. Gesellsch. Bern. » 1884, p. 13.
Virchow, *Pfahlbauschädel des Museum Bern.* 1885, p. 288.
Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 32.

[7] Th. Studer, *Nachtrag*, etc., p. 8. Virchow, *Pfahlbauschädel*, etc., p. 283.
Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 33.

Digitized by Google

9° Un fragment de crâne masculin, dolichocéphale, représenté par le frontal et une partie des pariétaux; le crâne est épais, laissant voir à l'intérieur les profondes empreintes des vaisseaux sanguins. La suture coronale est relativement compliquée dans la région du ptérion ; le front est bas, les courbes frontale et pariétale longues et aplaties; les arcades sourcilières volumineuses, de même que les sinus frontaux.

Ce crâne a appartenu à un individu adulte à l'aspect bestial; par beaucoup de ses caractères il rappelle le type de Neanderthal. « Das Stück, das nach Virchow einem Erwachsenen angehörte, wurde hier reproducirt um die eigenthümlich fliehende Stirn und die starken Oberaugenwulste zu zeigen, die beide der Physiognomie dieses Mannes ein wildes, abstossendes Aussehen geben mussten[1]. »

10° Un crâne masculin, brachycéphale, indice céphalique 80,7, provenant de la station de Saint-Blaise (lac de Neuchâtel)[2].

11° Une moitié de crâne féminin, dolichocéphale, indice céphalique 74, trouvé dans le palafitte d'Œfeliplätze près de Gérofin (lac de Bienne); l'indice orbitaire est de 80, 4[3].

12° Une calotte crânienne, masculine, de la station du Châtelard, station de Bevaix (lac de Neuchâtel). L'indice céphalique, dolichocéphale, est de 72,7[4].

13° Une calotte crânienne, féminine, du palafitte d'Estavayer (lac de Neuchâtel), dolichocéphale, indice céphalique 74,4[5].

14° Un crâne, masculin, brachycéphale, provenant de la station de Point, vis-à-vis de La Lance (lac de Neuchâtel), récolté par M. le Dr Guibert et décrit par M. Eugène Pittard; ce crâne a été donné avec d'autres pièces semblables au Musée anthropologique de Lausanne par M. le Dr Guibert. L'indice céphalique de ce crâne, très élevé, atteint 91,56, dénotant une hyperbrachycéphalie très nettement caractéristique; l'indice facial

[1] Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 34. Virchow, *Pfahlbauschädel*, etc., p. 289.
[2] Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 34.
[3] Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 35.
[4] Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 37.
[5] Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 46.
J. Kollmann, *Zwei Schädel aus Pfahlbauten*, etc. « Verhand. der Naturf. Gesellsch. in Basel ». VII, 1886.

Digitized by Google

est de 46,29 et indique une face courte et large avec un nez mésorhinien, indice nasal = 50[1].

15° Un crâne féminin, brachycéphale, provenant de la station de transition de l'âge de la pierre à l'âge du bronze de Concise (lac de Neuchâtel), station voisine de celle de Point d'où provient le crâne précédent. Chose intéressante, ce crâne est en tous points semblable à celui décrit par M. Pittard; son indice céphalique atteint 91,46[2].

16° Une voûte crânienne, dolichocéphale, indice céphalique 73,5, provenant de la station du Grosser Hafner, près de Zurich.

17° Un crâne de Sutz (collection Schwab), mésaticéphale, l'indice céphalique étant de 79,8[3].

Sur ces dix-sept crânes lacustres de la fin des temps néolithiques et de l'aurore de l'âge des métaux, six crânes sont brachycéphales; deux crânes sont mésaticéphales; neuf sont dolichocéphales.

L'indice céphalique moyen des crânes brachycéphales féminins est de 87,26; celui des crânes masculins de 86,13; l'indice moyen des deux sexes atteint 86,67.

Les crânes mésaticéphales ont un indice moyen de 78,45.

Enfin les crânes dolichocéphales féminins présentent un indice céphalique moyen de 74,2; les crânes masculins de 73,18 et celui de l'ensemble de la série de 73,5. Les crânes lacustres de l'*époque morgienne* sont accompagnés de quelques ossements provenant des palafittes de Sutz et de Locras, sur le lac de Bienne.

Ce sont: un bassin féminin en très bon état; un fémur droit; deux tibias gauches; deux péronès et un radius du palafitte de Sutz. Un fémur gauche; un humérus et un cubitus de la station de Locras.

Voici les principaux caractères de ces os :

Le bassin, le fémur, les deux tibias, les deux péronés et le radius de Sutz, appartiennent au même individu, c'est-à-dire

[1] Eugène Pittard, *Sur de nouveaux crânes provenant de diverses stations lacustres de l'époque néolithique et de l'âge du bronze en Suisse.* « L'Anthropologie », Paris, 1899, p. 281-289.

[2] Dr R. Vernau. *Un nouveau crâne humain d'une cité lacustre.* « L'Anthropologie ». Paris, 1894, p. 54-66.

[3] G. Hervé, *Les populations lacustres*, p. 145.

Digitized by Google

à la femme brachycéphale, crâne n° 3, indice céphalique 83,05.

Le fémur mesure 390 mm. de long ; il est fort, vigoureux, présente un troisième trochanter bien développé avec des crêtes bien marquées. La diaphyse est passablement recourbée à convexité antérieure. Cet os indique une taille de 1 m. 475.

Les tibias mesurent 315 mm. de long. La diaphyse est très forte, aplatie latéralement, platycnémique, avec un indice de 62,9. La taille correspondant aux tibias est de 1 m. 486.

Les deux péronés sont forts, vigoureux, avec des empreintes musculaires bien marquées. Leur longueur est de 318 mm. indiquant une taille de 1 m. 496.

Enfin le radius, également fort et vigoureux, mesure 216 mm. La taille correspondante est de 1 m. 548.

La taille moyenne, calculée d'après ces différents os, serait, pour la femme adulte, brachycéphale, de Sutz, crâne n° 3, de *1 m. 50.*

Le fémur de Locras est masculin, incomplet, avec une ligne âpre, large et forte, développée d'une manière inusitée : la région supérieure de la diaphyse est aplatie dans le sens antéro-postérieur, dénotant ainsi une forte platymérie.

L'humérus droit, masculin, bien développé, vigoureux, mesure 325 mm. de long ; taille = 1 m. 622.

Le cubitus gauche mesure 260 mm. Il est vigoureux et son extrémité supérieure est fortement recourbée ; la diaphyse est anguleuse. La taille correspondante est de 1 m. 676. Le cubitus droit présente les mêmes caractères, mais l'extrémité distale manque[1].

* * *

L'étude des crânes lacustres se rapportant à la période néolithique, en Suisse, nous démontre donc que, pendant le premier étage ou première époque de l'âge de la pierre polie, l'on ne trouve que des crânes brachycéphales entre les pilotis et à l'in-

[1] Studer et Bannwarth, *loc. cit.*, p. 52-55.
Virchow. *Pfahlbauschädel des Museums Bern.* 1885, p. 286.
Th. Studer, *Menschliche Skelettknochen von Sutz am Bielersee.* « Verhandlungen Berliner anthropol. Gesellschaft », 1886, p. 716.

Digitized by Google

térieur de la couche archéologique de ces anciennes habitations; que pendant le deuxième étage, bel âge de la pierre polie, il y a une proportion à peu près égale de crânes brachycéphales et dolichocéphales; enfin, qu'à l'étage morgien ou époque de transition de l'âge de la pierre polie à l'âge du bronze, les dolichocéphales sont les plus nombreux, bien que quelques crânes brachycéphales présentent une pureté de type remarquable.

Afin de pouvoir tirer de ces faits des déductions sérieuses et vraiment scientifiques et établir des comparaisons, nous allons étudier les restes humains de la période néolithique provenant de grottes, de cavernes ou de sépultures [1].

[1] La fin de cette première partie comprenant l'étude des restes humains provenant de grottes, cavernes et sépultures néolithiques paraîtra dans le prochain numéro du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, en 1908.

Digitized by Google

INTRODUCTION GÉOGRAPHIQUE

A L'ÉTUDE DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

par PIERRE CLERGET,

Professeur à l'École supérieure de Commerce de Lyon.

L'économie politique, traditionnelle et dogmatique, n'a été jusqu'ici qu'un ensemble d'affirmations empiriques au service d'intérêts politiques ou sociaux. Comme le fait remarquer très justement M. Émile Bouvier, nous avons une économie politique bourgeoise et une économie politique ouvrière, une économie politique libre-échangiste et une économie politique protectionniste ou nationale, mais la science économique n'existe pas encore [1]. La raison d'un pareil état de choses doit être cherchée avant tout dans l'isolement de cette discipline, et c'est en se laissant pénétrer par d'autres sciences plus avancées, que l'économie politique trouvera la faveur à laquelle elle a droit, en formulant des conclusions d'un caractère vraiment scientifique.

Beaucoup d'économistes, et tout particulièrement ceux qui ont conçu cette entité abstraite qu'ils ont appelée l'homme économique, n'ont pas compris la complexité des faits qu'ils

[1] *La Méthode matémathique en économie politique.* Paris, in-8, 1901, p. 115.

Digitized by Google

avaient à étudier, en négligeant, notamment, la part d'influence qui revenait au milieu.

« Toute idée d'être organisé vivant est impossible, écrit M. A. Giard, si l'on ne prend en considération l'idée d'un milieu. Aussi, l'idée d'être vivant et celle de milieu (air, eau, lumière, chaleur, etc.) sont inséparables. On ne peut concevoir non plus une modification de l'un, sans que survienne une modification de l'autre par une réaction inévitable[1]. » Et c'est un sociologue qui ajoute : « Il faut enrober l'individu que l'on étudie dans la réalité qui l'enveloppe[2]. » Cette réalité se présente sous une double forme : le milieu social, constitué par les groupes humains, et le milieu physique.

Nous nous proposons d'étudier ici les influences exercées par les conditions géographiques sur les phénomènes économiques. Ce n'est point à dire que celles-ci n'agissent pas également sur d'autres phénomènes sociaux, tels que les phénomènes politiques et religieux [3], par exemple, mais leur action est d'un ordre différent, beaucoup plus faible, d'autant plus faible pourrions-nous dire, que le phénomène est d'un ordre psychologique plus élevé. Partout, d'ailleurs, où l'homme marque sa trace, le point de vue psychologique doit être examiné avec autant d'attention que le point de vue géographique qui va faire exclusivement l'objet de ce travail [4].

*
* *

Beaucoup plus que le sol, son relief, ses montagnes, ses plai-

[1] *L'évolution des sciences biologiques* dans la « Revue scientifique ». 12 août 1905.

[2] E. Waxweiler. *Esquisse d'une sociologie.* « Publication de l'Institut Solvay. » in-4. Bruxelles, 1906.

[3] « La religion de Zoroastre, écrit M. Fr. Houssay, semble une exhalaison du sol même de l'Iran. La fraîcheur, la fertilité des zones arrosées, l'aridité des régions d'alentour, la chaleur de l'été, la rigueur de l'hiver, tout s'oppose, tout est contraste, tout est bon ou mauvais ; l'homme qui cherche à dépasser les phénomènes n'a pris en eux conscience que des extrêmes ; il conçoit Ormuzd et Ahriman. Tout homme qui défriche un champ (et cela veut dire qui amène l'eau et enlève les pierres) est un allié d'Ormuzd contre Ahriman; il remplace du coup l'extrême désert par l'extrême fertilité.... Le paradis de Mahomet est une image de l'oasis fertile. » La structure du sol et son influence sur la vie des habitants. « Études sur la Perse méridionale. » *Annales de géographie*, 1893-94, p. 278-295.

[4] Cf. le livre trop peu connu mais si révélateur de G. Tarde. *Psychologie économique*, 2 vol. in-8. Paris, 1902.

Digitized by Google

nes et ses fleuves, c'est le climat qui façonne l'homme et lui donne une empreinte caractéristique. Il est bien certain que ce sont les zones tempérées, zones de brusques contrastes, et surtout celle de l'hémisphère boréal, qui ont le plus favorisé le développement des races humaines. « On sait combien puissante, écrit Élisée Reclus, a été l'influence favorable du milieu sur les progrès des nations européennes. Leur supériorité n'est point due, comme d'aucuns se l'imaginent orgueilleusement, à la vertu propre des races dont elles font partie, car, en d'autres régions de l'ancien monde, ces mêmes races ont été bien moins créatrices. Ce sont les heureuses conditions du sol, du climat, de la forme et de la situation du continent qui ont valu aux Européens l'honneur d'être arrivés les premiers à la connaissance de la Terre dans son ensemble, et d'être restés longtemps à la tête de l'humanité [1]. »

Et ce pourrait être par un simple changement de climat — cet asséchement progressif que les géographes constatent encore actuellement un peu partout [2], — que s'expliquerait le déplacement successif vers le Nord des foyers de civilisation, depuis l'antique prospérité de Thèbes (25° 43' lat. N.) et de Babylone (32° 30') jusqu'à l'avènement de Paris (48° 50') et de Londres (51° 31').

L'homme de la plaine diffère profondément du montagnard, sans cesse aux prises avec les difficultés que lui crée le milieu [3]. « L'étendue des surfaces sur lesquelles opère l'Américain, écrit M. Paul Vidal de la Blache, a communiqué à sa civilisation un caractère original. L'échelle des proportions n'est pas la même pour lui et pour nous. Il s'agissait de transporter économiquement à 2000 kilomètres de distance les produits des prairies aux ports de l'Atlantique. C'est par le triomphe du machinisme qu'on y est parvenu, par le développement de la force mécani-

[1] Cité par L. Metchnikoff, ancien professeur à l'Académie de Neuchâtel, dans son ouvrage : *La Civilisation et les grands fleuves historiques*. 1 vol. in-16. Paris, 1889.

[2] Accentué d'ailleurs, dans les régions désertiques de l'Afrique du Nord et de l'Asie Mineure, par l'envahissement des sables qui remplissent le lit des rivières.

[3] Cf Jean Brunhes et Paul Girardin : *Les groupes d'habitations du Val d'Anniviers comme types d'établissements humains* dans « Annales de Géographie ». 15 juillet 1906 ; et notre *Peuplement de la Suisse*, dans « Bulletin de la Société royale belge de Géographie. » N° 2, 1906.

Digitized by Google

que sous toutes ses formes. Et à ces facilités de locomotion se sont adaptées des habitudes de vie qui tranchent avec les nôtres [1]. »

La plaine est parfois marécageuse et elle exerce très fortement sa pernicieuse influence. « L'insalubrité de certains cantons de la Champagne humide, où les fièvres intermittentes, dues à la présence des étangs, sont assez fréquentes, a eu sa répercussion sur le caractère des habitants : le tempérament souffreteux et le caractère apathique des populations du Bocage, au nord du Der, s'expliquerait surtout par les conditions spéciales du milieu physique [2]. »

Chez les populations agricoles, en général, et parmi les peuplades primitives, le genre de travail, qui dérive plus ou moins directement des conditions géographiques, réagit à son tour sur la constitution physique. « Les habitants des massifs boisés argonniens et ardennais, qui vivent la plupart des pénibles travaux forestiers et de l'exploitation des carrières, dont l'aisance et l'alimentation sont médiocres ; ceux de la vallée de l'Aisne, aux environs de Vouziers, qui exercent la profession sédentaire de vanniers, ont une stature généralement moins élevée que les cultivateurs de la Champagne Pouilleuse, et une constitution moins robuste, particularité à laquelle les conditions générales de l'existence ne sont pas étrangères. De même, dans le Vignoble (montagne de Reims) et dans les cantons urbains de Reims, où le travail est plus rude que dans la plaine crayeuse, la proportion des exemptés pour défaut de taille est relativement plus considérable [3]. »

Le corps humain n'en reste pas moins l'organisme qui s'adapte le mieux aux variations de la température. Mais il s'y plie d'autant plus aisément qu'il est mieux accoutumé à de fréquents et très grands écarts dans ces variations [4]. « Peut-on trouver, écrit Mme Jeanne Shibley, des êtres plus robustes et plus

[1] *Les conditions géographiques des faits sociaux*, dans « Annales de Géographie », 15 janvier 1902.

[2] Émile Chantriot, *La Champagne. Étude de géographie régionale.* 1 vol. in-8. Nancy, 1905.

[3] Émile Chantriot. *Op. cit.*

[4] M. F.-F. Roget signale le fait qu'une colonie « d'Avner », habitants du val d'Avers, s'est installée au Nouveau-Mexique sous un ciel tropical. *La vallée d'Avers* dans « Écho des Alpes », juin 1905.

Digitized by Google

résistants à la chaleur que ces Canadiens français qui ont passé à Québec par des températures de 50° au-dessus de zéro et de 50° au-dessous ? On peut les voir dans les immenses plaines de l'Ouest américain, où la chaleur est telle qu'elle mûrit en quelques semaines des océans de blé, travailler sous un soleil de plomb, tel qu'il ne se fait jamais sentir sous les tropiques mêmes, sans la moindre brise qui vienne attiédir, un instant, sa torride chaleur. Qui voit-on cultiver de même, sous toutes les latitudes chaudes des États de l'Union, sinon des Suédois, des Norvégiens, des Danois, des Allemands de l'Extrême-Nord prussien ? ... Moins résistants sont les Italiens, quoique nés sous un ciel plus clément, parce que, précisément, ce ciel est trop clément. Et, cependant, ne sont-ce pas eux, presque uniquement eux, qui cultivent le café au Brésil, et inondent les marchés des pays tempérés de huit millions de sacs qu'ils produisent annuellement ? Ce sont des cultivateurs allemands qui font pousser également le café et le cacao du Venezuela et de la Colombie [1]. »

L'influence du milieu s'exerce aussi sur la rémunération du travail. Bien des facteurs entrent en ligne de compte dans l'établissement du salaire et tout particulièrement la productivité du travail, mais le coût de la vie est prépondérant. Le Chinois qui vit d'une poignée de riz se contente de quelques sapèques de cuivre; le travailleur agricole de l'Italie du Sud gagne de 1 fr. à 1 fr. 50, tandis que le simple manœuvre américain ne reçoit pas moins d'un dollar (5 fr. 18). Pour diminuer les frais de main-d'œuvre, beaucoup d'établissements industriels vont s'installer à la campagne, où les ouvriers peuvent vivre à meilleur compte. Notons d'ailleurs que la productivité du travail dépend dans une large mesure de l'alimentation — le travail est avant tout un élément physiologique, — et indirectement du salaire, d'où la formule anglaise : *bad pay bad work* (mauvais salaire, mauvais travail). La rémunération du travail varie encore avec l'abondance des bras et la valeur du produit exploité, qui sont aussi des conditions géographiques. De là, les hauts salaires dans les placers aurifères ou dans les pays de faible population

[1] Cité par Jean Brunhes : « Différences psychologiques et pédagogiques entre la conception statistique et la conception géographique de la géographie économique. » Publication de l'Institut géographique de Fribourg, 1900.

Digitized by Google

qui, comme l'Australie, entravent, en outre, l'immigration par la prohibition de la main-d'œuvre chinoise, à cause de son bon marché.

* * *

La vie économique s'étend, en réalité, à toute l'œkoumène; mais entre l'économie du primitif de la zone équatoriale ou de la bordure polaire et le développement industriel des pays civilisés, que de différences, que d'étages (*Stufen*), suivant l'expression des géographes allemands ! Avant d'arriver à notre organisation compliquée, il faut franchir un certain nombre de stades que l'on retrouve encore aujourd'hui dans les régions qui s'éveillent seulement à la vie économique.

C'est d'abord l'étage du troc, tel qu'il se pratique sur le marché local des peuplades nègres du Congo; tout s'échange, objet contre objet; le portage humain, à travers les sentiers de brousse est seul connu.

L'étage de la monnaie-marchandise, complétée par les cauris, vient ensuite. Il fait intervenir le nomade ou le caravanier; le trafic est plus important ; il comprend déjà des produits de fabrication européenne. Un animal porteur, comme le chameau, supplée l'homme qui n'est plus qu'un conducteur le long des chemins de caravane.

Une civilisation ancienne, mais stationnaire depuis des siècles, nous conduit à l'étage de la monnaie de cuivre. Les fleuves sont sillonnés de jonques, les routes existent depuis longtemps, mais elles ne sont parcourues que par la bête attelée et l'homme ; nos chemins de fer y datent d'hier, imposés, d'ailleurs, par une intervention étrangère. Ce n'est que dans les ports ouverts aux Européens qu'apparaissent le lingot d'argent (*sycee*) et la piastre mexicaine; dans l'intérieur, la sapèque suffit au paiement de faibles salaires, en rapport avec des besoins très restreints.

Le quatrième étage est celui des monnaies d'or et d'argent, que l'on remplace déjà par la monnaie de papier, si pratique pour le règlement des échanges internationaux, qui naissent de l'intense développement industriel et sont facilités par l'extension et le perfectionnement des moyens de transport.

La facilité de l'existence, grâce aux productions spontanées

Digitized by Google

du sol tropical, la difficulté de l'effort par l'action déprimante d'un climat trop chaud ou trop froid, les entraves naturelles à la pénétration et l'absence ou l'insuffisance des voies de communication ont causé en partie ces différences de civilisation.

*
* *

« On peut dire de la question des prix, écrit M. de Foville, qu'elle traverse la science économique de part en part. Qu'il s'agisse de production, de répartition, de consommation, la question des prix se pose et s'impose... Tous les budgets individuels sont à la merci des prix, soit comme recettes, soit surtout comme dépenses, et le bien-être du plus *grand nombre dépend d'un* côté du taux des salaires, de l'autre de la cherté ou du bon marché des choses nécessaires à la vie[1]. » Sans doute, ce qui fait le prix d'un objet, c'est d'abord l'intensité du désir que nous avons de le posséder, intensité qui n'est pas, d'ailleurs, toujours proportionnelle à son utilité, et c'est aussi sa rareté qui est bien un fait géographique. L'abondance du combustible et du minerai provoque le bon marché des produits de l'industrie métallurgique ; le prix des cotonnades dépend de la récolte de la matière première, et le coût de l'alimentation est à la merci des phénomènes climatiques : des pluies d'été trop abondantes nuiront à la récolte du blé et contribueront à renchérir le pain ; une gelée de printemps fera augmenter le prix du vin.

Cette influence des conditions géographiques était tellement prépondérante autrefois que certaines régions étaient soumises à la famine, tandis que d'autres, plus ou moins voisines, jouissaient d'un régime d'abondance. Le développement des transports, leur rapidité ainsi que le bon marché des frets tendent à égaliser les approvisionnements et à niveler les prix. Les influences géographiques persistent, mais leurs conséquences ont cessé d'être aussi désastreuses.

*
* *

La production agricole est en corrélation très étroite avec le milieu physique. Une agriculture bien comprise doit se spécia-

[1] *Dictionnaire d'Économie politique.* H. Guillaumin, 1900. (Article *Prix.*)

Digitized by Google

liser d'après les aptitudes du sol, les données climatiques et les exigences du marché. Ainsi, deux conditions sur trois sont géographiques, et c'est la première qui a provoqué le peuplement des centres ruraux, plus ou moins denses selon la fertilité de la terre, les facilités de l'exploitation et l'abondance de l'eau.

L'économie rurale a donc une base nettement géographique, le sol sur lequel elle prend racine, le capital fixe qu'elle exploite. De là, pour l'agriculteur, cet amour de la terre qui le pousse à étendre toujours son domaine et à mesurer sa richesse au nombre d'hectares qu'il possède. Mais il faut bien reconnaître qu'un fait psychologique, le progrès scientifique, est venu modifier cette conception paysanne. La culture intensive par les engrais, les amendements, les semences sélectionnées et mieux adaptées à la nature du sol et au climat, montre qu'il est beaucoup plus profitable d'exploiter scientifiquement une moindre surface[1].

A cet égard, l'influence du milieu décroît. Mais elle reprend ses droits par ailleurs. Lorsque les transports étaient difficiles et coûteux, chaque petite région devait suffire à tous ses besoins. Tel est encore le cas en Chine, par exemple. Nous savons aussi qu'à la fin du XVIIIe siècle, la culture de la vigne s'étendait jusqu'aux bords allemands de la Baltique. Les « exceptions géographiques » de ce genre tendent à devenir aujourd'hui de plus en plus rares. Les cultures viennent se concentrer dans les zones climatiques qui leur sont particulièrement favorables. La récolte sera avancée, et la qualité, supérieure. Les procédés actuels de conservation par le froid, la rapidité et le bon marché des transports contribueront à la diffusion du produit bien au delà de la zone dans laquelle on le maintenait à grand'peine autrefois.

* * *

L'industrie extractive est, vis-à-vis du milieu, dans une dépendance aussi étroite que l'agriculture. La présence du combustible ou d'un minerai lourd et de faible valeur a provoqué l'installation sur place des industries métallurgiques de transformation, en créant des centres de peuplement qui sont deve-

[1] Cf. Jean Brunhes, *L'homme et la terre cultivée*. « Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie ». XII, 1899, p. 216-260.

Digitized by Google

nus, au cours du XIXe siècle, de puissantes agglomérations. Mais il a fallu pour cela l'intervention d'un facteur psychologique, la découverte du pouvoir moteur de la vapeur et les nombreuses inventions mécaniques. L'utilisation récente de la houille blanche et de la houille verte est en train de provoquer la création de nouveaux foyers industriels dans des régions qui ne semblaient point prédestinées à recevoir ces établissements. Tandis que la houille noire se trouve le plus souvent sur le pourtour des vieux plateaux de l'époque primaire, la houille blanche provient des montagnes élevées d'un âge beaucoup plus récent, et la houille verte fait la richesse des plaines sillonnées par les fleuves et les rivières. Si les réserves de charbon sont inépuisables, — on en a déjà calculé le terme dans nos pays de l'Europe occidentale, — il n'en est pas de même des forces hydrauliques que les précipitations atmosphériques alimenteront toujours, suivant des cycles de plus ou moins grande abondance, dont la périodicité n'est pas encore parfaitement connue, malgré l'essai de la loi empirique de Brückner.

Si la présence des industries métallurgiques est étroitement liée au milieu, cette dépendance diminue avec les autres industries de transformation dans lesquelles la part du facteur psychologique devient plus importante, avec celles qui ont dû leur existence à des raisons historiques, ou bien encore qui utilisent des matières premières d'un prix assez élevé pour supporter un transport long et coûteux. Ces industries ont été attirées par la main-d'œuvre des centres urbains préétablis, dont elles ont provoqué à leur tour l'agrandissement.

* * *

L'intensité présente du développement industriel a amené une exploitation exagérée d'un grand nombre de richesses naturelles, et il est arrivé que ce sont les géographes qui, dans beaucoup de cas, ont poussé le cri d'alarme. On a créé, en Allemagne, le nom très expressif de *Raubwirtschaft* dont nous n'avons point en français l'équivalent[1]. C'est le rapt économique ou

[1] Cf. E. Friedrich. *Wesen und geographische Verbreitung der Raubwirtschaft.* « Petermann's Mitteilungen ». 1904. Heft III et IV.

Digitized by Google

l'économie destructive. L'extension du commerce de l'ivoire laisse craindre l'extinction de l'éléphant d'Afrique. La mode des plumes de chapeau et des fourrures a déjà amené la disparition de nombreuses espèces intéressantes. Les abus de la colonisation ont conduit à l'exploitation sexuelle de la femme indigène par l'homme blanc, contribuant ainsi, directement ou indirectement, — car la violence sexuelle entraîne la violence tout court, — à tarir la natalité de ces races primitives, qui forment pourtant la seule main-d'œuvre utilisable dans les régions tropicales[1]. Encore ici, la moralité est d'accord avec l'intérêt bien compris. Les richesses végétales n'ont pas été mieux respectées que les espèces animales. Les plantes à caoutchouc sont exploitées sans être remplacées, et, depuis cinquante ans, toutes les nations se sont acharnées à détruire leurs forêts sans les replanter. Il a fallu qu'à la suite du ravinement des pentes, de terribles inondations se produisissent pour que l'on songeât à reboiser, encouragé d'ailleurs à cela par la disette du bois d'œuvre et l'importance prise par la houille blanche.

On commence à réagir un peu, de différents côtés, contre ces gaspillages. Le renard bleu — dont la fourrure si recherchée vaut jusqu'à fr. 350, — est élevé méthodiquement dans quelques îles du Nord de l'Amérique. La chasse de l'éléphant a été réglementée, pour autant qu'une semblable réglementation puisse être appliquée. On commence à parler dans les milieux coloniaux — et très vivement en France, — d'une politique indigène qui serait véritablement une politique de protection et d'éducation. Enfin, à la longue période du déboisement a succédé l'aménagement raisonné de la montagne, si parfaitement compris en Suisse, alors que dans d'autres pays il faut encore y préparer l'opinion du montagnard[2].

* * *

La forme de la propriété est une des questions les plus controversées de l'économie politique, et, parmi les arguments

[1] Cf. sur ce point spécial l'éloquent plaidoyer de Jean Brunhes, *La colonisation des pays neufs et la sauvegarde de la femme indigène*, dans « Revue d'économie politique ». 1906.

[2] Cf. Paul Descombes, *Etude sur l'aménagement des montagnes dans la chaîne des Pyrénées*. 1 br. in-8. Bordeaux, 1905. 2me édition.

Digitized by Google

invoqués, il nous paraît que l'on a trop peu fait appel aux conditions géographiques. La propriété foncière est bien fille de la terre, et si l'on se demande la forme qu'elle doit revêtir, individuelle ou collective, en tenant compte du phénomène de l'accroissement de la population, il semble que cette forme sera celle qui favorisera la production maxima et s'adaptera le mieux à cette fonction. Placé sur ce terrain, le problème est bien de nature géographique. D'après M. Émile de Laveleye, la propriété n'est pas instituée seulement dans l'intérêt de l'individu et pour lui garantir la jouissance des fruits de son travail, elle l'est aussi dans l'intérêt de la société et pour en assurer la durée et l'action utile[1]. Le critère du rendement maxima satisfait à la fois l'intérêt particulier du propriétaire et l'intérêt général de la collectivité, et nous nous demanderons quelle est la forme qui réalise le mieux cet objectif. Stuart-Mill attachait une grande importance à la démonstration de cette vérité que les formes de la propriété foncière sont variables et perfectibles. Cette vérité découle immédiatement de la théorie que nous exposons : la variabilité est causée par les différences du milieu physique, et la perfectibilité provient du facteur psychologique que nous avons déjà invoqué plus haut, le progrès scientifique.

La propriété alpestre, par sa nature même, est restée longtemps et totalement propriété collective. Bien que des études précises et récentes fassent défaut sur ce point intéressant, il semble qu'elle soit en train de se particulariser. Mais l'évolution est lente. Les cantons qui ont le mieux gardé les anciennes traditions sont aussi ceux qui sont restés le plus attachés à la propriété collective. « La puissance du commun, écrit M. Briot, est la moins fructueuse de toutes, chacun sait cela. Appliquée aux pâturages, sans contrôle ni réglementation quelconque, elle engendre fatalement leur ruine. Chacun craint de ne pas profiter du communal autant que son voisin. De là naît l'abus. Mais nos montagnards se montrent foncièrement attachés aux communaux ; pour eux, le communal maintient entre tous des liens égalitaires et fraternels ; il rend l'extrême misère impossible en dispensant de travailler pour autrui ; il procure une précieuse indépendance[2]. »

[1] *De la propriété et de ses formes primitives.* 4me édit. Paris, 1891. 1 vol in-8.
[2] *Les Alpes françaises.* Cité par Louis Courthion. *Le Peuple du Valais.* 1 vol. in-8. Genève, 1903.

Digitized by Google

Cette puissance de la tradition communautaire se retrouve, en particulier, chez le Valaisan, qui partage jusqu'aux immeubles et aux droits d'alpage en autant de lots qu'il y a d'héritiers dans la succession. Un paysan possèdera, par exemple, des droits de vache dans plusieurs pâturages, des fractions de mazots, allant du vingtième au quarantième. Dans certaines vallées, plusieurs ménages jouissent d'un mulet par indivis [1]. 70 % des alpages du canton de Glaris sont encore en possession des communes ou des corporations. La bourgeoisie de la ville de Glaris, qui a conservé de vastes forêts, alpages et prés de montagne, est encore propriétaire de riches prairies *(Heimatgüter)* et de champs (*Staatengüter*) mis à la disposition des bourgeois pour la culture des pommes de terre et des légumes. La valeur en représente un million de francs. Ailleurs, les communes louent leurs estivages à des particuliers et en consacrent le revenu à des entreprises d'utilité publique.

Une autre forme très répandue et qui paraît réunir les avantages de la propriété privée et de la propriété commune, ce sont les associations de propriétaires, appelées « consortages », en Valais, absolument nécessaires pour les travaux d'irrigation (bisses). Cette importance de la forme mixte, que l'on pourrait appeler la *propriété associée,* apparaît également indispensable pour l'entretien rationnel du pâturage de montagne qui doit être mené de front avec le reboisement. Car, si la propriété communale ne renferme pas en elle un stimulant assez fort, si elle ne pousse pas suffisamment à l'initiative féconde, la propriété individuelle n'offre pas, en règle générale, de ressources suffisantes pour des entreprises de ce genre.

Le développement des travaux d'irrigation, dont on sait la grande valeur au point de vue cultural, provoque, tout particulièrement, l'association agricole. L'ouvrage d'irrigation est propriété collective, mais il favorise le morcellement des terres irriguées qui demeurent propriété individuelle [2]. Les *bisses* valaisans et les *huertas* espagnoles en fournissent d'intéressants exemples. Or, la nécessité de l'irrigation dans les régions sèches, de même que sa praticabilité, grâce à la proximité de

[1] Louis Courthion, *op. cit.*

[2] Cf. sur cette influence sociologique de l'irrigation, *Forestry and Irrigation.* January 1905. Washington.

Digitized by Google

l'eau, sont en relation étroite avec le cadre naturel. Voilà pourquoi nous trouvons formulée, dans une étude précise de géographie humaine, consacrée justement à l'irrigation, cette conclusion intéressante : « L'observation méthodique des formes diverses de la propriété des eaux telles qu'elles se présentent en rapport avec les conditions géographiques dans les zones arides et désertiques de la Péninsule Ibérique et de l'Afrique du Nord fait évanouir pareillement toutes les théories *a priori* et absolues, — celles qui posent en dogme la propriété individuelle comme seule forme de la propriété acceptable par la raison humaine, et celles qui tendent à faire concevoir la propriété collective étatiste comme devant s'appliquer à tous les pays de la terre. La terre est plus diverse, et l'adaptation aux forces naturelles exige plus de souplesse que les partisans des thèses adverses ne le présupposent les uns et les autres[1]. »

Ce n'est pas seulement la *forme* de la propriété, mais c'est encore son *objet* qui varie d'après le milieu physique. L'appropriation n'a de raison d'être que par son utilité et sa rareté ; les immenses espaces désertiques couverts de sable n'ont pas de valeur propre en eux-mêmes ; l'eau qui coule souterrainement n'a d'utilité qu'amenée artificiellement à la surface, de telle sorte que, dans ce cas extrême, comme l'a montré encore M. Jean Brunhes, « la seule chose qui soit susceptible d'appropriation privée, c'est l'arbre ou plus exactement le palmier-dattier : chacun possède ce qu'il plante et la propriété de l'arbre entraîne avec elle la propriété de la terre et la propriété de l'eau. Inversement, celui qui n'a pas d'arbre n'a pas de terre et ne peut pas creuser de puits ; n'ayant aucune raison utile d'avoir droit à la terre et à l'eau, il ne possède ni terre ni eau ; il ne possèdera terre et eau que si, voulant lui-même planter des arbres, il creuse et déblaie l'espace d'un jardin. En d'autres termes : *l'eau et la terre appartiennent à tous ; ce n'est que le travail exercé et continué qui détermine, limite et fixe l'appropriation privée*[2]. »

[1] Jean Brunhes. *Etude de géographie humaine. L'Irrigation, ses conditions géographiques, ses modes et son organisation, dans la Péninsule Ibérique et dans l'Afrique du Nord.* 1 vol. in-4. Paris. 1902, p. 439.

[2] *Les Oasis du Souf et du M'zab, comme types d'établissements humains*, dans la « Géographie », 15 janvier et 15 mars 1902. M. Jean Brunhes, qui a publié de nombreuses études de « géographie humaine » et a tenté d'établir une classification des

Digitized by Google

La conception de la propriété se rattache aux fibres les plus intimes d'un peuple, d'une race. Il est très intéressant de voir, même à ce point de vue général, la part qui revient au milieu dans cette conception ethnique. Les peuples de l'Islam sont, en très grande majorité, répandus dans les régions sèches de l'Afrique du Nord et de l'Asie antérieure, où la culture nécessite des travaux préliminaires d'irrigation qui doivent être constamment entretenus. Ce sont ces conditions géographiques qui ont inspiré le droit musulman, dans le même esprit que nous avons observé plus haut aux oasis du Souf et du M'zab. Sidi Khelil, le grand iman, dont la parole et la pensée règnent sur l'Afrique du Nord, a écrit : « La terre *morte* est acquise au premier occupant par sa *mise en valeur*. Si les traces de la première occupation sont effacées depuis longtemps, elle est acquise à celui qui la fait *revivre*[1]. » Et c'est l'eau seule, facteur physique, l'eau si difficile à obtenir, d'autant plus précieuse qu'elle est plus rare, l'eau qui purifie le croyant et féconde son travail, c'est elle qui confère le droit de propriété au plus indolent de tous les peuples[2].

Des conditions géographiques inverses conduisent à une

faits qui relèvent de cette connaissance, *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1906), donnera prochainement une « Introduction générale à la géographie humaine ». Le savant professeur de Fribourg n'a pas voulu publier ce livre de principes avant de l'avoir fait précéder par des applications, dont plusieurs ont été ou seront citées dans le présent travail.

[1] Cité par D. Saurin. *La propriété dans le droit musulman.* Renseignements coloniaux et documents publiés par le « Comité de l'Afrique française ». Nos 11 et 12 bis, 1905.

[2] Cf. M. A. Leblond. *Le rôle religieux, social et économique de l'eau dans la vie arabe*, dans « Revue bleue », 23 juillet 1904. « Quand la race nomade devint sédentaire, ce ne fut pas le sol qui lui parut la richesse, mais l'eau, si précieuse, si désirable dans les Sahara où errèrent les ancêtres. Elle resta pour ces fils du Désert un idéal et un luxe. Et la perfection de l'irrigation ne témoigne pas seulement de leur empressement à en jouir, mais du juste dessein de la partager équitablement. L'Arabe, qui excelle sur le marbre des monuments aux combinaisons linéaires, réalisa par elle dans les villes verdoyantes la répartition géométrique du plus immesurable bienfait du ciel. Jardins et canaux d'irrigation furent la vie dessinée en mosaïques et en arabesques de bonheur. Et par là, goûtant dans les cités une existence plus aisée et plus voluptueuse, ils continueraient encore un peu la vie précaire et communiste des oasis, où l'eau des rares sources, mesurée impartialement, entonnoir à entonnoir, par des vieillards précis comme des horloges, doit couler un temps égal dans chaque séguia. »

Digitized by Google

conception tout à fait opposée. A Tahiti, par exemple, où le pain pend aux branches, où le bananier croît de 10 à 15 centimètres chaque jour, où tous les produits ne demandent qu'à être jetés en terre pour pousser ensuite tout seuls, l'indigène est si attaché au sol que les seuls procès plaidés devant les tribunaux français de Papeete concernent la propriété foncière, héréditaire et indivisible entre les membres d'une même famille. Le Tahitien ne vendra jamais sa terre au colon, il la louera simplement, et ce qui est plus remarquable encore, c'est qu'à l'arrivée des Blancs dans ces îles, la mer était également divisée en propriétés particulières, les endroits les plus poissonneux étant attribués aux rois et aux chefs [1].

C'est du droit romain que nous vient cette conception du droit absolu de propriété *jus abutendi* que l'on retrouve encore aujourd'hui dans un certain nombre de législations. Cette conception abstraite et arbitraire se heurte notamment aux conditions géographiques de l'exploitation de la houille blanche, des irrigations et à la nécessité du reboisement. L'intérêt général, qui est l'intérêt social, exige de passer outre à la résistance d'un propriétaire qui ne veut pas laisser placer de fils au-dessus de son champ ; la création d'usines hydrauliques doit obliger les riverains d'amont à accorder le droit d'établir le canal de dérivation nécessaire ; les besoins de l'irrigation imposent des servitudes d'aqueduc et d'appui de barrage, de même que la conservation de l'eau et les craintes de l'inondation exigent dans les régions montagneuses le reboisement obligatoire des propriétés privées. Proud'hon écrivait déjà en 1868 : « C'est ce droit d'user et d'abuser que le siècle s'efforce de retenir et avec lequel il ne peut plus vivre, qui produit de nos jours la désertion de la terre et la désolation sociale. La *métaphysique* de la propriété a dévasté le sol français, découronné les montagnes, changé les rivières en torrents, empierré les vallées, le tout avec l'autorisation du Gouvernement ; elle a rendu l'agriculture odieuse au paysan, plus odieuse encore la patrie ; elle pousse à la dépopulation[2]. » Ces lignes pourraient être signées d'un géo-

[1] Cf. Paul Huguenin. *Raiatea la Sacrée*, dans « Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie ». XIV. 1902-03.

[2] Cité par Bernard Brunhes. *Houille blanche, déboisement et droit de propriété*, dans « Revue de Fribourg », mars et avril 1905.

Digitized by Google

graphe ; elles prouvent, une fois de plus, l'importance de la considération du milieu dans les questions de propriété.

* * *

Toute voie de communication est susceptible de perfectionnement technique, mais comme les conditions géographiques demeurent invariables, le principe le plus général de la circulation est celui d'une subordination étroite au milieu physique[1]. De nombreux exemples prouvent la permanence des anciennes voies dont le choix avait été imposé par d'impérieuses considérations topographiques. L'isthme de Panama fut d'abord sillonné par un sentier de brousse avant d'être traversé par le chemin de fer actuel et le canal en construction. Il en a été de même de Suez. On parle d'un chemin de fer transasiatique sur l'emplacement de l'ancienne route de la soie.

La circulation dépend de nombreux facteurs géographiques. C'est d'abord la distribution de la terre et de l'eau. Il a fallu les progrès de l'océanographie et surtout les perfectionnements techniques réalisés dans l'art de la navigation pour que les routes maritimes fussent fréquentées presque à l'égal des voies terrestres. « Le Dogger Bank et le grand banc de Terre Neuve, écrit M. Louis Raveneau, si vivants pendant de longues semaines, ne peuvent-ils pas être considérés comme des prolongements de la terre habitable en pleine mer, comme des exclaves de l'œkoumène ? On a calculé que l'Océan Atlantique, entre le cap Lizzard et l'Amérique du Nord, était aussi peuplé que la côte sibérienne (0,01 par km.²), la Manche plus peuplée que la province d'Iakoutsk. » Mais les navires suivent toujours la même route, et à côté de ces peuplements mouvants, les « déserts de la mer » s'étendent sur tout le reste des océans. Aucune des grandes lignes de navigation ne dépasse les 55° de

[1] Cf. G. A. Hückel. *La géographie de la circulation, d'après Friedrich Ratzel*, dans « Annales de Géographie » des 15 novembre 1906 et 15 janvier 1907. E. Cammaërts. *J.-G. Kohl et la Géographie des Communications*, dans « Bulletin de la Société royale belge de Géographie », 1904.

[2] *L'élément humain dans la géographie*, dans « Annales de Géographie ». I 1891-1892, p. 336.

Digitized by Google

latitude N. et S. ; le chemin de fer le plus septentrional atteint presque le 61° de latitude N. ; les régions équatoriales ne sont guère plus favorisées que les régions polaires. Voilà pour le climat. La nature du sol et le relief offrent d'autres obstacles. Si les régions marécageuses sont difficilement traversées, le percement des montagnes n'est plus qu'un jeu : les longs tunnels se succèdent sans interruption ; après le Simplon, voici qu'on s'attaque au Lötschberg et que l'on parle du Splügen et du Mont-Blanc. C'est que la circulation lutte contre l'espace et, dans les régions inhabitables, c'est toujours la ligne droite qui aura la préférence, mais seulement dans ce cas. Si l'on a pu dire avec raison que, dans les pays neufs, le chemin de fer est comparable à un fleuve qui charrie des colons et les dépose sur ses bords, il n'est pas moins vrai que, dans les régions qui ont un peuplement normal, la route et la voie ferrée recherchent, avant tout, les centres habités. De là aussi l'importance des escales dans le domaine maritime, ou encore celle des points d'eau le long des chemins de caravane.

De nos jours, la route a perdu la plus grande partie de son trafic, et il est douteux que l'automobilisme lui ramène son importance d'autrefois. Cependant, elle conserve son utilité au point de vue agricole et régional. C'est le chemin de fer qui est actuellement le grand transporteur terrestre ; il a bénéficié de tout le progrès industriel, mais ses tarifs élevés en font une voie coûteuse ; aussi bien, le développement de la navigation fluviale, beaucoup moins onéreuse, tend-il à lui susciter une concurrence sérieuse, et l'on comprend l'opposition d'intérêts qui se dessine de plus en plus entre ces deux voies, au détriment des intérêts généraux[1]. Chacun de ces deux modes correspond d'ailleurs à un genre de production différent. La voie fluviale est adaptée à la marchandise bon marché, lourde ou encombrante, tandis que le chemin de fer répond mieux au produit de valeur qui exige un transport rapide[2].

[1] Cf. notre article : *La mise en valeur et l'utilisation économique du Rhin*, dans « Revue générale des Sciences », 30 décembre 1906.

[2] Importance comparée des chemins de fer et des voies navigables en France et en Allemagne.

1875.	France.	Voies navigables.	1 964	(19 %)
		Chemins de fer.	8 136	(81 %)

Digitized by Google

C'est pour la même raison de bon marché que la circulation maritime ne cesse de s'étendre. Le transport du blé américain coûte moins cher de New-York au Havre, que de ce dernier port à Paris. Mais avec l'emploi de la vapeur, une évolution s'est produite. Au temps des voiliers, les articulations littorales étaient des plus utiles : obligés à louvoyer en cas de mauvais temps, si ces navires manquaient un port, ils ralliaient le suivant ; il était donc nécessaire d'avoir un grand nombre de points de débarquement. Il n'en est plus de même aujourd'hui ; le vapeur aborde où il veut, son itinéraire est absolument rectiligne, aussi le commerce tend à se concentrer de plus en plus dans un petit nombre de ports, ports fluviaux surtout, qui doivent être outillés pour la manutention rapide des marchandises. Un seul fleuve, long et large, aux eaux profondes, est préférable à des centaines de kilomètres de découpures côtières d'autant plus qu'un rivage accidenté confine généralement à un arrière-pays montagneux et peu productif [1]. Enfin, devant l'accroissement de tonnage des navires et de leur tirant d'eau, le port s'est élargi et approfondi, et ceux que l'on construit aujourd'hui sont établis en eau profonde à l'extrémité d'une jetée.

Nous arrêtons ici cette étude des rapports de la géographie humaine avec l'économie politique. Notre but a été de montrer, pour quelques cas précis, la nécessité de faire appel aux conditions du milieu physique, si l'on veut avoir une idée exacte des phénomènes économiques et formuler des conclusions qui ne soient pas dictées d'avance par les intérêts que l'on veut défendre.

	Allemagne.	Voies navigables.	2 900	(21 %)
		Chemins de fer.	10 900	(79 %)
1900.	France.	Voies navigables.	4 675	(22 %)
		Chemins de fer.	16 557	(78 %)
	Allemagne.	Voies navigables.	11 500	(24 %)
		Chemins de fer.	36 200	(76 %)

[1] Cf. Marcel Dubois. *Rôle des articulations littorales*, dans « Annales de Géographie. I. 1891-92 p. 131-142. Société scientifique de Bruxelles. *Les ports et leur fonction économique*. Louvain. 1906. I.

Digitized by Google

RAPPORT

sur la marche de la

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE GÉOGRAPHIE

pendant l'année 1906-1907

PRÉSENTÉ PAR

M. ARTHUR DUBIED, *Président.*

MESDAMES, MESSIEURS,

L'Assemblée générale du 21 juin de l'année dernière, après avoir entendu la captivante conférence de M. L. Cart sur son Voyage au Sinaï et dans l'Arabie pétrée, dont il avait bien voulu nous réserver la primeur, a réélu en entier le Comité de la Société Neuchâteloise de Géographie lequel a réparti ses charges de la même manière que dans l'exercice précédent.

Ce comité s'est d'abord occupé de fixer le programme de son activité pendant l'hiver et en particulier de mettre à exécution le projet d'organiser des séances réservées aux membres de la Société et où auraient été présentés les récits de voyage de quelques Neuchâtelois, dont nous nous étions dores et déjà assuré le concours. Il s'est heurté dès le début à des obstacles imprévus qui ont retardé la réalisation de ce dessein. Des cinq conférenciers annoncés, trois étaient repartis pour l'étranger ou faisaient leurs préparatifs de départ et deux n'ayant pu se procurer à temps les documents nécessaires, nous priaient de renvoyer à quelques mois la présentation de leurs travaux. Force nous fut de nous incliner et de chercher à les remplacer;

Digitized by Google

mais entre temps, le programme des conférences académiques avait paru, portant quatre sujets géographiques : la Société d'Utilité publique reprenait la série de ses conférences gratuites, dont plusieurs se rattachaient à la géographie ; d'autres sociétés suivaient son exemple. Nous pouvions dormir tranquilles : Neuchâtel ne manquerait pas, dans le courant de cet hiver, de conférences géographiques. Cela vous explique, Mesdames et Messieurs, pourquoi nous ne vous avons convoqués que deux fois pendant cet exercice, le 7 novembre, pour entendre le Rév. Père Trilles exposer son voyage « Chez les anthropophages du Congo français » et aujourd'hui même M. le Professeur Docteur Marc Dufour, auquel je réitère l'expression de notre vive reconnaissance et dont les « Fragments de voyage autour du monde » ont certainement fait désirer à tous ses auditeurs de pouvoir le suivre dans les autres pays qu'il a visités et qu'il sait si bien décrire.

Nous espérions aussi pouvoir vous présenter un récit succinct de l'expédition du Dr Walter Volz dans l'arrière-pays de Libéria. Comme vous le savez, le Dr Volz, privat-docent de zoologie, à l'Université de Berne, et ancien étudiant de l'Académie de Neuchâtel, avait obtenu des Sociétés suisses de géographie le reliquat de fr. 6000 du « Fonds africain » qui leur avait été remis par la Section suisse de l'Association internationale africaine, lors de sa dissolution. Arrivé le 16 juin 1906 à Freetown, le Dr Volz prépare avec soin son expédition, comme en témoignent les quatre rapports adressés aux Sociétés suisses de Géographie, puis il se décide, sur les conseils du gouverneur de Sierra Leone, à remonter le cours de la rivière Mano, pour pénétrer ensuite sur le territoire de Liberia et atteindre Moussadougou, dans la Guinée française. Il ignorait encore si le retour se ferait par le Sud ou par le Nord. Son dernier rapport, daté de Bouthe, dans l'île de Sherbro, le 25 octobre 1906, annonce son départ imminent et fait prévoir qu'on n'aura pas de ses nouvelles avant le printemps de cette année. Vous avez appris par les journaux la fin lamentable de notre pauvre collègue, dont le cadavre à demi carbonisé a été découvert dans un petit village, près de Beyla, par les troupes françaises, envoyées là pour châtier une tribu rebelle. Que s'est-il passé ? Hélas ! il est assez facile de le prévoir. Une escorte de six hommes, peu ou point armés, est insuffisante pour résister à une attaque

Digitized by Google

quelconque qui peut toujours se produire, surtout dans un pays à peine pacifié.

Si la mort du Dr Volz est particulièrement douloureuse pour ses parents, auxquels nous avons adressé l'expression de notre sympathie, elle ne l'est pas moins pour la Société de Géographie à laquelle ce jeune savant avait promis des travaux et des collections ethnographiques, et pour la science qui perd en lui un de ses adeptes les plus fidèles et les plus actifs. Qu'il me soit permis, au nom de la Société Neuchâteloise de Géographie, d'adresser un souvenir ému à la mémoire de ce vaillant explorateur, tout en souhaitant que la première partie de son expédition, si tragiquement interrompue, ne soit pas perdue pour la science et apporte quelque compensation à une si grande perte.

La tâche principale du Comité consiste dans la publication du *Bulletin ;* le tome XVIII qui est sous presse et que vous recevrez pendant le courant de l'été, a accaparé une grande partie de nos séances. Nous avons pu, cette fois, accomplir le vœu de plusieurs de nos lecteurs, en publiant un volume essentiellement consacré à la géographie locale ou suisse : il comprendra, entre autres, une monographie très complète du Loclat (ou lac de Saint-Blaise) avec planches, due à la collaboration de quelques jeunes gens de notre ville, membres de la Société des Amis de la nature, qui consacrent leurs loisirs à l'étude des sciences naturelles, et dont nous sommes très heureux d'encourager les efforts. Un second mémoire du Dr Robert-Tissot traite de la géographie botanique de la région de la Chaux-de-Fonds : il est également illustré de cartes et de planches, Ceux d'entre vous, Mesdames et Messieurs, qui ont eu le privilège de l'entendre à l'Assemblée d'été de la Chaux-de-Fonds, le 1er juillet 1905, se réjouiront de le lire, car c'est une étude très complète qui méritait mieux qu'une simple audition. M. P. Girardin, professeur à l'Université de Fribourg, dont la collaboration est des plus précieuses pour notre *Bulletin*, y figurera par l'étude d'un glacier ; M. Clerget, professeur à l'École supérieure de commerce de Lyon, par un travail sur les rapports de la géographie avec l'économie politique, enfin, M. Schenk, professeur à l'Université de Lausanne, par la première partie d'une substantielle étude générale sur l'anthropologie de la Suisse. Il nous eût été difficile de réunir dans un seul volume une plus grande variété de travaux se rapportant aux diverses branches de la géographie.

Digitized by Google

Avant de passer aux questions administratives, je tiens à mentionner la distinction aussi flatteuse que méritée dont les auteurs du *Dictionnaire géographique de la Suisse,* publié sous les auspices de notre Société, ont été les objets de la part de la Société de géographie de Paris, qui a décerné à MM. C. Knapp, M. Borel et V. Attinger la médaille d'argent du prix William Huber. C'est une consécration quasi-officielle de la valeur de cette œuvre qui s'approche de son achèvement et que la Société Neuchâteloise de Géographie peut se féliciter d'avoir encouragée dès le début de sa publication.

L'année dernière, nous déplorions la diminution constante du nombre des membres de la Société. La situation s'est légèrement améliorée, grâce à l'envoi de circulaires adressées à un grand nombre de personnes de la ville, que nous avons invitées d'une manière pressante à renforcer nos rangs : 30 admissions ont ainsi compensé les 19 démissions ou décès qui se sont produits pendant cet exercice, et ont quelque peu réduit le déficit des années précédentes. Nous renouvellerons cette démarche l'année prochaine, en l'étendant aux autres localités du canton, jusqu'à ce que nous soyons arrivés au nombre de 400 membres, indispensable à l'équilibre de notre budget.

C'est, du reste, grâce à un appui généreux et à des ressources extraordinaires que nous n'avons pas été obligés de restreindre les dimensions et l'illustration du *Bulletin.* Mme Henri Jacottet, en souvenir de son mari, qui n'avait cessé de s'intéresser au développement de notre Société de Géographie, nous a remis une somme de 300 francs, pour laquelle nous lui témoignons notre sincère reconnaissance. D'autres dons nous sont parvenus sous forme de livres et de cartes, de la part de M. Ernest Sandoz, à Princeton, de M. le Dr Machon, à Lausanne, et de M. Henri de Mandrot, à La Sarraz. Ce dernier a bien voulu nous confier une belle série de cartes provenant de la collection de son père, le Colonel A. de Mandrot, cartographe distingué mort en 1882, dans notre canton, où il habitait depuis 1860. M. Maurice Borel s'étant chargé de faire l'inventaire de ces cartes, écrit à ce sujet : « Citons, parmi les 70 cartes d'atlas, celle de la Turquie d'Asie et du Japon, de 1804 et 1805, de l'Afrique en 1819 et des cartes anglaises de 1820 à 1830 : parmi les cartes à plus grande échelle, celle du Rhin moyen en 4 feuilles datant de 1795, la superbe carte de l'ancien évêché de

Digitized by Google

Bâle, de Buchwalder, 1815-1819, celle du canton de Vaud de Vaucher, 1828.

De plus, toute une série de travaux imprimés et manuscrits dus à la plume de M. A. de Mandrot, dessins en trois couleurs avec figuré du terrain en courbes, bistre relevé par une teinte au crayon, en particulier les 15 premières cartes du grand atlas auquel il travailla pendant les dernières années de sa vie et dont deux seulement ont été mises à la gravure. Nous remercions ici très vivement M. H. de Mandrot d'avoir bien voulu, en souvenir de son père, contribuer à l'enrichissement de nos collections et nous profitons de cette occasion pour rappeler notre bibliothèque aux Neuchâtelois possesseurs de cartes ou d'atlas auxquels ils ne tiendraient pas.

Comme toutes les années, la Société Neuchâteloise de Géographie a été invitée à envoyer des délégués à un grand nombre de Congrès, et comme toutes les années, ses maigres ressources l'ont malheureusement obligée à se faire excuser. Une seule exception a pu être faite en faveur du 27e Congrès des Sociétés françaises de géographie, à Dunkerque, où M. Arthur de Claparède a bien voulu représenter les deux Sociétés romandes de géographie, celles de Genève et de Neuchâtel. Nous lui en témoignons notre vive reconnaissance. Puisque nous en sommes aux Congrès, rappelons que la réunion des Sociétés suisses de géographie doit avoir lieu cet automne à Berne, siège du Vorort, et que l'année prochaine se tiendra à Genève, du 27 juillet au 6 août, le IXme Congrès international de géographie qui promet, par le soin avec lequel il est préparé, de faire honneur à la Société de Géographie de Genève et d'être digne de tous ceux qui l'ont précédé.

En terminant ce court rapport, j'ai à vous soumettre une proposition du Comité, qui comporterait une légère modification à l'article 5 du Règlement. Cet article dit : Les affaires de la Société sont administrées par un comité de 9 membres. Nous désirerions voir ce nombre porté à 11, car deux de nos collègues du Comité sont externes, MM. Brunhes, à Fribourg, et Wasserfallen, à La Chaux-de-Fonds. Il leur est le plus souvent impossible d'assister aux séances, et comme l'activité de la Société est restreinte à celle du Comité, nous serions heureux de voir un plus grand nombre de membres prendre une part active à sa marche et à son développement.

Digitized by Google

Nous avons donc l'honneur, Mesdames et Messieurs, de vous proposer de modifier comme suit l'article 5 du Règlement : « Les affaires de la Société sont administrées par un comité de onze membres », et de réaliser, dès aujourd'hui, cette augmentation.

Neuchâtel, 6 juin 1907.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Raoul Blanchard. *La Flandre*. Étude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande. In-8°, 530 p., 76 fig., 48 phot., 2 cartes en couleurs, 12 francs. Librairie Armand Colin. Paris, 1906.

La Flandre, de M. Raoul Blanchard, se présente comme une étude de géographie régionale et fait suite, non seulement comme territoire, mais comme esprit et comme méthode, à la Picardie de M. Albert Demangeon. Ainsi est reprise et développée, morceau par morceau, la vue d'ensemble qu'a donnée M. Vidal de la Blache dans son *Tableau de la France*.

Le titre seul « la Flandre », qui est étudiée à la fois en France, en Belgique et dans les Pays-Bas, indique suffisamment le divorce de cette méthode avec la géographie telle qu'on l'enseignait autrefois, laquelle ne connaissait d'autres limites que celles de la géographie politique. La Flandre, envisagée comme région naturelle, est justement à cheval sur les frontières de trois pays, et pourtant aucune unité n'est restée plus vivace dans la confusion toujours croissante des anciennes unités régionales. Cette conception de la Flandre, envisagée comme une, pose d'ailleurs un double problème, celui de ses limites naturelles, qui sont tantôt un cours d'eau, tantôt une forêt ou le souvenir d'une forêt, tantôt une différence de dialecte, tantôt une tradition lentement fixée, et celui des rapports de cette région naturelle, soit avec le corps politique qui a jadis porté ce nom « les Flandres » ou « la Flandre », « Comté de Flandre », etc., soit avec les unités élémentaires qui l'ont constituée par leur agrégation, petits pays possédant une individualité géographique ou représentant simplement une circonscription historique qui date du moyen âge, et qui, les uns et les autres, tendent à perdre toute valeur, les uns par suite de la simplifi-

Digitized by Google

cation territoriale, les autres par l'uniformisation des cultures. C'en est fait maintenant de l'Ostrevant et de la Pevèle, du Franc de Bruges et du Pays de Waës. M. A. Demangeon pour la Picardie, M. L. Gallois pour la région parisienne, ont signalé l'oubli croissant des anciens noms de pays, distinctions qui ne répondent plus à grand'chose, surtout à cause de la ressemblance des cultures, et il était grand temps que les géologues, comme M. de Lapparent, les reprennent pour leur propre compte et leur retrouvent dans la nature de leur sol des titres à l'existence.

Ce qui fait l'unité des Flandres, c'est d'abord le climat : ciel bas, humidité du sol, horizons tout proches. Sous une apparente uniformité, ce climat présente pourtant des différences, sinon des contrastes, de température et de pluviosité, et, fait étrange et contraire aux dictons populaires comme à l'impression courante, la côte est moins mal partagée, si l'on en croit les chiffres, que l'arrière-pays, le « pays des arbres » ou *Heutland :* il y pleut moins (541 mm. d'eau à Dunkerque contre 770 à l'intérieur), et les températures y sont plus égales. Pourtant les dictons en usage dans le pays n'ont pas tout à fait tort : il faut compter dans la région côtière avec ce perturbateur du climat qu'est le vent, avec l'influence aggravante du vent de mer qui rend glaciale une température à peine inférieure à 0°. De même, on croit communément qu'avril est le mois le plus pluvieux, alors qu'il l'est en réalité le moins, mais avril est le mois des giboulées, et là encore l'impression physique a raison contre les chiffres. Ce chapitre sur le climat doit être complété par un commentaire détaillé des chiffres de pluie dans 48 stations du Nord de la France, illustrées par 17 cartes en couleurs, que M. R. Blanchard a publiées dans les *Annales de Géographie* [1].

Ce qui fait encore l'unité des Flandres, c'est la platitude du relief, l'uniformité d'une plaine qui s'étend à perte de vue, sans différences de niveau apparentes, et qui descend tout le long du rivage, au-dessous même du niveau de la mer. Là commencent ces « Pays-Bas » de l'Europe septentrionale, qui prennent tout leur développement en Allemagne et en Russie.

[1] Raoul Blanchard. *La pluviosité de la plaine du Nord de la France.* « Annales de Géographie », XI, 1902, p. 203-220, 2 planches.

Digitized by Google

Pourtant la Flandre ne possède-t-elle pas sa chaîne de « monts » dont elle est très fière, et tout d'abord le « Mont Cassel » dont le « Castellum » romain dominait au loin la plaine du haut de ses 173 mètres, juste la hauteur, remarquons-le, de la Forêt de Montmorency, 11 mètres de plus que le Mont Valérien (162 mètres). Les Danois sont de même très fiers de leur Himmels Bjerg (172 mètres également) et les Hollandais de l'Imbosch, dans le Veluwe (107 mètres), tant la hauteur est chose relative ! Le Mont des Cats n'a que 158 mètres. L'origine de ces reliefs modestes a pourtant donné lieu à des théories différentes ; M. Blanchard se rallie à celle de M. Cornet, qui y voit les débris respectés par l'érosion de crêtes autrefois continues. Pour arriver à représenter ce relief si atténué, la carte topographique de Belgique à grande échelle a dû adopter l'équidistance d'un mètre pour ses courbes de niveau.

Enfin l'unité du sol : des sables humides le long de la côte, et, dans l'intérieur, des limons qui recouvrent les formations tertiaires, dont les noms d'étages ne sont pas très familiers à nos oreilles (Paniselien, Diestien, etc.). Ce limon, comme en Picardie, dans l'Ile de France, et au pied des hauteurs de la moyenne Allemagne, a de bonne heure fixé les populations sur un sol facile à défricher et peut-être dépourvu d'arbres par places, marqué l'emplacement de voies de communication qui évitaient la grande forêt Charbonnière et la forêt d'Ardenne, et déterminé la vocation agricole de la région et son caractère de pays riche. Autant et plus que le bassin parisien, la plaine des Flandres a été une région de concentration et d'attraction pour les populations, mais d'attraction répartie entre plusieurs grands centres, et non dans une métropole unique comme Paris.

Avant d'être le premier pays d'industrie de l'Europe, par les dates et d'une manière absolue, la Flandre a été le premier pays agricole qui a pratiqué, avant les autres, tous les perfectionnements dans les procédés de culture, et dépassé tous les autres dans les rendements par chaque parcelle cultivée.

Resterait à parler de ces procédés de culture, de ce développement de l'industrie, qui a eu les origines les plus diverses et la fortune la plus inattendue, par suite de la présence de la houille dans les profondeurs de ce sol agricole par excellence, de l'adaptation des industries textiles et métallurgiques aux

Digitized by Google

ressources du pays et à ses débouchés, de la croissance des villes au XIXe siècle qui est à peine aussi merveilleuse à proportion que leur développement à la fin du moyen âge, enfin des voies de communication, du site des villes, du régime de la propriété, de la condition politique, de la situation respective des langues, dans ce pays dont la dualité de langage et de religion n'a pas détruit l'unité fondamentale, pas plus qu'en Suisse. M. Blanchard l'a fait tout au long.

On aurait tort d'ailleurs de trop séparer en ce pays l'histoire de la géographie, car c'est l'histoire qui a porté à sa valeur optimum l'avantage de la « situation » (*geographische Lage*) au sens ratzélien du mot. La Flandre a été non seulement une zone de concentration humaine, mais une région de passage pour les routes allant de Paris dans le centre et l'Est de l'Europe, par le Nord de l'Ardenne. Elle a eu surtout l'avantage de posséder les parties du continent les plus proches de l'Angleterre, et d'être une sorte de « tête de pont ». Les Anglais l'avaient bien compris, eux qui gardèrent Calais plusieurs siècles. Calais, Dunkerque, Ostende furent et restent les ports d'embarquement pour l'Angleterre, tandis que Bruges au moyen âge et Anvers de nos jours ont prétendu au commerce sur toutes les mers.

Ce que nous tenions à mettre en valeur, c'est surtout la méthode qui se retrouve d'un bout à l'autre de cet ouvrage de 600 pages, grâce à laquelle l'étude minutieuse et critique du détail ne détourne jamais la pensée des points de vue d'ensemble. C'est bien là la Flandre, telle qu'on l'aperçoit ou telle qu'on la devine du haut du « Mont des Cats » ou de la cathédrale d'Anvers.

Paul Girardin.

Almada Negreiros. *Le Mozambique*, avec cartes et gravures hors texte. Augustin Challamel, libraire-éditeur. Librairie maritime et coloniale, 7, rue Jacob, Paris, 1904.

Dans cette compilation fort bien faite, d'après les meilleures sources, mais écrite dans un style quelque peu ampoulé, M. Almada Negreiros entreprend de faire connaître aux lecteurs de langue française cette lointaine colonie « qui fut peut-être le théâtre des pérégrinations des armées de Salomon à la recherche de l'or d'Ophir, et qui n'est cependant connue du monde

Digitized by Google

moderne que sous le jour de la faiblesse matérielle du pays qui la possède et par conséquent par ses côtés les plus éloignés de la vérité. » Pour réhabiliter cette colonie, l'auteur la présente brièvement sous tous ses aspects, en vingt chapitres qui n'occupent ensemble que 200 pages. C'est dire que celui qui entreprendra cette lecture sera bien vite au courant des faits importants concernant le Mozambique : histoire, géographie, géologie, faune, flore, population, administration, etc.

En général, l'auteur est bien au courant des choses. Mentionnons cependant une erreur géographique que nous avons déjà réfutée en plus d'un endroit [1] et qui se trouve dans le texte du livre, mais non dans la carte qui l'accompagne ; l'auteur parle encore (p. 15, note, et p. 44) de trois rivières différentes qui se jetteraient dans la baie de Lourenço Marques : l'Espirito Santo, le Manhisa et l'Incomati, tandis qu'en réalité, c'est une seule et même rivière portant trois noms différents.

Chemin faisant, l'auteur rend justice aux nombreux étrangers qui ont contribué à l'exploration et au développement du pays ; aux compagnies de diverses nations qui ont facilité le commerce et la colonisation ; aux écoles établies par les missionnaires suisses qui contribuent pour leur large part à l'éducation de la race indigène ; aux travaux scientifiques de M. le missionnaire H.-A. Junod, qui a révélé au monde savant les richesses entomologiques de ce pays ; aux observations météorologiques de M. le missionnaire P. Berthoud, les plus complètes et les plus exactes qui aient été faites dans la Colonie et qui, par leur insertion dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Lisbonne,* sont devenues officielles. Nous sommes fiers de voir figurer ces deux noms à côté de celui de M. Freire d'Andrade, géologue distingué, qui est actuellement gouverneur-général de la Province.

La lecture de cet ouvrage fera tomber, croyons-nous, bien des préventions, en donnant une idée exacte de ce qu'est cette colonie généralement trop peu connue. A. Grandjean.

[1] Voir en particulier *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie,* tome XII, p. 321.

Digitized by Google

Louis Madelin. *Croquis lorrains*, préface de M. Maurice Barrès. In-12 de 400 pages, Berger-Levrault et Cie, éditeurs. Paris et Nancy, 1907.

Au point de vue typographique, cet ouvrage fait le plus grand honneur à la maison Berger-Levrault ; c'est une édition des plus soignées, aux caractères variés et d'une netteté remarquable, qui, tout de suite, vous engage à parcourir le volume. On ne le quitte plus, une fois ouvert.

C'est l'œuvre d'un sincère et d'un homme jeune de cœur et jeune d'années. L'auteur ne vise point à l'érudition, bien qu'il s'étende avec trop de complaisance sur ses études et ses maîtres de Nancy. « Par monts et par vaux, plutôt par monts », ce sont de simples promenades qu'il nous fait faire dans sa chère Lorraine.

« ... des Vosges à l'Argonne,
Partout où le mâle patois des vieux Lorrains résonne... »

le champ est vaste : les hautes « chaumes », les sapinières vosgiennes, les bois de hêtres de l'Argonne et du Barrois ; les plateaux semi-champenois de Gondrecourt et de Neufchâteau ; Domrémy et Vaucouleurs ; les Trois-Évêchés ; Bar-le-Duc et Nancy; Épinal et la vallée du Donon défilent sous nos yeux. Voici la Lorraine militaire et catholique, universitaire et amie des arts, voici la Lorraine qui travaille aux colossales usines métallurgiques et aux salines des environs de Nancy, aux verreries de Baccarat, aux tissages et aux papeteries des Vosges.

Cependant, ce n'est point un simple guide du voyageur en Lorraine. L'auteur a un sens exact des méthodes géographiques actuelles et c'est, basé sur les données rigoureuses de la science géologique, qu'il rattache délibérément à la Lorraine diverses régions ordinairement considérées comme champenoises et ardennaises. Les mœurs, les traditions, le caractère semblent bien d'ailleurs lui donner raison. Nous n'en dirons pas autant des données historiques dont il cherche à fortifier sa thèse.

Il est étrange que M. Madelin — qui a longtemps habité la vallée de la Meuse, de Bazoilles à Vaucouleurs — n'ait point remarqué que toutes ces localités ont leur « Rue », leur « Porte », leur « Chemin *de France* ». A Neufchâteau, à Coussey, les personnes très âgées, se dirigeant vers Domrémy, disent

Digitized by Google

encore : « aller en France », preuve certaine ou tout au moins indice de valeur montrant qu'au point de vue politique le territoire lorrain proprement dit était beaucoup moins étendu que ne le pense notre auteur. Mais il serait difficile de soumettre pareille restriction à un écrivain qui a « grande envie » d'enlever aux Ardennes et d'annexer aux gloires lorraines, Taine, Turenne et Chanzy ! D'ailleurs « à qui a beaucoup aimé il faut beaucoup pardonner », et ce n'est pas en Lorraine seulement qu'il faut encourager et remercier les hommes de cœur et d'intelligence qui veulent révéler à la jeunesse le pays des Pères : « Nos enfants ignorent l'histoire de notre terre et de nos morts. Il faut la leur apprendre en termes magnifiques ! »

Quel programme grandiose à opposer aux doctrines des Hervé et des Thalamas et, sans parler de ces questions brûlantes mais, en somme, étrangères à la science, l'étude du lieu natal ne doit-elle pas être la base de la géographie générale ? La géographie locale, n'est-ce pas là le point de départ que trop souvent négligent ou ignorent nos pédagogues ? On pourrait en dire autant de la science historique.

A ce seul titre déjà les *Croquis lorrains* mériteraient d'être lus et de faire école, en France... et ailleurs encore.

William Genton.

Les Colonies françaises au début du XXe siècle. Cinq ans de progrès (1900-1905). 3 Vol. in 8° publiés à l'occasion de l'Exposition coloniale de Marseille en 1906. — Préface et introduction de M. Paul Masson, prof. Barlatier, éditeur. Marseille, 1906.

Après avoir présenté à ses visiteurs le résultat concret des efforts de la colonisation française, l'Exposition de Marseille a voulu laisser un monument plus durable de cette importante manifestation. Dans ce but, une importante collection d'ouvrages a été publiée par les soins d'une Commission composée de spécialistes qui ont traité les différentes questions relatives à la colonisation et à son histoire. Cet ouvrage considérable est marseillais par sa conception générale qui est toute pratique, et par son exécution qui a été confiée exclusivement à des Marseillais d'origine ou d'adoption. Disons d'emblée que le résultat de cette initiative hardie est absolument remarquable et que

Digitized by Google

la publication que nous signalons à l'attention des membres de notre Société, sera indispensable à quiconque voudra se faire une idée des progrès accomplis dans ce domaine durant ces dernières années. A notre point de vue, ce qui fait surtout la valeur de cette vaste enquête, c'est la rigueur toute scientifique qui a présidé à l'élaboration des diverses monographies publiées. Chaque colonie est étudiée suivant un plan uniforme sagement imposé à tous les auteurs par la Commission. Grâce à cette mesure, l'œuvre collective présente une cohésion et une unité qui manquent souvent aux publications analogues. De plus, les renseignements donnés sont, en général, basés sur les statistiques les plus sûres et les plus récentes. Qu'on nous permette de signaler surtout les études si complètes sur l'Algérie, la Tunisie et Madagascar. Une grande importance est attribuée aux progrès des indigènes. Comme ces derniers constituent partout la masse de la population, ils sont appelés à mettre en valeur le sol qu'ils occupent. Il est donc nécessaire de suivre de près l'évolution qu'ils sont en train de subir sous l'influence de la colonisation européenne.

En considérant l'énorme labeur qui s'accomplit dans l'Empire colonial de la France on ne peut qu'en souhaiter le plein succès, et le Comité de l'Exposition de Marseille a bien mérité du pays tout entier en lui présentant la synthèse des progrès déjà réalisés dans ce vaste domaine. H. Jaccard.

H. Barri, M. Clerc, P. Caffarel, G. de Laget, H. Pélissier, E. Perrier, R. Teissère. *Voyageurs et explorateurs provençaux*. Barlatier, In-8 de 341 pages publié à l'occasion de 'Exposition coloniale de Marseille. Marseille, 1906.

Cet ouvrage donne les biographies de 68 explorateurs tous nés dans l'un des cinq départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes, de la Vaucluse et des Alpes Maritimes et met surtout en relief leur rôle géographique. Il débute par une notice sur Euthymènes et Pytheas qui vécurent probablement, le premier au IVe siècle avant l'ère chrétienne, le second au IIIe siècle. Ce dernier est connu par son voyage sur les côtes de Norvège jusqu'au delà du cercle polaire. Parmi les noms les plus éminents de cette liste intéressante d'explora-

Digitized by Google

teurs marseillais, nous citerons : le père Alexandre de Rhodes (1591-1660) qui passa la majeure partie de son existence aux Indes, en Cochinchine puis en Perse ; l'amiral Truguet (1752-1839) qui traça une remarquable carte hydrographique de la mer de Marmara et d'une grande partie de la mer de l'Archipel ; le botaniste Adanson (1727-1806) qui, au Sénégal, étudia particulièrement les baobabs auxquels il a laissé son nom (Adansonia) ; le botaniste Tournefort qui parcourut l'Orient en 1760 ; l'amiral d'Entrecasteaux dont l'ouvrage résume la célèbre expédition à la recherche de La Pérouse ; l'amiral Rouvier connu par ses explorations dans l'Afrique occidentale. A. Dubois.

Paul Masson. *Marseille et la colonisation française, Essai d'histoire coloniale.* Barlatier, imprimeur-éditeur. Marseille, 1906.

Grâce à l'esprit d'initiative et à la persévérance de ses habitants, Marseille, la Massilia des Anciens, a joué un rôle prépondérant dans l'histoire de la colonisation française. Luttant d'influence au moyen âge avec ses rivales, la République de Gênes, Pise et Venise, elle leur disputa avantageusement le commerce des pays méditerranéens. Bien vite, et malgré la crise qu'elle traversa à l'époque de la Révolution, Marseille étendit sa sphère d'activité au delà des mers et établit des comptoirs dans presque toutes les contrées du globe placées sous la souveraineté de la France. Son port est aujourd'hui celui de tous les ports français qui a la plus grande part au mouvement d'échanges de la mère-patrie avec ses colonies, et spécialement avec l'Algérie, la Tunisie, la Guinée, la côte des Somalis, Madagascar, Bourbon et les Antilles.

Dans ce livre, fortement documenté, M. Masson retrace avec une légitime fierté les phases de cette histoire. Il établit en quelque sorte le bilan des apports considérables des Marseillais dans l'œuvre de la colonisation française, et il présente un tableau exact de la situation et de l'importance commerciale et industrielle actuelles de Marseille. Quelques cartes et illustrations hors texte et des graphiques rendent plus agréable la lecture de cet ouvrage de valeur, publié à l'occasion de l'Exposition coloniale de Marseille de 1906 dont il restera l'un des monuments les plus durables. Ad. Berthoud.

Digitized by Google

G. Darboux, Prof. à la Faculté des Sciences de Marseille. P. Stephan, Docteur ès-sciences, sous-directeur du laboratoire de Zoologie marine. J. Cotte, Docteur ès-sciences, Professeur à l'école de Médecine. F. van Gaver, Préparateur de Zoologie à la faculté des Sciences de Marseille. *L'Industrie des Pêches aux Colonies.* 2 vol. in-4°. Barlatier, imprimeur-éditeur, Marseille, 1906.

Cet ouvrage, comme son nom l'indique du reste, traite des richesses coloniales françaises au point de vue de la pêche exclusivement; il a été préparé pour l'Exposition Coloniale de Marseille en 1906.

Le lecteur se trouve transporté de Tunisie en Algérie, puis sur la Côte d'Afrique Occidentale, au Sénégal, en Guinée, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Niger, le Congo, la Côte des Somalis, Madagascar, Mayotte et dépendances, La Réunion, L'Indo-Chine, la Nouvelle Calédonie, les Antilles, la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Pierre et Miquelon, Terre Neuve, etc., et fait connaissance des établissements français de l'Océanie, de l'Inde, etc.

Ce voyage à travers les plus importantes possessions françaises lui fournit l'occasion d'étudier les poissons, les mammifères marins, les reptiles, les crustacés, les mollusques, les échinodermes, le corail, les éponges, les perles, les nacres, etc. L'étude scientifique et pratique des éponges, par exemple, l'industrie de la morue, des nacres, paraissent avoir été l'objet d'un soin particulier.

Des cartes graphiques, des statistiques, des tableaux d'exportations et autres, des illustrations très nettes représentant les principaux engins et procédés de pêche, les grandes pêcheries, les bateaux de pêche, etc., font ressortir la valeur de l'ouvrage et donnent une idée plus complète des richesses qui s'offrent à l'homme, souvent à profusion, dans les eaux douces et marines.

La mise en évidence de l'abondance des merveilles ichthyologiques de certaines colonies, le souci de créer des débouchés nouveaux pour assurer aux pêcheurs l'écoulement facile de leurs produits, de réglementer la pêche, de créer des écoles de pêche, de vulgariser chez les pêcheurs indigènes des procédés de conservation qu'ils ignorent ou pratiquent d'une façon

Digitized by Google

défecteuse, de certains engins jusqu'alors inconnus d'eux, donnent à *l'Industrie des Pêches aux Colonies*, une valeur de renseignements très importante et en font un ouvrage indispensable à tous ceux qui sont hantés du désir de tenter la vie aventureuse ou même la fortune dans les pays d'outre-mer.

En résumé, les auteurs de *l'Industrie des pêches aux Colonies* ont rassemblé tous les documents qu'ils ont pu trouver et en indiquent scrupuleusement la source, véritable répertoire d'ouvrages traitant la même matière. Ils ont ainsi formé un tout homogène dont la lecture, tout en demeurant accessible au grand public, présentera certainement un grand intérêt non seulement à ceux qui s'intéressent plus spécialement aux questions de pêche proprement dite, mais à tous ceux qui s'adonnent à l'étude scientifique des richesses coloniales ou qui s'occupent de leur utilisation économique.

SAVOIE-PETITPIERRE.

Organisation sanitaire des Colonies, par le Dr Gs. TREILLE, inspecteur général en retraite du corps de santé des colonies. Barlatier, imp.-édit., Marseille, 1906.

Ce travail bien écrit expose l'organisation si difficile et si défectueuse du système sanitaire des colonies où les médecins cultivés seront toujours trop rares, car de longtemps la plupart des colonies ne seront pas prospères et les centres européens y seront trop peu importants pour permettre à la profession médicale d'y vivre.

Les colonies françaises qu'il étudie sont toutes situées sous les tropiques et le Dr Treille montre que la chaleur, l'humidité et l'électricité atmosphériques, la luminosité et la répartition des jours et des nuits ont une influence prépondérante sur la santé et la morbidité des colonies.

En Indo-Chine, c'est la diarrhée et le choléra, en Afrique la dysenterie et les infections biliaires qui forment les endémies caractéristiques. Un seul fond commun les rapproche: le paludisme.

L'Européen est placé dans ce qu'on appelle l'*imminence morbide*, dès qu'il se trouve soumis à l'influence des pays chauds. Il s'expose à la mort à tout instant par son ignorance absolue des dangers qu'il court. Nous autres Neuchâtelois, nous sa-

Digitized by Google

vons, par de douloureuses morts de nos missionnaires, ce que ces lignes veulent dire.

L'hygiène coloniale est intimement liée aux instituts de haut enseignement et de recherches scientifiques de la métropole. Leur utilité a dépassé les limites de l'empire colonial. De nouvelles idées ont pris naissance et se sont affirmées dans une propagande d'hygiène sociale et d'assistance médicale, apportant plus de justice, plus de protection et de confort aux populations indigènes.

Les efforts tentés au point de vue sanitaire sont un réconfort pour ceux qui ont souffert de l'égoïsme qui semble être la seule loi du vainqueur et le seul but de la colonisation.

Dr G. Borel.

Dr Norbert Herz. *Lehrburch der mathematischen Geographie.* Carl Frommer. Vienne et Leipzig, 1906.

Cet ouvrage, suivant les indications de l'auteur lui même, fait partie d'une série de manuels, dont deux autres, intitulés *Geodäsie* et *Lehrbuch der Landkartenprojektion*, sont du même auteur. Il est divisé en trois parties intitulées : 1. Die Erde als Weltkörper ; 2. Geophysik ; 3. Die geographische Ortsbestimmung.

La première partie serait l'équivalent d'un bon résumé d'un cours sur les parties élémentaires de l'astronomie, soit l'astronomie sphérique proprement dite, l'étude des mouvements des corps célestes et la mesure du temps. Tout cela tient en moins de 180 pages. Certains chapitres sont donc traités de façon un peu sommaire, en particulier la question si compliquée des éclipses. On y trouve néanmoins un grand nombre de renseignements utiles, beaucoup plus assurément que ne pourrait le faire supposer l'étendue assez restreinte de ce chapitre.

La deuxième partie est un résumé assez complet des notions les plus essentielles de la météorologie, précédée d'une étude sur la densité de la terre et sa détermination, et suivie d'indications un peu trop brèves sur le magnétisme terrestre.

La troisième partie, comme son titre l'indique, donne de manière assez détaillée la description des méthodes de détermination de la longitude et de la latitude. La détermination de la longitude par les distances lunaires y est traitée avec un soin particulier. Cette partie débute par une étude des instruments

Digitized by Google

astronomiques, et se termine par un petit traité de trigonométrie sphérique.

Comme on peut le voir par ce résumé, cet ouvrage, sans rien innover, est une mine abondante de renseignements, et pourrait, dans bien des cas, être d'un précieux secours à ceux qui s'occupent d'astronomie mathématique, en leur épargnant des recherches dans de nombreux ouvrages. E. LeGrandRoy.

Jean Bertrand, géographe. *La géographie à l'école et les bases d'un système rationnel d'enseignement.* Un vol. in-8°, VI-122 pages. Larcier et Lebègue. Bruxelles, 1906.

A propos de l'enseignement suranné de la géographie dans les écoles belges, l'auteur fait le procès de tout l'enseignement en général. « Le besoin de perfectionner l'enseignement de la géographie exprime intrinsèquement, dit-il, la nécessité plus générale de perfectionner, non pas l'enseignement de chaque branche en particulier, mais le régime, le plan, l'esprit même des études de nos enfants... » Il combat surtout l'extrême licence qui, en permettant à des établissements non officiels de délivrer des diplômes de valeur officielle, produit chez les écoles concurrentes une surenchère des facilités accordées aux élèves et aboutit finalement à la diminution de tous les grades universitaires. Il préconise la création de trois catégories d'écoles adaptées à tous les besoins de la nation, grâce à quoi les universités seraient débarrassées « de la foule des jeunes gens chasseurs de diplômes, chercheurs d'or, mais seraient uniquement destinées aux passionnés de la connaissance ». Ainsi seulement l'enseignement de la géographie pourrait-il être réformé en Belgique. C. Biermann.

Paul Gaffarel. *Histoire de l'expansion coloniale de la France depuis 1870 jusqu'en 1905.* Exposition coloniale de Marseille. Un volume de 426 pages édité par Barlatier, imp.-éditeur. Marseille, 1906.

Cet ouvrage nous donne un tableau complet et minutieux de l'histoire coloniale de la France depuis 1870. Nous y lisons à chaque page les exploits des soldats et explorateurs auxquels la France doit son empire colonial actuel. Nous y voyons aussi trop souvent combien ils furent peu soutenus par le parlement

Digitized by Google

et combien les luttes politiques firent de tort à la cause coloniale. C'est grâce à l'énergie de ses soldats et à l'intelligence d'hommes comme Jules Ferry que la France a obtenu, en 35 ans, de merveilleux résultats et que de si belles perspectives d'avenir s'offrent à ses colons.

L'impression dominante que l'on éprouve à lire cet ouvrage est qu'il est écrit par un homme profondément et intelligemment patriote.

L'auteur nous rappelle le domaine colonial restreint que possédait la France avant 1870 et que son expansion coloniale fut une conséquence directe des pertes subies à cette époque. La colonisation eut une grande part à la régénération de la France en lui montrant un but à atteindre et une mission à remplir envers les indigènes et envers la patrie par la création d'une « plus grande France ».

L'auteur examine successivement et très en détail les possessions de l'Afrique, comment de l'Algérie et des quelques établissements du Sénégal, un immense empire colonial fut créé; il indique les perspectives de développement que lui assurera le futur transsaharien. Nous voyons les étapes successives de cette prise de possession, l'occupation de Timbouctou, la conquête de la boucle du Niger. Madagascar est également une conquête récente et importante.

En Asie, l'auteur montre le développement de l'Indo-Chine française, les longues luttes contre la Chine, le Siam ou le banditisme indigène.

En Amérique, la France n'a que des établissements de peu d'importance et qui, depuis 1870, n'ont pas d'histoire.

Enfin, en Océanie où le drapeau tricolore flotte sur quelques archipels et sur la Nouvelle-Calédonie, l'ouverture prochaine du canal de Panama pourra donner à quelques îles presque inconnues, comme à l'île Clipperton et à celle de Pâques, une certaine importance.

Pour terminer, l'auteur examine les moyens de défense des colonies et l'armée coloniale. Il insiste sur la nécessité de ménager à cette défense quelques points d'appui solides, et celle de ne fortifier et de n'entretenir de troupes que dans les colonies en valant la peine. .

M. Borel.

Digitized by Google

Br. Clemenz. *Lehrbuch der Methodik des geographischen Unterrichts nebst einem Anfang. Die Vorbereitung auf das Mittelschullehrerexamen in der Erdkunde zum Gebrauch an Lehrerbildungsanstalten und zum Selbstudium.* In Leinwandband Verlag von Max Woywod. Breslau, 1906.

Les temps sont passés où la géographie était à la remorque de l'histoire, et n'entrait en ligne de compte dans les examens que pour autant qu'elle était nécessaire à la compréhension des événements historiques.

Grâce aux travaux qui firent époque des grands géographes du dix-neuvième siècle, tels que: Ritter, Alexandre de Humboldt, Ratzel, Peschel, Élisée Reclus, Suess, Richthofen, etc., elle a pu s'affranchir de sa situation de Cendrillon et s'élever au rang de discipline autonome et vivante. Mais plus la géographie prenait de valeur dans la vie pratique, plus il importait de chercher les voies propres à mener sûrement au but en ce qui concerne l'enseignement de cette branche d'étude. Heureusement, on a brisé de nos jours avec une méthode qui croyait avoir assez fait pour la géographie quand l'élève disposait du plus grand nombre possible de noms et de nombres. Cette méthode, qui tuait tout esprit d'initiative, est, avec raison, tombée en discrédit, à cause de sa sécheresse; elle est, semble-t-il, enterrée définitivement. De nos jours, l'enseignement de la géographie part, suivant le principe de Pestalozzi, de l'intuition, c'est-à-dire de la géographie locale (Heimatkunde), et cherche, par cette dernière, à faire connaître et comprendre les pays étrangers. Il met en outre au premier plan le pourquoi et le comment des choses pour que l'élève prenne bien conscience de l'enchaînement de tous les phénomènes de la nature ; il fait appel à la réflexion et au jugement des élèves, sans pour cela renoncer à l'acquisition du savoir positif nécessaire.

Br. Clemenz, le pédagogue bien connu de Liegnitz, a cherché. dans cet ouvrage, à faire ressortir la haute valeur éducative de la géographie moderne, et à montrer au maître les voies par lesquelles il pourra rendre cet enseignement aussi fécond que possible. Il s'est parfaitement acquitté de cette double tâche. Voyons en quoi consiste cette méthode. D'abord, elle traite la question de l'essence et des divisions de la géogra-

Digitized by Google

phie ; à cette partie se rattache un chapitre sur la formation et le développement du monde et sur l'histoire de la géographie aussi bien comme science que comme branche d'enseignement. Avec une insistance particulière, l'auteur fait ressortir le contact intime qu'il y a entre la géographie et les autres sciences naturelles ; en effet, on ne peut plus se représenter aujourd'hui un véritable enseignement de la géographie sans le concours de la géologie, des sciences biologiques, etc. Les chapitres suivants renferment la méthode générale et la méthode spéciale de la géographie. Ce qui donne un intérêt spécial à cette partie, c'est le fait que les propositions qui y sont contenues sont déduites des principes fondamentaux de la pédagogie et de la psychologie et que l'enseignement de la géographie y est exposé d'une manière aussi claire que savante. L'auteur accompagne cette introduction dans les différents domaines de la géographie de modèles de leçons et de plans tirés de sa propre expérience et dont les jeunes maîtres seront très reconnaissants. Clemenz estime que la méthode synthétique est la seule juste en géographie. Il parle avec enthousiasme de la méthode comparative pour les matières de la géographie scolaire, telle qu'elle a été préparée par Ritter et de nos jours définitivement établie entre autres par Kerp. « C'est seulement par la recherche des relations réciproques entre les différents phénomènes géographiques que la géographie devient propre à former l'esprit », dit l'auteur. Elle ne doit donc pas seulement instruire, mais encore amener l'enfant à jouir de la nature, et le persuader que la nature est une malgré la diversité de ses aspects. On reproche souvent à la nouvelle méthode de ne donner qu'un faible savoir positif parce qu'elle ne sort pas de la description du paysage et néglige d'inculquer solidement les connaissances pratiques. C'est à tort, car ce reproche peut tout au plus s'appliquer à l'abus de la méthode causale. Il est vrai que nous n'avons pas encore réalisé le but et que mainte question de méthode demande des éclaircissements. Ainsi, par exemple, les géographes enseignants travaillent actuellement à se libérer du schématisme dans la géographie des différents pays du globe.

L'auteur traite en détail des moyens auxiliaires dans l'enseignement de la géographie ; il fait ressortir la grande valeur de la géographie locale et donne des indications importantes sur

Digitized by Google

l'application de cet enseignement à la géographie générale. Il loue comme moyen d'instruction particulièrement important les courses scolaires, recommande les jardins scolaires qui doivent être aussi établis au point de vue vue zoologique et géologique, et fait ressortir la grande valeur des moyens artificiels de représentation (reliefs, profils, images et cartes). A cette occasion, il chante les louanges de notre nouvelle carte de la Suisse qui est unique en ce qui concerne la représentation de la nature et d'après laquelle ce doit être un plaisir d'enseigner et d'apprendre. Le dessin d'esquisses de cartes que le maître fait au tableau lorsqu'on aborde un nouveau sujet et qui doivent être copiées par l'élève, est aussi un auxiliaire important pour rendre vivant et profond l'enseignement de la géographie, de même que le groupement de collections d'objets intéressants au point de vue géographique, ou encore la visite de musées, de jardins botaniques ou zoologiques. Il faut remarquer que l'auteur attache une grande valeur à l'explication des noms géographiques, ces pétrifications de la langue comme les appelle Ratzel, pour leur communiquer en quelque sorte une vie nouvelle. Enfin il s'étend sur la querelle déjà ancienne de l'emploi des manuels. Il est d'avis que tout manuel peut rendre des services, mais qu'aucun ne peut remplacer le maître, ni l'enseignement; c'est pourquoi le maître doit continuellement se rappeler qu'il est au-dessus du manuel et que l'atlas est plus important que le manuel. Une bibliographie fort estimable de la géographie générale termine la partie méthodique. L'appendice contient les prescriptions officielles pour l'enseignement de la géographie et pour l'examen de maître secondaire en Prusse, ainsi qu'un court aperçu de la situation de cette branche d'enseignement à l'étranger.

Cette monographie pratique et complète de la méthode scientifique appliquée aux différentes branches d'enseignement peut donc être recommandée très chaudement à tous les maîtres de géographie comme un travail qui dépasse de beaucoup le niveau ordinaire des publications de ce genre. Mais ce n'est pas seulement à eux, c'est aussi aux représentants des autres disciplines, c'est à tout homme cultivé que nous voudrions recommander l'étude de cette œuvre, afin qu'ils puissent se rendre compte de la géographie actuelle et de son enseigne-

Digitized by Google

ment. Ce n'est qu'alors que cette branche sera estimée, comme elle le mérite sans contredit, par sa haute valeur éducative.

Ulrich Ritter.

Dr Theodor Koch-Grunberg. *Indianertypen aus dem Amazonasgebiet.* Ernst Wasmuth, A.-G., Berlin.

C'est une excellente contribution à l'étude des indigènes relativement peu connus du bassin de l'Amazone et particulièrement du Rio Negro et du Yapoura ; c'est en même temps un complément aux travaux de l'auteur parus dans le *Zeitschrift für Ethnologie,* traitant le même sujet au point de vue linguistique. Nos lecteurs connaissent déjà le Dr Koch-Grünberg dont les « Débuts de l'art dans la forêt vierge » ont été l'objet d'une analyse détaillée dans le tome précédent du *Bulletin;* ils seront heureux de trouver ici les portraits des artistes en herbe dont les dessins témoignent à la fois d'une grande naïveté et d'un sens très aigu d'observation. La première livraison ne contient que les photographies très exactement reproduites des Tukano, l'une des tribus les plus importantes du territoire Caiary-Uaupé.

La deuxième livraison est consacrée aux Tuyuka, petite tribu voisine des Tukano; elle comprend 20 planches figurant (de face et de profil) 40 types caractéristiques d'indigènes; le texte qui les accompagne donne tous les renseignements désirables sur l'âge — présumé — sur les particularités individuelles — physiques, intellectuelles ou morales — de chacun des types représentés.

Nous attendons avec impatience la suite de cette importante publication ethnographique qui fait honneur à la maison d'édition Wasmuth.

A. Dubied.

Dr Theodor Koch-Grunberg. *Südamerikanische Felszeichnungen.* Ernst Wasmuth, A.-G., Berlin.

Cet ouvrage, d'une exécution aussi parfaite que le précédent, reproduit un grand nombre de dessins et de sculptures rupestres dus aux indigènes des mêmes régions; mais ce n'est pas son seul mérite. La première partie résume toutes les publications parues sur le même sujet; la seconde est une description

Digitized by Google

explicative des sculptures que l'auteur a dessinées ou photographiées dans son exploration du Rio Negro et du Yapoura ; la troisième et dernière soumet à une critique serrée toutes les opinions émises au sujet de l'origine et de la signification de ces dessins.

C'est la plus importante, car l'auteur y prouve, par des arguments qu'il serait difficile de réfuter, que ces dessins et sculptures sont simplement une manifestation artistique ; il ne faut y chercher aucune interprétation symbolique ou religieuse, pas plus que pictographique. C'était du reste l'opinion de Martius, des frères Schomburgk et de Crevaux ; c'est également à cette conclusion que Grosse s'arrête, dans son ouvrage sur les « Débuts de l'art », où il étudie spécialement la sculpture et la peinture chez les peuples primitifs. A. Dubied.

Kraus Dr, Friedrich. *Der Volksmund. Alte und neue Beiträge zur Volksforschung*. 9 vol. in-8°. Deutsche Verlags Aktiengesellschaft. Leipzig, 1906.

C'est une charmante collection de chants et de récits populaires qui jettent un jour curieux sur le folklore de certaines régions de la monarchie austro-hongroise. Parler de chacun de ces volumes serait trop long. Ce sont des perles, comme on dit en général. Ils sont pétillants de ce bon esprit des bords du Danube où la sentimentalité allemande s'unit à l'esprit fin et caustique du méridional. L'homme le plus dégoûté de la vie n'a qu'à prendre un de ces livres, il ne tardera pas à rire de bon cœur, il rira même tant que les larmes lui couleront des yeux et... il sera guéri. Zobrist.

Ratzel, Friedrich. *Ueber Naturschilderung*. Un vol. in-8° de 254 pages, orné de 7 photographies. Druck und Verlag von Oldenbourg. München und Berlin, 1906.

Ratzel dédie ce joli volume à tous les amis de la nature, à tous ceux qui enseignent la géographie, l'histoire et l'histoire naturelle avec l'espoir qu'il éveillera en eux le sentiment de la grandeur et de la beauté du monde et qu'à leur tour ces professeurs sauront communiquer ces idées esthétiques à leurs élèves. Les descriptions toujours très typiques excitent à un haut degré

Digitized by Google

l'esprit d'observation et le dirigent dans un sens parfois inattendu ; elles font réfléchir, rendent attentif à une foule de phénomènes qui échappent au commun des mortels dont le sens du goût n'a pas été développé par une étude appropriée, par un cours d'esthétique en somme. C'est donc un des ouvrages importants du regretté Ratzel : il serait même très utile aux paysagistes car, comme aux géographes, il peut leur ouvrir de nouveaux horizons. ZOBRIST.

PHILIPP HORBACH. *Repertorium zu Warnecks Allgemeiner Missionszeitschrift*. Band 1-25 ; 1874-1898. Un vol. in-8° de 561 pages avec une préface de D. Carl Mirbt, professeur de l'histoire de l'Église à l'Université de Marburg. Druck und Verlag von C. Bertelsmann. Gütersloh, 1903.

Précieux répertoire de tous les articles parus dans l'*Allgemeine Missionszeitschrift de Warneck* de 1874 à 1898 ; on pourrait aussi l'appeler indicateur encyclopédique de tout ce qui a été publié dans le domaine des missions chrétiennes, tant protestantes que catholiques et orthodoxes russes. C'est un guide très utile pour tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre des missions en général. ZOBRIST.

ALFRED KIRCHHOFF. *Erdkunde für Schulen*. 1. Theil, untere Stufe. 13me édition revue et corrigée, avec 12 figures dans le texte. Un vol. in-8° de 66 pages. Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses, Halle a. S., 1906.

Excellent petit manuel de géographie générale pour les écoles primaires allemandes; toutefois, malgré sa bienfacture et le nom illustre de son auteur, il est de beaucoup inférieur au manuel Rosier qui se trouve entre les mains de tous les écoliers de la Suisse romande. ZOBRIST.

ALFRED KIRCHHOFF. *Schulgeographie*. 19me édition revue et corrigée, avec 40 figures dans le texte et un tableau hypsométrique. Un vol. in-8° de 365 pages. Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses. Halle a. S., 1905.

Comme tous les travaux du savant et regretté professeur de Halle, ce manuel de géographie à l'usage des écoles moyennes

Digitized by Google

est un modèle de simplicité et de clarté ; j'ajouterai même d'impartialité. Il contient, outre la description succincte des cinq continents et de tous les États du globe, quelques paragraphes consacrés à la météorologie et à la géographie mathématique. C'est un modèle du genre qu'on ne saurait assez recommander aux écoles allemandes. ZOBRIST.

ALFRED KIRCHHOFF. *Zur Verständigung über die Begriffe Nation und Nationalität.* Une brochure in-8° de 64 pages. Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses. Halle a. S., 1905.

Le regretté professeur de Halle, dont la mort a laissé un si grand vide dans la phalange des géographes allemands, a été poussé à écrire cet opuscule par la publication, en 1902, d'une brochure intitulée *Was ist national?* qui excita bien des colères et dont la paternité lui fut attribuée. Kirchhoff déclare qu'il n'en est pas l'auteur ; c'était le compte rendu sténographique, mais incomplet, d'une conférence qu'il avait faite à Halle et auquel les éditeurs ont ajouté beaucoup du leur. Dans la préface, Kirchhoff proteste contre ce procédé. La lecture de *Nation und Nationalität* est avant tout à recommander aux Suisses dont l'existence comme nation a si souvent été mise en doute par des auteurs malveillants. ZOBRIST.

J. IRLE, *Die Herrero.* Ein Beitrag zur Landes-Volks und Missionskunde. Un vol. in-8° de 352 pages, avec 56 illustrations et une carte. Verlag von Bertelsmann. Gütersloh, 1906.

L'auteur de ce livre est un missionnaire qui a passé 34 ans dans le Sud-Ouest Africain allemand ; son ouvrage est donc un précieux document, d'une authenticité indiscutable, qui tiendra toujours une place d'honneur dans la bibliothèque de celui qui voudra se livrer à une étude approfondie de ces pauvres peuplades si cruellement éprouvées par leur héroïque résistance à l'Allemagne. Le beau volume que nous offre M. Irle est venu au bon moment. En effet, qui en Europe avait une notion exacte de ce peuple qu'une guerre de deux ans a placé au premier rang des indigènes sud-africains ? Pas même les Allemands, leurs oppresseurs ! Dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur décrit minutieusement le pays des Herrero ; dans la

Digitized by Google

deuxième, il analyse cette peuplade, ses origines, son caractère, sa langue, sa religion, ses mœurs et coutumes. Il termine cette savante étude ethnographique par quelques aperçus historiques qui conduisent le lecteur jusqu'à l'arrivée des conquérants allemands. Les dernières pages sont consacrées à l'œuvre des missions ; on y constate avec plaisir une grande hauteur de vue qui fait le plus grand honneur à l'auteur. La carte du pays des Herrero est un modèle de simplicité et de clarté.

ZOBRIST.

LAMBERTO VANNUTELLI. *In Anatolia.* Rendiconto di una missione di geografia commerciale inviata dalla Società geografica italiana. Ouvrage orné de 77 illustrations et d'une carte hors texte. Un vol. in-8° de 374 pages. Presso la Società geografica italiana. Via del Plebiscito. Prix : fr. 8. Roma, 1905.

C'est le récit extrêmement instructif d'une exploration commerciale dans le Nord de l'Asie-Mineure, de la mer de l'Archipel au lac Van et à la mer Noire. Ces régions en général peu ou mal connues sont décrites par un observateur qui ne cherche ni à flatter, ni à dénigrer. C'est un homme d'affaires doublé d'un artiste qui étudie ce pays au point de vue des produits du sol et de l'industrie. *In Anatolia* devrait être le *vade mecum* de tous ceux qui auraient l'intention de faire du négoce avec les habitants de cette très riche mais très malheureuse partie de l'Empire Ottoman. Les 77 phototypies sont d'une grande beauté et illustrent dignement ce précieux volume. ZOBRIST.

ANTONIO FERRUCCI, Ing. *Il Traforo del Sempione ed i Passaggi alpini.* Un vol. in-8° de 265 pages avec une carte et un profil du tunnel. Prix : 3 fr. 50. Fratelli Bocca, editori, Torino, 1906.

C'est, réduite en un volume, l'étude la plus précise et la plus entraînante des travaux gigantesques qui ont été exécutés dans les cinquante dernières années pour abattre les murailles presque infranchissables qui séparaient l'Italie de l'Europe centrale. L'auteur nous fait assister aux diverses phases de la percée du Fréjus (Mont-Cenis); le récit devient saisissant lorsqu'il nous parle du Saint-Gothard, du Brenner, du Pontebba et de l'Arlberg et tout à fait dramatique dans la description des

Digitized by Google

travaux du Simplon. Les tableaux que M. Ferrucci nous trace sont si vivants qu'on croit assister en personne à ces travaux gigantesques. On lit ces pages avec le même intérêt que celles du roman le plus passionnant. Les chapitres consacrés aux notices techniques et économiques de l'entreprise, ceux où la question ouvrière est étudiée, enfin le problème des voies d'accès sont tracés de main de maître. La conclusion et l'appendice terminent dignement ce livre que nous n'hésitons pas à classer parmi les meilleurs de ceux qui ont paru sur les grandes voies ferrées transalpines. ZOBRIST.

G. VON NEUMAYER, *Anleitung zu Wissenschaftlichen Beobachtungen auf Reisen*. 2 vol. in-8° à 3 mk. Dr Max Jänecke Verlagsbuchhandlung. Hannover, 1906-1907.

Nous ne pouvons que confirmer ce que nous avons dit dans les derniers numéros du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie* sur cette belle publication. Cet ouvrage est un guide indispensable à tout explorateur. Bien des expéditions eussent certainement pris une autre tournure si les voyageurs avaient été scientifiquement préparés conformément à ce qui est longuement et minutieusement décrit dans ces deux précieux volumes. ZOBRIST.

P.-PEDRO LOZANO, *Historia de las Revoluciones de la provincia del Paraguay*, 1721-1735. Obra inedita. 2 vol. in-8° de 450 et 540 pages. Cabaut y Cia, Editores. Libreria del Colegio Alsina, Buenos Aires, 1905.

Ces deux volumes, publiés par la Junta de Historia y Numismatica americana, font partie de la collection des livres rares ou inédits sur la région du Rio de la Plata. En publiant ces volumes, la Junta précitée a pour but de présenter aux lecteurs des documents se rapportant à l'ancien vice-royaume du Rio de la Plata durant l'époque coloniale et celle de son indépendance. Ce sont de précieux documents concernant l'histoire si peu connue et pourtant si intéressante du territoire espagnol qui, dans la suite, devint la république du Paraguay. C'est une mine précieuse pour les historiens qui auraient l'intention d'écrire l'histoire de cet État étrange dont on ne sait presque

Digitized by Google

rien de précis si ce n'est qu'il produit un thé particulier. L'auteur est un père jésuite; l'ouvrage porte donc, comme la plupart des ouvrages historiques espagnols, un cachet ecclésiastique très prononcé. Mais cela n'ôte rien au mérite de ces deux volumes qu'on lit avec un réel plaisir et avec un intérêt croissant au fur et à mesure qu'on avance dans ce dédale d'intrigues qui caractérisent les événements politiques du XVIIIe siècle dans cette partie du monde. ZOBRIST.

E. KÖNIG. *Empor, Georg Winklers Tagebuch.* Ein Reigen von Bergfahrten hervorragender Alpinisten von heute. Un vol. grand in-8° de 325 pages. Prix : Mk 10. Verlag von Grethlein et C°, Leipzig, 1906.

Cet ouvrage, richement illustré de ravissantes photographies, est une sorte d'album composé par un certain nombre de grimpeurs émérites en l'honneur de l'un des plus précoces et des plus hardis alpinistes d'Allemagne, Georg Winkler, lequel, à l'âge de 17 ans, escaladait les cimes les plus difficiles des Alpes autrichiennes, mais qui trouva une fin prématurée dans le massif du Weisshorn. La première partie du volume est consacrée à quelques généralités sur l'alpinisme, au journal très suggestif de l'ascensionniste et à sa correspondance. La seconde partie contient un certain nombre de récits d'ascensions plus ou moins hardies, entreprises dans la grande chaîne des Alpes par des amis et des admirateurs de ce jeune héros de la montagne qui périt le 16 août 1888 victime de son imprudence et de son audace. C'est un beau volume que nous recommandons à tous les géographes. Ce livre devrait se trouver dans la bibliothèque de tout alpiniste à même de comprendre l'allemand.

ZOBRIST.

Dr P. N. Hendrik MÜLLER, *Door het land van Columbus. Een reisverhaal.* Vereenigde Staten, Mexico, Cuba, Costa Rica, Colombia, Venezuela, Trinidad, Curaçao, Suriname. Un vol. gr. in-8° de 504 pages avec 71 phototypies. De erven F. Bohn. Haarlem, 1905.

Ce livre, dédié à M. T. Steyn, ancien président de l'ex-république d'Orange par l'auteur qui était le représentant de cet État à la Haye, est écrit sans aucune prétention littéraire ou

Digitized by Google

scientifique. C'est précisément ce qui lui donne son originalité. Chargé d'une importante mission dans les différents États du Nouveau Monde, ce représentant des Boers entraîne le lecteur avec un charme croissant. Les observations de ce Hollandais polyglotte sont marquées au coin du bon sens. L'intérêt de ce livre gît en ce que l'auteur passant rapidement des États-Unis à l'Amérique espagnole nous dépeint ces deux civilisations si différentes avec un réalisme qui donne beaucoup à réfléchir. D'un côté, la brillante civilisation yankee avec l'activité fébrile de ses représentants; de l'autre, l'apathie, l'indolence, l'incurie et l'insouciance de la race espagnole qui devient saisissante lorsque, des côtes du Vénézuela, l'auteur va se reposer un peu dans la proprette colonie hollandaise de Curaçao (Willemstad) où tout respire le bonheur et le bien-être. Quels contrastes entre ces deux civilisations, celle du Nord et celle du Sud ! Que de leçons, que de philosophie découlent de cet ouvrage qui devrait être traduit en d'autres langues. Les peuples de langue espagnole en profiteraient-ils, feraient-ils un suprême effort pour secouer leur apathie et leur penchant aux révolutions ? Il est permis d'en douter. ZOBRIST.

LUDWIG WOLTMANN. *Die Germanen in Frankreich.* Eine Untersuchung über den Einfluss der Germanischen Rasse auf die Geschichte und Kultur Frankreichs. Un vol. in-8° de 151 pages orné de 60 portraits de Français illustres. Verlegt bei Eugen Diedrichs. Iena, 1907.

Woltmann, on le sait, a la manie de voir partout des Germains. Tout le bien qui a été accompli dans le monde est l'œuvre de Germains ou d'individus ayant le bonheur de posséder dans leurs veines quelques molécules de sang germanique. Ce sont ces quantités infinitésimales de sang germain qui ont créé le génie des grands hommes dont s'honore la France. Nous disions déjà en 1905, tome XVI, page 327, du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, que Woltmann s'était fait une théorie anthropologique en vertu de laquelle il prouvait que tous les grands hommes de l'Italie descendent d'ancêtres germains. Aujourd'hui, il applique sa méthode aux Français et démontre avec la même *précision!* que les gloires les plus pures de la France sont d'origine tudesque. Ainsi Napoléon Ier, Condé,

Digitized by Google

Mazarin, Lafayette, Montaigne, Larochefoucauld, Voltaire, Molière, Corneille, Fénelon, Lavoisier, Chateaubriand, Balzac, Musset, Ingres, Greuze, Guizot, Montalembert, Renan, pour n'en citer que quelques-uns pris au hasard dans la liste des soixante dont il donne les portraits photographiés, sont d'origine allemande! Tout ce que la France a de bon, elle le doit aux Germains. Le croira qui voudra. Mais ne pourrait-on pas prouver avec plus de raison que tout ce que l'Allemagne a de grand elle le doit aux Latins, même son fameux verbe *haben?* Ne pourrait-on pas aussi démontrer, à l'aide de cette mirifique théorie, que tous les grands Allemands ont du sang romain, du sang français et même du très vulgaire sang de Slaves et de Mongols dans leurs précieuses veines? Ces théories-là ne persuadent personne; elles ne servent qu'à faire détester tout ce qui porte le nom d'Allemand. Ces pangermanistes feraient mieux de se borner à l'étude de leur race aux origines multiples et de laisser les Latins en repos, car ceux-ci ne comprennent rien à leurs élucubrations. Mais quel est le but que poursuivent les pangermanistes à tout crin? Il est bien simple : prouver, par tous les moyens, que les trois quarts de la France sont peuplés de descendants de Germains, lesquels, tôt ou tard, doivent faire retour à l'Empire. Ils cherchent à légitimer aux yeux des Allemands un futur démembrement de la France si la prochaine guerre est favorable à ceux-ci. C'est le secret de polichinelle, mais ce qui est le plus triste à constater, c'est que les pangermanistes trouvent leurs meilleurs auxiliaires chez les partisans de Jaurès et de Hervé qui cherchent à désorganiser la France militaire, qui hâtent et facilitent, par leurs théories plus funestes que celles de Woltmann, la ruine de ce qui est encore la belle France. Si le gouvernement n'y met ordre, ces antimilitaristes auront plus fait pour l'avènement du casque à pointe à Paris que notre auteur avec ses théories abracadabrantes. ZOBRIST.

H.-A. DANIEL. *Leitfaden für den Unterricht in der Geographie*, 251me édition, et *Lehrbuch der Geographie für höhere Unterrichts Anstalten*, 82me édition. 2 vol. in-8°, revus, corrigés et publiés par le Dr W. Wolkenhauer, professeur à Brême. Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses. Halle a. S., 1906.

Dans le déluge des manuels de géographie qui se déverse

Digitized by Google

incessamment sur notre pauvre jeunesse scolaire, il est bien difficile de se reconnaître et plus difficile encore de trouver des publications d'une réelle valeur. Cela tient à ce que souvent les plus mauvais maîtres de géographie veulent passer à la postérité en publiant un pauvre manuel qu'eux seuls et quelques flagorneurs prennent pour le dernier mot de la science. Les manuels de Daniel peuvent se passer de toute réclame, le nombre de leurs éditions en dit plus long que les articles les plus élogieux. Ils sortent incontestablement de la masse; ils se distinguent par une méthode claire qui se rapproche singulièrement de la perfection. Bien des auteurs soi-disant originaux ne sont que des imitateurs de Daniel; les Zoïles le critiquent, mais aucun d'eux n'a réussi à le dépasser. C'est la meilleure preuve de l'excellence de cet ouvrage.

ZOBRIST.

Dr AUG. KRÆMER. *Hawaï, Ostmikronesien und Samoa.* Meine zweite Südseereise (1897-1899), zum Studium der Atolle und ihrer Bewohner. Un vol. grand in-8° de 585 pages avec 20 planches, 86 dessins et 50 figures.

Le professeur Dr Krämer, médecin de la marine allemande, né dans le Chili, et passionné pour tout ce qui touche au Pacifique, a fait deux voyages dans les mers du Sud. Le dernier, dont il est question dans ce volume, a été entrepris pour étudier à fond les atolls, leur formation et leurs habitants. Il est superflu de dire que ce livre a une haute valeur géologique et ethnographique. L'auteur présente à ses lecteurs la Micronésie et les Micronésiens en vrai charmeur; les tableaux qu'il nous offre sont parfois de délicieuses idylles, malheureusement le Dr Krämer ne s'arrête jamais longtemps au même endroit; il est toujours poussé plus loin par la passion des recherches. De son côté, le lecteur s'attache aux lieux que le narrateur décrit, il voudrait s'attarder un peu avec les Polynésiens mis si habilement en scène. Mais non, il faut partir; le bateau est là qui appelle et souvent le récit est coupé au moment le plus intéressant. Krämer fait de délicieuses peintures de Samoa, des îles Gilbert, de Ralik et de Ratak ; il fait aimer ces insulaires primitifs, si heureux avant l'arrivée des Européens, que notre maudite civilisation occidentale est en train d'abru-

Digitized by Google

tir et de faire disparaître. La description des atolls est tout une révélation. Il dit en toutes lettres : « Un atoll comme Dana le dessine dans son *Coral and Coral islands* et comme il a été reproduit dans les manuels, c'est-à-dire un grand lac entouré d'un mince anneau de corail, *n'existe pas* ou *du moins n'est pas typique*.

Par sa profonde connaissance des Océaniens, l'auteur nous instruit et nous charme. Sans avoir l'air d'y toucher, il détruit bien des préjugés qui avaient cours en Europe. Les illustrations, qui sont des reproductions de photographies faites sur place, contribuent beaucoup à augmenter le charme que ce livre exerce sur le lecteur. ZOBRIST.

Digitized by Google

A NOS LECTEURS

Ainsi que nous l'annoncions l'année dernière, le *Bulletin* de cette année est presque entièrement consacré à des études de géographie locale. Nous avons ainsi donné satisfaction à un vœu maintes fois exprimé.

La géographie s'est complètement transformée. Au lieu de se borner, comme jadis, à décrire, avec force détails plus ou moins pittoresques, et énumérations plus ou moins fastidieuses, les contrées du globe, elle explique ; elle remonte des effets aux causes et rattache, par un lien logique, les phénomènes les uns aux autres. Elle devient ainsi une science au sens élevé du mot. C'est dire que tout est à reprendre et que les contrées en apparence les mieux connues ont encore bien des secrets à nous révéler. Un peu partout, les études régionales donnent lieu à des monographies détaillées. Nous avons voulu, pour notre part, contribuer à la connaissance plus précise de notre patrie. Nous ne renonçons pas, cela va de soi, à ces travaux de longue haleine relatifs aux contrées extra-européennes qui ont valu à notre *Bulletin* de si flatteuses approbations.

Mais, pour pouvoir poursuivre notre tâche sans arrière-pensée, nous avons besoin d'être soutenus par tous ceux qui ont à cœur les intérêts intellectuels de notre pays. Dans deux ans, notre Société célèbrera le 25e anniversaire de sa fondation. Il importe qu'à ce moment-là elle soit forte et prospère. La mort a fait, ces derniers temps, bien des vides cruels dans nos rangs. Il est de toute nécessité de les combler. Que non seulement pas un de nos membres actuels ne nous abandonne, le dévouement scientifique ne doit pas être un vain mot, mais qu'ils nous amènent de nombreuses recrues. Nous espérons qu'au 1er janvier 1909 le chiffre de 500 sera atteint et même dépassé. La qualité de membre de la Société Neuchâteloise de Géographie est un titre dont beaucoup, qui se tiennent encore à l'écart, devraient être fiers de se parer. N'oublions pas non plus que l'an prochain la Suisse aura l'honneur de recevoir, à Genève, le Congrès international des sciences géographiques qui promet d'être fort brillant.

La Rédaction.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

au 1er janvier 1908.

COMITÉ POUR 1907-1908

Président : A. Dubied, professeur.
Vice-Présidents : Ed. Berger, directeur de l'École de commerce de Neuchâtel.
Aug. Dubois, professeur.
Secrétaire : Alfred Chapuis, professeur.
Secrétaire-adjoint : H. Jaccard, professeur.
Caissier : Ad. Berthoud, juge d'instruction.
Archiviste-bibliothécaire : C. Knapp, professeur.
Membres-adjoints : M. Borel, cartographe.
Ed. Wasserfallen, directeur des Écoles primaires de La Chaux-de-Fonds.
J. Brunhes, professeur.
H. Borle, professeur.

MEMBRES HONORAIRES

1 † Reclus Élisée.
2 † Metchnikoff Léon.
3 Moser Henri, explorateur, 17, boulevard de la Tour Maubourg, Paris.
4 Prince Roland Bonaparte, 10, Avenue d'Iéna, Paris XVI.
5. † de Quatrefages de Bréau.
6 Bonvalot Gabriel, explorateur, 26, rue de Grammont, Paris II.

Digitized by Google

7 † Prince Henri d'Orléans.
8 † Dr baron von Richthofen Ferdinand.
9 † Dr Kiepert Heinrich.
10 Dr Supan A., rédacteur des *Mitteilungen*, 12, Grabenstrasse, Gotha.
11 von Höhnel Ludwig, capitaine de frégate, Pola (Istrie).
12 Scott Keltie J., secrétaire de la Société Royale de Géographie, 1, Savile Row, Londres W.
13 Geikie James, professeur à l'Université d'Édimbourg, 83, Colinton Road.
14 † de Annenkoff.
15 Grombčevskij Bronislav, général, explorateur, gouverneur d'Astrachan, Russie.
16 † Dr baron von Nordenskiöld Erik.
17 Dr Nansen Fridtjof, explorateur, Lisaker, près Kristiana.
18 Bodio Luigi, directeur général de la Statistique du royaume d'Italie, 153, via Torino, Rome.
19 † don Coello Francisco.
20 † Pinto Serpa.
21 † Wesley John.
22 † Baron de Müller.
23 † Powell John.
24 Dr Cora Guido, professeur, rédacteur du *Cosmos*, 2, via Goito, Rome.
25 Levasseur Émile, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, 26, rue Monsieur le Prince, Paris VI.
26 Rockhill William Woodville, explorateur, Directeur du Bureau of the Am. Republ. Metropolitan Club, Washington, D. C., États-Unis.
27 Guimet Émile, directeur du Musée Guimet, Paris.
28 Moreno Francisco P., directeur du Musée de La Plata, Quinto Moreno, Cas. 270 X, Buenos Aires (République Argentine).
29 Dr Sarasin Fritz, explorateur, 22, Spitalstrasse, Bâle.
30 Dr Sarasin Paul, explorateur, 22, Spitalstrasse, Bâle.
31 Chantre Ernest, sous-directeur du Muséum de Lyon, 37, Cours Morand, Lyon.
32 Dr de Hedin Sven, explorateur, 5, Norra Blasieholmshamnen, Stockholm.
33 Prince Louis-Amédée, duc des Abruzzes, Turin.

Digitized by Google

4 Foureau Fernand, explorateur, 24, Place des Batignolles, Paris.
35 de Gerlache Adrien, commandant de la marine belge, 194, boulevard Charlemagne, Bruxelles.
36 † Dr Ratzel Friedrich.
37 Grandidier Alfred, membre de l'Institut, 74 bis, rue du Ranelagh, Paris.
38 Sandoz Ernest, professeur, 12, Library Place, Princeton, New Jersey, États-Unis.
39 † Bovet Félix.
40 † Piton Ch.
41 Peary Rob. Edwin, explorateur des régions arctiques, Navy Departement, New-York.

MEMBRES CORRESPONDANTS

1 † Meulemans Auguste.
2 Favre-Brandt James, négociant à Yokohama (Japon).
3 Biolley Paul, professeur au lycée de San José (Costa Rica).
4 Schlæfli Honoré, ancien missionnaire à Elim Waterfall, Spelonken (Transvaal), South Africa (via London and Capetown).
5 Clerc Onésime, professeur à Yekaterinbourg (Russie).
6 Parmentier Th., général de division, 5, rue du Cirque, Paris.
7 Junod Henri, missionnaire à Shilouvâne, Thabina, via Pietersburg, Transvaal.
8 † de Lannoy de Bissy Regnauld.
9 Pittier de Fábrega Henri, Bureau of Plant Industry U. S. Dep. of Agriculture, Washington D. C.
10 Bachelin Léopold, homme de lettres, Bucarest.
11 Mlle Philippin Eugénie, Saint-Pétersbourg (Russie).
12 Pasquier Pierre, missionnaire apostolique à Séoul (Corée).
13 Vannacque Auguste, directeur de la Comptabilité à la Direction générale des Postes et des Télégraphes, 40, rue Saint-Placide, Paris.

Digitized by Google

14 † Gauthiot Ch.
15 † Jacottet Henri.
16 Ilg Alfred, Zurich.
17 † Dr Letourneau Ch.
18 Collingridge George, Jave-la-Grande Hornsby Junction, New South Wales, Australie.
19 Presset Emmanuel, instituteur-missionnaire à Baraka-Libreville, Congo français.
20 Pector Désiré, consul de la République centro-américaine, 51, rue de Clichy, Paris IX.
21 Rosat Jacques, horloger, Rivera (Uruguay).
22 Lavoyer Marc, maître de français au Gymnase classique de Soumy, gouv. de Kharkoff (Russie).
23 Cav. Dr Modigliani Elio, explorateur, 6, Via di Camerata, Firenze.
24 Thomas Eugène, missionnaire, Les Saules, Lausanne.
25 Grandjean A., secrétaire de la Mission romande, chemin des Cèdres, Lausanne.
26 Dr Liengme G., médecin-missionnaire à Élim, P. O. Spelonken, Transvaal.
27 Bircher André, négociant, Le Caire, Égypte.
28 Radcliffe Frédérik, négociant, Inner Temple Dale Street, Liverpool (Angleterre).
29 Delachaux Henri, professeur de géographie à l'Université, Buenos Aires et Quilmes (Province de Buenos Aires).
30 Lemire Charles, résident honoraire de France, 15 rue de Condé, Amiens (Somme).
31 Jacottet Edouard, missionnaire à Thaba Bossiou (Basutoland).
32 Christol Frédéric, missionnaire à Hermon (Basutoland).
33 Huguenin Paul, peintre, Villette (Vaud).
34 † Perregaux Edmond.
35 Béguin Eugène, missionnaire à Sesheké, Haut-Zambèze, via Bulawayo.
36 Boiteux Émile, missionnaire à Kazungula, Haut-Zambèze, via Bulawayo, Matébéléland.
37 Chapuis François, missionnaire à Mangamba (Kamerun), Afrique allemande.
38 Bertrand Alfred, explorateur, Chemin Bertrand, Genève.
39 Berthoud Paul, missionnaire, case postale, 21, Lourenço-Marques.

Digitized by Google

40 R. P. Trilles H., rédacteur du *Messager du Saint-Esprit*, Lierre, 110, rue de Lisp, Belgique.
41 Bovet Samuel, missionnaire, Case postale 21, Lourenço Marques, Afrique portugaise.
42 Loze Pierre, missionnaire, Case postale 21, Lourenzo Marques, Afrique portugaise.
43 R. P. A.-G. Morice O. M. I. Kamloops, British Columbia (Canada).
44 Basset Louis, secrétaire de S. M. le roi de Roumanie, Bucarest.
45 Petitot Émile, curé de Mareuil-lès-Meaux, rue du Couplet, Seine-et-Marne, France.
46 Reutter Georges, médecin-missionnaire, Sesheké, P. O., via Bulawayo, South Africa, via Angleterre.
47 Labbé Paul, secrétaire général de la Société de Géographie commerciale, 8, rue de Tournon, Paris.
48. Reymond Charles, Dahomey.

MEMBRES EFFECTIFS

1 Ackermann A., Saint-Pétersbourg.
2 Amici Fédéric, Bologne (Italie).
3 Amiet Louis, avocat, rue de la Treille, Neuchâtel.
4 Dr Arndt Louis, directeur de l'Observatoire, Neuchâtel.
5 Attinger James, libraire, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.
6 Attinger Paul, imprimeur, Neuchâtel.
7 Attinger Victor, éditeur, Neuchâtel.
8 Auberson Henri, notaire, Boudry.
9 Aubert L., professeur, Avenue Du Peyrou, Neuchâtel.
10 Baillod Henri, magasin de fers, rue des Epancheurs, Neuchâtel.
11 Baillot-Houriet Paul, fabricant d'horlogerie, rue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds.
12 Barbezat Ch., fabricant d'horlogerie, rue de la Côte, Le Locle.

Digitized by Google

13 Barrelet J., professeur à la Faculté indépendante de théologie, Avenue de Rumine, Lausanne.
14 Bauler Emmanuel, pharmacien, 3. rue Fleury, Neuchâtel.
15 Baum C.-J., en Pallud s/Vevey.
16 Baumann L., professeur, Sablons 26, Neuchâtel.
17 Baume Arthur, 7, Lindhurst Gardens, Hampstead N. W. Londres.
18 Mme Beau C., Areuse.
19 Beauverd Jean, instituteur, rue de la Collégiale, Neuchâtel.
20 Beck Ferdinand, antiquaire, Neuchâtel.
21 Bercher Ed., 68, Grenzacherstrasse, Bâle.
22 Béguelin Édouard, professeur à l'Académie de Neuchâtel, Mail. Neuchâtel.
23 Béguin Jean, architecte, 4, Mail, Neuchâtel.
24 Béraneck Édouard, professeur, 7, rue Beau-Séjour, Lausanne.
25 Berger Édouard, directeur de l'École de Commerce, 58, rue de la Côte, Neuchâtel.
26 Berthoud Adolphe, juge d'instruction, 16, rue du Bassin, Neuchâtel.
27 Mme Berthoud Charles, Gingins sur Nyon (Vaud).
28 Berthoud Edmond, avocat, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
29 Berthoud Jean, Conseiller d'État, 16, rue du Bassin, Neuchâtel.
30 Berthoud Georges, 10, Beaux-Arts, Neuchâtel.
31 Mlle Bertin Marie, institutrice, rue de la Côte, Le Locle.
32 Bertrand Jean, géographe, 63, rue de Hongrie, Bruxelles, Belgique.
33 Biermann C., professeur au Collège cantonal, Joli Mont, Le Mont sur Lausanne.
34 Besson Jean, pasteur, Tavannes.
35 Dr Billeter Otto, professeur à l'Académie de Neuchâtel, Port Roulant.
36 Biolley H., inspecteur forestier, Couvet.
37 Blanc Fernand, pasteur, Serrières.
38 Blaser Henri, inspecteur des écoles primaires, La Chaux-de-Fonds.
39 Bohnenblust O., Évole, Neuchâtel.
40 Borel Alfred, rue du Môle, Neuchâtel.
41 Borel Antoine, consul suisse, château de Gorgier.

Digitized by Google

42 Borel Edgar, bijoutier, 9, Place Purry, Neuchâtel.
43 Mlle Borel Élisabeth, Le Presbytère, La Chaux-de-Fonds.
44 Borel Georges, Dr oculiste, Auvernier.
45 Borel Maurice, cartog., 64, Faub. de l'Hôpital, Neuchâtel.
46 Borel-Girard Gustave, pasteur, 22, rue du Progrès, La Chaux-de-Fonds.
47 Borle Henri, professeur, 28, Sablons, Neuchâtel.
48 Borel-Grospierre, Faubourg du Château, Neuchâtel.
49 Boss Georges, professeur à l'École de Commerce, rue de la Serre, Neuchâtel.
50 Bossel François, maître secondaire, Échallens.
51 Mlle de Bosset Julie, Chemin des Pavés, 13, Plan Saint-Claude, Neuchâtel.
52 Dr Bourquin-Lindt Eugène, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
53 Bourquin Gustave, Boudry.
54 Bouvier Ernest, négociant, Évole, Neuchâtel.
55 Bouvier Eugène, négociant, Évole, Neuchâtel.
56 Bouvier Georges, négociant, Évole, Neuchâtel.
57 Bouvier Paul, architecte, Évole, Neuchâtel.
58 Bovet Ch.-Éd., Avenue de la Gare, Neuchâtel.
59 Bovet Paul, banquier, Rampe du Mail, Neuchâtel.
60 Bovet Pierre, professeur à l'Académie, 81, rue de la Côte, Neuchâtel.
61 Bovet Théophile, professeur, Clos-Brochet, Neuchâtel.
62 Boy de la Tour Maurice, rue du Pommier, Neuchâtel.
63 Dr Brandt Henri, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
64 Brandt Werner, instituteur, Le Rocher, Neuchâtel.
65 Brandt-Juvet Henri, fabricant d'horlogerie, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
66 Brunhes Jean, villa Ruskin, professeur à l'Université de Fribourg.
67 Brauen Numa, notaire, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.
68 Brindeau Auguste, pasteur, 38, Champ-Bougin, Neuchâtel.
69 Buchs Victor, industriel, Sainte-Apolline (Fribourg).
70 Bührer Paul, instituteur, 35, rue du Grenier, La Chaux-de-Fonds.
71 Bührer C., pharmacien, Clarens.
72 Bünzli Gustave, instituteur, Saint-Blaise.
73 Burmeister Albert, professeur, Payerne.

Digitized by Google

74 Calame-Colin Jules, conseiller national, 4, rue du Parc, La Chaux-de-Fonds.
75 Calame-Colin Louis, rentier, Bôle.
76 Camenzind Bernard, agent de l'Helvétia, rue Purry, Neuchâtel.
77 Carbonnier Max, Wavre.
78 Carrard Alfred, avocat, 8, rue Centrale, Lausanne.
79 Cart Léon, professeur à l'Académie de Neuchâtel, Les Ponts.
80 Chable Ed., fils, 9, Pertuis du Sault, Neuchâtel.
81 de Chambrier Alexandre, Bevaix.
82 de Chambrier Robert, 5, Évole, Neuchâtel.
83 Chapuis Alfred, professeur, 9, Pierre-qui-Roule, Neuchâtel.
84 Chapuis Paul, pharmacien, Boudry.
85 Châtelain Paul, Directeur de la Banque cantonale, 20, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
86 Chatenay Samuel, 8, Trois-Portes, Neuchâtel.
87 Mlle Clerc Amélie, institutrice, 22, Avenue du Premier-Mars, Neuchâtel.
88 Mlle Clerc Cécile, Plan, Neuchâtel.
89 Clerc Gustave-Ad., rue du Coq-d'Inde, Neuchâtel.
90 Clerc J.-H., notaire, rue du Coq-d'Inde, Neuchâtel.
91 Clerc-Lambelet Fritz, négociant, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
92 Clerget Pierre, professeur à l'École supérieure de Commerce, 8, Quai d'Occident, Lyon.
93 Colin James, architecte, 1, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
94 Mlle Colin Louise, institutrice, 12, rue de la Chapelle, La Chaux-de-Fonds.
95 Mlle Colin Marguerite, 1, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
96 Colin-Guye Jules, Corcelles.
97 Colomb Charles, avocat, La Chaux-de-Fonds.
98 Comtesse Paul, pasteur, Grande Rue, Le Locle.
99 Comtesse Robert, conseiller fédéral, Berne.
100 de Corswant Willy, diacre, La Chaux-de-Fonds.
101 Cottier Fritz, négociant, Môtiers.
102 de Coulon Georges, rue du Château, Neuchâtel.
103 de Coulon Paul, ministre, 10, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
104 de Courten Jn.-Chs., notaire, juge instructeur, Sion.
105 Courvoisier Eugène, ministre, Évole, Neuchâtel.

Digitized by Google

106 Mme Courvoisier James, 11, rue de la Loge, La Chaux-de-Fonds.
107 Courvoisier Louis-Henri, colonel, 14, rue du Pont, La Chaux-de-Fonds.
108 Mme Courvoisier-Sandoz Cécile, 12, rue du Pont, La Chaux-de-Fonds.
109 Cuche Jules, Dr en droit, 26, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
110 Darbre Édouard, instituteur, Môtiers.
111 de Dardel Otto, Saint-Blaise.
112 Decker J., ferblantier, 3, Place Purry, Neuchâtel.
113 Delachaux Eugène, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
114 Delachaux Paul, libraire-éditeur, Neuchâtel.
115 Delétra Léon, professeur, Colombier.
116 Dr Dessoulavy Max, professeur à l'École de commerce, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
117 Dr Dessoulavy Paul, professeur à l'Académie, Les Saars, Neuchâtel.
118 Dinichert Constant, conseiller national, Montilier.
119 Dr Domeier W., professeur à l'Académie, rue J.-J. Lallemand, Neuchâtel.
120 Droz Arnold, professeur à l'école cantonale de Porrentruy.
121 Dr Droz Louis, Les Billodes, Le Locle.
122 Droz Numa, directeur de l'école secondaire de Boudry-Cortaillod, Grandchamp.
123 Dubied Arthur, professeur, 6, route de la Gare, Neuchâtel.
124 Dubied Édouard, fabricant de machines à tricoter, Couvet.
125 Dubois Auguste, professeur à l'École Normale cantonale, 12, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
126 Dubois Léopold, administrateur délégué du Bankverein, Bâle.
127 DuBois Louis, négociant, Place du Marché, Le Locle.
128 DuBois Louis-Ferdinand, banquier, Le Locle.
129 Mlle DuBois Marie, 4, rue Purry, Neuchâtel.
130 Ducommun-Perret J., rentier, rue Numa Droz, La Chaux-de-Fonds.
131 Dr Dufour Marc, 7, rue du Midi, Lausanne.
132 Dumont E., pasteur, Cornaux.
133 Du Pasquier Alexandre, pasteur, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
134 Du Pasquier Ferdinand, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.

Digitized by Google

135 Mlle Du Pasquier Louise, rue du Pommier, Neuchâtel.
136 Mme Du Pasquier-Monnerat, 6, rue des Chenevières, Vevey.
137 Mlle Dutoit Lucy, Villa Clémence, Place Chauderon, Lausanne.
138 Duvanel Arnold, greffier du Tribunal, Môtiers.
139 Écoles normales du canton de Vaud, Lausanne.
140 Elskess Albert, 1, Cité de l'Ouest, Neuchâtel.
141 Engelmann K.-A., pharmacien, Territet (Vaud).
142 Etter Godefroy, notaire, rue Purry, Neuchâtel.
143 Evard Louis, directeur de la Chambre cantonale d'assurance immobilière, Neuchâtel.
144 Evard Oscar, préfet, La Foule, Le Locle.
145 Fallet Théophile, professeur, Les Verrières.
146 Fauconnet-Nicoud Th., rue Coulon, Neuchâtel.
147 Dr Farny Émile, professeur, 6, Place Neuve, La Chaux-de-Fonds.
148 Faure Philippe, négociant, Grande Rue, Le Locle.
149 Favarger Philippe, rue Matile, Neuchâtel.
150 Mme Favarger-Haas, Couvet.
151 Favre Henri, architecte, La Foule, Le Locle.
152 Favre Paul, directeur de l'orphelinat cantonal, Dombresson.
153 Favre-Jacot Georges, fabricant d'horlogerie, Les Billodes, Le Locle.
154 Favre-Nardin Charles, rue de la Côte, Neuchâtel.
155 Ferrier Alexis, directeur de fabrique, Évole, Neuchâtel.
156 Forcart Bachofen, R., Bâle.
157 Fuhrer Christian, professeur, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
158 Fuhrer Gaston, 8, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.
159 Gallet-Rickel Julien, fabricant d'horlogerie, 27, rue du Parc, La Chaux-de-Fonds.
160 Gendre F., lithographe, Neuchâtel.
161 Genton William, pasteur, Montet-Cudrefin.
162 Gillard Auguste, vétérinaire cantonal, rue de France, Le Locle.
163 Ginnel James, professeur, rue Fritz Courvoisier, La Chaux-de Fonds.
164 Girardin Paul, professeur à l'Université, Villa Églantine, Gambach, Fribourg.

Digitized by Google

165 Grâa Henri, greffier, Bellevue, Le Locle.
166 Grau Ernest, professeur, Avenches.
167 Grellet Jean, Secrétaire des Maîtres imprimeurs, Saint-Gall.
168 Mme Gretillat, Faubourg du Château, Neuchâtel.
169 Mlle Grisel Emma, institutrice, Neuchâtel.
170 Grossmann Hermann, directeur de l'École d'horlogerie de Neuchâtel.
171 Guinchard James, imprimeur, 26, rue du Seyon, Neuchâtel.
172 Guye Albert, fabricant d'horlogerie, Les Ponts.
173 Gyger Albert, 5, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.
174 Hartmann Édouard, route de la Côte. Neuchâtel.
175 Heaton John, 10, rue de la Collégiale, Neuchâtel.
176 Henry François, négociant, 13, rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds.
177 Hermann Gustave, instituteur, Sauges.
178 Holtz Samuel, professeur, Avenue du Premier-Mars, Neuchâtel.
179 Hotz Antoine, ingénieur, Faubourg du Château, Neuchâtel.
180 Hotz Jules, 2, rue du Concert, Neuchâtel.
181 Hotz Paul, 6, rue du Bassin, Neuchâtel.
182 Mme Hug Gottfried, Saint-Blaise.
183 Hügli James, Colombier.
184 Huguenin Bélisaire, 27, Boulevard de la Fontaine, La Chaux-de-Fonds.
185 Dr Huguenin Numa, Les Ponts.
186 Huguenin-Lassauguette Fritz, peintre, Vevey.
187 Humbert Paul-Eugène, banquier, rue de la Serre, Neuchâtel.
188 Isely Gustave, Gibraltar, Neuchâtel.
189 Jaccard Henri, professeur à l'École de commerce, 15, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
190 Dr Jaccard Paul, professeur à l'École polytechnique, Zurich.
191 Jacot Adolphe, professeur, Colombier.
192 Jacot Henri, instituteur, Les Fahys, Neuchâtel.
193 Dr J. Jacot-Guillarmod, Lignières.
194 Jaques Louis, médecin homéopathe, Villamont, Neuchâtel.
195 Jaquet Paul, 73, rue du Parc, La Chaux-de-Fonds.

Digitized by Google

196 Jeanjaquet Léon, Cressier.
197 Jeanjaquet Jules, professeur à l'Académie, Bel-Air, Neuchâtel.
198 Jeanrenaud Charles, Môtiers.
199 Jéquier Jean, Faubourg du Crêt, Neuchâtel.
200 Jobin A., administrateur de la maison Fœtisch frères, Lausanne.
201 Jordan Fritz, pharmacien, rue du Seyon, Neuchâtel.
202 Junod Daniel, pasteur, Place Purry, Neuchâtel.
203 Junod Emmanuel, professeur à l'Académie, 7, Faubourg du Crêt, Neuchâtel.
204 Knapp Ch., professeur à l'Académie de Neuchâtel.
205 Kocher Albert, négociant, 18, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
206 Krebs Théodore, négociant, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.
207 Kunz Fritz, négociant, rue du Musée, Neuchâtel.
208 Langel Louis, pasteur, Bôle.
209 Lebel Alfred, 81, Avenue de Villiers, Paris.
210 Dr Le Coultre J., professeur à l'Académie, 4, route de la Gare, Neuchâtel.
211 Legler Otto, Couvet.
212 Le Grand Roy, Eugène, professeur, Mail, Neuchâtel.
213 Lesquereux-Peseux Eug., fabricant d'horlogerie, 31, rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds.
214 Lombard Alfred, professeur à l'Académie de Neuchâtel, Boudry.
215 Lugeon Maurice, professeur à l'Université, Lausanne.
216 Magnin Henri, professeur, Clos des Auges, Neuchâtel.
217 Maire Ami-Fritz, agent d'affaires, rue des Envers, Le Locle.
218 Mlle Maret Jenny, 1, Saint-Nicolas, Neuchâtel.
219 Maret Jules, 1, Saint-Nicolas, Neuchâtel.
220 Martin Auguste, instituteur, Froideville (Vaud).
221 Dr Matthey César, 4a, Crêt, Neuchâtel.
222 Matthey Édouard, dentiste, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
223 Matthey R., pasteur, Nyon.
224 Matthey Ulysse, instituteur, Serrières.
225 Mauler Louis, professeur au Gymnase cantonal, 6, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
26 Mayor Georges, 7, rue du Musée, Neuchâtel.

Digitized by Google

227 de Meuron Pierre, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
228 Meyer N., fabricant d'horlogerie, 39, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
229 Michaud L., 14, rue du Bassin, Neuchâtel.
230 Michel C.-A., négociant, 12, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
231 Monnerat Auguste, pasteur, Estavayer.
232 Montandon James, Colombier.
233 Montandon Jean, notaire, Boudry.
234 Montandon P., ministre, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
235 Dr de Montmollin Georges, 8, Place des Halles, Neuchâtel.
236 Dr de Montmollin Henri, 5, Évole, Neuchâtel.
237 Dr de Montmollin Jacques, ruelle Vaucher, Neuchâtel.
238 de Montmollin Jean, La Recorbe, Neuchâtel.
239 de Montmollin Pierre, pasteur, Terreaux, Neuchâtel.
240 Morel Ernest, professeur à l'Académie, rue de la Côte, Neuchâtel.
241 Dr Morin Fritz, Colombier.
242 Morthier Ernest, 15, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.
243 Mosset Constant, instituteur, La Coudre.
244 Müller Albert, chef d'institution, Boudry.
245 Musée pédagogique, Fribourg.
246 Nagel Hermann, pasteur, Fleurier.
247 Narbel H., privat docent à l'Université, Cour près Lausanne.
248 Naymark, pasteur de l'Église libre, Tramelan.
249 Nicati, dentiste, 4, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
250 Niestlé Adolphe, imprimeur, Boine, Neuchâtel.
251 Dr Paris James, directeur des écoles secondaires et latines, Neuchâtel.
252 Pernod Louis, Saint-Nicolas, Neuchâtel.
253 Mlle Perregaux Émilie, institutrice, Le Locle.
254 de Perregaux Frédéric, Le Tertre, Neuchâtel.
255 de Perregaux Jean, ingénieur, rue Saint-Honoré, Neuchâtel.
256 Perrenoud James, agent d'affaires, 47, rue du Progrès, La Chaux-de-Fonds.
257 Perrenoud Jules, négociant, Peseux.
258 Perrenoud Ulysse, directeur de l'Asile des Billodes, Le Locle.
259 Mme Perrenoud-Hayes Henri, Crêt-Vaillant, Le Locle.
260 Perrenoud-Jurgensen Auguste, Petit-Malagnou, Le Locle.

Digitized by Google

261 Perrenoud-Meuron Ch., Crêt-Vaillant, Le Locle.
262 Perrenoud-Richard Jules, Grande Rue, Le Locle.
263 Perret Albin, fabricant d'horlogerie, Les Brenets.
264 Perret Georges, instituteur, 4, rue Léopold Robert. La Chaux-de-Fonds.
265 Perret Paul, pasteur, Corcelles.
266 Perret-Boillat Paul, fonderie de laiton, Reconvilier (Jura bernois).
267 Perret-Quartier Charles, 6, rue du Parc, La Chaux-de-Fonds.
268 Perrier Louis, conseiller d'État, Évole, Neuchâtel.
269 Perrin L.-A., greffier, Les Ponts.
270 Perrin Louis, ministre, Môtiers.
271 Perriraz L., pasteur, Sainte-Croix.
272 Perrochet Alexandre, recteur de l'Académie, Port-Roulant, Neuchâtel.
273 Perrochet Édouard, colonel, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
274 de Perrot Édouard, pasteur, L'Isle (Vaud).
275 de Perrot Samuel, Évole, Neuchâtel.
276 Petitmaître, ministre, Couvet.
277 Petitpierre Albert, négociant, route de la Gare, Neuchâtel.
278 Mlle Petitpierre Isabelle, 2, Évole, Neuchâtel.
279 Petitpierre Léon, comptable, 9, rue de la Serre, Neuchâtel.
280 Petitpierre Léon, syndic, Castagnola (Tessin).
281 Mme Petitpierre-Steiger C.-A., rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
282 Pettavel Paul, pasteur, Montbrillant, La Chaux-de-Fonds.
283 Mme Philippin C.-A., 28, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
284 Piaget Arthur, professeur à l'Académie, La Poudrière, Neuchâtel.
285 Piguet Auguste, professeur, Le Sentier (Vaud).
286 Pilicier Charles, avocat, Yverdon.
287 Piquet Henri, propriétaire, Boudry.
288 Porchat Ferdinand, conseiller communal, 5, rue Bachelin, Neuchâtel.
289 Porret Ch.-Henri, professeur à l'École de commerce, 22, rue de la Côte, Neuchâtel.

Digitized by Google

290 de Pourtalès Maurice, 24, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
291 Prince Alfred, 7, Pertuis du Sault, Neuchâtel.
292 de Pury Jean, conseiller communal, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
293 Mme de Pury Louis, Clos-Brochet, Neuchâtel.
294 de Pury Paul, banquier, Faubourg du Crêt, Neuchâtel.
295 Mme de Pury Philippe, Terreaux, Neuchâtel.
296 Quinche Numa, directeur d'institut, Clos-Rousseau, Cressier.
297 Ragonod Georges, 14, rue des Beaux-Arts, Neuchâtel.
298 Ramseyer Édouard, licencié ès lettres, Pierre-qui-Roule, Neuchâtel.
299 Ramseyer Fritz, ancien missionnaire, Écluse, Neuchâtel.
300 Raymond Albert, secrétaire communal, Peseux.
301 Reymond Alexis, ancien caissier de la Banque cantonale, 130, Peseux.
302 Reymond Maurice, Évole, Neuchâtel.
303 Renaud Ernest, essayeur-juré, rue des Envers, Le Locle.
304 Reutter Édouard, banquier, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds.
305 Reutter Max, avocat, Sablons, Neuchâtel.
306 Reutter Victor, Les Sablons, Saint-Jean, Neuchâtel.
307 de Riaz Henri, Le Fief, Cheserex sur Nyon.
308 Richard Adrien, négociant, Vieux-Châtel, Neuchâtel.
309 Ritter G., ingénieur, Monruz.
310 Rivier H., professeur, 2, Parcs, Neuchâtel.
311 Robert A.-J., député et juge de paix, Les Ponts.
312 Robert Ch., professeur à l'Académie, 4, Tertre, Neuchâtel.
313 Robert L.-Ph., fabricant d'horlogerie, Neuchâtel.
314 Robert Paul, Fontainemelon.
315 Robert Samuel, pasteur, rue du Coq-d'Inde, Neuchâtel.
316 Robert-Tissot Charles, professeur, 60, rue de la Côte, Neuchâtel.
317 Mlle Rognon Léa, institutrice, Fleurier.
318 Rosset Henri, décorateur, 53, rue Numa Droz, La Chaux-de-Fonds.
319 Röthlisberger Edmond, professeur, Évole, Neuchâtel.

Digitized by Google

320 Röthlisberger William, artiste-peintre, rue du Musée, Neuchâtel.
321 de Rougemont Fr., pasteur, Dombresson.
322 Roulet Henri, juge au Tribunal cantonal, 2A, Parcs, Neuchâtel.
323 Mme Rousselot-Favre, Bellevue, Onnens, Vaud.
324 Rubli Charles, représentant de commerce, 8, rue Purry, Neuchâtel.
325 Rufener Fritz, professeur au Gymnase cantonal, Boudry.
326 Russ-Suchard C., négociant, 43, Évole, Neuchâtel.
327 Rychner Alfred, architecte, 9, Plan-Jobia, Neuchâtel.
328 Rychner Alfred, fils, architecte, 46A, route de la Côte, Neuchâtel.
329 Sack Th., éditeur (librairie Benda), Lausanne.
330 de Sandol-Roy F., 56, Faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel.
331 Sandoz Edmond, maison Sandoz et Cie, 56, route de la Côte, Neuchâtel.
332 Sandoz Henri, vétérinaire, 3, Évole, Neuchâtel.
333 Sandoz Th., négociant, les Ponts.
334 Schach Hans Dr, professeur à l'École de commerce, Lausanne.
335 Dr Schærer Ferdinand, Granges près Marnand (Vaud).
336 Schardt Hans, Dr ès-sciences, professeur à l'Académie, Veytaux près Montreux.
337 Dr Schenk Alex., professeur à l'Université, 60, Avenue de Rumine, Lausanne.
338 Schinz Ch.-Rod., Grand Bazar, 26, avenue de la Gare, Neuchâtel.
339 Schinz-Diethelm Charles, 2, rue Louis Favre, Neuchâtel.
340 Schmid W., négociant, Place Numa Droz, Neuchâtel.
341 Schmitter E., Unterstrass, Zurich.
342 Schorpp Ferdinand, instituteur, La Chaux-de-Fonds.
343 Société Suisse des Commerçants, Section de Neuchâtel.
344 Dr de Speyr Théodore, 32, rue Jaquet-Droz, La Chaux-de-Fonds.
345 Spiro Jean, professeur à l'Université, Villa Speranza, Cour près Lausanne.
346 Spühler Alfred, route de la Gare, Neuchâtel.
347 Dr Stauffer Henri, Rocher, Neuchâtel.

Digitized by Google

348 Stalé Jean-David, pasteur, Coffrane.
349 Stauffer H.-O., fabricant d'horlogerie, Les Ponts.
350 Stebler Adolphe, 27, rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds.
351 Stebler Alfred, professeur, Le Locle.
352 Dr Steinhäuslin Henri, Le Locle.
353 Stoll O.-E., professeur, 1, Bellevaux, Neuchâtel.
354 Strittmatter Ernest, député, Évole, Neuchâtel.
355 Tissot Ch.-Émile, Crêt-Vaillant, Le Locle.
356 de Tribolet Maurice, professeur à l'Académie, Faubourg du Château, Neuchâtel.
357 Tschumi Albert, 6, Plan Perret, professeur, Neuchâtel.
358 Dr Vermot Georges, supérieur du séminaire diocésain, Fribourg.
359 Voillat Hippolyte, instituteur, Le Landeron.
360 Dr Vouga Paul, Saint-Aubin.
361 Vulliet Paul, député, Lausanne.
362 Wægli Henri, fils, négociant, place de l'Hôtel de Ville, La Chaux-de-Fonds.
363 Walter Louis, pasteur, Cossonay.
364 Wasserfallen Édouard, directeur des écoles primaires, La Chaux-de-Fonds.
365 Wittwer Henri, Évole, Neuchâtel.
366 Wolfrath Henri, éditeur, 6, rue du Concert, Neuchâtel.
367 Zimmermann Alfred, 4, rue de la Place d'Armes, Neuchâtel.
368 Zobrist Théophile, prof. à l'École cantonale, Porrentruy.
369 Zutter Albert, instituteur, Bevaix.
370 Zutter Gustave, professeur, Saint-Aubin.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pag.

Le lac de Saint-Blaise. Histoire, Hydrographie, Faune des invertébrés, par le Club des Amis de la Nature de Neuchâtel 5
Chapitre premier. Histoire, Traditions et Légendes 7
Chapitre II. Géographie et Hydrographie 14
Chapitre III. Faune des Invertébrés 29
Terrains et associations de plantes de la région de la Chaux-de-Fonds. Étude de Géographie botanique, par le Dr E. Robert-Tissot . . . 47
Le glacier de Bézin en Maurienne. Contribution à l'étude de l'érosion glaciaire, par Paul Girardin, professeur agrégé à l'Université de Fribourg. 75
Contribution à l'étude des cours d'eau du Plateau fribourgeois, Gérine, Gotteron, Taferna, par Gaston Michel, étudiant à l'Université de Fribourg, membre de la Commission française des glaciers 88
Renens. Une ville qui naît, par C. Biermann, Dr ès-lettres 99
Étude de l'Anthropologie de la Suisse, par le Dr Alexandre Schenk, professeur agrégé à l'Université de Lausanne 106
Première partie 106
Age de la pierre taillée. Période paléolithique ou pléistocène 124
Age de la pierre polie. Période néolithique ou holocène 149
Introduction géographique à l'étude de l'Économie politique, par Pierre Clerget, professeur à l'École supérieure de Commerce de Lyon . . . 166
Rapport sur la marche de la Société Neuchâteloise de Géographie, pendant l'année 1906-1907, présenté par M. Arthur Dubied, président. . 184
Bibliographie 190
A nos lecteurs 218
Liste des membres de la Société au 1er janvier 1908 219

Digitized by Google

PAYOT & Cie, Éditeurs

Rue de Bourg, 1, LAUSANNE

Nouveautés de fin d'année :

Au foyer romand. Étrennes littéraires pour 1908, publiées sous la direction de M. PHILIPPE GODET. In-16 relié, plaque spéciale, fr. 5.—; broché . . fr. 3.50
La trompette de Marengo. Roman, par SAMUEL CORNUT. In-16 . . . fr. 3.50
Nouvelles bernoises, par VIRGILE ROSSEL. In-16 . . . . . fr. 3.50
En avant. Lettres écrites pendant un voyage autour du monde, par LINA BÖGLI. Adapté d'après l'anglais et l'allemand, par Mme G. PENEL-GODET. Préface de Philippe Godet. In-16 . . . . . fr. 3 50
Docteur Germaine. Roman, par NOËLLE ROGER. (Nouvelle édition.) In-16 fr. 3.50
Le quattrocento, par PHILIPPE MONNIER. (Nouvelle édition.) 2 vol. in-8, reliés demi-veau gaufré, fr. 20.—; brochés . . . . . fr. 10.—
Essai sur l'histoire de Nicolas II. Par E.-I. MICHELET. In-16 . . . fr. 1.—
Le droit de la femme. Suivi des **Études sociales.** (Nouvelle édition.) Par CHARLES SEGRÉTAN. In-12 . . . . . fr. 3 50
La morale rationnelle dans ses relations avec la Philosophie générale, par ALBERT LECLÈRE, Dr ès-lettres, professeur agrégé à la Faculté des Lettres de l'Université de Berne. In-8 . . . . . fr. 7.50
La poursuite pour dettes et la faillite. Par ALFRED MARTIN, Dr en droit, professeur de droit civil à l'Université de Genève. In-8 . . . . . fr. 5.—
Encyclopédie juridique. Par LOUIS BRIDEL, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Tokio. In-16 . . . . . fr. 2.—
Petite bibliothèque d'hygiène. — Hygiène de l'oreille, de la gorge et du nez. Par le Dr MERMOD. Petit in-16, toile pleine. . . . . fr. 1.50
Coment réussir dans la vie, par JULES FIAUX. Plaquette petit in-16 . fr. 0.60
Liselette et ses découvertes, par JEANNE MARSAND. Histoire pour les petites filles, illustrée de 44 dessins originaux à la plume, par Henry Roberty. Un vol. grand in-8, relié toile rouge . . . . . fr. 3.75
Voyages de Gulliver, par SWIFT. Édition pour la jeunesse, illustrée de 7 gravures en couleurs et de 22 dessins à la plume. Joli volume d'étrennes, in-4, relié demi-toile, couverture en couleurs . . . . . fr. 3.—
Paul et Virginie, par BERNARDIN DE SAINT-PIERRE. Édition pour la jeunesse. Avec 5 gravures en couleurs. In-16, cartonné . . . . . fr. 1.25
Blanche-Neige. — Le Chat botté. — Cendrillon. Contes pour la jeunesse. Chaque volume avec 8 illustrations en couleurs . . . . . fr. 0.30
Cours élémentaire d'histoire générale à l'usage de l'enseignement secondaire, par PAUL MAILLEFER, professeur. Premier volume : **Histoire ancienne et Histoire du moyen âge.** 2me édition entièrement revue, illustrée de 93 gravures. Cartonné demi-toile, fr. 3. — Ouvrage recommandé par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, et adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Genève et de Neuchâtel. — Second volume : **Histoire moderne et Histoire contemporaine.** Illustré de 60 gravures. Cartonné demi-toile . . . . . fr. 3.—
Cours élémentaire d'Histoire naturelle. — Botanique à l'usage de l'enseignement secondaire, par PAUL JACCARD, professeur. 2me édition, revue et augmentée, illustrée de 235 figures. Cartonné demi-toile , ... fr. 3.—

Publications du printemps :

L'ombre s'étend sur la montagne. Roman, par ÉDOUARD ROD. In-16. fr. 3.50
Le fantôme du bonheur. Roman, par J. DE MESTRAL-COMBREMONT. In-16. fr. 3 50
Les circonstances de la vie. Roman, par C.-F. RAMUZ. In-16 . . . fr. 3.50
L'éclair dans la voile. Nouvelles, par ISABELLE KAISER. In-16 . . . fr. 3.50
Une princesse révolutionnaire (Christine Trivulzio-Belgiojoso, 1808-1871), par H.-R. WHITEHOUSE. Avec 2 portraits hors texte. In-8, 304 pages . . fr. 5.—
Venise au XVIIIme siècle, par PHILIPPE MONNIER. In-8 écu, relié demi-veau gaufré, fr. 10.—; broché . . . . . fr. 5.—
La maison suisse d'après ses formes rustiques et son développement historique, par le Dr HUNZIKER. Traduction française, par Fréd. Broillet, architecte. Quatrième partie : **Le Jura.** Comprenant la Suisse romande à l'exception du Bas-Valais, des Ormonts et du Pays-d'Enhaut Grand in-8, avec 59 vues autotypiques et 70 plans et dessins. Relié, fr. 10.80; broché . . . . . fr 8 —
Déjà paru : **Le Valais.** Rel., fr. 14.80; br., fr. 12 —. **Le Tessin.** Rel., fr. 13 80; br., fr. 11.—. **Les Grisons.** Rel., fr. 18.—; br., fr. 15.—.

Digitized by Google

ACADÉMIE DE NEUCHATEL

Neuchâtel possède un des sièges de l'instruction supérieure en Suisse. Cet établissement, illustré par les noms d'Agassiz, Arnold Guyot, Desor, dans le domaine des sciences, a été réorganisé en 1894. De nouvelles chaires ont été créées et pourvues d'installations à la hauteur des exigences modernes. Les collections scientifiques ont été considérablement augmentées. Un développement nouveau a été donné à tous les enseignements. Les cours de littératures étrangères sont professés en allemand, anglais et italien.

L'Académie de Neuchatel comprend : 1° une Faculté des **Lettres**; 2° une Faculté des **Sciences**; 3° une Faculté de **Droit**; 4° une Faculté de **Théologie**. Chacune de ces Facultés prépare à des examens spéciaux et délivre des diplômes de licence.

Les étudiants en **Médecine** peuvent passer à Neuchâtel le premier examen fédéral de médecine (examen de sciences naturelles), certains cours de la Faculté des Sciences ayant été organisés en vue de la préparation à cet examen.

Le semestre d'hiver commence le 15 octobre, le semestre d'été en avril.

Pour tous renseignements, s'adresser *au Secrétariat de l'Académie*.

Un enseignement du **français moderne**, de 20 heures par semaine, spécialement destiné aux *élèves de langue étrangère*, est donné à la Faculté des lettres sous forme de cours théoriques et pratiques de langue française, de diction et élocution. Ces cours sont divisés selon le degré d'aptitude des élèves en deux catégories : cours inférieurs et cours supérieurs.

Cours de vacances

(Du 15 juillet au 15 septembre.)

Les cours de vacances ont pour objet de fournir aux étrangers l'occasion de compléter leur connaissance de la langue et de la littérature françaises. Ces cours sont divisés en deux séries de 40 leçons chacune.

Chaque série comprend : 1° un cours de langue française avec exercices; 2° un cours de diction et élocution; 3° un cours de littérature classique et de littérature contemporaine avec interprétation d'auteurs.

Pour renseignements et programmes spéciaux de ces cours, s'adresser à M. le professeur *P. Dessoulavy*, directeur du séminaire de français moderne, à Neuchâtel.

Le recteur de l'Académie,

A. PERROCHET.

Digitized by Google

Le Séminaire de français moderne

comporte un enseignement de 20 heures par semaine divisé en deux cours : un cours inférieur (10 h.) et un cours supérieur (10 h.) d'après le plan d'études suivant :

I. PLAN D'ÉTUDES

Cours inférieur.

Grammaire, avec exercices	2 heures.
Exercices de rédaction	2 »
Comptes rendus oraux	2 »
Lectures analytiques	3 »
Diction et prononciation	1 »
Total	10 heures.

Cours supérieur.

Grammaire supérieure	1 heure
Discussion de travaux écrits	1 »
Improvisation	1 »
Interprétation littéraire et philologique . . .	3 »
Synonymes et gallicismes	1 «
Méthodes d'enseignement du français . . .	1 »
Phonétique	1 »
Litt. française des XVIIme et XVIIIme siècles	1 »
Total	10 heures.

En outre les cours suivants de la Faculté des Lettres sont obligatoires pour les étudiants du cours supérieur qui désirent obtenir le diplôme :

Littérature française	3 heures.
Grammaire historique du français.	2 »
Total	5 heures.

II. EXAMENS

Il est institué, comme sanction des études poursuivies au Séminaire pendant un minimum de deux semestres au cours supérieur, un examen conférant un « Diplôme pour l'enseignement du français », délivré au nom de l'Académie.

Cet examen comporte les épreuves suivantes :

Epreuves écrites.

a) Une dictée orthographique ; *b*) Une composition française ; *c*) Un travail de grammaire et d'histoire de la langue.

Epreuves orales.

d) Lecture et interprétation d'auteurs ; *e*) Leçon de grammaire sur un sujet donné une demi-heure à l'avance ; *f*) Conférence sur un sujet donné deux heures à l'avance ; *g*) Littérature française ; *h*) Phonétique ; *i*) Grammaire et histoire de la langue ; *k*) Méthodes d'enseignement du français.

La prononciation du candidat sera appréciée par une note spéciale.

Digitized by Google

Ecole professionnelle de jeunes filles

ET

ÉCOLE DE MÉNAGE

NEUCHATEL

Commencement de l'année scolaire en avril. 1er cours: *Lingerie à la main* et *raccommodage* (durée: 3 mois); 2me cours: *Lingerie à la machine* (3 mois); 3me cours: *Coupe et confection* (4 mois). — Cours spéciaux de *broderie* et de *repassage*.

Cours de *confection* pour élèves des Classes spéciales de français.

Cours de coupe et confection de vêtements d'enfants (3 mois).

Cours de modes (3 mois).

Section d'apprentissage de lingerie (2 ans).

Les cours de l'école de ménage ont chacun une durée de trois mois, à partir d'avril.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. J. PARIS, directeur, à *Neuchâtel*.

Les programmes détaillés de chaque cours sont envoyés sans frais aux intéressés.

HALLE AUX CHAUSSURES

GROS — *NEUCHATEL* — DÉTAIL

Rue de l'Hôpital, 18 — Téléphone No 635

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉ de chaussures EN CUIR DE RUSSIE

Garanti imperméable pour

TOURISTES ET CHASSEURS

Au comptant 5 % d'escompte

TH FAUCONNET-NICOUD

Grand Bazar Schinz, Michel & Cie

NEUCHATEL, Place du Port.

SPÉCIALITÉ DE SOUVENIRS POUR ÉTRANGERS

Cristaux et porcelaines avec Armoiries de Neuchâtel

Faïences suisses. — Sculptures suisses. — Etains artistiques aux armes de Neuchâtel. — Articles de voyage et de touristes. — Maroquinerie. — Vues de Neuchâtel. — Cartes postales illustrées, collection complète. — Expéditions pour tous pays.

Digitized by Google

RECEIVED
1907
PEABODY MUSEUM.

S.S
115
97

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

DE

GÉOGRAPHIE

TOME XVII
1906

NEUCHATEL
IMPRIMERIE PAUL ATTINGER
1906

Digitized by Google

AVIS IMPORTANTS

La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés dans le *Bulletin*.

Les lettres et communications diverses, ainsi que les Bulletins, Revues, Cartes, etc., doivent être adressés à M. C. Knapp, à *Neuchâtel (Suisse)*, archiviste-bibliothécaire de la Société.

Il sera rendu compte de tous les ouvrages dont il aura été envoyé un exemplaire à l'archiviste-bibliothécaire.

En cas de changement de qualité ou d'adresse, on est prié d'en aviser l'archiviste-bibliothécaire. Les membres effectifs de la Société sont rendus attentifs aux dispositions de l'article 7 du Règlement : **Toute démission devra être annoncée par lettre au Comité avant le 31 décembre.**

L'envoi du Bulletin aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé de réception.

Les personnes qui insèreront une annonce à la fin du volume auront droit à un exemplaire gratuit du Bulletin.

Prix des annonces : la page, fr. 30 ; la demi-page, fr. 20 ; le tiers de page, fr. 15. La grande diffusion du *Bulletin*, en Suisse et dans tous les pays du monde, assure aux annonces la plus large publicité.

La Société recommande ses collections diverses à la bienveillance de ses membres. Elle prie aussi les explorateurs et géographes de bien vouloir lui faire parvenir leur photographie, avec, au dos, une courte notice autographe.

Les personnes disposées à céder les tomes I, II, III, IV, V, VII du *Bulletin*, qui sont épuisés ou presque épuisés, sont priées de bien vouloir les adresser à l'archiviste-bibliothécaire.

A vendre, tome VI, 1891, du *Bulletin*, au prix de fr. 3 pour les membres de la Société et de fr. 8 pour les personnes qui n'en font pas partie. — Fac-similé de la plus ancienne carte connue du pays de Neuchâtel, fr. 0,50. — Cartes du Limpopo et régions voisines parcourues par les missionnaires de la Mission Romande, par E.-H. Schlæfli-Glardon, fr. 0,20. — Esquisse d'une carte politique du Nicaragua, par D. Pector, fr. 0,20. — Carte des Consulats et des Sociétés suisses de Bienfaisance, par Th. Zobrist, fr. 0,25. — ☞ Le bassin du Nkomati et sa communication avec celui du Limpopo, par A. Grandjean, fr. 1. — A louer, aux meilleures conditions, un choix de clichés très variés. Demander le catalogue et les prix à M. C. Knapp, archiviste-bibliothécaire de la Société.

Digitized by Google

ECOLE DE COMMERCE DE NEUCHATEL (SUISSE)

Etablissement officiel, fondé et administré par la Ville de Neuchâtel, subventionné par le Canton et la Confédération.

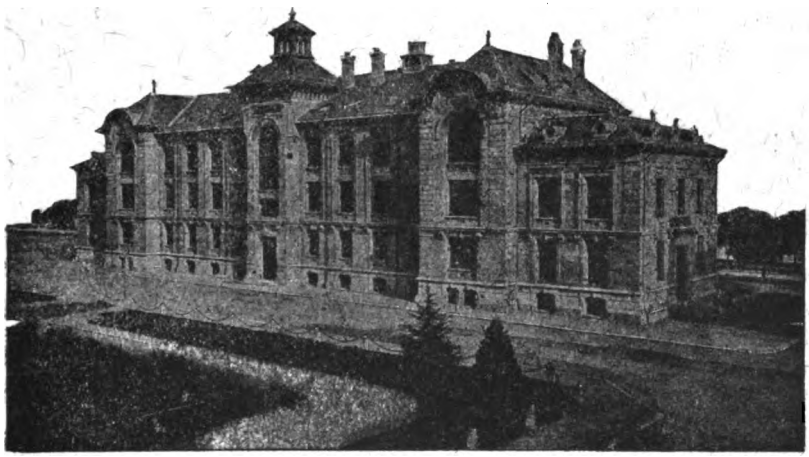

L'École de Commerce comprend 4 années d'études.

Programme : bureau commercial, arithmétique, langues modernes, droit commercial et industriel, économie politique, géographie commerciale, chimie, physique, étude des produits commerçables, recherche des falsifications, sténographie française et allemande, calligraphie, dactylographie, exercices physiques.

Classes spéciales pour demoiselles : 3 années d'études.

Classes spéciales pour la préparation aux examens d'entrée dans l'administration des postes, des chemins de fer et des douanes ; classe spéciale pour élèves drogmistes.

L'École délivre des diplômes aux élèves qui subissent avec succès les examens de sortie de la classe de 4me année et des certificats d'études aux élèves de la 3me année de la section des jeunes gens et de la section des demoiselles qui réussissent les examens de la fin des cours.

Cours préparatoire (d'avril en juillet) ayant pour but de mettre à même les jeunes gens d'acquérir les connaissances suffisantes en langue française pour leur permettre de suivre en automne les cours de l'École de Commerce proprement dite.

L'École possède un musée commercial, une bibliothèque et des laboratoires.

Pour renseignements et programmes, s'adresser au Directeur,

Edouard BERGER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TOZZER LIBRARY
3 2044 041 874 009

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.
Please return promptly.

Digitized by Google

Digitized by Google